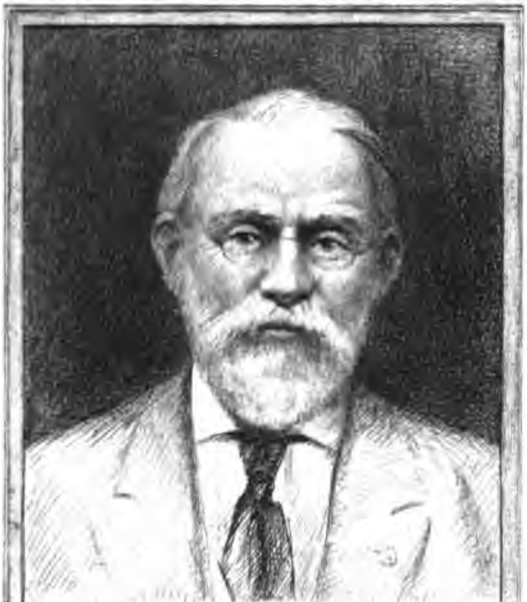


LA REVUE DE BOURGOGNE



LA REVUE

de

BOURGOGNE

Année 1913

L'HOTEL CHAMBELLAN, A DIJON

Le Dijon ducal et royal déborde aujourd'hui de toutes parts et au loin l'enceinte tracée au XIIe siècle, achevée seulement au XIVe. Mais malgré une certaine modernisation intérieure, les grandes lignes cahotées de la vieille ville n'ont pas fléchi et abondent encore les logis historiques de tous les âges et de tous les styles ; Dijon, surtout dans la partie septentrionale, demeure un musée de pierre et de bois ouvrés. Voici çà et là des pignons aigus aux parements faits de charpentes assemblées et de blocage, qui, en janvier 1474, ont vu passer le cortège plus que royal de Charles le Téméraire faisant son entrée solennelle dans sa capitale. Le Dijon du XVe siècle est encore, pour deux ou trois générations d'hommes, une ville de bois ; mais les maisons de pierre y sont déjà nombreuses, en attendant la grande poussée monumentale du XVIIe siècle, quand s'élèveront ces graves hôtels des parlementaires, aux files de fenêtres couronnées de frontons empruntés aux palais romains. C'est le signe d'une révolution sociale et l'avènement d'une nouvelle classe, celle des hommes de robe, des cours souveraines. Ruinée par les guerres du XVIe siècle, décimée par la manie des duels plus meurtrière que les batailles, la noblesse d'épée abandonne la vie urbaine, le Parlement prend sa place, s'y installe en maître et multiplie ces logis qui donnent une grandeur singulière, parce qu'uniformes, à la ville devenue de ducale royale, puis aristocratique. Ainsi, du XIIIe siècle à la fin du XVIIIe, avec les seuls éléments dijonnais, on pourrait faire une histoire de l'habitation privée en Bourgogne ; je dis en Bourgogne et non pas en France ; en effet, à travers les formes diverses des structures et du

décor, persiste toujours un même esprit provincial. En ces temps, chaque région, chaque ville a son style propre et ne reçoit pas docilement du foyer parisien son goût, son architecture, ses meubles, ses bijoux, et ce sont autant de variétés dans la grande unité de l'art national. La Renaissance en Bourgogne n'est pas la même qu'en Champagne, à Lyon ou dans l'Ile-de-France, et il en avait été de même pour la période médiévale ou gothique.

Il régnait alors un esprit public intense et chaque citadin tenait à honneur de contribuer à la parure extérieure de la ville ancestrale. Ainsi un bourgeois inconnu projette sur le parement de son logis, rue Vannerie, 66, l'échauguette quadrangulaire où la main d'un puissant ornemaniste prodigue toutes les richesses du style Renaissance ; Maillard de Rosières édifie, rue des Forges 38, cette façade de quelques mètres au millésime de 1561, qu'un maître de la composition décorative, ne serait-ce pas Hugues Sambin ? le bon « menuisier » et « architecteur », couvre d'une floraison luxuriante, en plein relief. Sans doute cela tient autant du meuble que de l'architecture, mais n'est-on pas désarmé par cette richesse en dehors, copieuse à faire trouver austères les châteaux François Ier de Chambord et de Blois ? Et rue de la Manutention, à l'angle de celle des Facultés, voyez cette lucarne de 1570, une des plus noblement composées d'une ville qui en contient tant de belles. N'est-ce pas encore du meuble en pierre, et ne peut-on sans témérité la donner aussi à Hugues Sambin, ce Comtois venu de Gray à Dijon pour y être l'homme universel, représentatif de toute l'école bourguignonne dans la seconde moitié du XVIe siècle ?

Mais, et c'est là le caractère des époques vraiment éprises d'art et de beauté, ceux pour qui l'on édifie ces demeures faites d'un peu de pierre et de beaucoup d'art, ne se plaisent pas seulement à offrir aux yeux de beaux extérieurs. Certes on fait ainsi de nos jours, du moins s'y efforce-t-on ; toutefois à part quelques rares morceaux comme les cariatides de Paul Gasq, rue Millotet, c'est affaire de luxe plutôt que d'art. Et ne regardez pas ce qui se cache derrière ces devantures fastueuses, ce ne sont que laideurs incommodes et misères. Il n'en était pas ainsi autrefois ; souvent dans une cour étroite, ignorée du dehors, on rencontrera charmé tel morceau

exquis fait pour le maître du logis non pour le passant, par exemple, rue des Forges, toujours la rue des Forges, au n° 56, derrière le grand mur droit du xve siècle, aux échauguettes d'angles en forme de chaires à prêcher, cherchez cette étroite façade du xvie siècle où un architecte inconnu contemporain de François Ier, a mis une ordonnance de colonnes en saillie et étagées, faisant grand dans une structure de peu de mètres aussi aisément que nous faisons petit dans le colossal et le démesuré. Il y a là des écus, vides maintenant de leurs fleurs de lis, entourés du collier de saint Michel et portés par les anges qui sont les tenants des armes de France ; puis ce sont des combats de cavaliers en haut-relief à faire penser aux mêlées épiques de Léonard de Vinci. Un jour Sainte-Beuve, dans cette période de jeunesse où il se croyait poète, et Louis Boulanger découvriront ces pierres frustes mais toujours vivantes, et Sainte-Beuve les décrirait dans la pièce XIX des *Consolations*.

A mon ami Louis Boulanger.

Mais entrait-on par une étroite allée,
Alors apparaissait la beauté révélée,
Une façade au fond travaillée en bijou;
Merveille à faire mettre en terre le genou,
Fleur de la Renaissance...
.... Surtout ces quatre enfants,
Deux à deux, face à face, ailés et triomphants,
Un écusson en main, et plus bas ces mêlées
De cavaliers sortant des pierres ciselées.

Louis Boulanger en fit une aquarelle qu'il offrit à son ami Victor Hugo et qui disparut dans la vente du mobilier faite en 1852, quand le poète partit pour son long exil.

Elle n'a pas été célébrée par les poètes, la belle cour du n° 34-36 de la même rue, elle ne présente pas en façade une devanture du xve siècle, mutilée sans doute, mais si noble encore et dont la restitution sur le papier tout au moins serait facile; non, le logis des Chambellan se cache au contraire, sous les apparences d'une maison à deux étages, en pierres de taille construite il y a une cinquantaine d'années et d'assez bon air. Elle n'est pas heureusement de ce modern style

qui sévit, baroque, ailleurs, mais de l'honorable architecture bourgeoise dont les proportions, les profils et les détails sont assez réussis. Malheureusement c'est toujours ce vilain porte à faux devenu la loi de notre âge utilitaire; comme au Grand Hôtel de Paris,



l'ordonnance supérieure repose sur le vitrage du magasin; je sais, il y a là tout un système caché de colonnes, de fermes en fonte et fer qui donne une résistance égale à celle d'un appareil de maçonnerie. Mais dans les structures, il ne suffit pas que la solidité soit réelle, il faut qu'elle soit sensible. Nous sommes si bien habitués à ces rez-de-chaussée vitrés comme des serres que nous ne remar-

quons même plus ces disparates qui feraient hausser les épaules à un revenant du sincère moyen âge.

Comme beaucoup d'autres anciennes familles qui s'élevèrent lentement dans la hiérarchie sociale, les Chambellan firent leur fortune dans le commerce. Il est probable que leur hôtel fut construit dans le dernier quart du xve siècle (1), par Henri Chambellan et sa femme Alix Berbisey, dont la libéralité contribua grandement aux dépenses du nouveau Saint Michel, au moins du sanctuaire et de la croisée. Henri, maîtres des Comptes et Monnaies en Bourgogne, fut vicomte maïeur de Dijon de 1490 à 1493, comme l'avaient été son père et son aïeul; Charles VIII lui accorda des lettres de noblesse, que le Parlement et la Chambre des Comptes se refusèrent longtemps à enregistrer. Henri était frère de Richard, bachelier en droit canon, prieur d'Ahuy et de Saint-Geosme près de Langres, sacristain de l'abbaye Saint-Étienne de Dijon, recteur de l'Hôpital Notre-Dame, conseiller du duc. Au mois de juillet 1477 il fut élu XXXIXe abbé de Saint-Étienne, ordre des chanoines de Saint-Augustin, reconstruisit l'église et mourut le 17 août 1495. Ses armes se voient encore sur une clé pendante en bois qui au sanctuaire de l'église abbatiale réunit toutes les nervures de la voûte en charpente, sous laquelle après l'incendie de 1686 causé par la foudre, l'abbé Claude Fyot a tendu la voûte de pierre actuelle. Ce beau morceau de charpente, non de menuiserie et taillé à grands coups parce qu'il était fait pour être vu de très bas, est intact et fort ignoré des Dijonnais qui ne soupçonnent même pas l'existence de l'ancien berceau du xve siècle. La charpente est délabrée, le revêtement a presque entière-



(1) La belle reproduction, donnée à la page précédente, est empruntée au livre de M. Paul Vitry, édité par Longuet, *Hôtels et Maisons de la Renaissance française*. Nous remercions l'auteur et l'éditeur d'avoir bien voulu nous autoriser à nous servir de l'héliogravure donnée ici en réduction.

H. C.

ment disparu, enfin l'accès des parties hautes de l'église est plutôt difficile.

Les Chambellan portaient : *D'azur à deux pattes de griffon d'or en chef, et, en pointe, une tête de léopard arrachée de même, lampassée de gueules*. Les tenants sont, à Saint-Étienne, deux enfants nus, mais à l'hôtel de la rue des Forges, ils portent ce court manteau qui nous vient des Gaulois et faisait dire à Martial (1) :

Cerea si pendet lumbis et trita lacerna,
Dimidias que nates Gallica palla tegit.

Un fils de Henri de Chambellan, Antoine, docteur « in utroque jure », chanoine régulier de Saint-Étienne, en fut le XLIe abbé en 1497 par la résignation de Jacques I Langley, successeur immédiat de Richard. Antoine, mort le 17 décembre 1509, fut le dernier des abbés réguliers et après lui l'abbaye tomba en commende. La sœur de Henri, qui fut son héritière, avait épousé en 1489 Guy de Rochefort de Pluvault, premier président au Parlement de Bourgogne, puis chancelier de France. Mais cette famille Chambellan qui semblait destinée à fournir la plus brillante carrière, tourna court, tomba dans l'obscurité et après avoir végété, finit oubliée au XVIIe siècle. D'ailleurs ce n'est pas d'histoire et de généalogie qu'il s'agit ici et nous revenons bien vite au tableau de pierre qui fait l'objet de notre étude.

Cette cour en rectangle allongé, n'est pas grande, mais comparée avec les puits sans soleil et sans air, que l'on rencontre dans les maisons dites de « rapport » des XIXe et XXe siècles, elle peut passer pour ample et aérée. Ses quatre faces sont dissemblables, les nécessités de l'habitation l'ont ainsi commandé et l'on faisait tout plier à cette loi. Plus tard, dans les âges classiques, on soumettra au contraire les besoins des services à la symétrie et à la régularité, c'est un parti pris de grandeur et de majesté qui se peut soutenir dans les grands ensembles des palais faits pour des souverains, et encore ! Mais ici, dans une demeure privée, l'architecte n'a consulté que la raison non la

(1) I. 93.

géométrie, et avec cet art souverain des proportions et de l'équilibre, un secret que, avec tant d'autres, nous avons perdu, a su composer un logis engageant, habitable surtout, irrégulier, où rien ne se répète et



dont toutes les parties ne s'en fondent pas moins dans une vivante unité.

Trois des côtés du rectangle sont intacts ; le quatrième, celui

de l'Est semble atrophié, peut-être n'a-t-il jamais été terminé. Là s'ouvre cette porte bijou, monumentale tout en étant ciselée dans la pierre comme une châsse orfévrée. Du même côté, c'est la grande baie, fenêtre à croisée qui se prolonge en hauteur en une lucarne hérissée de choux et de fleurons magistralement fouillés dans la pierre par le ciseau de ces ornemanistes bourguignons du xve siècle, qui ont laissé de si beaux exemples de leur maîtrise à Saint-Jean et à Saint-Étienne de Dijon, à l'église abbatiale de Saint-Seine, ailleurs encore. Il y a dans ces insignes produits de la flore flamboyante, une richesse touffue et en même temps un accent décoratif qui en font des morceaux dignes du moulage.

On remarquera l'art avec lequel, tout en conservant son unité à cette baie d'une si belle composition, le maître de l'œuvre a cependant maintenu la personnalité des deux parties dont elle est formée, la fenêtre et la lucarne. C'est le plus remarquable exemple existant en Bourgogne d'une disposition que l'on rencontre, en Bretagne, au château de Josselin, à Rouen, au Palais de Justice et à l'hôtel du Bourgtheroulde. L'allège de la grande baie supérieure porte intactes les armes des Chambellan. Puis à l'angle voisin, c'est la tourelle octogonale de l'escalier qui présente une disposition rare et ingénieuse. Les deux volées inférieures sont en partie libres, et une large entaille de l'octogone montre se découpant sur l'ombre de la montée, deux pans superposés de la rampe flamboyante. Le pivot de la vis se termine en un motif charmant et populaire à Dijon, cette figure de « jardinier », qui, vêtu de la robe courte des travailleurs, porte sur l'épaule gauche une corbeille tressée d'où s'échappent irradiées les huit nervures redentées de la calotte octogonale. A la tourelle s'appuie cette loggia suspendue en bois menuisé comme un bahut du temps, que remplissent aux deux étages des logements modernes, mais il serait aisé de la rétablir dans sa grâce première.

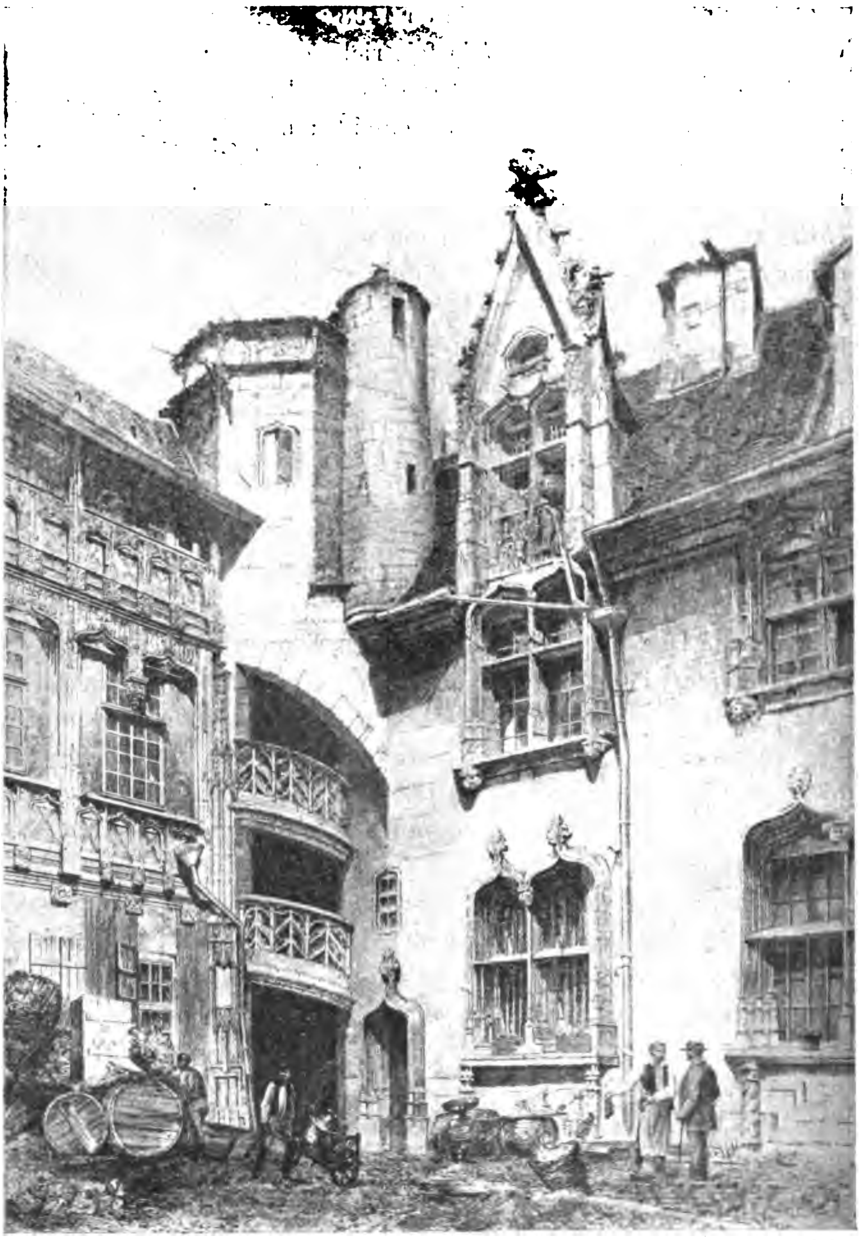
Par l'effet d'un partage ancien, la chapelle ou oratoire, fait partie de la maison rue Musette n° 3 ; elle est au premier étage et le chevet carré est visible dans la cour au n° 3 de la place Notre-Dame, aujourd'hui Ernest Renan. Cet oratoire, de proportions excellentes, comprend deux travées voutées sur le même plan que le sanctuaire de

l'église Saint-Michel commencée en 1498 ; les nervures sont festonnées de redents d'un dessin à la fois riche et ferme; à l'arc doubleau pend une clé plongeante portant droit l'écu des Chambellan soutenu par les deux enfants; un beau motif décoratif et d'un type rare en Bourgogne. Dans son *Dictionnaire de l'Architecture* (1), Viollet-le-Duc se montre sévère, et justement, à ces fantaisies d'un art expirant qui s'épuise en singularités, en tours de force de stéréotomie. L'érudit architecte n'a aucune peine, en effet, à démontrer le vice de ces pendentifs faits de pierres assemblées le plus souvent par une armature de fer : « Elles fatiguent les voûtes par leur poids exagéré, dit-il, au lieu de les maintenir dans un juste équilibre; elles risquent de se détacher par l'oxydation et de tomber sur la tête des assistants. » Très vrai, cela, mais on peut ajouter que dans ce style monumental éperdu, la critique de Viollet-le-Duc peut viser bien d'autres éléments décoratifs que les clés pendantes. Pour celle de la chapelle des Chambellan, l'architecte servi par un appareilleur et un ornemaniste des plus habiles, a fait preuve une fois de plus de ces qualités de mesure et de sobriété, qui, même au temps des plus grandes témérités dans les structures, alors que l'on traite la pierre comme un métal, demeurent les caractères de l'école bourguignonne.



L'autel encore en place portait une Vierge en marbre dont le sort est incertain ; à la fenêtre se voyaient au commencement du XIXe siècle des vitraux armoriés qui, avec d'autres décorations intérieures, disparurent, sans doute pour aller enrichir les collections privées de l'Angleterre ou de la Russie. Malgré le mouvement romantique, les curieux français se laissèrent distancer par les amateurs étrangers ; ainsi, pendant la courte accalmie de la paix d'Amiens, les Anglais qui envahirent en grand nombre la France s'amusèrent fort à contempler

(1) III, pp. 273, et s. L'auteur commet une légère erreur géographique en situant en Bourgogne l'église de Saint-Florentin.



Cl. de Dijon et de la Côte-d'Or en 1912

HOTEL CHAMBELLAN

D'APRÈS LA LITHOGRAPHIE DE « DIJON, SES MONUMENTS », PAR TAYLOR

les ruines accumulées par nous pour rien, pour le plaisir, et firent de bons coups à nos dépens.

La cour de l'hôtel Chambellan est reproduite en lithographie dans le tome I[er] du *Voyage pittoresque en Bourgogne*, Dijon 1833; dans le *Dijon ancien et moderne*, de Maillard de Chambure, Dijon 1840 ; dans *Dijon, ses monuments*, par le baron J. Taylor, 1864; ce dernier ouvrage contient également des relevés et plans formant une monographie à peu près complète de l'hôtel. Toutefois une étude vraiment archéologique et conforme aux exigences de l'érudition moderne est encore à faire.

Les bâtiments sont en bon état et les fortunes diverses qu'a subies le logis — pendant longtemps il fut un magasin d'objets en fer et fonte — ont laissé intacts le bel appareil de la structure, les profils très ressentis et le décor ; tout ici, tracé et exécution, est excellent. Il serait cependant téméraire d'égaler l'hôtel Chambellan à la demeure que se sont élevée à Paris les riches et puissants abbés de Cluny, mais ce sont deux morceaux de la même famille. Un hangar qui encombre une partie du préau, n'intéresse pas les maçonneries auxquelles il est seulement appuyé, et disparaîtra sans laisser de trace.

Immémorialement l'hôtel Chambellan est connu sous le nom d' « Hôtel des Ambassadeurs d'Angleterre », et on prétend que là logèrent les envoyés chargés par Henri V de négocier le traité de Troyes — 21 mai 1420 — avec le duc de Bourgogne. Ce n'est pas le lieu d'examiner la part, trop grande sans doute, que prit Philippe le Bon à ce funeste traité (1), un des plus honteux de notre histoire. Le ressentiment du crime commis le 10 septembre 1419 au pont de Montereau peut expliquer, non justifier, pas même excuser une telle trahison d'un prince français contre la France. Rappelons cependant, pour tout dire, que le forfait eut des complices, que le Parlement de Paris, l'Université, la Chambre des Comptes, d'autres encore, approuvèrent les préliminaires qui allaient aboutir au traité juré en l'église Saint-Jean de Troyes. Mais rien ne fut négocié à Dijon où ne vint même

(1) Funeste du reste à l'Angleterre autant qu'à la France, puisqu'elle engagea la première dans cette folie d'un empire continental, que, après de longs succès, elle finit par payer cher.

pas le duc ; d'ailleurs l'hôtel Chambellan est postérieur d'un bon demi-siècle à 1420.

On a dit alors que là furent logés les envoyés qui traitèrent en 1423 du mariage d'Anne de Bourgogne, fille de Jean sans Peur, avec Jean de Lancastre, duc de Bedford, frère de Henri V, régent des royaumes d'Angleterre et de France pendant la minorité de Henri VI. Le mariage se fit sans doute à Dijon où résidait souvent Marguerite de Bavière. Elle n'était pas belle, la nouvelle duchesse de Bedford, et les Dijonnais nés moqueurs disaient des filles de Jean sans Peur qu'elles ressemblaient à « des chouettes ». Bien entendu, la figure gisante en marbre exécutée vers 1435 (1) par un imagier au nom flamand, Guillaume Veluten, ne dit rien de cela (2). Mais c'est encore la même objection, l'hôtel n'existait pas en 1423.

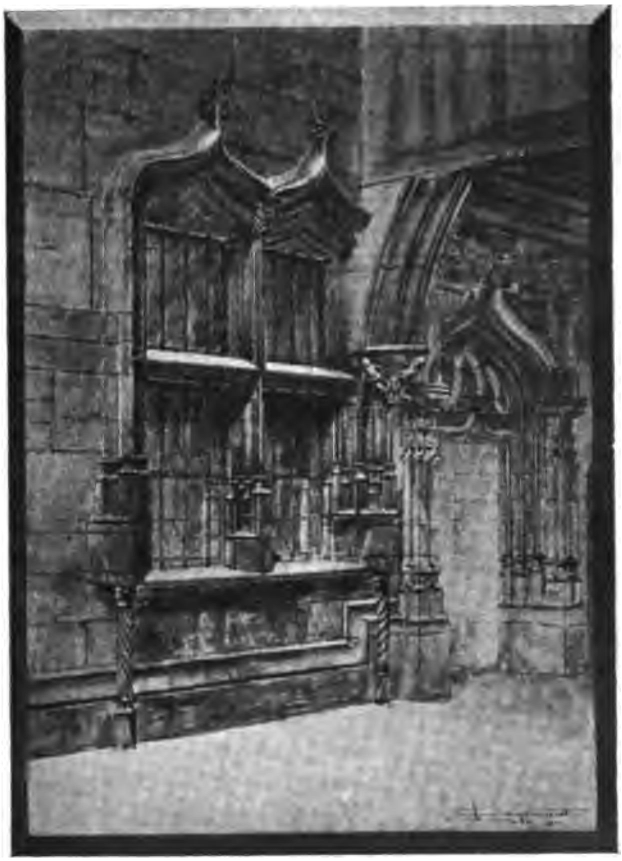
J'ai risqué une explication que je donne une fois de plus telle quelle : en 1533, François Ier passa plusieurs semaines à Dijon et se divertit surtout à chasser dans les grandes forêts giboyeuses du domaine royal. Il était suivi d'une cour nombreuse et des ambassadeurs des souverains avec qui, par fortune, la France n'était pas en guerre ; entre la paix de Cambrai ou des Dames, 5 août 1529 et la reprise des hostilités en 1535, il y eut, en effet, une accalmie qui rendit quelque force à l'Europe épuisée. Or, le roi avait dans tout le royaume droit de gîte pour lui et sa suite ; l'ambassadeur de Henri VIII eut-il son logement assigné à l'hôtel Chambellan ? C'est possible, mais nous n'en savons rien. C'est peut-être le même vague souvenir qui fait donner le nom d'Hôtel des Ambassadeurs d'Espagne au logis qui, dans la même rue, porte les nos 54 et 56, la maison aux échauguettes, dont il a été parlé plus haut.

Bien qu'enveloppé de toutes parts d'une gangue de maisons modernes, l'Hôtel Chambellan est bien connu des étrangers, même des Dijonnais et a toujours été une des attractions monumentales du vieux

(1) Anne de Bourgogne mourut âgée de 28 ans, à Paris, en novembre 1432.

(2) La statue a passé de l'église des Célestins de Paris au musée du Louvre ; nous en avons un moulage au musée de Dijon. Les restes de la duchesse ont été transférés à Saint-Bénigne de Dijon en 1853.

Dijon. Ils ne l'ignorent pas non plus, les antiquaires, les pourvoyeurs néfastes qui dépouillent la France au profit de l'Amérique. Autrefois les œuvres d'art meubles étaient seules en péril et c'est par des cargaisons à alourdir les transatlantiques, que s'expédiaient les produits



divers, statues médiévales et autres, tableaux, fragments sculptés, du passé artistique français. Mais les milliardaires de New-York et de Chicago s'en prennent maintenant aux monuments eux-mêmes, de combien peu s'est-il fallu que le château d'Azay-le-Rideau, une des perles de la Renaissance dans la vallée de la Loire, ne fût démonté et que les pierres soigneusement numérotées n'allassent, réédifiées, faire

fabrique dans un parc des bords de l'Hudson? On a sauvé pour le toujours des choses humaines le château d'Azay en le faisant propriété nationale ; mais à Dijon les vandales patentés visaient depuis longtemps l'hôtel Chambellan et déjà, malgrés les baux en cours, les propositions les plus séduisantes avaient été faites au propriétaire.

Heureusement l'excellente municipalité que s'est donnée Dijon en 1908 et qu'elle a su conserver en 1912, connaissait le péril et veillait. Après l'échauguette Renaissance de la rue Vannerie, la maison Pouffier ou des « Cariatides », le petit château de la Colombière complément nécessaire de la perspective historique du parc créé par les Condé, elle vient, avec le concours de l'État qui prend à sa charge la moitié de la dépense, d'acheter l'hôtel Chambellan soustrait désormais à toutes les convoitises et sacré immuablement monument historique. Reste, il est vrai, à faire la conquête de la chapelle, cette annexe obligée de l'habitation elle-même ; espérons que l'œuvre sera prochainement complète et qu'aboutiront les négociations pendantes. C'est le désir de la municipalité comme de tous ceux, et ils sont légion, qui s'intéressent à la beauté historique et monumentale de notre ville ; beauté qu'ils mettent non dans les boulevards et les quartiers neufs, dont personne ne conteste l'utilité, mais que l'on rencontre partout, tandis que, sans compter l'imagerie incomparable de la Chartreuse, nos églises et nos maisons ornées sont bien à nous, rien qu'à nous.

Henri Chabeuf.

LE GÉNÉRAL BARON JACQUEMARD

(1771-1835)[1]

Le général baron Jacquemard était né à Arc-sur-Tille (Côte-d'Or), le 10 février 1771, comme en fait foi son extrait de baptême.

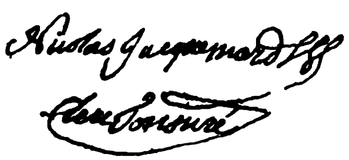
« Nicolas, fils de Pierre-François Jacquemard, marchand fermier d'Arc-sur-Tille et de Marie-Anne Montenot, sa femme, né le 10 février 1771, fut baptisé le même jour par Me Sébastien-Henry Bizot, curé dudit lieu soussigné, eut pour parrain Me Nicolas Terguet, prêtre, vicaire dudit lieu soussigné, marraine Marie-Anne Jacquemard, fille dudit sieur Pierre-François Jacquemard, qui déclare ne sçavoir signer, en présence de Germain Thibaut, recteur d'école audit lieu soussigné. Signé : N. Terguet, G. Thibaud, Bizot, curé. »

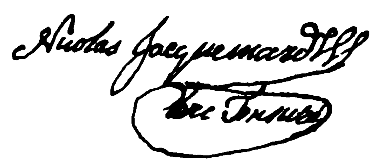
Le père de Jacquemard, Pierre-François Jacquemard, était originaire de Greucourt en Franche-Comté. Il vint se fixer à Arc-sur-Tille et y épousa Marie-Anne Montenot, fille du régisseur des revenus du marquisat. Il devint bientôt fermier principal de la terre d'Arc-sur-Tille et fut en même temps marchand. Ce sont les deux qualités que lui donnent les états religieux de la paroisse d'Arc-sur-Tille, soit par suite de ses assistances assez fréquentes aux cérémonies de baptêmes, mariages ou enterrements, soit à l'occasion des baptêmes de ses quinze enfants. Il est un des notables du village, un bourgeois, comme on

(1) Cette notice est tirée des documents du ministère de la guerre, dossier 1657.

disait alors. Ses enfants reçurent une certaine instruction : l'aîné Celse Jacquemard devait être plus tard l'un des administrateurs du département de la Côte-d'Or.

Nicolas fut le septième de cette nombreuse famille. Il se destina de bonne heure au sacerdoce, et son parrain, l'abbé Terguet, devenu curé d'Arc-sur-Tille, lui fit commencer ses études. La tradition veut que le jeune Jacquemard soit entré au séminaire de Dijon et qu'un dimanche il se soit subitement levé de son siège à la cathédrale et ait descendu la nef pour aller s'engager aux armées qui défendaient la frontière. Il est certain qu'il fut tonsuré en 1787, car M. Terguet a écrit à la marge de son acte de baptême : *a pris la tonsure en 1787*, et lui-même signe à plusieurs reprises dans les états religieux de la paroisse pendant les vacances de 1787, 1788 et 1789 : *Nicolas Jacquemard, clerc tonsuré.*





Quoi qu'il en soit, il entra au service à 21 ans au 1er bataillon des volontaires de la Côte-d'Or, le 27 août 1791. Il était sergent le 26 septembre 1792 ; sergent-major, le 16 août 1793 ; sous-lieutenant le 16 octobre 1793 ; aide-de-camp du général Delaborde le 16 brumaire an IV ; lieutenant, le 16 brumaire an V ; capitaine, le 16 floréal an VI ; chef de bataillon, le 12 fructidor an VII ; breveté adjoint-chef de bataillon aux armées de réserve en Italie, dans la division de cavalerie commandée par Kellermann, en floréal an VIII ; chef de bataillon à la suite de ce corps le 20 juillet 1808 ; major du 24e de ligne le 6 septembre 1808 ; colonel du 43e de ligne, le 12 janvier 1813 ; colonel de la garde du 5e régiment de voltigeurs le 8 avril 1813 ; enfin général de brigade, le 15 mars 1814.

Il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur en l'an XII ;

officier, le 19 avril 1807 ; commandeur, le 14 septembre 1813, et baron de l'Empire le 16 août 1813.

Sa carrière avait donc été brillante et rapide. Il avait combattu du 21 avril 1792 au 21 mai 1801 dans les armées du Nord, des Alpes, du Rhin et en Italie ; l'an XIII, il était sur la flottille de Boulogne ; en vendémiaire an XIV, il passait à la Grande Armée, puis de 1805 à 1813, il combattait en Espagne et prenait enfin part à la campagne de France.

Nous avons peu de détails sur ses services. Il a assisté aux batailles d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, au siège de Dantzick, a reçu deux coups de feu le 29 septembre 1793 au siège de Lyon, le premier à la tête, le second à la jambe droite, et, à la bataille d'Eylau, il a eu plusieurs blessures d'armes blanches. On peut dire qu'il avait traversé toutes les batailles de la Révolution et de l'Empire sans recevoir de blessures sérieuses. Cependant nous lisons cette note dans ses états de services : « Le 29 septembre 1793, étant à la tête de la première compagnie du premier bataillon de la Côte-d'Or, il s'élança seul sur une pièce de campagne qui balayait la rue Saint-Just par où passait la colonne chargée d'enlever la redoute à la porte de ce nom (ville de Lyon), s'en empara et fut blessé grièvement. »

Jusqu'en 1814, Jacquemard eut, on peut le dire, la vie facile. Il était brave : ses états de services en font foi. Aussi son avancement se fit-il régulièrement.

Le 4 floréal an III, il avait quitté le service du général Delaborde et avait été employé aux armées de réserve et d'Italie en qualité d'adjoint détaché de la division de cavalerie. Il fut alors destiné à l'armée d'Italie, mais le ministre de la guerre ne put lui envoyer sa commission, faute de pièces constatant ses services. Jacquemard dut demander un congé pour se rendre à Paris ; muni de tous ses papiers parfaitement en règle, il put enfin recevoir sa commission.

En l'an X, il eut un ennui du même genre. Il avait alors dix ans de services et il était sans emploi. Le 28 brumaire, il écrivait de Pontailler-sur-Saône au ministre pour se plaindre de rester, à 30 ans, sans emploi.

Ce sont les deux seuls petits déboires qu'il ait eus dans la

première partie de sa carrière, mais déboires bien passagers, car il obtint vite justice. Il ne devait pas en être de même à partir de la première Restauration.

Le 20 août 1814, il avait réclamé le traitement extraordinaire accordé aux officiers supérieurs par décret du 21 janvier 1811. Pendant son service en Espagne comme major et colonel, il n'avait pas touché ce traitement ; sa réclamation était appuyée sur des pièces formelles ; on y fit droit.

Mis en disponibilité après la chute de l'Empire, il écrivit au ministre le 7 septembre 1814 pour prévenir qu'il se retirait à Dijon et qu'il se tenait à sa disposition. Il déclarait ne vouloir recourir à aucune protection : ses services et ses principes bien connus devaient suffire. « Aussi m'abstiendrai-je, disait-il, de mendier des certificats et la protection d'hommes puissants, chose qui me répugne et je me borne à protester de mon dévouement absolu à mon souverain et à sa dynastie que je suis prêt à servir de tous mes moyens. »

Cependant, sur sa demande, il avait été nommé chevalier de Saint-Louis et il avait été reçu à cette dignité par le duc de Berry le 24 juillet 1814.

A la nouvelle du débarquement de l'Empereur à Fréjus, le gouvernement se décida à donner du service à Jacquemard. Un ordre du ministre de la guerre du 19 mars 1815 l'invite à se rendre à Châlons-sur-Marne pour y être employé près de la division d'infanterie de cette place. Cet ordre ne lui parvint pas : Jacquemard était parti et l'ordre fut renvoyé au ministère.

Qu'était devenu Jacquemard et quelles étaient ses intentions ? Il est assez difficile de le dire. Il semble pourtant qu'il était tout d'abord décidé à rester fidèle à la royauté. Nous en avons pour garant la lettre suivante que Gonnon, ex-commissaire pour le roi dans les départements de l'Est, écrit le 9 novembre 1815 au maréchal Clarke, duc de Feltre, ministre de la guerre :

« Monseigneur, Votre Excellence, par sa lettre du 24 octobre dernier, m'ayant témoigné le désir de récompenser les braves militaires qui se sont distingués dans les dernières circonstances en servant la cause du roi, quoique restés en France pendant l'absence de Sa Majesté,

je crois qu'il est de mon devoir de lui donner des renseignements sur la conduite de M. le baron Jacquemard, actuellement commandant Lyon.

« M. Jacquemard étoit dans l'intention de suivre le Roi à Gand; il se rendoit à cet effet à Paris, mais à Troyes, il apprit que Sa Majesté avait licencié sa garde. Il m'écrivit ses doléances sur l'événement qui ramenoit en France un homme qu'il avoit toujours détesté; il me fit le tableau succinct des malheurs que ce retour alloit appeler sur notre patrie et me témoigna le désir qu'il avoit de passer en Suisse.

« J'étois en relations avec le ministre de Sa Majesté Louis XVIII et M. de Krudener, ministre plénipotentiaire de l'empereur Alexandre près la diète helvétique; ces ministres, dans leurs instructions, m'avoient chargé d'engager les chefs de corps de rester à leur poste, afin de faciliter les mouvemens qui s'organisoient dans l'intérieur et éviter que le pouvoir tombât dans les mains de gens qui auroient compromis la vie et la fortune des citoyens. J'avois les ordres particuliers de ces ministres pour M. Jacquemard, le général Gossard, le général Petit-Pierre, le colonel Treuille de Beaulieu, et le major Ponteny. Je m'ouvris à Jacquemard, mon ami d'enfance, et dont les sentimens pour Bonaparte m'étoient connus; il prit les engagemens que désiroit M. le comte Auguste de Talleyrand et les félicitations des autorités premières du département du Puy-de-Dôme, ainsi que du baron d'Aubier, premier gentilhomme ordinaire du roi, adressées à M. Jacquemard et dont copies sont incluses, prouvent la noble conduite de ce général.

« Il est flatteur pour moi de rendre justice à un homme d'honneur et je compterai au nombre de mes jours heureux celui où j'aurai pu contribuer à éclairer la religion d'un ministre justement considéré comme la colonne la plus solide de la monarchie et avoir coopéré à repousser les traits que la basse calomnie et l'espoir d'intrigue voudroient diriger contre M. Jacquemard.

« Je suis, etc...

GONNON.

A cette lettre de Gonnon, sont jointes, dans le dossier, une lettre du baron d'Aubier et une lettre de Talleyrand.

Le baron d'Aubier, le 1er juillet 1815, remercie Jacquemard de ses procédés à son égard, d'autant qu'il avait tout à craindre du prince d'Eckmühl, ayant eu des démêlés avec lui à l'occasion de ses écarts contre la reine de Prusse. Il a dit à Sa Majesté ce que Jacquemard avait fait pour lui à Clermont, en le faisant passer à Lyon sous la surveillance de la haute police, quoiqu'il lui eût été dénoncé par des personnes en qui Jacquemard aurait pu avoir confiance.

Talleyrand, de son côté, écrit de Zurich à Jacquemard le 22 juin 1815 :

« M. le général Jacquemard, commandant le département de la Corrèze à Clermont.

» Au nom du roi. Sa Majesté persuadée que M. le général Jacquemard n'est point du nombre de ces hommes perfides qui se sont couverts d'infamie par la plus noire trahison et convaincue que M. le général Jacquemard n'a fait que céder à la force des événements dans l'intention de lui être utile aussitôt que les circonstances le permettront, attend de la fidélité de M. le général que, dès que la lutte qui va s'engager commencera, il prendra et fera prendre aux troupes qui sont sous son commandement la cocarde blanche et qu'il se rangera ainsi que sa troupe avec armes et bagages sous l'étendard royal..... TALLEYRAND. »

D'après ces lettres et d'autres que nous citerons ou analyserons plus loin, nous pensons que les choses se passèrent comme nous allons le dire.

Jacquemard, comme beaucoup d'autres, fut surpris par le débarquement inattendu de l'empereur à Fréjus. Ancien soldat de la république, appartenant à une famille qui avait montré des sentiments républicains, il se trouva placé entre ses anciennes convictions, puis ses habitudes d'obéissance et aussi de reconnaissance à l'empereur. Tout d'abord, il songea pourtant à offrir ses services au roi et il quitta Dijon dans cette intention : il se rendait à Troyes au quartier général de la 18e division. Là, il apprit la fuite du roi et la marche victorieuse

de l'empereur. Il trouva aussi à Troyes son ami et compatriote le général Heudelet qui commandait la 18e division. Il dut se laisser facilement gagner à la cause de l'empereur et accompagna le général Heudelet à Paris. Le 15 avril, on le nomma au commandement du Puy-de-Dôme où il se rendit.

N'a-t-il pas eu d'arrière-pensée ? N'a-t-il pas essayé de se ménager des sympathies dans les deux camps ? Cela pourrait être, mais il nous faudrait posséder d'autres documents pour en décider.

Quoi qu'il en soit, il montra, dans son commandement du Puy-de-Dôme, au milieu de circonstances difficiles, du sang-froid et de l'habileté. L'empereur avait de nouveau abdiqué le 23 juin ; on sait les troubles violents qui éclatèrent, surtout dans le midi de la France, à la suite de cette abdication. Clermont en eut sa part : des émeutes s'y produisirent les 18, 19, 24 et 25 juillet, et la ville dut à l'habileté et à l'énergie de Jacquemard de ne pas voir éclater la guerre civile dans ses murs. Aussi les habitants de Clermont lui en furent-ils très reconnaissants et le conseil général lui envoya cette adresse :

« Général, organes de nos concitoyens, nous vous prions d'agréer l'hommage de la reconnaissance des habitants de Clermont.

« Un orage a passé sur nos têtes et vous l'avez dissipé. C'est à la sagesse et à l'énergie des mesures que vous avez prises, à la parfaite intelligence qui a régné entre vous et les autorités que nous devons l'avantage d'avoir évité les dangers d'une guerre civile.

« Général, vous ne commandiez que depuis quelques mois ce département et déjà tout le monde rendait justice à votre sagesse et à votre modération. Aujourd'hui nous devons tout à votre courageux dévouement, et de même que votre action vigilante a été utile à tous, de même la reconnaissance est universelle, mais ceux-là sentent surtout plus vivement les services que vous avez rendus à la ville de Clermont, qui, amis du Roi, amis de l'ordre et de la paix, ont toujours désiré épargner à leur souverain le chagrin de voir cette ville en proie aux dissentiments civils et aux suites de la rébellion. »

(A suivre). Noël GARNIER.

VICTOR HUGUENIN



ODETTE ET CHARLES VI

MUSÉE DE DOLE

LA PETITE REINE EN BOURGOGNE

> — Charles est-il bien ainsi ? dit Odette.
> Le Roi lève les yeux sur elle avec une ineffable expression de reconnaissance
> — Oh ! oui, dit-il, Charles est bien... bien... bien.
> — Alors, Charles peut dormir et Odette veillera près de lui pour que le chien noir n'entre pas...
>
> A. D. (1)

Le chien noir, c'est l'obsession, le cauchemar de l'infortuné Charles VI, c'est le monstre qui l'étouffe et le refroidit chaque nuit, tandis qu'aux fruits des arbres qu'il voit en songe poussent des ailes mouvantes de chauves-souris et que du feuillage tombe goutte à goutte une rosée glaciale qui raidit les membres du pauvre roi.

Et la gentille Odette, touchante victime offerte à l'insensé par la reine Isabeau, a su dès l'abord calmer les terreurs de Charles et lui procurer entre ses bras un sommeil paisible.

Voilà ce que le bon Dumas nous conte. Or, si le romancier plie trop souvent l'histoire à sa fantaisie, s'il brode volontiers au petit bonheur sur un thème connu, sans grand souci de littérature, on ne

(1) Alexandre Dumas père, *Isabelle de Bavière*. Ce dialogue est inscrit sur le socle du groupe de Victor Huguenin.

peut nier qu'il a mis dans cette scène un attrait de vraisemblance, un charme poétique bien digne de séduire le maître sculpteur dolois Victor Huguenin.

Voyez comme l'artiste romantique s'est complu à modeler dans la dureté du marbre le corps juvénile et souple de la jeune fille dont le visage reflète à la fois l'amour et la sollicitude maternelle.

Cependant, le maître devait-il, pour se ménager un contraste, faire du roi de France un vieillard décrépit, une ruine ? Charles VI était un des plus beaux hommes de sa cour, jeune encore lorsque la folie vint troubler sa raison, assez séduisant même pour que la pauvre Odette, après avoir chassé, par sa douceur et sa beauté, les papillons noirs qui hantaient le malade, s'éprit elle-même du roi au point de lui donner tout son amour,... amour mêlé, en vérité, de cette pitié et de cette tendresse maternelle que Victor Huguenin a si bien exprimées.

Au demeurant, son œuvre d'un beau fini d'exécution, eut au salon de 1839 un véritable succès, comme aussi plus tard à l'exposition universelle de 1900 où la critique en fit l'éloge. Et si pareil sujet devait inspirer un artiste, il revenait de droit à un Comtois.

D'après un manuscrit de Juvénal des Ursins, on avait cru comprendre qu'Odette ou Oudinette de Champdivers, appelée aussi la *Petite Reine*, était la fille d'un simple marchand de chevaux : « Quœdam pulcherrima, delectabilis et placens juvenis, filia cujusdam mercatoris equorum... et ipsa vocabatur palam et publice Parva Regina... » Mais Juvénal des Ursins avait reproduit seulement d'une manière fautive le texte primitif du *Religieux de Saint-Denis* qui porte non point *mercator*, marchand, mais *marescallus equorum*, écuyer d'écurie.

Telle était en effet la fonction d'Odin de Champdivers, en 1388, à la cour de France, tandis que son fils Odinet, le frère d'Odette, suivait, en 1394, le duc de Bourgogne en Bretagne.

Les Champdivers tiraient origine du Comté de Bourgogne et leur seigneurie se trouvait entre Dole et Saint-Jean-de-Losne.

Cela nous explique la prédilection de Victor Huguenin pour la *Petite Reine* et l'heureuse inspiration qu'eut l'État d'offrir l'œuvre du sculpteur au musée de sa ville natale.

L'existence d'Odette de Champdivers tient en quelques lignes dans l'histoire officielle. Placée auprès de Charles VI, probablement sur les instances du duc de Bourgogne après l'assassinat du duc d'Orléans, la jeune fille fut à la fois la gardienne, la consolatrice et le médecin du roi. Et tandis que Charles, abandonné des siens, était en proie aux fureurs de ses crises, une parole, une caresse de la *Petite Reine* suffisait pour le calmer.

Ainsi s'écoulèrent pour Odette auprès du pauvre fou des jours tristes et monotones qui virent éclore pourtant ce singulier amour d'où naquit, en 1408, Marguerite de Valois.

Charles VI, disent certains historiens, fit à Odette plusieurs dons, parmi lesquels se trouvaient les manoirs de Bagnolet et de Créteil ainsi que le péage de Saint-Jean-de-Losne.

D'autres affirment que la *Petite Reine*, oublieuse d'elle-même, montra, au contraire de tant d'autres, un merveilleux désintéressement, au point, disent-ils, qu'après avoir veillé le roi sur son lit d'agonie pendant 37 heures sans être reconnue par lui, congédiée, en tout cas, après sa mort, elle se trouva, avec sa fille, dans une situation précaire.

C'est alors, d'ailleurs, que l'histoire avait perdu sa trace, jusqu'à ce que certains documents des archives de Bourgogne relevés à l'inventaire de Peincedé et produits, en 1852 par M. Lavirotte, eussent signalé la présence assez énigmatique de la *Petite Reine* en Bourgogne vers 1424.

Il en résulte avant tout qu'Odette, après s'être retirée dans le fief paternel de Champdivers près de Saint-Jean-de-Losne, fut obligée, pour vivre, de faire appel à la générosité du duc de Bourgogne. Celui-ci lui fit parvenir à différentes reprises quelques subsides inscrits aux comptes du receveur général Jehan Fraignot.

Au fait, à cette époque néfaste où la Bourgogne s'était dressée contre la France, une exilée de la cour avait droit à la sollicitude du duc Philippe, surtout si l'on envisage qu'Odette avait été sans doute présentée jadis à la reine Isabeau par feu le duc Jean sans Peur.

Cependant, les subsides du receveur Fraignot n'étaient pas considérables et la *Petite Reine* se plaignait amèrement de son indigence.

Enfin, malgré tout, sa pensée volait vers la France, vers ce Dauphin auquel on déniait toujours le titre de roi, ce Dauphin qu'elle affectionnait quand même et contre lequel s'ourdissaient autour d'elle les trames d'un vaste complot. De lui Odette espérait vaguement obtenir un jour l'aide et l'appui dont elle avait besoin pour sa fille.

Et c'est ainsi que nous la trouvons, en cette année 1424, mêlée à une intrigue politique quelque peu romanesque, mais dont les moindres détails nous sont garantis par les interrogatoires conservés aux archives départementales de la Côte-d'Or (1). Voici le récit de l'aventure. C'est un de ces épisodes encore palpitants de vie qui nous transportent, à cinq cents ans de distance, au milieu des Bourguignons d'autrefois.

***

Tout au sommet du mont Beuvray, qui domine de sa masse imposante les collines boisées du Morvan, s'élevait, au xve siècle, un couvent de cordeliers. Il n'en reste aujourd'hui que des ruines informes cachées sous des ronces dans la pâture *du Couvent*, en haut de la Côme Chaudron.

Aux alentours, les fouilles des archéologues autunois ont exhumé, depuis cinquante ans, les vestiges de cette fameuse Bibracte qui défendit vainement contre César l'indépendance des Éduens.

Certes, le moutier du Beuvray, si l'on en juge par ses restes et par la pénurie de souvenirs qu'il a laissés, n'avait pas une grande importance. Quelques frères mineurs de l'ordre de Saint-François y vivaient dans la retraite au retour de leurs pérégrinations périodiques.

Vêtus de gros drap gris avec un petit capuce, un chaperon et un manteau de même étoffe, ils chaussaient la sandale et portaient autour des reins la corde à trois nœuds. Fidèles à la *petite observance* ils acceptaient seulement la charité que l'on fait aux mendiants.

(1) B 11890.

A l'époque de notre récit, c'est à dire vers la fin de l'année 1423 (1), se trouvait parmi les cordeliers du Beuvray un religieux natif du Donjon en Bourbonnais, et que l'on nommait frère Estienne Charlot.

Avant de ceindre la corde, Estienne était demeuré quelque temps, dans son pays natal, au service de Messire Vauthier de Montagu, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

Pris soudain d'une vocation pour le moins singulière, il était entré au couvent, mais l'avait quitté bientôt afin de suivre un capitaine de gens d'armes nommé Jehan de Fribourg, d'assez triste renommée parmi les paysans qu'il détroussait. Se prétendant derechef touché par la grâce, Charlot demanda, quelque temps après, sa réintégration au couvent du Beuvray. Il lui fallut s'adresser à l'évêque d'Autun et payer une composition de 15 francs à titre d'amende ; mais enfin, il gagna sa cause et reprit le froc.

Comme on s'en doute bien, la grâce divine était pour fort peu dans les variations d'Estienne Charlot, mais la liberté de circulation que lui donnait son habit religieux, la confiance et l'ascendant moral qu'il inspirait grâce à lui, servaient admirablement ses desseins. Charlot n'était en somme qu'un espion au service du Dauphin.

Hélas ! Charles VII voyait, de jour en jour, décroître son autorité, se resserrer les limites de son petit royaume. L'héritier d'Angleterre que l'infâme Isabeau, dépouillant ainsi son propre fils, avait investi d'un droit sacrilège, trouvait un allié naturel dans le duc de Bourgogne, toujours hanté par l'idée que la mort de son père n'était point vengée.

Charles, cependant, luttait avec courage, et se proposait d'atteindre l'Anglais en attaquant son allié au cœur de la Bourgogne.

Mais les faibles ressources du Dauphin lui imposaient une extrême prudence. Il se renseignait sur les forces militaires de l'ennemi, sur la résistance éventuelle des villes et des châteaux, sur l'esprit des habitants et la disposition des seigneurs. Nombre d'émissaires

(1) Nous rappelons que l'année commençait alors à Pâques.

soudoyés par lui parcouraient la Bourgogne ; et l'on conçoit quels services pouvait lui rendre frère Estienne Charlot.

Plusieurs fois déjà, mendiant de porte en porte, le cordelier avait recueilli de précieux renseignements. Il s'était même assuré des complices et devait se rendre, le samedi saint, au château de Monestoy (près de Pierrefitte outre Loire), dont le seigneur, gagné à la cause de Charles VII, consentirait à revêtir aussi l'habit de cordelier, pour s'introduire, avec frère Estienne, dans les villes de Bourgogne.

Toutefois, ce que désirait avant tout notre espion, c'était visiter Dijon et le nord de la province. Pour dérouter les soupçons, il saisit un louable prétexte.

Depuis longtemps déjà on était, au Beuvray, sans nouvelles du *custode* de l'ordre, sorte de provincial des cordeliers. Comme frère Guy Gaillard, supérieur du couvent, déplorait le long abandon où ce *custode* laissait ses religieux, frère Estienne Charlot offrit de partir à sa recherche dans le pays de Langres où il comptait, disait-il, le joindre.

La proposition fut acceptée, et, malgré les rigueurs de l'hiver, l'espion se mit en route sous le couvert de la mission dont on l'avait chargé. Vivant d'aumônes, couchant dans les châteaux, prodiguant à tout venant les secours de son ministère, ouvrant surtout l'oreille aux propos qu'il savait provoquer, frère Estienne Charlot parvint à Dijon au commencement du carême.

Dijon offrait alors un aspect des plus pittoresques avec ses ruelles enchevêtrées, ses maisons à pignons aigus et encorbellements, ses *étaux* chargés de marchandises, ses croix de carrefours, ses cimetières, ses ruisseaux porteurs d'immondices et actionnant les moulins des faubourgs.

A l'angle formé par la rencontre de la rue *derrière Notre-Dame* et de la rue *de la Verrerie*, précisément dans cette maison qui aujourd'hui encore, malgré ses restaurations et ses remaniements, conserve son cachet médiéval, Maître Nicolas de Saint-Usage, tenait à la satisfaction de tous l'hôtellerie de la *Croix de Fer*.

L'enseigne pieuse qui se balançait devant sa porte inspirait confiance et lui attirait une clientèle de tout repos.

Or, tandis que frère Charlot s'acheminait sur Dijon à petites étapes, Odette de Champdivers était à bout de ressources et, pour exposer sans doute une fois de plus au duc de Bourgogne sa triste situation, s'était, elle aussi, décidée à partir pour Dijon en compagnie



Arrivée de la petite Reine à Dijon

de sa fille Marguerite, de Jehan Trestelet, son écuyer et de Catherine, sa servante.

Ils descendirent à l'hôtellerie de la *Croix de Fer*. A peine installée, Odette aperçut par la fenêtre un cordelier qui passait dans la rue, l'œil aux aguets, le nez au vent.

C'était frère Estienne Charlot.

Vit-elle, comme on a voulu le prétendre sans preuve, un signe de reconnaissance ?

S'imagina-t-elle plutôt, comme elle le dit dans la suite, que ce cordelier était un de ceux qui fréquentaient sœur Colette, cette Clarisse d'une si grande sainteté qui poursuivait la réforme des Francis-

cains ?... Toujours est-il que la *Petite Reine* dépêcha son écuyer Trestelet près de frère Charlot et le manda à l'hôtel.

Odette reçut le religieux dans sa chambre, en présence de sa fille et de sa servante Catherine. Elle entretint d'abord frère Estienne de sœur Colette puis manifesta le désir de se confesser, disant que Marguerite en ferait autant.

Le cordelier, assez perplexe, s'excusa, objectant qu'il devait sans aucun délai s'acquitter de sa mission ; mais, comme Odette s'était fait connaître, l'espion flairant une bonne aubaine, lui promit qu'à son retour de Langres il s'arrêterait à Dijon pour l'entendre.

Le religieux partit donc. Que fit-il à Langres ? On ne sait, mais il revint à Dijon quelques jours plus tard, sans qu'il parût avoir retrouvé son *custode*.

Cette fois, c'est en l'église Notre-Dame que la *Petite Reine* lui donna rendez-vous.

Il s'assit sur un siège, la fit agenouiller devant lui, et « dire le Benedicite » (sic). Puis il la confessa. Peu à peu, Odette en vint à des confidences qu'elle n'était pas tenue de faire. Tout aussitôt, frère Charlot la poussa plus avant dans la voie des aveux.

— N'avez-vous, lui dit-il, de rancune contre quiconque ?

Et comme elle se plaignait de l'abandon où on la laissait près de Saint-Jean-de-Losne, le cordelier lui demanda si personne ne s'occupait d'elle.

— J'ai vu naguère, lui répondit-elle, Messire Jehan Lieutaud, conseiller de Mgr le Duc et lieutenant du bailli de Chalon qui m'a proposé de me présenter à Messire de Salisbury lorsqu'il passera à Chalon, promettant qu'il me ferait prévenir. Mais comment voulez-vous que je voyage, dis-je à Messire Lieutaud, puisque je n'ai pas d'argent ?

— Ne faites-vous pas erreur ? interrompit frère Estienne ; se peut-il que le comte de Salisbury vienne à Chalon ?

— Oui, à Dijon et à Chalon, dit Odette ; il doit s'y arrêter au passage, car, ajouta-t-elle en baissant le ton, il va mener ses Anglais à Lyon. L'archevêque avec plusieurs notables lui livreront la ville et tous ceux qui tiennent pour le Dauphin seront massacrés.

Le cordelier sursauta.

— En êtes-vous bien sûre ? s'exclama-t-il.

— Messire Lieutaud me l'a certifié, et son frère est du complot.

— Or ça, ma fille, aimez-vous mieux les Bourguignons ou les Armignacs ?

— Les Bourguignons m'ont donné asile, je ne puis l'oublier ; mais Mgr le duc Philippe ne m'a point trop en grâce, et si je ne puis obtenir provision pour ma fille et pour moi, il faudra que j'avise à me comporter différemment.

— Pourquoi n'iriez-vous point trouver Mmes de Bourbon et de Nevers ? Assurément elles vous feraient du bien, mais il faudrait, sans rien cacher, leur dévoiler tout ce qui se trame contre le Dauphin. C'est un cas de conscience, autrement, le sang répandu à Lyon retomberait sur vous.

— Ah ! Dieu ! n'est-ce point assez d'avoir perdu tout mon bien et celui de ma fille, pour perdre encore mon âme ? Allez, mon Père, et s'il le faut, révélez à Mme de Bourbon, à Mgr le Dauphin, à qui vous pourrez, ce que je viens de vous dire, mais que Dieu me protège et qu'il vous assiste.

Le temps pressait ; frère Charlot promit à la *Petite Reine* de la revoir à Chalon pour lui faire connaître les résultats de son entrevue. Puis il reprit en toute hâte le chemin du couvent.

Il rendit à frère Guy Gaillard un compte plus ou moins fantaisiste de son voyage; mais quel nouveau prétexte alléguer pour repartir ? Sœur Colette dont lui avait parlé la *Petite Reine* fut aussitôt mise à contribution.

Ne disait-on pas que par l'édification de sa vie, par la sûreté de son jugement, elle avait déjà réformé plus de 300 maisons de Sainte-Claire et de Saint-François ? N'affirmait-on point qu'à Dole en Comté, saint Jean l'Évangéliste, quelques années auparavant, était apparu aux religieux qui ne voulaient point accepter ses réformes ? Or, sœur Colette, frère Charlot le savait, se trouvait alors quelque part en Bourgogne, et ce serait grand dommage de ne point faire profiter de ses lumières le couvent du Beuvray.

Naturellement, le bon apôtre s'offrait à l'aller voir, et frère Guy

Gaillard, de nouveau convaincu par son éloquence, lui donna carte blanche.

Frère Estienne partit, chargé des recommandations de tous; mais à peine fut-il hors de vue, qu'il tourna le dos à la Bourgogne et se dirigea sur le Nivernais.

Il se rendit à Ternant où il chanta la messe, et de là au château du Breuil, près de la Nocle, habité par le Sire de Norry.

Tout acquis au parti de France, le seigneur du Breuil s'empressa de fournir au cordelier un valet et des chevaux. C'est ainsi que l'espion parvint à Bourbon puis au château de Chantelle où résidait Mme de Bourbon.

Il la mit au courant des révélations d'Odette. Aussitôt la duchesse épouvantée fit une lettre qu'elle ordonna au religieux de porter incontinent au Dauphin dans la ville de Bourges, puis elle lui donna un de ses hommes pour l'accompagner. On était alors au mardi après la mi-carême.

Quelque diligence qu'il apportât à remplir son message, frère Estienne ne put arriver qu'à la nuit tombée, trop tard pour voir le Dauphin. Mais le lendemain matin, Mgr Charles de Bourbon l'introduisit en présence de Charles VII qui prit aussitôt connaissance de la lettre.

— De qui tenez-vous ces propos ? demanda au religieux le Dauphin.

Et frère Estienne de lui conter son passage à Dijon et son entrevue avec la *Petite Reine*.

— Ah ! reprit Charles, je n'ai point oublié la gentille Odinette et tout ce que lui dut le roi mon père. On la négligea, sans doute, mais j'entends qu'à l'avenir il lui soit fait justice.

Et comme l'évêque de Clermont qui se trouvait en la salle demandait à frère Estienne s'il n'avait pas rencontré Tanneguy du Chatel :

— Nullement, répondit le cordelier, car Messire Tanneguy est allé avec ses gens d'armes au devant des Écossais que leur capitaine Jehan Stuart, comte de Duglas, amène à notre aide.

Interrogé ensuite sur l'état militaire de la Bourgogne, frère Charlot affirma que les troupes à proximité d'Autun étaient commandées

par le capitaine Perrinet Grasset, l'un des écuyers du duc, et que par lui les villes de Dijon, Chalon et Beaune étaient bien gardées.

Par contre Decize et Bourbon-Lancy seraient de proie facile, comme aussi plusieurs autres villes de Bourgogne qui n'avaient point de garnison.

Quant au gouverneur de Bourgogne, Philippe de Montaigu, le cordelier déclara qu'il se tenait tantôt à Couches, tantôt en son château d'Époisses, mais qu'à la différence de M. d'Orange il n'avait point fait le serment aux Anglais.

Comme l'évêque de Clermont demandait encore si les Bourguignons étaient fort attachés à leur prince : — En général, oui, répondit Charlot; cependant, lors de mon passage à Langres, un bourgeois me confia que l'on y était mal satisfait du Duc et qu'on aimerait mieux être *Armignacs* qu'Anglais.

Le Dauphin désirait encore certains renseignements sur les principaux gentilshommes bourguignons, mais frère Estienne put seulement lui dire que M. de Chateauvillain tenait pour lui ; quant aux autres, MM. de Bar, de Chastellux et de Rochefort, le religieux n'était pas fixé et promit de s'enquérir sur leur compte.

Après cette entrevue, le premier soin du Dauphin fut d'envoyer au sénéchal de Lyon un messager pour l'avertir du complot. Et comme le religieux lui rappelait l'anxiété de la *Petite Reine*, Charles lui dépêcha un écuyer pour la rassurer et lui promettre sa protection.

Néanmoins, frère Estienne ne reprit pas immédiatement le chemin de Bourgogne.

Durant son séjour à Bourges, il apprit que le Dauphin avait le dessein de diriger son armée sur Reims et sur la Normandie toutes disposées pour lui, disait-on.

Charles se berçait encore de l'espoir qu'aux Écossais envoyés par le roi Jacques se joindraient les ducs de Savoie et de Bretagne. Aussi le Dauphin réunit-il à Selle un conseil où prirent place les nobles d'Auvergne et du Languedoc. Il leur fut enjoint de se tenir prêts à entrer en campagne vers le 10 du mois de mai.

Beaux projets !... Illusions trop tôt détruites ! L'heure du triomphe n'avait pas encore sonné...

Muni des dernières instructions du Dauphin, le cordelier se remit en route pour gagner son couvent.

Mais tandis qu'il accomplissait ainsi sa mission, les gens de police du Duché de Bourgogne mis en éveil par ses fréquents voyages, et surtout par son dernier passage à Dijon, étaient partis à sa recherche.

Ils firent d'abord une descente au moutier du Beuvray.

Frère Guy Gaillard n'en pouvait croire ses oreilles et dans le but d'éloigner de lui tout soupçon, proposa de mettre à la disposition des gens d'armes deux de ses religieux qui guideraient les recherches et reconnaîtraient aisément frère Charlot.

Pour plus de sûreté, et parce qu'ils comptaient sortir du duché, les gens d'armes se déguisèrent, et comptant bien que l'espion reviendrait au couvent par le Nivernais, tinrent la campagne aux environs de la Roche Milay.

Le seigneur du lieu était alors Messire Louis de Montaigu dit de Listenois. Originaire de l'Auvergne, il s'était fixé depuis peu à la Roche Milay après avoir épousé Marguerite de Beaujeu.

Les prévisions des gens de police se réalisèrent en tout point. Ils attendaient depuis quelques jours à peine, lorsque frère Charlot, avec son aplomb accoutumé vint demander au château l'hospitalité, offrant au seigneur, de l'entendre en confession.

M. de Listenois y consentit, mais prévint en même temps le cordelier qu'on avait vu rôder aux alentours deux religieux de son ordre en compagnie de gens de mauvaise mine.

L'espion ne put s'y méprendre ; il était deviné et songea dès lors à s'enfuir. La fenêtre de sa chambre surplombait le fossé du château mais n'était point à telle hauteur qu'il ne pût songer à descendre.

La nuit venue, il noua donc les draps de son lit, les fixa à la fenêtre et voulut se laisser glisser. Malheureusement, sa corde improvisée n'était pas solide et se rompit si malheureusement que frère Charlot tomba sur l'escarpe et roula jusqu'au fond du fossé.

C'est là qu'il fut pris le lendemain matin par les gens d'armes, moulu, gémissant, incapable de faire un pas. Sa tentative de fuite était un aveu et M. de Listenois ne put s'opposer à son arrestation. Sans plus de façon on hissa le blessé sur un cheval, et c'est en cet équipage

qu'il arriva à Autun. On le mit en prison et son procès fut instruit sans retard.

On attendait de lui des révélations importantes, si graves, même, que le chancelier Nicolas Rolin accourut de Dijon à Autun pour assister à l'interrogatoire. Mais frère Estienne était religieux et put, sans doute en cette qualité, se soustraire à la torture. Il n'en conta pas moins la plus grande partie des événements qui font l'objet de ce récit.

Par lui fut connue l'intervention de la *Petite Reine* et comme leur confrontation s'imposait, le cordelier fut conduit à Dijon et soumis par le bailli à un nouvel interrogatoire, le 29 avril 1424, trois jours après Pâques.

Le même jour furent appelées solennellement devant le Grand Conseil de justice Odette de Champdivers et sa fille. Ce conseil, présidé par le chancelier Rolin, comprenait MM. de Cortiambles, seigneur de Commarin, Richard de Chancy, Jehan de Noidant et Jehan de Saulx.

Le premier interrogatoire d'Odette fut suivi d'un second, le 3 mai, et d'un troisième le 20 du même mois, jour où la *Petite Reine* fut confrontée avec Estienne Charlot. De cette confrontation résulta nettement que le comte de Salisbury devait passer par Dijon pour se rendre à Chalon-sur-Saône. C'est là qu'il comptait recevoir les notables lyonnais décidés à lui livrer la ville en lui ouvrant une des forteresses de l'Archevêché.

Le dernier interrogatoire, enfin, daté du même jour que le précédent, fut consacré à Marguerite de Valois, fille d'Odette. La jeune fille était âgée de seize ans à peine et ne savait que peu de choses des intrigues nouées autour d'elle. Elle avait entendu bien souvent sa mère déplorer leur détresse et se demander si elles ne feraient pas bien d'aller trouver le Dauphin pour implorer son aide.

En outre, Marguerite affirma que, naturellement, elle n'était pas présente à la confession de sa mère, mais qu'au retour de l'église Notre-Dame, Odette tout émue lui aurait dit « que ce serait grand dommage si tant de personnes périssaient à Lyon au cas où la ville serait rendue au comte de Salisbury ».

***

De tout cela, que résulte-t-il ? Certains ont voulu voir en la *Petite*

Reine une intrigante et une ingrate conspirant contre le duc de Bourgogne, son bienfaiteur. Tel n'est pas notre avis.

La *Petite Reine* était reléguée en Bourgogne du consentement de tous les partis. Les biens qu'elle pouvait tenir de Charles VI lui avaient été ravis et ce ne sont pas les faibles subsides jetés comme une aumône qui pouvaient la tirer de peine. Elle-même ne l'a-t-elle pas dit : « M[gr] le duc Philippe ne m'a point trop en grâce » ? Comment, dès lors, ne pas excuser ses aspirations vers la France, son affection pour le Dauphin ?

Conspira-t-elle vraiment ? Il n'y paraît guère. Il semble plutôt qu'elle fut un jouet entre les mains d'un espion retors. D'ailleurs, le Grand Conseil ne lui tint pas rigueur. La bonne foi de la *Petite Reine* et aussi cette auréole de dévouement qui embellissait sa vie passée, le prestige enfin qui entourait sa fille Marguerite, lui garantirent la liberté.

Le duc Philippe lui-même, désireux peut-être d'effacer l'impression pénible qu'avaient pu faire naître les dépositions d'Odette, lui continua ses faveurs. Et c'est pourquoi nous la voyons, quelques mois après son procès, le 6 septembre 1424, émarger aux comptes de Jehan Fraignot pour une somme de 30 francs qui représenterait plus de 1.200 francs en monnaie actuelle.

Odette, cependant, continuait d'attendre une occasion favorable pour recourir au Dauphin. Cette occasion lui fut offerte, et Charles, fidèle à sa promesse, s'empressa de faire légitimer Marguerite de Valois qu'il considéra comme sa sœur. Puis il la dota richement et lui fit épouser Jean de Harpedanne, seigneur de Montaigu et de Belleville, sénéchal de Saintonge. Quant à la petite Reine, on dit qu'elle passa le reste de sa vie en Dauphiné où Charles VII pourvut sans doute à son entretien.

Mais quel fut le sort de notre héros, frère Estienne Charlot ? L'histoire pas plus que les archives ne nous en instruisent. Cependant, il est fort probable qu'en toute cette affaire, c'est lui qui paya les pots cassés.

E. Fyot.

MÉLANGES

UN SONNET ITALIEN SUR LE PRÉSIDENT JEANNIN

Le sonnet que nous publions est extrait d'un volume manuscrit de la Bibliothèque Nationale, côté 20150 du Fonds Français *(Recueil de pièces sur l'histoire de l'Empire, de la France et de l'Espagne)* (1584-1637). Nous le croyons inédit sans pouvoir l'affirmer catégoriquement. Nous ne savons à qui l'attribuer. Est-il l'œuvre d'un de ces nombreux auteurs, honorables ou médiocres, « Italiens en France au xvie siècle », ou bien « Français qui ont écrit en italien au xvie siècle », et même au xviie (1) ? A-t-il été envoyé à Jeannin par un admirateur désintéressé ou un solliciteur ingénieux ? S'adresse-t-il au premier président du parlement de Bourgogne, au conseiller et diplomate d'Henri IV, au surintendant des finances et ministre influent de Marie de Médicis ?...

Nous le reproduisons tel quel et le traduisons, sans en exagérer la valeur, à titre de menue curiosité historique. Il est assez verbeux et banal, de fond et de forme.

ALL' ILL^{mo} SIG^{re} IL SIG^{r} PRESIDENTE GEANNINO

SONETTO

Ecco l'antica lite homai (2) decisa
Tra la Virtù sublime e la Fortuna
Qual più di loro ne 'suoi seguaci aduna
Di grandezza, e d'honor gloria precisa

(1) Émile Picot, *Les Français italianisants au XVIe siècle.* Paris, Champion, 1906, 2 vol. in-8.

(2) Lire *hormai.*

Che chiunque Signor scorge, et avisa,
Vostra virtù si chiara, et oportuna,
S'avede ben, che non l 'ha sorte alcuna
Ma'l suo proprio valore in alto assisa,

Che tanta fama, e tanto grida, e tanto
Publico aplauso; anzi cotanti, e lumi,
E lampi, e raggi accesi intorno a vui (1)

Il sapere, il poter, e l'oprar quanto
Farebbon tra mortàli eterni Numi,
Non hà la sorte, e non puo darlo altrui.

TRADUCTION

Voici l'antique procès désormais réglé entre la Vertu sublime et la Fortune, laquelle des deux en ses suivants rassemble plus de grandeur, plus d'honneur et de gloire précise. Car quiconque reconnaît et avise votre vertu si claire et si opportune s'aperçoit bien que ce n'est pas un sort quelconque mais sa propre valeur qui l'a placée si haut, que tant de renommée de cris et d'applaudissement public, et aussi tant de lumières, d'éclairs, de rayons allumés autour de vous, le savoir, le pouvoir, le travail, autant que le feraient parmi les mortels, les divinités éternelles, ce n'est pas le sort ni autrui qui peut le donner.

J. NOUAILLAC.

UN DESSIN INÉDIT DE RUDE

De leur précieuse collection, MM. Albert et Gaston Joliet veulent bien sortir de temps à autre quelque pièce rare pour l'offrir au musée de Dijon. Grâce à leurs dons, des salles entières furent heureusement complétées ; certaines leur doivent même leur création : le musée Rude est ainsi leur idée. Et voici que ces jours passés, M. Gaston Joliet, préfet honoraire, donnait encore à la riche collection municipale un dessin à la plume de Rude choisi dans les volumineux cartons qu'il a sur cet artiste. Les dessins de Rude, on le sait, sont pour ainsi dire inconnus ; à peine le Louvre en contient-il quelques-uns ; mais M. Gaston Joliet en possède de très nombreux qui précisément ne tarderont pas à

(1) Lire *voi*.

être publiés en librairie par notre distingué collaborateur, M. Calmette, ancien professeur d'histoire de la Bourgogne à la Faculté des lettres de Dijon.

Le dessin dont vient de s'enrichir le musée de Dijon et que nous reproduisons est donc inédit. Il joint à cet attrait, au point de vue de la curiosité, de porter un autographe de Mme Sophie Rude, femme du grand statuaire; et ce simple ex-dono n'est pas sans ajouter une saveur particulière à cette petite œuvre. Ce dessin « donné pour la loterie de l'église Saint-Jean », représente *Achille se voyant enlever*



Briseis par les envoyés d'Agamemnon, un des bas-reliefs de la *Vie d'Achille* au château de Terwueren. Ces bas-reliefs furent exécutés vers 1822; le dessin dont il s'agit fut donc fait dans les premiers temps du mariage de Rude avec Sophie Frémiet (juillet 1821); petite relique jalousement conservée dont Mme Rude ne pouvait se défaire que pour quelque œuvre de charité.

François Rude, riche du bel enseignement de Devosge, travaillait alors à Bruxelles, rendant aux Flamands ce que Claus Sluter avait donné aux Bourguignons. Sans être à l'apogée de son génie, il avait atteint la maîtrise superbe et sereine de son art. On sait, au reste, quelle conscience présidait à son labeur; à nul mieux qu'à lui ne peut s'appliquer l'heureuse définition de Buffon, le génie c'est la patience, et le dessin que nous publions en est comme la démonstration lumineuse. Cette recherche de l'exactitude, ce souci de l'équilibre dans la

composition, cette vérité dans l'expression des sentiments, cette élégance sévère dans les attitudes et dans le drapé, cette précision et cette pondération dans le mouvement, cette vie dont il anime ses figures ne sont-ils pas avant tout d'un ouvrier probe et patient ? Car loin d'entreprendre ses œuvres après une rapide méditation ; loin de les exécuter dans le feu de l'inspiration, Rude les étudie historiquement, littérairement, les pourpense, les dessine d'après le modèle vivant par morceaux et par ensemble, juge les effets sur le papier, établit ses ombres. Arrivé à une composition quasi-définitive, il n'est pas content de la pureté des lignes que son crayon traça : il prend un calque du croquis, corrige, modifie et n'est satisfait que lorsqu'il a obtenu une perfection de composition et de dessin comme nous en avons ici un exemple. Alors seulement il s'attaque à la glaise ou au marbre ; il travaille lentement, mais son coup de pouce est juste, son coup de ciseau est sûr ; il ne se reprend pas, rectifie à peine un geste ou un pli : son idée est pleinement réalisée dans son dessin, il n'a qu'à le suivre.

Ainsi, entre le croquis d'*Achille et Briseis* et le moulage direct qui se voit au musée, il n'est de différence, et encore fort peu sensible, que dans des détails de draperies ou d'accessoires. Tant il est vrai que la perfection ne peut avoir deux expressions dissemblables.

Marc Leblond.

SUR LA TECHNIQUE DES PEINTRES BOURGUIGNONS

Un écrivain d'art dont le nom, à plus d'un titre, mérite d'être connu en Bourgogne, M. Ch. Moreau-Vauthier, vient de publier chez Hachette, sous ce titre : *La Peinture ; les divers procédés ; les maladies des couleurs ; les faux tableaux*, un livre dont la lecture s'impose aux amateurs ou aux critiques — et ils sont nombreux — qui par plaisir ou par profession visitent nos collections et nos musées. De nombreux passages de ce livre sont en effet consacrés à nos peintres provinciaux.

Comment Greuze modelait par facettes « même les joues d'une jeune fille », ébauchait à pleine pâte, glaçait l'ébauche, préparait avec des couleurs transparentes délayees dans une pâte onctueuse, et puis peignait en entier tout un morceau « en commençant, comme dit Mérimée, par établir les lumières et arrivant progressivement jusqu'aux ombres », comment aussi très souvent ses glacis ne résistèrent point au temps, et très vite s'évaporèrent, donnant à ses couleurs plus de crudité, et prêtant sujet, dans plusieurs cas, à de téméraires restaurations, M. Moreau-Vauthier le montre clairement et brièvement.

Sur le faire de Prudhon, le « bitumier », il insiste plus : il montre quel agent de destruction est dans les toiles du début du XIXe siècle le *bitume*, que la mode des tons jaunâtres et du faux vieux avait imposé sur les palettes de ce temps. « Son premier ami et sa première victime est Prudhon. Prudhon, un tendre, un sensible, un rêveur, ébauche des grisailles qu'il colore à peine en les glaçant. Son poétique idéal le porte aux modelés et aux valeurs. Le bitume devient son moyen d'expression le plus aisé. Il reprend les toiles préparées en rouge ; c'est du moins l'impression qu'il adopte dans ses derniers portraits. Il ménage le dessous et le frotte d'une teinte violacée qui lui donne, sans plus, les ombres du cou, de la bouche, des narines, des yeux. Mais il aventure la solidité de sa peinture par l'emploi de procédés sur lesquels il paraissait compter pour la conserver. Il composait une pommade ainsi formulée : « Un quarteron de mastic en larmes que l'on fait fondre dans l'esprit de vin ; quand il est fondu, on le passe à travers un linge bien fin ; après, on le lave dans plusieurs eaux jusqu'à ce que l'eau ne soit plus blanche en le pétrissant ; après quoi, on le fait fondre dans l'huile, en y ajoutant un quart d'un rond de cire vierge. Combiner la quantité d'huile propre à produire une gelée, puis on la broie bien pour pouvoir s'en servir. Quand on a fait l'opération avec l'esprit de vin, il faut faire fondre avec l'huile au bain-marie. » Une excellente coupure en couleur, grandeur nature, du portrait de *Madame Jarre*, du Louvre, qui, par ailleurs, a l'avantage de bien montrer la coloration monochrome, le modelé par valeurs, l'importance des ombres et l'étroitesse des lumières d'un peintre bourguignon à l'œil de sculpteur, illustre à merveille toute cette étude et les autres détails que donne M. Moreau-Vauthier sur les procédés du grand artiste. L'on sait au surplus qu'il ne saurait trop y insister, puisque les belles toiles de Prudhon sont au premier rang de celles que consultent ceux qui s'inquiètent des techniques. Ajoutons que des exemples comme ceux de la *Vengeance et la justice poursuivant le crime* dont le bitume « travaille » et s'accumule en plaques sombres, sont bien faits pour démontrer l'intérêt de ces enquêtes. Les plus « solides » des tableaux de Prudhon, atteints par la craquelure due au bitume, qui ne sèche jamais, se « désagrègent », se couvrent de pustules crevées en cratères : tel le *Christ* du Louvre, dont Charles Blanc vantait la bonne facture. Il avait tenu vingt-cinq ans, à l'ombre. A la première chaleur, il fondit, et les louanges du critique péchèrent par la base.

Sur bien d'autres œuvres bourguignonnes, et aussi sur les procédés des artistes non-bourguignons représentés dans nos musées — tel La Tour dont il reproduit l'admirable pastel du musée de Dijon —

M. Moreau-Vauthier jette de très précieuses lumières, ainsi que sur les restaurations, les « repeints », les décrassages qu'on peut faire subir à leurs toiles. Aussi bien les deux exemples que j'ai cités sont loin d'être les seuls capables d'intéresser les amateurs bourguignons, dont les noms des Van Eyck, de Memling, de Roger de la Pasture figurant aux tables, frapperont dès l'abord le regard.

Le livre de M. Moreau-Vauthier, encore que sommaire, est, sous son petit volume, plein d'aperçus suggestifs, je dirai même de révélations, s'il est vrai que trop souvent les critiques d'art se désintéressent de la technique des œuvres qu'ils prétendent juger.

R. B.

BIBLIOGRAPHIE

Marquis de Foudras. *Les Veneurs français d'autrefois*, précédé d'une notice sur la vie et les œuvres de l'auteur par le baron Ludovic de Contenson avec un portrait du marquis de Foudras. — Paris, E. Nourry, in-12, 1913.

Le marquis de Foudras! oublié peut-être ailleurs, par beaucoup, mais encore connu dans sa province bourguignonne, au moins des disciples de Saint-Hubert. De son œuvre considérable — et inégale —, ce qui du moins a survécu et mérite de survivre, ce ne sont pas les romans sentimentaux à la Feuillet, ni les romans de cape et d'épée à la Montépin ou à la Zévaco et sans plus de valeur littéraire ou historique, ni même les poésies et les fables, divertissements mondains et aimables récréations de la vie de château, mais bien les récits de chasse, dont certains, les *Gentilshommes chasseurs* par exemple, sont, en leur genre, classiques.

Ces écrits cynégétiques, les uns publiés du vivant de l'auteur, mais depuis longtemps épuisés, les autres encore épars dans les journaux de l'époque, la librairie Nourry a entrepris de les rééditer. Successivement ont déjà paru les *Chasseurs du temps passé*, les *Mémoires d'un Veneur*, les *Veillées de Saint-Hubert*, les *Hommes de bois*. Aujourd'hui, le baron L. de Contenson, sous le titre de *Veneurs français d'autrefois*, réunit deux morceaux composés par le marquis de Foudras à vingt ans d'intervalle, le premier pour le *Journal des Chasseurs*, le second pour le *Sport*.

D'abord une nouvelle : *Les Veneurs français pendant l'Émigration*. Types curieux que ces émigrés — dont le père de l'auteur — qui, au loin, sur les frontières de la Silésie, trompent les souffrances de l'exil en courant le cerf, le sanglier et l'élan! Autres types curieux que ce Rodolphe, le bandit gentilhomme, et cette princesse Hélène, qui sauve,

de si experte façon, le cavalier français prisonnier de son amant! En vérité, dans ce récit de chasse où se noue une intrigue sentimentale, le héros et l'héroïne ne suivent que l'élan... de leur cœur.

Toute différente est la deuxième partie qui traite de la chasse au loup : complément de l'*Histoire anecdotique de la vénerie contemporaine*, demeurée d'ailleurs inachevée. Ici plus de roman ; mais, avec des études de mœurs animales et des conseils pratiques, — le titre le dit déjà — de l'histoire et des anecdotes. A ce propos, je vous recommande de lire les aventures authentiques et merveilleuses du marquis de Charnacé et de sa vieille louve.

Et tout cela, histoire anecdotique, récit de chasse sentimental, est écrit allègrement, dans un style sans prétention, un style rapide, filant bon train, comme il convient au descendant d'un maître d'équipage renommé.

En tête du livre, le baron L. de Contenson, dans une notice sérieuse et documentée, nous raconte la vie — émouvante et laborieuse et qui force l'estime — du gentilhomme de lettres que fut Louis-Auguste-Théodore, marquis de Foudras, en son vivant poète, fabuliste, nouvelliste, romancier, écrivain cynégétique, pourvoyeur attitré et réputé, pendant plus de vingt ans, de maints journaux et revues. Il fut à la peine. Par saint Hubert ! il mérite encore d'être à l'honneur.

P. L.

M.-C. Belgrand d'Arbaumont. *L'appel.* Paris, Plon-Nourrit et Cie, in-12, 338 p.

C'est avec une certaine appréhension, je l'avoue, que j'abordai *l'appel.* « Thèse à la Bazin, m'avait-on dit, soutenue en province. » Ma foi ! la province a du bon. J'ai lu *l'appel* et ne m'en repens point.

L'action se résume en quelques lignes.

Pierre de Montdry, gentilhomme de noblesse terrienne, d'éducation parfaite, juriste, médecin, littérateur, agronome et... quelque peu idéaliste, est fiancé à Marie Renière, la fille d'un grand minotier millionnaire, homme d'affaires et boursier. Ce dernier n'estime et n'apprécie que les manieurs d'argent. Il méprise son futur gendre, le jugeant incapable de relever sa fortune compromise, et finit par s'opposer au mariage. Les deux fiancés désespérés se séparent ; et tandis que Marie Renière cherche un dérivatif à son chagrin en soignant les tuberculeux de Berck, Pierre de Montdry, presque ruiné par les prodigalités

de son grand-père dont il hérite, se voue à la terre de ses ancêtres, la fait valoir de son mieux et acquiert dans la commune, malgré certaine opposition malveillante, une influence salutaire.

Le temps marche, et voici que le boursier Renière épuisé par le surmenage est achevé par un krach financier qui démolit ses calculs et change ses idées. Sur son lit d'agonie il demande Pierre de Montdry pour lui confier sa fille et meurt en maudissant cette vie de fièvre qui a brûlé ses forces et faussé son esprit.

J'ignore si Mme d'Arbaumont en est à ses débuts ; il n'y paraît pas.

Comme on le voit la thèse est nette autant que généreuse et l'auteur la défend dans un style ferme, attrayant, ennemi de la banalité. L'action, dans son ensemble, est bien charpentée, le dialogue spirituel et la note émue. Cependant, la critique marque les imperfections comme les qualités.

Plusieurs descriptions sont belles, originales, mais... il y en a beaucoup ! L'épisode de Berck est touchant, mais... tient peu à l'intrigue. « Semper ad eventum festina. » Enfin, certaines dissertations philosophiques paraissent un peu doctorales dans la bouche de la petite Sonia.....

Critiques légères, en vérité, qui laissent au beau roman de Mme Belgrand d'Arbaumont toute sa valeur littéraire, bien digne de soutenir notre bon renom provincial.

E. F.

Bossuet. *Les Grands Écrivains de France*. Correspondance. Paris, Hachette, 1911-1912, Tomes : IV, 532 p. ; — V, 559 p. ; — VI, 579 p.

La *Revue de Bourgogne* (1) a donné l'analyse des lettres de Bossuet à ses compatriotes, en annonçant les trois premiers volumes de sa *Correspondance* éditée sous le patronnage de l'Académie française par la maison Hachette. Les trois volumes suivants ont paru depuis, coup sur coup. Nous n'avons pas besoin de dire à nos lecteurs qu'ils y trouveront la même perfection typographique, avec la même extraordinaire érudition, qui ne laisse rien dans l'ombre de ce qui peut être

(1) Année 1911, — n° 5, supplément, 1-8.

éclairci, d'après les données actuelles de l'histoire et les documents les plus nouveaux.

La correspondance bourguignonne n'y compte plus que pour quelques lettres, Mais on y trouve de fréquents emprunts aux lettres et écrits de Bossuet que l'auteur de ces lignes avait signalés aux savants éditeurs dans la collection de Mme la vicomtesse Raoul de Saint-Seine. Sans parler des quatre autographes qui s'y rencontrent, la copie des lettres adressées à Mme Cornuau constitue, à défaut des pièces originales, un manuscrit de premier ordre et qui est certainement plus rapproché de la source elle-même que tous les autres documents connus jusqu'ici dans le même ordre d'idées.

Il appartenait à la *Revue de Bourgogne*, toujours si fière de ce qui vient de notre province, de signaler cette précieuse contribution à une œuvre parisienne si magistralement menée par les érudits éminents que sont MM. Urbain et Lévêque.

J. THOMAS.

Joseph CALMETTE, Henri DROUOT. *La Bourgogne* (anthologie illustrée des Provinces françaises). Paris, Laurens, 1912, in-8, 138 fig.

La collection des Anthologies illustrées des Provinces françaises, éditée par la librairie Laurens, vient de s'augmenter d'un volume sur la *Bourgogne* dû à la collaboration de MM. Joseph Calmette et Henri Drouot. L'ouvrage est ce que l'on pouvait attendre de ses auteurs ; c'est à dire excellent. Il dépeint de vivante façon la physionomie de notre pays : physionomie matérielle puisque la Bourgogne y est décrite sous son aspect extérieur et physionomie morale car une partie du livre est consacrée tant à l'histoire politique et artistique de la province, qu'au « milieu » dans lequel vivent ses habitants. Tout cela tient la moitié du volume ; puis MM. Calmette et Drouot empruntent à certain nombre d'auteurs des extraits des pages qu'ils ont écrites sur la Bourgogne : c'est l'Anthologie.

Si nous ajoutons que des illustrations viennent presque à chaque page s'ajouter au texte, nous aurons fait comprendre ce qu'est l'œuvre nouvelle élevée à la gloire de la Bourgogne.

Quand un éditeur vous a limité avec parcimonie le nombre de feuilles à remplir, il est bien difficile de tout dire, surtout quand on a un sujet aussi vaste que celui du livre dont nous parlons. Aussi, devons-nous féliciter MM. Calmette et Drouot d'avoir aussi bien profité de l'espace qui leur était réservé. La description de la Bourgogne aux

divers points de vue auxquels ils se sont placés était chose nécessaire, car sans elle il eût été moins facile de saisir la portée des morceaux choisis dont se compose l'Anthologie. Évidemment ni l'histoire politique de la Bourgogne, ni son histoire artistique, ni sa géographie physique et humaine ne sont très développées, mais elles le sont suffisamment pour initier ceux que leurs études antérieures n'ont pas déjà renseignés sur tous les détails. L'agrément que l'on y trouve à la lecture donnera à beaucoup le désir d'approfondir les sujets traités. La *Revue de Bourgogne* qui s'est donné pour mission de vulgariser les questions bourguignonnes ne pourra que se réjouir d'un aussi heureux résultat.

C'est dommage que l'*Anthologie* n'ait pu disposer d'un plus grand nombre de pages; certes, les citations sont parfaitement choisies, mais combien d'autres eussent été intéressantes. Cela rappelle les visites que l'on fait dans les grands magasins ; que de choses tentantes! que d'occasions avantageuses! Les imprudents ne savent pas résister à la tentation : les sages restent maîtres d'eux-mêmes mais ce n'est pas, souvent, sans regrets. Il faut savoir gré à MM. Calmette et Drouot de l'éclectisme de bon goût qu'ils ont su observer. Auteurs anciens et auteurs contemporains voisinent avec ceux du moyen âge et des siècles suivants; c'est un musée littéraire où il n'y a que des bijoux. On y parle de la Bourgogne en termes parfaits, et nous souhaitons à ce livre un brillant destin.

Les gens lettrés y goûteront un plaisir de gourmet qui savoure un mets délicat ; les écoliers studieux verront leurs efforts récompensés par un livre de prix qui les intéressera, et tous les exilés qui quittent le sol natal se rappelleront en le lisant qu'il fait bon sous le soleil de Bourgogne et qu'il y a là une famille et une maison dont on peut se vanter sans trop de vanité.

P. PERRENET.

Louis STRIFFLING. *Esquisse d'une histoire du Goût Musical en France au XVIIIe siècle.* Paris, Delagrave, 1912, in-12, 286 p.

Chacun des neuf chapitres de ce livre correspond à une conférence ou plutôt à un cours libre fait par l'auteur à la Faculté des Lettres de l'Université de Dijon pendant l'hiver 1911-1912.

La réunion de ces neuf cours en série continue compose un exposé lumineux autant qu'attrayant de l'évolution musicale en France depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à la Révolution.

Je craindrais, en disant tout le bien que j'en pense, d'outrepasser les limites concédées à la bibliographie par la *Revue de Bourgogne*. J'abrégerai donc mon analyse.

C'est au florentin Lully que M. Striffling reporte l'honneur d'avoir développé chez nous le goût musical à la fin du XVII[e] siècle. La musique d'alors n'était pas un art proprement dit. Son rôle modeste se bornait à agrémenter la parole, à faire valoir le livret. Aussi Lully, tout en donnant pour la première fois quelque importance à l'accompagnement, modulait ses phrases en de longs récitatifs qui ressemblaient fort à une déclamation notée.

Mon Dieu ! il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Cela me rappelle qu'assistant jadis à une représentation de la *Walkyrie*, moi profane au milieu d'un cénacle de wagnériens fanatiques, il me semblait entendre une simple déclamation, amplifiée si l'on veut, mais dont tout le charme, en somme, venait de la merveilleuse orchestration qui relevait la monotonie du débit. Seulement... Lully n'avait pas à son service l'instrumentation de Wagner. Aussi la vogue du Florentin ne fut-elle pas sans mélange. La Fontaine et Saint-Évremond l'accablèrent de sarcasmes, et plus tard, ses détracteurs lui opposèrent la manière italienne.

L'auteur expose à ce propos les idées qu'on se formait alors sur les principes de la musique considérée soit comme imitation, soit comme expression de la nature, et il constate que de son caractère rationaliste découlait précisément le dédain de la musique instrumentale.

Quoi qu'il en fût, le goût musical demeurait à peu près stationnaire, inféodé malgré tout, depuis de longues années, à la manière de Lully, lorsque Rameau vint troubler la routine et révolutionner les idées reçues. Sans rompre toutefois avec les errements anciens, le novateur donne à la musique instrumentale une importance jusqu'alors inconnue et surprend par sa richesse harmonique. Pour lui, la musique est un langage sérieux à intentions descriptives.

Tout aussitôt la musique de chambre devient à la mode ; les amateurs s'en mêlent ; on fonde le *concert spirituel* avec ses motets, on favorise l'essor du violon avec le concerto. Et puis, le snobisme et la fantaisie aidant, les exécutants se montrent peu respectueux des partitions qu'ils ornent et brodent à souhait. La musique, vraiment, paraît un reflet de la société d'alors, intelligente et frivole qui veut se divertir. On conçoit que Rameau fût, à ce compte, plus d'une fois considéré comme un gêneur. Rousseau l'appelait volontiers un « distillateur d'accords baroques », aussi lorsque les Bouffons italiens se firent entendre à

Paris, tout le clan des philosophes et des encyclopédistes se joignit aux amateurs de nouveautés pour battre en brèche le traditionnalisme de Lully et de Rameau.

Ce fut la querelle des Bouffons qui occupa longtemps la Cour et la Ville et se termina, malgré l'ordre de départ donné aux Italiens en 1754, par le triomphe de la mélodie à outrance.

Avant d'aller plus avant, M. Striffling nous parle ici de l'opéra-comique dont il retrouve les origines dans les farces musicales des forains. Entravées d'abord par la tyrannie de l'Académie nationale de musique, ces farces qui étaient au début des parodies d'opéra, deviennent, vers 1740, des comédies entrecoupées de vaudevilles sur airs connus. Puis, avec Dauvergne, le vaudeville se transforme en *ariette* et l'opéra-comique prend peu à peu sa forme définitive. Son allure vive n'exclut pas la note d'attendrissement qui, sous la mélodie d'une musique facile, ravit et conquiert les âmes sensibles.

Cela coïncidait trop bien avec la controverse des Bouffons pour que l'opéra n'en reçût pas un coup funeste. Il eût été mortel sans l'intervention de Gluck.

Cet Allemand avisé, reprenant nos traditions nationales, s'efforça d'assortir la mélodie et l'harmonie, d'établir un lien solide entre l'air et le récitatif. Il disciplina l'orchestre et ne tarda pas à recueillir par un véritable triomphe le fruit de ses efforts.

Mais, tant il est vrai qu'en France la contradiction réclame toujours ses droits, il fallut que des mécontents profitassent encore de l'arrivée d'un Italien, le Napolitain Piccini, pour le poser malgré lui en adversaire de Gluck. Et voilà de nouveau les têtes qui s'échauffent; gluckistes et piccinistes sont près d'en venir aux mains, harmonie et mélodie divisent tout le monde. Cependant, les piccinistes n'avaient pas d'arguments solides. Notre musique nationale vraiment rénovée par Gluck était saturée d'italianisme; il n'en fallait plus. L'enthousiasme et l'engouement de la foule eut raison des derniers contradicteurs.

Dès lors, l'esprit musical ne cesse de se développer jusqu'à la Révolution. Grétry, Martini, Gossec et bien d'autres marchent hardiment dans la voie tracée. L'académie de musique est florissante, la musique de chambre en honneur, et la reine Marie-Antoinette encourage et protège tous les musiciens.

Le style devient moins exclusif, se synthétise, le goût s'élargit; la symphonie, prenant le pas sur le motet et le concerto, trouve enfin la place qui lui est due...

On ne voit pas assez, dans ce rapide aperçu, que M. Striffling n'a rien laissé dans l'ombre. Ce qui plait en son livre, c'est la clarté, c'est la

netteté de l'exposition en un langage impeccable. On lui sait gré aussi d'avoir évité le ton dogmatique pour instruire en charmant. Mais ce qu'il faut louer avant tout, c'est l'esprit philosophique avec lequel, sans en avoir l'air, il recherche le pourquoi des évolutions et en expose les raisons avec une logique rigoureuse.

La perfection n'est pas de ce monde... Un professionnel trouverait sans doute des défauts à l'*Esquisse* de M. Striffling. Moi, je me suis laissé séduire et je n'en ai pas vu plus long.

E. F.

Victor Cambon. *La France au travail.* (Région du sud-est, collection Les Pays Modernes.) Paris, Pierre Roger et Cie.

Cet ouvrage est le premier d'une série de sept volumes qui paraîtra successivement sur les principales régions françaises. Heureux début, digne de l'auteur de l'*Allemagne au travail.* La prodigieuse métamorphose économique de nos voisins d'Outre-Rhin trouve ici sa contre-partie. Si l'esprit de méthode et la ténacité ne sont pas la règle chez nous, il est toutefois des contrées où l'industrie française peut soutenir, sur plus d'un point, la comparaison avec ses rivales.

Ainsi le puissant évocateur du Rheinland, l'enthousiaste descripteur de Hambourg, de Berlin et de Leipzig, nous fait-il parcourir à sa suite le Lyonnais où notre si ancienne industrie des soies maintient, pour tous les articles de luxe, sa suprématie incontestée; le Dauphiné et la Savoie à qui les industries hydro-électriques, nées d'hier, annoncent déjà un brillant avenir; les vallées du Jurens et du Gier dont le groupe métallurgique Saint-Étienne-Saint-Chamond assure la prospérité; l'Autunois et les incomparables établissements du Creusot; les riches coteaux du Beaujolais, du Mâconnais et de la Côte-d'Or, etc.

Sans doute les efforts sont encore trop dispersés. Entre nos grands services publics n'existe pas toujours l'harmonie désirable. L'initiative privée se heurte trop souvent à l'indifférence, sinon à l'hostilité des pouvoirs établis. Au lieu de seconder efficacement notre commerce et notre industrie, l'épargne nationale s'expatrie trop volontiers. Cependant les Français, quand ils le veulent, font montre d'aptitudes exceptionnelles. A certains signes, on croit même assister aux débuts d'une véritable rénovation économique.

Et voilà pourquoi le premier volume de *La France au travail* paraît à son heure. D'un style alerte et sans prétention, il captive et il

instruit; mieux, il réconforte. Souhaitons que la série si brillamment ouverte se poursuive et se close de même.

Une ou deux restrictions toutefois. L'ingénieur est inimitable quand il décrit les progrès d'une industrie: il a le talent de rendre les moindres détails techniques intelligibles aux profanes. Mais que ne réduit-il telles ou telles généralités à l'indispensable. Quarante pages d'introduction à une étude sur Lyon, c'est beaucoup; et si intéressantes que soient les personnalités de MM. Augagneur et Aynard, on ne tiendrait pas rigueur à l'auteur de leur faire la part moins large. D'un autre côté l'exposé de certaines questions qui n'ont qu'un lointain rapport avec la mécanique exigerait plus de précision. Si les crus de la Côte sont dûment célébrés, on ne distingue pas très bien par exemple les phases d'industrialisation de la viticulture; une visite à l'Institut œnologique de Dijon ou à la station de Beaune aurait sans doute comblé la lacune. Quant aux Dijonnais, dont l'aversion pour la grande industrie est presque stigmatisée, ils ne descendront pas de leur tour — de leur tour en pain d'épice — pour jeter le discrédit sur un livre excellent à tant d'égards.

E. Belle.

Gabriel Dumay. *Guyard de Pontailler et Guillaume son fils.* (Extr. des Mém. de la Soc. bourguignonne d'Histoire et de Géographie.) Dijon, Berthier, 1912, in-8, 222 p.

M. Dumay donne le troisième volume de ses recherches sur la maison de Pontailler.

M. Dumay s'est voué avec passion à l'histoire de Talmay, et s'il étudie la maison célèbre qu'il suit depuis 1125, c'est qu'elle a fourni une suite ininterrompue de seigneurs de Talmay. L'auteur, avec cette conscience qu'il met dans tous ses travaux, fait suivre son texte de nombreuses pièces justificatives qui seront, pour les curieux d'histoire locale, une source précieuse de documentation.

E. F.

Dr Henri Bon. *Essai historique sur les épidémies en Bourgogne depuis l'établissement des Burgondes en Gaule jusqu'à la Révolution.* Dijon, 1912, in-8, 186 p.

Il faut souligner l'intérêt de cette histoire qui n'avait jamais été tentée pour la région : la succession des trois grands cycles d'épidé-

mies — lèpre, peste et variole, — l'éclosion presque spontanée de principes de prophylaxie dont beaucoup n'ont jamais été répudiés, l'organisation, à partir du XVIIIe siècle, sous l'impulsion de l'administration centrale, de l'assistance médicale abandonnée jadis à l'initiative municipale ou privée. Sachons gré au technicien qu'est M. le Dr Bon d'avoir apprécié à leur juste valeur les sources historiques renfermées dans les archives publiques et espérons que son aperçu général ouvrira la voie à des études plus fouillées dans un domaine réservé par sa spécialité à lui ou à ses confrères.

J. S.

M. Bourrier. *La baillisterie et la tutelle dans l'ancienne Bourgogne.* Dijon, Nourry, 1912, in-8, 197 p.

Tel est le sujet de la thèse de doctorat que M. M. Bourrier vient de soutenir avec succès devant la Faculté de Droit de l'Université de Dijon.

Au moment où les droits et les devoirs de l'enfant sont à l'ordre du jour, le candidat avait eu l'heureuse inspiration d'étudier à travers les âges l'évolution de la tutelle. Il nous la montre, durant de longues années, marchant de pair avec la baillisterie, celle-ci dérivant de la féodalité et donnant au tuteur les prérogatives intéressées d'un preneur à bail.

M. Bourrier, après avoir suivi la tutelle jusqu'à la législation actuelle, émet le vœu de voir revivifier cette institution en donnant à l'émancipation un champ d'application plus large.

Excellente étude en une forme juridique précise et bien conçue.

E. F.

CHRONIQUE

LA VIE INTELLECTUELLE

A l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. — M. Paul Monceaux, né à Auxerre en 1859, a été appelé le 6 décembre 1912 à succéder à Philippe Berger comme membre de cette compagnie. Son principal ouvrage est une *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe*. Une vingtaine d'autres l'avaient classé en haut rang dans le monde savant de la littérature. On lui doit le texte de la *Restauration d'Olympie* qui accompagne les dessins, envois de Rome, de M. Laloux, architecte, membre de l'Académie des beaux-arts. Ses titres avaient été présentés à l'Académie par M. Cagnat.

Les Bourguignons et leurs œuvres. — Le prix Bordin (3.000 francs), attribué par l'Académie des Beaux-Arts au meilleur mémoire écrit sur ce sujet : *Histoire de la sculpture sous les ducs de Bourgogne*, a été partagé entre MM. André Humbert (de Paris) et Alfred Pallier (de Châtel-Censoir, Yonne).

M. Georges Blondel a publié chez Plon une étude sur *les embarras de l'Allemagne ;* — M. Jean Brunhes, professeur au Collège de France, la *Géographie humaine*, *essai de classification positive* (Alcan) ; — M. Maurice Emmanuel, professeur au Conservatoire de Paris, une *Histoire de la langue musicale* en deux volumes ; et M. Henri Joly, de l'Institut, se demande, dans la *Revue* du 15 décembre : *La civilisation est-elle en progrès ?*

Dans la liste des conférences de Hautes-études du livre organisées pour l'exercice 1912-1913 à l'École des hautes-études sociales, à Paris, nous en relevons une sur la *Bibliothèque de Dijon* par notre distingué collaborateur M. Oursel.

Le camp de César a Chalon-sur-Saone. — En démolissant les fon-

dations de la maison Mathey-Jacob, à Châlon, on a mis à jour un socle dont l'inscription indiquerait l'emplacement, jusqu'à présent resté indéterminé, du camp retranché que Jules-César avait établi en ce lieu.

Un deuil. — La Faculté de droit vient d'être attristée par la mort de son doyen, M. Ernest Bailly. La *Revue de Bourgogne*, qui se réserve de consacrer de plus nombreuses lignes à la personnalité du disparu, s'associe aux regrets qu'il a provoqués de toutes parts.

Les fouilles d'Alise. — La Société des sciences de Semur a mis au jour *en Surelot* les fondations d'un temple qui a livré plusieurs œuvres d'art fragmentaires.

Au cours de l'année 1912, MM. le commandant Espérandieu et le docteur Épery ont continué leurs recherches *en la Croix Saint-Charles*, où ils ont retrouvé un pan de l'enceinte gauloise et un des boulets de pierre de l'artillerie romaine. Ils ont également reconnu le retranchement extérieur mentionné par César et constaté ainsi que l'oppidum n'occupait pas le plateau tout entier. Enfin ils ont découvert tout récemment une place pavée de dimensions exceptionnelles (250 × 83 m.) où il faut voir, à coup sûr, un marché qui prouve l'importance de la ville comme centre commercial pendant la période romaine.

La question de Saint-Étienne de Dijon. — Une visite faite cette année aux substructions de Saint-Étienne par un archéologue allemand, M. Rathgen, a mis à l'ordre du jour une question depuis longtemps agitée non seulement chez nous, mais encore au delà du Rhin, car elle intéresse d'une façon générale tous ceux qui étudient les lois de la formation des villes : à savoir si l'abside de l'église a été construite, au xe siècle, à la place d'un pan de mur de l'ancien castrum et au sud de la porte orientale de la ville, opinion courante à Dijon, ou bien dans l'ouverture même de cette porte, hypothèse d'un autre Allemand, M. Appell. Cette question reste pendante. Toutefois M. Metman, dans une des dernières séances de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, a jeté dans le débat de nouveaux textes qui semblent corroborer singulièrement la thèse traditionnelle.

Le « Courtépée » de Philibert Beaune. — Philibert Beaune, un Bourguignon des environs de 1850 un peu oublié depuis, retrouve à l'heure actuelle une célébrité inattendue grâce à l'idée bizarre qu'il eut d'écrire sur les interfeuilles d'un « Courtépée » des *souvenirs* que l'actuel possesseur du volume a bien voulu communiquer à certains privilégiés.

Ils ont fourni à M. Oursel, notre collaborateur, d'utiles renseignements sur deux maquettes de Dubois représentant la Vierge et saint Bernard, données au Musée du Louvre par Ph. Beaune, et qui, d'après lui, seraient les modèles de statues colossales commandées pour Saint-Michel de Dijon. D'autre part M. H. Cochin en a extrait, pour le supplément du *Figaro* du 23 novembre 1912, une relation longue et curieuse d'une visite à Lamartine à Monceau.

Le centenaire de la délivrance de Dijon en 1513. — M. le Chanoine Thomas, doyen de Notre-Dame de Dijon, a pris l'initiative de faire célébrer à Dijon par des fêtes grandioses le 4e centenaire de cet événement. Le concours de l'Académie de Dijon et de la Commission des antiquités lui a été assuré en principe.

Une société de psychologie et de philosophie a Dijon. — Il vient de se former, à Dijon, une *Société de psychologie et de philosophie*, dont M. Boirac, recteur de l'Université, a été nommé président.

Dans une conférence inaugurale, M. Boirac a défini le champ d'investigations de la jeune société : psychologie inconnue, psychologie normale et pathologique, psychologie sociale, psychologie animale et comparée.

Le Maconnais. — M. le Comte de Leusse a découvert de très intéressantes fresques du début du XIVe siècle dans la vieille église aujourd'hui désaffectée et aliénée du hameau de Boye et Bauzon, ancienne enclave du Duché de Bourgogne, située en Mâconnais. Dans l'une des scènes est représenté « Le Christ de Majesté », dans la seconde un des principaux événements de la vie de la Vierge. Ces fresques très intéressantes se rattachent pour le style à celles de l'église de Brancion qui ont été plusieurs fois décrites et qui sont également de la même époque. Le village de Boye et Bauzon, commune de Saint-Gengoux de Scissé, bien que situé au centre du Mâconnais, dépendait avant la Révolution de la châtellenie de Brancion. L'Académie de Mâcon, qui a reçu communication de cette découverte, fera son possible pour assurer la conservation de ces précieux vestiges.

L'ART

Prud'hon a la vente Henri Rouart. — La collection Henri Rouart, dispersée en première vente à la galerie Manzi-Joyant les 9, 10 et 11 dé-

cembre 1912, possédait quelques délicieux Prud'hon, dont l'esquisse de l'*Abondance* (adjugée 27.000, avait été acquise 1.200 francs à la vente Laperlier, en 1879), le beau portrait de la *Princesse Elisa Bacciochi* (adjugé 33.000, avait été acquis 480 francs à la vente Laperlier en 1867), *Adam et Ève chassés du Paradis terrestre* (adjugé 5.300, avait été acquis 755 francs à la vente Laperlier en 1867) ; une *femme debout appuyée sur une rampe*, et un dessin, *l'âme*, tout lumière et tout poésie. Peut-être faut-il attribuer en partie à Prud'hon la charmante petite première pensée du *Rêve de bonheur* (adjugé 3.000) de Mlle Constance Mayer, que le collectionneur eut la bonne fortune de réunir aux œuvres mêmes du maître : collaboration discrète sans doute, écrit M. Arsène Alexandre, et laissant à l'élève toute la charmante illusion que cette petite peinture est d'elle ; mais toujours est-il qu'elle a plus de force et de vaporeux à la fois que le grand tableau du Louvre.

Les artistes bourguignons. — La Direction des Beaux-arts vient de commander à M. Pierre Curillon, le statuaire tournusien bien connu, un beau groupe intitulé *Les Faneuses*.

Les œuvres d'art commandées ou achetées par l'État en 1912 étaient exposées à l'École des Beaux-Arts pendant le mois de décembre dernier et on y remarquait parmi les peintures : Adler, *l'accident* qui appartient au musée de Dijon ; à la sculpture : H. Bouchard, *Nicolas Rolin et Guigone de Salins*, groupe plâtre : à la gravure en médaille : O. Yencesse, *le tub*, plaquette bronze.

Le buste de Lamartine par David d'Angers, que M. Cheramy a légué à l'Institut, sera très prochainement placé dans la salle des séances hebdomadaires de l'Académie française. Quant aux deux lettres de Lamartine, dont il a été question à propos du buste, elles seront versées aux archives de l'Académie française.

Autun. — Sous l'habile direction de M. Truchot, architecte des monuments historiques, la maison qui porte le n° 27 de la Grande rue Marchaux vient d'être heureusement restaurée. Frappée d'alignement, donc menacée de perdre sa jolie façade à pans de bois des xve et xvie siècles, la vieille construction a été démontée avec soin et remontée pièce à pièce avec le plus scrupuleux souci d'exactitude aux limites prescrites par les règles de voirie. Il serait à souhaiter que les propriétaires de maisons analogues qui subsistent encore en grand nombre à Autun, suivissent tous, le cas échéant, un si intelligent exemple.

Pouilly-en-Auxois. — Découvertes dans la démolition d'un colombier d'une pierre tombale avec effigie et inscription.

Chalon-sur-Saone. — M. le maire de Chalon vient d'être avisé par M. le sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts que la Pieta, bas-relief provenant du pont Saint-Laurent, fin du XVe siècle, et la Vierge et l'Enfant entre sainte Anne et un saint évêque, situés dans l'hôpital de Chalon, sont classés parmi les monuments historiques.

Chateaurenaud. — Le ministre de l'instruction publique vient de décider l'inscription sur la liste des monuments historiques de la Dalle funéraire à effigies gravées de Guillaume de Thulière et de Charlotte Le Mairet, sa femme, 1498, pierre du XVe siècle, qui se trouve dans l'église de Châteaurenaud.

Cluny. — Le Ministère des Beaux-Arts a décidé d'entreprendre d'importants travaux à *l'ancienne abbaye* de Cluny. La Chapelle des Bourbons sera dégagée ainsi que les substructions de l'église abbatiale.

La défense des églises. — La Chambre des députés s'étant refusée, dans sa séance du 25 novembre, à une mesure législative générale, les demandes individuelles de classement restent, jusqu'à nouvel ordre, les seuls moyens de fournir un statut aux églises qu'on veut conserver.

La Commission des antiquités de la Côte-d'Or vient de prendre une telle initiative pour *Saint-Nicolas de Beaune* et l'église de *Saint-Seine-sur-Vingeanne.*

Nuit-Saint-Georges. — L'église Saint-Symphorien (fin du XIIIe siècle) vient d'être classée par la Commission des monuments historiques.

Quatre Aquarelles de Lesage représentant les grands côtés des tombeaux des Ducs, sans grand mérite artistique, ont appartenu au Musée de Dijon. Vendues en 1858 à Victor Prost, peintre dijonnais, elles sont de nouveau à vendre. Valeur documentaire incontestable. Lesage vivait, d'après M. Fyot, entre 1749 et 1782.

Découverte d'un Watteau. — On vient de découvrir dans le vieux château de Viré (Saône-et-Loire) un tableau qui est attribué à Watteau.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Un musée viticole bourguignon. — Une réunion a eu lieu à Beaune, le samedi 7 décembre 1912, à la station œnologique, à l'effet d'étudier la création d'un musée viticole bourguignon.

Tous ceux qui désirent rehausser l'éclat de notre Bourgogne viticole applaudiront certainement à l'idée de créer un « musée du vin » où seraient rassemblés tous les objets qui se rattachent à la viticulture, tels que tonneaux anciens, vieux pressoirs, fonds sculptés, cuves anciennes, articles de caves, vases de toutes sortes, mesures vinaires, documents, chansons touchant au vin, cartes viticoles, gravures, étiquettes, armoiries, inscriptions, outils, verres, bouteilles, etc.

La ville de Beaune, qui est la capitale de la Bourgogne viticole, est toute désignée pour recevoir ce musée.

Aucun musée de ce genre n'existe en France. En Allemagne, en 1909, la Direction du musée du Palatinat, à Spire, dans le but de créer une section viticole, fit un appel à tous les amis du vin, pour demander des objets ou des dons en argent. Cet appel eut en peu de temps un succès considérable et aujourd'hui six vastes salles ne suffisent plus pour contenir les objets.

Il n'est pas douteux que les Bourguignons sauront faire aussi bien que les Palatins.

Écho de la Guerre des Balkans. — « Voyez ! Quand nos Français se mettent à cracher, les Turcs n'ont plus qu'à fuir », s'écriait dernièrement au fort de la bataille un officier bulgare. Or, ces Français extraordinaire sont des enfants terribles de la Bourgogne, canons de 75 des Usines du Creusot. Si la France en est fière, la Bourgogne en tire un légitime orgueil.

LE TOURISME

Club Alpin français (section Côte-d'Or et Morvan). — Le 20 décembre 1912, M. Gaston Liégeard a inauguré la série des conférences de la section en parlant des paysages du Far-West : le canon du Colorado, la Vallée du Yorenite, le parc de la Yellowstone.

Tournus. — M. Albert Bernard, l'érudit chercheur tournusien, a découvert dans les papiers Bruys des Gardes, que M. Miot, notaire à

Tournus, vient de donner aux Archives de cette ville, une ancienne et curieuse description d'une des grottes les plus intéressantes de la Bourgogne méridionale et des plus connues par les touristes ; il s'agit de la Grotte de Blanot (grotte de la Cailleverdière). Cette description est due à Benoit Dumoulin, docteur en médecine à Cluny ; elle est datée de 1739. Nous espérons que l'une de nos sociétés locales publiera cette intéressante pièce dans un de ses prochains mémoires.

ÉCHOS

AUTUN. — Mgr Villard, désireux de perpétuer par un monument durable, dans sa Cathédrale même, le souvenir de son éminent prédécesseur, le cardinal Perraud, vient de faire apposer dans la chapelle jadis fondée par le cardinal Rolin, une plaque de marbre portant au-dessous d'un médaillon, encadrant l'ascétique profil du prélat, cette inscription :

A LA MÉMOIRE
DE MONSEIGNEUR
ADOLPHE-LOUIS-ALBERT PERRAUD
CARDINAL PRÊTRE
DU TITRE DE SAINT PIERRE-ÈS-LIENS
ÉVÊQUE D'AUTUN, CHALON ET MACON
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
NÉ A LYON LE 7 FÉVRIER 1828
MORT A AUTUN LE 10 FÉVRIER 1906
INHUMÉ A PARAY-LE-MONIAL
PAX JUSTITIAE ET HONOR PIETATIS

A P Ω

PUBLICATIONS RÉCENTES

ANGER (Dom). Chapitres généraux de Cluny (*Rev. Mabillon*, août 1912).

ARBASSIER (Charles). Édouard Paupion (1854-1912) (l'*Étudiant Bourguignon*, nov. 1912, pp. 18-20).

ARNOULD (André). [Henri Chabeuf]. Un portrait d'Hyacinthe Rigaud (*Le journal des arts*, n° 39, 21 décembre 1912).

Il s'agit du portrait en buste du docteur Camille Falconet, acquis récemment par M. Gaston Joliet.

Balloffet (J.). Historique de l'indienne à Béligny, Chervinges et Villefranche en Beaujolais. (*Bull. de la Soc. des sc. et arts du Beaujolais*, 1912, p. 5).

Besnard (Pierre). Recherches historiques sur l'abbaye de Saint-Pierre de Chalon-sur-Saône, deuxième partie : de 1562 à la Révolution. Autun, 1912, in-8, 28 p.

Bièvre-Poulalier (J.-M). Essai sur la dévolution héréditaire en Bourgogne des origines au xvi[e] siècle. Dijon, 1912, in-8 (dans *Coll. de la Faculté de droit de Dijon*).

Bon (D[r] Henri). Essai historique sur les épidémies en Bourgogne depuis l'établissement des Burgondes en Gaule jusqu'à la Révolution. Dijon, Berthier, 1912, in-8, 186 p.

Bourrier (M.). La baillisterie et la tutelle de l'ancienne Bourgogne. Dijon, 1912, in-8 (dans *Coll. de la Faculté de droit de Dijon*.)

Boyard (Ch.). Découverte et fouille d'une fosse et d'un puits funéraires gallo-romains à Nan-sous-Thil (*Bull. de la Soc. des sc. de Semur*, t. XXXVII, 1912, pp. 34-42).

Boyard (Ch.). Les légendes de l'Auxois (*Bull. de la Soc. des sc. de Semur*, t. XXXVII, 1912, pp. 43-48).

Braconnay (M.). Une lettre inédite de sainte Jeanne-Françoise de Chantal (*Ann. salésiennes*, juin 1912).

La Bresse et la Dombes, d'après les tableaux, études et dessins de Johannès Son. Poésies de Pierre Aguétant, Marcel Authier, etc., etc... Nancy, 1912, gr. in-fol., 56 ff., 25 pl., fig.

Brintet (L.-C.). Une ancienne famille du Chalonnais. Notes historiques et généalogiques. (Publié sous les auspices et avec le concours de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône.) Chalon-sur-Saône, 1912, in-8, 163 p.

Calmette (J.). La politique espagnole dans l'affaire des barons napolitains (1485-1492). Paris, 1912, in-8, 22 p. (Extr. de la *Rev. hist.*, t. CX, 1912.)

Caillet (L.). Consécration d'une annexe du cimetière de Notre-Dame de Semur 1486. (*Bull. de la Soc. des sc. de Semur*, t. XXXVII, 1912.

Catalogue des collections de la Soc. d'hist. et d'arch. de Chalon-sur-Saône. Première partie : archives. Chalon, 1912, in-8, 64 p.

Chabeuf (Henri). [A propos d'une tête de pierre du xv[e] siècle conservée au Musée archéologique de Dijon, attribuée à l'école de Claus Sluter] (*Rev. de l'art chr.*, sept.-oct. 1912, p. 371).

Chaignon (Vicomte de). Catalogue raisonné des roches à minéraux du Morvan recueillis et donnés par M. le vicomte de Chaignon au musée d'histoire naturelle d'Autun. Autun, 1912, in-8, 234 p. (*Mém. de la Soc. d'hist. nat. d'Autun*, t. XXV, 1912.)

Cochin (Henri). Une visite à Lamartine [à Monceau en 1850 par Philibert Beaune] (*Figaro*, suppl. du 23 nov. 1912).

Convert (F.). La crise céréale de 1847 dans l'Ain (*Ann. de la Soc. d'émul. de l'Ain*, 1912, pp. 122-167).

Corcelle (J.). Les émigrants du Bugey. [Les peigneurs de chanvre et leur langue mystérieuse.] (*le Bugey*, janv.-avr. 1912, pp. 405-412).

Dorey (L.). Traditions et coutumes morvandelles. (*Rev. des traditions populaires*, octobre 1912).

Dubois (J.-E.). Cahiers de doléances des baillages de Bourg, Belley et Gex, et de la sénéchaussée de Trévoux, suite (*Ann. de la Soc. d'émul. de l'Ain*, 1912, pp. 78-121).

Dumay (Gabriel). Guyard de Pontailler, chevalier de la Toison d'or, et Guillaume, son fils, seigneur de Talmay (1392-1471). Dijon, Berthier, 1912, in-8, 222 p., fig. et pl.

Espérandieu (C.). Fouilles de la Croix-Saint-Charles au Mont-Auxois. Rapport sur les fouilles de 1910. (*Bull. arch.*, pp. 34-59.)

Esquieu (L.). Calepin d'un collectionneur de vieux papiers. Une page de notre histoire littéraire : les souscriptions de Lamartine. Lille, 1912. Gr. in-8, 26 p., fig. (Extr. du *Bull. de la Soc. Arch. hist. et art. « le Vieux papier ».*)

Farcy (Louis). Montbard en 1356. (*Bull. de la Soc. arch. de Montbard*, n° 6, 1912, pp. 25-26.)

Farcy (Louis). Le siège de Montbard en février 1590. (*Bull. de la Soc. arch. de Montbard*, n° 7, 1912).

Griselle (Eug.). Histoire de la Visitation de Semur. (*Bull. de la Soc. des sc. de Semur*, t. XXXVII, 1912, pp. 63-67.)

Hauser (Henri). Le traité de Madrid et la cession de la Bourgogne à Charles-Quint, étude sur le sentiment national bourguignon en 1525-1526. Dijon, Damidot frères (1912), in-8, 182 p. (*Rev. bourguignonne*, publiée par l'Université de Dijon, 1912, t. XXII, n° 3.)

Humbert (E.). De la distomatose ou cachexie aqueuse et pourriture des moutons dans l'Yonne. (*Bull. de la Soc. des sc. de l'Yonne*, a. 1911.)

Hurault (abbé E.). L'œuvre de saint Bernard dans le diocèse de Châlons. Châlons-sur-Marne, 1912, in-8. 65 p.

Hutinel (F.) et Mathey (J.-B.). Vitteaux (Côte-d'Or). Paris, Champion, 1912, in-8.

Jullian (C.). Rapport sur les fouilles d'Alise. (*Bull. arch.*, 1912, p. XLII.)

E. L. Le siège de Dole par le prince de Condé, 1636. Documents inédits (t. X des *Mém. pour servir à l'hist. de la Franche-Comté, publ. par l'Ac. de Besançon*, 1912).

Laurent-Coulon (F.). Les rues du vieux Chalon. (*Mém. de la Soc. d'hist. et d'arch. de Chalon-sur-Saône,* 1912, pp. 269-274.)

Le Couppers de la Forest. Les eaux de la plaine de Sainte-Nitasse et l'alimentation d'Auxerre. (*Bull. de la Soc. des sc. de l'Yonne,* a. 1911.)

Levesque (E.). Bossuet à Paris, ses divers domiciles, la maison où il mourut. Paris 1904. In-8, 16 p., pl. (Extr. de la *Rev. Bossuet.*)

Levesque (E.). François Tudieu, secrétaire de Bossuet. Paris, 1912, in-8, 14 p., portrait. (Extr. de la *Rev. Bossuet.*)

Maginot (Henri). Le castrum divionensi (à suivre) (*l'Etudiant bourg.,* déc. 1912, pp. 10-16).

Marcel (L'abbé L.). Les livres liturgiques du diocèse de Langres, étude bibliographique, 2e supp. Paris, 1912, in-8, 107 p.

Marlot (Hippolyte). Vestiges de l'âge de pierre de la vallée de l'Arroux. Le Mans, 1912, in-8, 4 p. (Extr. du *Septième Congrès préhist. de Nîmes,* 1911).

Marois (R.). Les consultations de nourrissons dans l'Yonne en 1911. Comparaison des résultats obtenus depuis 8 ans (1904-1911), époque de la création avec les 8 années précédentes. Auxerre, 1912, in-8, 80 p.

Martin (J.) et Jeanton (G.). Famille de Thésut en Bourgogne (*Mém. de la Soc. d'hist. et d'arch. de Chalon-sur-Saône,* 1912, pp. 149-259).

Michelerne. Marc Seguin [neveu de Joseph Montgolfier, inventeur lui-même et précurseur de l'aviation] (*Bull. de la Soc. arch. de Montbard,* 1912, n° 7).

Montbeillard (G. de). Les principaux collaborateurs de Buffon. (*Bull. de la Soc. arch. de Montbard,* n° 6, 1912, pp. 27-29.)

Notice biographique sur Laurent, Germain Mérat, maître en pharmacie, membre de la Société littéraire d'Auxerre (1712-1790) (*Bull. de la soc. des sc. de l'Yonne,* a. 1911).

Paris (Paul). Le casse-noix en Côte-d'Or (*Rev. franç. d'ornithologie,* août 1912).

Pilon (Edmond). J.-B. Greuze, peintre de la femme et de la jeune-fille au xviiie siècle. Paris, Piazza, 1912, in-4, 50 pl.

Ravenet (Abbé). Histoire de la paroisse de Frangy [arr. de Louhans] (*Mém. de la Soc. d'hist. et d'arch. de Chalon-sur-Saône,* 1912, pp. 1-148).

Ray (L.). Formation de la commune et du canton de Riceys (Aube). Arcis-sur-Aube, 1912, in-8, 56 p.

Roy-Chevrier (J.). Auguste Courballée [président de la Soc. d'hist. et d'arch. de Chalon-sur-Saône, mort le 10 juillet 1911]. (*Mémoires* de la même Société, 1912, 5 p., pl.)

Roy Chevrier (J.). Médaille des canaux de Bourgogne [1783] (*Mém. de la Soc. d'hist. et d'arch. de Chalon-sur-Saône*, 1912, pp. 261-268, pl.).

Socley (Émile). Rapport sur plusieurs greniers funéraires découverts dans un cimetière de la période mérovingienne à Noiron-sous-Gevrey (Côte-d'Or). Le Mans, 1912, in-8, 16 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. préh. franç.*, séance du 23 mai 1912.)

Toutain (J.). J. Toutain,... Alésia avant le siège de l'an 52, conférence faite à la société française des fouilles archéologiques. Paris, E. Leroux, 1912, in-8, 16 p. (Extr. du *Bull. de la Société.*)

Toutain (J.). Rapport sur les fouilles exécutées à Alésia par la Soc. des sc. de Semur en 1911 (*Bull. archéol.*, pp. 60-75).

Vallery-Radot (René). Pasteur dessinateur et pastelliste (1836-1842). Paris, E. Paul frères, 1912, gr. in-fol., 18 p., 20 portraits, fig.

INTERMÉDIAIRE

QUESTIONS

44. **Les jardins de Lenôtre en Côte-d'Or.** — A l'approche du tricentenaire du célèbre jardiniste il serait curieux d'établir la liste complète des parcs tracés en Côte-d'Or par Lenôtre. *Le Progrès de la Côte-d'Or* qui a fait une enquête sommaire à ce sujet a énuméré : le parc de la Colombière et l'ancien jardin du palais ducal, à Dijon, les parcs de Bussy, d'Is-sur-Tille, de Montmoyen, de Beire-le-Châtel.

En existe-t-il d'autres ?

M. L.

RÉPONSES

26. **Les œuvres du peintre J.-B. Lallemand.** — *Vue de la route des Chartreux.* (Coll. Court, à Dijon, provient de la coll. Baudot.)

Bonne peinture à l'huile non signée. Au premier plan, sur la route, une paysanne montée sur un âne va au marché accompagnée d'un paysan qui suit à pied ; plus à droite, des cultivateurs. Au fond, à gauche, l'église des Chartreux; à droite, dans le lointain, la montagne de Talant se détache sur un ciel doré. Toile, h. 0 m. 65, l. 0 m. 92.

Le pont Aubriot et l'hôpital de Dijon. (Coll. Court, à Dijon, provient de la coll. Baudot.)

Au premier plan à gauche, un arbre près duquel se trouvent divers

groupes, un mendiant à la jambe de bois, des gamins jouant sur le parapet. Au second plan, de l'autre côté de l'Ouche, l'hôpital avec sa grille d'entrée et sa chapelle précédant la grille. Les détails sont assez cherchés mais la facture manque d'aisance, surtout dans les personnages, non signé. Lavis, h. 0 m. 23, l. 0 m. 35.

Étude d'arbre. (Coll. Court, provient de la coll. Baudot.)

Bonne étude aux deux crayons, sur papier, non signée.

Dessin, h. 0 m. 3, l. 0 m. 22.

Port de mer. (Coll. Court, provient de la coll. Baudot.)

Esquisse rapide à l'encre de Chine. Au premier plan, groupe de personnages en campement ; au second plan, barques sur la mer et au fond monticule surmonté d'une ruine antique. Beaucoup de facilité dans le coup de pinceau. Lavis, h. 0 m. 17, l. 0 m. 27.

Cette esquisse nous permet de faire une constatation de la plus haute importance. Sous le lavis, dans la marge et d'une encre semblable à celle qui a servi au peintre se trouve la mention :



M. Court n'y reconnait pas la main de Baudot. En tout cas l'attribution est faite certainement par un contemporain, et il en résulte que le peintre Lallemand, fils du tailleur dijonnais, eut lui-même un fils probablement peintre comme son père. Ce fait nous expliquerait l'inégalité constatée dans les œuvres de l'artiste et qui jusqu'alors avait toujours dérouté les connaisseurs.

Ainsi, il y aurait eu *deux Lallemand* ; le père auquel on devrait ces œuvres fines, lumineuses, souvent empreintes des souvenirs classiques recueillis à Rome ; et le fils dont la main parfois inexperte, et le pinceau plus lourd nous aurait laissé ces paysages bitumineux, ces lavis aux personnages raides, ces compositions gauches telles que nous les retrouvons dans les toiles du musée Carnavalet, datant des dernières années du XVIIIe siècle.

Il semble maintenant que l'évidence saute aux yeux et il serait certainement possible, en cataloguant toutes les œuvres classées sous ce nom de Lallemand, de distinguer celles qui reviennent au père et au fils. Sans doute nous reprendrons ce sujet, mais il serait à souhaiter que de nombreux documents plus précis vinssent corroborer notre si vraisemblable hypothèse. E. F.

Le Gérant : A. Meunier.

DIJON, IMPR. DARANTIERE

LES LEVÉES MILITAIRES EN COTE D'OR
PENDANT LES CENT JOURS

Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, fut accueilli en Côte-d'Or avec enthousiasme (1) par les masses populaires, surtout dans les campagnes qui redoutaient le rétablissement par les Bourbons de la dîme et du régime féodal (2). L'ordonnance royale du 9 mars avait prescrit l'organisation des gardes nationales et la formation de corps de volontaires ; elle ne reçut aucune exécution en Côte-d'Or (3). Au contraire, lorsque le duc d'Angoulême menaça Lyon et que le succès de la cause impériale fut redevenu douteux dans le Sud-Est, les habitants de ce département s'enrôlèrent en grand nombre pour marcher contre les troupes royalistes. A Saint-Seine on avance la date d'un mariage pour accélérer le départ des jeunes gens du canton. Les gardes nationaux d'Is-sur-Tille se rendent à Dijon « excités, dit M. Gaffarel, par les fortes paroles d'un ministre protestant (4) ». La

(1) L'histoire politique de Dijon pendant les Cent-Jours a été étudiée dans l'utile volume de M. Gaffarel sur *Dijon en 1814 et 1815* (Public. de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire, 1897). Je pense consacrer quelques pages à celle du département dans une thèse en préparation : *La Côte-d'Or sous le Consulat et le premier Empire.*

(2) Proclamations du préfet bonapartiste Royer du 18 mars (Arch. nat., AF IV 1935), de Thibaudeau, commissaire extraordinaire, 7 avril : « Ils prétendent... vous dépouiller de vos biens nationaux, rétablir la dîme et les droits féodaux. » Cf. Gaffarel, p. 194.

(3) Arch. dép. de la Côte-d'Or, R[4] 10 ; préfet à Ministre de l'Intérieur, 26 mai.

(4) Gaffarel, pp. 195-196. — H. Houssaye, *1815* (5e édit., 1893), I, p. 419.

froideur hostile de la bourgeoisie et l'opposition déclarée de la noblesse ne créèrent aucun obstacle sérieux au vol triomphal de l'aigle vers les tours de Notre-Dame ; tout au plus la garde nationale de Dijon, extrêmement royaliste depuis sa réorganisation en 1814 (1), eut-elle quelques scrupules de légalité (2).

Bonapartiste, la Côte-d'Or était également « patriote ». Si, en 1814, épuisée par de continuelles levées d'hommes et mécontente du despotisme de l'Empereur, elle avait à peine contribué à la défense du territoire, en 1815, malgré l'inertie de nombreux fonctionnaires insuffisamment « épurés » et les menées des ex-émigrés, elle répondit avec empressement à l'appel de Napoléon redevenu le premier soldat de la Révolution (3).

§ 1. — Armée active

Le décret du 28 mars 1815 avait invité les soldats sans congé régulier à rejoindre les corps de troupes qu'ils avaient quittés; le 10 avril le maréchal Davout, ministre de la guerre, adressait un appel analogue aux anciens militaires et aux retraités; ils devaient compléter les cadres des 3e et 4e bataillons de guerre (4). Dans un rapport à l'Empereur du 11 mai, Davout constate que le préfet « a fait partir 1.098 militaires rappelés... tous animés du meilleur esprit ». Le 29 mai, 1.278 ont rejoint leur corps, 772 sont encore en marche et l'on ne compte que 7 déserteurs. Le département de la Côte-d'Or devait pourvoir au recrutement du 23e de ligne, des 8e cuirassiers et 10e dragons, du 7e d'artillerie à pied et de la 10e compagnie d'ouvriers. Au 10 juin le nombre des soldats remis en activité est de 1.580 ; 420 sont en route pour rejoindre ; il y a 57 déserteurs. Le 15e dragons est substitué au 10e et le 9e de ligne s'ajoute au 23e. Il est malaisé de

(1) Arch. dép. de la Côte-d'Or, R4 10.

(2) Gaffarel, p. 164-166.

(3) Les deux députés du collège départemental, Vaillant et Carnot, sont des républicains ralliés à l'Empire ; dans les discours et les écrits des fédérés de la Bourgogne on retrouve les haines de 1789 et de 1793 contre les nobles et contre les prêtres. Cf. Arch. nat., F1e III, Côte-d'Or 9.

(4) Les textes législatifs sont empruntés à la publication chronologique de Duvergier, *Collection complète des Lois, Décrets...*

préciser dans quelle mesure les ordres du ministre et de l'Empereur ont été obéis ; le contingent de la Côte-d'Or dans la conscription de 1815 n'était, dit un rapport de Davout du 23 mai, que de 1.510 hommes, mais nous ignorons combien de militaires étaient, en 1814, rentrés irrégulièrement dans leurs foyers. Il semble cependant que la conduite et l'esprit de ce département aient satisfait Napoléon ; il confia aux Côte-d'Oriens la mission de confiance de recruter l'un des régiments de Corse dont l'adhésion à l'Empire avait été lente et ardue (1).

Le 23e de ligne fit partie de la 8e puis de la 9e division (général Lefol) rattachée au 4e puis au 3e corps (Vandamme). Le 9e de ligne fut incorporé dans la 25e division, et par suite, dans le corps d'observation du Var (maréchal Brune). Le 15e dragons et le 8e cuirassiers furent rattachés aux 9e et 10e divisions (Strolz et Lhéritier) et par là aux 2e et 3e corps de cavalerie (Exelmans et Valmy). Ainsi bien des conscrits de la Côte-d'Or prirent part à la campagne de Belgique et quelques-uns aux « chevauchées de la mort » à Waterloo (2).

§ 2. — Garde Nationale mobilisée

Pendant ce temps, les bataillons d'élite des gardes nationales du département défendaient la frontière du Jura et la trouée de Belfort. Le 18 avril, un décret ordonnait la mobilisation de 42 bataillons en Côte-d'Or ; chacun d'eux se composait de 6 compagnies de 120 gardes ; seules celles de grenadiers et de chasseurs étaient de suite complètement organisées et armées. Cinq jours après, les compagnies de grenadiers, groupées en 7 bataillons, recevaient l'ordre de se rendre à Besançon pour faire partie de la 4e division de réserve (Ledru des Essarts) et du corps commandé par le général Lecourbe. Le 14 mai deux de ces bataillons furent chargés de la défense d'Auxonne en remplacement des gardes nationales de l'Yonne envoyées dans les places du Nord (3). L'organisation de ces troupes, confiée au lieutenant-général Pierre

(1) Arch. nat., AF IV 1936 ; rapports ; 1937 : 29 avril et 21 mai.

(2) Arch. nat., AF IV 1936 ; rapports des 4 avril, 29 mai ; états divers.

(3) Arch. nat., AF IV 1936 ; états. — Arch. dép. de la Côte-d'Or, R4 10 : Veaux à Préfet, 30 juin.

Boyer, se fit assez lentement. Le 11 mai, Davout regrettait que seuls deux bataillons fussent réunis et équipés. Les départs s'effectuèrent cependant du 10 mai au 1er juin et se montèrent à 5.223 hommes alors que le chiffre normal n'eût été que de 5.010. Les deux premiers bataillons prirent part honorablement aux inutiles combats livrés par Lecourbe près d'Altkirch et de Montbéliard (1).

§ 3. — La défense des places fortes

Les compagnies demeurées à Auxonne reçurent, le 29 juin, l'ordre de se rendre à Paris en poste; sur la demande du commandant de la place, le lieutenant-général Veaux, le préfet appela à l'activité d'autres gardes nationaux dont il nomma les officiers (2). Auxonne avait reçu de plus une compagnie de canonniers de 120 gardes. La ville ne put, d'ailleurs, offrir aucune résistance à l'armée autrichienne ; Veaux dut se retirer sur Autun.

Auxonne est la seule place forte de la Côte-d'Or que mentionne le décret du 10 avril. Cependant sur l'ordre spécial de Napoléon, les remparts de Dijon furent mis en état de défense et les fédérés bourguignons concoururent avec empressement à la réfection des murailles et à la construction des ponts-levis ou de palissades. Une compagnie d'artillerie devait constituer la garnison avec la garde nationale de la ville. C'était là une bien faible ressource. Les Dijonnais manifestèrent fort peu d'enthousiasme pour s'enrôler et encore moins de discipline ; le 30 juin une compagnie est seule assez organisée pour entrer en service (3). Les élèves du lycée, malgré toute l'ardeur de leur jeunesse et leur enthousiasme napoléonien, ne paraissent pas avoir constitué autrement que sur les contrôles et dans les lettres officielles la compagnie d'artillerie supplémentaire que le préfet de Bercagny s'efforce d'organiser durant tout le mois de juin (4).

(1) Arch. nat., AF IV 1936; rapport du 11 mai; 1937, rapport de Lecourbe. — Arch. dép. de la Côte-d'Or, R[4] 10 ; état. — Gaffarel, p. 201-203.

(2) Arch. dép. de la Côte-d'Or, R[4] 10. — Arch. nat., AF IV 1936, 14 mai.

(3) Gaffarel, p. 211-213.

(4) Arch. dép. de la Côte-d'Or, R[4] 11 ; lettres entre le préfet et le proviseur des 9, 10, 20, 27 juin ; cette dernière est particulièrement significative.

Les passages de la Saône avaient alors une valeur militaire importante. Ils étaient gardés par Auxonne et Saint-Jean-de-Losne. Dans cette dernière localité, la formation de la compagnie de canonniers fut aisée car les habitants s'enrôlèrent volontiers afin d'être assurés de ne pas quitter leur résidence. Quelques détachements d'infanterie y furent également organisés de même qu'à Pontailler (1). Au début de juillet le préfet prescrivit la levée de nouveaux bataillons que l'invasion autrichienne ne lui laissa pas le temps d'organiser (2).

§ 4. — Corps francs, fédérés et retraités

La défense du département était en outre confiée au corps franc du commandant de Chambure. Réglementés par le décret du 22 avril, ces volontaires devaient s'armer et s'équiper à leurs frais; ils n'avaient pas droit à la solde; durant les opérations ils recevaient la ration de la ligne et devaient bénéficier de toutes les prises qu'ils feraient. Leur rôle était principalement de harceler l'ennemi et de gêner ses convois. En Côte-d'Or, le zèle du chef de bataillon Frémiet et de l'étudiant Cyrot semble ne pas avoir été durable ni efficace. Mais de Chambure réussit à obtenir un nombre assez élevé d'engagements : 500 fantassins et 50 cavaliers. Il est vrai que « quant aux munitions de guerre, elles sont nulles » ; par contre il espère que « la déclaration de guerre et des vivres *lui* donneront beaucoup de prosélites ». Cet espoir exprimé au préfet le 27 mai ne se réalisa point. Le 7 juin les partisans, à leur départ pour Belfort, ne comptaient que 107 fantassins et 42 cavaliers. La petite troupe ne manquait pas d'officiers, douze pour les 4 compagnies de cavalerie et 8 pour l'infanterie. Dès le 10 juin, de Chambure se replia sur Pontailler. Une seconde compagnie se formait et compta, sur le papier, 90 hommes (3).

(1) Arch. dép. de la Côte-d'Or, R[4] 10 ; comité d'organisation et général Boyer à Préfet.

(2) Arch. dép. de la Côte-d'Or, R[4] 10 ; 7 juillet, arrêté.

(3) Arch. dép. de la Côte-d'Or, R[1] 14 : Guerre à Préfet, 29 avril et à Frémiet,

Dès le 1er mai, l'Empereur avait songé à faciliter le recrutement des corps francs en leur adjoignant les gardes-forestiers. Communiqué au préfet par le général Veaux et aux gardes par le Conservateur départemental, l'ordre ministériel amena la concentration de 330 forestiers que les circonstances militaires firent diriger sur Auxonne au 5 juillet sans qu'ils paraissent avoir jamais fait partie du corps franc côte-d'orien (1).

Dans son désir d'utiliser toutes les ressources de la France en hommes et dans l'impossibilité de décréter de nouvelles conscriptions, l'Empereur fit appel au zèle des militaires retraités. Avec les gardes nationaux les plus dévoués ils devaient constituer des compagnies de réserve et suppléer à l'insuffisance numérique de la gendarmerie ou constituer les cadres des fédérés. Sur les 3.648 retraités qui, d'après Davout, résidaient en Côte-d'Or, un décret du 28 mai en appela 2.480 à compléter les garnisons de Lyon, Dijon et Auxonne (2).

§ 5. — Remonte. Armement. Équipement.

Les préfets de la Côte-d'Or avaient pu assez aisément réunir des soldats ; ils eurent plus de peine à les pourvoir de chevaux ou d'armes et à les habiller ou équiper.

Le 23 avril le ministre de la guerre prescrit à la gendarmerie de ce département de fournir 70 des 4.250 chevaux destinés à la remonte de la grosse cavalerie et des régiments de dragons. Le 28 avril il réclame 80 chevaux pour la cavalerie légère ; le préfet les répartit entre les divers arrondissements : Dijon, 30 ; Beaune, 20 ; Châtillon, 12 ; Semur, 18. De Bercagny, instruit par l'expérience de ses prédécesseurs, s'efforce de ne pas recourir à la réquisition. Une circulaire ministérielle lui conseillait, d'ailleurs, de se procurer ces chevaux « de gré à gré... en traitant avec des fournisseurs... en achetant

8 mai ; Demande de Cyrot, 7 mai ; De Chambure à Préfet, 27 mai, 6 juin ; Maréchal de camp Simon à Préfet, 10 juin ; États des 6 et 17 juin.

(1) Arch. dép. de la Côte-d'Or, R[1] 14 ; Veaux à Préfet, 1er mai ; de Chambure au même, 27 mai. Préfet à Sous-préfet de Semur, 5 juillet.

(2) Arch. nat., AF IV 1936 ; rapports de Davout des 20 mai et 5 juin.

les chevaux des propriétaires ». Les négociants se refusent souvent à traiter avec l'administration parce que les commissions militaires réforment le plus grand nombre des animaux vendus et que le prix fixé par le gouvernement, 360 francs, leur paraît insuffisant. Les propriétaires imitent les marchands pour les mêmes motifs; maires et sous-préfets sont obligés d'élever le prix d'achat jusqu'à 480 francs ; les dépenses supplémentaires seront payées, proposent-ils, par des centimes additionnels au seul impôt foncier ou par une taxe spéciale sur les propriétaires aisés qui auraient eu à satisfaire aux réquisitions. Dans l'arrondissement de Beaune il fallut user de ce dernier moyen ; on requit 25 chevaux dans l'espoir d'en obtenir 20 en état de servir. On n'en présenta à la fin de mai que 14 dont aucun ne put être accepté pour la cavalerie légère. Également défectueuses étaient les livraisons faites par les marchands. Le sieur Jacob, par exemple, ne réussit à faire admettre que 8 chevaux sur les 35 parmi lesquels on devait choisir les 30 bêtes formant le contingent de Dijon. Vendeurs et possesseurs de chevaux requis étaient obligés de remplacer les animaux refusés. Ce n'était là qu'une sanction pécuniaire et non un moyen d'assurer la remonte de l'armée ; le préfet constate son impuissance et finalement les chevaux de la Côte-d'Or ne servirent qu'à réparer les pertes de la cavalerie autrichienne dont les chefs employèrent plus de mesures coercitives que l'autorité impériale (1).

Un décret du 28 mars avait prescrit la remise moyennant une indemnité de toutes les armes de guerre détenues par les habitants. Cet ordre ne fut publié en Côte-d'Or que le 11 avril ; le 22 mai l'arrondissement de Dijon avait fourni 180 fusils, 22 carabines, 7 baïonnettes, 32 sabres et 11 pistolets ; celui de Châtillon, 504 fusils, 13 carabines, 75 baïonnettes, 85 sabres, 24 pistolets, 80 briquets et 6 mousquetons. Toutes ces armes servirent à l'armement de la garde nationale active ; à peine suffirent-elles pour munir de fusils, souvent en mauvais état, un de ses bataillons ! Ne pouvant faire procéder sur place aux réparations nécessaires, le préfet envoie à Besançon des hommes désarmés et des armes encore inutilisables. Ministre et généraux, loin de le

(1) Arch. dép. de la Côte-d'Or, R[2] 5 *passim*.

désapprouver, lui écrivent que « les hommes peuvent se mettre en route sans armes et sans habillement (1) ».

Il fallait se hâter et l'équipement existait à peine. Le département ne peut fournir que de la toile et des souliers le 9 mai bien que les marchés de fourniture aient été annoncés dès le 26 avril. Les draps pour la confection des habits et des capotes des troupes actives et des gardes nationaux mobilisés manquent. Cependant les fournisseurs semblent assez régulièrement payés, car les menues dépenses sont promptement acquittées (2). Le préfet disposait du dixième des revenus communaux, de quatre centimes additionnels, des produits de la taxe de remplacement et des dons et surtout des emprunts faits aux fonds des amendes, des poids et mesures et du dépôt de mendicité ; en ajoutant les sommes provenant de la vente des effets des prisonniers espagnols et de certaines réquisitions de 1814, le total des recettes fut de 125.000 francs environ et un état préfectoral de 1817 accuse un excédent de 1.716 fr. 40. Ce reliquat était amplement suffisant pour satisfaire le sieur Truffet, marchand de chevaux, qui se disait alors créancier du département pour 900 francs. On doit reconnaître que ni la ville de Dijon, ni l'État ne voulurent acquitter les frais de mise en défense du chef-lieu dans l'impossibilité où l'on fut d'établir administrativement quelle autorité avait dirigé ces travaux (3).

Si l'on envisage dans leur ensemble les levées d'hommes ordonnées et effectuées dans la Côte-d'Or pendant les Cent-Jours et si l'on en croit les documents officiels, les ordres de l'Empereur ont été exécutés. C'est que les sentiments des ouvriers et des paysans bourguignons n'avaient

(1) Arch. dép. de la Côte-d'Or, R^4 9 ; Sous-préfet de Dijon à Préfet.

(2) Arch. dép. de la Côte-d'Or, R^2 2 et 5. Voici le détail de l'armement et de l'équipement d'un garde national mobilisé ; habit, 24 fr. 93 ; gilet, 9 fr. 95 ; pantalon, 9 fr. 15 ; capote, 25 fr. 20 ; souliers, 5 francs ; guêtres, 3 fr. 95 ; schako, 8 fr. 95 ; giberne, 4 fr. 40 ; fusil, 32 francs ; sabre 7 francs. — Le 10 mai le départ du 1er bataillon provoqua une dépense de 82 fr. 90 pour 44 litres et 26 « petit vert » d'eau-de-vie, acquittée sur le produit des amendes en vertu d'un ordonnancement du préfet du 27. Arch. dép. de la Côte-d'Or, R^4 10 ; facture de Boussey cadet.

(3) Arch. dép. de la Côte-d'Or, R^4 10 ; 12 décembre 1817. — R^2 5. — Gaffarel, p. 212.

pas changé durant ces trois mois ; ils étaient toujours décidés à défendre avec et par Napoléon le sol national et les conquêtes sociales de la Révolution. Un rapport ministériel du 5 juillet constate que ni Waterloo, ni l'approche de l'ennemi n'ont modifié leur résolution : « Les habitants de ce département, y est-il affirmé, ne veulent point absolument des Bourbons ; le préfet demande des armes pour mettre à profit leur dévouement ; il a dû s'opposer à la levée en masse qu'ils sollicitaient avec chaleur (1). » Cependant les enrôlements volontaires semblent avoir été assez rares. Dans l'arrondissement de Beaune, 76 communes sur 204 ne fournirent aucun volontaire et les autres ne comptèrent que 1.300 engagés sur les 8.440 hommes des 12 bataillons du contingent. Les officiers retraités ou en demi-solde ne consentirent à faire partie des cadres de la garde nationale mobilisée que sur l'assurance de conserver leurs anciens grades.

Pareil élan patriotique n'existait ni chez bien des fonctionnaires ni dans les rangs de la noblesse ni, souvent du moins, dans les classes bourgeoises. Le lieutenant-général Boyer signale au 16 mai une « grande négligence dans la transmission et l'exécution des ordres,... l'indolence des maires ». De Chambure se plaint le 6 juin que « beaucoup d'enrôlements ne *lui aient* rien produit, MM. les maires n'ayant pas fait rejoindre ces hommes ». Un conseiller d'arrondissement n'hésite pas à donner sa démission pour protester contre les opérations du recrutement et ses collègues réclament contre le contingent assigné à leur arrondissement. Guillemot, président de la Cour impériale, a soin de procurer à son neveu un remplaçant dans la garde nationale sur les contrôles de laquelle il avait été primitivement omis (2). Nobles et bourgeois manifestent une véritable appréhension du service personnel ; la taxe de remplacement produisit 14.280 francs et le préfet se résigna « pendant quelque temps à l'échange de leur présence...

(1) Arch. nat., AF IV 1935 ; 5 juillet. Circulaire Intérieur, 22 avril ; « Comité de département pour l'organisation de la garde nationale » à Préfet, 24 mai ; Sous-préfet de Beaune à Préfet, 26 avril.

(2) Arch. dép. de la Côte-d'Or, R[4] 10 ; Boyer à Préfet, 16 mai ; de Chambure au même. R[1] 14, 6 juin. — Ligeret à Préfet, 26 mai, R[4], 10 ; Guillemot au même, 8 juin. Arrêté du 7 juillet. — Houssaye, *1815*, I, p. 501-506.

contre des fournitures d'effets». Il ne les contraint, ou plus réellement ne les menace de les contraindre, à répondre à l'appel que s'il attribue leur résistance à des motifs politiques ou lorsque le besoin d'hommes devient plus pressant, « tous les pères de famille murmurant de les voir tranquilles tandis que leurs enfants sont à la frontière ». Dans la très sédentaire garde nationale dijonnaise, il n'y a pas moins de 107 remplaçants. Parfois l'insoumission est plus caractérisée. Le ministre de la police rappelle à de Bercagny le 17 mai qu' « aucun individu... de la noblesse ne s'est présenté pour concourir à la formation de la garde nationale » et l'invite à « faire cesser et... punir cette coupable résistance ». Le 17 juin, le sous-préfet de Beaune, et, le 3 juillet, le préfet ne peuvent qu'avouer l'insuccès de leurs efforts (1). La bourgeoisie royaliste gémissait sur les préparatifs de la défense de Dijon et sur l'armement des fédérés, ceux que le très légitimiste baron de l'Empire, Durande, appelle « ces misérables... ennemis de tout gouvernement ». Aussi, dès que l'armée impériale se fut désagrégée, les bourgeois dijonnais poursuivent à coups de fusils des soldats ivres qui crient « Vive l'Empereur » ; les volontaires et les fédérés sont traqués et les soldats isolés, jetés à la rivière. « Telle était, conclut M. Gaffarel, leur récompense pour avoir versé leur sang sur les champs de bataille de Belgique (2).»

Paul Viard.

(1) Arch. dép. de la Côte-d-Or, R[4] 10 ; Préfet à Sous-préfet de Beaune, 3 juillet ; Sous-préfet de Beaune à Préfet, 17 juin, etc ; 28 juin, Police à Préfet, 17 mai.

(2) Gaffarel, p. 240-247.

LE SCULPTEUR AUGUSTE CORNU

Maintes fois on a constaté combien persiste, à de longs siècles d'intervalle, l'affinité artistique entre la Bourgogne et la Flandre. Et tandis que, durant la brillante période ducale, le génie de Sluter avait formé si aisément la vigoureuse école burgundo-flamande, nous voyons aujourd'hui encore l'exemple du belge Constantin Meunier séduire nos sculpteurs par son naturalisme impressionnant. Séduire, oui, mais non pas influencer au point d'étouffer leur personnalité.

Notre éminent collaborateur, Jean Chantavoine, a démontré naguère dans la *Revue de Bourgogne* (1) que le sculpteur Henri Bouchard, tout en rappelant Meunier par sa manière et ses procédés, puise en lui-même et en lui seul son inspiration.

Or, au fond d'un quartier excentrique de Paris, dans une rue presque ignorée du Petit-Montrouge, la rue du Moulin-Vert, un autre sculpteur d'origine bourguignonne, jeune encore, s'est voué, lui aussi, à l'étude passionnée de la nature.

Comme Bouchard, comme Meunier, comme son vieux maître Rodin, il aime le rustique, le travailleur, le geste naïf dans sa vérité, la facture rude, mais précise. Il copie sur le vif et l'on eût été surpris, il y a deux ou trois ans, de voir, au milieu des robustes lamineurs du Creusot qui évoluent tranquillement parmi les serpentins de feu, circuler un jeune artiste au visage pâle, à l'œil inquisiteur, saisissant un mouvement sur son carnet, pétrissant une boulette de glaise pour

(1) *Le sculpteur Henri Bouchard*. Année 1911, p. 205.

rendre une impression, détruisant avec impatience une ébauche pour la recommencer plus loin. Mais n'anticipons pas avant de connaître notre sculpteur.

Bien que né à Paris, Auguste Cornu revendique hautement la qualité de Bourguignon. Ses parents étaient Creusotins et c'est au hasard d'un voyage qu'il dut de voir le jour dans la capitale.

Son père, tourneur sur métaux, avait travaillé comme apprenti, puis comme ouvrier dans les ateliers de MM. Schneider et Cie. Il se maria au Creusot et ne se décida que plus tard à quitter le pays natal pour habiter Paris. Suivant une loi presque inéluctable, le père ambitionnait pour son fils la gloire d'un métier supérieur au sien. Il en voulut faire un sculpteur sur bois et le plaça chez un patron qui s'occupait surtout de lambris et de vieux meubles.



Le pauvre honteux.
Croquis de A. Cornu.

De la sorte, le jeune Auguste se familiarisa promptement avec les différents styles, mais ne trouvait pas, dans ses modestes fonctions, à satisfaire les aspirations qui couvaient en lui.

Un jour qu'on l'avait chargé de livrer des fauteuils, il *découvrit* le Louvre, y pénétra et, dans son enthousiasme, oublia de rentrer chez son patron avant le soir. Plusieurs fois le même exploit s'étant renouvelé, Auguste Cornu fut mis à la porte, au grand désespoir de ses parents. Et pourtant, sa route était tracée.

Assidu aux cours de dessin du soir, il obtint bientôt un secours d'entrée à l'école des Beaux-Arts et choisit l'atelier Falguière qu'il fréquenta pendant trois ans.

Puis, vint le service militaire, mais comme les forces de son père diminuaient et faisaient prévoir une fin prochaine, le jeune artiste fut obligé, à sa sortie du régiment, de renoncer à l'École pour pourvoir

à ses propres besoins. Il entra chez Rodin comme praticien et y resta deux ans; puis il travailla comme tel au Dumas de Saint-Mardeau.

Malgré ces fonctions parfois ingrates, Auguste Cornu n'en avait pas moins observé et profité. Il eut, en 1906, l'idée d'envoyer au salon de *la Nationale* quelque chose qui fût *son œuvre*, sa première exposition en bois sculpté, *Le pauvre honteux*.

Heureuse initiative ! Il y avait dans ce début tant de promesses ! Quelque chose d'antique dans la conception avec une belle science anatomique. D'emblée notre sculpteur obtint de l'État une bourse de voyage d'une valeur de 4.000 francs ; la fortune!... Il part, visite l'Italie, « toute l'admirable Italie! » s'écriait-il, puis l'Angleterre, la Belgique, le midi et l'est de la France, les merveilles de Troyes et de Rouen.



Le Nid.

Cl. « l'Art et les Artistes ».

A peine de retour, et sous l'influence des souvenirs qui bouillonnent dans son cerveau, l'artiste se met au travail et c'est *Le Nid* qui, cette fois, sort de son ciseau. Le nid est une gracieuse évocation de l'abandon de l'enfant à la tendresse de sa mère. Ici, la vérité, la note émue saute aux yeux. Combien délicieuse, l'expression recueillie de cette jeune femme contemplant avec

amour le pauvre petit qui se réfugie en elle comme l'oiselet sous l'aile maternelle !

Devant ce pur profil je comprends qu'on ait accusé M. Cornu d'être influencé par ses réminiscences italiennes. Ah ! que voilà un bon reproche, et que M. Cornu ne s'en formalise point ! Il s'est, depuis lors, orienté de façon différente, obéissant à son atavisme bourguignon qui le soustrait aux influences immédiates de l'École. Et pourtant, j'en suis convaincu, l'artiste évoluera encore pour se former un éclectisme qui portera toujours plus haut son idéal. En tout cas, le mérite du *Nid* unanimement reconnu valut à son auteur, en 1908, le Prix National. Il fut même jugé digne d'acquisition par la ville de Paris et figure maintenant au Petit Palais.



Le lamineur au « paquet. »

D'ap. un croquis de A. Cornu.

Au cours de ses voyages, M. Auguste Cornu n'oubliait pas le berceau de sa famille, berceau bien noir, bien enfumé, mais où une sorte d'attirance le mêlait aux ouvriers du Creusot.

Leur vigueur, leurs attitudes, leur milieu charmaient l'artiste par une poésie spéciale. « C'est là, me disait-il, que je comprends vraiment la beauté du corps humain dans son action brutale mais grandiose, exaltant la puissance du travail. » Et c'est là qu'il a produit ses œuvres les plus originales.

Les ateliers de laminage, surtout, avec leurs fournaises, les crépitements, les gerbes d'étincelles, les clameurs, les évolutions périlleuses des hommes au milieu des blocs incandescents qui passent et repassent entre les cylindres, frappaient l'imagination du sculpteur. Et le voici qui façonne de vigoureuses statuettes. Ici c'est le manœuvre qui vient d'extraire du four *le paquet* rougi à blanc. Il a le visage couvert d'un masque en toile métallique pour le protéger contre les étin-

celles et contre les ardeurs du feu. Un large tablier de cuir lui garantit les jambes et des bottes spéciales lui couvrent les pieds. On dirait une armure.



Le lamineur au repos.

Puis le sculpteur nous montre des hommes accouplés, le torse nu, haletants sous le poids du lingot qu'ils tirent à bout de pince, tandis qu'un autre transporte *le paquet* brûlant sur un chariot de tôle.

Enfin, voici *Le lamineur au repos*. Il a quitté son tablier et relevé son masque.

Avec son bourgeron sous lequel se modèle un torse d'athlète il fait songer aux chevaliers du moyen âge cambrés sur leur épée dans l'enivrement du triomphe. Ici, l'ennemi vaincu, c'est la matière, et la noblesse de l'ouvrier, c'est le travail.

Ne serait-ce pas l'œuvre maîtresse de M. Cornu? Un avenir prochain nous le dira, car la statue grandie est aujourd'hui coulée en bronze, ciselée et patinée chez Rudier.

Il appartenait à celui qui, par son nom, personnifie aujourd'hui le Creusot, de rendre hommage à l'effort du sculpteur qui a su placer au front de l'ouvrier une marque de dignité. Aussi le Creusot apprend-il avec joie que M. Eugène Schneider s'est rendu acquéreur du *Lamineur au repos*. M. Schneider ajoutera-t-il aux bienfaits dont sa famille a comblé la ville la gracieuseté de faire jouir les Creusotins de son acquisition? On lui en prête l'idée qui serait à la fois d'un esprit délicat et artiste.

Ainsi, la réussite semble sourire à M. Cornu. L'État vient encore une fois de récompenser son travail en achetant *Petite Risette*, la figure d'enfant envoyée au dernier salon et qui reçut de l'Institut le prix Edme Piot.

Le sculpteur, pourtant, est moins heureux dans sa *Maternité* offerte par un Mécène au musée de Dijon. Si l'expression de la jeune mère est touchante, l'ampleur de sa jupe de paysanne trop largement taillée en plein bois la rend lourde, tandis que l'enfant demeure à l'état d'ébauche. Ce sont là des écueils du genre *rustique* auxquels le maître Rodin lui-même n'a pas toujours échappé.

Mais quelle que soit la valeur de ses œuvres diverses, M. Cornu reste avant tout très personnel. Cette personnalité même et l'habitude d'obéir à son inspiration propre l'ont poussé à choisir le bois comme matière préférée. Bien qu'il connaisse à fond son métier de praticien dans le marbre et dans la pierre, il trouve dans le bois un attrait, une richesse qui l'ont définitivement arrêté. Notre sculpteur rejette franchement le concours des râpes qui arrondissent et gâtent le modelé, pour garder la fraîcheur de l'outil qui donne la vie et l'énergie. « Aujourd'hui, dit-il, les artistes peu nombreux qui se servent du bois ont le tort, à mon sens, de le traiter comme le marbre. »

Élevé à la dure école de la misère, Auguste Cornu se suffit à lui-même. Il faut voir comment il forge ses outils, monte ses armatures, fabrique son matériel d'atelier. Il montre avec un légitime orgueil la machine à mettre au point qu'il s'est ingénieusement confectionnée. C'est un laborieux ; et comme il a devant lui une longue carrière il continuera son ascension vers un art toujours plus pur et toujours plus grand.

E. Fyot.

AU CHATEAU DE LAPERRIÈRE

UN TRÉSOR VOLÉ

Les histoires de trésor ont toujours eu le don d'émouvoir l'opinion publique. Cette richesse enfouie qui, soudain, se révèle aux regards éblouis, frappe l'imagination et surexcite les désirs, Qui l'a cachée et pourquoi? Quelle valeur de rêve peuvent avoir ces vieilles pièces de monnaie et d'orfèvrerie si longtemps dérobées aux regards? Quel mystérieux roman a son dénouement le jour de l'heureuse découverte?

Ce sont là les sentiments qui animaient le monde dijonnais lorsqu'on apprit, le 22 août 1710, que sur la requête de Mme la comtesse du Magny, marquise de Laperrière, le Parlement venait d'autoriser, devant le lieutenant du bailliage de Saint-Jean-de-Losne, l'ouverture d'une information sur le vol d'un trésor qui aurait été effectué par des inconnus dans les caves du château de Laperrière, quelque treize ans auparavant.

Cela était intéressant; car si Mme du Magny n'indiquait pas, et pour cause, le montant du trésor, nul doute qu'il ne fût considérable et d'une valeur fabuleuse. Avant d'appartenir au père de la marquise, M. de Gouraut du Mont qui l'avait acheté en 1661, le château de Laperrière avait été la propriété de très grands seigneurs : les princes de Condé qui le tenaient eux-mêmes du duc de Bellegarde, celui-ci de la maison de Longueville, celle-ci de la famille de Mercœur qui l'avait acquis des ducs valois de Bourgogne. Toutes les hypothèses étaient

donc admissibles: réserve ménagée dans quelque but politique, reste d'une fortune princière échappée aux révolutions, cachette oubliée pendant les guerres civiles.

Les méchantes langues, et Dijon n'en manquait pas, trouvaient que ce trésor arrivait bien à point pour redonner du crédit à la marquise, car ses embarras financiers n'étaient un mystère pour personne. Son histoire tenait en peu de mots, et se résumait en des démêlés fâcheux avec ses créanciers. Fille de Nicolas de Gouraut du Mont (1) et de Catherine de Hautoy, la marquise Antoinette avait épousé un gentilhomme normand, François (2) de Bonenfant, seigneur du Magny, qui l'avait laissée veuve en 1694 avec de nombreuses dettes et trois filles. Elle avait marié l'aînée de celles-ci en 1701, mais il lui en restait encore deux à pourvoir, et cela n'allait pas sans quelque difficulté. Souvent réduite aux expédients, elle avait à faire face aux demandes des créanciers de son mari, sorte de gens fort désagréables, malgré toute la politesse dont ils savaient user vis à vis d'une dame de qualité. Les revenus de Laperrière étaient peu de chose, et suffisaient à peine à la faire vivre. Elle écrivait de Dijon même, le 9 juillet 1694, à celui qu'elle accusera plus tard de vol :

« Vous jugés bien, Monsieur, de l'inquiétude où je suis ; je ne scai ce que je veux faire n'ayant point d'argent. On a de la viande à crédit, mais c'est tout. Nous n'avons point de bois, et vous scavés qu'il faut mille bagatelles chaque jour dans le ménage, qu'on ne saurait avoir sans argent. Vous eûtes la bonté, l'autre jour, de nous promettre du blé, nous comptions là-dessus, mais Jeanneton nous dit que l'on vous l'avait pris ; nous en sommes fachées pour la perte que vous fêtes et pour notre interest, car nous n'avons plus de pain pour nos gens. Ainsi, Monsieur, nous acceptons le boisseau de farine que vous nous avés offert, si vous pouvés même nous envoyer un peu d'argent, vous nous ferés un grand plaisir. L'empressement que vous nous avés vu pour aller à Laperrière était causé par la crainte que si nous restions ici quelque temps, nous fussions encore obligées de

(1) Courtépée (*Description générale et particulière du Duché de Bourgogne*, t. III, p. 174) écrit *Gourreau*.

(2) Courtépée (*Ibid.*, t. III, p. 175) dit *Antoine* au lieu de *François*.

vous emprunter de l'argent, et je trouvais que c'étoit vous avoir assés d'obligation des 200 livres que vous avés si obligeamment prêté à ma mère. »

L'opinion publique avait donc de bonnes raisons de penser que c'était la Providence qui avait révélé à Mme de Laperrière l'existence d'un trésor, et ses amis, parmi lesquels on comptait, comme nous l'apprend un factum du procès « MM. Bossuet qui prennent en ceci un intérêt fort déclaré comme alliés et comme créanciers de l'accusatrice », étaient en droit d'espérer que justice lui serait rendue.

Il y avait encore autre chose qui était bien de nature à donner du piquant à cette histoire; c'était le nom des voleurs présumés. Si la requête adressée à la Cour par Mme de Laperrière était muette à cet égard, personne, cependant, ne l'ignorait. On en jasait dans la grande salle des pas-perdus du Palais, car il s'agissait de gens qui tenaient, bien qu'à un rang inférieur, une certaine place dans la basoche dijonnaise : le procureur Davot, son frère et son neveu.

Assez curieuse famille que ces Davot : type de ces petits bourgeois, d'origine très modeste, s'enrichissant peu à peu des dépouilles d'une aristocratie imprévoyante, et se faisant par la pratique de la procédure une place dans le monde judiciaire. Ils étaient originaires d'Auxonne; Guillaume Davot, sergent royal au bailliage, avait eu quatre enfants. L'aîné, François, était un coureur d'aventures. Parti quelque cinquante ans auparavant, il était entré au service de l'électeur de Mayence; il en était revenu avec le grade d'officier. On le surnommait l'*Allemand*. Une fille avait été femme de chambre de Mmes de Tavannes, d'Apremont, de Grancey, et en dernier lieu de Mme du Mont, mère de Mme du Magny, la marquise de Laperrière. Gabriel, homme d'affaires habile, avait acheté en 1673, moyennant trois mille livres dont quinze cents payées comptant, une charge de Procureur au Parlement des héritiers de Me Sousselier. Il avait acquis dans cette profession une certaine notoriété; c'était un des procureurs en vue parmi ceux qui sollicitaient à la barre, et il avait été nommé syndic des États de Bourgogne. La famille se composait encore de Bénigne, notaire royal à Auxonne et procureur au bailliage; mais celui-ci était mort en 1694, laissant de son mariage avec Elisabeth Boilaud un fils Gabriel, né

le 13 mai 1677, et le nom est resté bien connu de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire intellectuelle de la Bourgogne. Gabriel Davot fut le premier professeur de droit français de l'Université de Dijon. Ses ouvrages bien que manuscrits et dont quelques bibliothèques ont conservé des copies, ont fait autorité jusqu'à la fin de l'ancien régime. Mais, *sic vos non vobis*, comme dit le poète; tandis que Davot est presque oublié parmi nous, son commentateur Bannelier a son nom inscrit aux deux extrémités d'une rue de Dijon et préside, sur l'emplacement de cette Université où il enseigna à son tour, aux discussions des maraîchers qui approvisionnent la ville.

En 1711, Gabriel Davot était déjà un personnage. Reçu avocat à la Cour, le 25 juin 1696, il avait épousé Jeanne Melenet, fille d'un de ses confrères les plus réputés, presqu'un compatriote puisqu'il était de Montot, près de Saint-Jean-de-Losne.

Il avait acquis, le 15 mars 1698, l'office de substitut de M. le Procureur Général : il devait devenir plus tard professeur à l'Université, bâtonnier de l'Ordre des Avocats, et conseil de la Province; mais il eut à franchir, auparavant, un bien mauvais pas. Il n'était rien moins qu'accusé par Mme de Laperrière d'être le complice de ses oncles dans l'enlèvement du fameux trésor. La marquise lui avait adjoint un certain Jacques Barbuot, ancien clerc du procureur. Tous deux eurent la bonne fortune de pouvoir sortir indemnes des griffes de la Justice; mais il n'en fut pas de même de François Davot et de son frère qui furent bel et bien condamnés.

La curiosité des Dijonnais était également fort intriguée par le mystère qui entourait la découverte du vol.

Comment Mme de Laperrière avait-elle attendu treize ans avant de s'apercevoir qu'elle avait été la victime d'un larcin?

Quelles preuves avait-elle réunies qui lui avaient, enfin, ouvert les yeux?

C'est ce que la procédure allait révéler. Compliquée, cette procédure, car elle se déroula tour à tour devant le bailliage de Saint-Jean-de-Losne et devant le Parlement, pour se terminer devant le lieutenant criminel du baillage de Dijon; fertile en incidents, car le procureur Davot, en vieux renard, avait plus d'un tour dans son sac, et le conseil

de la marquise n'était autre que Claude Varenne, l'aîné, un des meilleurs avocats de l'époque, qui ne se laissait pas prendre aux traquenards de la chicane.

C'est le 7 février 1693 que la marquise de Laperrière, Mme du Magny, s'était trouvée en relations avec Davot pour la première fois. Elle était alors dans le plus grand embarras. Elle arrivait de Normandie où son mari se débattait contre ses créanciers ; leurs meubles venaient d'être vendus, mais n'avaient produit que six mille livres, et l'on en devait quatorze mille d'arrérages. Les créanciers impitoyables menaçaient de saisir les immeubles : ceux de Normandie étaient sacrifiés, mais Mme du Magny voulait à tout prix sauver Laperrière auquel elle était tout spécialement attachée. L'idée lui vint de s'adresser au frère de la femme de chambre de sa mère, procureur au Parlement et qui pouvait lui être fort utile dans ces conjonctures.

Quels conseils donna Davot ? Que put-il faire pour écarter le péril qui menaçait le château et le marquisat ? Nous ne le savons au juste : mais il est certain que Laperrière ne fut pas saisi et que Mme du Magny et sa mère devinrent les obligées du procureur. Il leur avança quelque argent, devint indispensable, et en 1697 se trouva créancier de 11.620 livres. Ne sachant comment se libérer, Mme du Magny lui vendit à réméré sa terre de Laperrière pour un capital de 18.000 livres. Elle devait, quatre ans plus tard, en septembre 1701, reprendre son domaine, mais elle restait devoir à Davot treize mille livres, et constituait une rente annuelle de 450 livres. C'était là un placement à un taux très modéré, et vraiment, Mme du Magny ne pouvait pas se plaindre de son créancier.

Lorsqu'en 1697, Davot put se croire propriétaire de ce vaste domaine de Laperrière, de ce château qui avait appartenu aux souverains du pays, de ce marquisat de création récente, mais qui possédait une justice dont les appels étaient portés directement, nuement comme on disait alors, au Parlement, lui, le fils du sergent royal d'Auxonne, il dut oublier quelquefois le droit de réméré de Mme du Magny et le retrait lignager que ses proches pouvaient exercer, et se considérer comme un personnage.

Il se hâta de partir pour Laperrière avec son frère François,

l'Allemand, qui venait de quitter le service de l'Électeur de Mayence. Il y reçut fréquemment la visite de son neveu et entreprit de mettre un peu d'ordre dans les bâtiments laissés à l'abandon depuis plusieurs années. L'étage seul du château était habitable : la cuisine et les pièces du rez-de-chaussée étaient occupées par le chapelier Thevenin qui se livrait à son industrie avec sa famille et quelques apprentis. Les communs étaient réservés aux ouvriers agricoles, aux essarteurs. Une partie des constructions était en ruines ; la tour dite « des Lombards » gisait à terre. Il fallut déblayer tout cela et nettoyer les cours des matériaux qui les encombraient. Tout en surveillant les travaux, Davot consultait les archives du domaine et les terriers ; il y en avait un de 1584, un autre de 1623. Il y apprit, semble-t-il, des choses intéressantes : l'existence de caves régnant sous les bâtiments détruits. Dissimulées sous les démolitions, ces caves échappaient aux regards ; il prit fantaisie à Davot d'en dégager l'entrée et d'en faire la visite.

Si l'on en croit Mme de Laperrière, cette visite fut des plus fructueuses, puisque c'est là que Davot aurait trouvé le fameux trésor. Si l'on en croit l'accusé, les caves ne contenaient que des toiles d'araignées.

Mme de Laperrière fut invitée à faire sa preuve et à donner assignation à ses témoins par devant M. Jannel, lieutenant du bailliage de Saint-Jean-de-Losne. Elle commença par en faire entendre cent. C'était un luxe inutile, d'autant que la plupart ne firent que répéter les « on-dit » qui circulaient dans le pays; mais quelques-uns furent, cependant, assez affirmatifs, et voici la curieuse histoire que révéla l'enquête du 2 septembre 1710.

Alors qu'en 1697, Davot venait fréquemment à Laperrière, le bruit courait dans le domaine qu'il devait s'y trouver un trésor caché. Une vieille femme âgée de plus de 80 ans, la mère Chenevoi, racontait « qu'elle avoit appris de son grand-père que les habitants de Laperrière étoient si riches qu'ils ne comptoient pas l'argent, qu'ils ne le donnoient qu'avec des mesures d'étain et que pendant les guerres chacun apportoit son argent dans ce château ». La légende, grossie par l'imagination, excitait fort la curiosité de la famille Thevenin et des compagnons chapeliers. Marthe Thevenin et sa tante Claudine Baubet, coupèrent les herbes qui recouvraient les décombres, déga-

gèrent un larmier de la cave, et se glissèrent à l'intérieur. Bien que quelques hardis garçons les eussent suivies, elles s'étaient, par crainte du diable, munies d'un cierge bénit. Sous des matériaux amoncelés, les explorateurs aperçurent : « un coffre en fer, entouré de cercles, ayant trois serrures, long d'environ trois piés, haut de deux piés et demi, le dessus élevé en façon de malle. »

Le récit de cette découverte vint aux oreilles de Davot qui voulut en avoir le cœur net. Il avait souvent entendu les histoires de la mère Chenevoi; il n'y avait pas jusque-là attaché grande importance; mais si, cependant, elle disait vrai !

Écoutons à notre tour Marthe Thevenin : elle déposa que Davot « fit commencer le décombrement du côté de la tour des Lombards et continua jusques sur les voûtes des caves, qu'il employa des étrangers au décombrement, qu'il ne quitta pas tant qu'ils travaillèrent ; qu'elle était présente quand les ouvriers trouvèrent quelque chose dans les caves et qu'ils voulurent cacher, mais le sieur Davot voulant voir ce que c'étoit, un d'eux jetta de la terre dessus disant que c'étoit une mauvaise bête et qu'il craignoit qu'elle ne le piquât. Que Davot chercha lui-même dans cet endroit, et y trouva une boëte longue d'environ un pié faite en forme de coupe dont le corps lui parut blanc et le dessous jaune et grosse avec des figures en relief aussi jaunes ; qu'ayant pris cette boëte il se retourna, l'ouvrit et y trouva des pièces cornues (1) jaunes et blanches, desquelles il tira cinq ou six qu'il examina ; qu'elle demanda sa part aussi bien que sa tante, mais il leur dit que ce n'étoit que des jettons et referma la boëte sans leur rien donner ».

Le coffre, en forme de malle, fut aperçu quelques instants après, puis Davot donna un peu d'argent aux ouvriers, et les congédia « disant qu'il avait à faire à Dijon où il alloit pour huit jours ».

Il était alors dix à onze heures du matin ; la nuit venue, Davot descendit dans les caves avec son frère, ses clercs Billard et Cassenove et deux autres hommes, et à eux six ils montèrent à grand peine le lourd coffre dans l'appartement aménagé à l'étage du château. Cela ne

(1) Les pièces cornues étaient une petite monnaie frappée sous Philippe-le-Bel ; le langage populaire en Bourgogne désignait ainsi les pièces anciennes.

se fit pas sans quelque bruit qui attira l'attention de la famille Thevenin et des compagnons chapeliers. Les jours suivants on continua les recherches ; on fouilla sous la maison du jardinier, et l'on mit au jour un certain nombre de plats de formes diverses.

Davot et son frère firent consolider les barrières des cours et se mirent tour à tour en sentinelles ; puis à chacun de leurs voyages à Dijon, ils emportèrent de lourdes valises que l'on avait peine à charger. C'est le récit de ces expéditions qui fait le fond de la plupart des dépositions des témoins, et il est amusant de voir, au souvenir du poids des colis, se multiplier les pièces d'orfèvrerie, les bijoux, les pierres précieuses, les monnaies d'or et d'argent. Tout cela était porté à Dijon à grand renfort de vigoureux attelages, et les ballots se déchargeaient mystérieusement par les soins des clercs de Davot pendant que l'attention des conducteurs était détournée vers les séductions de la taverne voisine.

Tous ces témoignages réunis convainquirent le lieutenant de Saint-Jean-de-Losne, M. Jannel, qui rendit un décret de prise de corps contre Davot. Celui-ci n'avait pas quitté Dijon, et donnait tranquillement une consultation à un plaideur dans son cabinet, lorsque se présenta, le 3 janvier 1711, l'huissier Garnier « avec cinq tant archers que recors » qui arrêta Davot et le conduisit à la Conciergerie « avec le cortège qu'on avait affecté de rendre nombreux pour faire essuyer plus de confusion à l'accusé ». Davot fit, immédiatement, appel au Parlement.

Dijon, aussitôt, fut en rumeur : on s'intéressait vivement à cette histoire de trésor. Depuis quelques années, les Davot faisaient figure de gens riches, plus peut-être que ne l'expliquaient leurs professions ; rien d'étonnant à cela, si ce que racontait la marquise de Laperrière était vrai. L'aventure de Davot était fort amusante : un procureur pris dans les rêts de la justice est un spectacle divertissant ; aussi, le lendemain, toute la ville fut-elle sur pied lorsqu'on apprit qu'on allait transférer Davot de la Conciergerie à la prison de Saint-Jean-de-Losne. Le juge comptait bien l'avoir sous la main ; mais pour Davot, cela ne disait rien qui vaille et il préférait de beaucoup rester justiciable du Parlement où lui et son neveu avaient des protecteurs

et des amis. C'était un dimanche, les oisifs étaient nombreux et cinq cents personnes s'étaient attroupées à la porte de la Conciergerie. A l'intérieur, l'huissier Garnier essayait en vain de décider Davot à l'accompagner jusqu'à la chaise de poste, entourée d'archers, qui l'attendait dans la rue. Davot était malade, Davot avait la fièvre, la colique, et entendait rester au lit ; malgré « cent violences » qu'on lui fit, on ne put l'en tirer. Pendant que la foule manifestait autour de la prison, un médecin et un chirurgien, appelés en hâte, donnèrent les certificats nécessaires que l'on signifia sur le champ à Garnier. La bagarre dura toute la journée ; de guerre lasse, l'huissier se retira et le lendemain, lundi, dès le début de l'audience, la Cour ordonna que Davot resterait en ses prisons, et que l'on apporterait pour qu'elle pût en prendre connaissance la procédure commencée à Saint-Jean-de-Losne.

A Dieu ne plaise que nous suivions, maintenant, les parties dans leurs accusations et dans leurs défenses. Mme de Laperrière, forte des témoignages obtenus dans l'enquête reprenait ses affirmations, mais sans pouvoir préciser la nature exacte et le montant du vol dont elle se prétendait la victime ; Davot niait tout. Contestant l'honorabilité et la véracité des témoins, il faisait remarquer l'invraisemblance des charges qui pesaient sur lui ; il relevait les contradictions de l'enquête et la simplicité de sa vie. Il indiquait que malgré les recherches faites à Dijon, à Paris, à Auxonne, à Besançon, à Genève, on n'avait pu trouver trace de ventes de bijoux ou de monnaies faites par lui ; il signalait l'étrangeté de cette accusation venant treize ans après le délit, sans qu'on pût expliquer un aussi long silence ; il rappelait qu'en 1673, le château avait été occupé par les retrayants et par cent hommes de troupe sous le commandement du sieur Descoteaux, et que si un trésor avait réellement existé, simplement déposé dans les caves, il n'eût pas échappé à des gaillards habiles à la maraude.

Toutes les roueries procédurières furent employées de part et d'autre. La marquise s'adressa même au grand Conseil du Roi, sollicitant l'évocation de l'affaire : le grand Conseil fit la sourde oreille. Enfin, le 11 mars 1711, le Parlement ordonna la mise en liberté pro-

visoire de Davot et se méfiant des passions soulevées à Saint-Jean-de-Losne où chacun prenait parti soit pour l'accusatrice soit pour l'accusé, renvoya le procès devant le lieutenant criminel du bailliage de Dijon, M. Midan.

Les débats recommencèrent : Melenet, beau-père de l'avocat Davot, plaidait pour la défense, Varenne pour la demanderesse. On s'injuria dans des factums où l'on invoquait avec des arguments de fait l'autorité des meilleurs auteurs : Pomponius, Paulus, Cassiodore, l'empereur Léon, chez les anciens ; Cujas, Bacquet, Basset chez les modernes.

Après avoir ouï les témoins, les parties et leurs avocats, lu leurs mémoires et délibéré, M. Midan, le 21 mars 1712, se décida à juger. Il déclara le procureur Davot et son frère François convaincus du vol d'un trésor au détriment de Mme du Magny, et en réparation les condamna à payer la somme de trente milles livres, sous réserve..... du serment que prêtera la marquise que la valeur du trésor atteignait bien cette somme. Singulière victoire ! Cruelle alternative : d'une part l'appât d'une opportune « réparation », de l'autre, la crainte de commettre le crime de faux serment ! Qu'en advint-il ? Nous l'ignorons.

Le jugement ordonnait, en outre, la suppression des factums injurieux. Mais M. Midan, heureusement, prit soin de les copier avec les pièces d'autres curieux procès ; le manuscrit somnole, aujourd'hui, sur un rayon de la bibliothèque des avocats de Dijon.

Quant à Barbuot, simple comparse, il fut mis hors de Cour sans dépens, ainsi que l'avocat Davot. Nous savons que la carrière de ce dernier ne se ressentit pas de l'aventure. Le procureur dut vendre son étude à Me Antoine Beaudier et paya cher le plaisir d'avoir, pendant quelques années, fait le seigneur de Laperrière.

Le sac à procès est vidé. Nous nous sommes amusés à en feuilleter les grimoires, car il y a toujours de l'intérêt à faire revivre un moment de la vie passée de nos grands-pères. Ils ont dû se passionner pour cette cause romanesque qui mettait aux prises une grande dame ruinée et une famille de petits robins escaladant trop vite l'échelle de la fortune. Ils devaient se disputer, pour les lire, les factums où l'on se disait crûment de désagréables vérités ; mais peut-être avons-nous eu tort

de penser que les lecteurs de la *Revue de Bourgogne* y prendraient, à leur tour, quelque divertissement.

Il ne faut jamais dire aux gens :
Écoutez un bon mot, oyez une merveille
Scavez-vous les écoutans
En feront une estime à la vôtre pareille.

Pierre PERRENET.

LE GÉNÉRAL BARON JACQUEMARD

(1771-1835) (*fin*)

C'est à ce moment même que les accusations et les dénonciations commencèrent à s'accumuler contre Jacquemard. Celui-ci, dans une lettre, les attribue à des ennemis de l'intérieur qui ont juré sa perte pour avoir pris du service le 15 avril pendant l'usurpation, et par des ennemis de l'extérieur qu'il présume être des Français compris dans l'ordonnance du 24 juillet, qui, furieux de le voir servir la cause royale, s'imaginent le compromettre par les lettres qu'ils lui adressent de Bruxelles. Et Jacquemard envoyait à Paris les lettres qu'il avait ainsi reçues.

Le Préfet du Puy-de-Dôme prenait aussi sa défense, et, dans une pièce du 31 octobre 1815, il attestait sa sagesse et son courage et déclarait que les habitants de Clermont le verraient partir avec regret.

Jacquemard n'en fut pas moins déplacé et nommé au commandement du département du Rhône le 1er septembre 1815. C'était un réel avancement, mais ses ennemis ne l'y laissèrent pas tranquille longtemps : les dénonciations devinrent plus violentes. Au moment même où le duc d'Angoulême, parcourant la France, allait s'arrêter à Lyon, le comte de Barjon, colonel chef de l'état-major de la 18e division militaire, envoya contre lui un véritable factum.

Il rappelait que Jacquemard avait été le dernier maréchal de camp créé par « Buonaparte » lors de son abdication à Fontainebleau, ce qui n'était pas exact, au moins comme date ; que seul il n'avait pas été rétrogradé suivant l'ordonnance royale du 3 août, d'après laquelle il aurait dû reprendre le grade qu'il avait au 20 mars ; ce qui était inexact

encore, puisque, à cette date, Jacquemard était déjà général de brigade. Il disait enfin que Jacquemard était mal pensant, qu'il avait répandu des libelles et des pamphlets contre le roi, avant l'arrivée de l'usurpateur.

De Barjon est invité à fournir des preuves de ces accusations.



Le général baron Jacquemard.
(Coll. Menand, à Autun)

Il répond qu'il n'en a pas, mais il précise ses accusations. Jacquemard se serait transporté le 14 ou le 15 mars au devant de Bonaparte. En tout cas, il n'était pas le 16 et le 17 chez le maréchal Ney, et on le perd de vue le 14, après que, contre sa coutume, il s'est montré en uniforme. Qu'est-il devenu? on ne le sait. Quant à lui, Barjon, il était parti le 16 pour Troyes et il y arrivait le 18 au matin.

Le quartier général s'y était transporté. Jacquemard y arrive le soir et Barjon l'y trouve le 19, chez le lieutenant-général Boque, commandant le département de l'Aube, où le général Heudelet était logé. De Barjon aurait vu entre les mains de Jacquemard des proclamations de Bonaparte et les prétendus décrets de Lyon du 12; là, Jacquemard aurait parlé avec affectation de l'insurrection des chasseurs de l'ancienne garde, et Barjon aurait entendu attribuer cette défection des chasseurs à une mission donnée à Jacquemard par Bonaparte qui se défiait d'Oudinot. Ce même jour du 19 mars, quatre lieutenants-généraux, influencés par Jacquemard, auraient donné leur adhésion à Bonaparte.

De Barjon disait encore qu'on pouvait reprocher à Jacquemard d'avoir parlé avant le 1er mars comme s'il avait été au courant de l'entreprise de Bonaparte, d'avoir fait un séjour de six semaines à Paris en janvier ou février précédent, d'avoir répandu des libelles de Carnot, Mehée, etc., d'avoir été lié avec le général Vaux et d'autres officiers de l'opposition, d'avoir essayé d'alarmer les acquéreurs de biens nationaux, et il ajoutait : « On peut s'en étonner, vu que sa famille est intéressée à ces biens. On répétait que le frère aîné du général, ancien fermier du président d'Arcelot, avait, en 1792 ou 1793, tiré des coups de fusil dans les fenêtres des appartements de ce bon vieillard pour le déterminer à émigrer et pouvoir acquérir plus facilement son bien. »

Ces dénonciations devaient produire leur effet et Jacquemard fut disgracié, malgré une délibération du conseil municipal de Lyon, qui lui était entièrement favorable et où l'on affirmait que les services par lui continuellement rendus aux gens bien pensants lui méritaient à juste titre la reconnaissance des Lyonnais.

Le préfet du Rhône au contraire, préoccupé des accusations portées contre Jacquemard, croyait utile de le déplacer et une lettre anonyme du 22 novembre 1815 était adressée contre lui aux membres de la Commission d'examen de la conduite des officiers :

« Messieurs les Membres de la commission,

« Messieurs, je vous préviens que le général Jacquemard de Dijon

a été rejoindre Bonaparte à Avallon, qu'il a été chargé par l'usurpateur d'aller trouver le duc de Reggio et d'amener la garde. C'est lui qui a décidé le général Curial à passer à l'ennemi ; il est arrivé à Paris avec lui. »

Signé : « Un fidèle ami du roi . »

Jacquemard, sur toutes ces vagues accusations faites sans preuve, fut mis en disponibilité. Le 1er décembre 1815, il accusa réception de son remplacement ; tout en étant très mortifié d'avoir perdu la confiance du roi, il protestait qu'il ne l'en servirait pas moins par l'exemple qu'il donnerait et par sa fidélité. Il demandait à passer l'hiver à Lyon ; on lui refusa cette faveur, il voulut alors se retirer à Paris ; on lui opposa un nouveau refus. Il dut se retirer à son domicile légal, c'est à dire à Dijon. Là, de nouveaux désagréments allaient l'assaillir.

Pendant ce temps, la Commission d'examen de la conduite des officiers s'était réunie et elle allait examiner la situation de Jacquemard. Celui-ci lui adressa tous les documents que nous avons cités ci-dessus et qui pouvaient servir à sa défense et il y joignit la lettre suivante :

« Jacquemard à la Commission d'examen de la conduite des officiers.

« Monseigneur, Messieurs, appelé par le n° d'ordre de mes pièces 369 à comparaître devant vous, je me vois obligé de réfuter une calomnie inventée par quelques âmes charitables de Dijon qui m'ont accusé d'avoir fait et répandu un pamphlet contre l'auguste dynastie des Bourbons, la noblesse, les droits féodaux, etc.

« Je me déclare d'abord incapable d'écrire et, le puissé-je, je défie qu'on puisse me montrer un écrit de ma main fait dans le cours de la révolution en faveur ou contre un particulier, une corporation ou gouvernement ; quant à en avoir répandu en qualité de commandant du département du Puy-de-Dôme, j'aurais écrit aux différentes autorités en leur envoyant un certain nombre d'exemplaires. — A quelle époque m'accuse-t-on de l'avoir fait ? A celle où, d'après les pièces que j'ai eu l'honneur de vous adresser, je servais la bonne cause et rendais les plus grands services aux amis du Roi, à celle enfin où

j'étais dénoncé à la police de M. le duc de Rovigo comme royaliste (voir pour cela une lettre de Savary au capitaine de gendarmerie Fleury dès le mois de mai, par laquelle il lui demandait des renseignements sur ma conduite et mes opinions comme commandant le Puy-de-Dôme). Fort de ma conscience, Messieurs, j'attends avec calme votre décision et vous prie d'agréer l'hommage de mon très humble respect.

Votre serviteur,

Maréchal de camp des armées du Roi, commandant le Département du Rhône.

Baron JACQUEMARD.

Lyon, 22 novembre 1815.

Mais d'un autre côté, la commission recevait du Procureur général de Dijon une nouvelle accusation. Jacquemard aurait rejoint Bonaparte à Auxerre et celui-ci, en le voyant, se serait écrié : « Ah ! voici un des nôtres ! Je savais bien que je devais compter sur lui ! » Il lui aurait alors donné une mission qui consistait sans doute à gagner au parti les généraux réunis à Troyes. Le procureur général ajoutait que Jacquemard devait être engagé dans quelque trame ou correspondance contre le gouvernement et qu'on cherchait des preuves.

La commission n'attendit pas ces preuves : la cause était entendue. Elle fit un rapport qui résumait les faits incriminés et concluait que cet officier devait être particulièrement surveillé (11 janvier 1816).

Nous avons vu que le ministre, avant même d'avoir reçu l'avis de la commission, avait mis en disponibilité Jacquemard, qui avait dû se retirer à Dijon.

Il ne devait pas y être tranquille longtemps. Dès le 29 mars 1816, on l'accuse d'avoir écrit de Lyon à sa sœur qui habitait Dijon une lettre dans laquelle se serait trouvé ce passage : « Le temps n'est pas venu ; une fois les étrangers retirés vers les frontières, on en découdra. Il faut en attendant que nos amis se tiennent tranquilles et fassent même autant que possible les royalistes. » Cette lettre avait été dénoncée par le procureur général. Une enquête fut ordonnée : on ne trouva rien contre Jacquemard ni à Dijon, ni à Lyon, et même à Lyon, on ne trouva que des témoignages favorables. Néanmoins le Préfet

de la Côte-d'Or, M. de Tocqueville, écrivait qu'une personne qu'on ne peut nommer avait vu cette lettre, en aurait parlé au procureur général et qu'on ne peut douter de sa véracité. D'après lui, il en résultait « que le général Jacquemard est traître dans son cœur : c'est un homme très adroit, très circonspect et qui serait très dangereux dans un moment de trouble. Tant que la tranquillité durera, il ne donnera pas prise sur lui. » Et le comte de Damas, gouverneur de la 18ᵉ division militaire à Dijon, demandait qu'il fût transféré ailleurs et mis sous la surveillance de la haute police.

Dans le même moment, une lettre venue de Bruxelles était adressée au général Jacquemard ; elle était en partie chiffrée. Elle manifestait les intentions les plus coupables : il y était question du duc de Berry.

Jacquemard fut arrêté et conduit à Paris au commencement de juin 1816. Il se défendit en disant que cette lettre n'était qu'un piège grossier imaginé pour le compromettre. Il avait d'ailleurs précédemment remis aux autorités une lettre du même genre qu'il avait déjà reçue. Sa défense était plausible ; aussi après dix-huit jours de détention à l'Abbaye, on lui rendit la liberté, mais on l'envoya à Moulins. Au mois de décembre 1816, il obtint toutefois de résider à Paris. Cette autorisation de résidence est renouvelée le 17 mars 1817. Le 24 juillet de la même année, Jacquemard demande un congé de trois mois pour se rendre dans la Côte-d'Or où il est électeur; il est en même temps répartiteur de la commune d'Arc-sur-Tille, et enfin il voudrait aller embrasser son vieux père nonagénaire (1). Le congé lui fut accordé.

En mai 1818, il demande et obtient un nouveau congé de cinq mois pour aller dans ses propriétés de la Côte-d'Or. De là, il écrit au maréchal comte Gouvion Saint-Cyr, le 22 septembre, pour demander du service : « Je ne peux m'empêcher, dit-il, de rappeler que j'avais quelques droits à la bienveillance de Votre Excellence pendant qu'elle eut le portefeuille de la guerre en 1815, puisqu'elle me proposa à Sa Majesté qui, d'après un compte rendu satisfaisant rendu sur ma con-

(1) Jacquemard père est mort le 10 juillet 1818, à Dijon où il s'était retiré rue Bossuet, 4. Il était âgé de 91 ans.

duite pendant les Cent-Jours eut la bonté de me nommer au commandement du département du Rhône où je suis resté jusqu'en décembre... Il est vrai que je fus assailli de dénonciations toutes plus absurdes les unes que les autres et que suivant le système du jour, je fus englobé dans toutes les conspirations ou mouvements, arrêté, conduit à Paris, détenu à l'Abbaye, exilé à Moulins, accusé, tandis que j'étais très tranquille dans la capitale, d'être un des moteurs des troubles de Lyon. Votre Excellence peut se convaincre au ministère de la police de la valeur de toutes ces dénonciations qui m'ont suscité des persécutions sans nombre et non méritées... » A son retour à Paris, il se rendra au ministère pour prendre ses ordres ; il a 47 ans et a encore quelques années à offrir à son roi et à son pays.

On lui répondit qu'il n'y avait aucun commandement vacant en ce moment, mais que bonne note était prise de sa demande.

Le 15 novembre 1818, il envoyait cette déclaration au ministère :

Paris, le 15 novembre 1818.

« Je déclare que je ne suis ni amputé, ni hors d'état de reprendre du service actif. »

Baron Jacquemard.

Ces démarches devaient rester inutiles : on le maintint en disponibilité.

En 1820, après l'assassinat du duc de Berry, l'attention se reporta de nouveau sur lui.

On se rappelle qu'il avait reçu de Bruxelles une lettre compromettante, en partie chiffrée et où il était question du duc de Berry ; on pensa que la partie chiffrée indiquait un projet d'assassinat.

Le procureur général près la Cour des pairs écrivit au ministre de la guerre une lettre confidentielle en mars 1820. Il demandait quelle était la résidence actuelle de Jacquemard. Celui-ci habitait alors l'hôtel des Tuileries, rue de Rivoli. Le ministre de la guerre répondit en rappelant toutes les accusations portées contre Jacquemard, la conduite qu'il avait tenue, la défense plausible qu'il avait présentée. Quant

à la lettre de Bruxelles, on avait cru d'abord que, dans la partie chiffrée, il était question de la duchesse de Berry, mais c'était plutôt du duc de Berry, car à cette date le mariage du duc de Berry n'avait pas encore eu lieu. Le ministre croyait qu'il n'y avait rien à reprocher à Jacquemard, mais que dès 1816, on pouvait croire qu'il y avait déjà en France ou en Belgique des individus qui méditaient l'affreux attentat consommé maintenant.

Il ne semble pas que Jacquemard eût été inquiété directement, ni qu'il fût inquiété plus tard. Il continua donc à rester en disponibilité. Une note de son dossier paraît indiquer qu'il fut mis à la retraite dès le 31 décembre 1824. Il dut protester, quoique nous n'ayons pas trouvé trace de cette protestation, car cette admission à la retraite n'eut pas de suite.

Le 20 janvier 1831, une décision ministérielle le nomma commandant de l'Ardèche ; mais il refusa en disant que « si sa santé en ce moment altérée le lui permet, il aura l'honneur de rappeler ses vieux, et, il ose le dire, ses bons services ».

L'année suivante, une lettre du 30 avril lui apprit qu'il était admis à la retraite à cause de ses infirmités.

Il en accusa réception le 6 mai 1832, tout en protestant contre la cause invoquée et ces infirmités « qu'il ne connaît pas ». Toutefois il ne réclamait pas.

Le ministre fit placer sa réponse dans son dossier, en y joignant une note qui constatait le renvoi fait par lui de son ordre de service du 20 janvier 1831 et sa lettre du 23 mars 1831 où il parlait du mauvais état de sa santé. En cas de réclamation de sa part, on lui opposerait ces deux pièces. C'était peu logique, car Jacquemard, malade en 1831, pouvait bien être guéri en 1832. Quoi qu'il en soit, il ne réclama pas.

Continua-t-il longtemps encore à vivre à Paris où il habitait en dernier lieu rue Saint-Thomas-du-Louvre, nous l'ignorons. Il finit toutefois par venir se fixer à Dijon où il habita rue du Bourg, 8 et où il mourut le 17 avril 1835 à l'âge de 64 ans.

Jacquemard n'a pas atteint à la gloire des grands généraux de l'Empire ; cependant, parti de très bas, comme son compatriote l'amiral

Roussin, il arriva vite à une situation brillante et enviée due à son instruction et à sa valeur. Les soucis de la fin de sa carrière, les persécutions injustes dont il fut l'objet, méritaient de fixer un instant l'attention et, comme son nom est presque oublié à Arc-sur-Tille, nous sommes heureux de le rappeler à ses compatriotes (1).

Noël GARNIER.

(1) La famille Jacquemard habitait à Arc-sur-Tille la maison qu'occupe aujourd'hui M. Clerget-Ruelle ; c'est dans cette maison que Jacquemard est né.

A cette trop courte biographie, nous joignons un portrait du général baron Jacquemard. Ce portrait nous a été communiqué par M. Menand, avoué à Autun, arrière-petit-neveu du général.

M. Menand nous prévient aussi que les restes du général Jacquemard ont été transférés au cimetière des Péjoces. Sa tombe se trouve parmi celles des généraux qui entourent le tombeau du maréchal Vaillant. On y lit cette inscription :

ICI REPOSENT
LE BRAVE GÉNÉRAL
JACQUEMARD
MORT LE 17 AVRIL 1835
AGÉ DE 64 ANS
ET
ANNE-MARGUERITE (1)
JACQUEMARD
DÉCÉDÉE LE 18 AVRIL 1864
A L'AGE DE 89 ANS

Priez pour eux.

Nous adressons nos bien sincères remerciements à M. Menand.

(1) Anne-Marguerite Jacquemard était l'une des sœurs du Général.

MÉLANGES

AUTOUR DES PORTRAITS DE MARIE LECZINSKA PAR NATTIER

La *Revue de Bourgogne,* dans son numéro 2 de l'année 1912, a donné le compte rendu d'une communication faite par M. Eugène Fyot à l'Académie de Dijon, au sujet de l'identification du portrait de Marie Leczinska qui se trouve au Musée de la ville.

Les preuves invoquées sont indiscutables, elles ont vivement frappé les érudits et l'on peut, maintenant, les considérer comme les pièces à conviction du procès.

Déjà en mars 1909, M. de Nolhac, dans la *Revue de l'Art ancien et moderne,* avait attiré l'attention des connaisseurs non seulement sur les différentes copies du fameux tableau, mais encore sur les différentes répliques exécutées par Nattier lui-même.

Cependant, depuis longtemps, on pouvait se rendre compte de la valeur du tableau du Musée de Dijon. En effet, M. Paul Mantz dans la livraison de la *Gazette des Beaux-Arts,* en date du 1er août 1894, faisait une description enthousiaste d'un portrait de Marie Leczinska existant à Versailles et il l'accompagnait d'une merveilleuse héliogravure d'après le burin de J. Tardieu. Or, chose curieuse, la gravure ne répondait pas tout à fait à la description du tableau : on y chercherait en vain la couronne et le sceptre royal dont parle l'auteur. En revanche si l'on place à côté une photographie du tableau de Dijon, la similitude est complète, trait pour trait, pli pour pli, ombre pour ombre.

La seule différence constatée réside dans les inscriptions du livre ouvert sur lequel la reine a posé son bras gauche et cette différence semblerait, au contraire, de nature à préciser la valeur de chaque exemplaire, car il ne peut appartenir qu'à l'auteur lui-même de modifier certains détails qui paraissent subordonnés à la qualité du destinataire.

L'importance de la gravure de Tardieu n'avait pas échappé à M. Gonse, car dans son magnifique ouvrage sur les Chefs-d'œuvres des Musées de France, *la Peinture* paru en 1900, il n'hésite pas à la rapprocher du tableau de Dijon, qu'il qualifie, à juste titre, non seulement de chef-d'œuvre, mais encore de chef-d'œuvre de Nattier, huit ans avant la découverte de M. de Nolhac.

Le portrait, quelque peu inférieur, dit « à la couronne et au sceptre royal », le seul, cependant, connu pendant longtemps, est le portrait placé dans la chambre de la reine, au Musée de Versailles et donné par Louis-Philippe.

Quant au livre ouvert sous le bras gauche de Marie Leczinska, M. Paul Mantz et M. de Nolhac lui-même nous affirment que c'est le livre des Évangiles. L'éminent conservateur du Musée de Versailles ajoute que, par une attention spirituelle de la donatrice, ce sont les *Essais de philosophie* et non plus le livre sacré qu'indique le titre courant du volume dans l'exemplaire du tableau qui fut donné au Président Hénault, exemplaire qui appartiendrait aujourd'hui à M[me] de Pourtalès.

Soit dit en passant, l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France* eût, peut-être, été plus de circonstance dans ce dernier cas. Quoiqu'il en soit, la gravure de Tardieu laisse voir très nettement, sur la page de droite du livre, cette inscription : Chapitre IX-233 (c'est probablement le numéro de la page 1) et en dessous ces mots : « Cette reine adorée... » c'est assez galant, mais insuffisant pour caractériser la Bible, car dans tous les livres saints, il n'y a guère qu'un chapitre IX parlant de femme au 1[er] verset, c'est celui du livre II des Paralipomènes, qui raconte l'histoire de la reine de Saba. Il y aurait bien aussi le chapitre IX du livre de Judith, mais quoique profane en la matière, je crois bien qu'il n'est pas canonique ; dans ces conditions, la pieuse Marie Leczinska ne l'aurait peut-être pas admis, et puis, Judith n'était pas reine.

Sur la page de gauche, on ne peut distinguer que deux majuscules I, probablement fin du chiffre romain définissant le chapitre précédent : VIII et les deux syllabes « rité », fin de mot à l'extrémité de la première ligne.

Le tableau du Musée de Dijon, qui peut être étudié soit sur place, soit sur une photographie, soit même sur la belle héliogravure jointe à l'étude de M. Gonse, montre bien aussi sur la page de droite : Chapitre IX - 233. — cependant tout le reste de l'inscription est non seulement différent, mais à peu près illisible, quoique écrit en lettres onciales. Avec de la bonne volonté, on devine ces mots dans la 1[re] ligne : LE ROI. JE FVS MEME DE, puis à la fin de la 2[e]... POVR SES et, à la fin de la

3e : ESCLAVES. Sur la page de gauche, on lit une fin de titre.. ILE (peut-être EVANGILE) ainsi que les derniers mots des 1re et 2e lignes qui sont respectivement MOI et VOVS.

L'héliogravure jointe à l'article de M. de Nolhac : « Un nouveau Nattier au Musée de Versailles » dans la *Revue de l'Art ancien et moderne* ne porte aucune inscription sur le livre en question ; on n'y constate qu'un simple frottis d'ombre pâle. Serait-ce à dire que le tableau n'en avait pas ou que l'inscription a disparu, ce qui serait très regrettable?

Si les inscriptions des différents exemplaires du portrait de Marie Leczinska ne nous permettent pas encore de remonter aux destinataires, l'Histoire anecdotique nous donne au moins les raisons de la générosité de la donatrice.

Il est tout naturel, qu'à une époque où la photographie n'était pas inventée, les souverains fussent moins prodigues de leur portrait que Guillaume II de nos jours.

En demandant plusieurs répliques au même artiste c'était donner à chacune *a priori* une valeur bien plus considérable et montrer quelle place le destinataire devait occuper dans les faveurs du donateur.

Le portrait parut au Salon de 1748. A cette époque, il y a déjà quatre ans que la reine a échoué dans son rapprochement avec le roi ; la rupture est complète, elle ne vit plus qu'au milieu d'un petit cercle d'intimes qui cherchent à lui faire oublier les tristesses de l'isolement, parce qu'elle-même a su faire à leur égard abnégation de sa qualité de reine.

Les historiens nous l'ont dépeinte : douce, ingénue, timide, inépuisablement bonne. Qu'a donc fait le brillant comte de Maurepas pour être un des premiers bénéficiaires du portrait avec Paris-Duverney (car tous deux figurent sur le mémoire reconstitué par M. Fernand Engerand pour établir la créance de Nattier, mémoire qui ne sera, d'ailleurs, payé que le 28 mars 1752).

Le plus séduisant, mais le plus frivole des ministres, chargé de la maison du roi pendant quelque temps, puis du portefeuille de la marine, tombe bientôt en disgrâce : il a commis un crime, celui de lèse-favorite, mais alors c'est qu'il s'est fait le champion de l'épouse légitime délaissée. Celle-ci est touchée, elle prend l'exilé en pitié et lui donne son portrait. C'est vraisemblablement ce qui fit dire à Maurepas : « Le premier jour j'étais piqué, le second, j'étais consolé ! »

Le règne des maîtresses de Louis XV amena le déclin de la puissance des ministres. Mme de Chateauroux avait été ménagée à cause de son rang, on se crut tout permis contre la petite bourgeoise que le Dauphin et ses sœurs appelaient entre eux « Madame Catin ». Aussi, à

la fête du roi, quand parut le superbe bouquet de roses blanches offert par Mme de Pompadour, s'amusa-t-on follement du quatrain qu'il inspira et que les âmes charitables firent arriver à destination :

> La Marquise a bien des appas
> Ses traits sont vifs, ses grâces franches
> Et les fleurs naissent sous ses pas,
> Mais hélas ! ce sont des fleurs blanches.

Le duc de Richelieu, sujet à caution, un instant soupçonné, se lava de l'accusation par un cambriolage en règle et Maurepas découvert fut disgracié en novembre 1749.

Le second personnage, objet de la générosité royale est Paris-Duverney. Celui-là est un vieil ami de longue date auquel la reine doit tout, puisqu'elle lui doit son élévation au trône de France.

On a bien prétendu que c'était la marquise de Prie qui avait joué le principal rôle dans le mariage de Louis XV. Certes, elle est loin d'y être étrangère, mais il faut remarquer que les biographes de l'époque l'ont dépeinte comme la protectrice et l'*instrument* des frères Paris, et Duverney, en particulier, est appelé le suppôt de la marquise. Dans tous les cas, il y a un petit fait qui en dit long sur le titre que le célèbre financier s'était acquis à la reconnaissance de la famille Leczinski. Claude-François Noirot, chevalier de Vauchoux, lieutenant-colonel au Royal-Roussillon, ambassadeur matrimonial, ami personnel du roi Stanislas, recevait de ce dernier, « une petite doze de vin » de Hongrie pour être offerte à Paris-Duverney à la suite des premières négociations le 27 février 1725. Le voilà bien, le pot-de-vin.

Le mariage aussitôt conclu, on procède à l'organisation de la maison de la reine qui comprend d'abord M. de Fréjus, comme grand aumônier et deux futurs bénéficiaires du portrait : M. de *Saulx-Tavannes évêque de Châlons* (1) adjoint au précédent et titulaire à sa mort et comme secrétaire des commandements, précisément Paris-Duverney. Il est vrai que ce dernier n'y resta pas longtemps ; compromis dans la cabale montée contre Fleury, il fut disgracié et enfermé à la Bastille. Ce qui ne l'empêcha pas d'ailleurs d'être déclaré innocent par un arrêt solennel, de revenir aux affaires et d'obtenir une charge de premier intendant et de conseiller d'État.

La reine, elle-même, fut un instant mêlée à cette intrigue.

Voltaire prétend que par un sentiment de reconnaissance pour le ministre qui avait favorisé son mariage, Marie Leczinska entra dans le

(1) Voir *la Revue de Bourgogne*, n° 2 de 1912

complot qui sépara pour quelques heures le jeune roi de son précepteur, mais qu'elle eut à souffrir de cette séparation.

Le jour même, au spectacle de la cour où l'on donnait Britannicus, à ce vers que Narcisse dit à Néron :

> Que tardez-vous, Seigneur, à la répudier,

tous les regards se tournèrent vers elle.

L'offre de son portrait à Paris-Duverney était destinée à effacer le souvenir des mauvais jours.

M. Paul Mantz nous parle d'une copie du portrait qui aurait été faite par un certain Prévost, pour être offerte à M. de Beaumont, archevêque de Paris, et M. de Nolhac nous en fait connaître le prix : 500 livres payées en 1748.

Ce prélat, nommé à Paris, à son corps défendant sur l'ordre formel de Louis XV, a laissé le souvenir d'un attachement sans bornes à ses souverains. Si sa charité lui valut une popularité extraordinaire chez les humbles, son austérité lui valut beaucoup d'ennemis chez les grands. Louis XV l'exila cependant — lui aussi — au château de la Roque à Conflans, puis à la Trappe, non pour le punir mais pour le soustraire aux persécutions du Parlement. C'est de lui que Frédéric a dit : « Que n'est-il venu dans mes États, j'aurais fait la moitié du chemin! »

Décidément, le portrait de la douce Marie Leczinska devait être la consolation des exilés.

Cependant, ce n'est pas l'exil qui valut la même faveur au président Hénault. Quelque temps surintendant de la maison de la reine, il s'acquit auprès d'elle des titres à une amitié toute particulière dont un petit incident peut nous montrer tout le charme délicat.

Un jour, Marie Leczinska entra chez une duchesse au moment où celle-ci écrivait au président, elle mit au bas du billet : « Devinez la main qui vous souhaite ce petit bonjour » le Président Hénault ajouta à la réponse les vers suivants :

> Ces mots tracés par une main divine
> Ne m'ont causé que trouble et qu'embarras.
> C'est trop oser si mon cœur le devine,
> C'est être ingrat s'il ne devine pas.

Ce madrigal vaut bien un portrait, sans doute !

On a dit de Nattier qu'il avait l'art d'embellir les femmes sans altérer la ressemblance. Eh bien, dans le portrait de Marie Leczinska,

ce n'est pas la figure douce, timide et sans caractère, même embellie décrite par l'austère Histoire qu'il a représentée, mais c'est l'âme de cet esprit fin, cultivé et si bon que les anecdotes intimes nous ont révélée et c'est peut-être dans le portrait du Musée de Dijon que cette âme resplendit dans toute sa pureté.

Ernest ANDRIEU.

CÉRÈS ET POMONE

TABLEAU DE RUBENS AU MUSÉE DE BEAUNE

Les peintres anciens avaient accoutumé de reproduire ceux de leurs tableaux qu'ils considéraient comme les meilleurs ainsi que les portraits des « grands personnages », les uns étant plus spécialement recherchés par les amateurs, les autres par les courtisans.

Sous la direction du maître et souvent même avec sa collaboration, les élèves faisaient de si excellentes copies du tableau célèbre, qu'elles avaient, ou peu s'en faut, la valeur artistique de l'original.

Presque tous les grands musées d'Europe, et des collectionneurs particuliers, possèdent de ces reproductions désignées sous le nom de « répétitions » ou de « répliques ».

Il nous a paru intéressant de citer ici quelques-unes de ces répétitions les plus connues.

La *Vierge* de Félix Carondelet, de Fra Bartolomeo, à la cathédrale de Besançon et une répétition avec variantes au musée Condé, à Chantilly.

La *Parabole des Aveugles*, de Breughel le Vieux, au Louvre, répétition à l'huile d'une détrempe qui est au musée de Naples.

La *Descente de croix*, de Rogier van der Weyden, à l'Escurial, les excellentes répliques des musées de Madrid et de Berlin et la réduction dans la cathédrale de Louvain.

Le *Massacre des Innocents*, de Cornélius van Haarlem et plusieurs répétitions avec ou sans variantes, aux musées d'Amsterdam et de La Haye.

Le *Concert* et les *Rois*, de Jordaens, au Louvre, qui sont des répliques de tableaux favoris.

Le *Repos de Diane*, également de Jordaens, au musée Kums, à Anvers, vendu en 1898. Il s'en trouvait un autre plus petit dans la galerie del Marcol et le musée de l'Ermitage en possédait un de dimensions plus grandes.

Deux portraits identiques de *Léon X*, dont l'un est aux Offices

(salle de la tribune), et l'autre au musée de Naples. On n'a jamais pu savoir lequel était l'original.

Philippe van Dyck a répété plusieurs fois le portrait en pied du *Stathouder de Frise.*



P. P. Rubens. — Cérès et Pomone.
(Musée de Beaune)

On connait trois répliques du portrait de *Louis XIV à cheval, couronné par la Victoire*, de Mignard, 1674; celui du Musée de Versailles provenant de l'ancien fonds de la Couronne, l'autre faisant partie de la collection de l'empereur d'Allemagne, signé et daté de 1677 et le dernier, qui est au musée de Berlin.

Plusieurs répliques du portrait équestre du roi *Philippe IV*, par Velasquez, à Madrid, aux Offices, etc.

Les deux *Erasme*, d'Holbein, à Paris et à Bâle.

Et les *Madone*, de Raphaël et de Botticelli; les portraits des filles.

de Louis XV, par Nattier; les *Benedicite*, les *Pourvoyeuse*, les *Écureuse*, de Chardin; les *Bonaparte*, de David; les *Joconde*, de Léonard de Vinci; les *Embarquement pour Cythère*, de Watteau, de Potsdam et de Paris, etc. Ces dernières ont fait écrire de nombreuses études sans qu'ait été élucidée définitivement la question de l'original et de la copie.

Il existe aussi des répétitions de plusieurs grandes compositions de Rubens, notamment des *Adoration des Rois*, des *Mages*, des *Bergers*, dont on connaît plus de quinze.

Six répétitions avec variantes et de dimensions différentes d'une autre œuvre de Rubens, *Cérès et Pomone*, sont actuellement connues.

1. Tableau du musée de Potsdam, gravé par van Kassel, sous le contrôle de Rubens.

2. Au musée du Prado, à Madrid, vulgarisé par M. Ad. Braun, le photographe parisien bien connu (Nº 1585 de sa collection). Haut. 2 .m.23 Larg. 1. m. 62. M. Max Rooses, dans son ouvrage magistral sur Rubens, date cette peinture de 1626 ou 1628. Elle se trouvait encore chez l'artiste à sa mort, en 1650 et fut achetée sept cent quarante florins à sa vente, pour le roi d'Espagne.

3. M. Max Rooses (t. III, pp. 131-132, nº 651), en signale une réplique chez M. Konincks, à Anvers.

4. Celui que possède depuis 1885 M. Massillon-Rouvet, architecte à Nevers, appartenant auparavant à M. Dupin, président du Corps législatif. Du 10 octobre 1892 au 28 février 1893, il a été à l'*Exposition rétrospective*, rue Boissy d'Anglas, nº 35. Toile : Haut. 2 m. Larg. 1 m. 35.

5. Un autre, de la collection de Mme P..., passé en vente à l'hôtel Drouot, le 18 mars 1898, retiré faute d'acquéreur. Toile : Haut. 2 m. 06. Larg. 1 m. 52.

6. Au musée de Beaune, provenant du cabinet du baron de Joursanvault. Bois : Haut. 1 m. 41. Larg. 1 m. 16.

Il est d'une exécution superbe et d'un magnifique coloris ; les chairs sont rutilantes et rappellent bien celles dont le chef de l'école flamande avait le secret.

Pour les fruits et le singe, Rubens a eu très probablement recours au pinceau de François Snyders, son collaborateur habituel pour ces travaux accessoires s'harmonisant avec sa peinture. Le singe notamment, est, pour ainsi dire, le décalque de celui qui est au premier plan de sa toile, la *Marchande de gibier* (nº 2149 de la collection La Caze, au Louvre).

La femme, vêtue dans les six compositions, placée à droite, près de l'angle supérieur, est la seconde femme de Rubens, Hélène Fourment, très reconnaissable dans le portrait du Louvre (nº 2113), où elle figure

avec ses deux enfants et celui dit *La petite pelisse*, au musée de Vienne (Autriche). Rubens l'épousa dix ans avant sa mort. *Cérès et Pomone* a donc été peinte entre 1630 et 1640, ou peut-être en 1636, date de sa dernière œuvre connue.

Ces six répliques du même sujet présentent des variantes de détail, de composition, de dessin, de modelé, d'expression et de dimensions que nous ne citerons pas toutes ici. Nous signalerons les plus importantes qui existent dans le tableau de M. Massillon-Rouvet où, sur un fond de ciel gris, fondu de jaune, les déesses sont décolletées, tandis que sur les cinq autres, nous les voyons nues ; deux troncs d'arbres figurent aussi dans les tableaux de Postdam, de Beaune et de Mme P... De plus encore, dans ce dernier seulement, Cérès tient élevée une tige de deux épis de maïs.

Le mérite éclatant du tableau du musée de Madrid, son origine disposent, certes, en sa faveur, mais nous pensons qu'il n'y a pas lieu de rechercher, par des comparaisons entre ces six tableaux, lequel est véritablement l'original dans le sens habituel donné à ce mot en peinture. Ce serait quelque peu malaisé, surtout en l'absence jusqu'ici de documents écrits et authentiques. Il nous semble donc préférable de ne pas faire de conjectures qui pourraient s'effondrer par la découverte possible de pièces d'archives.

C'est ce qui vient d'arriver pour la *Vierge aux Rochers*, de Léonard de Vinci qui se trouve à Londres (National Gallery) et à Paris. Les deux musées prétendaient chacun posséder l'œuvre originale. Mais à la suite d'une trouvaille faite par un érudit italien dans un inventaire de la cathédrale de Milan, il est démontré maintenant que la peinture du Louvre est bien l'originale. Ajoutons qu'une autre réplique se trouvait dans la collection Chéramy.

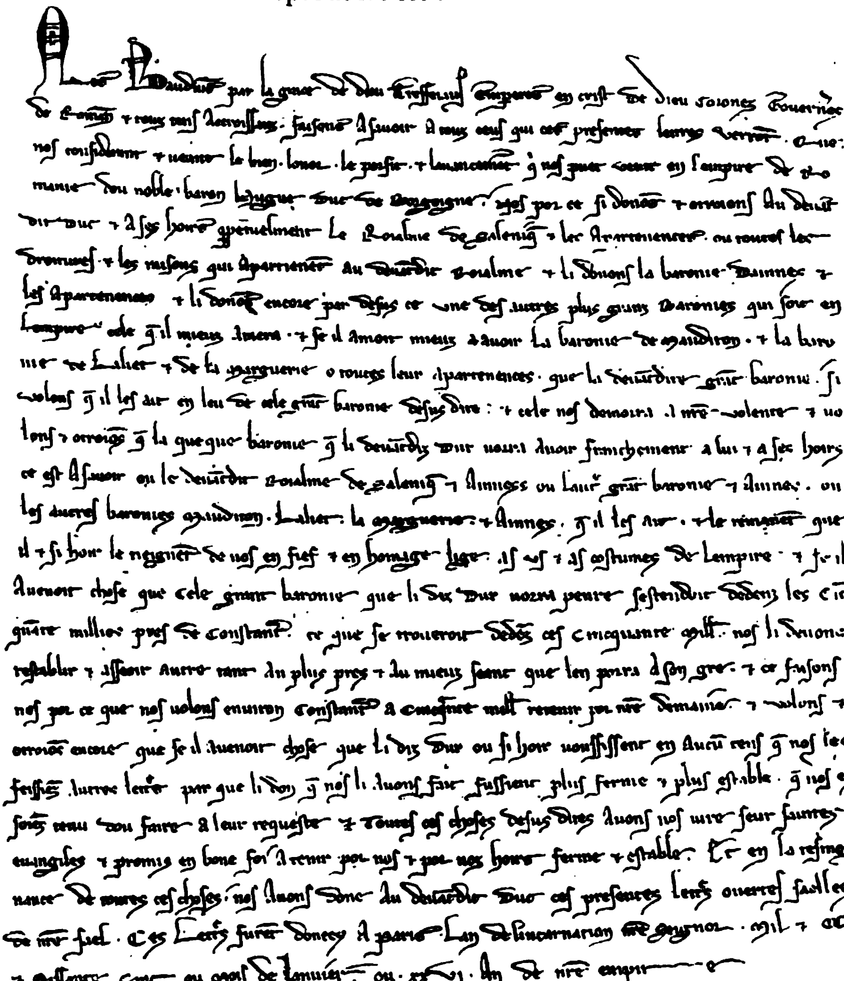
Les six *Cérès et Pomone*, de Rubens, portent la marque du grand maître flamand. La trace de son pinceau n'est pas niable ; elle donne à chacune de ces répétitions la valeur d'une œuvre originale. C'est là, à notre avis, le point capital pour les amateurs, qui admirent la beauté partout où ils la rencontrent, sans s'attacher plus particulièrement à l'érudition artistique.

Louis MORAND.

LES DROITS DE LA BOURGOGNE SUR SALONIQUE (?)

Qu'on se rassure; la situation en Orient est suffisamment difficile pour que nous n'y apportions point de nouveaux troubles ; assez nombreux et exigeants sont déjà les compétiteurs à l'héritage de la Turquie

agonisante ; la Bourgogne n'a que faire dans cette aventure. Et pourtant ! Et pourtant si l'on s'en rapportait à certain parchemin jauni que possèdent les archives de la Côte d'Or (1), on serait fort tenté de croire le contraire ! Qu'on en juge, par la transcription du document que nous avons cru curieux de reproduire ici :



Cl. Dijon et la Côte-d'Or en 1912.

« Nos Bauduins par la grace de Dieu treffeiaus empereres en Crist, de Dieu coronez, governeurs de Romanie et tous tens accroissanz,

(1) Arch. Côte-d'Or, B. 11936.

faisons asavoir a touz ceus qui ces présentes lettres verront que nos, considérant et véant le bien, l'onor, le porfit et l'avancement qui nos puet venir en l'empire de Romanie dou noble baron Hugue, duc de Borgoigne, nos por ce si donons et otroions au devantdit duc et a ses hoirs perpétuelment le roialme de Salenique et les apartenences ou toutes les droitures et les raisons qui apartienent au devantdit roialme, et li donons la baronie d'Amnes et les apartenences, et li donons encore par desus ce une des autres plus granz baronies qui soit en l'empire, cele que il mieuz amera, et se il amoit mieuz a avoir la baronie de Mauditon et la baronie de Laliet et de la Marguerie o toutes leur apartenences que la devantdite grant baronie, si volons que il les ait en leu de cele grant baronie desus dite, et cele nos demorre a nostre volonté, et volons et otroions que la queque baronie que li devantdiz duc vorrâ avoir franchement a lui et a ses hoirs, ce est a savoir ou le devantdit roialme de Salenique et Amness ou l'autre grant baronie et Amnes ou les autres baronies Mauditon, Laliet, la Marguerie et Amnes, que il les ait et le remanent, que il et si hoir le tieignent de nos en fief et en homage lige as us et as costumes de l'empire, et se il avenoit chose que cele grant baronie que li diz dux vorra penre s'estendoit dedenz les cincquante millies près de Constantinople, ce que se troveroit dedens ces cincquante millies nos li devons restablir et asseoir autre tant au plus près et au mieuz séant que l'en porra a son gré, et ce faisons nos por ce que nos volons environ Constantinople a cincquante millies retenir por nostre demaine, et volons et otroions encore que se il avenoit chose que li diz dux ou si hoir vousissent en aucun tens que nos les feissienz autres lettres par que li don que nos li avons fait fussient plus ferme et plus estable, que nos en soiens tenu dou faire a leur requeste. Et toutes ces choses desus dites avons nos juré seur saintes Evangiles et promis en bone foi a tenir por nos et por noz hoirs ferme et estable. Et en la tesmoignance de toutes ces choses nos avons doné au devantdit duc ces présentes lettres overtes, saellées de nostre sael. Ces lettres furent donées a Paris, l'an de l'Incarnation de nostre Seignor mil et CC et sissante cinc, ou mois de janvier, ou XXVI an de nostre empire. »

Voilà qui semble assez catégorique et net. A la réflexion, il faut en rabattre. On sait que Baudouin II, dernier empereur latin de Constantinople, après une résistance éperdue, après des appels désespérés aux souverains chrétiens restés sourds, vit Michel VIII Paléologue s'emparer de ses États et en forcer la capitale en 1261. Baudouin dut fuir ; mais il ne se considérait pas pour battu et ne désespérait pas de chasser l'usurpateur bysantin. Il visita les princes d'Europe, leur expo-

sant la nécessité du recouvrement de l'empire de Constantinople, cherchant au total à organiser une croisade. Hugues IV, duc de Bourgogne, se laissa convaincre et manifesta son intention prochaine de prendre la croix. C'est alors que, pour l'encourager dans cette sainte entreprise, Baudouin lui promit quantité d'argent et lui donna par acte passé à Paris en janvier 1265, pour lui et ses successeurs, le royaume de Salonique ainsi que plusieurs baronnies à condition de tenir le tout en fief de l'empire. A la vérité, Baudouin ne donnait que la peau de l'ours, restait à l'aller chercher; peut-être le duc Eudes s'en rendit-il compte; toujours est-il qu'il n'entreprit pas le voyage pour aller prendre possession de sa nouvelle couronne.

Ainsi, il faut le reconnaître sans fausse honte, la Bourgogne n'a rien à voir dans la question d'Orient et quand se fera le partage, elle n'aura pas voix au chapitre. On s'en doutait bien un peu ; mais n'était-il pas piquant de rappeler cette très vieille affaire au moment où Salonique, cause avouée de la guerre des Balkans, va devenir, peut-être, une cause de dissentiments et de rupture entre les conquérants ?

R. B.

LES RUES DE DIJON

La rue Pasteur. — *La porte Saint-Pierre.* — Une porte de ville a toujours quelque chose de grave ; parce qu'en somme une porte joue dans une ville un rôle important et quasi-sacré. Elle ne doit se laisser franchir que par des amis et quand, d'aventure, c'est l'ennemi qui s'annonce, elle sait se fermer impitoyablement. Une porte de ville, c'est, pour ainsi dire, un symbole de confiance et de loyauté. Et ce sont là des vertus fort belles sans doute, avenantes même, mais jamais très gaies. C'est ce qui fait que le vieux pilastre de la porte Saint-Pierre paraît austère, encore qu'il ait été élevé vers la fin du règne de Louis XV, c'est à dire à une époque où l'architecture se complaisait aux silhouettes aimables.

Quand cette porte fut établie, les deux piliers à bossages reçurent comme ornements les armes couronnées de la province et du roi que l'architecte enguirlanda de chêne et de laurier. Cet architecte est resté inconnu ; on a cité les noms de Maret, de Lejolivet, de Gauthey, de Nicolas Lenoir, et le doute subsiste. Il n'y a d'ailleurs que demi-mal à cette lacune, car il ne s'agit pas là d'un chef-d'œuvre. Le profil de ces pilastres en gaîne est incontestablement gracieux et robuste à la fois ; il annonce catégoriquement le style Louis XVI tout proche ; mais enfin

ce n'est point un prodige. La porte, telle qu'elle était, ou plutôt les deux pilastres, méritaient néanmoins d'être conservés et respectés. Tel ne fut pas l'avis des révolutionnaires qui martelèrent leurs écussons. A peu de temps de là, on démolit l'un des piliers et Le Muet construisit à sa place la maison actuelle. Subsistait mutilé, le pauvre pilastre solitaire, que nous voyons encore aujourd'hui et dont la dignité semble lamentable. Il reste le seul souvenir d'une porte qui n'eut point à défendre sa ville, qui n'eut point à s'ouvrir pour des cortèges triomphaux. Ses pierres auxquelles un ciseau intelligent restitua ses fleurs de lis et son écu ducal se souviennent seulement du roulement des lourdes pataches qui partaient pour Chalon, et des joyeux claquements de fouet des postillons qui s'engouffraient dans les rues Chabot-Charny ou Saint-Pierre à la lueur pâlote des lanternes à réverbère, par les nuits d'hiver.



Le cadran solaire P. Papillon. — La maison portant le numéro 37 de la rue Pasteur et qui se trouvait en face de l'église Saint-Pierre avant que celle-ci ne fût démolie à la Révolution, est une petite maison bien vieille et bien modeste. Apparemment, elle n'appartint jamais à gens de condition et pourtant sa façade médiocre est illustrée d'un cadran solaire ; et un cadran solaire, cela révèle, en somme, un tantinet de luxe. Le goût de ces gnomons fut très répandu aux XVIe et XVIIe siècles et chacun s'ingéniait alors à les entourer de devises latines ou françaises parfois très originales et souvent fort spirituelles. L'inscription du petit cadran de la rue Saint-Pierre n'est pas sotte non plus : « *Pour resgler le service de Dieu* » ; c'est sans prétention morale et c'est ingénieux.

Or, sous cette ligne, un nom et une date sont gravés : *P. Papillon, 1661*, date et nom qui donnent fort envie de croire que l'on se trouve en présence de la maison familiale du célèbre biographe dijonnais

Philibert Papillon. Mais les papiers d'archives ne le permettent pas. Avec eux, une identification ne va pas si facilement. Ainsi, les rôles de tailles mentionnent bien en 1671 une veuve Papillon sur la paroisse Saint-Pierre, mais on apprend, d'autre part, que Philippe-Louis Papillon, conseiller du roi, référendaire en la grand'chancellerie de Bourgogne, échevin et commissaire de Dijon, et au surplus avocat, le propre père de notre biographe, habitait sur la paroisse Saint-Michel, 27, rue Buffon. C'est là que naquit Philibert le 1er mai 1666.

Le petit cadran solaire de la rue Pasteur a failli tromper l'Histoire.

M. ERNEST BAILLY

C'était un Bourguignon d'origine ; il a vécu à Dijon (11 septembre 1851 — 9 décembre 1912), pour les siens, la Faculté de droit et l'Université, l'existence à merveille remplie, droite et féconde, d'un homme attaché avec passion à ses devoirs, ferme et heureux dans ses desseins bien conçus. — Sur sa tombe, l'un de ses collègues, officiellement et très justement, a dit comment et pourquoi le souvenir de M. le doyen Bailly vivra douloureux et profond dans la Faculté qui ne connut avant lui, pour ses destinées, intendant ni pionnier plus éclairé et intrépide : une figure rare est disparue avec lui. Il accomplit, trente-quatre ans, ses fonctions de professeur et, plus encore, durant vingt-deux années, son rôle de doyen avec une singulière perfection : l'essor presque sans égal de la Faculté de droit de Dijon est le fruit de son inlassable vigilance, de ses initiatives multipliées, de son admirable sens des réalités ; et c'est justice encore de reporter, pour partie, la constitution, la fortune et les agrandissements de l'Université bourguignonne à son habile activité, à sa grande autorité dans les Conseils, à ses efforts continus pour obtenir de tout et de tous le maximum de rendement. — L'un de ses élèves aussi trouva, le même jour, avec un sens psychologique rare, et les traits et les mots propres à traduire cette idée que, sans rien de familier ou de banal dans l'attitude et la manière, M. Bailly ne remplit jamais une partie quelconque de son office avec laisser-aller : il tranchait nettement sur la masse. A l'arrière de sa courtoisie ignorante des gestes démonstratifs et des paroles vaines ou communes, il fallait deviner l'homme qui, tout pénétré du but et de la responsabilité de ses actes, s'est donné à une œuvre et, avec toute son intelligence et sa force de caractère, distribue à ses collaborateurs ou administrés une justice et un appui sans détours. — Le *Bulletin de la Société des Amis de l'Université* et la *Revue bourguignonne de l'enseigne-*

ment supérieur vont publier sur M. Bailly des pages, belles et vraies, d'un admirable ami et d'un collègue éminent. La *Revue de Bourgogne* tient à ajouter à ces témoignages l'hommage qu'il convient de prêter à ceux qui, dans les grandes familles ou régions, ont le mieux soutenu le nom et porté la réputation de la race.

Joseph DELPECH.

CHRONIQUE [1]

LA VIE INTELLECTUELLE

Les Poètes. — La vigoureuse sève poétique du Chalonnais, qui s'est manifestée par l'éclosion récente d'un Parnasse régional, le *Cep burgonde,* n'est pas près de tarir. Citons comme dernières productions les volumes suivants :

Georges Droux : *La Bourgogne en fleurs,* Lyon (auteur), 1912.

François Fertiault : *Les soirs du doyen,* Paris, Lemerre, 1912.

A. Labisse-Cancorne : *Au jardin des ronces,* Chalon, 1913.

D'un autre pays du vin, M. A. de Monchanut réunit ses vers sous le titre de *Vieil hypocras au vin de Beaune* (Paris, Crès, 1912).

Les Savants. — M. R. Pinon publie *France et Allemagne, 1870-1913* (Paris, 1913), et M. J. Vercier, professeur d'horticulture de la Côte-d'Or, la *Culture potagère* (Hachette, 1913).

Découvertes. — On a découvert à *Chalon-sur-Saône,* rue au Change, à 3 m. 50 de profondeur au-dessous du sol, parmi les assises inférieures d'un mur fait de matériaux empruntés à d'anciens édifices ou tombeaux, une inscription du règne d'Auguste, où l'on peut lire, pour la première fois, la mention de Chalon et de ses habitants (*Cabilo, Cabilonenses*) et le nom romain *Souconna* substitué à l'*Arar* gaulois pour désigner la Saône.

A *Gemeaux,* l'exhumation de plusieurs squelettes renfermés dans des cercueils rudimendaires de pierres brutes a retenu l'attention des

(1) L'abondance de chronique nous oblige à réserver pour le prochain numéro les *comptes-rendus bibliographiques,* la *bibliographie* et l'*Intermédiaire.*

archéologues; ils sont alignés et ont les pieds orientés; leur nudité et l'absence d'objets alentour rendent fort problématiques les explications qu'on peut donner sur leur compte.

Bien plus intéressante est la découverte qui vient d'être faite à Vertault (Vertillum), dans une carrière de sable, de deux squelettes qui ont été aussitôt identifiés par des membres de la société archéologique de Châtillon. Les piécettes de bronze datant de l'époque romaine, trouvées dans les mains, ont permis d'affirmer être en présence de sépultures gallo-romaines. Cette découverte a eu pour heureuse conséquence de situer l'emplacement du cimetière gallo-romain de Vertault.

Dans les sociétés savantes. — A la séance du 10 avril 1912 du Comité des travaux historiques (section d'archéologie), M. l'abbé Parat a présenté un inventaire qu'il a dressé des traces d'habitats de l'époque romaine dans l'Avallonnais, base d'une carte archéologique de la région.

M. l'abbé Lalin, curé de Viévigne (Côte-d'Or), a adressé à la Commission des antiquités de ce département trois photographies représentant un rétable existant dans l'église du lieu et comprenant trois sujets : au centre, plus haut, le Christ en croix; à dextre, la marche au Calvaire; à sénestre, la mise au tombeau. Ces sculptures, de la fin de la période médiévale, peut-être des premières années du xvi[e] siècle, sont d'un style assez rustique, mais, surtout dans la mise au tombeau, la composition est bonne et le sentiment d'un pathétique naïvement sincère (séance du 1[er] février).

Au cours de la même séance M. Oursel lut un mémoire sur les portraits des quatre ducs de Bourgogne de la branche Valois, qui se trouvent en tête du fameux et magnifique manuscrit de la Bibliothèque publique de Dijon, donnant les blasons des chevaliers de la Toison d'Or, qui étaient peints sur les stalles de la Sainte-Chapelle. Ce manuscrit est l'œuvre de l'avocat Godran, première moitié du xvii[e] siècle. M. Oursel rapproche ces portraits de ceux qu'a dessinés au xviii[e] siècle le peintre Gilquin. Ces deux séries sont les reproductions d'originaux communs, mais perdus, d'où leur très grand intérêt.

La Société bourguignonne de géographie et d'histoire a entendu, le 14 février, la lecture des premiers chapitres d'une thèse présentée en 1911 à l'École des chartes par M. Billioud et consacrée aux États de Bourgogne jusqu'au xvi[e] siècle. Il est à souhaiter que ce travail extrêmement intéressant, soit publié quelque jour.

L'Académie de Mâcon a, dans sa séance de décembre, reçu commu-

nication des mémoires-journal du célèbre conventionnel Roberjot, ancien curé de Saint-Pierre de Mâcon. Ces mémoires concernent le séjour de Roberjot en Hollande, où il avait été envoyé en mission par la Convention sont fort intéressants pour l'histoire générale.

Concours. — La Commission des antiquités de la Côte-d'Or décernera cette année le prix Saint-Seine. Ce prix, d'environ 775 francs, est quinquennal et destiné à récompenser le meilleur ouvrage sur l'histoire générale ou particulière de la Bourgogne publié en France dans le courant des cinq années précédentes.

D'autre part, la Société historique de Langres décernera en 1914 son prix Barotte au meilleur travail historique ou archéologique qui se sera produit depuis 1906 sur le département de la Haute-Marne.

Une société bourguignonne d'histoire naturelle et de préhistoire s'est constituée à Dijon le 15 février, dans le but de promouvoir ces sciences dans notre région.

Conférences. — L'active section dijonnaise de l' « Art à l'école » a continué sa belle série de conférences avec MM. L. Febvre, professeur d'histoire provinciale à notre Faculté (*les portraits des ducs de Bourgogne*), et F. Huguenin, avocat (*les artistes bourguignons contemporains :* Legros, Bouroux, Willette).

A la Société des conférences, de Paris, M. Maurice Sabatier parlera le 7 mars de *Lacordaire à Sorèze*.

La bibliothèque de Dijon s'est enrichie : 1° du catalogue de la magnifique collection de M. Martin Leroy, de Paris, sur l'art du Moyen Age, don du possesseur ; 2° et surtout des papiers de Henri Vienne, né à Dijon en 1771 et mort à Gevrey en 1862 après avoir été archiviste de Toulon, légués par M. Hu, président au Tribunal civil de Reims.

Le répertoire des familles notables de Tournus depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours, qui comprendra au moins 400 p., sera mis incessamment en souscription par la Société des amis des arts de Tournus, au prix de 6 fr. 50. Cet important travail donnera l'historique d'au moins 1500 familles originaires de cette ville ; il y sera fait également mention de celles qui ont eu à l'abbaye Saint-Philibert quelques-uns de leurs membres comme religieux ou dignitaires.

L'ART

La conservation des monuments. — Trois cippes gallo-romains avec bas-reliefs se remarquent à la *fontaine du Chêne* (ham. d'Orches, comm. de Baubigny, canton de Nolay, Côte-d'Or). Des travaux de captation de cette source devant être entrepris, la Commission départementale des antiquités s'est préoccupée des dangers courus de ce fait par ces curieux monuments ; grâce à l'entremise de M. Cunisset-Carnot, ils entreront sans doute au Musée archéologique de Dijon.

Une copie ancienne du puits de Moïse. — La commission des monuments historiques vient d'adopter le classement du groupe en pierre d'Asnières, sculpté au début du XVIe siècle et reproduisant le piédestal de la croix du puits de Moïse, chef-d'œuvre de Claus Sluter, érigé dans l'ancienne chartreuse de Champmol, à Dijon. Cette copie a été transférée en 1840 dans le jardin de l'hôpital général où elle se peut voir actuellement ; elle se trouvait auparavant dans l'ancien cimetière de l'hôpital devant la chapelle dite de Jérusalem qui fut la chapelle des morts. Le monument est à peu près intact. Il a été seulement restauré au cours du XIXe siècle par les soins du sculpteur Jouffroy et d'un autre artiste dijonnais, Forey, qui lui ajouta une double croix fleuronnée.

Cluny. — A peine le Syndicat d'initiative de Cluny vient-il de terminer les démarches nécessaires pour sauver la maison romane qui est maintenant classée parmi les monuments historiques et réparée aux frais de l'État, qu'une autre maison du Moyen Age presque aussi curieuse que la précédente se trouve menacée de vente ou de destruction ; nous savons heureusement que M. Daclin, le zélé vice-président du Syndicat d'initiative, veille sur elle et qu'il parviendra sans doute à la sauver.

La Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus vient de tenir sa grande séance annuelle. Elle a entendu une très intéressante communication de M. Albert Bernard sur le sac et le pillage de l'abbaye de Tournus par la bande du capitaine huguenot de Poncenat (1572). Les dégâts causés alors furent considérables et s'élevèrent à plus de 400.000 francs ; tout fut détruit, même les précieux rétables et les menuiseries rares ; M. Bernard a pu faire un récit détaillé de tous ces désastres, car il a eu la bonne fortune de découvrir deux procès-verbaux du temps, dressés à la requête des moines de Tournus par les magistrats du bailliage. Ces procès-verbaux seront très utiles à la Commission des monuments historiques, qui a entrepris d'importants travaux de restauration à l'église de l'abbaye. M. Ventre, le distingué architecte de

monuments historiques, y trouvera un guide des plus précieux. C'est, d'autre part, une mine inépuisable de documents pour l'histoire de l'art.

Le conseil municipal de *Beaune* s'est refusé, dans sa séance du 21 février, au classement de l'église Saint-Nicolas et à celui des parties des remparts encore debout, réclamés le premier par la Commission des antiquités de la Côte-d'Or et le second par la Société de protection des sites et monuments: ce refus est motivé par des raisons d'économie, le maire ayant fait observer que les réparations faites par la Commission des monuments historiques reviennent aux municipalités, malgré la participation de moitié fournie par l'État, plus cher que par des entrepreneurs particuliers.

Par décret du 27 novembre, le chœur, l'abside et le clocher de l'église Saint-Marcel de *Cluny* ont été classés monuments historiques. Cet édifice fut bâti en 1159 par Léger, prieur claustral de l'abbaye.

Le Touring-Club vient de demander le classement des vitraux de la chapelle attenante à l'église de *Chassy* (canton de Gueugnon, Saône-et-Loire).

A *Avallon*, dans l'ancien hôtel de Lantreville (rue Porte-Auxerroise, 7), on a dégagé de sa couche de plâtre une poutre décorée de peintures d'un détail parfait et d'une grande fraîcheur de coloris ; un écusson porte G M entrelacés et la date 1627.

L'Académie de Mâcon poursuit avec une activité à citer en exemple son enquête sur les richesses archéologiques du département ; elle a pensé, à juste titre, que le premier acte à faire en vue de leur conservation est de les faire connaître ; un questionnaire envoyé dans toutes les communes aux maires ou curés demande quels sont les églises, châteaux et monuments anciens ou intéressants, l'époque de leur construction, les motifs de décoration et les objets d'art qui seraient à y signaler. Dans la séance publique du 1er décembre, M. Virey a fait connaître quelques églises du Mâconnais : Villars (XIe et XIIe siècles), Farges (due peut-être au même architecte que Tournus), Ozenay (fin du XIIe siècle), Brancion (XIIe siècle, assez malheureusement restaurée).

Le Comité du « Vieux Chalon », entrant dans les mêmes vues, a commencé une série de conférences qui doivent être données par MM. Perrault-Dabot, inspecteur général des Beaux-Arts; Ventre, architecte en chef des monuments historiques de Saône-et-Loire; Roy-Chevrier, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon.

La première de ces conférences a eu lieu le 10 février à la salle des fêtes. Elle fut faite par M. Roy-Chevrier sur « Les enseignes du Vieux Chalon » et les récentes découvertes faites dans l'immeuble de M. Mathey-Jacob, rue de l'Ancienne-Prison.

LA PROTECTION DES PAYSAGES. — La « Société pour la protection des paysages de France » s'est émue des réclames et enseignes qui déparent la jolie rangée de balustres de pierre couronnant les maisons en hémicycle de la place d'Armes. Cette société a signalé dans un de ses derniers bulletins la hideur de ces verrues et, s'adressant à la municipalité de Dijon, elle réclamait qu'on leur assignât une limite. Elle insistait aussi pour que les bossages fussent peints d'une façon uniforme et discrète.

Nous nous associons de tout cœur à ce vœu qui nous paraît d'autant plus facilement réalisable que cet hémicycle est en partie propriété de la ville et qu'un règlement spécial du 17 mai 1889 régit les maisons qui le forment. Jusqu'alors, les municipalités se sont montrées soucieuses de conserver avec soin à la place d'Armes la majestueuse harmonie que forment arcades et balustres dont la construction date de 1686. L'édilité actuelle qui soigne si bien son vieux Dijon comprendra le nouveau danger.

Il est temps de sauvegarder les plus beaux sites dijonnais contre le « Commerce au hardi caducée ». La publicité murale prend, en effet, une extension fâcheuse ; elle gâte les perspectives les plus pittoresques ou charmantes et le coin du Miroir ou la place François-Rude, notamment, perdent à son bariolage beaucoup de leur cachet.

A Paris, sur un vœu de la Commission du Vieux-Paris, l'administration préfectorale étudie un projet de réglementation de l'affichage. D'ores et déjà l'affichage serait formellement interdit sur les immeubles de la rue de Rivoli qui avoisinent les jardins des Tuileries, le musée du Louvre et l'Hôtel de Ville. Une prohibition identique s'étendrait à la façade de l'église Saint-Médard, à la fontaine Bouchardon, ainsi qu'aux maisons contiguës, rue de Grenelle. La Ville songerait en même temps à préserver de l'abus de la publicité les places de l'Opéra, des Vosges, ainsi que la place Vendôme.

La Commission du Vieux-Dijon consultée donnerait certes à la municipalité les avis les plus judicieux en cette matière ; peut-être même pourrait-elle prendre l'initiative d'un vœu.

Jusqu'alors on a trop considéré la protection des paysages comme une œuvre ne s'appliquant qu'aux paysages ruraux. Les villes offrent aussi leurs sites qui sont à préserver ou à aménager et qui courent des dangers non moindres que les sites campagnards. C'est parfois question de vie ou de mort pour elles. Libre à Auxonne (1) de faire craquer sa ceinture de remparts, de combler ses fossés et de maçonner ses

(1) Le 3 janvier ont été adjugés les travaux de dérasement du bastion de Kel.

ponts-levis, mais ces curiosités disparues n'attireront plus ou ne retiendront plus bon nombre de touristes que ces constructions militaires d'autrefois intéressaient. Quant à Semur, qu'elle se méfie des charpentes informes et inutiles, partant stupides, qui gâtent l'aspect de ses plus jolis coins. Le voyageur y voit à tort ou à raison un désintéressement de la municipalité, un laisser-aller qu'il déplore. Et puisque nous parlions tout à l'heure de publicité, c'est s'en faire une excellente pour une édilité que de montrer aux « estrangiers en l'accoinctance » de qui l'on dit se plaire, que l'on comprend la beauté de sa ville, qu'on l'aime et qu'on sait la défendre.

Musées. — Les œuvres suivantes sont exposées depuis le mois de janvier au musée de *Dijon* :

Salle XI, dite de Condé :

Portrait d'Alphonse Legros, peintre-graveur, par lui-même, Dijon 1837 — Londres 1911 (gravure à l'eau-forte), don de M. M.-A. Legros, son fils ;

Peinture : « Le Baptême du Christ », par Charles Renaud, pensionné à Rome par les États de Bourgogne en 1777, don de M. G. Joliet.

Portrait du maréchal Vaillant, par Armand Dumaresq (Charles), signé et daté 1859 (Sépia), don de M. G. Joliet ;

Dessin à la plume : « Achille se voit enlever Briséis », œuvre de François Rude, don de M. G. Joliet.

Salle XVII (petite vitrine) :

« La Franc-Comtoise », masque bronze, œuvre de Just Becquet, ami et élève de François Rude, don de M. G. Joliet;

« Capanée foudroyé », maquette plâtre, œuvre de François Jouffroy, don de M. V. Peter, statuaire ;

« La mort d'Orion », maquette plâtre, œuvre de François Jouffroy (la statue figure au Musée de Dijon), don de M. V. Peter ;

« Armand Fallières, président de la République », par Louis Deschamps, médaillons bronze argentin, face et revers, don de M. A. Joliet, conservateur du Musée.

Le conseil municipal a décidé en principe, dans sa séance du 12 février, la rédaction d'un catalogue-guide du Musée.

Le Musée d'*Avallon* s'est enrichi du précieux médailler de M. Bardin, professeur au Collège.

Les Artistes Bourguignons. — Le sculpteur Georges *Loiseau-Bailly*

vient de mourir. Il était né en 1855 à Sauvigny-le-Bois, près d'Avallon. Le monument Carnot de Beaune est dû à son ciseau.

L'inauguration du monument aux victimes du dirigeable *République,* d'Henri *Bouchard,* érigé près de Moulins, aura lieu enfin au mois de mai. Ainsi se dissipera le pénible quiproquo qu'une commune, un conseil général et l'État ont laissé subsister beaucoup trop longtemps.

L'excellent maître bourguignon *Déchenaud* a été élu à la place rendue vacante par le décès d'Éd. Detaille dans le Comité de la Société des artistes français.

Parmi les cinq artistes dont les esquisses ont été retenues par l'Institut pour le concours Roux, section de sculpture, nous remarquons notre compatriote, M. Marcel *Paupion*, élève de MM. Mercié et Gasq.

Deux anciens élèves de l'École des Beaux-Arts de Dijon, actuellement à l'École de Paris, MM. *Chantriaux* et *Grapin,* ont obtenu une seconde première médaille au concours Rougevin dont le sujet était, cette année : Une cassette pour contenir les reliques de Jeanne d'Arc.

Le banc-d'œuvre de Notre-Dame de Dijon. — Grâce à l'initiative de M. le chanoine Thomas, l'église Notre-Dame de Dijon s'est enrichie il y a quelques mois d'un banc-d'œuvre artistique en chêne sculpté.

Il ne pouvait être question d'une composition en tout point conforme aux errements du XIIIe siècle, puisque les bancs-d'œuvre ne remontent guère au delà du XVIIe. Mais pour le banc de Notre-Dame, on demandait à l'artiste une adaptation des stalles de l'époque. Le sculpteur dijonnais Xavier Schanosky s'est acquitté de cette tâche avec son habileté coutumière. M. Schanosky a placé l'une devant l'autre deux rangées de quatre stalles chacune, dont les séparations sont formées d'un quart de cercle entre deux montants droits avec moulures et mascarons.

Seuls les montants latéraux prolongés en jouées composent des accoudoirs dont les retroussis sont liés par une colonnette grêle à la corniche en retour indiquant la saillie du dais médiéval.

Les arcatures aveugles qui ornent souvent le dorsal des stalles du XIIIe siècle sont ici évidées. Cela n'est point conforme à la tradition, mais rappelons-nous qu'alors les stalles étaient adossées à la muraille, et qu'à Notre-Dame un dorsal plein, longeant une grande travée, n'eût pas manqué de masquer la nef sur une partie du bas-côté.

Les extrémités de ce dorsal sont amorties par deux anges porte-flambeaux.

L'aspect général charme par son élégance et sa légèreté. L'artiste

s'est largement inspiré, pour sa composition, des stalles de Bar-le-Régulier, qui ont d'ailleurs une étroite parenté avec celles de l'église Saint-Andoche de Saulieu. Ses guirlandes de vigne grimpant délicatement aux jouées et aux accoudoirs, ses panneaux de feuillages rappelant les frises de Notre-Dame et garnissant la face externe du prie-Dieu d'avant, font honneur au talent de M. Schanosky. Les panneaux latéraux représentent en haut-relief, avec la naïveté archaïque, mais d'un ciseau un peu sommaire, des scènes de l'Écriture Sainte : Visitation, Annonciation, Calvaire, Dormition.

En outre, l'artiste s'est complu à jeter çà et là aux accoudoirs, aux sommiers, sous les *patiences* des sièges à charnières, des sujets badins, des animaux, des monstres et des têtes diaboliques. Ici, une légère critique : les monstres symbolisant les vices et les esprits infernaux sont, à Notre-Dame, à peu près tous relégués à l'extérieur. La bestiaire du banc-d'œuvre déroge donc à ce parti pris assez conforme aux usages généralement reçus au XIIIe siècle, usages qui ont d'ailleurs été maintes fois violés, empressons-nous de le dire, par les adjonctions faites principalement au cours du XIVe et du XVe siècle dans les églises.

Quoi qu'il en soit, nous serons toujours heureux de signaler et d'apprécier les productions artistiques de la valeur du banc-d'œuvre de Notre-Dame, car si leurs auteurs y gagnent en renom, ceux qui les font exécuter ont droit à la reconnaissance de leurs concitoyens.

EMBELLISSEMENTS URBAINS. — Le Conseil municipal de *Dijon* a voté les premiers crédits nécessaires pour la transformation en square public des jardins de l'ancien grand séminaire, qui constitueront au Musée archéologique, lorsqu'il sera installé dans le grand Dortoir des Bénédictins, un agréable accès.

Il se confirme que la ville de *Mâcon* va incessamment faire entourer les intéressants restes du vieux Saint-Vincent (ancienne cathédrale) d'une grille en fer forgé et d'un petit jardin public. MM. Vaugy et Lavau, maire et adjoint de Mâcon, doivent être félicités de leur initiative, lorsque, comme en l'espèce, ils essayent de secouer les habitudes de leurs concitoyens qui se sont toujours opposés aux différentes tentatives d'embellissements de leur ville si coquettement placée cependant aux bords de la Saône.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Reboisement. — Le Touring-Club a mis à la disposition de la commune de Savigny-lez-Beaune une somme de 200 francs pour une plantation de sapins.

Le cheval de l'Auxois. — Sous l'impulsion de M. le Dr Chauveau, sénateur, il vient de se constituer à Semur un « Syndicat d'élevage du cheval de gros trait de l'Auxois » en vue de l'amélioration, la vulgarisation et la mise en valeur commerciale de celte race, dont la zone a été circonscrite aux cantons de Semur, Montbard, Venarey, Précy-sous-Thil, Vitteaux, Saulieu, Liernais, Pouilly-en-Auxois, Arnay-le-Duc, Bligny-sur-Ouche, Nolay et Sombernon. Une commission technique a déjà commencé l'établissement d'un Stud-book ou livre généalogique où seront inscrits les chevaux jugés de race pure.

Une tuilerie a Nolay. — « Les riches argiles de la Rochepot, mis en exploitation rudimentaire depuis les temps les plus reculés, n'ont jamais cessé de donner d'excellents résultats. Aussi peut-on fonder les plus grandes espérances sur nos gisements argileux lorsqu'ils seront exploités d'après les procédés et un outillage modernes » (J. Truchot, président de l'Union commerciale de Nolay). Une société anonyme se propose en effet la construction de tuileries mécaniques à Nolay.

Les houillières de la vallée de la Dheune, si elles étaient réouvertes, seraient certainement une cause de prospérité pour cette région. Les communes intéressées se sont réunies le 18 janvier à Saint-Léger-sur-Dheune en vue de cet objet.

Les pages d'annonces des quotidiens. — Dans *La Dépêche*, de Toulouse, du 13 février, le très spirituel chroniqueur Pierre Mille écrivait un amusant article sur les annonces des journaux, satire légère de cette forme de la publicité. Il terminait ainsi :

« Quand j'arrive dans un pays que je ne connais pas encore, la première chose que je fais, suivant l'heure, est d'aller à la messe ou au théâtre, encore que je ne sois très fervent ni de l'une ni de l'autre : mais c'est là seulement que je puis voir les habitants en société, ce qui est fort révélateur. La seconde, c'est de regarder les annonces des journaux locaux. Si elles sont abondantes et diverses, j'en conclus que les impôts

rentrent aisément, que les affaires vont bien, que les citoyens ont des besoins nombreux, et l'argent qu'il faut pour y suffire. J'en conclus également que le journal qui peut étaler ses fructueuses pages d'annonces à la confiance de ses lecteurs, qu'il gagne de l'argent par ce commerce de publicité, parfaitement honorable, puisque nulle responsabilité n'est prise par lui en cette affaire, et que, suivant un mot célèbre, la quatrième page est un mur sur lequel chacun peut afficher ce qu'il veut; et enfin que, gagnant de l'argent par ce procédé, il peut être indépendant, il n'est tenté de se mettre à la solde de personne. Voilà ce que veut dire une quatrième page de journal, quand on sait la regarder. »

Parmi ces réflexions fort justes, une seule laisse à désirer. Que Pierre Mille ne croie pas à l'irresponsabilité du journal relativement à ses annonces ; il se tromperait profondément. Ce serait juger des journaux de province par ceux de Paris qui ne subissent pas les mêmes assauts et qui, souvent, peuvent répondre avec arrogance. Mais combien l'administrateur-gérant d'une feuille de province doit, au contraire, tenir son attention éveillée et esquiver d'ennuis ! Ainsi ce « mur sur lequel chacun peut afficher ce qu'il veut », moyennant finances, bien entendu, est souvent sollicité par de vieux abonnés autoritaires qui exigent l'insertion parfois dangereuse de notes d'apparence bénignes et qui sont en réalité de jolies petites diffamations contre quelque ennemi. D'autres fois il s'agit d'annonces grotesques et ininsérables auxquelles le client ne veut pas changer un mot; de sorte que si le journal parvient à éviter la correctionnelle, il n'échappe pas à la malignité du lecteur. En province, la responsabilité morale et la responsabilité civile d'un administrateur de journal en ce qui concerne les annonces ne sont guère moins grandes que les responsabilités du rédacteur en chef en ce qui concerne la rédaction de sa feuille, ce qui n'est pas peu dire.

LE TOURISME

Concours du bon hôtelier (Touring-Club). — Citons parmi les lauréats les hôtels de la Poste à Beaune, du Lion d'Or à Is-sur-Tille, de la Gare aux Laumes, de la Poste à Saulieu.

Concours de la gare fleurie (1912, Touring-Club). — Des récompenses ont été attribuées aux gares de Châtillon, de Chivres (Côte-d'Or) et à celles de la ligne d'Épinac à Dijon.

Syndicats d'initiative. — Notons la formation de celui de la Guiche (Saône-et-Loire).

Celui de Savigny-les-Beaune a décidé de poursuivre son œuvre de plaques indicatrices et de sentiers touristiques, d'empoissonner le cours du Rhoïn et de protéger les oiseaux. Le livret-guide illustré paraîtra incessamment; la couverture en sera ornée d'un dessin fort réussi avec l'inscription connue : « Les vins de Savigny sont vins nourrissants, théologiques et morbifuges. »

ÉCHOS

Les noms de rues de la ville de Beaune. — Le conseil municipal de Beaune, dans sa séance du 30 décembre, suivant l'exemple fâcheux d'une ancienne municipalité dijonnaise, a changé les noms d'un certain nombre de ses vieilles rues. La *Revue de Bourgogne*, qui réprouve tous changements dans la physionomie traditionnelle des choses de notre province dès qu'ils ne sont pas commandés par le progrès économique ou social, ne peut s'empêcher d'associer à cette occasion son regret à celui des gens de goût et de citer les paroles adressées par Jules Quicherat à Étienne Arago, maire de Paris, au lendemain du 4 septembre 1870, à propos d'un arrêté pris par ce dernier pour la révision des noms plus ou moins insignifiants qu'avait donnés à bien des rues de Paris l'administration impériale:

« Les noms des rues, aussi bien que ceux des villes, appartiennent à l'Histoire : ils ont été créés le plus souvent par le peuple et rappellent presque toujours des faits intéressants. De plus ils sont consignés dans une infinité d'actes authentiques, de même dans des monuments littéraires dont leur changement rend l'intelligence impossible... Il n'est raisonnable de donner de noms nouveaux qu'aux voies nouvelles, et c'est une tentative insensée de vouloir qu'une ville qui a 1500 ans de célébrité ne rappelle à la mémoire que les choses et les hommes d'aujourd'hui ou d'hier. »

Le Gérant : A. Meunier.

DIJON, IMPR. DARANTIERE

UNE ENQUÊTE

SUR LA

SCULPTURE BOURGUIGNONNE

Peut-on, au XX[e] siècle, reconstituer une école, un style bourguignon?

La question de la décentralisation artistique est à l'ordre du jour. Précisément à l'heure où s'ouvrent les salons de la Nationale et des Artistes français, certains régionalistes envisagent la possibilité — et la souhaitent — de les voir se fermer bientôt à jamais pour être remplacés par un salon organisé chaque année dans une grande ville de province. Dans le même ordre d'idées, le projet d'exposition des Arts décoratifs pour 1915 dont est saisi le Parlement, est l'objet de controverses et tandis que la commission semble favorable à Paris comme siège de l'exposition, des critiques proposent Lyon ou d'autres grands centres.

La région, plus que jamais, se présente aux yeux de tous ceux qui s'inquiètent de l'avenir de la nation comme la base d'une vie nouvelle à créer. Comment la créer, administrativement, économiquement? C'est là la question dont s'occupent avec ferveur les économistes décentralisateurs. Comment faire revivre sa personnalité? Question également complexe dans laquelle on ne saurait ne pas mettre au premier plan la résurrection du génie artistique de chaque ancienne province.

Si, parfois, le problème peut sembler désespérant, il apparaîtra, par contre, comme très curieux en ce qui concerne le génie sculptural de la Bourgogne. Notre province, de tous temps, *produisit des sculpteurs, d'excellents sculpteurs; le goût du ciseau n'est pas mort chez nous, il conserve sa même force et l'inspiration n'a pas faibli. Mais nos statuaires contemporains ont un style personnel; or, certains critiques souhaiteraient qu'ils eussent un style personnel et* local, *que chacun cultivât son*

talent selon son sentiment, mais qu'entre tous, un lien visible se retrouvât facilement, le style provincial, semblable au goût de terroir qui unit dans leur diversité les vins de Bourgogne et les différencie notamment de tous les vins de la région bordelaise.

Ce style provincial, régional, peut être retrouvé par l' « atelier », c'est-à-dire la constitution d'une école autour d'un « maître », comme nous en avons eu l'exemple au XVe siècle avec l'école Slutérienne. Une telle école est-elle possible à reconstituer ? Tel est le sujet de l'enquête que vient d'entreprendre pour la Revue de Bourgogne *notre collaborateur M. Marcel Mayer. S'adressant à toutes les catégories d'artistes ou d'amis des arts : critiques de tous tempéraments, professeurs de droit administratif, professeurs d'histoire de l'art, directeurs de revues d'art, conservateurs de musées français et flamands, statuaires de toutes les écoles, artistes bourguignons jeunes ou arrivés, parlementaires, etc., M. Marcel Mayer a posé ces questions :*

— Est-il possible de reconstituer au XXe siècle une école bourguignonne de sculpture telle qu'elle exista au XVe siècle avec Jean de Marville, Claus Sluter, Claus de Werve, Jean de la Huerta, Antoine le Moiturier, Jean Michel, les frères de la Sonnette, etc., école qui prépara, avant l'Italie, l'évolution de l'art gothique français vers la Renaissance et dont la technique se retrouva plus tard sous le ciseau de Rude ?

— Une telle reconstitution serait-elle utile ?

— Quels seraient les moyens d'y parvenir ?

Les résultats de cette enquête ne se sont pas fait attendre ; M. Marcel Mayer a déjà reçu quantités de réponses, toutes du plus grand intérêt. Plutôt que d'en donner une partie dans ce numéro et de disloquer ainsi les commentaires de notre collaborateur, nous avons préféré publier l'ensemble de l'enquête dans notre numéro de juillet, nous pensons que nos lecteurs, partageant notre avis, préféreront en effet savourer tout d'une traite l'importante étude artistique que la Revue de Bourgogne *se fait une joie de leur offrir.*

LA REVUE DE BOURGOGNE

ALPHONSE LEGROS ET DIJON

Alphonse Legros est né à Dijon, le 8 mai 1837, dans la rue Verrerie, près de l'hôtel de Saint-Seine. La maison existe encore et porte le numéro 31. Pour un esprit enclin à l'observation et habile à faire revivre le passé sous la vêture moderne qui le recouvre, la rue Verrerie est une des plus curieuses de la ville. Elle rappelle le style, l'étroitesse et la couleur des rues anciennes. Des maisons aux étages en encorbellement surplombent encore la chaussée. Elle s'incurve avec le caprice des voies du xve siècle, dont elle conserve la profonde empreinte. « Les aspects pittoresques provoqués par la rencontre inopinée de deux rues et de deux toitures, les combles aigus éclairés par des lucarnes de bois, les arcs surbaissés des boutiques, les accolades des fenêtres, les portes basses au fronton décoré de quelque image pieuse, se succèdent au petit bonheur, pour la joie de l'œil enfin délivré de la symétrie obsédante des constructions d'aujourd'hui, et de l'alignement monotone des avenues. » Ces lignes heureuses de M. Kleinklausz (1) s'appliquent en partie à la rue Verrerie, qui, avec la rue des Forges, les rues Vannerie, Chaudronnerie et des Étioux, demeure une rue évocatrice d'un temps révolu, tel que le ressuscitait de sa plume un Balzac et de son crayon un Gustave Doré.

Que Legros, étant donné le caractère de son art, ait vu le jour dans une telle rue, cela serait de nature à faire croire à une prédestination. Aucune, semble-t-il, ne pouvait être mieux en accord avec les tendances à la fois modernes et archaïques de son esprit. « La

(1) *Dijon et Beaune*, Laurens édit., p. 63.

nature, — disait-il dans sa leçon d'ouverture à l'*Université* de Londres, — la nature est le grand et l'éternel modèle, mais pour la traduire, cette nature, il faut d'abord avoir étudié les œuvres de ceux qui furent les premiers maîtres, ces antiques qui ont, les premiers, créé les types immortels, Phidias à leur tête, ces Assyriens qui ont symbolisé à leur façon la noblesse et la sévérité. » Et dans toutes ses œuvres, dès qu'il se fut libéré de l'influence directe de Courbet, dont sa génération subissait l'ascendant, il n'accepta point de faire une œuvre, de peinture, de gravure, de médaille ou de sculpture, qui ne fût en quelque sorte sous le patronage d'un maître. Dans l'*Ex-Voto*, il allie la vigueur du peintre d'Ornans à la minutie des primitifs flamands ; dans l'*Amende honorable*, du musée du Luxembourg, passe le souvenir de Zurbaran ; dans le *Christ mort*, du même musée, celui du Titien ; dans nombre d'eaux-fortes, nous retrouvons Rembrandt ; dans ses *Triomphes de la Mort*, Rhétel ; dans ses médailles, Vittore Pisano. Besoin d'imitation ? Non pas. Insuffisance d'émotion personnelle ? Moins encore. Le *Cardinal Manning*, les *Femmes en prière*, le *Marchand de poissons*, le *Chaudronnier*, vingt paysages, prouvent que l'artiste était aussi libre dans sa vision que dans sa facture. Mais une sorte d'hommage spontanément et volontairement rendu à tous ceux qui, avant lui, avait su donner à tel ou tel caractère une formulation définitive. On ne peut aller plus loin qu'Holbein dans la psychologie du portrait, plus loin que Ingres dans la subtilité des contours, plus loin que Rembrandt dans la magie de la lumière. Avec déférence, Legros prenait rang derrière ces hautes figures. Toutes les fois que son œil discernait dans le modèle un accent que Raphaël ou le Poussin, Vélasquez ou Franz Hals avaient merveilleusement rendu, il s'efforçait de le rendre comme eux. Mais il fallait que le modèle appelât de lui-même ce rapprochement ; Legros ne l'aurait point forcé.

« Je vais vous faire comme un Clouet ! » me disait-il, un jour, que je posais à Londres, devant lui, en 1887. Et, de fait, il me représenta de profil, à gauche, avec des contours nets et aigus, comme si j'avais vécu au temps de Henry II (1). Il était donc un *respec-*

(1) Il est à remarquer qu'un sentiment analogue a dirigé les artistes allemands

tueux, il n'était point un pasticheur. Un pasticheur n'a point tant de cordes à son arc, je veux dire tant de prototypes à copier. Un pasticheur est un impuissant et un impersonnel. Legros fut un artiste d'une rare fécondité et malgré qu'il rappelle les dieux et les demi-dieux de l'art, il est toujours et au plus haut degré personnel. On croirait qu'il jette un voile transparent d'ancienneté sur un fonds extrêmement original, ému et pur. Ce fonds perce à travers la trame légère. Certains regrettent que Legros ne se soit pas abandonné simplement, naïvement, à son tempérament propre, qu'il l'ait discipliné et subordonné à la règle de ceux qui lui paraissaient supérieurs. Ingres a répondu par avance à ce regret : « Qui est-ce, chez les grands, qui n'a pas imité ? écrivait-il à son ami Gilibert, le 1er novembre 1822, on ne fait rien de rien et c'est en se rendant familières les idées et les inventions des autres qu'on s'en fait de bonnes. »

Telle était aussi l'opinion de Legros. Mais n'est-ce pas que l'on voit un pareil homme naître plutôt dans une vieille rue d'une vieille ville, que dans les quartiers neufs d'une cité industrielle ? Ce n'est évidemment qu'une coïncidence, mais elle est harmonieuse. Nos grands traditionnalistes, d'ailleurs, sont enfants des villes où le passé a laissé le plus de traces : Prud'hon est né à Cluny, Rude, à Dijon, Delacroix, Manet, Degas, à Paris, Ingres, à Montauban, Puvis-de-Chavannes, à Lyon, Hébert, à Grenoble. Toutefois, gardons-nous de trop généraliser, car on nous répondrait par les exemples de Courbet, de Claude Monet, de Cézanne, d'Odilon Redon et autres révolutionnaires, qui naquirent à Ornans, à Paris, à Aix ou à Bordeaux, ou par celui de Zorn qui naquit dans une bourgade de Suède, et de notre éminent compatriote Jean Dampt — notre gloire contemporaine, — qui vit le jour à Venarey-les-Laumes, à une époque où le musée d'Alise, localité voisine, n'était guère qu'un ramassis de cailloux et de

sous l'influence de Zimmermann, vers le milieu du XIXe siècle. Ils étudient les anciens maîtres et, avec chaque tableau, modifient leur facture. Dans ses premières œuvres le portraitiste Lenbach s'inspirait, selon le type de son modèle, de Rubens, de Titien et de Rembrandt. Cf. de La Mazelière, *La Peinture allemande contemporaine*, p. 125.

fibules entassés en jeu de jonchets, insuffisant peut-être pour déterminer le traditionnalisme de l'artiste.

Legros était le troisième enfant d'une famille peu aisée, mais moins pauvre que ne le prétendent la plupart des biographes. Un charmant dessin, daté de 1856, que nous reproduisons (1), représente M. Legros père et Mlle Saunier, une voisine, jouant aux dames, sous la lampe. Ce n'est point là l'occupation de gens dénués de tout et sans culture. D'ailleurs, avec sa figure rasée, et le foulard noué à la nuque, qui lui couvre la tête, M. Legros, qui était clerc de notaire (2), ne manque pas d'une certaine distinction, en face du profil onctueux et doux de Mlle Saunier. Mais, esprit aventureux, toujours préoccupé d'entreprises nouvelles, et chargé d'enfants, M. Legros père ne s'occupa guère de l'éducation de son fils. On la négligea au point de ne pas apprendre à lire à l'enfant; à peine lui apprit-on à travailler. A onze ans, il fut mis en apprentissage chez Me Nicolardo, « peintre en *trapons* de cave » ainsi que l'on dit à Dijon, c'est-à-dire peintre en bâtiments. Me Nicolardo n'était pas un méchant homme, même quand il avait bu. L'enfant passa deux ans, environ, à pratiquer l'art subalterne d'aide badigeonneur, « souffrant autant de la potasse qui lui entrait sous les ongles que de la faim et du froid (3) ». Mais on lui permit d'assister à quelques cours de dessin, à l'École des Beaux-Arts, où professait Philippe Boudair, et de donner un commencement d'essor à ses facultés naissantes.

« Puis la famille partit pour Lyon, et là, il fit, pendant six mois, des ornements à fresque pour la chapelle du cardinal de Bonald. Il vint ensuite à Paris, en 1851, et travailla chez Cambon à la décoration de théâtre. Ses compagnons d'atelier ont laissé de mauvais souvenirs dans son esprit ; leurs taquineries cruelles blessaient cette nature sensible et douce, et il les quitta, à sa grande satisfaction, pour entrer à

(1) Ce dessin sera reproduit dans le prochain numéro.

(2) Plus tard, il fut comptable.

(3) V. *L'Art*, 27 août 1876. Cette étude, signée Louis Decamps, reproduit une lettre non signée d'un ami de Legros (le sculpteur Dalou), qui donne d'intéressants détails sur les premières années de l'artiste. Mais ils ne touchent point aux rapports de Legros avec sa ville natale.

l'école de dessin de M. Belloc. C'est à ce moment, ajoute le correspondant anonyme de M. Decamps, que je l'ai connu ; je le vois encore avec ses longs cheveux noirs bouclés, ses beaux yeux bruns, ses mains fines, son air timide, parfois un éclair d'audace étrange, mais toujours distingué, spirituel et d'une grande douceur...»

De son passage à l'École des Beaux-Arts de Dijon il demeure quelques traces significatives. Ce sont des dessins d'après l'antique, qui sont mieux que des devoirs d'écolier. Déjà Legros prouvait qu'il savait comprendre la « majesté » de l'antique, ainsi qu'il devait la qualifier plus tard. « La grandeur dans la simplicité » qu'il attribuait comme caractère dominant aux œuvres de la sculpture grecque, déjà il la soupçonnait et la dégageait dans ses copies de l'École des Beaux-Arts de Dijon. Et, bien des années après, Legros arrivé à la plénitude de son talent, célèbre en Angleterre, nommé à l'une des trois chaires fondées par Slade aux universités de Londres, de Cambridge et d'Oxford, retrouvant ces dessins accrochés au mur d'une maison de campagne qu'un sien oncle possédait à la montagne de Sainte-Anne, les échangeait contre d'autres images, les *signait* et les donnait à mon père, dont il était l'ami. Je possède encore ces dessins qui, avec la *Partie de Dames* dont je viens de parler, le portrait d'un cousin, dessin volontaire mais sans grand charme, et une eau-forte, qui appartient à un amateur anglais, M. Bliss, peuvent figurer parmi les premières manifestations sérieuses d'un talent hors de pair (1).

Le beau portrait à la mine de plomb d'une *Femme âgée*, ici reproduit, crayon d'une fermeté et d'un caractère admirable, que Legros égalera dans la suite mais ne dépassera pas, date de 1861. Il fut exécuté lors d'un voyage du jeune artiste à Dijon, et manifeste déjà une maturité précoce.

Legros, à vrai dire, était doué magnifiquement. Quand, à l'atelier

(1) Il convient de mentionner encore un grand dessin, non signé, retrouvé en 1902 sur les quais de Paris, et qui paraît être la première idée du *Manège*, dont le musée de Dijon possède le dessin définitif. Legros, à qui j'avais fait soumettre ce dessin pour être sûr de son authenticité, m'écrivait, le 29 avril 1903 :... « Je devais avoir à peu près seize ans, quand j'ai commis ce péché. Le dessin est vraiment détestable et, pour renforcer la chose, il a été retouché par une main inhabile, encore moins habile que celle de l'auteur. J'aurais bien donné 6 pence pour le détruire... » Il avait été payé 3 francs.

de Lecoq de Boisbaudran, il dessinait avec des condisciples, dont la plupart devaient fournir une brillante carrière : Guillaume Regansey, Fantin-Latour, Cazin, Lhermitte, Rodin, ses dessins étaient les plus remarquables de tous. « Mes dessins de chez Lecoq — me disait dans



A. Legros. — Femme âgée

une conversation que j'ai notée, en avril 1903, le célèbre auteur des *Bourgeois de Calais*, — étaient absolument impersonnels. Ceux de Legros, au contraire, étaient déjà d'un maître. Lorsqu'il apportait un dessin fait de mémoire, par exemple une scène de la rue, nous étions tous émerveillés, tant la valeur de l'œuvre nous paraissait supérieure. »

Mais, avec tous ces dons, Legros ne se faisait pas, en France, la place à laquelle il pouvait légitimement prétendre. Il avait, à Paris, — car il n'avait plus habité Dijon depuis son départ pour Lyon, — de graves embarras pécuniaires. Son père y était pour beaucoup, ayant engagé son fils dans des entreprises où il n'avait pas réussi ; lui-même y était pour quelque chose. Je trouve dans une lettre écrite par un ami commun nommé Ferlet à cet oncle de Legros, dont je parlais tout à l'heure, Ludovic Barrié, de Dijon (1), mécanicien à P.-L.-M., mais artiste dans une certaine mesure, dessinateur et chanteur, ce qui explique l'amitié que Fantin-Latour lui portait, ces détails typiques :

« Ton neveu est toujours le même. Il n'a pas plus l'air de savoir prendre la vie au sérieux qu'un enfant de quatre ans. Il dépense un argent fou et n'en gagne pas. Il se figure toujours que, dans un terme très rapproché, il sera arrivé, qu'il aura de la réputation, des succès, des travaux, etc. Il travaille toujours, il a du talent, mais je crois qu'il s'abuse un peu sur la manière dont on fait son chemin dans le monde, par le temps qu'il court (*sic*), et les années qu'il faut pour cela (2). »

Legros, en 1863, alla tenter la chance en Angleterre. Elle lui sourit. Il y rencontra la sympathie agissante des plus notoires artistes du royaume : Watts, Poynter, Fr. Leighton, Whisther, etc. Il s'y maria et s'y fixa. Legros se fit naturaliser anglais en juin 1880, afin de faciliter la carrière de ses enfants. Mais son cœur ne cessa jamais d'être français, son âme bourguignonne. Il témoigna toujours pour Dijon d'une affection filiale, dont il ne cessa de donner des preuves. Sa pensée sans cesse tournée vers la Bourgogne lui faisait attriber, à plusieurs de ses estampes, des titres qui lui rappelaient la patrie absente : *Petit bois des environs de Dijon*, *Un coin de forêt en Bourgogne*, *Souvenir de mon village*, *Saint-Maurice en Bourgogne*, *La Vallée de Vérone*, *Souvenir d'une vallée en Bourgogne*, *Une vallée en Bourgogne*, *Près du bois de*

(1) Le père de ce Barrié, mécanicien également, et machiniste du théâtre, exécuta le plancher qui couvre les fauteuils d'orchestre et le parterre les jours de bal.

(2) Lettre inédite du 1er novembre 1859, signée M. Ferlet, 3, rue Carnot, près de l'Observatoire, à Paris. Ce Ferlet était secrétaire de la rédaction d'un journal ; mais il paraît avoir eu plus de style naturel que de syntaxe et d'orthographe.

Vérone, *Tête d'un Bourguignon*, et nombre de ses dessins portent, de même, des titres qui décèlent l'invincible attachement du maître pour le pays qu'il avait quitté.

Mais il ne se contenta pas d'éprouver ces sentiments filiaux, il les



DALOU. — Portrait de A. Legros (1).
(Musée de Dijon)

manifesta, pendant plus de vingt ans, avec la générosité qui était dans le fond de son caractère.

(1) Dalou exécuta le portrait de Legros, pendant son séjour à Londres, après la Commune. L'œuvre primitive représentait l'artiste en buste, le bras droit replié sur la poitrine et y appuyant sa palette. Le buste achevé, Dalou n'en fut

La première, en date, de ces manifestations fut le don au musée, en 1868, de l'*Ex-Voto*. L'*Ex-Voto* est peut-être le tableau le plus célèbre du peintre. Il a été apprécié dans la *Revue de Bourgogne* et reproduit (1), en même temps que la description qu'en fait Huysmans, dans l'*Oblat* (2). Il figura à la Centennale de 1900, ce qui est une consécration; il a été maintes fois gravé, ce qui est un hommage. Il fut pourtant assez vivement critiqué à son apparition et Léon Lagrange, dans la *Gazette des Beaux-Arts* (3), reprochait à l'artiste d'avoir « ressuscité un scandale de Courbet, *l'enterrement à Ornans* ». Entrant dans le détail, il demandait « pourquoi les herbes, de grandeur naturelle, qui couvrent le terrain, ne sont pas étudiées avec la même conscience que les personnages » et il concluait que « réserver à la figure humaine toutes les brutalités du système, mais idéaliser le foin, » lui paraissait « au nom de la réalité un violent contre-sens ». C'est à peu près la même critique qu'adressait à l'œuvre, cinquante ans plus tard, l'écrivain de la *Revue de Bourgogne*, quand il constatait « un manque de perspective aérienne, un défaut d'ambiance et de profondeur, un paysage irréel, fait de chic à l'atelier. »

Reconnaissons pourtant qu'il y a autre chose, et cette autre chose, Huysmans l'a bien senti : « Les visages et les mains... d'une probité d'art qui stupéfient; les expressions simples et concentrées de ces orantes recueillies, absorbées, loin des visiteurs ;... une œuvre forte et sobre qui paraît exécutée par un peintre-graveur de l'école d'Albert

pas satisfait. Ne voyant pas comment il pourrait le corriger, il prit un parti héroïque : il le sectionna en plusieurs morceaux et jeta toute cette glaise dans un baquet plein d'eau.

Survint Lantéri. Lantéri est un sculpteur dijonnais, lui aussi, — il faudra bien l'étudier un jour, — qui ne partageait pas l'avis de Dalou sur son œuvre. Il se précipita à son tour, non pas dans mais sur le baquet, et en retira le masque. Le portrait de Legros fut ainsi sauvé, et grâce au sauvetage de Lantéri il reste, avec celui de Rodin, une des plus typiques réprésentations de notre éminent compatriote.

Telle est l'anecdote que m'a contée M. Maurice Dreyfous ; elle valait d'être conservée.

(1) *Revue de Bourgogne*, année 1911, n° 2.

(2) *L'Oblat*, p. 219.

(3) Tome XI, 1re série.

Dürer, la femme en blanc évoquant, elle, le souvenir de Manet, mais d'un Manet mieux pondéré, plus savant, plus ferme. » Ce sont là des qualités qui comptent, et qui comptent même un peu plus que la valeur propre du paysage (indiscutablement fait à l'atelier, mais avec la mémoire précise que donnait à l'artiste la méthode de Lecoq de Boisbandran, ce qui écarte l'idée de *chic)*, paysage considéré comme un accessoire, malgré son importance, et subordonné à la scène principale. Une tapisserie sur le fond de laquelle se détachent des figures vivantes ! Legros avait un esprit très critique et ce qu'il faisait était réfléchi, voulu. En outre, à cette époque, il comptait à peine vingt-quatre ans et c'est surtout aux artistes de cet âge qu'il convient d'appliquer le conseil de Chateaubriand : « Il faut abandonner la critique des défauts pour la critique des beautés. »

Huysmans écrivait son *Oblat* en 1902. Il notait que l'*Ex Voto* était « noyé dans un déballage de loques et de rebuts (ce sont les œuvres des Devosge qu'il qualifiait ainsi, avec l'outrance pittoresque qui lui était habituelle), et que Dijon « semblait plus fière de son Devosge, dont le nom se prélassait à un coin de rue, que de l'auteur de ce présent, relégué dans le pêle-mêle de ces pannes ».

Legros, lui, ne s'en plaignait pas. Ou plutôt, il ne s'en plaignait plus. Mais, longtemps, il s'en était plaint, avant qu'un conservateur attentif, amateur éclairé et exemplairement soigneux de son musée, ne lui eût donné la place en belle lumière à laquelle son œuvre avait droit. Mais il eût à lutter, jadis, non seulement pour que l'*Ex-Voto*, mais encore pour que les eaux-fortes, les dessins, les médailles qu'il attribua si libéralement au Musée de sa ville natale, ainsi qu'à la Bibliothèque, reçussent l'élémentaire politesse d'un accrochage au mur. Les lettres qui vont suivre témoignent constamment de cette lutte, tant il est difficile aux contemporains de distinguer le supérieur du banal, et aux fonctionnaires d'oser prendre parti en faveur d'un artiste dont la réputation grandissante, n'est pas encore venue jusqu'à eux.

***

Les lettres de Legros ne sont pas communes. L'artiste écrivait peu ; il dictait et sa femme ou son fils aîné tenait la plume.

Des quarante-neuf lettres que je possède, la plupart furent adressées à mon père, avec lequel l'artiste s'était lié lors d'un voyage à Dijon. Car Legros revint fréquemment dans sa ville natale, où il avait encore des parents. Dans la suite, il revint à Dijon à cause de mon père, mais aussi pour Dijon même, à qui il conservait un souvenir attendri.

> Combien j'ai douce souvenance
> Du joli lieu de ma naissance,
> De Dijon où l'on boit tes eaux
> Jouvence !
> Où le *gamai* rend les coteaux
> Si beaux !

La première lettre, du 29 novembre 1869, est adressée à son oncle, Ludovic Barrié, de quelques mois plus jeune que lui, ce qui en explique l'appelation famillière par le prénom :

Mon cher Ludovic,

... Je suis forcé de t'écrire pour te demander un grand service. Voici ce dont il s'agit : tu iras voir si mon tableau de l'*Ex-Voto* est décidément placé au musée de Dijon. Tu le reconnaîtras facilement : c'est un groupe de femmes agenouillées près d'un bois, figures grandeur naturelle, inscrit sur le nouveau catalogue. D'après l'article bienveillant publié dans le *Progrès* et signé P. G., je vois que mon tableau n'est pas placé. Pourtant, d'après la lettre de réception du Maire et celle du Directeur, il m'est dit que mon tableau sera placé dans une des salles principales du musée.

J'ai offert mon tableau à Dijon, tout encadré et franco de port ; je n'ai pas fait ce sacrifice pour que ma toile aille au grenier. Ayant obtenu deux médailles aux expositions de Paris, et ayant eu deux tableaux achetés par l'État, dont l'un figure au musée du Luxembourg (1), consacré aux œuvres les plus remarquables de notre époque, et l'autre dans un des châteaux de l'État, j'avais cru que le musée de Dijon pour-

(1) Médaillé en 1867, pour la *Lapidation de saint Etienne* et *Une scène d'Inquisition* ; en 1868, pour l'*Amende honorable.* C'est ce tableau qui est au Luxembourg.

rait accepter gratuitement un tableau de moi, regardé par les critiques de Paris et de Londres comme une de mes meilleures œuvres.

Je ne veux pas te fatiguer par de plus longs raisonnements. Si mon tableau n'est pas placé, va trouver le directeur, M. Célestin Nanteuil, et demande-lui la raison de cette exclusion, blessante pour moi. De deux choses l'une : ou mon tableau doit être pendu comme on me l'a promis, ou bien le Conseil municipal aurait dû le refuser. Rends-moi une réponse le plus tôt possible.

. . . .

Tout à toi,

Ton neveu,
A. LEGROS.

P. S. Tu remettras ma carte au directeur, si tu as à le voir, parce que j'ai changé d'adresse. Si le tableau est placé, ne fais aucune démarche.

Quatre années s'écoulent. L'*Ex-Voto* a été placé, mais mal. Cependant l'artiste se résigne et attend des jours meilleurs. Le 27 mai 1873, il écrit à mon père, dont il avait fait l'année même la connaissance, une lettre où il donne quelques renseignements intéressants sur ses eaux-fortes :

« Si j'avais su que vous vous intéressiez aux œuvres de votre compatriote, j'aurais pu vous envoyer beaucoup de choses, car j'ai fait plus de 70 eaux-fortes, dont les cuivres sont aujourd'hui détruits et qui n'ont donné que quelques épreuves, qui sont maintenant dans des collections privées. »

Le 1er octobre de la même année, il fait savoir qu'il sera « enchanté de figurer dans le *Panthéon dijonnais* (1) » et il envoie une note « sèche comme une nomenclature » sur ses expositions, tant à Londres

(1) C'est là une rubrique de biographies dijonnaises avec portraits, d'une petite feuille satirique hebdomadaire : *la Mère folle* (septembre 1873 à juillet 1875, avec interruptions), entièrement rédigée sous pseudonymes. L'article dont il est ici question a paru dans le numéro du 26 octobre 1873 ; le portrait signé Isot, contrairement à l'habitude de *la Mère folle* n'est pas une charge.

qu'à Paris. « C'est à vous, cher Monsieur, d'arranger cela, selon la bienveillance que vous voulez bien m'accorder. »

Le mois suivant, il écrit :

41, Addison gardens north
Kensington W
Londres, Novembre 73.

« Cher monsieur et ami,

« Il y a bien près de quinze jours que j'ai reçu le numéro de la *Mère Folle* et je ne vous remercie qu'aujourd'hui. Je suis d'autant plus confus de ce retard que l'article qui accompagnait ma caricature-portrait, est une étude excellente et pleine de bienveillance pour moi. J'ai reconnu une plume amie et l'affection qui a dicté l'article m'a fort touché. Grâce à la *Mère Folle,* c'est-à-dire grâce à vous, cher Monsieur, je vais donc, malgré le proverbe, être prophète en mon pays.

« En voyant mon portrait, fait sans que je fusse là, Ludovic (Barrié), en effet, a du être bien surpris. Commence-t-il à s'expliquer ce mystère? Quant à moi, j'en ai ri de tout mon cœur. »

Au même

Londres, 10 août 1874.

« Mon cher ami,

« J'ai appris, comme vous le pensez bien, la mort de Janin (1) ; il était de ceux dont la perte se sait partout et pour ainsi dire en même temps que les plus proches, parce que le talent a cela d'heureux, au moins, qu'il est universel.

« ... J'ai reçu en temps et lieux la petite curiosité que vous avez eu la gentillesse de m'envoyer et qui m'a rappelé notre bon soleil et notre bon vin (2). J'ai lu avec un grand intérêt ces pages d'une autre

(1) Jules Janin, mort dans son chalet de Passy, le 19 juin 1874. Il était l'oncle de Mme Clément-Janin.

(2) *Notes sur les prix des Denrées en Bourgogne*, par Clément-Janin, in-8°, 34 p. Marchand, 1874. Tirage à 70 ex.

époque, mais en y retrouvant toujours ce joyeux pays des bonnes trognes et des gens bien portants. Je vous remercie bien d'avoir pensé à moi. J'ai casé ce petit livre, comme on fait d'une bonne bouteille, dans un bon coin... »

Au même

37, Brook Green
Hammersmith
London W
21 janvier 1875.

« Mon cher ami,

« ... Vous recevrez, sous deux ou trois jours, un paquet contenant plusieurs épreuves que je destine partie pour le musée et partie pour vous.

« Une des épreuves de ma petite fille (1) est pour Ludovic, — d'ailleurs tout est écrit au bas de chaque épreuve.

« Comme vous me dites que le Directeur (2) a manifesté le désir de me présenter comme aquafortiste, faites en sorte qu'il place les choses le plus tôt possible et dans de bonnes conditions. Cependant, si vous voyez quelque indifférence, ne donnez rien. J'aimerais que ces affaires fussent présentées par vous personnellement, car je n'ai pas lieu d'être très content de la place où on a mis mon tableau (*L'Ex-Voto*). Plusieurs de mes amis anglais qui se sont arrêtés à Dijon et qui ont visité le musée, m'ont dit que mon tableau était placé en face du jour et très difficile à voir et que j'aurais mieux fait de le vendre ou de le donner à un musée de Londres... »

Le 20 mars suivant, le maire, M. Enfert, remerciait, comme d'un don personnel, M. Clément-Janin de « *l'offre faite* à la Ville de quatre eaux-fortes de M. Alphonse Legros, notre compatriote » et annonçait qu'il donnait des ordres « pour que ces eaux-fortes soient placées d'une manière convenable au musée ».

(1) *La petite Marie*, une des premières et plus audacieuses pointes-sèches de l'artiste, nº 30 du catalogue Poulet-Malassis et Thibaudeau. Le Musée en possède le dessin, mais en avait refusé l'épreuve ainsi qu'on le verra plus loin.

(2) Émile Gleize, nommé conservateur le 23 février 1874, après le décès de Célestin Nanteuil.

Il y avait là une innocente supercherie, que dévoile la lettre suivante du 17 avril, lettre au surplus très importante par les renseignements divers qu'elle fournit ;

« MON CHER AMI,

« Bravo ! Bravissimo !! et merci, quoique un peu tard. Vous êtes un excellent ambassadeur et la prochaine fois que j'aurai quelque chose à faire parvenir au musée, je vous choisirai encore comme mon donateur, car vous vous en acquittez à merveille.

« J'aurais maintenant bien des choses à vous dire, et je ne sais par quel bout commencer.

« Tout d'abord, je dois vous avouer que j'ai fait un voyage à Paris, dernièrement, avec l'intention de vous y donner rendez-vous, et qu'ensuite j'ai craint que votre état de santé ne vous permette pas ce déplacement, — à tort sans doute, car il faut espérer que votre indisposition n'a pas été de longue durée.

« Voici maintenant pourquoi je suis allé à Paris. J'ai été chargé par sir Charles Dilke de faire le portrait de mon ami Gambetta et j'avais besoin, naturellement, de passer quelque temps avec mon modèle. De plus, j'avais envoyé au Salon deux peintures et plusieurs dessins et eaux-fortes, et je tenais à m'assurer de leur arrivée en bon état (1).

« Le tout s'est passé très heureusement. J'ai rencontré chez mon modèle la vieille camaraderie d'autrefois, ainsi que je m'y attendais et une extrême complaisance et le portrait va être exposé à Londres.

« Depuis mon retour à Londres, il s'est passé des choses qui ressemblent beaucoup à du succès ; j'ai eu vendredi dernier la visite du prince Léopold, — un des fils de la Reine, — qui m'a commandé un tableau dont vous avez vu le sujet dans une de mes eaux-fortes, *La Mort et le Bûcheron*. Ce jeune convalescent a été très aimable et a causé

(1) Peintures : *Les Demoiselles du Mois de Marie* et *Le Chaudronnier*. — Eaux-fortes : *Le Coup de Vent* et *La Ferme au grand arbre, effet du soir*. — Dessins : *Le Coup de Vent*, lavis au bistre, l'*Incendie* et les *Femmes de Pêcheurs*.

assez longuement de peinture avec moi. J'ai déjà vu que cette visite avait produit de l'effet, bien que je ne l'aie pas fait insérer dans les journaux, comme le font généralement les confrères qui héritent d'une pareille aubaine. Est-ce à dire que je vous prie de n'en point parler?



A. LEGROS. — Portrait de l'auteur.

Au contraire ! Si vous croyez qu'un entrefilet dans le journal de Dijon qui m'a toujours été si favorable, ne puisse point me nuire dans cette occurrence, je vous donne carte blanche pour le faire et je vous en remercie d'avance (1).

(1) Un entrefilet a paru dans le *Progrès* du 21 avril 1875.

« Je regrette que le Musée n'ait pu prendre, faute de place, la pointe sèche de ma petite fille, mais je suis tout aussi heureux de la savoir restée entre vos mains. »

. . . .

Au même

13 novembre 1875.

« ... Je viens de faire un voyage en France et, si je n'avais pas été retardé au delà de mes prévisions pour l'affaire qui m'y amenait, je serais allé passer quelques jours à Dijon. J'ai été faire le portrait d'une lady anglaise, dans une de ses propriétés en Touraine et, malheureusement, cette dame s'est trouvée indisposée les premiers jours de mon arrivée, ce qui fait qu'au lieu d'y rester quinze jours comme je le pensais, il m'a fallu y rester un mois.

« J'avais déjà appris par les journaux le célèbre exploit de ce fameux guerrier qu'on appelle Gallifet. J'espère que Cabet a conservé un moulage de sa statue et comme il faut espérer que les hommes de la trempe de Gallifet, voire de Buffet, ne tiendront pas toujours le pouvoir, il lui sera possible, dans ce cas, de réparer cet acte inouï de vandalisme, qui justifie pleinement Courbet du déboulonnement de la Colonne.

« J'ai ouï-dire que ce Gallifet, que j'ai l'honneur de ne pas connaître, était un vaurien de la pire espèce.

. . . .

J'ai entendu raconter cela par des officiers de l'armée et j'ai tout lieu de croire que la chose est vraie, car, d'un autre côté, ils reconnaissent que c'est un soldat d'une bravoure audacieuse — mais c'est tout, et cela ne saurait en rien justifier sa dernière prise d'armes. Quel joli *coco* vous avez pour commandant en chef (1) !

« Je viens de publier plusieurs grandes eaux-fortes, dont je

(1) Il est toujours amusant de retrouver, après tant d'années, l'écho des passions d'un temps. On vibrait fortement sous l'Ordre Moral, car la lutte était engagée entre la République et la Monarchie. La *Résistance*, jetée à bas de son piédestal et brisée, n'était qu'un épisode dijonnais de cette lutte nationale.

compte vous envoyer prochainement des épreuves pour vous et pour la bibliothèque. — Vous ne remettriez ces dernières qu'après vous être assuré qu'on les acceptera. — Du reste, voyez ces messieurs et je ne ferai partir le paquet que quand vous m'aurez écrit un mot à ce sujet.

Au même

21 novembre 1875.

« J'ai une triste nouvelle à vous annoncer. Je viens de perdre mon dernier né, une petite fille de six mois, qui a été enlevée subitement par ce mal si fréquent chez les enfants, la coqueluche et les convulsions.

« Cet événement m'a jeté naturellement dans un désarroi complet, et je n'ai encore pu penser à l'envoi que je dois vous faire, mais que vous recevrez vers la fin de cette semaine par chemin de fer.

« Peut-être trouvera-t-on que le cadeau est un peu mince. Je n'ai malheureusement conservé que de rares épreuves de mes eaux-fortes, mais vous pouvez dire au bibliothécaire (1) qu'à l'avenir je réserverai pour la bibliothèque une épreuve de chaque eau-forte que je ferai.

« ... Je joindrai à l'envoi quatre ou cinq des brochures de Malassis (ma biographie) (2). Vous en remettrez un exemplaire à la bibliothèque et vous distribuerez les autres à vos amis ».

Au même

4 décembre 1875.

« ... J'expédie aujourd'hui par grande vitesse le carton d'eaux-fortes que je destine à la bibliothèque. Vous trouverez dans cet envoi un second paquet qui vous est destiné... Je crois que vous possédez déjà tout ce qui se trouve dans le carton, à part les deux dernières que je vous envoie. Mais s'il y en avait quelques autres que vous n'ayez pas, veuillez me le faire savoir, je m'empresserai de vous les envoyer.

« Une nouvelle à vous annoncer : je viens d'être nommé profes-

(1) M. Philippe Guignard.

(2) *M. Alphonse Legros, au salon de 1875*, note critique et biographique, ornée de trois gravures du maître. Paris, Rouquette, London, Seeley, in-4°.

seur au Musée de Kensington pour la gravure à l'eau-forte. Enfin, mieux vaut tard que jamais (1). »

Au même

11 avril 1876.

« ... Il a paru, il y a environ trois semaines, dans la *République Française*, une note émanant de Burty, probablement, qui annonçait que j'étais chargé de l'intérim du poste de Directeur d'une des plus grandes écoles des Beaux-Arts de Londres, « the Slade fine arts school, » — Slade est le nom du fondateur.

« En effet, j'exerce ces fonctions depuis bientôt deux mois et je viens de poser ma candidature pour être titulaire de cette chaire. Il y a pas mal de compétiteurs, car c'est un poste des plus recherchés et des mieux rétribués (2). J'ai certaines chances d'être nommé, parce que j'ai introduit des améliorations dans les cours et dans le mode d'enseignement qui ont été beaucoup appréciées par les élèves et ceux-ci ont demandé par voie de pétition que je sois désigné définitivement comme titulaire de l'emploi. Comme vous m'avez recommandé de vous tenir au courant de toutes les choses que je fais à Londres, j'ai voulu vous renseigner plus exactement que le journal qui a pu vous tomber sous les yeux, sur cette grosse affaire qui est la grande actualité du moment dans les ateliers de Londres. Pour mieux vous mettre à même de vous rendre compte de la situation, je vous envoie la copie d'un discours qui a été lu en anglais aux élèves de l'établissement et qui a été chaleureusement applaudi (3).

« L'affaire ne sera pas décidée, je pense, avant un mois et demi. Comme je vous l'ai dit, j'ai beaucoup de chance. Néanmoins, je ne me berce pas d'illusions, eu égard à ma qualité d'étranger, qui peut être un obstacle, et en présence des nombreuses intrigues dont je suis environné, comme vous devez bien le penser. »

(1) Il succédait à Poynter, qui lui avait cédé sa chaire.

(2) Mille livres sterling, ou 25.000 francs par an. Il serait humiliant pour notre amour-propre national de comparer ce traitement avec celui de nos professeurs les plus réputés.

(3) J'ai donné un passage de ce discours au commencement de cette étude.

Au même

11 juillet 1876.

« ... L'affaire du « Slade professorship » est terminée et à mon avantage. Je suis investi officiellement des fonctions de directeur-pro-



A. Legros. — Portrait de Mlle C.-J.

fesseur de cet établissement. Je n'ai pas besoin de vous dire que tout le monde à la maison est enchanté de cette heureuse solution. »

Au même

29 juillet 1876.

« J'ai reçu votre envoi de journaux et je vous remercie sincère-

ment pour votre article bienveillant. Je compte être à Dijon vers la fin de la semaine prochaine.

« En attendant, je viens de mettre au chemin de fer un paquet à votre adresse, renfermant un portefeuille avec ma photographie et des eaux fortes (dont deux pour vous qui sont désignées sur les montures), lequel carton est destiné à la *Bibliothèque*. Vous serez bien aimable de les faire parvenir à qui de droit, en recommandant de placer les eaux-fortes dans le carton spécial qu'ils ont déjà. »

C'est pendant ce séjour d'un mois à Dijon, qu'Alphonse Legros exécuta le portrait de la jeune fille de son ami, Mlle Clément-Janin, dont nous donnons la reproduction. Il mit environ deux heures pour faire ce pur profil, comparable pour la sûreté et la délicatesse du trait, aux mines de plomb d'Ingres. Ce portrait appartient à celle qui en fut le modèle, aujourd'hui Mme Vve J. Meurgey.

Au même

2 septembre 1876.

« Me voici de retour à Londres où je suis arrivé sans encombre. J'ai trouvé tout mon monde en bonne santé.

« En passant à Paris, je suis allé chez Durand Ruel, à l'exposition du Blanc et Noir, où j'ai fait retenir une quinzaine de mes cadres exposés jusqu'à ce que vous m'ayez fait savoir le résultat de l'affaire du musée, afin de pouvoir les faire expédier à Dijon, si l'affaire est arrangée.

« J'espère que vous avez reçu le numéro du journal *L'Art* (1), que je vous ai envoyé. Je vous ferai parvenir les numéros ultérieurs, où seront publiés deux eaux-fortes que j'ai cédées au journal (2).

L'affaire du moulage de la statue d'enfant est-elle en bonne voie ? J'aimerais à en avoir une épreuve d'abord pour mon école ; j'en ferais prendre une également pour le musée de Kensington. Mais il serait bon de conserver le moule, car il est certain que beaucoup de musées de France en pourraient faire l'acquisition, quoiqu'à notre époque on soit bien peu apte à apprécier les grandes qualités de l'art grec. Vous me

(1) T. VIII, pp. 73 et 74.

direz toujours ce que coûtera le moulage de mes deux épreuves, dont je vous enverrai le montant.

«...Mes respects à Madame et embrassez mon petit modèle. »

Au même

9 septembre 1876.

«...Merci pour toute la peine que vous vous êtes donnée, au sujet de mon envoi de dessins et d'eaux-fortes. Je suis heureux de la tournure que prend cette affaire et je sais que je puis compter sur vous pour la mener à bonne fin.

« Vous pouvez dire à M. Pouchetti que je suis on ne peut plus satisfait des conditions qu'il me fait pour le moulage de la petite statue ; seulement j'aimerais avoir les deux épreuves un peu plus tôt, si c'était possible.

« Je vous expédierai par chemin de fer un album que j'ai fait faire en réunissant quelques photographies de mes tableaux à la brochure de Malassis. Vous aurez la bonté de les faire remettre, à la première occasion, à mon cousin Auguste-Prudent Legros, de Véronne-les Petites (1)...

CLÉMENT-JANIN.

(A suivre).

(1) Lors de son récent séjour à Dijon, l'artiste était allé à Véronne, où il avait encore des parents.

SOUVENIRS D'ENFANCE

EXTRAIT DES *SENTIERS DE MA VIE*, OUVRAGE INÉDIT

MON père exerçait la profession de jardinier, à Vougeot, dans notre Côte-d'Or. C'est là que je suis né. Je fus élevé au milieu de la verdure et des fleurs. Ma mère prit soin de mes jeunes années, avec une vigilance incessante : j'étais son seul enfant, toute sa tendresse m'échut en partage.

Mes premiers regards, mes premiers pas, mes premiers jeux eurent pour cadre un magnifique jardin, des parterres, des pelouses, des massifs d'arbres, un parc traversé par les eaux, orné d'une grotte mystérieuse, et décoré de statues mythologiques. Les harmonies de la terre, le bruit du vent dans le feuillage, la fraîcheur des beaux ombrages, l'élégance d'un riant séjour, l'arome des plantes, le parfum de mille fleurs, le doux aspect des verts gazons, affectèrent tout d'abord mes sens, lorsqu'on commença à me promener dehors, et lorsque plus tard je commençai à marcher seul.

Je puis dire que la poésie de la nature entra en moi avec la vie, et je m'explique ainsi l'éternelle nostalgie, que je porte en mon être, des jardins et des parcs, des prairies et des cascades, des fleurs rouges et blanches disposées en corbeilles, des lilas chargés de rosée, des murmures de la brise dans les sapins, des peupliers, des chênes. Petit nourrisson, j'ai respiré cet enchantement ; du fond de mon berceau, j'ai flotté dans cette magie indéfinissable.

Plus tard, quand j'eus atteint l'âge d'homme, et après de longs séjours dans les villes, je voulus, par un riant printemps, revoir le

cadre de mes premiers ans, il n'avait point changé. En le contemplant, en l'étudiant, en l'analysant, j'appris à me mieux connaître moi-même, à m'expliquer plus clairement mes tendances, mes goûts, mes joies, les plaisirs simples faits pour enchanter mon âme.

« Connais-toi toi-même ! » m'avaient enseigné les Grecs, ces maîtres de toute science et de toute sagesse : pouvais-je mieux mettre en pratique la maxime célèbre qu'en venant interroger ainsi mon pays natal ?

— Voilà donc, me dis-je alors, les arbres que, tout petit, j'ai vus les premiers en ce monde, et à l'ombrage desquels j'ai souri à ma mère dans la fraîcheur des matins d'été ! J'ai joué à travers ces allées de sable, sous ces marronniers, sur le gazon de cette pelouse, au milieu de ces corbeilles de fleurs. L'harmonie silencieuse de ces beaux lieux a réjoui mon cœur inconscient, aux premiers jours de ma vie ; le souvenir confus en a grandi avec moi, je sens qu'il m'est cher, qu'il est gravé au fond de mon être, et qu'il m'attendrira toujours.

Mes parents, comme mes grands-parents, étaient de la Côte-d'Or : je puis donc dire que je suis bien un Bourguignon de race. J'avais deux ans lorsque ma famille quitta Vougeot pour aller habiter le département de Seine-et-Oise. Au bout de sept ans, elle revint au point de départ. J'approchais de mes dix ans. Nous séjournâmes quelques jours à Paris, avant de regagner la Bourgogne. Mon père, qui avait servi dans l'armée, voulut rendre visite à un de ses anciens chefs, qui logeait au palais des Tuileries. Il m'emmena avec lui. Je me rappelle que des soldats défilaient dans une vaste cour de la demeure impériale dont je remarquai la haute grille, dorée à ses extrémités. Le soleil éclatant faisait miroiter les armes des soldats, et aussi l'or des tiges de fer formant cette grille magnifique, qui m'impressionnait plus que le palais lui-même. J'aperçus le petit arc du Carrousel, et bientôt la Seine, les ponts, le jardin des Tuileries avec ses orangers et ses statues ; la vision de Paris entra en moi.

Le soir, les lumières m'éblouirent, je vis les boulevards, le théâtre du Gymnase, que je reconnus quinze ans plus tard, la foule, les cafés étincelants, les voitures en nombre infini conduisant les Parisiens à leurs plaisirs. J'eus la notion, ou plutôt l'impression d'une grande

ville, mais je n'étais qu'un enfant, elle ne pouvait m'émouvoir encore, elle se déposa simplement au fond de mon être, et y sommeilla jusqu'à ma vingt-cinquième année.

***

Notre installation nouvelle et définitive à Vougeot eut lieu pendant l'été de 1856. Un assez vaste jardin était attenant à notre maison, il était planté de nombreux arbres fruitiers ; les fleurs bientôt y abondèrent. De ma chambre, située à l'étage, j'avais une très belle vue sur le parc du château de la famille Grangier, sur la rivière, sur des groupes de peupliers, des vignes, des moulins, et, à l'arrière-plan, sur le chemin de fer, la grande ligne de Paris à Lyon, dont j'apercevais et entendais, dans l'éloignement, à travers la verdure, les trains montant et descendant.

Ma mère, toujours préoccupée de mon éducation, me fit inscrire à l'école primaire, et, à la rentrée, j'eus ma place au milieu des enfants du village. J'ai gardé un bon souvenir de l'instituteur, M. Porcherot, qui était du vieux temps, et avec lequel je fis des progrès.

Bientôt, il fut question du catéchisme. Vougeot n'a pas d'église, et se rattache, pour le culte, à la paroisse de Gilly-les-Cîteaux (maintenant Gilly-les-Vougeot), gros village distant d'environ deux kilomètres et demi, et comptant près de 550 habitants. C'est là que bientôt j'entrai en contact avec le curé des deux communes. Ce fut mon père qui me mena chez lui un jeudi. Le prêtre m'interrogea, puis, sans autre préambule, parla de m'apprendre le latin, et fit entrevoir à nos yeux, dans un horizon lointain, le bienfait des études classiques. Je lui plaisais. J'étais très petit pour mon âge, très mince, très vif. Ma taille ne se développa qu'à seize et dix-sept ans.

— Ce petit bonhomme a l'air intelligent, dit l'abbé : je sais lire dans une physionomie, je suis sûr qu'il apprendrait bien le latin et le grec... Il faut qu'il commence de bonne heure, il a dix ans, il va venir au catéchisme, à douze ans il fera sa première communion, puis, nous l'enverrons dans un de nos collèges, mais il faut qu'il soit assez fort

pour éviter les petites classes, et entrer d'emblée en sixième, ou même en cinquième... Je m'en charge !

Et, me prenant le menton, il ajouta :

— N'est-ce pas, mon petit ami, que tu serais content d'étudier, d'avoir de beaux livres, de devenir savant ?

Je ne pouvais répondre qu'affirmativement. De beaux livres ! Je revoyais, par la pensée, ceux de ma première institutrice, dans Seine-et-Oise, les *Fables* de La Fontaine, illustrées par Granville, et reliées magnifiquement, et combien d'autres !

Très heureux, mon père acquiesça à ces projets d'avenir.

— Nous en reparlerons, dit l'abbé, revenez me voir bientôt. D'ailleurs, je vais juger l'enfant au catéchisme, et l'affaire ne traînera pas.

***

Je puis dire que de cette visite dépendit toute ma vie. Elle marque le point initial de ma culture intellectuelle, de la formation de mon esprit, de ma carrière d'homme de lettres.

Le curé de Gilly, l'abbé Antoine, âgé alors d'environ 40 ans, de taille élevée et mince, était un lettré, qui aimait l'enseignement. Installé depuis peu dans cette cure importante, comprenant quatre communes (Vougeot, Flagey, Saint-Bernard et Gilly), il rêvait d'avoir quelques élèves pour donner carrière à sa très grande activité, affirmer ses qualités d'éducateur, occuper utilement ses loisirs. Doué d'une belle intelligence, et d'un caractère assez gai, il n'avait rien de l'homme concentré, il était plutôt tout en dehors, et aimait l'action et le mouvement autour de lui. Il avait de l'élégance et les manières du monde. Issu d'une famille aisée et nombreuse, le morne silence de son presbytère lui pesait ; il voulait l'animer, en y introduisant des écoliers qui seraient ses élèves. Le moyen était fait pour réussir.

Mon père et moi, nous étions arrivés chez lui à un de ces moments où il était hanté par cette pensée, et peut-être le digne abbé dut-il se dire que la Providence, en nous envoyant ainsi, approuvait ses desseins, et l'encourageait à agir.

A quoi tient la destinée ? J'ai connu beaucoup de curés de

village, aucun jamais n'ambitionna de remplir ce rôle de professeur, et de prendre chez lui quelques enfants pour les instruire. L'abbé Antoine fut le seul que je rencontrai dans ces dispositions, et je lui fus présenté au moment propice. Sans lui, il est à supposer que je n'aurais point fait d'études classiques. Mes parents, certes, désiraient pour moi une bonne éducation, mais leur modeste aisance ne leur permettait pas de grandes dépenses sous ce rapport, et, d'autre part, ils sentaient qu'il fallait, à côté d'eux, un homme expérimenté et sûr, un Mentor éclairé pour guider mes pas novices dans la carrière des lettres et des sciences, et diriger mes jeunes efforts. Or, nous n'avions personne.

L'abbé Antoine se rencontra, et fut cet homme, ce Mentor précieux. Il arriva, sans que personne y ait songé, que ses projets d'éducateur et ses ambitions sacerdotales coïncidèrent merveilleusement avec les ambitions secrètes de mon père et de ma mère, de ma mère surtout qui me voulait savant, qui s'inquiétait des moyens de ma complète éducation, et qui, bien que je n'eusse que dix ans à peine, se lamentait déjà, en son for intérieur, de n'en point découvrir autour d'elle.

Aussi, quelle joie à la maison, ce jeudi-là, quand, en rentrant, mon père raconta à cette vigilante mère la conversation et les propositions de l'abbé Antoine ! Elle en devint toute tremblante, elle m'embrassa, elle pleura d'attendrissement. Son rêve le plus cher allait donc se réaliser, et l'événement souhaité venait de lui-même, par une voie inconnue la veille, insoupçonnée même le matin de notre visite. Quel mystère dans le destin des hommes !

***

J'allai donc au catéchisme. Ce fut un jeu pour ma mémoire de réciter les chapitres, et de répéter les explications que l'abbé avait données : aussi, au bout de peu de temps, je pris la tête de ma division. Le catéchisme avait lieu à l'église ; d'un côté, les garçons ; de l'autre, les petites filles. Nous étions très nombreux, près d'une centaine, classés en première et seconde année ; il y avait là les enfants de

quatre villages. Tout se passait avec ordre et discipline, l'émulation régnait, c'était à qui gagnerait des places et obtiendrait des récompenses. L'abbé Antoine s'entendait tout à fait à stimuler et à faire marcher militairement tout ce petit monde.

Je dois ajouter qu'il remplissait avec une exactitude scrupuleuse les devoirs de son ministère, mais il n'y apportait rien d'exagéré, et en réalité il se montrait peu exigeant pour autrui. Sa façon de comprendre la religion et ses pratiques était très libérale. Il y avait de la bonne humeur toujours dans son apostolat. Ses prédications n'étaient jamais longues, mais ce qu'il disait était clair, sensé, humain. Aussi le dimanche, les jours de fête surtout, hommes et femmes se pressaient pour l'entendre. Il était de bon conseil pour toutes les affaires, il y avait en lui de l'avocat subtil, et il était heureux de guider ses paroissiens, et de les voir réussir dans leurs entreprises. Très fraternel, il était respecté et aimé de tous. Il avait à un haut degré le sentiment de la dignité de ses fonctions, et n'y dérogeait jamais.

Philosophe à sa manière, il connaissait assez l'humanité pour n'attendre aucune reconnaissance des services rendus. Cependant, il était très sensible à la gratitude, surtout lorsqu'elle émanait des humbles, des modestes. Je l'ai vu ému jusqu'aux larmes par des cadeaux minimes que lui faisaient de pauvres gens ; il les acceptait, mais il trouvait moyen de les payer discrètement au centuple.

Au costume près, j'aurais pu dans la suite me croire en pension chez un professeur laïque. En dehors du catéchisme, il ne fut jamais question chez lui d'enseignement religieux, ni de pratiques pieuses.

Après un mois d'épreuve au catéchisme, il fut définitivement fixé sur mon compte. Il me dit un jour, en sortant :

— Préviens tes parents, j'irai les voir demain... Nous allons nous occuper de toi !

En revenant de l'école de M. Porcherot, le lendemain, en effet, je le trouvai à la maison. Il était en grande conférence avec mon père et ma mère. On m'apprit les résolutions prises. Dans la huitaine, je devais quitter l'école primaire, et aller en classe à la cure. Tout de suite, j'attaquerais le latin, et suivrais le plan d'études de la classe de

huitième. Parti de bon matin, je passerais la journée à Gilly, et, le soir, je rentrerais au bercail paternel.

L'abbé m'expliquait ce genre de vie très clairement, comme il faisait toute chose : c'était un bon cartésien. Je tiens certainement de lui, en partie, mon amour extrême de la netteté dans les idées, comme dans les actes de l'existence. Je l'écoutais debout, songeant aux livres nouveaux qu'on allait me mettre entre les mains, j'y fis même allusion.

— Ne t'inquiète pas, dit-il, j'ai tous les livres qui te sont nécessaires pour le moment. En tout cas, voici celui qui s'impose d'abord !

Il tira de sa poche la *Grammaire latine* de Lhomond, et me la remit. J'ouvris le livre avec curiosité, et avec je ne sais quelle crainte silencieuse. Il riait de mon étonnement.

— Ah ! mon gaillard, dit-il, tu ne t'attendais pas à ce tour-là ! Voilà ton premier outil, il faut te mettre à la besogne sans plus tarder. Tu commences tes études, les grandes études, en ouvrant cette grammaire ; en route donc et ne t'arrête plus !

Et pour la leçon de début, il me donna à apprendre la première déclinaison, *rosa*, la rose.

Tel fut le commencement de mon éducation classique, au printemps de l'année 1857 ; telle fut mon initiation dans le domaine des lettres. « En route ! » avait dit l'abbé. Je partis avec l'entrain des forces premières, avec l'espérance des belles découvertes, avec la confiance naïve de mon âge.

Hippolyte Buffenoir.

(A suivre).

UNE FÊTE A DIJON

LE 30 AOUT 1744

Les graves dissentiments survenus aussitôt après la mort de l'empereur Charles VI, ayant occasionné la guerre dite de la succession d'Autriche, Frédéric II demanda l'appui de la France.

A la suite d'un conseil tenu à Versailles le 11 juillet 1741, deux armées furent envoyées en Westphalie et en Bavière, mais les revers qui marquèrent le début de la campagne, et surtout la défaite de Dettingen, jetèrent partout le découragement.

Louis XV, dans un éclair de sentiment royal et national, résolut, peut-être sous l'influence de sa maîtresse du moment, la duchesse de Châteauroux, de prendre le commandement supérieur des armées qui opéraient en Alsace et dans le Nord.

Le 4 mai 1744, Louis XV partit pour l'armée de Flandre : en juillet il se rendit à Strasbourg, mais le 4 août il tomba malade à Metz et se trouva presque tout de suite en danger de mort. La France entière en fut bouleversée et les nouvelles répandues partout produisirent, à Paris surtout, les manifestations les plus exaltées. « On se lève, tout le monde court en tumulte, sans savoir où l'on va ; les églises s'ouvrent en pleine nuit, on ne connaît plus le temps ni du sommeil, ni de la veille, ni du repas. Paris était hors de lui-même ; toutes les maisons des hommes en place étaient assiégées d'une foule continuelle ; on s'assemblait dans tous les carrefours. Le peuple s'écriait : *S'il meurt c'est pour avoir marché à notre secours*. Tout le monde s'abordait, s'interrogeait dans les églises sans se connaître. Il y eut plusieurs églises où le prêtre qui prononçait la prière pour la santé du roi interrompit le chant par ses pleurs et le peuple lui répondit par des cris. Le courrier qui apporta, le 19, à Paris la nouvelle de la convalescence fut embrassé

et presque étouffé par le peuple; on baisait son cheval, on le menait en triomphe. Toutes les rues retentissaient d'un cri de joie : *le roi est guéri* ! Quand on rendit compte à ce monarque des transports inouis de joie qui avaient succédé à ceux de la désolation, il en fut attendri jusqu'aux larmes; et en se soulevant par un mouvement de sensibilité qui lui rendait des forces : *Ah!* s'écria-t-il, *qu'il est doux d'être aimé ainsi! Et qu'ai-je fait pour le mériter?* (Voltaire, *Histoire de la guerre de 1744*.) »

C'est alors que dans son enthousiasme la France donna à Louis XV le surnom de *Bien aimé*, dont cependant, il n'était pas digne (1).

A Paris et dans toute la France, on fit des réjouissances extraordinaires. A Dijon, les fêtes se succédèrent pendant plus d'un mois : elles étaient données par les corps constitués : le Parlement, la Chambre des comptes, le Bureau des finances, la Chambre de ville et aussi par quelques particuliers.

Voici d'après une relation contemporaine le compte rendu de celle qui fut donnée par M. Chartraire de Montigny, trésorier général des États de Bourgogne (2).

Le dimanche trentième aoust 1744, M. de Montigny invita tous les gens d'arts et métiers qui travaillent pour luy à se trouver chez luy sur les six heures du soir : pour cet effet il envoya à chacun d'eux par ses domestiques un billet d'invitation et une coquarde blanche.

Les commis au nombre de quatre-vingt-dix s'assemblèrent sur les cinq heures dans la cour des Jacobins (3) : voicy l'ordre de leur marche.

(1) Deux discours furent prononcés par M. Carrelet, curé de Notre-Dame, le premier le 23 août 1744, après la lecture du mandement de l'évêque au sujet de la maladie du roi; le second le 21 septembre à la suite d'un nouveau mandement et du *Te Deum* ordonné par le roi en action de grâce du rétablissement de sa santé.

Plusieurs pièces de vers français et latins furent composées par des professeurs du collège des Godrans. Elles ont été imprimées ainsi que les discours de l'abbé Carrelet (Bibliothèque municipale de Dijon, ancien fonds n° 2485 et 11387).

(2) Marc-Antoine Chartraire de Montigny mourut à 49 ans, le 24 mars 1749.

(3) L'église des Jacobins après avoir longtemps servi de marché fut démolie pour la construction des Halles.

Des timballes et trompettes marchoient à la teste de cette compagnie : a la suitte étoit Mercure sous la figure d'un coureur qui annonçoit l'arrivée d'un char attelé de six chevaux, orné de guirlandes de fleurs, dans lequel six jeunes filles, parées avec goût, étaloient leurs charmes et leurs grâces : quatre de ces filles représentoient les arts libéraux et en avoient en main les attributs.

La cinquième étoit sous la figure de Minerve armée d'une lance et d'un bouclier : elle sembloit invitter la troupe qu'elle honoroit de sa présence, à cultiver les arts et à pratiquer les vertus et les talens nécessaires pour en acquérir la science.

Et la sixième étoit sous la figure de la gloire couronnée de lauriers, tenant d'une main plusieurs couronnes qu'elle sembloit promettre à ceux qui pratiquent les arts, et de l'autre une chaîne à laquelle étoient attachés trois pandours désarmés et vaincus.

Le cocher qui conduisoit ce char étoit sous la figure de Momus, dieu des plaisirs et le postillon sous celle de polichinelle.

Deux suisses armés d'halebardes et de sabres précédoient la voiture et en disposoient la route par où elle devoit passer.

Plusieurs jeunes hommes lestement vêtus marchoient à cotté des chevaux et tenoient en main des rubans servant de guides.

Ce cortège dans l'ordre cy-dessus sortit de la cour des Jacobins et vint par la rue de Condé, la place royale et la place Saint-Michel à la rue de la Vannerie chez M. de Montigny (1) à la porte duquel étoit la compagnie du château en haye : il vint recevoir à sa porte les commis et leur fit à tous politesse ; nombre de domestiques, la bouteille à la main, présentoient des rafraîchissements à tous ceux qui en souhaitoient.

Ce char entra jusques dans la seconde cour de l'hôtel de M. de Montigny qui vint prester la main aux divinités pour en descendre, et les accompagna galament dans sa galerie, ou après plusieurs complimens gratieux, il leur fit présenter des rafraîchissemens.

Sur les sept heures du soir on servit une table de soixante-six couverts dans la grande sale de l'hôtel, et une autre de vingt-cinq dans un antichambre joignant. M. de Montigny étoit à la première et avoit vis-à vis de luy M. Burteur maire de la ville (2), tous les autres commis étoient placés indistinctement.

(1) L'hôtel de Chartraire de Montigny qui porte aujourd'hui le nº 39 de la rue Vannerie est occupé actuellement avec l'hôtel contigu par l'institution de Saint-François de-Sales

(2) Jean-Pierre Burteur, conseiller au Parlement, fut vicomte-mayeur de Dijon de 1731 à 1750.

Lorsque l'on eut servi, un jeune enfant richement vêtu sous la forme de l'amour ou du génie de la France invita par un petit discours en vers de la composition de M. Le Jolivet (1), les commis aux plaisirs, en faveur de la convalescence du Roy, et à boire à sa santé, ce qui fut fait aux acclamations générales.

Pendant le souper on réitéra à chaque instant la même santé et la petite table répondant à la grande formoit un écho qui répétoit comme dans l'éloignement *Vive le Roy : à la santé du Roy.*

Pour faire le détail de la bonne chère qui fut servie, il faudroit en avoir le menu ; il suffit de dire que l'abondance et la délicatesse des mets manifestoient la générosité et la magnificence de l'ordonnateur de la fête (2).

Vers le milieu du repas, M. le Comte de Tavannes (3) vint honorer de sa présence toute l'assemblée : le même génie dont il est parlé le harangua, et lui versa du vin qu'il but à la santé du Roy : chacun des commis debout et découvert en fit autant.

On servit ensuite un dessert proportionné aux premiers services : les fruits et les confitures artistement arrangées et simétrisées sur des cristaux et des glaces faisoient un coup d'œil charmant : il y avoit plusieurs piramides sur lesquelles étoient peints des trophées de tous les outils servant aux arts et métiers.

Pendant le souper deux corps de musique instrumentale faisoient alternativement retentir les échos d'alentour et flatoient agréablement l'oreille : l'un étoit composé de timbales, et trompettes, et l'autre qui étoit sur la galerie de la première cour de violons, haubois, basses et bassons.

(1) Le Jolivet auteur du discours est probablement Charles-Élie Le Jolivet, architecte et voyer de la ville le 27 septembre 1742, mort à Autun en novembre 1763.

Il a publié le compte rendu de la fête donnée par les élus généraux (Bibliothèque municipale de Dijon, fonds Milsand, n° 7299).

(2) D'après une lettre rapportée par M. Foisset dans l'histoire du président de Brosses, on servit un saumon pesant trente livres. Les invités de Chartraire de Montigny firent un peu trop honneur au repas et surtout aux vins, car la même lettre ajoute que soit ivresse soit excès de joie toutes les porcelaines et les cristaux furent jetés par les fenêtres : tout fut brisé et cette aventure coûta dit-on dix mille livres.

C'était un usage de briser les verres dans lesquels on avait bu à la santé du roi pour qu'ils ne fussent pas profanés par d'autres santés. Pour le roi on en faisait de même des porcelaines : ici la joie échauffée par les bons vins et la bonne chère, fit que le roi non présent, on en fit de même pour la vaisselle.

(3) Henri-Charles de Saulx, comte de Tavannes, fut lieutenant général en Bourgogne de 1722 à 1761.

Nombre de gens de toute qualité et de tout sexe s'introduisirent dans les appartements pour en admirer la magnificence : M. de Montigny reçeut avec la même politesse les uns et les autres, et les invita à boire à la santé du Roy : les commis quittèrent leur place et y firent mettre toutes les filles et femmes qui se présentèrent, auxquelles le petit génie, parcourant sur la table, distribua toutes les confitures et fruits qui restoient.

On répandit abondamment dans les cours et dans la rue des dragées à la multitude infinie qui y dansoit au son des haubois et tambours.

Enfin cette feste dura presque toute la nuit : on reconduisit le char dans le même ordre qu'il étoit venu, M. de Montigny à la teste : on fit trois fois le tour de la statue équestre de Louis XIV à la place royale, pendant lequel tems on tira plusieurs pièces de canon, après quoy on employa le reste de la nuit à parcourir les rues en criant au son des tambours, timbales et trompettes : *Vive le Roy*.

La joye fut générale et complète : chacun y montra son zèle et son affection pour un monarque aussy glorieux qu'est le nôtre, et l'on peut juger par les marques extérieures que les citoyens de Dijon ont donné de leur allégresse, combien ils sont pénétrés dans le fond de leurs cœurs, de l'amour le plus tendre et d'un attachement inviolable pour l'Auguste personne du Roy, dont ils sont les très humbles et très fidèles sujets (1).

A. CORNEREAU.

(1) Des fêtes du même genre furent données à Strasbourg. La relation imprimée à l'époque dit « que le 20 septembre il y eut un *Te Deum* chanté solenellement en grande musique dans l'église cathédrale et dans la principale église des Luthériens ».

Le même jour M. le Marquis de la Farre donna une fête suivie le lendemain et le surlendemain par celles qu'organisèrent le prince de Ventadour; coadjuteur et l'intendant M. de Vanolles.

Les fêtes recommencèrent du 5 au 7 octobre lors de l'arrivée du roi et pendant son séjour et tous les habitants manifestèrent le plus vif enthousiasme.

« Lorsqu'on a été informé que Sa Majesté vouloit bien honorer la ville de Strasbourg de sa présence, dit la relation imprimée, jamais peuple n'a témoigné plus d'ardeur à faire paroître par l'extérieur l'amour qui est gravé dans les cœurs pour leur souverain. »

En vertu de la capitulation de la ville en 1682, le culte protestant dut être exercé conjointement avec le culte romain qui resta cependant dans la cathédrale, et Louis XIV, pour une fois, tint religieusement la parole donnée, même après la révocation de 1685. Le traitement si loyal appliqué à l'Alsace ne fut pas une des moindres causes qui attachèrent si promptement et si fortement la province et la ville conquises à la France royale ; à la France tout court.



MÉLANGES

LES CRISTAUX INCRUSTÉS DU CREUSOT

On sait que les Anglais eurent longtemps le monopole de la fabrication du verre à base de plomb, c'est-à-dire du cristal dont ils avaient découvert le procédé de fabrication au milieu du XVI[e] siècle.

Désireux de développer l'industrie nationale, le roi Louis XVI avait établi, en 1784, la cristallerie de Sèvres près de Saint-Cloud, sous le haut patronage de Marie-Antoinette. Mais Saint-Cloud étant trop éloigné des centres houillers, il parut plus logique, après quelques essais désavantageux, de transporter la cristallerie au Creusot. M. de la Chaise y exploitait en effet depuis 1769, très efficacement, les gisements de houille dont on avait jusqu'alors peu tiré parti.

Le décret de transfert parut le 18 février 1787 et l'exploitation de la cristallerie, inaugurée sous le nom de *Manufacture des Cristaux de la Reine*, se poursuivit pendant 46 ans jusqu'à ce que MM. Chagot frères, ses derniers propriétaires, l'eussent vendue, le 19 juin 1833, au prix de 120.000 francs aux compagnies de Baccarat et de Saint-Louis, avec cette réserve qu'aucun établissement similaire ne pourrait exister au Creusot pendant 50 ans à dater du jour de la vente.

Aujourd'hui, les cristaux du Creusot sont rares et recherchés. Il s'y fabriquait les objets les plus hétéroclites, verres, vases, pendules, chandeliers, coffrets, bonbonnières, flacons, médaillons etc... d'une

taille fine et d'un galbe artistique. En 1807, la cristallerie était dirigée par un chimiste de grand mérite, Jacques Chapet, qui avait réussi à produire le *flint-glass* si utile à l'astronomie et dont les Anglais avaient conservé jusqu'alors le monopole.

Peu après, Jacques Chapet trouva le moyen d'incruster dans les cristaux des devises, portraits, statuettes et autres objets dont les spécimens font encore la joie des collectionneurs. Entre toutes, les incrustations de portraits, en médaillons, sur flacons ou sur bonbonnières, ont un cachet artistique indéniable.



La Duchesse de Berry.

Notre collaborateur, M. Fyot, de qui nous tenons ces détails, veut bien nous communiquer trois médaillons qu'il tient de famille et que nous sommes heureux de reproduire ici. Ils ont une double valeur au point de vue de l'art industriel en Bourgogne, et au point de vue documentaire. Voici, d'après le *Nouveau manuel du verrier*, par MM. Julia de Fontenelle et F. Malepeyre (t. II, p. 33), comment on procédait pour obtenir ces figures : « On se procure des modèles bien travaillés et on en prend l'empreinte avec de l'argile riche en silice. On cuit légèrement ces empreintes ; on les enduit d'une très petite quantité d'huile, puis on moule dans leur concavité l'argile bien blanche et bien pétrie. Celle-ci s'y modèle aisément et s'en détache avec facilité quand elle est à moitié sèche et qu'elle a pris un peu de retrait. Pour effectuer l'incrustation, on applique la figure sur une surface plane du cristal, ou bien sur la paroi extérieure d'un vase de même matière et encore chaud ; puis on la recouvre d'une couche de cristal d'épaisseur convenable, en prenant toutes les précautions pour éviter qu'elle ne se brise ; on expose le tout à la chaleur d'un feu de verrerie... On peut employer dans ce travail le cristal coloré. L'on peut même facilement donner aux figures l'aspect de l'or. A cet effet, on choisit une argile qui, au feu,

devienne jaune ou jaune rougeâtre. Les couleurs peuvent également être variées par des oxydes métalliques que l'on mêle à l'argile blanche. Toutefois, ce sont les figures blanches et, après elles, les figures jaunes qui produisent le plus bel effet sous un cristal incolore... »

Ce procédé encore en usage dans certaines cristalleries s'applique maintenant de préférence à des incrustations fantaisistes. Mais les portraits du Creusot demeurent, par leur finesse et leur perfection, les pièces les plus appréciées de l'ancienne cristallerie.



Louis XVIII.

M. Fyot en possède plusieurs autres minuscules sur des flacons et sur une bonbonnière. Un portrait de Henri IV notamment, haut d'un centimètre, à peine est d'une ressemblance et d'une minutie étonnantes.

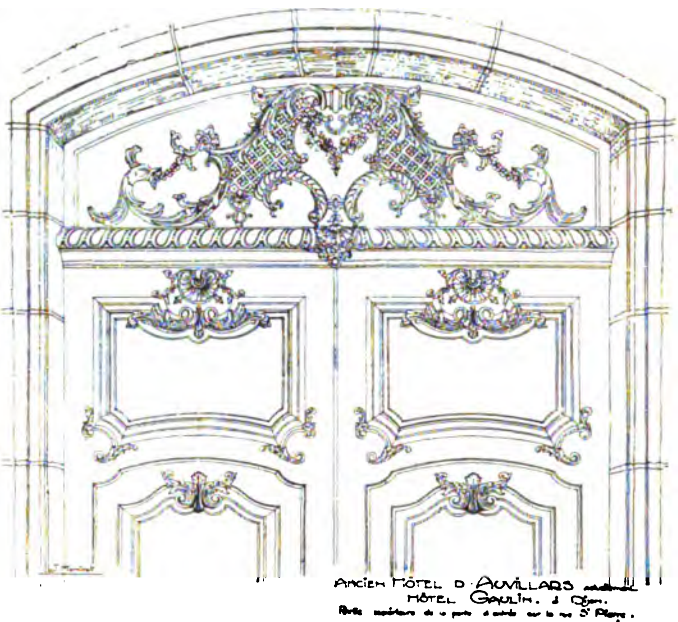
M. Pierre Perrenet nous fait savoir qu'il possède également un médaillon en cristal de même provenance : le bord est à biseau, dans l'intérieur du cristal est inscrustée une tête couronnée, probablement Napoléon I[er], la tête est signée Andrieu et regarde à droite. Elle a l'aspect argenté. Au verso, sur la partie opaque, se trouve l'inscription *Montcenis* en caractères romains majuscules, l'M plus grand que les autres lettres.

Ce coup d'œil rétrospectif sur l'art du cristal en Bourgogne nous semble d'un grand intérêt, mais ce n'est pas sans mélancolie qu'on voit ces industries de terroir émigrer vers d'autres provinces avec leurs procédés et leurs inventions... Sic vos, non vobis !...

R. B.

LES RUES DE DIJON

L'Hôtel Gaulin. — Les sculptures du portail de l'hôtel Gaulin ont la délicatesse, l'élégance et la pondération de la première période du règne de Louis XV. Néanmoins, elles ne donnent qu'un faible aperçu des richesses décoratives de l'intérieur. M. Deshairs a fait parmi elles une ample moisson pour son magnifique ouvrage sur *l'Architecture et la Décoration de Dijon au XVIIe et au XVIIIe siècle*.



Au début du xviiie siècle, l'emplacement de l'hôtel Gaulin était occupé par un jardin dépendant de l'hôtel d'Auvillars qui donnait sur la rue du Petit-Potet. Un grand mur séparait ce jardin de la rue Saint-Pierre (actuellement Pasteur). C'est en 1732 que le conseiller Gonthier d'Auvillars eut l'idée d'utiliser son terrain pour y construire une maison. Il fit sa demande à la Municipalité, le 7 juin, et l'alignement qui lui fut délivré indique les voisins du pétitionnaire. C'étaient, à gauche, le maître des Comptes Le Belin, seigneur de Montculot et à

droite le logis des trois Mores dont il sera parlé plus loin. Cette première construction, cependant, n'occupait qu'une partie du terrain en bordure de la rue, et 43 ans plus tard J.-B. Gonthier, comte d'Auvillars, fit à son tour une nouvelle demande tendant à allonger de sept pieds la façade de sa maison sur la rue Saint-Pierre « du mur de clôture de la cour de ladite maison, tirant de la porte cochère de ladite maison en observant dans les nouvelles constructions le même ordre d'architecture qui se rencontre à ladite façade ».

Évidemment la porte qui ouvre sur la rue Pasteur fut sculptée vers 1732 sur la commande du conseiller Gonthier d'Auvillars. A qui l'attribuer ? A cette époque florissaient plusieurs sculpteurs en renom : Claude Buquet, marié en 1715 ; François Masson, alors âgé de 56 ans ; Claude Saint-Père, né en 1705 ou encore Edme Marlet, né en 1695. Mais on ne peut faire une attribution précise faute de points de comparaison.

Quant aux sculptures des appartements, dessus de portes, frises, panneaux, bibliothèque, trumeaux, cheminées, leur style Louis XVI bien caractérisé leur assigne la date probable de 1772 ou environ. C'est dire qu'elles furent commandées, à Jérôme Marlet croit-on, par le comte J.-B. Gonthier, le second constructeur de l'hôtel.

Auguste Gaulin, conseiller général, devint propriétaire de l'hôtel d'Auvillars en 1844. Il adressa presque aussitôt à la Mairie, le 3 février 1845, une requête aux fins d'obtenir l'autorisation de réparer et de relever la façade du bâtiment des remises. L'hôtel est, depuis, resté dans sa famille.

L'Hôtel des Trois Mores. — Bien qu'il ait éteint ses fourneaux vers le milieu du siècle dernier, l'hôtel des *Trois Mores* ne peut être considéré comme une de ces auberges d'autrefois où se forgea, certes, la réputation si solide de ville de bouche de Dijon, mais dont l'enseigne, — *pomme de pin* ou *clé d'argent,* — n'évoque plus rien méritant d'être retenu. A cette hôtellerie des *Trois Mores*, qui prenait façade aux 13 et 15 de la rue Saint-Pierre, — tout contre *La Coupe d'Or,* autre hôtel, — s'attache le nom de Piron ; et cela si solidement, qu'oublier l'un équivaudrait à ne plus vouloir connaître l'autre. Ce qui serait scandale.

En 1618, un artisan du nom de Noël Piron, ayant quitté son pays natal de Chateauvillain, se faisait recevoir habitant de Dijon et obtenait la permission d'y exercer la profession de gantier. Noël avait un fils, Claude, qui se sentait le tempérament d'un Vatel ; avec les beaux écus du père, il acheta, en 1630 à l'hôtelier P. Leschenault, « le logis où pendait l'enseigne des *Trois Mores* ». Claude, marié à Jacquette

Bouton, eut quatre enfants : Jean, Philippe, Claude II et Marie et comme la maison était lourde à mener, il s'adjoignit en 1645 son aîné, Jean, pour le seconder. Mais Claude s'était trop fatigué et les feux des fourneaux l'avaient usé : le 1er décembre 1651, il mourut. De ce deuil, Jacquette, sa femme, conçut un grand chagrin et deux mois plus tard, le 11 février 1652, elle suivait son brave homme d'époux en terre. Jean restait seul avec l'auberge sur les bras ; il lui fallait se marier, et, en dépit des convenances, au plus vite. Le travail des cuisines ne lui laissait pas grand temps de sortir des *Trois Mores*, aussi n'alla-t-il pas bien loin chercher femme. A deux pas de son logis, point du côté de la *Coupe d'Or*, mais de l'autre, était encore une « hostellerie logeant estrangiers », le *Sauvage*, que tenait depuis 1645 Nicolas Courtot ou Courtois. Ce fut la fille de Nicolas Courtot, Catherine, que Jean Piron demanda en mariage. Les affaires furent menées rondement et le 30 juillet 1652, les épousailles étaient célébrées au *Sauvage*, probablement. Tout alla pour le mieux pendant quelques années quand, le 23 septembre 1656, Jean Piron rendait subitement son âme à Dieu. Philippe, son frère cadet, marié depuis le 6 juin 1645 à Jeanne Berger, fille d'un notaire royal et greffier à Poiseul-la-Ville, reprit l'hôtel des *Trois Mores* le temps de trouver un acquéreur sérieux qu'il dénicha en 1660, dans la personne d'un sieur Vallée.

Jean Piron avait laissé deux fils : Aimé et Nicolas. C'est Aimé, maître apothicaire, qui, on le sait, fut le père du glorieux Alexis. Ainsi ce poète eut pour ascendants un pharmacien, deux hôteliers et un peaussier, toutes professions bien matérielles, en vérité... Et si nous savons qu'Aimé rima, lui aussi, il n'est point connu que Jean et Claude, les maîtres-queux, furent des Ragueneau. Du moins Alexis sut faire honneur à leur nom et à leur état, car nul mieux que lui, dit-on, n'appréciait la bonne chère.

BIBLIOGRAPHIE

F. Fertiault. *Les soirs du Doyen.* Avec portrait. Paris, Lemerre, in-12, 1912.

« Le doyen », c'est M. Fertiault, doyen de la Société des gens de lettres, doyen peut-être aussi, de la Bourgogne qui s'apprête, d'un jour à l'autre, à fêter son centième anniversaire.

Il a cent ans, en effet, — à quelques mois près ; il a produit, depuis 1842 jusqu'à maintenant, cent volumes, — ou peu s'en faut ; les *Soirs du Doyen* contiennent, avec quelques morceaux de prose, cent pièces de vers environ ; et je ne serais pas éloigné de croire que ce « bibliophile impénitent » possède chez lui, trésor rare, aux enluminures délicates et aux fers ouvragés, une centaine — pour le moins — d'incunables, autant d'amis fidèles. (Pour ceux qui croient à la puissance des chiffres, voilà des conjonctures singulières !) Tout cela, me semble-t-il, prédit le centenaire prochain et impose le respect avec lequel je lis dans la préface :

« Voilà donc un nouveau volume. Est-il d'un bibliophile encore ? Dans l'idée de l'auteur, il n'en était d'abord plus question ; une envolée, depuis longtemps essayée en lui, devait donner une des principales notes du recueil. Cette note y a toujours amplement sa même place, mais l'ami du Livre n'a pu résister à son émotion favorite, et plusieurs pièces y redisent ce qu'il est et combien on l'aime, cet inlassable ami de l'homme.

« Pourtant cet inévitable retour au cher compagnon n'a été qu'accidentel. Le but du nouveau volume est de rassembler les morceaux dans lesquels l'auteur cherche à entrevoir les premières lueurs de son au-delà... Un groupe de conceptions sur ce passionnant désir de connaître y est tout à fait spécial... Une des principales séries du livre est consacrée à ces élans sincères que nous avons qualifiés de « Coups

d'ailes vers l'au-delà » ; mais nombre de notes plus capricieuses se font entendre au courant du livre, et quelques-unes même reposeront par leur sympathique familiarité, ce qui n'est pas pour déplaire, car tant qu'on est homme, il faut être humain : de là la série : « Celebrare domestica facta », où revivent plusieurs des joies douces ou piquantes de la famille..... »

Livre aisé à lire, rare en son genre, que celui-là ! Une richesse d'annotations et d'éclaircissements inconnue jusqu'à ce jour, préface copieuse, notes liminaires explicites, notes congrues en appendice, vient faciliter la besogne — toujours ardue — du critique. Les moindres allusions sont dévoilées, les intentions secrètes découvertes, les aspirations et les envolées soulignées d'avance, les veines nouvelles indiquées. On se croirait, en vérité, dans ces sentiers de montagnes, où le Touring-Club, soucieux des promeneurs jusqu'à l'indiscrétion, leur indique par des écriteaux dûment placés, non seulement la direction à suivre, mais encore le point de vue à admirer.....

En lisant préface et notes, j'ai fait un beau rêve, un rêve de beaux vers. J'ai lu les vers. Pourquoi faut-il que mon rêve.... ne soit qu'un rêve ?

P. L.

Henri Hauser. *Les sources de l'Histoire de France. XVI[e] siècle (1494-1610). III. Les guerres de religion (1559-1589).* Paris, Picard, 1912, in-8°.

Le savant professeur à l'Université de Dijon a terminé le troisième et avant-dernier volume du laborieux ouvrage qu'il a entrepris : les sources de l'histoire de France au XVI[e] siècle, faisant suite à la période médiévale traitée par feu Aug. Molinier. Sous ce titre un peu imprécis on a un catalogue critique et extrêmement copieux des sources narratives de l'histoire de France, en étendant ce mot aux sources narratives indirectes ou sources « documentaires » que sont les lettres, poésies, pamphlets, traités, etc... C'était un tour de force de l'esprit de méthode que de se rendre maître de la masse innombrable et chaotique que constitue à cette époque de luttes ce genre de littérature et d'en présenter un tableau judicieux et clair. Les historiens qui possèderont cet instrument de travail trouveront leur tâche singulièrement facilitée.

J. S.

Pierre Bonet. *Bossuet moraliste.* Paris, Lethielleux, 1912, in-12.

Bossuet !... Ce nom ensoleille notre pays : la Bourgogne et la France ! Il synthétise le génie de la Patrie et du Catholicisme... Il représente « l'union des deux antiquités et de l'esprit moderne »...

Remercions M. Pierre Bonet d'avoir songé à nous offrir une admirable mosaïque des *pensées* de Bossuet. — Sur l'homme et sur les hommes, comme toutes ces sentences, toutes ces *maximes*, tous ces portraits, tous ces *caractères* auraient donc été emportés par le fleuve brûlant de son éloquence !... Voilà enfin un écrin qui les trie, qui les arrête et les rassemble tous... Ce livre ne contribuera pas peu à faire apparaître Bossuet comme aussi grand moraliste que Pascal, que La Rochefoucauld, que La Bruyère. Cet aspect de son génie avait été mis en doute par certains critiques.

M. Émile Faguet souhaitait un pareil livre sur Bossuet. Je sais, par l'intéressante et particulière préface de ce recueil, que l'auteur y travaillait depuis longtemps avant le souhait du maître-critique. La lecture consciencieuse de tout Bossuet par M. P. Bonet est notre garantie qu'aucune paillette d'or, tant du Philosophe, de l'Historien, de l'Orateur, du Théologien que du Moraliste, n'aura donc pu échapper. C'est un grand service rendu aux *Lettres* universelles.

Le Renest-Montfort.

L. Cloquet. *Les artistes wallons.* Bruxelles et Paris, Van Oest, 1913, in-8, VII-116 p., 32 pl. (Coll. des grands artistes des Pays-Bas).

Des revues, les *Marches de l'Est* notamment, et plus encore des expositions comme celle de Charleroi, nous avaient invités à distinguer de l'art proprement flamand un art propre aux pays belges de langue française développé autour des deux foyers de Tournai et de Liège. Sans outrepasser les limites de la vérité, M. Cloquet confirme cette distinction. « Si les Flamands ont été les grands maîtres de la couleur et ont rivalisé avec les Italiens dans la peinture, les Wallons ont préludé à la sculpture individualiste et réaliste moderne qui semble avoir pris naissance dans l'école de Tournai, et plus tard ils ont créé, comme genre distinct, la peinture de paysage. » A l'appui de sa thèse, M. Cloquet dresse, des œuvres de l'art wallon, et des artistes qui en ont propagé l'influence, un répertoire qui, pour ne point prétendre à être complet, peut cependant rendre d'appréciables services. Nos affinités avec la Wallonie, nos relations avec elle seront rappelées au lecteur bourguignon par bien des noms qui lui sont familiers. On regrettera l'absence de toute table onomastique.

H. D.

CHRONIQUE

LA VIE INTELLECTUELLE

Les Bourguignons. — L'Intermédiaire des chercheurs et curieux ayant posé la question d'origine du nom Poincaré, plusieurs explications fantaisistes avaient été données lorsque notre collaborateur, M. Fyot, découvrit aux Archives de la Côte-d'Or une série de documents qui semblent résoudre le problème. Il en résulte que la famille Poincaré paraît avoir eu son ancien habitat dans le Châtillonnais et serait ainsi bourguignonne. Sur une quittance du 12 juillet 1377, donnée par Guiot Poincarré, de Châtillon, existe encore, à peu près intact, un sceau en cire rouge, portant placé obliquement et en bas un écu « de... au chandelier de... mis en pal accompagné de trois coquilles de... » sommé d'un poing fermé ou « carré » tenant un bâton ou le manche d'une arme. On lit encore au bord supérieur du sceau les lettres onciales ARRÉ, fin du mot « carré ». Dans une autre pièce du 14 juin 1382 le même Guiot Poincarré est qualifié de sergent d'armes du roi. En 1390, dans une « cherche » ou recensement de feux de Châtillon-sur-Seine, Guiot Poincquarré est mis comme noble parmi les exempts d'impôts.

Guiot eut deux fils nommés l'un et l'autre Jean et qui figurent dans les documents sous le nom de Poingquarré. Une seule fois, on rencontre l'orthographe Pointquarré. En 1415, l'aîné, demeurant à Châtillon, est qualifié de valet de chambre de Jean-sans-Peur et institué châtelain de Villiers et Maisey-sur-Ource. Il est possible que l'un des deux Poingquarré, de Châtillon, soit devenu un secrétaire de la reine Isabeau de Bavière et du duc Jean-sans-Peur, qui a été signalé par M. A. Thomas, de l'Institut; toutefois, son nom ne se rencontre pas dans les listes des officiers ducaux.

Quoiqu'il en soit, comme le nom de Poincarré disparaît, après 1415,

des archives de l'ancienne Bourgogne, on en peut conclure que, à partir de cette date, la famille émigra en Barrois ou en Lorraine.

En **tous cas**, le poing fermé ou « carré » qui se voit sur l'écu de Guiot doit être pris pour un signe héraldique donnant par rébus le nom du personnage, et des diverses explications produites, celle-ci semble de beaucoup la plus plausible.

A ce propos, un correspondant de l'Intermédiaire qui signe H. de L., se basant sur les origines modestes de M. Poincaré, fait observer qu'il n'y a aucune raison de supposer que le Président de la République se rattache à aucune famille noble. Certes, jusqu'à présent, il n'existe pas de preuves formelles, mais des présomptions sérieuses.

Le sceau des Archives de la Côte-d'Or, en donnant l'étymologie du nom représenté, en 1377, par un seul personnage, en fixe ainsi l'origine aux environs du xive siècle. N'est-il pas logique de supposer que Guiot Poincarré et ses deux fils ont fait souche des Poincaré qui persistent aujourd'hui encore dans le Barrois et la Lorraine si peu éloignés du Châtillonnais ? Qu'ils aient eu eux-mêmes des situations médiocres, qu'ils aient perdu le souvenir de leurs origines, cela n'infirme en rien la vraisemblance de l'hypothèse suggérée par la communication de M. Fyot.

Dans les sociétés savantes. — A la séance du 15 mars 1913, M. Henri Drouot a communiqué à la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or une note sur l'imagier de Philippe le Hardi, Jehan de Marville, qui conçut le tombeau du duc, continué après sa mort par son successeur Claus Sluter, en 1389, achevé seulement après la mort du duc et de Sluter, par Claus de Werve.

Dans cette note, M. Drouot fait observer que Mgr Dehaines, dans la volonté probablement inconsciente de rehausser l'éclat de sa patrie, a appliqué à tout l'atelier de la Chartreuse de Dijon la qualification de flamand, ce qui peut être et a été fortement contesté depuis. Tout au moins a-t-on fait de grandes réserves au sujet de l'origine de l'initiateur de l'école dite de Champmol ou de la Chartreuse : ainsi M. Paul Vitry propose la qualification de « Mosan », et, plus récemment, M. Enlart celle de « Lorrain ».

La question Jehan de Marville vient d'être reprise par un archéologue barrois, M. Ch. Aimond, dans le *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 1911. Selon lui, J. de Marville pourrait être originaire de Marville, département de la Meuse, le diminutif Hennequin sous lequel il fut souvent désigné, et le nom de sa fille Humbelotte, n'ont rien de flamand et seraient plutôt lorrains.

Enfin la commune de Marville a été manifestement le siège d'un atelier de sculpture important par le nombre et la valeur de ses produits dont beaucoup existent encore et présenteraient des analogies frappantes avec l'art de la Chartreuse.

M. Aimond présente sa thèse comme possible, rien de plus, et M. Drouot fait des réserves formelles, notamment au sujet des noms de Hennequin et de Humbelotte qui ne sont pas du tout étrangers aux Pays-Bas. M. Drouot n'en estime pas moins que l'observation de M. Aimond peut être retenue. D'ailleurs, et il touche ce sujet en passant, il s'en faut de beaucoup que les théories de Courajod sur l'origine flamande de l'école bourguignonne soient acceptées aujourd'hui comme acquises. C'est un procès qui se plaide encore et se plaidera probablement toujours ; la critique d'art et d'histoire ne saurait aspirer, en effet, rendre des arrêts définitifs en ces questions où il s'agit de doser des influences, ce que chacun fera selon sa vision personnelle des choses.

Découvertes. — Un tumulus d'une structure particulière avec muraille circulaire vient d'être découvert par M. H. Corot à Laville-neuve-les-Convers, près Darcey. Le tumulus central, qui était effondré, a été déblayé et, à 1 m. 30 de profondeur, dans une cavité taillée intentionnellement dans la roche, de nombreux objets : ferrures, boutons et garnitures diverses en bronze appartenant à un char, ainsi qu'un ambon de bouclier en fer, ont été recueillis et soigneusement mis de côté! Cette sépulture, si l'on trouve le squelette, devra être classée à un Tène nº 1.

A Montmoyen, canton de Recey-sur-Ource, M. le docteur Jays explore, lui aussi, un ample monticule de décombres au lieu dit « aux Cloiseaux ». Déjà, on a reconnu les restes d'une ou plusieurs villas gallo-romaines, détruites par un incendie sans doute au cours d'une de ces invasions barbares dont la Gaule eut tant à souffrir aux IIIe et IVe siècles. Comme ces fouilles seront continuées, peut-être les futures découvertes permettront-elles de déterminer approximativement l'époque de la destruction. Quoi qu'il en soit, il s'agit certainement d'une agglomération importante d'habitations gallo-romaines.

Monuments bourguignons relatifs au dieu « au tonneau de bière ». — *Mélanges Cagnat*, Leroux, 1912, p. 281-296. H.Hubert, *Nantosvelta, déesse à la ruche*. Dans cette étude, un très grand nombre de sculptures et bas-reliefs trouvés en Bourgogne sont ingénieusement interprétés. p. 287. L'un des attributs du dieu au maillet [le parèdre de la déesse Nantosvelta], rare, mais sans doute caractéristique, est un tonneau.....

[Parmi les monuments cités] Esp[érandieu, Recueil des bas relief] III, 2025. Lieu dit le Châtelet, près Cussy-le-Châtel ; musée de Beaune. Le dieu est assis, le pied droit sur le tonneau... Esp[érandieu, o. c.], III, 2034. Lieu dit En Roussot, à Grandmont, commune de Monceau ; musée d'Autun. Le tonneau vu de côté se reconnaît à ses cercles, derrière le manche du maillet (fig. 3)... p. 288. Esp[érandieu, o. c.], IV, 3537 ; Mâlain ; musée de Dijon. Le manche du maillet est posé sur le tonneau... j'ajoute, à cette liste, un petit monument provenant de Nuits ou de Seurre qui se trouve au musée de la Soc. arch. de Beaune. Le manche du maillet repose sur un disque qui est sans doute le haut d'un tonneau. Esp[érandieu, o. c.], III, 2066. Je reconnais un dieu au maillet flanqué du tonneau dans un petit monument d'Autun, non identifié par Espérandieu [qui le décrit, o. c., III, 1843]. Le tonneau est visible (fig. 4)... p. 289. Un bas-relief de l'ancienne collection Bulliot (Autun) représente un... dieu... [au tonneau]. Un petit groupe trouvé à Alise représente un dieu sur un tonneau. Les Gaulois faisaient grand usage de tonneaux. Il se *peut qu'ils aient eu* le droit d'en revendiquer l'invention... p. 290. Que contenait le tonneau [du dieu]... de la bière probablement. Les Gaulois, buveurs de bière, en fabriquaient de plusieurs sortes.. p. 294. Le dieu au maillet porte une épée sur un petit monument d'Alise... C'est peut-être le dieu au maillet que l'on voit sur un bas-relief d'Autun... sur une stèle de Combertaut.

Le comité d'histoire de la Révolution de la Côte-d'Or vient de publier le 5e fascicule des *Enquêtes sur la Révolution en Côte-d'Or*. M. Champeaux y a succédé comme président à M. Calmette. Le 6e fascicule, en préparation, paraîtra incessamment et terminera le 1er volume de ces intéressantes *Enquêtes*.

Celle qui console. — Nous enregistrons avec grand plaisir le succès qui a accueilli le mois dernier (16-20-23 avril, salle de la rue Baudin) la représentation de *Celle qui console*, drame religieux en trois actes, accompagné de musique, dû à la collaboration de deux Bourguignons, MM. les abbés Appert et van der Cruyssen. Ce drame, ou plutôt ce « mystère », ce « miracle de Notre-Dame », conçu dans un esprit d'édification et écrit en une langue naïvement archaïque, a pour cadre un paysage familier aux Dijonnais : l'auteur imagine, au XVIe siècle, une paysanne de Velars accablée de malheurs, qui, après avoir subi l'influence maléfique de sorcières, est tirée de son erreur et de sa misère par l'intervention miraculeuse de la Vierge d'Étang. L'intrigue est ingé-

nieusement déduite, les caractères vivement esquissés, et les scènes pathétiques, prêtant à l'expression de sentiments délicats, notamment au troisième acte, ont été traitées par M. l'abbé Appert avec une simplicité fort émouvante.

A l'intérêt même du drame s'ajoutait l'attrait d'une musique de scène qui, en nous faisant connaître le nom de M. l'abbé van der Cruyssen, nous a révélé un compositeur remarquablement doué. Cette musique séduit dès l'abord par son accent original, et l'on conviendra que c'est un bien rare mérite ; sans doute, à telles lignes un peu heurtées, à tels développements un peu frustes, comme aussi, çà et là, à une certaine lourdeur orchestrale, on sent, sinon le débutant, du moins l'autodidacte dont le métier, d'ailleurs très solide, n'est pas encore assoupli et affiné par l'expérience. Mais cette partition est vivante, colorée, expressive ; elle souligne avec force les situations dramatiques, et par la vigueur mélodique, par la richesse et l'intérêt des modulations, par la franchise et la variété rythmiques, elle dénote une très heureuse nature musicale, dont on peut beaucoup attendre. L'ouverture, avec le beau chant religieux du violon solo, la chanson d'Aleth, écrite dans un mode ancien, le premier chœur des Sorcières, si heureusement introduit, et d'un effet mystérieux saisissant, enfin l'ample prélude du troisième acte furent particulièrement remarqués.

La pièce avait été montée avec soin, la mise en scène de l'acte des Sorcières était adroitement réglée ; et les interprètes du drame, ainsi que les chœurs et l'orchestre, eurent leur juste part d'applaudissements.

Bibliothèques. — Au sujet des papiers de Henri Vienne, ancien archiviste de Toulon, entrés récemment à la Bibliothèque municipale de Dijon, on nous a communiqué la rectification suivante. Ces papiers très précieux n'ont pas été légués à la ville par M. Édouard Hu, président du tribunal civil de Reims, cette manière de parler indiquerait que l'honorable magistrat est décédé ; la vérité est un peu différente. Les papiers et notes de Henri Vienne étaient venus par héritage direct en la possession de son petit-fils, M. Henri Soret, ancien professeur d'histoire au lycée de Chaumont, mort à Gevrey-Chambertin, le 16 janvier 1913, et avaient passé à sa fille, Mlle Cécile Soret. C'est au nom de celle-ci, sa demi-sœur, née du second mariage de sa mère, et en exécution d'une volonté verbale du défunt, que M. Hu a remis lui-même les manuscrits d'Henri Vienne entre les mains de MM. Oursel et Laurent, bibliothécaire et bibliothécaire adjoint de la ville. Cette rectification n'est pas d'importance capitale, mais il paraît juste à notre correspon-

dant de donner à Mlle Soret le rôle qui lui revient dans la libéralité dont bénéficie la ville de Dijon. Nous en jugeons de même et faisons bien volontiers la légère correction demandée.

Conférences. — M. Maurice Sabatier, qui fut l'élève du père Lacordaire à Sorèze a fait au public de la Société des conférences une très intéressante conférence sur la période assez courte d'ailleurs durant laquelle Lacordaire se consacra à l'éducation.

Jamais homme, au dire du conférencier, n'a mieux réalisé, dans l'éducation morale des hommes, l'idée de la grandeur, et M. Maurice Sabatier a gardé un vivant souvenir du grand dominicain qui fut aussi, autant qu'il pouvait l'être, un grand libéral. Il a su par son émotion faire partager à son auditoire l'admiration filiale qu'il a gardée à son maître.

M. Lucien Febvre, le distingué professeur à la Faculté des Lettres de Dijon, vient de publier en brochure une conférence qu'il a faite sur la vieille famille comtoise *Les Granvelle.*

C'est une curieuse et originale histoire que celle des Granvelle, et l'auteur l'a contée avec une érudition profonde et un charme exquis.

Elle nous intéresse non seulement par son auteur mais aussi parce que l'un des Granvelle, après avoir été tabellion général du Comté de Bourgogne, puis conseiller au Parlement de Dole, devint garde des sceaux de Charles-Quint.

A l'issue de la réunion de la Société archéologique de Montbard, M. Henri Corot a entretenu les membres de la société des origines de l'espèce humaine et de ses développements progressifs sous le rapport de la civilisation. Puis il parla des fouilles gallo-romaines de la Croix Saint-Charles à Alise, et de celle de Vertault avec leurs hypocaustes et leurs cheminées.

Il n'oublia pas la période plus moderne de l'histoire, en transportant ses auditeurs à Rougemont pour les ramener à Montbard.

De nombreuses projections agrémentaient cette causerie dont l'érudition fut ainsi présentée sous forme attrayante.

L'ART

La conservation des monuments. — Comme on avait parlé de transporter à Dijon les stèles gallo-romaines de la fontaine du Chêne situées à Orches, commune de Baubigny, canton de Nolay (Côte-d'Or), M. le

commandant Sadi Carnot a fait savoir à la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or que les stèles de la fontaine du Chêne ne sont point en péril, mais ne présentent pas un assez grand intérêt pour justifier les frais considérables d'un transfert à Dijon.

La pièce principale, en granit, est reproduite par M. Espérandieu, correspondant de l'Institut, dans son *Recueil des Bas-reliefs, statues et Bustes de la Gaule*, tome III, 1910, p. 132, fig. 2013 ; M. Espérandieu y voit un Mercure. La sculpture est du reste des plus grossières et fruste.

D'après M. le commandant Sadi Carnot, la fontaine du Chêne, qui se trouvait au bord d'une voie très fréquentée, une des routes commerciales de la région, devait être dédiée à Mercure, le dieu du commerce et des marchands.

Ventes d'œuvres bourguignonnes. — A l'hôtel Drouot, vendu le 12 avril deux tableaux de Ziem : *Sur les bords de l'Adriatique*, 2.200 francs, et *le Bosphore*, 1.650 francs.

Un morceau important de la collection H. Baudot, vendue à Dijon en 1894, vient d'être acquis par le musée de l'empereur Frédéric à Berlin. Il s'agit du nº 12 du catalogue de vente, triptyque peint sur bois, de forme quadrilobée, représentant la Trinité accompagnée des quatre Évangélistes. Sur des analogies de style et de facture assez problématiques, on l'attribuait à Melchior Broederlam, le peintre en titre de Philippe le Hardi, auteur, c'est sa seule œuvre authentique, des peintures extérieures d'un des retables provenant de la Chartreuse de Dijon, et passés au musée.

Le triptyque de la collection Baudot avait été adjugé 9.000 francs en 1894 à un antiquaire de Cologne, M. Bourgeois. Nous ignorons à quel prix, assurément beaucoup plus élevé, il a été acquis pour le musée de l'empereur Frédéric.

Musée. — Mme veuve Paupion a donné au musée de Dijon une charmante tête d'étude (peinture à l'huile) exécutée par son mari en 1912. La touche est fraîche et vigoureuse. La toile est exposée dans la salle Condé.

Les artistes bourguignons. — M. Morel de Villiers, élève d'Antonin Mercié, a remporté une deuxième seconde médaille dans le concours du prix Lencaire à l'école des Beaux-Arts, section de sculpture.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Production de la houille dans notre région, en 1912, comparée avec la production de 1911.

	1912	1911		
Saône-et-Loire :	—	—		
Blanzy.	1.801.500	1.671.000	+	130.500
Schneider et Cie. . .	101.563	108.744	—	7.181
Perrecy-les-Forges .	63.020	57.016	+	6.004
Épinac.	190.059	191.300	—	1.241
Le Moloy.	»	40	+	40
Forges.	1.133	1.284	—	150
La Chapelle-sous-Dun	44.427	46.907	—	2.480
Totaux . . .	2.201.702	2.071.291	+	130.411
Haute-Saône :				
Ronchamp (houille) .	203.180	188.133	+	15.047
Gouhenans (lignite) .	6.469	4.856	+	1.613
Totaux	209.649	192.989	+	16.660

Charolles. — A la suite de démarches faites par M. Majdrakoff, vétérinaire à Charolles, auprès du gouvernement bulgare, ce praticien vient d'être chargé d'établir un rapport détaillé sur la valeur et les aptitudes des chevaux de la région et sur le nombre approximatif de montures que l'on pourrait acheter immédiatement dans le Charollais pour le service de l'armée bulgare. Ce rapport où M. Majdrakoff concluait à la supériorité de la race *bovine* charollaise sur toutes les races semblables étrangères employées pour l'amélioration du bétail bulgare, a été l'objet d'une étude toute spéciale au ministère de l'agriculture à Sofia.

PUBLICATIONS RÉCENTES

L'abbaye de Saint-Martin-de-l'Aigue [à Beaune] (*Le Bien Public*, 23 fév. 1913).
Besset (Auguste). Le village de Bouzeron. Chalon, Balandra, 1913.
Bonet (Pierre). Bossuet, moraliste. Paris, Lethielleux, 1913, in-8°.
La Bourgogne par les écrivains et les artistes. Recueil de textes publié

avec une préface et des notes par Ad. Van Bever. Paris, Soc. des éditions Louis Michaud, 100 ill., 1 carte, des plans.

CARTELLIERI (Otto). Beiträge zur Geschichte der Herzoge v. Burgund. Heidelberg, 1912, gr. in-8°, 20 p.

C[HABEUF] (H.). A la bibliothèque publique de Dijon [à propos de l'acquisition des papiers Henri Vienne] (*Le Bien Public*, suppl. du 21 fév. 1913).

CHABEUF (H.). La collection Henri Millon à Dijon (*Le Bien Public*, suppl. du 28 mars 1913).

CHABEUF (H.). L'Apollon Citharède du musée de Dijon (*Les musées de France*, 1912, n° 6).

CHAMPEAUX (E.). La liquidation des biens du clergé sous la Révolution dans le district d'Is-sur-Tille, par Henri Cottin. Compte-rendu (*Enq. sur la Rév. en Côte-d'Or*, 1913, p. 267-272).

CLAUDON (F.). Journal de la Réunion des Trois Ordres du bailliage de Dijon, tenue à Dijon (mars-avril 1789) (*Enq. sur la Rév. en Côte-d'Or*, 1913, p. 241-267).

Publication d'un ms. inédit des Archives de Beaune, qui complète le procès-verbal officiel.

DAVID (Henri). Prémices. Dijon, Darantiere, 1913, in-12.

DÉCHELETTE (Joseph). La collection Millon, antiquités préhistoriques et gallo-romaines, ouvrage publié avec la collaboration de MM. l'abbé Parat, le Dr Brulard, P. Bouillerot et C. Drioton. Paris, Geuthner, 1913, in-4°, IX, et 282 p., pl. et fig.

DESJOYAUX (Claude-Noël). L'évêché de Bethléem-les-Clamecy (*Le Correspondant*, 25 décembre 1912).

DESSERTEAUX (F.). Ernest Bailly, 1851-1912 (*Bull. de la Soc. des amis de l'Univ. de Dijon*, avr. 1913, p. 1-56).

FEBVRE (Lucien). Compte-rendu de : HAUSER (H.), Le Traité de Madrid et la cession de la Bourgogne, 1912, 182 pp., in-8° (un fasc. de la *Bib. de l'Univ. de Dijon*, p. p., la *Rev. Bourguignonne*) (*Rev. Critique*, 1913, p. 129-130).

FEBVRE (Lucien). Compte-rendu indiquant des corrections et additions à l'ouvrage de : CHAMPEAUX (E.), Ordonnances franc-comtoises sur l'administration de la justice (1347-1477). Dijon-Paris (Champion), 1912, LXVI-272 pp., in-8° (un fasc. de la *Bib. de l'Univ. de Dijon*, p. p., la *Rev. Bourguignonne*) (*Rev. Critique*, 1913, p. 128-129).

FERRET (T.). L'église de Brou. Les réparations... de 1881 à 1905 (*Ann. de la Soc. d'émul. de l'Ain*, 1912, p. 310-351).

GALLAS (Louis). Traditions et coutumes bourguignonnes. La fête des Cendres (*La Bourgogne d'or*, janv. 1913).

Garrigou-Lagrange (F.). Notice biographiques sur deux évêques limousins. [Réginald de Maubernard et Geoffroy David, évêques d'Autun (testament de ce dernier)]. (*Bull. de la soc. arch. du Limousin*, t. LXI, 1re livraison 1911, p. 258-283).

Gaudemet (E.). Raymond Saleilles (1855-1912) (*Rev. bourg. de l'Univ. de Dijon*, 1912, n° 4, p. 161-263).

Giraud (abbé). La ville d'Avallon pendant la période révolutionnaire. (Extr. du *Bull. de la Soc. d'ét. d'Avallon*). Avallon, 1913, in-8°.

Guimard (Henri). La nécropole de saint Germain-lez-Senailles (Côte-d'Or). (*Rev. Charlemagne*, mars-juin 1912, p. 53-54).

Hauser (H.). Comment régionaliser une université départementale ? L'exemple de Dijon. (*L'action*, 3 avril 1913).

Huguenin (F.). En Bourgogne ; de clocher en clocher. Dijon, Sirodot-Carré, 1913, in-8°.

Jossier (abbé). Monographie des vitraux de saint Urbain de Troyes. Troyes, Impr. Nouël, in-8°, XII-268, p.

Ladoué (P.). Un précurseur du Romantisme : Millevoye. Paris, Perrin, 1913, in-8°.

Langeron (Dr Maurice). Précis de microscopie. Paris, Masson, in-8°.

Lemonnier (H.). Un album de dessins originaux de Mansart conservé à la bibliothèque de l'Université de Paris. [projet de reconstrution du logis du Roi (ou palais des États) à Dijon]. (*Bull. de la Soc, de l'hist. de l'Art français*, 1912, 1er fasc., 64-65.)

Lichet (L.-A.). Quelques jours en Bourgogne [surtout à Beaune]. Dijon, Coquart, s. d., in-8°, 95 p.

Le Manuscrit dit des Basses Danses, de la Bibliothèque de Bourgogne, publié par Ernest Closson, professeur au Conservatoire Royal de Bruxelles. Société des Bibliophiles et Iconophiles de Belgique.

Marguy (Henri). Rimes d'enfance et de jeunesse. Feuilles tombés. Paris, Édition de l'encyclopédie nationale, in-8°.

M[athieu] (E.) et W[ildeman] (G.). Archives des arts et des lettres (*Jadis*, juill. 1912, p. 109-112).

Mention de Jean de Beaumès, peintre, et Claus Sluter envoyés de Dijon à Mehun-sur-Yèvre en 1393, pour visiter « certains ouvrages de paintures, d'ymaiges et d'entailleure et autres, que mon seigneur de Berry fait faire audit Mehun ».

Mercier (Jules). Pour nos églises. (*Le Bien public*, 9 et 12 janv. 1913).

Revue d'un certain nombre d'églises anciennes de la Côte-d'Or non encore classées.

Misson (J.). Les bronziers d'Alésia (*l'Art à l'école et au foyer*, juill. 1912, p. 88-89, 2 pl.).

Misson (J.). Les fouilles d'Alésia (*Le Musée belge*. janv. 1912, p. 53-64).

Monchanut (Annibal de). Vieil hypocras au vin de Beaune. Paris. Georges Crès, 1913, in-12.)

Nouaillac (J.). Henri IV raconté par lui-même. Choix de lettres et harangues publiées avec une introduction. Paris, Picard et fils, 1913, in-16.

Parat (abbé A.). Cora et Corevieus, Saint-Moré et Arcy-sur-Cure, [études de géographie historique]. (*Bull. de la Soc. des sc. de l'Yonne*, a. 1911, p. 261-275.)

Pascalon. Mes premiers (cent) Sonnets. Chez A. Noël et Chalvon préface d'Octave Pradels.

Perrault-Dabot (A.). Les mégalithes de la Roche-en-Brenil (Côte d'Or). Dijon, Drioton, 1913.

Petet (A.). La commune de Baubigny (Côte-d'Or) pendant la Révolution. (Extr. des délibérations municipales). (*La Révolution française*, janvier 1913, 57-66).

Philipon (E.). Les parlers du duché de Bourgogne aux XIIIe et XVIe siècles. II. La Bourgogne occidentale. (*Romania*, juillet 1913, 541-600).

Piépape (Général de). Le dernier prince de Condé. Son mariage et ses campagnes à la guerre de sept ans (1753-1762). (*Rev. des Deux Mondes*, 1er nov. 1912, p. 163-195).

Piépape (Général de). Histoire des princes de Condé au XVIIIe siècle. Paris, Plon, 1913, in-8o.

Pionchon (J.). Notice sur la vie et les travaux de Charles Méray, professeur d'analyse infinitésimale à l'Université de Dijon, (1835-1911), (*Rev. bourg. de l'Univ. de Dijon*, 1912, no 4, p. 1-158).

Pouzet (P.). Les chapitaux de l'abbaye de Cluny, (*L'Art décoratif*, 1913, p. 45-50 pl.)

Recherches faites par MM. les instituteurs dans les Archives communales de la Côte-d'Or sur l'état de l'agriculture à la fin du XVIIIe siècle : Semarey, La chaume, Magny-sur-Tille. (*Enq. sur la Rév. en Côte-dOr*. 1913,p. 273-277).

Répertoire d'art et d'archéologie. Index alphabétique de la deuxième année 1911. Paris, 1913.
Quantités de références. bourguignonnes.

Roger Bontemps [René Barjean]. Jossot converti à l'islamisme (*Le Radical*, 13 fév. 1913).

Rossigneux (A.). Les gardes d'honneur du département de l'Yonne, (1810-1814). (Extr. du *Bull. de la Soc. d'ét. d'Avallon*). Avallon, 1913, in-8o,60 p.

ROSSIGNEUX (A.). Un chapitre de l'histoire d'Auxerre. L'année 1814, (*Bull. de la Soc. des sc. de l'Yonne*, a, 1911, p. 77-250).

ROSSIGNEUX (A.). Une étape de Napoléon à Avallon, 1815. (Extr. du *Bull. de la Soc. d'ét. d'Av.*). Avallon, 1913, in-8°, 124 p.

RUSNACK (Maurice de). Les miracles de Magny-sur-Tille (Côte-dOr). (*La vie mystérieuse*, 25 déc. 1912).

THOMAS (abbé J.). Un mot pour les Xainctonge. Dijon, Darantiere, 1912, in-8°, 14 p.

Réponse à un article de la *Rev. de Bourg.* (1912, p. 173).

VARIOT (Dr). Résultats d'une fouille faite dans un tumulus sur la colline de Vertempierre, territoire de Chagny (Saône-et-Loire) (*Bull. de la Soc. d'anthropologie de Paris*, 1912, p. 377-383).

Les objets trouvés dans ce tumulus se rapportent sans doute à deux sépultures : l'une néolithique et l'autre de l'âge du fer.

INTERMÉDIAIRE

QUESTIONS

45. **Le Tiers-État à Arc-sur-Tille en 1788.** — Une première réunion du Tiers-État a eu lieu à Arc-sur-Tille en 1788. Elle rassembla 31 communautés comme l'attestent deux documents des Archives de la Côte-d'Or. Le notaire Joannet d'Arc-sur-Tille y prononça un discours et y fit une requête qu'il fit imprimer. Ce document imprimé est-il connu ? En existe-t-il quelque exemplaire ?

Un autre document imprimé porte ce titre : *Procès de la conduite des habitants d'Arc-sur-Tille contre les faux bruits que leurs ennemis répandent à Dijon*. Il commence par ces mots : *on présente les habitants*, et finit par ceux-ci : *et leur parfait dévouement à la patrie*. Connaît-on des exemplaires de ce document ?

N. G.

46. **Rosalba ou Natoire.** — Il existe au château de Bussy-Rabutin un *Printemps* absolument identique à celui que possède le Musée de Dijon. Tandis que celui-ci est attribué à la Rosalba, celui de Bussy passe pour être de Natoire (*Revue de l'Art ancien et moderne*, 1912, II.) Quel est l'original ? Quel est l'auteur véritable ? Mystère à éclaircir.

M. M.

RÉPONSES

26. **Les Œuvres du Peintre J.-B. Lallemand.** — *Vue de Dijon prise du Creux-d'Enfer* (chez M. Léon Grosse, antiquaire à Dijon). Aquarelle gouachée d'une tonalité ambrée. Arbre à droite au premier plan à côté d'une mare. Au fond la ville avec ses nombreux clochers se détache en silhouette sur un fond de montagnes où se distinguent les villages de Fontaine et et Talant. Cette peinture, non signée mais avec attribution derrière la toile, paraît avoir servi pour l'exécution du dessin de Lallemand reproduit dans le *Voyage pittoresque en Bourgogne*.

Toile, 0 m. 34, l. 0 m. 58.

Bataille (chez M. Léon Grosse, antiquaire à Dijon). Gouache composée dans le style de Courtois, mais avec maladresse. Les cavaliers sont lourds et mal dessinés, ce tableau se range en somme dans la catégorie des mauvais Lallemand; et au point de vue documentaire, il n'en est que plus précieux, car il est, cette fois, signé *A. Lallemand, fe Naissant, 1788,* en couleur jaune sur fond noir.

Voilà qui complique encore la situation. Nous avons vu, en effet, par la mention placée sous l'esquisse de la collection Court que J.-B. Lallemand devait, comme peintre, se distinguer de ses enfants.

Or, la signature du tableau de M. Grosse prouve qu'une demoiselle Lallemand, vraisemblablement fille de Jean-Baptiste, était également peintre. Ne serait-ce pas elle qui figure, la palette à la main, dans l'intérieur d'atelier signé Lallemand, placé dans la salle des Dijonnais au Musée de Dijon?

D'autre part, je retrouve aux archives communales, dans un dénombrement de l'an XI, le nom de *Dominique Lallemand,* âgé de 35 ans, peintre en miniature et habitant la rue Charrue, dans la section « Sincérité ».

Ainsi, les enfants avaient sans doute imité leur père et rien ne nous prouve qu'on ne retrouvera pas un quatrième Lallemand qui faisait comme ses frère et sœur.

E. F.

36. **Lamartine à Dijon.** — Je relève au chapitre des maisons historiques de Dijon, dans *Dijon, monuments et souvenirs* par H. Chabeuf, p. 419, la note suivante : Rue Bossuet, 10, était l'hôtel Sayve de Montculot, devenu de 1680 à 1855 l'hôtel Saint-Louis où descendaient Lamartine et son neveu Alphonse dans leurs voyages à Dijon.

E. F.

39. **La petite Bourgogne**. — *Importance géographique d'Orbe.* — Orbe est à cheval sur la grande voie romaine qui par le Saint-Bernard conduit de Rome à la France de l'est. A ses portes commence le défilé, « effroi des voyageurs », long d'une trentaine de kilomètres qui relie Orbe à Pontarlier, gorge étroite et sauvage commandée par les forteresses des Clées et de Jougne. Qui dit défilé, dit péage ; qui dit péage dit revenus financiers ; qui dit revenus, dit compétitions et luttes. Les péages furent installés aux Clées et à Jougne. Il fallut l'intervention impériale pour empêcher qu'une troisième barrière de douanes fut édifiée à Pontarlier.

Première période. — Bien entendu le qualificatif « Petite Bourgogne » donné à Orbe par le guide Joanne (Franche-Comté et Jura, p. 133) n'est pas nouveau. Dunod (*Mémoires pour servir à l'histoire du Comté de Bourgogne*, Besançon, Charmet, 1740, p. 394) l'étend à une grande partie du pays de Vaud. Il le justifie par le stationnement prolongé des Burgondes dans cette région, avant qu'ils envahissent les Gaules.

Nous pensons que cette épithète se justifie plus avantageusement par les faits historiques du moyen âge. Au surplus les deux systèmes ne sont pas inconciliables : on peut les adopter tous deux puisqu'ils se fortifient l'un l'autre.

Lorsque, vers 580, le roi Gontran fit d'importantes donations aux abbayes d'Agaune (ultérieurement Saint-Maurice en Chablais ou en Valais) et de Saint-Bénigne de Dijon, son intention, d'ailleurs assez singulière, mais certaine, fut d'en faire deux abbayes jumelées, deux abbayes-sœurs ne formant qu'une seule congrégation, dirigées par un seul abbé ou peut-être par des abbés « interchangeables ». (Voir Chomton, *Hist. de l'Église Saint-Bénigne*, pp. 62 et sq.)

La *Chronique de Saint-Bénigne* (Dijon, Darantiere, 1875, p. 31) nous fournit un texte très précieux. Pour se relier commodément et sûrement à l'abbaye-sœur, Saint-Bénigne jalonna le long ruban de route qui les unissait par des acquisitions territoriales de façon à ce qu'à chaque étape l'abbé put coucher sur son domaine : « Sanctus Benignus conquisivit terrarum prædia ut in eundo et in redeundo, abbates ad hospitandum haberent suæ possessionis loca. »

Dès lors, on s'explique aisément qu'un des autels de Saint-Bénigne fût placé sous le vocable de saint Maurice, ainsi que les églises primitives de Jougne et de Boujaille. D'autre part, nous savons (Petit, *Hist. des Ducs capétiens*, t. I, p. 430) que vers 1085 l'évêque de Langres avait accordé à Saint-Bénigne, *sur sa demande*, les églises de Saint-Jean-de-

Losne et de Saint-Usage. Nous savons encore par la *Chronique de Saint-Bénigne* (*loc. cit.*) que, dès le début du moyen âge, les églises de Pontarlier et d'*Orbe* étaient placées sous le vocable de saint Bénigne. Notamment en ce qui concerne Orbe, le texte est très précis : « Quam ferunt ejusdem loci incolæ pertinuisse ad jus ejusdem ecclesiœ » (*Ibidem*). Il s'agit donc bien de possessions territoriales : il en est de même de Salins et de Bulle.

Voici donc un premier point acquis : à l'origine du haut moyen âge Orbe est possédé par Saint-Bénigne. En 1026, c'est à Orbe même que Guillaume, le célèbre abbé de Saint-Bénigne, reçut confirmation du roi des Romains des territoires qui venaient de lui être concédés entre Salins et Pontarlier (Gollut, pp. 379, 1802, et Dom Bouquet, *Hist. des Gaules*, t. X, p. 549).

Probablement la seconde partie de la longue route était-elle placée plus directement sous l'hégémonie du monastère valaisan.

Deuxième période. — Les sires de Salins, avoués de Saint-Bénigne ou d'Agaune à partir de 941. La malice du siècle fit que bientôt le respect dû aux biens ecclésiastiques ne suffit plus à en assurer la paisible possession. Il fallut se résigner à les mettre sous la protection des laïcs habillés de fer. De Salins à Orbe, pour les domaines ecclésiastiques, ce rôle fut dévolu aux sires de Salins (Gollut, p. 1792 ; Tripier, *Notice sur l'hist. de Salins*, Paris, Dumoulin, 1881, pp. 166 et sq. ; Lucien Febvre, *Hist. de Franche-Comté*, Paris, Boivin, 1912, p. 51). D'après Gollut (p. 289, 1774) outre les biens indiqués ci-dessus, les libéralités impériales avaient octroyé aux abbayes d'Agaune et de Saint-Bénigne, Bracon, Salins et le val de Miège. Il convient d'y ajouter le val de Vennes dans l'actuel canton de Pierrefontaine (*Cartulaire des comtes de Bourgogne, Mémoires de l'Académie de Besançon*, t. VIII, pp. 108 et 112).

C'est ainsi que jusque vers 1225, c'est à dire à l'extinction des mâles de leur famille, les sires de Salins firent hommage aux abbés d'Agaune (Gollut, p. 1830 ; Tripier, *Notice sur Salins*, p. 174 ; l'abbé Guillaume, *Hist. de Salins*, I, Pr. p. 26). La baronnie de Salins était indépendante au point de vue féodal : au point de vue ecclésiastique peu importait que l'hommage fût rendu à l'un ou à l'autre abbé. Peut-être l'abbaye d'Agaune eut-elle dès lors le pas sur Saint-Bénigne parce qu'elle était assise en terre d'Empire.

Les sires de Salins constatèrent qu'Orbe assis à l'entrée de la riche plaine commandait mal le défilé. Remontant le cours de la rivière pendant quelques kilomètres, ils édifièrent la forteresse des Clées (Esclés-les-

Cloies) à l'endroit le plus resserré de la gorge (Gollut, pp. 1752, 1830). Là fut installé un péage (*Cartulaire d'Hugues de Chalon,* Lons-le-Saulnier, 1904, p. 91).

Les sires de Salins tombèrent dans la disgrâce de l'empereur Frédéric Barberousse : probablement représentèrent-ils avec Étienne d'Auxonne l'élément de langue française en face de l'élément germanique, ou plus simplement prirent-ils parti contre l'Anti-Pape.

Troisième période. — Toujours est-il qu'en 1168, rendant son hommage à l'abbé d'Agaune, le sire de Salins se plaignait-il que l'empereur lui eût enlevé Pontarlier et Orbe qui passèrent aux mains d'Othe, fils de Barberousse et désormais comte Palatin de Franche-Comté (Gollut, p. 1830 et l'abbé Guillaume, *Hist. de Salins*, I, Pr. p. 26). Othe sous-inféoda de suite la moitié du château d'Orbe à Amédée de Montfaucon, de la maison de Montbéliard (Gollut, p. 1830). Ce n'est qu'en 1250 qu'un des descendants de ce dernier, Aimé de Montfaucon, entrera en possession de la seconde moitié (*Cartulaire des comtes de Bourgogne, loc. cit.*, p. 33), que cette famille possédera mais en sous-inféodation seulement jusqu'après 1390 (Gollut, p. 1878, 1882, 868).

Lorsque Gaucher IV de Salins mourut en 1219 il ne laissa qu'une fille, remariée à Josserand de Brancion. Celui-ci vendit en 1225 la baronnie de Salins au duc de Bourgogne. (Petit, *Hist. des Ducs*, IV, p. 25; abbé Guillaume, *Hist. de Salins*, I, pr. pp. 101 et sq. ; Gollut, p. 1844.) Cette baronnie comprenait le fief des Clées-sur-Orbe, puisqu'en 1232 le comte Guillaume de Genève atteste qu'il tient les Clées du duc qui « pourra s'en servir à sa volonté pour faire la guerre (Petit, IV, p. 265; édité Pérard, *Recueil de pièces*, p. 425). C'est le premier pas des ducs vers Orbe.

Douze ans plus tard, par le traité de Saint-Jean-de-Losne, le 15 juin 1237, le duc cédait à son tour la baronnie de Salins à Jean de Chalon (Petit, IV, pp. 78, 300; Pérard, pp. 439, 440; Duchesne-Vergy, pp. 130 et sq; D. Plancher, II, Pr. p. 26; édité Cartulaire d'Hugues de Chalon, p. 337). Le même jour Jean de Chalon reprenait solennellement de fief du duc pour sa nouvelle acquisition et notamment le fief des Clées (*Ibidem*) qu'il inféoda de suite au comte Raoul de Genève (Petit, V, p. 196 et Gollut, pp. 119, 1733). Mais le duc restait suzerain dominant. Au reste à cette époque le faible Othon de Méranie lui a confié la garde de toute la comté (Petit, IV, p. 432; D. Plancher, II, Pr. p. 38).

A l'extinction de la ligne des comtes Palatins directs (1248) les sires de Chalon devinrent comtes de Bourgogne. A ce titre nous les

voyons à leur tour, en 1259, reprendre de fief de l'abbé d'Agaune pour certaines terres comtoises (*Cartulaire des comtes de Bourgogne*, pp. 108 et 112). Ils réussissent de suite à s'agrandir du côté de l'Orbe supérieur. Depuis 790, un diplôme de Charlemagne avait concédé à l'abbaye de Saint-Oyend de Joux, (ultérieurement Saint-Claude) quinze à vingt lieues de hauts plateaux du Jura qui séparaient Saint-Claude de Pontarlier (*Hist. de Jougne*, Jantet, Pontarlier, 1902, p. 25). Or, en 1266, l'abbaye de Saint-Oyend inféodait à Jean de Chalon, en chasement perpétuel, toutes les terres, entre les crêtes du Risoux et du Noirmont et le cours de la rivière d'Orbe, supérieure et inférieure, depuis le lac des Rousses (a lacu quinconeys) passant par le lac de Joux (lacus quiarnens), l'entonnoir des Brenets, le prieuré de Vallorbe, jusqu'à la Ferrière-sous-Ballaigues qui était possession comtale (*Cartulaire d'Hugues de Chaton*, pp. 14, 17, 19, 446). Après la Ferrière, ce nouveau domaine se soudait sur la rive droite au fief des Clées et se prolongeait sur la rive gauche par le fief d'Orbe.

Restait une seigneurie indépendante dans le triangle Pontarlier-Orbe-les-Clées. C'était celle de Jougne : la maison de Chalon l'acquit en 1266 (*Hist. de Jougne*, *loc. cit.*, p. 47), avec son péage et son château. Il fallut l'intervention impériale pour l'empêcher d'établir un troisième péage à Pontarlier. Dès lors les comtes de Bourgogne-Chalon se virent, sur le versant suisse, maîtres d'un joli morceau de terre « d'un seul tenant » limité par une ligne allant approximativement d'Orbe à Pontarlier, de Pontarlier au lac des Rousses par les sommets, et du lac des Rousses à Orbe en suivant le cours de l'Orbe, supérieur et inférieur.

Mais la ville d'Orbe n'était évidemment pas assise à l'extrémité du fief qui portait son nom. On sait qu'en 1319 le sire de Chalon avait acquis de Pierre de Grandson la forteresse de Franc-Châtel vers Sainte-Croix (*Hist. de Jougne*, p. 17 ; édité cartulaire d'Hugues de Chalon, p. 487). De plus, dès 1350 probablement et certainement avant 1450 (Gollut, pp. 362, 1867 ; *Hist. de Jougne*, pp. 112 à 123), la maison de Chalon possédait la suzeraineté des seigneuries de Grandson, de Montagny (extrémité sud du lac de Neufchâtel, d'Echallens (à mi-chemin d'Orbe à Lausanne). Que toutes ces terres fussent unies au fief d'Orbe, c'est improbable, mais elles ressortissaient assurément à la Cour de justice de Jougne, créée en 1421 par Louis de Chalon et dont les premiers membres furent Guillaume de Boujaille, châtelain d'Échallens, Antoine d'Arnoy. châtelain d'Orbe et Jacquinet Lambreu (*Hist. de Jougne*, p. 97).

Probablement La Sarraz, près Échallens, était-il aussi un fief bourguignon (*Cartulaire d'Hugues de Chalon*, p. 569). N'omettons pas d'ajou-

ter que, par son mariage en date du 9 juillet 1309, la fille du sire de Chalon reçut en douaire de Louis de Savoie, sire de Vaud, son beau-père, les fiefs et arrières-fiefs de Morges et d'Yverdon (Gollut, pp. 521, 1843 ; édité cartulaire d'Hugues de Chalon, p. 374). Rappelons encore qu'en 1327, la grande famille de Pesme en Comté s'était fondue dans la maison de Grandson (*Recherches sur Pesmes*, par Perchet, Gray, Gilbert Roux, 1896, p. 207, t. I).

Dès lors, au point de vue qui nous intéresse, peu importent les querelles entre ducs et comtes de Bourgogne qui rendent l'histoire de la Comté « obscure, hérissée, difficile » (Febvre, *Hist. de Franche-Comté*, p. 80). Ce qu'il importe de retenir c'est que dès le début de l'ère du moyen âge, Saint-Bénigne de Dijon est implanté à Orbe ; c'est que les sires de Salins sont bourguignons, que les ducs ont possédé les Clées et Orbe, de même que la maison de Chalon, laquelle en outre s'est étendue entre les deux lacs de Neuchâtel et de Genève jusqu'à l'époque des désastres de Grandson et de Morat en 1476. Louis de Chalon, qui y perdit la vie au service du Téméraire, était encore sire d'Orbe, d'Échallens et de Montagny. Au total, de l'an 1000 jusqu'à l'ère moderne, ce sont des officiers bourguignons qui ont gardé les forteresses et rendu la justice dans cette région.

A notre sens, cela suffit amplement à justifier ce surnom de « Petite Bourgogne » donné à Orbe par le guide Joanne.

Il est d'ailleurs intéressant de constater qu'après les victoires de MM. de Berne, ceux-ci rendirent Orbe à la Comté. En 1598, Orbe d'après Gollut (pp. 894, 895), n'était pas encore détaché de la Franche-Comté ; il n'en est pas de même des Clées sur la rive droite de l'Orbe. Cette allégation se trouve vérifiée par la carte de Mercator, publiée en 1595, qui donne le cours de la rivière comme frontière (*Hist. de Jougne*, p. 159). Ce ne sera qu'en 1647 qu'Orbe, par le traité de la Ferrière, sera retranché de tout lien bourguignon et que sera définitive la frontière actuelle (1).

A. Troubat.

43. **Saint Paul et la peur.** — Saint Paul était invoqué contre la peur, parce que ce saint fut, d'après la légende, renversé de son cheval

(1) Nous n'avons eu recours qu'aux documents bourguignons. Les chercheurs consulteraient sans doute avec profit : Cartulaire de N.-D. de Lausanne, dans les *Mémoires de la Suisse romande*, t. VI ; Regeste Genevois avant 1312 ; Genève, 1866 ; diplôme impérial de 1033 en faveur de Saint-Bénigne, Stumpf, die Reichskansler, nº 2446, Innspruck, 1865.

et terrassé sur le chemin de Damas par la Vision Divine, ce qui lui causa une grande frayeur et amena sa conversion.

A ce propos il est bon de noter que saint Paul est invoqué en Bresse contre les *Convulsions des enfants ;* en patois bressan, le mot conversions désigne aussi les convulsions nerveuses et il y eut dans l'esprit populaire une confusion d'autant plus facile que très souvent saint Paul était représenté terrassé par la Vision Divine. Le sanctuaire le plus populaire de la Bresse, dédié à saint Paul, était l'antique église de Sermoyer, canton de Pont-de-Vaux sur les rives de la Seille et de la Saône. On y allait encore tout récemment de quarante kilomètres à la ronde pour les convulsions des enfants. Si la mère ou le père arrivaient avant la mort de l'enfant sur le territoire de la paroisse de Sermoyer, d'après la croyance populaire, l'enfant était guéri.

G. J.

44. **Les jardins de Lenôtre en Côte-d'Or**. — Bien qu'il n'y ait pas de preuve documentaire, il semble que le jardin de Mme Lepicque de Fleurey-sur-Ouche ait été dessiné par Lenôtre, une tradition très ancienne et ininterrompue existe et le dessin lui-même du jardin appuie cette tradition à cause de la forme géométrique du plan et de ses dispositions, de la taille de ses arbres isolés, de ses bordures de buis, de ses charmilles.

Le jardin du château de Gilly-les-Vougeot serait également à signaler et peut-être celui du château de Broindon appartenant à M. Toussaint, avocat.

H. P.

Le Gérant : A. Meunier.

DIJON, IMPR. DARANTIERE



ALPHONSE LEGROS
Lithographié par Rohenstein

ALPHONSE LEGROS ET DIJON

(Suite et fin)

Au même

18 septembre 1876.

« En me parlant au nom de Dijon, vous m'avez pris par mon faible; vous savez combien j'aime mon pays natal. Ainsi, bien que la demande que vous me faites dérange complètement mes premiers projets, j'y accède avec le plus grand empressement, convaincu, comme vous me l'assurez du reste, que le musée de Dijon placera convenablement et ensemble (ce à quoi je tiendrais surtout) les dessins et eaux-fortes dont il est question.

« Comme j'avais eu d'abord l'intention de l'offrir au musée de Liverpool, qui m'a acheté plusieurs choses, j'avais donné l'ordre à M. Durand-Ruel de les diriger sur Londres, son exposition terminée. Je lui écris donc immédiatement pour qu'il attende de nouvelles instructions. Ces objets seront, quand vous le voudrez, à votre disposition.

« Je suis très sensible au bon souvenir de M. Cugnotet ; présentez-lui mes meilleurs compliments. »

Au même

18 septembre 1876.

(Même date que la lettre précédente qui avait un caractère quasi-officiel et que la lettre ci-dessous annonce.)

« Voici la lettre que vous me demandez. A vous maintenant de terminer cette affaire pour laquelle je vous laisse carte blanche.

« Je crois qu'il ne faut pas aller par trente-six chemins et éviter, autant que possible, les lenteurs administratives que vous connaissez bien, car cela deviendrait gênant pour moi et pour Durand-Ruel qui ne peut rester encombré longtemps de mes tableaux. Agissez donc promptement et écrivez un mot dès que ce sera fini...

« P.-S. Du reste, pour aller plus vite, j'écris aujourd'hui (cela entre nous) de vous faire expédier les tableaux. Je crois que vous ferez bien de signaler, — quand le moment en sera venu, — le mauvais état des cadres qui avaient été faits en vue des expositions, et qu'il serait bon de faire renouveler. »

A la suite de ces lettres et de ces démarches, M. Enfer écrivait à M. Clément-Jeannin (*sic*) combien il était reconnaissant de son intervention toute spontanée qui avait valu à notre musée une collection précieuse (22 septembre 1876).

Au même

28 octobre 1876.

« Je suis bien embarrassé pour répondre à votre lettre. Je ne vois pas qu'il y ait lieu de donner aucun autre titre que ceux qui figuraient dans le catalogue Durand-Ruel aux ouvrages envoyés au musée, à part celui que vous indiquez pour la *Rêverie* (mine de plomb). Sauf une erreur à rectifier aux n°s 437 et 438, qui sont des pointes sèches et non des eaux-fortes, je pense que la dénomination d'*Étude de femme,* ou d'homme, est la seule qui convienne à ces différents sujets qui, d'ailleurs, ne sont pas des portraits comme vous le croyez.

« Je ne puis qu'être très flatté de la proposition que M. Dard (1)

(1) Le docteur Paul Dard, qui habitait rue Saint-Pierre, 9, aujourd'hui rue Pasteur.

vous a chargé de me faire et ce sera avec le plus grand plaisir que je ferai le dessin à mon prochain voyage à Dijon. Les conditions offertes me conviennent très bien.

« Je ne sais comment je pourrai jamais vous remercier de toute la peine que vous vous êtes donnée pour mener toutes ces affaires à bonne fin. Mais, si l'administration dijonnaise ne marchande pas ses remerciements, c'est surtout à vous qu'il en revient la plus grande part.

« Quand vous en aurez l'occasion, veuillez-vous assurer si le musée possède *Le Pêcheur à la trouble* et *La mort du vagabond.* Je les enverrais toutes montées sur des panneaux, de façon à ce qu'il n'y ait plus qu'à les glisser dans des cadres, ainsi que deux ou trois nouvelles eaux-fortes que je suis en train de terminer. »

Au même

30 décembre 1876.

« ...Merci pour vos souhaits de bonne année. Je vous envoie à mon tour les miens et ceux de ma femme, qui vient justement de mettre au monde une charmante petite fille (1)...

« Merci aussi pour les adresses que vous m'envoyez. Vous avez bien fait de me faire songer à cette coutume toute française qu'on ne pratique pas ici. Ce jour, du reste, passe complètement inaperçu en Angleterre.

« Merci encore pour votre article dans le *Progrès*. Dès que j'aurai fait tirer ma dernière grande eau-forte, je vous enverrai quelques épreuves pour le Musée et pour vous.

« ... Il y aura pour le musée :

1° Le Vagabond (*La mort du Vagabond*).
2° Le Pêcheur à la Trouble.
3° Le Portrait du Cardinal Manning.
4° Les Bûcherons (2).

(1) Mlle Nora Legros.

(2) Il n'est peut-être pas sans intérêt de donner, en passant, quand ce ne serait que pour faire ressortir la générosité de l'artiste, la valeur de ces planches. En 1912, *La mort du Vagabond* a fait, en vente publique, 200 francs ; le *Pêcheur à la Trouble*, 160. Le *Portrait du Cardinal Manning*, en 2e état (celui du Musée) vaut 600 francs, et les *Bûcherons* étaient catalogués par Parson, en janvier 1913, 260 francs.

« J'enverrai également à la Bibliothèque un album de quelques eaux-fortes et les photographies des études faites au Slade, qu'elle ne doit pas avoir.

« Je regrette que notre ami Pouchetti n'ait pas encore fait son moulage de la statue, car je l'aurais déjà copiée et il en aurait paru un dessin dans le journal *l'Art*, où j'en avais parlé. Dites-lui donc qu'il fasse la chose le plus vite possible et faites-moi savoir quand ce sera prêt. »

Le 31 mars 1877, nouvel envoi d'eaux-fortes pour le Musée et la Bibliothèque et nouvelle lettre de remerciements, de M. Chauffour à l'intermédiaire, du 3 mai 1877. « La municipalité n'ignore pas que c'est à votre bienveillante intervention que ces libéralités réitérées sont dues, et elle vous confond, avec M. Legros, dans une gratitude commune. »

Au même

5 mai 1877.

« J'entre tout à fait dans vos idées, au sujet de la notice que vous voudriez faire. On doit publier prochainement un catalogue de tout mon œuvre gravé, qui est sous presse en ce moment. Cette publication est due à l'initiative de deux amateurs qui possèdent la collection à peu près complète de mes eaux-fortes (1). Cela n'empêche aucunement de mettre à exécution notre projet, car vous pourrez donner une liste complète des eaux-fortes, en même temps que vous ferez une étude sur les peintures. Je crois qu'il ne faudrait pas se borner à publier cette notice dans le journal, mais qu'on pourrait reprendre notre premier projet qui était de lancer une petite brochure tirée à petit nombre, avec une planche inédite que je suis tout prêt à vous faire. Qu'en pensez-vous ?

« Je compte aller passer quelques semaines à Dijon, aux prochaines vacances et je vous porterai les épreuves toutes préparées, après que vous m'aurez fait connaître votre format et le chiffre du tirage.

« ... Une bonne nouvelle à vous annoncer pour terminer. Je viens

(1) Catalogue raisonné de l'œuvre, gravé et lithographié de M. Alphonse Legros,... par MM. A.-P. Poulet-Malassis et A-W. Thibaudeau. Portrait à l'eau-forte de Fr. Régamey, 1855-1877. — Paris, Baur, 1877.

d'être confirmé pour trois ans dans mes fonctions de professeur au Slade School. Par ces temps de guerre et de bouleversement, on est toujours heureux d'avoir une position assurée. Je puis donc attendre les événements.

Au même

20 juin 1877.

« Je remets aujourd'hui au chemin de fer en *port dû* à votre adresse deux caisses contenant ensemble douze dessins et eaux-fortes encadrés, que je vous prie d'offrir de ma part au Musée de Dijon.

« Voici, d'ailleurs, la liste de ces ouvrages :

1. *Étude de figure à mi-corps*, faite au Slade School devant les élèves, dessin.
2. *Étude de tête*, faite au Slade School devant les élèves, dessin.
3. *Étude*, dessin.
4. *Étude*, dessin.
5. *Tête de Mendiant*, étude (ce dessin a été exposé à la Dudley Gallery en 1876).
6. *Étude de tête*, au crayon noir.
7. *Portrait de Jeune fille*, dessin (exposé à la Dudley Gallery).
8. *Étude de figure à mi-corps*, pour un tableau en cours d'exécution, dessin.
9. *L'incendie*, dessin à la sépia.
10. *Le Manège*, dessin à la sépia.
11. *Le Pêcheur à la trouble*, eau-forte.
12. *Étude de tête*, faite au Slade School, pointe sèche.

« Je tiendrais beaucoup à ce que ces ouvrages fussent placés dans les meilleures conditions d'emplacement.

« Quelques-uns de ces dessins sont très étudiés, comme vous le verrez, surtout ceux faits devant les élèves.

« Le nº 1 a été reproduit tout dernièrement dans *l'Art* de Paris avec quatre autres études (1).

« Je compte sur vous pour arranger cette affaire avec l'Administra-

(1) *L'Art*, t. IX, p. 266 et s.

tion qui mettra, je l'espère, le même empressement que l'année dernière à recevoir et cataloguer les ouvrages dont je fais don au Musée.

. . . .

« Ainsi que je vous l'ai déjà dit, tous les ouvrages en question sont montés avec le plus grand soin, et placés dans des cadres de façon qu'il ne reste plus qu'à poser des anneaux pour les accrocher. L'embal-



A. Legros. — Portrait de l'auteur.

lage a été fait dans les meilleures conditions, et j'espère que tout cela arrivera en bon état. Pour plus de sûreté, nous avons collé sur les verres des bandes de papier qu'il suffira de mouiller légèrement pour les enlever. Si malgré ces précautions, il se trouvait un ou quelques verres de brisés, vous auriez la bonté de les faire remettre à mes frais,

en surveillant vous-même cette opération de façon à ce que les dessins ne soient pas abîmés. Vous remarquerez que les verres se trouvent placés entre le cadre doré et le cadre de chêne — c'est-à-dire que chaque cadre est formé de deux cadres emboîtés l'un dans l'autre, ce qui a l'avantage d'éloigner le dessin du verre.

« Une autre observation. Comme la douane pourrait ouvrir la caisse et peut-être détériorer les tableaux, il serait bon, je pense, d'avertir la municipalité pour qu'elle donne aux agents des instructions en conséquence. Vous trouverez dans l'une des caisses, entre deux cadres, trois épreuves d'une pointe sèche (celle du n° 12 des ouvrages encadrés). Vous voudrez bien en offrir une à la Bibliothèque, une autre comme vous l'entendrez, à l'un de vos amis, et la troisième est choisie spécialement pour votre collection particulière. J'ai fait mettre votre nom au crayon. »

. . . .

Entre cette lettre et la suivante, Legros fit un séjour à Dijon. Il reste une trace de ce séjour. Ses amis désirant le voir graver, il prit une plaque de zinc et exécuta une tête d'homme à la pointe-sèche. Puis, faute de presse en taille-douce, il tira une épreuve sur une presse lithographique. Cette épreuve *unique* a été datée le jour même, 13 août 1877. Une autre trace est le portrait à la mine de plomb qu'il fit de Mme Clément-Janin, en pendant de celui qu'il avait fait de sa fille. Ce portrait, comme le précédent, appartient à Mme Vve J. Meurgey, de Dijon.

Au même

15 sept. 77

. . . .

« ... J'ai vu hier M. Cassal, mon collègue de l'Université, l'ami de M. Chauffour, à qui il a écrit dernièrement. M. Cassal me disait qu'il ne savait pas si M. Chauffour avait reçu la lettre. Comme toutes les lettres expédiées de Londres n'arrivent pas toujours à leur destination depuis la réinstallation du fameux cabinet noir, il serait bien aise de savoir quel a été le sort de la sienne, et si vous pouviez vous en informer vous me feriez grand plaisir.

« Vous avez dû recevoir en deux envois différents deux exemplaires du Catalogue de mes eaux-fortes. L'un vous était destiné et l'autre était pour la Bibliothèque. Je pense qu'ils vous sont parvenus. Vous devez en recevoir d'autres que vous distribuerez à vos amis comme vous l'entendrez.

« A bientôt aussi l'envoi des eaux-fortes pour nos amis de la campagne, chez qui nous avons passé ce fameux dimanche, et où nous avons mangé cette si délicieuse truite (1). Vous me direz quand il sera temps de faire un envoi pour le musée.

. . . .

Au même

15 février 1878.

« ... Merci mille fois pour les renseignements que vous me donnez relativement à ma salle du Musée.

« J'ai lu avec plaisir la lettre de M. Chauffour que vous m'avez envoyée et j'en ai reçu une également de lui le lendemain pour le même objet.

« Malheureusement, je crains que tous les efforts chaleureux de nos amis échouent devant l'inertie ou peut-être la mauvaise volonté du Directeur.

« Lundi j'expédierai à votre adresse une caisse dans laquelle vous trouverez :

« 1° Un portefeuille de 11 eaux-fortes que je destine à la Bibliothèque de Dijon. Vous serez assez bon pour les remettre à qui de droit ;

« 2° L'épreuve des *Faiseurs de fagots*, un *Portrait de Malassis* (qui vient justement de mourir, le pauvre garçon !) et deux lithographies pour votre collection ;

« 3° Une épreuve des *Faiseurs de fagots* pour M. Mochot, l'ami qui nous a fait manger de si excellentes truites.... J'ai mis une dédicace, s'il y avait erreur dans l'orthographe du nom, vous rectifieriez.

(1) M. Auguste Mochot, d'Is-sur-Tille, l'auteur de l'*Histoire d'Is-sur-Tille* et de nombreuses monographies bourguignonnes.

« (Une autre fois j'enverrai quelque chose à M. Lesterlin [1]).

« 4° 2 photographies (Le Canal, Les Bûcherons) pour M. Guignard.

« 5° Enfin, les petites planches et les épreuves pour le Dr Marchand et le Professeur de l'École.

« Ce sera bien de la besogne pour vous, mais vous remettrez cela à vos loisirs.

. . . .

« J'ai oublié dans la nomenclature ci-dessus un exemplaire de la légende du *Bonhomme Misère* avec 6 eaux-fortes, relié en parchemin, pour la Bibliothèque.

« Cette publication est limitée à 60 exemplaires (2). J'espère pouvoir vous donner quelques-unes des épreuves séparées. Je vous enverrai déjà le *Souper chez Misère*, ainsi que la préface du Livre.

« J'allais l'oublier ! un autographe curieux d'un des ancêtres de Broglie. Je vous l'envoie ci-inclus. »

Au même

26 juillet 1878.

« J'ai reçu votre lettre et je ne sais pas lequel de nous deux a été le plus négligent ; mais j'ai été comme vous accablé de besogne et de tracas. L'École du Slade a pris un tel développement que nous avons été forcé de refuser un grand nombre d'élèves, faute de place suffisante.

« En ce moment, on construit une nouvelle salle que le Conseil de l'Université a affectée à l'École et j'espère que l'année prochaine nous serons un peu moins gênés.

« Je suis péniblement affecté de ce que vous me dites relativement au Musée, mais j'en suis moins surpris. Cependant j'accepterais difficilement d'avoir non seulement donné des ouvrages, mais encore fait

(1) M. Lesterlin, photographe à Is-sur-Tille, avait fait de Legros une photographie sans retouche dont celui-ci était très satisfait. C'était la première fois paraît-il, que l'on n'atténuait pas, sur le cliché, le pli des joues qu'il avait très accentué.

(2) La valeur actuelle en est de 3 à 400 fr.

de nombreux frais pour que tout cela reste à pourrir dans un coin. J'approuve donc votre idée d'écrire au Maire en lui rappelant ses promesses. Je ne sais pas si je pourrai aller à Dijon, cette année, mais rien ne vous empêche de dire que vous m'attendez, pour donner plus de force à votre réclamation.

« Vous agirez dans cette affaire absolument comme vous l'entendrez, mais il faut que vous sachiez que je suis bien décidé à ne plus rien donner au Musée tant que les promesses ne seront pas tenues.

« Je suis allé dernièrement jeter un coup d'œil sur l'exposition de Paris. Simple curiosité, car vous savez que je n'envoie plus rien en France depuis quelques années. J'ai une assez belle exposition à la « Grosvenor Gallery » à Londres. J'y ai envoyé 10 tableaux et j'ai obtenu de très bons articles dans les journaux. Je vous enverrai ces jours-ci quelques-uns des articles si je puis les retrouver, et un catalogue illustré, malheureusement très mal, mais qui pourra vous donner une idée des sujets que j'ai peints.

. . . .

« P.-S. J'ai vu l'autre jour à Paris Gambetta, mais quel homme occupé ! il est constamment assiégé par des visiteurs et ce n'est qu'entre minuit et 2 heures du matin qu'il a pu me fixer un rendez-vous. Nous avons fumé un cigare, en causant de choses et d'autres et surtout de choses d'art. Sous le sceau du secret, bien entendu, je vous dirai qu'il m'a proposé à brûle-pourpoint de me faire décorer. Je n'avais pas à refuser, car cela ne peut jamais nuire (1). »

« J'ai cédé ma place à 2 heures du matin à un général qui faisait antichambre, mais d'autres auront dû partir sans avoir pu être reçus, à moins qu'il ne soit resté en permanence jusqu'au lendemain matin, ce que je ne crois pas. Cependant, il m'a dit que ces réceptions nocturnes ne le fatiguaient nullement. Du reste, il a l'air de se porter très bien et est toujours en belle humeur. »

(1) Legros n'a jamais eu cette croix qu'il ambitionnait, et qu'il méritait à tant de titres. Lors de son exposition au Luxembourg en 1900, il s'en fallut de peu qu'il ne l'obtînt, mais notre ambassadeur à Londres mit son veto. Il craignait que cette récompense n'encourageât l'expatriation ? Il ne voyait pas que Legros était en Angleterre un des rayons de la France.

Au même

7 décembre 78.

. . . .

« Je suis allé donner à Liverpool, tout dernièrement, une séance de peinture devant les élèves et les artistes de cette ville. J'y ai obtenu un réel succès, comme vous le verrez dans le compte rendu (très exact publié par le *Mercure de Liverpool* et autres journaux), dont vous trouverez ci-joint une coupure.

« J'ai reçu une lettre, ces jours derniers, de M. Cugnotet de Dijon. Il me raconte qu'il a fait de nouvelles instances près du Conservateur du Musée à propos de mes ouvrages, mais qu'il n'a pu obtenir encore une solution. C'est vraiment à ne pas y croire, surtout quand il s'agit d'objets qui ont été offerts à titre gracieux. A Liverpool, on m'a acheté des tableaux et on leur a donné la plus belle place.

« Il est certain que si j'avais envoyé là tout ce qui est à Dijon, ce serait placé depuis longtemps. Je ne puis donc que regretter ma libéralité envers ma ville natale. C'est d'un mauvais fils, ce que je dis, mais en pareil cas on a le droit de n'avoir plus de cœur.

« Il est entendu que ce reproche ne s'adresse pas à nos amis qui ont fait tous leurs efforts pour tirer le Conservateur de son inertie. Je n'oublierai pas, mon cher Ami, toute la peine que vous vous êtes donnée dans cette occasion. Mais il faut bien le dire, il est triste de voir un homme de cette *trempe* placé à la tête d'un Musée artistique, car si tous ses confrères de France lui ressemblaient, il n'y aurait bientôt plus de peintres dans notre pays. Espérons qu'il n'y en a pas deux comme lui.

« Je ne vous dis pas ce que vous pouvez faire avec l'article de *Liverpool Mercury*. Vous en jugerez vous-même après l'avoir fait traduire. »

. . . .

Au même

17 mars 1879.

« J'ai reçu votre lettre et je vous remercie beaucoup de prendre si chaleureusement la défense de mes intérêts.

« Voici une autre affaire que je vais vous proposer. J'ai un tableau intitulé : *Le Repas des pauvres* qui a été exposé à la Grosvenor Gallery l'année dernière. Je le donnerais au Musée de Dijon si j'ai une promesse formulée *d'une façon officielle* que la salle spéciale dont il a été parlé me sera affectée.

« Ce serait le meilleur moyen, je crois, de forcer le Conservateur à être aimable et nous oublierions alors tous les ennuis que son inertie nous a occasionnés.

« Seulement, il reste entendu que je ne donnerai ce tableau que s'il m'est demandé, ou du moins qu'il me soit bien prouvé que la promesse qu'ils ont faite dernièrement ne sera pas encore une promesse vaine.

« Vous ferez bien de voir le Maire à ce sujet et vous lui laisserez entendre qu'il faut se décider promptement, car si je n'ai pas une réponse d'ici 8 jours, je donnerai le tableau à un autre Musée.

. . . .

« Le tableau est tout encadré et on n'aurait à payer tout simplement que le transport. »

Au même

2 avril 1879.

« Merci bien des fois pour votre dernière lettre. Je n'ai encore rien reçu du Maire à propos de cette affaire, mais je pense qu'il n'y a plus à s'en occuper. Ces Messieurs se décideront s'ils le jugent convenable, comme de mon côté, je me réserve de donner ou de ne pas donner suite. Nous sommes allés assez loin dans la voie des offres gracieuses.

« Il m'est venu une idée qui méritera d'être examinée sérieusement et que je veux vous soumettre, d'autant mieux qu'elle rentre entièrement dans le cadre de vos publications sur le monde dijonnais. Ce serait de faire une espèce d'étude biographique sur les artistes de la Côte-d'Or qui ont laissé un nom dans leur pays. On peut en compter cinq ou six. Voici du reste une liste que je vous propose. Pour suivre l'ordre chronologique, vous commenceriez par ce sculpteur dont je ne sais pas le nom, qui a fait le tombeau des Ducs de Bourgogne,

ensuite viendraient Devosges (qui a fondé l'École des Beaux-Arts de Dijon), Prudhon, Rude et votre serviteur.

« Je me charge de vous fournir des portraits de ces cinq artistes que je ferai graver à l'eau-forte par mes élèves, et dont je ferai tirer *deux cents exemplaires* sans aucun frais. Il suffirait de me fournir les photographies de ces portraits d'après les meilleures peintures qui existent à Dijon ; par exemple le portrait de Devosges par Prudhon, etc. Naturellement, vous vous chargez de la partie littéraire du livre. On pourrait ajouter, pour donner plus d'attrait à cette publication, une photographie d'une des œuvres principales de ces artistes qui sont au Musée de Dijon; il y a des procédés de reproduction qui sont fort peu dispendieux.

« J'ai souvent pensé à un livre de ce genre et mieux que qui que ce soit, vous pouvez le faire intéressant, et ensuite ce serait un exemple à suivre par les autres villes. On aurait de cette façon une belle galerie de nos célébrités artistiques.

« Que pensez-vous de mon idée ? On se mettrait immédiatement à la besogne pour les portraits qui seraient faits par des élèves différents, choisis par moi parmi les plus forts, et vous pourriez avoir les deux cents exemplaires de chaque portrait dans six semaines.

« Inutile d'ajouter que je me tiendrai à votre disposition pour tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin, appréciations, critiques, etc. et le choix des tableaux à reproduire (ou des sculptures).

« Écrivez-moi ce que vous pouvez faire, si mon projet vous sourit.

. . . .

« P.-S. — Cette publication ne doit pas entraîner à beaucoup de frais, puisque je vous fournirai tous les portraits, il suffirait d'en placer quelques exemplaires pour couvrir toutes les dépenses, par conséquent, je ne vois pas grands risques à courir. Je suis certain du reste qu'on pourrait en vendre, même à Londres, quelques exemplaires, et à plus forte raison à Paris. On mettrait un prix raisonnable (1). »

. . . .

(1) Ce projet n'a pas eu de suite.

Au même

18 avril 1879.

« Je suis très heureux de la nouvelle que vous m'avez donnée que les ouvrages sont maintenant placés, mais le sont-ils tous ? Je vois parfaitement l'endroit d'après vos indications très claires.

« Je vous aurais écrit plus tôt, mais j'ai été excessivement pressé tous ces derniers jours. J'ai fait un grand tableau pour la Grosvenor



A. Legros. — Le père de M. Alphonse Legros et Mademoiselle Saunier jouant aux dames.

Gallery *Le Songe de Jacob* et deux têtes de jeune femme, et comme je n'ai commencé qu'il y a un mois, vous voyez qu'il n'y avait pas de temps pour les autres affaires. J'espère du moins, c'est ce que les amis pensent, que le *Songe de Jacob* aura un succès et je le considère comme une de mes meilleures toiles.

« Maintenant, revenons à nos moutons. Je maintiens mon offre du

Repas des Pauvres puisque le Conservateur a capitulé, mais il reste entendu que c'est à cause de votre intervention qu'on aura le tableau à Dijon.

« Je vais m'occuper d'ici 7 à 8 jours, le temps de le vernir, de le faire emballer et expédier sur Dijon. La Municipalité n'aura à payer que les frais de transport. En attendant, faites-moi savoir par retour du courrier ou du moins quand vous aurez vu ces Messieurs et annoncé l'envoi, à quelle adresse (Musée ou Mairie) je dois expédier ce tableau.

« Du reste, je ne pourrai pas l'expédier avant une quinzaine, parce qu'un de mes élèves vient de commencer une petite eau-forte que je destine à votre publication sur mes œuvres. Inutile de vous dire que j'approuve absolument votre idée sur ce point qui vaut bien mieux que la mienne. Je vous procurerai en même temps des photographies d'autres tableaux et mon portrait gravé par un de mes élèves. D'ailleurs, je vous écrirai une autre fois à ce sujet. » . . . . . .

Au même

10 juin 1879.

« Où en est-on avec le Musée de Dijon ? Voici une affaire qui modifie considérablement la proposition que je vous avais faite d'envoyer mon tableau du *Repas des Pauvres*.

« Un amateur qui connaissait le tableau, M. George Howard, membre du Parlement, m'a fait une offre séduisante, et comme j'ai pensé qu'il tenait plus à l'avoir dans sa galerie que le Conservateur dans son Musée, je n'ai pas cru devoir décliner l'offre et maintenant le tableau est la propriété de M. Howard.

« J'espère que cette affaire ne vous attirera pas de désagréments, dans tous les cas, vous pouvez vous en décharger sur moi et en faire retomber la responsabilité sur le Conservateur qui montre si peu d'empressement à mettre en place les choses que j'envoie.

« Dans tous les cas, vous recevrez prochainement pour le Musée plusieurs cadres de dessins et de gravures. Mon offre présentement se bornera à cela, et vous en comprendrez les raisons, en présence de l'hos-

tilité marquée de l'Administration. J'ai offert dernièrement des tableaux au Musée de Cambridge, et au Musée de Sanderland, et on a réuni exprès des Comités pour me voter des remerciements, tandis qu'à Dijon mes tableaux sont restés pendant deux ans sans être pendus, et la mauvaise place où se trouve mon *Ex-voto* ne m'encourage pas à continuer mes largesses.

« Il est certain qu'un jour on regrettera tout cela et c'est au Conservateur lui seul qu'il faudra le reprocher. Je vous autorise à le dire. »

. . . .

Au même

18 janvier 1880.

. . . .
. . . .

« Puisqu'il faut vous donner des nouvelles de ce que je fais en ce moment, je vous raconterai que je suis allé peindre, en décembre, des tête devant les étudiants et les artistes à Glasgow, à Aberdeen, à Paisley et le mois précédent à Sunderland et à Newcastle. Ces leçons de peinture ont obtenu le plus grand succès et m'ont valu des pages entières dans les journaux et des réceptions très chaleureuses dans toutes ces villes. A Aberdeen, où assistaient plus de 300 personnes, on a décidé la création d'un musée et on a adopté la réforme que j'ai indiquée pour les écoles.

« J'ai offert au nouveau musée une partie de mon œuvre gravée et quelques dessins, environ 50 pièces que ces Messieurs font encadrer d'une façon superbe pour les placer probablement *plus vite* qu'à Dijon.

« J'ai fait dans cette dernière ville (Aberdeen) le portrait du personnage le plus important de la ville, M. Alex Walker, *Dean of Guild*. Je dois y retourner aux vacances prochaines et je peindrai le Grand juge de l'endroit en séance.

« Je ne sais pas si tous ces bavardages vous intéresseront. J'aurais voulu vous envoyer une copie de tous les articles de journaux,

mais nous n'en avons qu'un exemplaire qui nous est nécessaire, du reste, pour un travail que je compte faire sur cette matière. J'ai été peindre également devant les étudiants et les amateurs de Manchester (septembre 1879). Là aussi la réception la plus chaleureuse et invitation d'y retourner pour l'inauguration de l'École d'Art.

« Ces petites excursions, tout en rendant service à l'enseignement, me font beaucoup connaître et apprécier du public qui sait juger de la valeur artistique.

« Tout ceci, avec la direction de l'École, ne m'a pas laissé beaucoup de loisirs pour mes tableaux. Je suis toujours après la grande peinture de l'*Incendie* (même composition à peu près que l'eau-forte que vous connaissez), mais ce n'est pas à moitié terminé. Je compte cependant l'exposer au printemps.

« La veste remportée par M. Gleize me rendrait presque sensible à son endroit, s'il n'avait fait que me faire du tort à moi-même, mais j'estime qu'il en a fait beaucoup plus au Musée dont il est le directeur. Ne demandez rien pour les inscriptions, qu'on les fasse ou qu'on ne les fasse pas, cela m'importe peu, tant que M. Gleize sera à son poste. »

. . . .

. . . .

Au même

15 novembre 1881.

« Je serai heureux de coopérer à la souscription qui a pour but d'élever une statue à Rude. Je vous prierai donc de me faire inscrire pour cinquante francs que je tiens à votre disposition, si toutefois, vous jugez que la somme n'est point trop minime.

« Je n'oublie point le Musée et je lui réserve, dès que j'aurai terminé certains travaux de bronze que j'exécute, en ce moment, une série de médailles dont je m'occupe.

« Depuis quelque temps, je fais de la sculpture. Je joins à ma lettre un extrait du *Times*, vous y verrez que ce journal n'a pas été trop défavorable au travail que je viens de terminer, c'est un groupe

de grandeur naturelle (*La femme du marin*). D'autres journaux ont aussi parlé de mon groupe dans les mêmes termes. »

. . . .

. . . .

Au même

18 juillet 1882.

« La rédaction que vous proposez pour le catalogue de Dijon est parfaite, sauf un point important que je vais vous expliquer. Il s'agit du mot *Slade* que vous semblez interpréter comme si c'était la dénomination d'une branche d'enseignement dans les Beaux-Arts, tandis que c'est seulement le nom du fondateur de la chaire que j'occupe. Il est d'usage en Angleterre que chaque titulaire d'une chaire (professorship) fasse précéder son titre du nom du fondateur. Ainsi aux Universités d'Oxford et de Cambridge, on a des *Wilson-professors*, des *Hutchinson-professors*, etc., et aussi des Slade-professors puisque que M. Slade a fondé une chaire dans chacune des Universités de Londres. Cambridge et Oxford, pour l'enseignement des Beaux-Arts.

« Voici donc ce qu'il faudrait mettre : Legros (Alphonse), né à Dijon le 8 mai 1837. Peintre, sculpteur, médailleur et graveur à l'eau-forte.

« Slade-Professor of Fine-arts » (Professeur de Beaux-Arts) au Collège de l'Université, à Londres.

« Inutile, à mon point de vue, de mettre les récompenses ; ce serait peut-être un peu banal. Mais enfin si c'est obligatoire en voici la nomenclature :

Médaille 1867.
Médaille 1868.
Hors concours.

Mais en vérité j'aimerais mieux qu'on n'en fît pas mention. Enfin, je vous laisse libre pour ne pas faire autrement que les autres.

« Je suis heureux de voir qu'on commence à apprécier mes œuvres à Dijon et prêt à recommencer mes largesses. Je vous enverrai donc

prochainement un cadre contenant neuf de mes dernières médailles, afin que le public dijonnais qui me connaît comme peintre et graveur, puisse aussi m'apprécier comme *médailleur*. Je dois vous dire du reste que ces ouvrages ont été fort bien accueillis à Paris et à Londres, non seulement par les amateurs, mais aussi par les artistes qui sont unanimement d'avis que j'ai ressuscité l'art de la médaille qui était presque tombé.

« Quant à la souscription Rude, vous n'aurez qu'à me prévenir quand il faudra vous envoyer la somme. J'ai oublié le chiffre, mais vous retrouverez cela dans vos papiers.

« Je suis en ce moment en vacances et je vais en profiter pour commencer un bas-relief de plusieurs figures que j'ai l'intention de faire en bronze.

. . . .

« P.-S. — Un de mes amis de Paris, M. A. Rodin, a fait un buste de moi dont je vous envoie, ci-joint, une petite photographie. C'est un des sculpteurs les plus remarquables de notre temps et dont je serai heureux de vous faire faire la connaissance quand nous pourrons nous trouver ensemble à Paris. »

. . . .

Au même

30 juillet 1882.

« Je vous expédierai demain un cadre contenant neuf médailles qui sont destinées au Musée de Dijon, où vous voudrez bien les présenter de ma part, et dont voici la liste :

1° Charles Darwin (le savant naturaliste) ;
2° Alfred Tennyson (le poète) ;
3° John Stuart Mill (l'économiste) ;
4° Pierre Grégoire ;
5° Don Juan Heredia ;
6° Orlando Martorelli ;
7° Antonio Escovedo ;
8° Maria Valvono ;
9° Étude de tête d'homme.

« Il est bien entendu que je n'offre cette suite de médailles qu'à la condition qu'elle sera placée avec les ouvrages que j'ai déjà offerts au Musée de Dijon. Ce cadre fera très bien au milieu des dessins et des eaux-fortes, pourvu qu'il soit placé sur la Cimaise car les médailles demandent à être vues de très près. J'espère du reste que vous ne rencontrerez pas de difficultés de ce côté. »

. . . .

Le dernier passage de Legros à Dijon date du printemps de 1883. Il y vint avec son ami Ionidès, grand collectionneur anglais, au retour



A. LEGROS. — Vallée en Bourgogne.

d'un voyage en Italie. Il ne fit qu'un bref séjour, pendant lequel il visita les collections fort remarquables, mais fort peu accessibles du docteur Paul Dard. Il fallait montrer patte blanche, c'est-à-dire être présenté, pour pouvoir franchir le seuil de l'hôtel de la rue Saint-Pierre.

A partir de 1885, Legros ne correspond plus qu'avec le fils de son ami, celui-ci étant mort le 8 juin. Mais cette correspondance n'a plus trait à Dijon qu'incidemment. Legros pourtant n'oubliait pas son pays natal. En 1900, lors de l'exposition de ses œuvres au Luxembourg,

il me parla d'un projet dont il m'avait déjà entretenu, celui de donner au Musée, — il était sans rancune ! — le beau groupe en bronze dont il parle dans sa lettre du 15 novembre 1881, *La femme du marin*. Il voulait donner aussi le masque de Gambetta, un des trois exemplaires moulés sur le visage du grand tribun, aussitôt après sa mort. Ces projets ne se sont pas réalisés, mais est-ce à dire qu'ils ne sont plus réalisables ? La parole est ici à la veuve et à famille de M. Legros, dont le fils aîné, ingénieur du plus grand mérite, est le chef écouté. Je crois que Dijon ne ferait aucune des difficultés de jadis pour bien placer le groupe de *La femme du marin*, s'il lui était offert, soit dans un square, soit dans le Musée.

M. J.-C. Grant, un critique d'art éminent de la Grande-Bretagne, et fils d'un ancien gouverneur général des Indes, écrit en ce moment la *Vie d'Alphonse Legros*. Il a fait récemment un voyage à Dijon et est revenu émerveillé de la beauté et du caractère de notre ville. Il la tient pour un des types les mieux conservés des vieilles villes françaises et son intention est de pousser ses lecteurs d'Angleterre et d'Amérique, à considérer Dijon comme un des pèlerinages d'art qu'ils doivent faire, au même titre qu'ils font ceux d'Arles, de Nîmes, de Rouen, de La Rochelle ou de Versailles.

L'enthousiasme de M. J.-C. Grant sera, j'en suis certain, commucatif. Après la publication de son livre, les étrangers viendront visiter Dijon. N'y trouveront-ils, pour leur rappeler l'artiste qu'ils aiment, que la salle du Musée ? Quand ils se renseigneront sur ce que Dijon a fait pour son glorieux enfant, sera-ce assez de leur apprendre que, le 11 juillet 1888, sur le rapport de M. Henri Chabeuf, l'Académie lui décerna une médaille d'or ? Non, il faut faire davantage.

Son nom à une rue, d'abord. Cela, c'est l'élémentaire tribut que l'on doit à la valeur. La chose est faite. Pendant que nous corrigions les épreuves de cette étude, le Conseil municipal a reconnu par une inscription publique, et la générosité de l'artiste, et l'éclat dont il a entouré le nom de notre ville à l'étranger, et la grande noblesse de son œuvre.

Mais il y a mieux. Il y a la statue. L'hommage est d'importance, je le sais, mais l'homme était d'importance aussi. A la liste de ceux de

ses pairs qui le tenaient en particulière estime, il faut ajouter le nom de Degas. Degas, au témoignage de notre autre compatriote, le peintre G. Jeanniot, considérait Legros comme un des plus grands, parmi ses contemporains. Et l'on sait que M. Degas ne pèche ni par excès d'enthousiasme, ni par excès de bienveillance. Sa caution n'en a que plus de portée.

Mais la considération ne suffit pas pour l'érection d'un monument. Il faut aussi des fonds. Et, si l'on veut que le monument sorte de la banalité indigente des bustes sur une stèle ou des redingotes surmontées d'une tête, le tout placé sur un cube de pierre, il faut beaucoup d'argent. D'où proviendra-t-il? D'abord, du département et de la ville, — peut-être de l'État, mais ce n'est pas sûr (on pourra cependant obtenir le bronze), — et des souscripteurs français, au premier rang desquels se placent naturellement nos compatriotes. Mais à ces quelques billets de mille viendront s'en ajouter d'autres en plus grand nombre. Legros a laissé des élèves à Londres et dans les principales villes de l'Angleterre, ses lettres nous l'ont révélé; il y a laissé le renom d'un grand artiste. De nombreuses collections, tant publiques que privées, se disputent ses œuvres dont les prix vont croissant; il en est de même en Amérique, et voilà deux sources certaines, deux Pactoles nouveaux.

Le jour où Legros sera glorifié chez nous comme il convient, tous les amis de son génie dans les deux mondes s'arrêteront, sur la foi de l'enseigne, dans la vieille cité des Ducs. Ils apporteront à notre ville leur parcelle de richesses en même temps que l'hommage de l'admiration qu'elle mérite. Et puis, quand ne se profilerait pas, derrière la statue que je réclame, cette ombre, un peu disgracieuse, de l'utilité, le seul sentiment du respect et de la justice devrait en terminer l'érection. Car il y a une beauté morale à honorer qui vous honora ; le culte des grands hommes est le stimulant des générations qui suivent leur exemple et qui, entrant dans la carrière, « y trouvent la trace de leurs vertus ».

CLÉMENT-JANIN.

LE VIEUX GARAIN

Un nouveau roman de notre collaborateur, M. Gaston Roupnel, paraîtra au mois d'octobre prochain. L'obligeant éditeur, M. Fasquelle, a bien voulu nous autoriser à en publier dès aujourd'hui un des chapitres les plus beaux.

Gilles Garain est un facteur rural bourguignon ivrogne et séducteur qui, au hasard de ses liaisons, a eu un garçon de « la Mailloche » qu'il délaissa ensuite. Une aventure, plus pure, que son attitude et ses paroles rendent cependant équivoque, s'est nouée avec une autre jeune fille de Saint-Philibert, Marie-Rose. Celle-ci pourtant se meurt de consomption. Son père attribuant sa perte à l'inconduite de Gilles, va chercher le suborneur au cabaret et l'amène au chevet de Marie-Rose.

J'ai bronché en franchissant le seuil. Il y avait de quoi. Mais une main terrible me poussait, et je suis entré.

Je n'ai d'abord rien vu, rapport à la pauvreté de la lumière. Les premières ténèbres étaient déjà là. Le soir les apportait... un soir, voyez-vous, qui avait comme des larmes dans les yeux. Oui... tout de suite... dès l'entrée... nous avons été, pour ainsi dire, saisis par une sorte de silence encore inconnu. Alors, comme au commandement, notre cœur à tous trois désarma ; mon bourreau me lâcha ; j'ai

redressé la tête ; et, c'est avec des yeux presque chrétiens que je regardais l'ombre, sérieuse comme le Christ, qui m'entourait.

La mère Noret était debout près du poêle. Elle goûtait et sucrait une tisane. Rien chez elle ne semblait indiquer la grande douleur. Elle était, cette femme, toute à son affaire. Elle ne prit pas garde à nous.

Près d'elle, presque à ses pieds, il y avait un murmure... la frêle jaserie... C'était un petit enfant, dans les cinq ans. Il jouait là, et faisait rien qu'avec lui seul ce léger brin de causette qui met une vie mignonne chez les jeux des tout petits.

Dans le fond de la salle, la porte de la chambrette était ouverte. Il y avait là un carré de lumière... Oh! une pauvre lumière touchante qui tirait à sa fin!... On ne voyait pas la scène de souffrance qui se passait dans cette chambrette. On n'entendait pas davantage. Mais on devinait!... O mes amis!... mes amis!... peut-être fait-il meilleur s'en aller comme ça que de vivre comme j'ai vécu!...

Mais où en suis-je? Ah! oui... disons un mot du père Noret. Hé bien!... le pauvre bougre!... il était bien embarrassé... et de moi, et de lui!... Il m'avait lâché — vous l'ai-je dit? — Dans le silence sa gronderie s'éteignit... Le geste tomba... Il ne sut que faire de son corps brusque aux mouvements encore militaires. Il allait et venait avec les allures tortillons que je lui connaissais. Les bras ballants, l'air perdu, il eut deux-trois redressements de tête qui avaient l'intention de signifier de grandes choses. Il s'approcha de sa femme, et l'interrogea à voix basse. Pour toute réponse, elle fit un triste signe de tête, en continuant de remuer le sucre dans la tasse.

Noret alla alors s'asseoir silencieusement sur une chaise, et se prit la tête dans les mains comme un malchanceux. Mais voyez! il se rappela soudain qu'il avait quelque chose à faire de moi. Il vint, et me montra à sa femme d'un doigt coléreux. Je ne lui en veux pas : il se donnait bien du mal, le malheureux, pour entretenir une colère qui ne voulait plus de lui.

« Tu vois ce gredin! — grondait-il — c'est le vrai meurtrier de notre enfant. Il a... Il a... » — Et dans un sanglot déchiré, comme si les mots pour sortir brisaient une barrière : « ... Il est cause que j'ai douté de notre enfant! »

... Il en resta là : la mère le regardait. Elle n'avait pas douté, elle!... Ça se voyait bien !... Il y avait sur le chéti visage cette fermeté hautaine qui en appelle au Ciel et qui méprise tout le reste. La résignation de cette mère en disait long sur ce que sont les chrétiens.

... Alors le vieux prit sa femme dans ses bras : « Louise!... Louise!... sanglotait-il. Je ne sais ni ce que je dis, ni où j'en suis. » La femme embrassait son mari sur le front en lui écartant les cheveux gris. Elle lui donnait là de fières caresses.

Mais du fond de la chambrette, une petite voix nous arriva faiblement :

« C'est toi... papa?...

— Mais oui, mon enfant, c'est moi...

— Viens donc!... » fit la petite voix avec une gaieté dolente.

Le père y alla. Arrêté dans l'entrebâillement de la porte, il regardait son enfant. Pour lui faire risette, il secouait sa tête ravagée, et se forçait à des sourires de bébé, pendant que les yeux lui sortaient presque de tête à force de retenir leurs larmes... Il revint bien vite vers nous ravaler dans sa barbe de grosses poignées de larmes.

Nous aussi, le père Colombe et moi, nous pleurions. Nous nous étions assis dans un coin sans avoir même l'idée de nous en aller. Et nous nous laissions aller au chagrin. Moi, je pleurais à demi-voix, mais éperdûment. Le père Colombe, lui, y mettait de la tranquillité comme dans tout ce qu'il faisait. Et sa grosse figure de charbonnier, qui ruisselait de larmes bonhommes, adressait en même temps des sourires guillerets au petit garçonnet joueur. Il n'en faut pas tant pour amener un petiot à vous grimper sur les genoux, et à vous y faire ses aguicheries de bébé.

Mais moi je pleurais comme un misérable. A la fin, hélas!... les sanglots s'entendirent. La petite voix dolente s'éleva à nouveau :

« Qui donc est là qui pleure ? » demandait-elle...

Le père Noret eut un instant d'embarras, en nous regardant, et comme tout stupéfait de nous revoir là.

« Mon enfant — fit-il enfin — c'est le père Colombe...

— Le père Colombe!... Je voudrais le voir. »

Le père Colombe alla donc lui aussi sourire dans les larmes à cette jeunesse qui s'en allait.

« Ça ne va donc toujours pas fort — disait le vieil innocent.

— Pas fort — répondait doucement la mère.

— On dit qu'on arrête bien des maladies avec de la centaurée, rien qu'en mêlant un petit doigt d'un jus un peu sucré où on aurait trempé votre herbe. Cette centaurée a fait de vrais miracles : on le dit...

— ...On le dit — reprit la mère. Puis elle ajouta — notre maladè parle souvent de vous... Elle vous aime : vous la faisiez jouer...

— Mais c'est vrai ça !...

— Il n'y a pas longtemps encore, elle se rappelait avoir été au muguet avec vous...

— Mais c'est bien vrai tout cela !... C'était en une fin de mai... Chère fille !... Prenez voir un peu en patience votre mal... »

Je n'en entendis pas davantage, car un coup m'était donné. Voyez donc !... Le petit garçonnet, que le père Colombe avait quitté, s'en était venu porter vers moi ses câlineries... Et malgré le chagrin, il fallut bien le prendre sur mes genoux, ce bébé... lui sourire... Alors j'ai reconnu tout à coup celui qui câlinait... Je l'ai reconnu, l'enfant de la Mailloche... le mien !...

Et voyez encore : la Mailloche entra juste à point pour me voir serrer à pleins bras le petit être !... Elle ne me reconnaissait pas d'abord. Elle est venue me regarder sous le nez. Puis soudain... voyant à qui elle et le petiot avaient affaire, elle m'a quasiment arraché des mains le petit être. Elle me montrait à lui, avec une grosse figure exaspérée : « Fais... fais les cornes à ça !... petiot !... » grondait-elle.

Alors le petit est venu en riant me présenter ses deux petits doigts troussés... Mais il n'y avait point de haine dans le geste du pauvret... rien que du rire, de l'enfantillage, du bon cœur. C'était pour lui prétexte à venir se faire embrasser les petits doigts... Lui aussi m'embrassa, car il voulut regrimper sur mes genoux. Il me plaquait sur les joues de gros baisers, où il mettait tout son courage. La Mailloche, un instant

abasourdie, laissa faire. D'ailleurs la malade l'appela. Elle y alla, et nous revint bientôt torchonner la table en sanglotant comme une bonne âme. Comme je l'ai appris plus tard, depuis des mois elle soignait Marie-Rose avec tout le dévouement du remords et du désespoir. Cela ne l'empêchait pas de tenir le ménage des Noret avec goût. C'était une fille qui avait tellement le travail en main, et — grâce à son père — l'habitude du désespoir, qu'elle pouvait tout mener de front : sangloter à rendre l'âme, sans en oublier un coup de torchon aux meubles.

Enfin, M. le curé Thévenin que la Mailloche venait d'aller prévenir, arriva.

« Mes chers amis — demanda-t-il — où en est votre courage de chrétiens ? »

Le père Noret fit signe que ce courage-là ne le menait pas loin. Mais la mère Noret joignit les mains, et son visage prit l'air fléchi de la prière. Le curé alla alors vers celle qui l'attendait en paix...

Moi, j'aurais dû partir ; mais voyez-vous, il n'eût pas fallu avoir de cœur pour ne pas sentir la présence du suprême Pardonneur de l'Évangile. J'ai compris que c'était l'heure — alors ou jamais — de lui crier : « Miséricorde ! » Oui, ma place était là !... A genoux sur le carrelage, j'étais un de ceux qui répondaient « Amen », à un « Ave Maria... » qui m'entrait pour la première fois jusqu'au fond du cœur. Près de moi, l'enfant, que j'avais renié, me demandait tout gentiment : « C'est le petit Jésus ?... dis ?... Il vient chercher la tante Rose ?... » Là-bas, dans la chambrette, à deux pas, c'est le chuchotement d'une âme sans tache qui s'en va vers la mort en murmurant à mon profit le pardon des offenses... Oh ! je revois !... J'entends !... Ah ! quel silence !... Personne ne songeait plus à la fin prochaine, aux souffrances, au deuil... C'étaient là les choses humaines. Or quelqu'un de plus grand que tout cela était là, aussi présent que sur toutes les croix. Il était là, avec tous les moyens de sa miséricorde. Et à le sentir ainsi près de soi, on comprenait que la mort, entre ses mains, était une générosité. Écoutez ceci : au moment de la communion, ma pauvre âme, à moi aussi, se leva comme pour prendre sa part du pain du Christ... Elle se leva avec sa misère de toute sorte...

Elle osa adresser sa prière... Avec tous les autres, elle osa appeler « Père » l'être de pardon qui était là, sans chair et sans os... tout en esprit...

...Écoutez encore ceci, et ce sera tout. Après le départ du prêtre, la petite mourante a demandé qu'on lui apportât le Claudet de la Mailloche... le mien. Elle prétendait toujours, paraît-il, qu'elle avait failli le priver pour à jamais de son père. Or, elle ne pouvait s'en consoler. Avant de mourir, elle voulut donc revoir cette petite tête bouclée. Le dernier sourire de la jeune vie fut pour lui.

Et moi... j'ai osé — oui, je l'ai fait — j'ai osé approcher!... Mais ce qui s'en est suivi, nul n'en saura rien. Qu'il vous suffise de savoir qu'une voix, qui traversait presque déjà la mort, m'appela à mon devoir... Jeanne Mailloche et moi, nous avons en effet obéi à celle qui nous commandait de joindre et d'unir nos mains devant elle...

Mais le père et la mère Noret nous ont demandé doucement de les laisser seuls, dans la suprême amitié de leur enfant et de cette dernière nuit.

***

Le lendemain, à Gevrey, dès le petit jour j'étais déjà debout.

Une aube tout comme une autre se levait. Elle s'en venait avec de petits pas tout gris et tout grelottants, et en cherchant sa route. Et malgré moi je savourais ce matin rougi et frais comme un groseiller mûr.

Bientôt les voix de l'Angelus se sont partout levées des villages et des clochers. Voix de la Terre, elles allaient vers le Ciel où montaient les rayons.

Mais écoutez. Toutes ces voix de courage et d'espoir se sont tues. Il n'y en a qu'une qui persista au loin... Hélas!... Je la reconnais!... Je reconnais ce qui sonne là-bas, par chez nous!... Je démêle dans cette voix égrenée qui vient du pays une rumeur de mort... Et dans l'air ensoleillé, sous le ciel clair, sur la terre des misères, le glas

répandit sa désolante sonnerie... Puis il se tut... J'avais compté les tintements : il y en eut vingt-deux... autant que d'années retranchées sur terre. Vingt-deux ans !... C'était tout aussi précis que si notre clocher de Saint-Philibert avait su me parler français, et me dire avec son fort accent de bronze : « Marie-Rose est morte... »

...Et voilà !... Pendant que je regardais le soleil nouveau, celle qui m'a aimé et racheté était rappelée ! Tout était fini !... Et tout comme Judas, voyez-vous, j'ai vendu le Dieu d'amour, venu sur terre mourir pour moi !... Moi aussi, je l'ai vendu aux brigands et sans les marchander... pour le même petit prix : trente francs pièce !... Pleure !... Gilles !... Pleure, mon vieux !...

...Hé oui ! voici la vie du jour qui recommence sur terre ! Mais à quoi bon ?... Voici les portes qui s'ouvrent !... l'éveil des fermes !... les chevaux vont boire en nonchalant le pas !... les premières charrues sortent en sonnant nerveusement le fer sur la route !... La vie reprend partout !... A quoi bon ? Des grimaces, tout cela !... Car cette terre, où il y a l'aube, c'est le pays où règne le crime et la mort !... On y tue les innocents pire que dans l'ancien temps !... Il y a là-dedans des gens qui souffrent, qui peinent, qui meurent. Il y a, tant qu'on en veut, des cruautés et des misères. Et si on avait l'oreille fine du Christ, on entendrait de là-bas venir vers soi le murmure de tous les justes qui vous diraient : « Il ne fait pas bon pour nous sur terre ! »

...J'en appelais donc au seul être possible qui vaille la peine qu'on vive et qu'on meure... « Mon Dieu !... Mon Dieu !... » criais-je... Oui, il n'est pas possible, voyez-vous, que nos douleurs et nos morts se passent comme des crimes de brutes, que personne ne voit et qu'on cache dans la nuit ! Il n'est pas possible que ces prières, où les pauvres gens mettent tout leur cœur, s'en aillent vers un indifférent ! Il n'est pas possible qu'il n'y ait pas quelqu'un pour accueillir une Marie-Rose ! qu'un tout à fait grand Juste ne se lève pas pour elle de ce monde immense où il y a place pour lui !... qu'il ne se lève pas pour prendre dans ses bras inconnus la petite âme, qui vient d'entrer chez lui avec confiance et en l'appelant par son nom... comme un enfant !...

Et alors j'ai fait ce que doivent faire ceux qui ont été créés et mis

sur terre... Oui,... sur le bord de la route, et à deux pas d'un pays qui déjeûnait en rigolant... je me suis agenouillé au milieu de la chétite rosée qui brillait en silence autour de moi... Quelque chose se déchirait en moi. Je peux bien le dire : c'est le cœur ouvert au grand large que j'en ai laissé sortir la prière... « Mon Dieu !... Mon Dieu !... — criais-je — pardonnez-moi... car je vous ai diablement offensé ! »

Gaston ROUPNEL.

MÉLANGES

LES ROCHEFORT EN BOURGOGNE

La mort récente d'Henri Rochefort intéresse au plus haut point la Bourgogne, puisque la famille du célèbre pamphlétaire y brilla dès son origine.

Chacun sait que le farouche rédacteur de la *Lanterne* qui avait effacé la particule de son nom savait, à l'occasion, jeter ses titres à la face des cuistres qui le traitaient de manant, puis il remettait ses parchemins dans sa poche.

Le premier des Rochefort connus était sergent d'armes en 1363. Il se nommait Guy, et habitait la forteresse de Rochefort-sur-le-Doubs, près de Dole en Comté. Ce fut sans doute l'origine de la famille qui produisit dans la suite en Bourgogne un grand nombre de personnages marquants, et notamment un chambellan de Philippe le Bon en 1403 et un grand maître de l'artillerie en 1422. Plus tard, Guy II de Rochefort, seigneur de Pluvault, fut chambellan de Charles le Téméraire, puis président du parlement de Dijon en 1482 et chancelier de France sous Charles VIII, il mourut en 1507. C'est à lui qu'on attribue la construction de ce vaste hôtel de Rochefort dont on voit encore des vestiges aux n[os] 52, 54 et 56 de la rue des Forges et qui s'étendait jusqu'à la rue de la Tonnellerie (François Rude) et à la rue de la Poissonnerie (Musette).

Certains motifs d'architecture, ceux de la cour surtout, sont délicieux avec leurs pilastres et leurs bas-reliefs dont Victor Hugo s'était tellement épris, qu'il en voulut faire un dessin lors de son passage à Dijon. Mais cette façade sur cour nous reporte au XVI[e] siècle et fut évidemment l'œuvre d'un successeur du fondateur de l'hôtel.

La gracieuse porte en accolade qui ouvrait jadis sur la rue François-Rude et que l'on eut le bon esprit de conserver dans le square des ducs, est plus ancienne et probablement l'œuvre de Guy.

Doit-on lui attribuer encore la lanterne monumentale qui s'élève au sommet des bâtiments en retrait de la cour ? On ne sait, mais plus d'un visiteur fit jadis un rapprochement malicieux entre elle et la lanterne qui ornait la feuille satirique du journaliste. De fait, la ressemblance était indéniable et faisait dire que le pamphlétaire s'était inspiré de son aïeul. Pauvre Guy de Rochefort! ses mânes en devaient frémir.

Il fut enterré à Cîteaux et son épitaphe disparue depuis longtemps était ainsi composée :

> Extrait estoit du très-noble linaige
> Du nom des armes et hault vasselaige
> De Roichefort ou Comté de Bourgoingne
> Aymant l'honneur, fuyant honte et Vergoigne,
> Vaillant et preux comme chacun tesmoigne
> Un Hercule, un Hector, un Samson,
> Un Aristote, homme de grand fasson
> Un Cicero, un Berthole, un Orose,
> Un Socratès, un Horasse, un Platon,
> Un Cypion, une excellente chose.

Le fils de Guy de Rochefort se nommait Jean. Il devint bailli de Dijon, fut fait prisonnier à la bataille de Pavie et, emmené à Zurich. Obligé de payer rançon pour 6.000 écus au soleil, il aurait vendu, à cette occasion, la partie de son vaste immeuble actuellement occupée par le restaurant du Marais. Jean de Rochefort avait épousé, en 1518, Antoinette de Chateauneuf, qui lui avait apporté en dot la baronnie de Luçay en Berry. Cette terre fut érigée plus tard en marquisat ; les Rochefort en prirent le titre et l'on retrouve un marquis de Rochefort se distinguant au siège de Dole en 1674. Son fils unique, François-Louis de Rochefort-Luçay, était l'ancêtre au 5e degré du rédacteur de la *Lanterne*.

E. F.

CHRONIQUE

LE RÉGIONALISME

La fête annuelle de la « Grappe côtedorienne » a eu lieu le 21 mai 1913 à Paris, chez Marguery, sous la présidence du docteur Monin. Un concert vocal et instrumental avec le concours de MM. Francell, Feuillard, Poillot, Charot, Jean Monet et M[lles] Berthe Soyer, Gabrielle Grandin, a suivi le dîner. De belles poésies ont été dites par M[lle] Renée Du Minil, M[lle] Jacqueline Regnier et les poètes de la Grappe. Puis un bal très animé a clôturé cette fête charmante. Les Bourguignons de Paris ont exalté chaleureusement leur inoubliable « petite patrie ».

LA VIE INTELLECTUELLE

Les Bourguignons. — Notre collaborateur, M. Henri Hauser, professeur à l'Université de Dijon, a été élu le 19 avril 1913, à l'Académie des sciences morales et politiques, correspondant de la section d'histoire en remplacement de M. Polovsoff de Saint-Pétersbourg, décédé.

L'Académie Française a décerné le prix Le Fèvre-Deumier (1.000 fr.) à M. Fernand Lame, pour son ouvrage *Toiles et Bronzes* et un des prix de la fondation Broquette (300 fr.), à M[me] Éva Oubert-Chaperon pour son livre *Poèmes*.

M. Clément-Janin, notre collaborateur, vient d'être nommé membre d'honneur de la *Société Artistique du IV[e] arrondissement* de Paris, qui fait une brillante exposition dans le vieil hôtel de Sens (xv[e] siècle), après avoir reçu le même titre de la *Société Artistique de la Gravure sur bois* et de la *Gravure sur bois originale*.

Nos deux compatriotes, MM. Henri Bazin et André Blondel, viennent d'être élus à l'Académie des sciences.

Parmi les prix des « Antiquités de la France » décernés par l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, on relève le nom de notre collaborateur, M. Viard, qui obtient une deuxième mention avec son *Histoire de la dîme ecclésiastique de 1150 à 1313*.

Notre compatriote, Mlle Marie-Louise Grillet, vient d'obtenir la médaille d'archéologie des beaux-arts de Paris.

L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon a décerné, dans sa séance du 16 avril 1913, ses médailles annuelles qui se répartissaient cette année dans la section des Beaux-Arts.

Médailles d'or : M. Darviot Édouard, peintre ; M. Déchenaud Adolphe, peintre.

Médailles de vermeil : M. Compérot Henri, architecte ; M. Laronze Jean, peintre ; M. Schwob André, sculpteur-médailleur.

Médailles d'argent : M. Orlandini Antoine, sculpteur ; M. Paupion Marcel, sculpteur.

Dans les sociétés savantes. — Au Congrès des sociétés savantes qui avait lieu cette année à Grenoble, M. Toutain a parlé longuement des fouilles d'Alésia, étudié le style de certains ornements en S affrontés, un hermès d'Hercule à rapprocher des textes de Diodore de Sicile.

Puis M. le docteur Epery, au nom de M. le Commandant Esperandieu, a donné le résultat des fouilles opérées toujours à Alésia au lieu dit la Croix Saint-Charles, où l'on s'est appliqué tout spécialement à la recherche de la Maceria construite par les Gaulois pour protéger leur camp sous les murs de la ville.

Enfin, M. Héron de Villefosse a lu le compte rendu par MM. Henri Lorémy et Henri Corot de leurs fouilles dans le tumulus du Bois-Vert, commune de Lavilleneuve-les-Convers, tertre de faible hauteur sur la voie d'Alise à Langres. Après avoir décrit le tumulus, les auteurs donnent la description des objets qui y ont été découverts.

Au congrès des sociétés savantes M. L.-A. Fabre, correspondant du ministère, inspecteur des eaux et forêts à Dijon, a exposé sa communication intitulée : « Un problème social dans les montagnes méridionales françaises. »

Découvertes. — Un instituteur de la région de *Tournus,* M. Mazenot, a fait récemment la découverte d'une grotte habitée à l'époque préhistorique. Cette grotte située au pied du château de Brancion, appelée vulgairement le Four de la Baume, a été fouillée méthodiquement aux frais de la Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus. Les

objets provenant des fouilles ont été déterminés scientifiquement par M. le docteur Mayet, chargé de cours à la Faculté des Sciences de Lyon, qui publiera ultérieurement un travail sur ces découvertes avec la collaboration de M. Mazenot. Elles consistent principalement dans la mise à jour du squelette d'un homme préhistorique, du type de « la Truchère » ou de « Grenelle » d'un certain nombre de silex et surtout d'une faune intéressante de l'époque aurigniacienne, qui se place pendant la période du froid humide, succédant à l'époque monstérienne, et précédant l'époque solutréenne ; elle se caractérise par la présence du rhinocéros, du mammouth ou *elephas primigenius,* de l'ours, de l'hyène des cavernes et surtout du cheval représenté, comme à Solutré, par un nombre incalculable d'os et de dents.

Conférences. — Notre collaborateur, M. E. Fyot a fait le 8 mai 1913, au musée de Dijon, pour la Société l'*Art à l'École,* une conférence sur ce sujet : *Comment on juge un tableau.* En présence du succès de cette conférence et de l'intérêt didactique qu'elle comporte, la Revue de Bourgogne a pris l'initiative d'en présenter, dans l'un de ses prochains numéros, le texte à ses lecteurs, avec la reproduction de plusieurs des œuvres qui servirent aux démonstrations.

Le 28 mai, au cours d'une fête donnée par la société républicaine des conférences populaires sous les auspices de l'association fraternelle des Alsaciens-Lorrains de Dijon, M. Émile Hinzelin a fait, au théâtre de Dijon, une conférence sur l'*âme et le cœur de l'Alsace-Lorraine.*

Le 29 mai, pour la société l'*Art à l'École* si intelligemment orientée par M. l'avocat-général Godefroy, M. Cornereau, un de nos collaborateurs, a relaté en d'excellents termes les origines et les richesses artistiques de l'hospice Sainte-Anne. La conférence qui eut lieu dans l'église désaffectée fut suivie d'une visite détaillée de l'hospice.

Le 14 janvier 1913, M. E. Lefèvre-Pontalis a fait à la Société française d'Archéologie une conférence accompagnée de projections sur les *églises romanes de la Bourgogne.* Il a montré que le plan à absidioles de profondeur décroissante, flanquant le chœur et communiquant avec lui, plan bénédictin, dont s'inspirèrent les architectes normands, se rencontre pour la première fois à Saint-Bénigne de Dijon. Ces églises romanes de Bourgogne — particulièrement celles de l'Avallonnais et de l'Auxerrois — viennent d'être étudiées, et d'une façon fort complète, par Hans Hasso von Veltheim dans son volume *Burgundische Kleinkirchen bis zum Jahre 1200,* München, Georg Müller, 1913, 120 p., 115 ill.

L'ART

La conservation des monuments. — La ville de *Tournus*, suivant l'exemple donné par plusieurs autres villes de France, vient d'acheter une très ancienne église (l'église Saint-Valérien, construite vers l'an 1008). Elle avait été aliénée pendant la Révolution et depuis avait servi d'entrepôt de vins et de chaises. C'est avec plaisir que nous voyons les municipalités des petites villes essayer de sauvegarder les souvenirs du passé, que trop souvent naguère elles essayaient de faire disparaître sous prétexte de se moderniser.

Dans son rapport sur le budget des Beaux-Arts, M. Simyan signale les travaux de restauration qui doivent être entrepris en Bourgogne en 1913. On réparera les couvertures de l'église Saint-Michel à Dijon, de Notre-Dame de Semur et de Villeneuve-sur-Yonne.

Classement des monuments. — Dans sa séance du 3 décembre 1912, le comité des sites et monuments pittoresques du Touring-Club de France a décidé de poursuivre le classement des vitraux de la chapelle de *Chassy* (Saône-et-Loire).

La disparition des monuments. — Situé au n° 24 de la rue de l'Université, l'*hôtel Senecterre* vient d'être acheté par la ville de Paris pour y installer une école. L'hôtel de Senecterre fut construit par Servandoni, au début du règne de Louis XV, pour l'avocat dijonnais La Monnoye, moins célèbre par ses travaux de jurisconsulte que par ses *Noëls bourguignons*.

Découvertes archéologiques. — Le buste d'un saint Jacques du xv[e] siècle avait été découvert en 1912 à la Chaume Pertuisot, faubourg de *Semur*; la partie inférieure de la statue a, depuis, été retrouvée par un habitant du même quartier. Cette heureuse découverte permet d'appuyer l'hypothèse énoncée qui attribue ce saint Jacques aux auteurs de la mise au tombeau de Tonnerre, Jean Michel et Georges de la Sonnette.

Musées. — Grâce aux libéralités de collectionneurs éclairés, un Musée vient d'être créé à *Marcigny* (S.-et-L.) dans une grande salle de la Tour du Moulin.

Un comité mâconnais vient de constituer un *musée Lamartine*, auquel l'académie de Mâcon a offert son bel hôtel Senecé. Dans ce

musée seront exposées et conservées les choses qui se rattachent à l'histoire du glorieux poète, à sa vie, à son œuvre. Les dons sont déjà parvenus, et quelques-uns sont d'importance, par exemple plusieurs objets ayant appartenu à Lamartine et qu'ont offerts gracieusement ses petites-nièces, Mme de Belleroche et Mme de Sennevie. Un collectionneur très averti, M. Lachaize, a donné plusieurs bibelots et meubles jadis possédés par Lamartine, et notamment un superbe et original plat à barbe, en métal argenté, dont ce grand voyageur usa pendant son séjour en Orient. Ajoutons que la ville de Bergues (Nord) a demandé à l'Académie et à la ville de Mâcon de bien vouloir se faire représenter à l'inauguration du monument qu'elle élève à la mémoire de Lamartine, qui fut député du canton de Bergues. Cette inauguration, qui aura lieu au mois de septembre prochain, coïncide avec le quatre-vingtième anniversaire de son élection.

A l'occasion du jubilé de M. Bode, directeur général des musées royaux à Berlin, le musée a reçu de la famille Weber, dont la collection a été récemment vendue à Berlin, un triptyque précieux qui a fait partie de la *collection Baudot à Dijon* et qui, suivant la tradition, doit provenir de la Chartreuse de Champmol. Ce tableau figurait à l'exposition de Bruges de 1902 et à l'exposition des Primitifs français de 1904 (n° 8).

Parmi les moulages qui ont été exécutés en 1912 pour le musée du *Trocadéro,* il faut signaler des fragments décoratifs choisis dans les églises Notre-Dame de Semur et Notre-Dame de Dijon.

Salons et expositions. — La section autunoise de la Société populaire des Beaux-Arts organise une grande exposition artistique qui aura lieu à *Autun* du 24 août au 21 septembre 1913, dans les salles de l'Hôtel de Ville. Il y sera adjoint une exposition de l'Art au foyer.

A propos des copies du *Marat expirant* qui figuraient à l'exposition David au commencement de mai au Petit-Palais, on a rappelé la copie — actuellement au musée de Dijon — qui a fait partie de la collection Maciet. L'hypothèse de M. Lapauze est donc parfaitement justifiée. Les copies demandées à l'artiste par les sociétés ou les clubs révolutionnaires ont dû être nombreuses. La tourmente passée, les sociétés et les clubs une fois dissous, ces répliques ont dû être vendues ou cachées. Au cours du xixe siècle, à mesure qu'on oubliait en David le régicide pour ne plus voir en lui que le peintre, ces morceaux, dont on avait eu honte jusque-là, sont rentrés dans la circulation. De là les apparitions successives du *Marat* de Reims et du *Marat* de Dijon. Nous en verrons

vraisemblablement surgir d'autres encore, mais la question ne se posera plus désormais de savoir à laquelle de ces pièces l'honneur d'être dite originale reviendra. Une fois pour toutes il est admis désormais que le *Marat* de Bruxelles est le seul vrai.

Les artistes bourguignons. — C'est un Bourguignon, M. *Déchenaud,* qui a obtenu cette année la médaille d'honneur de peinture à la Société des Artistes français. M. Adolphe Déchenaud, né à Sennecey-le-Grand en 1868, est connu et apprécié de tous les artistes pour la sincérité de son art, la puissance et la franchise de sa touche. Le Musée de Dijon possède de lui deux toiles, « le Portrait de ma mère » et « les Noces d'Or » qui permettent d'apprécier ce talent jeune et vigoureux. Aussi l'Académie de Dijon venait-elle de lui attribuer sa médaille d'or triennale lorsque le jury de la Société des Artistes français a voulu consacrer la réputation de l'artiste bourguignon par sa suprême récompense.

Embellissements urbains. — La ville de *Mâcon* vient de créer une Commission extramunicipale d'extension, d'embellissement et d'assainissement de la ville. Cette commission composée de personnalités artistiques, d'architectes et d'hygiénistes, les plus notables, a pour but de faire l'application à Mâcon du projet de loi de M. Siegfried en préparant un plan d'extension et d'embellissement de la ville. C'est là une très heureuse idée. Déjà le Syndicat d'Initiative avait depuis deux ans attiré l'attention des Mâconnais sur la nécessité de veiller à la beauté de la cité. Aujourd'hui le Conseil municipal entre résolument dans une voie qu'il suivra, espérons-le, jusqu'au bout.

Les plans et devis concernant la construction d'un hôtel de ville à *Laignes* (Côte-d'Or) viennent d'être exposés. Le bienfaiteur, V. Gat, en léguant sa fortune à la ville, a voulu dégager la belle place de la Fontaine, la source de la Laignes.

— Un monument va être érigé à Paris au Parc des Princes dans l'enceinte de l'Institut Marey, au grand savant beaunois Étienne Marey. Ce monument, œuvre du statuaire dijonnais Auban, qui a composé un grand haut-relief retraçant les études de Marey, et de l'architecte Narjoux, sera inauguré prochainement.

— A la salle Gaveau à Paris, a eu lieu une audition des principaux fragments de l'opéra inédit *David*, dont le poème est de M. l'abbé Gaffre, l'orateur bien connu, et la musique de M. Ad. Dietrich, profes-

seur au Conservatoire de Dijon, qui se faisait applaudir pour la première fois à Paris.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Tramway de Beaune a Nolay. — Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Beaubigny a voté en faveur du tramway Beaune-Nolay, par Auxey, Saint-Romain, Melin, Beaubigny, La Rochepot, une subvention de 10 francs par habitant, soit 4.000 francs, qui sera versée en une seule fois au département.

D'autre part, le Conseil municipal de Bligny-sous-Beaune a voté une somme de 10.000 francs en faveur du même tramway à condition que l'itinéraire suivant soit adopté : Beaune, Bligny, Corcelles, Meursault, etc...

La population en Côte-d'Or. — Mouvement officiel de la population en Côte-d'Or, pour 1912 :

Arrondissement de Dijon. — 162.920 habitants ; mariages, 1.194 ; divorces, 78 ; naissances d'enfants vivants, 2.667 ; mort-nés, 85 ; décès, 2.923.

Arrondissement de Beaune. — 99.966 habitants ; mariages, 636 ; divorces, 27 ; naissances d'enfants vivants, 1.466 ; mort-nes, 46 ; décès, 1.688.

Arrondissement de Châtillon-sur-Seine. — 35.099 habitants ; mariages, 245 ; divorces, 12 ; naissances d'enfants vivants, 543 ; mort-nés, 22 ; décès, 654.

Arrondissement de Semur-en-Auxois. — 52.059 habitants ; mariages, 340 ; divorces, 14 ; naissances d'enfants vivants, 703 ; mort-nés, 33 ; décès, 893.

Soit, pour l'ensemble du département :

Population, 350.044 habitants ; mariages, 2.415 ; divorces, 131 ; naissances d'enfants vivants, 5.379 ; mort-nés, 183 ; décès, 6.157 ; excédent de décès, 778.

La Région de l'Auxois, grâce à l'initiative du docteur Chauveau, est actuellement pourvue d'un Stud-Book constituant une association créée dans le but d'accroître la prospérité de l'élevage des chevaux.

On ne saurait trop louer la façon dont la commission technique a rempli sa difficile et délicate mission.

Avec une méthode rigoureuse et une indiscutable compétence en

matière hippique, la commission, sans jamais se départir de la règle qu'elle s'était imposée, a opéré une sévère sélection parmi les nombreux sujets qui lui ont été présentés.

Elle n'a admis, pour former la souche de la race future des *chevaux de l'Auxois*, que des animaux répondant à un type de conformation bien déterminé et irréprochables au point de vue des *tares*.

LE TOURISME

Œuvre des syndicats d'initiative. — Le dimanche 15 juin a eu lieu à *Chatillon* l'assemblée générale annuelle du Syndicat d'Initiative de Bourgogne. La présidence en fut donnée à M. Legras, secrétaire adjoint du syndicat, par délégation du président M. Gadeault. Un exemplaire tiré à la presse à bras du nouveau livret-guide fut présenté par le président et la réunion se termina par une agréable excursion à « la Chouette » où se trouve l'établissement de pisciculture de M. de Longueville.

Le Syndicat d'Initiative de *Savigny-les-Beaune* a fait paraître chez Bertrand à Beaune le Guide illustré de Savigny-les-Beaune et de ses environs.

ÉCHOS

Au mois de mai dernier, la Bourgogne a payé son tribut à l'aviation. Le jeudi, 29 mai, au camp d'Avor, le lieutenant aviateur Jean Kreyder, surpris par une bourrasque dans un vol audacieux, vint, d'une hauteur de 25 mètres, s'abîmer sur le sol. Le lieutenant Kreyder appartenait à une famille de soldats. Son père et son oncle, tous deux anciens chefs d'escadrons d'artillerie habitent le Creusot et son beau-frère, le lieutenant Robin, est au Maroc.

— Le concours hippique de Bruxelles qui s'est terminé par le military international fut gagné par le lieutenant Bobowicz, du 8e chasseurs, à Auxonne, montant Corail III.

— La Société d'histoire naturelle d'Autun vient de créer un jardin botanique où seront cultivées les plantes indigènes et étrangères les plus intéressantes. De nombreuses espèces y sont déjà représentées, grâce à la généreuse libéralité de Mme Ozanon, qui a fait don à la société des plantes d'espèces rares et remarquables que Mme Ozanon a cultivées et acclimatées dans la région.

Le Gérant : A. Meunier.

DIJON, IMP. DARANTIERE.

MICHELET ET THÉOPHILE FOISSET

(1834-1837)

Parmi les figures bourguignonnes du XIX[e] siècle, il en est peu d'aussi attachantes, d'aussi dignes d'être sauvées de l'oubli que celle de Théophile Foisset (1). Né à Bligny-sous-Beaune le 5 mars 1800, d'une de ces familles mi-bourgeoises mi-paysannes dont la France d'alors était pleine et qui forment encore un des éléments les plus originaux de la France d'aujourd'hui, Foisset a réalisé, en son temps, un type digne des respects de tous, celui du catholique libéral, ardemment croyant, mais aussi largement ouvert aux idées modernes, capable de témoigner de l'estime et même de l'amitié à ceux qui ne pensaient point comme lui.

« Le *Provincial* — écrivait Chateaubriand à propos du petit journal créé par Foisset à Dijon en 1828 — croit que l'on peut être libre et chrétien, royaliste et constitutionnel (2); il ne dédaigne point le passé, ne calomnie point le présent et met son espérance dans l'avenir. » En louant le journal, Chateaubriand traçait le portrait de l'homme, de l'ami de Lacordaire (dont Foisset sera le biographe) et de Montalembert.

L'humble juge au Tribunal de Beaune (il ne sera qu'en 1851 appelé à la cour de Dijon) était dans le monde littéraire une manière de personnage, modeste, mais écouté, en relations avec tous les

(1) Consulter sur lui les deux notices publiées par de Champagny dans le *Correspondant* et par de Carné dans le *Français* en mars 1873, et l'étude de Henri Beaune, *M.-Th. Foisset, notice biographique*, Dijon 1874, in-12.

(2) Ceci porte bien la marque des derniers temps de la Restauration. Voy. sur tout ce mouvement *Le Catholicisme libéral*, de M. Georges Weil.

grands esprits du temps. Dès 1821, il avait organisé à Dijon cette *Société d'études* dont l'histoire ne fut pas sans éclat ; c'est là qu'il se lia d'abord avec Lacordaire; entre eux c'étaient des joutes philosophiques où le plus chrétien des deux n'était pas, alors, le futur prédicateur. Foisset connaissait à la fois Lamennais, en ce temps fils illustre et encore obéissant de l'Église, et le très libéral Dubois, le directeur du *Globe*. Le Bourguignon Guigniaut, professeur à l'École normale, le présentait à Victor Cousin. Il était reçu chez cet autre Bourguignon, Lamartine, et admis à l'honneur d'entendre Victor Hugo réciter ses propres vers. Il liait amitié avec un noble esprit, le baron d'Eckstein. Il eut la joie de compter parmi les collaborateurs de son trop éphémère *Provincial*, non seulement Guigniaut, mais Musset, mais le Bressan Edgar Quinet. Sa collaboration au *Correspondant* (le premier *Correspondant* vécut de 1828 à 1834) acheva d'en faire un de ces hommes dont l'espèce d'aujourd'hui devient rarissime, qui étaient connus dans les cercles parisiens tout en restant, très fortement, très fidèlement, de leur province.

Il est curieux que les biographes de Foisset, soucieux de dénombrer ses amitiés, n'aient point fait allusion aux liens de réciproque estime et de sympathie qui l'unissaient à Jules Michelet. On va voir que du côté du magistrat bourguignon l'estime se nuançait d'admiration. A l'heure où l'œuvre de Michelet était tantôt dénigrée, tantôt systématiquement méprisée et comme ignorée, Foisset a vu se lever sur cette jeune tête déjà blanchie les premiers rayons de la gloire. Et cela, malgré la tristesse qu'il éprouvait à voir Michelet s'éloigner de plus en plus de cet idéal chrétien où lui-même avait mis son cœur.

I

C'est chez Guigniaut, dès 1827, que Foisset avait fait la connaissance de Michelet. Il ne semble pas qu'ils se soient revus lors du bref séjour que Michelet fit à Dijon, au retour de son premier voyage d'Italie, à la fin d'avril 1830.

Mais Michelet n'était pas capable d'oublier les hommes de valeur qu'il avait rencontrés sur son chemin, surtout lorsque ces hommes

savaient tenir une plume. Très persuadé de son propre mérite, très légitimement soucieux d'asseoir et d'étendre sa réputation, il ne négligeait pas d'envoyer ses productions à quiconque en pouvait parler. Lorsqu'en 1833 il fut appelé à suppléer Guizot dans sa chaire de la Sorbonne et qu'il publia sa leçon d'ouverture, il se souvint du magistrat beaunois, et il lui adressa cette plaquette où s'affirmait déjà, en quelques pages, ce don prestigieux d'évoquer, de ressusciter le passé, où l'érudition historique se parait déjà d'une étincelante poésie. A la même date paraissaient les deux premiers volumes de sa grande œuvre, l'*Histoire de France*.

Foisset fut très sensible à l'honneur que lui faisait le jeune historien. Il l'en remercia par une lettre où la sympathie, l'admiration n'enlèvent rien à l'indépendance, à la finesse, parfois assez malicieuse, des jugements (1) :

Beaune, 2 avril 1834.

Monsieur,

Si je ne vous disais que j'ai été fier et même un peu glorieux, de votre présent, je me ferais moins homme que je ne le suis. J'avais lu votre discours d'ouverture avec un plaisir presque sensuel dans la *Revue des Deux Mondes* ; mais j'étais loin d'imaginer que vous eussiez souvenance d'un obscur provincial rencontré par vous quatre à cinq fois chez son compatriote M. Guigniaut en 1827 et depuis rentré dans sa coquille d'où il n'est guère pressé de sortir. J'aurais dû vous remercier tout de suite d'un envoi si parfaitement inattendu. Je le voulais : mais qui fait ici-bas tout ce qu'il veut ?

Je vous aurais longuement parlé de votre histoire de France, dont j'étais tout plein encore, et, sous le coup de l'impression vive et pénétrante que j'en avais reçue, j'aurais hasardé quelques objections, couvertes par plus d'éloges et de plus sincères que je ne puis dire. Aujourd'hui que je m'établis

(1) Cette lettre, et celle que nous reproduirons plus loin, sont conservées en original dans les papiers de Michelet qui ont été recueillis par notre regretté maître Gabriel Monod. Il avait l'intention de les utiliser, et c'est à sa demande que nous avions fait copier, à Dijon, les articles de revue dont il sera question dans les pages suivantes.

jugeur à mon tour et que je vais relire en deux jours votre premier volume pour en dire mon mot au public de la *Revue Européenne* (1), j'éprouve une sorte d'embarras à en parler à l'auteur.

Je ne me dissimule pas que M. d'Eckstein (2) a rendu ma tâche à cet égard sinon difficile, au moins délicate. Venant après lui et dans le même recueil, il m'est impossible de le contredire; car un journal est une personne, il se doit à lui-même d'être conséquent. Mais M. d'Eckstein m'a laissé tout le bien à dire, et, sans entamer en rien sa critique (tout excessive qu'elle est), je puis rendre témoignage de tout ce qu'il y a de souffle et de jet, de puissance, de pensée et de style tout ensemble dans votre improvisation historique. Non certes que votre histoire de France n'atteste de vastes et sérieux travaux, une élaboration pleine de conscience et de vigueur. Mais il me semble, à moi chétif, que ce n'est pas trop de vingt années d'une vie comme la vôtre pour soulever et disposer les rocs gigantesques dont toutes les voies de notre histoire sont encombrées. Peut-être vous êtes-vous trop pressé d'en finir, et votre impatience de la gloire aura-t-elle nui à la perfection de votre œuvre. Je maintiens que c'est improviser que de donner en moins de sept années une traduction de Vico (3), une introduction à l'histoire universelle (4), une histoire de la République romaine (5) et une histoire de France [je ne compte pas votre excellent précis de l'histoire moderne (6) et les tableaux chronologiques et synchroniques (7).] Il y a dans cette course

(1) La *Revue européenne* a paru de 1831 à 1835. Elle était rédigée par les rédacteurs du *Correspondant*.

(2) Le baron d'Eckstein avait donné dans les t. VII et VIII de la *Revue* (1833 et 1834) cinq longs articles sur les deux premiers volumes de l'histoire de France. Il y présentait une critique serrée des idées de Michelet sur la persistance de l'élément gaulois, sur l'influence du sol et du climat, sur le rôle des Germains. « Nous présenter les Français comme des hommes positifs, et retrouver ce positif chez les vieux Gaulois; transformer les Allemands en hommes vagues et faire remonter ce vague aux vieux Germains; c'est là une prétention toute littéraire, tout académique, toute condillacienne, sur laquelle M. Michelet a renchéri en lui assignant des causes physiques et historiques. »

(3) Le *Vico* est de 1826.

(4) Ce morceau célèbre parut en 1830.

(5) 1831.

(6) La première partie du *Précis* parut en 1827 (jusqu'à la mort de François Ier). Il est possible qu'une première édition complète ait été publiée en 1828. Il y eut une seconde édition complète en janvier 1829.

(7) Ces *Tableaux* avaient paru en 1825 et 1826.

triomphale à travers les siècles une admirable vigueur, mais un immense péril. Sans doute le narrateur est comme le poète :

> Semper ad eventum festinat et in medias res
> Non secus ac notas auditorem rapit.

Mais l'histoire n'est pas seulement une épopée ou un drame ; c'est chose qui s'apprend, non chose qui s'invente ou se devine. Sur ce terrain, le génie même ne saurait suppléer le temps.

Vous le voyez, Monsieur, je vous parle avec la franchise du pays où je suis né. Je serai toujours prêt à rendre à l'éminence de votre talent, à la noblesse de votre caractère tous les hommages compatibles avec la vérité historique et j'espère vous en offrir bientôt la preuve. Mais vous avez l'âme trop droite et trop élevée pour ne pas admettre des réclamations contre certaines conclusions de vos deux premiers volumes.

Quant aux erreurs de détail qui pourraient vous être échappées, notamment en ce qui touche la Bourgogne, je vous demande la permission d'en appeler à M. Michelet mieux informé. J'aurai l'honneur de vous adresser prochainement et sans intermédiaire un relevé de celles qu'une seconde lecture pourrait me faire remarquer (1).

Vous expiez votre supériorité, vous avez beaucoup d'envieux et les importuns ne se feront pas attendre. Oserais-je me flatter que vous voudrez bien ne pas confondre avec ces derniers ceux qui vous admirent aussi véritablement que votre humble serviteur

Th. Foisset,

juge au Tribunal civil de Beaune (Côte-d'Or).

On voit que, malgré les éloges, il y avait dans la lettre de Foisset quelques accents d'une rude franchise. « Improvisation historique » pouvait sembler dur. Le mot devait cependant venir à la bouche d'hommes habitués à la démarche lente et majestueuse qui passait alors pour convenir à l'histoire. Il caractérise assez bien la hâte fébrile avec laquelle Michelet, en moins de dix années, avait accumulé les travaux, comme s'il eût senti la vie près de lui échapper. Il caractérise même la vivacité un peu âpre, l'espèce d'emportement avec lequel, dès ses premières œuvres, il entraîne, il ravit son lecteur, et le laisse parfois hors d'haleine. Œuvre « conçue d'un moment, dira Michelet

(1) Il est bien regrettable, si Foisset a envoyé à Michelet ces notes bourguignonnes, qu'elles n'aient pas été conservées.

lui-même, de l'éclair de juillet », création rapide et vivante d'une « violente volonté ».

Comment Foisset allait-il s'y prendre pour parler dans la *Revue européenne*, après d'Eckstein, des deux tomes de Michelet?

Qui se souvient aujourd'hui de M. Fantin? Qui sait qu'à l'heure même où Michelet faisait revivre, avec leur physionomie, nos vieilles provinces, un historien dijonnais, M. Fantin, lançait à travers le monde des *Annales du Moyen-âge depuis la décadence de l'empire romain jusqu'à la mort de Charlemagne*? Qui se douterait que Fantin pût être mis en parallèle avec Michelet? Qui pourrait imaginer qu'un juge aussi éclairé que Foisset ait préféré, à certains égards, les *Annales* de l'un à l'*Histoire* de l'autre, ou du moins qu'il se soit servi du sage Fantin pour rappeler à l'ordre l'impétueux, le tumultueux Michelet? Et pourtant les choses sont ainsi...

Dans la XXXIIe livraison, année 1834, de la *Revue*, Foisset annonça la première partie du livre de Fantin, livre bien différent, croyait-il, « de ceux que la critique ensevelit entre le feuilleton de la veille et celui du jour. » Hélas! dirait Hamlet, pauvre Fantin! Pour Foisset, ce livre marque « une réaction contre l'histoire conjecturale ». Nous y voilà enfin et Foisset se place sous l'égide d' « un esprit qu'on n'accusera pas de timidité, M. d'Eckstein, niant une à une dans ce recueil même toutes les prémisses de l'*Histoire de France* de M. Michelet ».

Fantin, mon ami, rentrez maintenant dans l'obscurité de la fosse commune. Vous n'étiez, aux mains du critique, rien de plus qu'un instrument. Votre rôle est terminé, puisque vous avez été employé à dénoncer « les hypothèses historiques de l'érudition allemande ». L'ennemi, « c'est le rationalisme appliqué aux faits, soit qu'il ait la prétention de donner ce qu'on nomme la formule d'un peuple, de construire *a priori* les événements qui ont dû remplir son existence historique, soit qu'il se borne à raconter les événements avec un parti pris à l'avance, et qu'il les fasse plier sous un système préexistant dans la pensée de l'écrivain ». Avec Michelet, c'est Thierry qui est visé dans ce passage. Mais c'est à Michelet qu'est dédiée cette phrase: « J'applaudis à l'historien-philosophe — ceci est une politesse à l'adresse de Guizot — mais je me défie du philosophe-historien. »

Le plus curieux, c'est que, malgré la vivacité de l'attaque (1), Foisset ne renie aucunement l'admiration qu'il éprouve pour le génie naissant de Michelet ; il se plaint même que ce génie ne soit point apprécié à sa juste valeur :

J'ai hâte de le dire, je ne méconnais point les qualités éminentes et *trop peu célébrées peut-être* (2) de M. Michelet, l'étendue, le nerf, l'acuité de son esprit, le jet vigoureux de sa pensée, le sobre et mâle coloris de son style, la singulière variété de ses lectures et sa volonté d'être impartial. Je dirai plus, *j'aime M. Michelet* parce que c'est un homme de notre âge, un homme de conscience et de travail, un homme qui a cheminé solitaire en dehors des coteries et des prôneurs, cloîtré dans ses études,... je l'aime, parce qu'il a des envieux hors de nos rangs. Je l'aime encore parce que, malgré de graves imperfections, son *Histoire de France* enterre définitivement l'*Histoire des Français,* cette lourde, sèche et partiale compilation écrite en genevois par M. de Sismondi.

On ne saurait souhaiter éloge plus complet, plus enthousiaste — agrémenté à la fin d'une pointe pour le voisin.

Mais après l'éloge vont venir les griefs. Il en est un que nous connaissons déjà, par la lettre du 2 avril. Il en est un autre qui apparaît ici pour la première fois :

Qu'a-t-il donc manqué à M. Michelet pour remplir tout le mérite qui est en lui, pour que dès aujourd'hui l'histoire de France ne fût plus à faire? Deux choses : d'être moins impatient de la gloire, et d'être entièrement, intimement, véritablement chrétien.

Il n'a pas su attendre, il a voulu arriver le premier, arriver vite : de là la précipitation de certains jugements, et le défaut de développement de certaines périodes..., et le manque d'air et d'espace que l'on remarque dans son tableau. Son livre a mérité un reproche que n'encourent jamais les es-

(1) « Roman pour roman, il va sans dire que nous préférons, vous et moi, les moins ennuyeux : Walter Scott par exemple à M. Buchez. Mais qu'on prenne d'un côté, je ne dirai pas même la philosophie âpre et tranchante de M. Aug. Thierry, mais le rationalisme aventureux de M. Michelet ; de l'autre côté la sagesse, la réserve sans timidité de M. Fantin. »

(2) C'est nous qui soulignons. Brunetière écrit justement (*Manuel*, p. 454, note) : il est « surprenant que ces premiers volumes n'aient pas tiré tout de suite Michelet hors de pair ; et que les romantiques n'aient pas reconnu d'abord en lui l'un des plus grands d'entre eux ».

prits médiocres, il est trop plein. Les faits y sont condensés à l'excès ; trop souvent l'attention du lecteur est tendue, comme la phrase de l'écrivain, jusqu'à la fatigue. Puis la rapidité même du récit fausse parfois la couleur des événements, en rapprochant plus qu'il ne convient des faits très indépendants les uns des autres, et qui apparaissent ainsi dans une sorte de subordination respective, bien qu'ils se soient succédés à de longs intervalles et sans enchaînement aucun.

Qualités et défauts, on avouera qu'il y a là une très exacte caractéristique de la première manière de Michelet. Quant au reproche d'insuffisant christianisme, il est intéressant à noter. On a voulu opposer, à cet égard, le Michelet des premiers volumes de l'*Histoire de France* à celui de la *Révolution* et de la fin de l'*Histoire*. Malgré les affirmations de Michelet lui-même, qui place très loin dans son propre passé le début de son évolution intime de l'idée chrétienne de la grâce vers l'idée révolutionnaire de la justice, on a parlé d'une crise ; on a voulu la dater des environs de 1843-45 (1). Il est donc essentiel de rencontrer, sous la plume d'un chrétien aussi authentique que Foisset, l'affirmation que dès 1834 Michelet n'était déjà plus, dans toute la force du terme, un chrétien. Il est essentiel aussi de voir ce qu'en 1834 un chrétien exigeait de l'histoire :

Comment ne pas voir que l'histoire du Moyen-âge, et même l'histoire moderne, où l'on ne peut creuser sans trouver partout le catholicisme et ses innombrables racines, ont pour le croyant, homme de génie, un sens profond, un sens supérieur, inaccessible à toute pénétration du rationalisme ? Le croyant seul aura sympathie naïve et réelle pour ces âges de croyance, sans rien perdre de la saine critique et de la clairvoyance du nôtre, au lieu que votre *incrédulité bienveillante* (2) ne suffit point à sentir la foi, à lui donner vie dans vos récits. Là, je le reconnais, votre qualité historique demeure entière, mais votre impuissance n'en est qu'amoindrie. Plus intègre que la plupart de vos devanciers, vous ne voulez rien effacer de l'histoire ; vous ne supprimez pas l'enthousiasme religieux ; mais le reproduire tel qu'il est, le faire jaillir du cœur et non de la tête, dépasse vos forces. En-

(1) Toutes les précisions nécessaires ont été apportées sur ce point par notre maître Gabriel Monod, dans une œuvre manuscrite dont nous préparons la publication.

(2) Nous soulignons.

core une fois, ceci est le tort, non de votre esprit, qui est grand, non de votre caractère, qui est généreux, mais de votre point de vue, qui tend sans cesse à remplacer les sentiments par les idées, mutilant les faits à votre insu et malgré vous.

Oh ! qui mieux que M. Michelet pourra remplir ce vide de son livre quand, redevenu ce qu'il a été (1), catholique d'esprit et de cœur, il reprendra en sous-œuvre cet ouvrage, comme fait Goerres converti de son *Histoire des mythologies* (2), pour en faire un monument que tous admireront et que nul ne recommencera plus (3) !

Morceau capital, nous le répétons, pour l'étude de la psychologie religieuse de Michelet. Avant d'aborder ce qu'on a pu appeler le « miracle chrétien » du Moyen-âge, l'historien s'est loyalement dépouillé de toute ironie voltairienne ; il a cherché à revivre les ardeurs et les enthousiasmes, les douleurs et les joies, les rêves d'amour et d'espérance qui se sont figés et comme cristallisés dans les pierres de nos cathédrales.

Il a retracé avec un charme infini l'âme exquise d'un saint Louis. Il n'a touché que d'une main délicate et pieuse sa vieille mère l'Église — pieuse comme la main qui ensevelit un cadavre, qui enroule les bandelettes autour des membres désormais sans vie. Mais si vénérables que soient les morts, pour lui c'étaient déjà des morts : « Il faut que le vieux monde passe, — c'est presque par ces mots que s'achève la note terminale du tome II — que la trace du Moyen-âge achève de s'effacer, que nous voyions mourir tout ce que nous aimions, ce qui nous allaita tout petit, ce qui fut notre père et notre mère, ce qui nous chantait si doucement dans le berceau... Ce monde condamné s'en ira avec le monde romain, le monde grec, le monde oriental. Il mettra sa dépouille à côté de leur dépouille (4). »

(1) Allusion très nette à la crise religieuse qui avait marqué l'adolescence de Michelet, et que, dans *Mon Journal*, il a lui-même appelé « Mon Christianisme ».

(2) Le célèbre érudit allemand devint le chef du romantisme catholique.

(3) Puis vient cette phrase qui fait sourire : « M. Fantin réunit les deux qualités que nous espérons un jour dans M. Michelet ».

(4) C'est déjà (en 1833) presque le mot de Renan sur « le linceul de pourpre où dorment les dieux morts ».

Foisset ne s'y était pas trompé. L'amour de Michelet pour l'Église n'était plus qu'un amour de tête. A l'incrédulité haineuse et aggressive il substituait simplement, le mot est juste, une « incrédulité bienveillante ». A force de sympathie pénétrante il introduisait dans la littérature historique une nouvelle forme de rationalisme, d'un charme infini et d'une poésie touchante, un rationalisme attendri, et comme mouillé de larmes...

II

Le milieu intellectuel bourguignon ne cessa plus de s'intéresser à la carrière de Michelet. En 1836, deux amis de Foisset, Ladey et Lorain, fondaient la *Revue des Deux-Bourgognes*, et dès l'année suivante (1) ce périodique consacrait un important article au tome III de l'*Histoire de France*, article d'autant plus intéressant qu'il émane d'un ancien auditeur de Michelet. Cet auditeur a même gardé des leçons de la Sorbonne un souvenir inoubliable et, malgré toutes les qualités qu'il reconnaît à Michelet écrivain, c'est encore à Michelet professeur qu'il voue le meilleur de son admiration. Il y a là, sur la façon dont Michelet faisait ses leçons, sur son aspect physique, sur « cet œil étincelant de jeunesse sous des cheveux blancs », sur la véhémence entraînante de cette parole, quelques lignes qui valent d'être retenues :

M. Michelet, en puisant aux sources originales et en s'affranchissant de tout esprit de routine, a souvent donné aux événements un jour nouveau. Son esprit clairvoyant et hardi se plaît à renverser d'anciennes admirations, à dévoiler les petits calculs qu'on a vantés comme des efforts d'héroïsme, à mesurer les hommes à leur taille, en dépit des beaux surnoms historiques. De dessous le manteau d'apparat que les Mézerai, les Vély leur avaient

(1) T. IV (1837), pp. 259-260. Déjà, au t. II (1836), p. 397, on vantait, sous la signature P. L. (Lorain), « cet homme jeune et laborieux, à convictions fortes et ardentes, cette âme chaude à pensées graves et morales, cette imagination systématique qui sait trouver partout des idées et de l'exaltation ». Michelet « a su se faire un nom et un style à part, par son analyse vigoureuse, ses récits passionnés, ses tableaux vivants, ses rapprochements ingénieux et symboliques ».

jeté sur les épaules, M. Michelet tire quelquefois d'assez drôles de figures bourgeoises qui parlent et agissent fort peu noblement sans doute. Mais le premier devoir d'un historien n'est pas de faire de la noblesse, c'est de faire de la vérité.

Nous avons lu avec le plus grand intérêt le livre de M. Michelet. Cependant par un singulier hasard, nous l'avons entendu, il y a quelques années, dans son cours de Sorbonne, retracer précisément la même période historique du quatorzième siècle et, nous l'avouons, ses leçons valaient encore mieux que son livre. Lorsque ce singulier vieillard de trente ans montait à sa chaire, son auditoire souffrait pour lui de le voir si faible, si exténué de veilles et de parchemins déchiffrés ; on ne savait comment il sortirait de ce corps chétif assez de voix pour se faire entendre. Tout à coup il commençait à improviser lentement, il racontait quelque révolte du populaire ou l'une de ces immenses processions de l'Université, quand le recteur allait présenter quelque pétition au roi en son hôtel, en ayant soin de prendre un détour par la halle pour se renforcer des bouchers qui le suivaient avec leurs maillets. Sa parole incisive et colorée, son geste bref et saccadé comme son style, avant tout cela ce singulier regard fixe qui n'appartient qu'à lui, cet œil étincelant de jeunesse sous des cheveux blancs fascinait bientôt son auditoire qui se croyait encore aux jours du vieux Paris, entre le pré aux Clercs et le pont de la Tournelle. Il y avait dans ses leçons une verve, une animation qui ne se trouve pas au même degré dans son histoire, mais c'est sans doute la force des choses qui le veut ainsi et ceux qui n'ont pas entendu ses improvisations se tiendront pour fort satisfaits de sa parole écrite.

Par malheur, en même temps que son troisième volume, Michelet avait lancé un autre ouvrage, extrêmement curieux, les *Origines du droit français cherchées dans les symboles et formules du droit universel.* Ce n'est pas le lieu de dire ici le mérite de cette tentative pour faire passer en français les résultats essentiels du travail de Grimm. Il est inutile de rappeler combien féconde était cette conception nouvelle qui faisait du droit non plus la création réfléchie de quelques cerveaux, mais la floraison spontanée de l'âme des populations primitives. Toute la moderne sociologie est sortie de là. Mais nos juristes de la première moitié du XIXe siècle, élevés dans le culte de la « raison écrite », devaient forcément voir dans cette interprétation poétique des vieilles formules un amas de chimères et de billevesées.

C'est un juriste, à n'en pas douter, qui fut chargé de rendre

compte dans les *Deux Bourgognes* du volume des *Origines* (1). Il s'acquitta de ce soin avec une rude sévérité :

Si M. Michelet avait pris ce titre au sérieux, s'il eût profité de son expérience historique, de son coup d'œil sagace et pénétrant, pour étudier avec conscience l'origine de notre droit français, ce résultat hybride des traditions romaines et franques; si M. Michelet eût accompli ce grand travail dont les éléments sont encore épars, il eût pu doter la science du droit et de l'histoire d'un beau livre qui lui manque. Mais il fallait pour cela un labeur persévérant, il fallait joindre au sens historique et poétique dont M. Michelet est doué, une connaissance positive de nos lois peu commune chez les gens de lettres.

Aussi est-ce avec défiance que nous avons ouvert le nouvel ouvrage de M. Michelet.

Ce n'est pas, continuait le censeur, « un livre sur le droit, mais sur les cérémonies de tous les peuples », et, entre ces deux termes, un juriste de ce temps-là ne pouvait apercevoir nul rapport. Il reprochait à l'auteur d'être « plus historien que jurisconsulte » et de ne pas dire un mot « du mur mitoyen et du douaire préfix et légal ». Mais sa sévérité n'épargnait même pas l'historien, auquel il avait, quelques pages auparavant, prodigué les louanges:

Nous serions loin de blâmer M. Michelet de n'avoir pas fait un livre de praticien, si du moins son ouvrage avait une portée historique remarquable. Mais nous avons été étonnés, au contraire, de l'absence de vues générales, qui se fait sentir dans le pêle-mêle de sa compilation. Il entasse faits sur faits, mais sans rien rapprocher; il rapporte les coutumes de vingt peuples sans en tirer nulle conclusion, ou s'il essaie quelquefois, c'est par quelque vague formule, par quelque aperçu nébuleux et trop souvent faux, à la manière de l'école allemande; en sorte que sous le rapport historique, comme sous le rapport légal, cet essai nous semble au-dessous du talent grave et profond de l'auteur.

Tout n'est pas faux dans les critiques suivantes: Michelet, dit l'auteur, a recueilli un peu au hasard, dans ses études historiques, « quelques faits curieux sur les usages de l'ancienne France », sur le

(1) *Ibid.*. p. 261 et suiv.

droit romain ; le livre de Grimm lui a fourni le reste, et il n'est pas absolument inexact de dire que « les traductions de Grimm forment les deux tiers du volume ». Le critique dépassait un peu la mesure lorsque, pour rééditer contre Michelet le vieux reproche d'improvisation, il le montrait cédant « à ce besoin de faire vite, à cet entraînement funeste des esprits qui empêche de rien mûrir, de rien terminer avec conscience, cause première de tant de volumes jetés à la face du public avec des titres pompeux, mais au fond si vides et si imparfaits ». Et il était tout à fait injuste lorsqu'il appelait ce livre « un pastiche terne et incohérent, manquant à la fois de science, d'ensemble et de portée (1) ». Mais encore une fois comment un élève des écoles de droit de ce temps-là aurait-il pu admettre « que les premiers législateurs furent des poètes », sous prétexte, qu'on trouve souvent dans les formules « des fragments de rythme brisé »? Que de notions, aujourd'hui courantes, qui étaient alors révolutionnaires!

Michelet fut certainement très sensible à cette vive attaque de l'anonyme bourguignon (2), puisqu'il s'en plaignit à Foisset (3). Celui-ci lui répondit par la lettre suivante, où la franchise le dispute à l'équité :

14 août 37, Beaune.

Monsieur,

Souffrez que je vous remercie avec effusion de votre lettre : il m'est doux de voir que vous ne m'imputez aucune complicité dans le compte

(1) Parmi les critiques de détail, il y en a d'intéressantes sur le *judex*, sur la *confarreatio*. Mais quel juriste reprocherait aujourd'hui à Michelet d'avoir accordé « trop d'importance » à cette forme du mariage? Qui écrirait aujourd'hui que la tradition par le fétu est « un roman ingénieux », parce que Justinien n'en dit rien et que « c'est un auteur qui n'est pas jurisconsulte », Isidore, qui en parle? On peut mesurer ici à quel point l'étude du droit a été rénovée par celle de l'histoire.

(2) L'article était signé *O*. Malgré les quelques indications données par Foisset nous n'arrivons pas à identifier l'auteur. Serait-ce Gabriel-Joseph Oudet, président de chambre à la Cour? Nous avons retrouvé cette signature O au bas d'un bulletin de la première année. Était-ce une signature collective?

(3) Dans une lettre que nous n'avons pas retrouvée.

rendu par les *Deux Bourgognes* de vos *Origines du Droit.* Ce compte rendu m'a fait une vive peine, car il tend à faire méconnaître un livre, non parfait sans doute, mais d'une rare portée et d'un long et consciencieux labeur. Tel qu'est ce volume, vous seul pouviez le faire, et c'est, à mes yeux du moins, un inestimable service rendu à l'histoire du droit, surtout de ce côté du Rhin. Il y a peu de justice à vous en reprocher les lacunes que vous avez reconnues avant tous et *devant tous ;* si le rédacteur du bulletin de juillet m'eût fait l'honneur de pressentir mon opinion, j'ai la confiance qu'il aurait modifié la sienne, ou du moins qu'il l'eût exprimée avec plus d'égards pour l'ouvrage et pour l'auteur.

Toutefois, Monsieur, il faut pardonner des torts de ce genre aux hommes du métier. Je me trompe fort, ou il faut deviner dans votre aristarque des *Deux Bourgognes* le nom d'un jeune professeur de l'école de droit de Dijon. Si ma conjecture est fondée (car je ne suis pas dans la confidence de l'initiale O), l'auteur de l'article ne serait pas aussi hostile ueb vous avez pu le croire à l'auteur des *Origines.* C'est ce dont je vais m'assurer aujourd'hui même, en réclamant par une lettre signée contre la sévérité de son jugement. Je n'ai pas le droit d'exiger l'insertion ; car je n'ai pas l'honneur d'être un des trois propriétaires-fondateurs (1) des *Deux Bourgognes,* comme le rédacteur présumé du bulletin en question. Mais je ne doute pas qu'il ne laisse passer sans opposition dans la livraison d'août une réclamation aussi mesurée que la mienne.

Si vous saviez combien je regrette, Monsieur, de ne pouvoir faire plus pour un travail aussi distingué que votre *Symbolique du Droit !* Mais je suis cloué neuf heures par jour sur mon siège de juge, et c'est mon devoir de partager ensuite avec ma femme le soin d'élever et d'instruire nos quatre enfants. Il me reste bien peu de temps pour feuilleter quelques livres. Néanmoins, je n'avais pas attendu l'envoi de M. Hachette pour jeter sur le vôtre d'attentifs et sympathiques regards. Je n'en ai que plus vivement senti tout le prix du souvenir que vous voulez bien me garder et dont je suis plus reconnaissant que je ne sais le dire.

Th. Foisset.

Je compte publier en vacances les *Œuvres philosophiques* de mon père adoptif, M. le président Riambourg (2) : après quoi, je me remettrai à l'his-

(1) Nous n'en connaissons que deux, Lorain et Ladey. Lorain était professeur de droit.

(2) Il en donna en effet, avec le concours de son frère, une édition en 1837. Il en publiera une édition plus complète en 1849.

toire du Droit d'après les Kings, les livres zend, et le Manava-Dharma-Shastra. Je compte bien relire alors votre *Symbolique* et j'aurai plus d'une occasion de rendre plein hommage *à qui de droit ;* il ne m'en coûtera pas d'être juste.

Non seulement il n'en coûtait pas à Foisset d'être juste, mais nous savons déjà qu'il n'était pas de ces critiques qui ont deux opinions : une, flatteuse, dans les lettres privées qu'on adresse à l'auteur ; une autre, sévère, dans l'article que l'on destine au public. En écrivant à Michelet, il ne craignait pas de mettre le blâme à côté de l'éloge; il imprimera, dans les *Deux Bourgognes* (1), l'éloge auprès du blâme. Voici son article :

Au directeur des *Deux Bourgognes*.

Monsieur et cher collaborateur,

Le haut rang littéraire de M. Michelet appelait sans doute et commandait même en quelque sorte la sévérité envers ses *Origines du droit français*.

Après cet aveu bien explicite, me sera-t-il permis de réclamer contre l'appréciation toute bourguignonne de ce livre par un juge assurément fort compétent, par l'auteur de notre dernier bulletin ? Pourquoi non ? La franchise appelle la franchise ; la bonne foi peut toujours tout dire à la bonne foi.

Je ne puis croire que la pensée de notre collaborateur ait été de dénoncer l'ouvrage de M. Michelet comme un travail sans conscience et sans talent. Telle est pourtant l'idée que notre bulletin de juillet pourrait avoir donnée du livre des *Origines* à plus d'un lecteur. Sans doute ce livre n'est point parfait : qui le sait mieux que M. Michelet lui-même ? L'auteur est loin d'offrir ce volume au public comme son dernier mot sur ces graves matières : Il le donne expressément au contraire (Préface de son 3e volume de l'*Hist. de France*) comme le premier chapitre d'un grand travail.

Tel qu'il est il atteste, si je ne me trompe, de longues et laborieuses recherches. Le dépouillement des grands recueils de Ducange, de Martène et de Laurière, celui des *Assises de Jérusalem* et des *Établissements de*

(1) T. IV, p. 354 et suiv. — La *Revue* déclarait maintenir son opinion ; mais, disait-elle, si elle a été sévère pour le livre, « c'était sans aucun mauvais vouloir pour l'auteur dont nous avons toujours reconnu la science pénétrante et l'indépendance d'esprit ».

Saint-Louis ne se font pas en un jour. La traduction même des textes allemands latins et autres n'était pas sans difficultés et sans gloire. L'espèce d'intuition plus ou moins aventureuse, je l'avoue, que réclame une pareille tâche ne saurait être aux yeux de notre collaborateur un don vulgaire. Je sais que Grimm lui-même a été frappé du mérite de *divination* dont M. Michelet a fait preuve et qu'il en a exprimé sa *surprise* et son *admiration* (1). Des hommes non moins sérieux, M. Eugène Burnouf, en ce qui regarde les formules juridiques de l'Inde, et, ce qui est plus décisif encore, un érudit de vieille roche, M. Daunou, ont accordé au travail de M. Michelet une approbation sans réserve.

Je n'entends point par là infirmer les critiques de détail de notre savant collaborateur. Il en est auxquelles j'adhère pleinement et sur lesquelles M. Michelet passerait condamnation lui-même. Il en est d'autres qu'une explication peut modifier, sinon détruire. Par exemple, l'auteur des *Origines du droit* ne nie pas que Rome n'ait possédé l'analogue du jury. Il dit seulement (p. LXXVIII de l'introduction) que « chaque forme de droit appartient en propre au peuple qui lui donne son développement, et qu'à ce titre le jury est essentiellement allemand et anglais. Je sais bien ajoute-t-il (p. LXXX), que toutes les nations barbares ont le principe du jury ».

Il aurait dû, je le crois, dire quelque chose de plus sur les *judices* de Rome. Mais n'est-il pas vrai que c'est chez les peuples germaniques que le jury a eu son caractère le plus arrêté? Ajouterai-je que la loi citée à la page LXIV existe? C'est la loi 4 ff. *de Religiosis*.

Je voudrais qu'il restât de tout ceci une conclusion que je crois vraie, à savoir que malgré les imperfections réelles, qui tiennent surtout à l'extrême difficulté du sujet, M. Michelet a fait un travail neuf, beau, utile, et que lui seul, en France du moins, pouvait faire. D'autres viendront, plus jurisconsultes qu'historiens peut-être, et ils feront leur œuvre, comme il a fait la sienne. Mais il n'en aura pas moins ouvert, et à beaucoup d'égards jalonné la route. Craignons de sembler trop exigeants envers certaines renommées, envers celles-là surtout que la critique jusqu'ici n'a point gâtées. N'en voulons point trop à la science grave et laborieuse de ce qu'elle se presse parfois d'ouvrir la main et de nous livrer son trésor avant qu'il ne soit complet.

Th. Foisset.

On ne saurait se montrer plus équitable, et, tout en revendi-

(1) Ceci est strictement exact.

quant les droits de la libre critique, rendre plus hardiment hommage au mérite.

Nous n'avons pu suivre plus loin cette histoire des relations de Foisset avec Michelet. Une double et contraire évolution entraîna de plus en plus l'historien loin des sentiers chrétiens et fit du magistrat bourguignon un des membres éminents du parti catholique; les liens qui les unissaient durent se détendre.

Mais de ces quelques épisodes nous voudrions retenir une conclusion générale sur ce qu'était la vie intellectuelle, au lendemain de 1830, dans nos organismes provinciaux. A beaucoup d'égards, nos villes étaient moins vivantes qu'aujourd'hui, et beaucoup plus dans la dépendance de la capitale. Elles ont conquis depuis une relative indépendance économique, et une sorte d'autonomie politique qui a déjà rendu à la patrie commune de notables services. Ont-elles autant gagné dans le domaine intellectuel ? Assurément la création des Universités y a réveillé la vie de l'esprit. Mais cette vie est-elle toujours aussi puissamment originale qu'elle l'était entre 1830 et 1840 ? Voit-on qu'un article publié dans une revue locale apparaisse à l'un des grands du jour comme une attaque dangereuse, et qui exige une réponse ? Voit-on nos citadins se passionner pour ou contre les cours ou les livres de tel professeur, de tel écrivain en renom? Voit-on aussi un homme illustre, ou en passe de l'être, se soucier de l'opinion d'un juge de Tribunal d'arrondissement ? Et pour tout dire en un mot, est-on bien sûr que, dans cinquante ans, les chercheurs trouveront, dans les papiers des « provinciaux » d'aujourd'hui l'équivalent de la correspondance de Foisset avec Michelet ?

Henri HAUSER.

SOUVENIRS D'ENFANCE

(SUITE ET FIN)

Avant de quitter l'école de M. Porcherot, je tiens à mentionner un petit fait qui se rattache à M. Ouvrard, député au Corps législatif, propriétaire du Clos-Vougeot, fils du fameux Ouvrard, qui fut fournisseur des armées, sous Napoléon Ier.

Je le vis une seule fois, c'était en été, pendant une période électorale. Il entra brusquement dans notre salle d'école, et s'entretint avec l'instituteur. Il est resté, dans ma mémoire, comme la personnification de la distinction et de l'élégance mondaine. Je le vois encore, son chapeau haut de forme à la main, avec sa canne à pomme d'or, sa redingote bien ajustée, son pantalon gris-perle, ses sous-pieds, ses bottes vernies, sa cravate claire, avec sa haute taille, son geste amical, et ce sourire affable et un peu railleur qu'ont seuls, ou plutôt qu'avaient jadis, comme lui, les viveurs de haute marque, race disparue.

Il fit le tour de nos bancs d'écoliers, et nous tapa familièrement sur la joue. Je laisse à penser si nous étions fiers ! Songez-y ! C'était le candidat au Corps législatif, le député sortant, le possesseur du Clos, Monsieur Ouvrard lui-même, un ami de l'Empereur et de l'Impératrice... et nous avions de huit à douze ans ! Ces visites dans les écoles constituaient un de ses moyens préférés de propagande électorale ; elles lui valaient des voix en grand nombre.

Que ce temps-là est loin ! Que d'événements tragiques nous en séparent ! Que de drames sanglants sont marqués d'une pierre funèbre sur la route parcourue ! Que d'illusions perdues pour le peuple

français ! Que d'espérances trompées pour la Patrie ! A quelle rude école notre génération a été formée !

***

Très éveillé de ma nature, je le devins davantage encore pour faire face à ma nouvelle existence. Je me levais de grand matin, je partais avec le sentiment de bien remplir ma journée, et je rentrais, le soir, avec la joie de retrouver mes parents, ma petite chambre, notre jardin, nos fleurs, et aussi — il faut tout dire — une belle chatte de gouttière que nous possédions depuis notre installation, et que j'aimais extraordinairement.

Cette chatte tient une place considérable dans mes souvenirs d'enfance. Elle s'était attachée tout de suite à moi. Nous l'avions eue de Dijon toute petite, et nous l'avions élevée avec soin. Son pelage était très bigarré de jaune, de noir, et de blanc. Elle m'avait voué une affection dont le souvenir me touche encore, affection qui, je le crois, avait surtout pour principe et pour cause les petits discours que je lui adressais. Le son de ma voix devait l'affecter agréablement. Les animaux domestiques, je l'ai constaté souvent — et M. Cunisset-Carnot, qui publie dans *Le Temps* de si remarquables articles sur la *Vie à la Campagne*, ne me contredira pas — les animaux domestiques, dis-je, aiment qu'on leur parle avec douceur, qu'on ait avec eux des conversations prolongées, qu'on leur explique le train-train du monde... ma conviction est qu'ils comprennent notre langage, et nous savent gré de nos instructions et de nos bonnes paroles. J'ai vu à Londres un chien polyglotte, qui comprenait le français, l'anglais et l'allemand. Il prêtait une grande attention, quand on lui parlait dans une de ces langues, et se conformait aux ordres donnés.

Notre chatte, qui, dans son monde appartenait à l'élite, s'appelait simplement Minette. Elle semblait prendre part à toute la vie de la maison, elle couchait dans ma chambre, et parfois sur mon lit. Je revenais de Gilly, le soir, vers six heures, par un chemin des champs, plus court que la route. Minette le remarqua. Que fit-elle ? Presque chaque jour, elle vint m'attendre, assez loin de la maison, à un endroit

déterminé, fort bien choisi : c'était à une encoignure de deux murs élevés de jardin, d'où elle pouvait me guetter, et m'apercevoir de loin. Quand j'approchais, elle quittait son poste d'observation, accourait à ma rencontre, et manifestait son contentement en faisant le gros dos, en ronronnant, et en se frottant contre mes jambes. Je la prenais alors, je la campais sur mon épaule, et ainsi de compagnie nous rentrions au logis.

Ces détails sont bien simples, ils n'ont ni faste, ni apparat, mais leurs souvenirs me sont doux, car ils me rappellent les jours heureux de mon enfance, la vie familiale, mes premiers élans vers la culture intellectuelle et les plaisirs qui en découlent, les soins de mon premier professeur, le cadre enfin où commençait à se dérouler ma carrière d'écolier véritable, de petit latiniste.

J'ai lu, dans une vie de Mozart, que lui aussi, dans ses jeunes années, affectionnait un chat bon enfant, qu'il ne le quitta pas sans chagrin, quand, à l'âge de sept ans, son père l'amena d'Allemagne en France, et que sa joie éclata au retour, lorsqu'il retrouva son favori gros et gras, et qu'il put le caresser à son aise. Le petit virtuose eut été touché, comme je l'étais, par l'attachement de l'intelligente Minette, et plus d'une fois pour elle il eut abandonné sa musique, ainsi qu'il le faisait pour le chat de la maison paternelle.

***

L'abbé Antoine se montrait satisfait de mes progrès. « Tout va très bien ! » disait-il à ma mère, « votre petit bonhomme réalise mes espérances de la première heure ! » J'étais lancé dans les thèmes et les versions, je faisais connaissance avec les Romains, les Carthaginois, les Grecs.

Je travaillais seul dans une grande salle de l'étage de la cure, qu'on appelait la Bibliothèque. Il y avait partout des livres, des revues, des collections. La plupart du temps, je déjeunais avec l'abbé qui, à ces moments, me donnait des leçons de bonne tenue et m'apprenait les usages du monde.

Je prenais mes récréations dans le jardin, qui longeait la rivière,

la Vouge, remplie de poisson. Parfois j'allais faire un tour dans le village chez quelque camarade du catéchisme, chez le menuisier, chez le maréchal, chez le fabricant d'huile....... J'éprouvais un grand plaisir à voir travailler le bois, le fer, la pierre, et certainement j'aurais volontiers appris un métier manuel, à mes heures de récréation. J'aimais la conversation des artisans, que je trouvais toujours de bonne humeur, qui avaient des réparties amusantes, un langage pittoresque, et qui contaient des histoires comiques.

Bientôt, je fus promu à la dignité d'enfant de chœur, je servis la messe, le matin, avec un camarade, j'accompagnai le prêtre au chevet des malades, j'assistai aux mariages, aux baptêmes, aux enterrements. Le service des enfants de chœur fonctionnait très régulièrement sous la direction de l'abbé Antoine. Il avait constitué pour eux une petite caisse, alimentée par ses dons et les dons volontaires des fidèles ; le partage avait lieu deux ou trois fois par an. Il était tout à fait heureux de présider cette distribution de dividende, qui s'opérait à la sacristie, en présence de Mercier, le marguillier, de l'instituteur et du chantre.

Ce jour-là, les bénéficiaires avaient le visage épanoui, un frisson de plaisir les saisissait, lorsque l'abbé cherchait, dans son trousseau de clés, celle qui ouvrait le tronc de « Messieurs les Enfants de chœur. » L'instituteur comptait le numéraire.

— 125 fr. 70 ! dit-il une fois.

— Vous êtes cinq, interrompit l'abbé : Vite, faites la division ! si, dans trois minutes, je n'ai pas une bonne réponse, nous remettrons le partage à trois mois !

Je n'essayais même pas de calculer, car j'aurais bien mis une demi-heure à trouver la solution ; jamais je n'ai pu jongler avec les chiffres. Heureusement, parmi nous, il y avait un bon calculateur. A peine le problème était-il posé que, victorieusement, il lançait la réponse, et chacun recevait sa part. Quelle allégresse de rentrer à la maison avec un beau louis d'or dans sa poche !

Autre occupation qui s'imposait à mes moments de loisir, les jeudis et les dimanches : instinctivement, et par la force des choses,

j'apprenais près de mon père le métier de jardinier, et j'y prenais un vif plaisir. Ainsi, à douze ans, je savais assez bien tailler les arbres, greffer les rosiers, les pêchers, les abricotiers, pincer les plantes, faire venir des boutures ; je disais le nom de presque toutes les graines, en tâtant seulement le sac qui les renfermait, je connaissais l'époque favorable pour les semences potagères, et pour leur récolte. Comme j'ai oublié tout cela, hélas !

Parfois, mon père et moi, nous allions dans les bois chercher des églantiers sauvages. Quand ils avaient *repris* dans notre jardin, et que l'heure propice était venue, c'était moi qui voulais les greffer avec des écussons de superbes rosiers. Quel contentement donne le travail manuel d'un métier bien *compris !* Ce contact avec les végétaux fait *comprendre*, ou plutôt admirer les merveilles de la vie, l'ordre éternel qui préside à l'universelle croissance, les rapports de la terre avec les fruits qu'elle produit, les bienfaits et les plaisirs qu'enfante le labeur guidé par l'intelligence, et la connaissance de la nature des choses, *De natura rerum*, avait dit Lucrèce.

En revenant de Gilly, j'allais surveiller la pousse de mes greffes, je calculais l'époque où une première rose magnifique sortirait du sauvageon arraché dans les bois, et j'étais tout enorgueilli de cette transformation. J'avais des fleurs à moi : j'aimais surtout les verveines, en souvenir de l'odeur préférée de ma première institutrice, et aussi l'héliotrope, qui était ma fleur de prédilection, pour son parfum d'abord, et aussi pour sa couleur, sa teinte violette, symbole de modestie et de réserve.

Quel charme indéfinissable dans le souvenir de ces émotions enfantines, qui projettent sur toute notre vie un reflet, une clarté, une magie qui nous devient plus chère avec les années ! Nos meilleures joies se rattachent à ces heures lointaines, trop vite envolées, puisque c'est le temps où nous vivons entourés de la tendresse de nos parents, où tout sourit et chante autour de nous, où, ravis, nous nous avançons sur la scène du monde, avec l'attrait de l'insouciance et de la naïveté.

Dans les rêveries de ma jeunesse et de mon âge mur, j'ai plus d'une fois laissé refleurir en moi ces réminiscences qui, quoique enfouies par les folles passions au fond de ma pensée, y gardent

cependant une vitalité consolante. La vie est une route sur laquelle on s'engage un beau matin ; on regarde les premiers arbres qui la bordent, les premières maisons, avec curiosité. On passe, on s'en va, on s'éloigne. Des objets nouveaux absorbent notre attention, la fatigue nous gagne, ce qui nous charmait ou nous attristait jadis est oublié. Dans les haltes pourtant, nous envoyons un sourire aux aurores disparues, et nous en parlons volontiers, comme le voyageur qui se repose le soir, et raconte à ses hôtes les péripéties de son voyage.

Hippolyte Buffenoir



ARTISTES BOURGUIGNONS

LE CÉRAMISTE ANDRÉ MÉTHEY [1]

Nous avons déjà vu la Bourgogne tenir le premier rang de l'art français contemporain avec le sculpteur Henry Bouchard et le médailleur Ovide Yencesse. Elle peut revendiquer dans

(1) Parmi les travaux déjà consacrés à M. André Méthey et à son œuvre, je signalerai ceux — auxquels je fais de larges emprunts — de MM. Henry Lapauze (*Art décoratif*, novembre 1909), Albert Dulac (*L'Art et les Artistes*, mars 1911), Étienne Avenard — lui-même céramiste distingué — (*Art et Décoration*, mars 1912), Thiébaut-Sisson — (*Le Temps*, 23 novembre 1911), les articles de MM. Dulac et Thiébaut-Sisson plus anecdotiques ou documentaires, celui de M. Avenard plus technique.

A ces travaux il convient d'ajouter un petit article de M. André Méthey lui-même : *la Renaissance de la faïence stannifère* (*Grande Revue*, t. XLIV, 10 octobre 1907, pp. 746 et suiv.).

notre céramique moderne une place non moins privilégiée avec le « grand potier (1) » André Méthey.

M. André Méthey est né le 4 juin 1871 en Côte-d'Or, dans ce petit chef-lieu de canton de Laignes, qu'un dicton régional célèbre en ces termes :

Beau clocher,
Belles filles,
Belle fontaine.

Mais dès l'âge de deux ans il quittait le village natal pour Dijon, où son père exerçait les fontions de métreur-vérificateur et où lui-même, après l'école primaire, entra comme élève à l'École des Beaux-Arts (2). Vers sa dix-septième année, il émigrait avec sa famille de Dijon à Paris (3), où il devenait apprenti chez un sculpteur ornemaniste. Durant son service militaire, qu'il accomplit à Auxerre, M. Méthey compléta son instruction à des cours du soir dans une école communale, dont le directeur s'intéressa au jeune artiste, soutint ses efforts et guida ses lectures. Quelques travaux de M. Méthey furent présentés et récompensés à une exposition régionale de la ville où il tenait garnison. Cet encouragement et la lecture de l'*Histoire de la Porcelaine* de Garnier semblent avoir fixé sur la céramique la vocation du jeune homme.

Une fois rendu à la vie civile, des travaux d'ornementation faits pour une exposition à Lyon lui permirent de réunir la somme nécessaire pour tenter ses premiers essais, qui ne furent pas entièrement heureux.

« Pour fabriquer de la faïence ou de la porcelaine, il faut un tour à potier. Méthey n'en a cure et modèle ses premiers plats, ses

(1) Le mot est de M. Henry Lapauze, au titre de son article cité.

(2) J'emprunte ce *curriculum vitæ* de M. Méthey, à l'article de M. Thiébault-Sisson, documenté par l'artiste lui-même.

(3) M. Méthey, toutefois, n'est pas à ce point « déraciné » qu'il n'éprouve toujours un vif plaisir à revoir Dijon.

premiers vases à la main. Il les recouvre ensuite au pinceau d'oxydes colorants. Après quoi il s'agit de faire passer au feu ses produits. Sans prendre conseil de personne, sans même s'aviser de recourir aux manuels spéciaux qui sont la providence des autodidactes, il construit lui-même son four. Avec des briques réfractaires, il dresse dans son atelier, à ras de terre, un cube de maçonnerie au milieu duquel il installe un compartiment intérieur destiné à recevoir sa fabrication. Tout autour, la flamme circulerait et amènerait la cuisson. Quant aux procédés qu'il fallait employer pour régler la combustion, surveiller la température, le débutant, confiant dans ses forces, ne s'en était pas soucié le moins du monde. Soumis à des températures trop hautes, les objets entassés dans le compartiment intérieur se déformèrent, les émaux dont ils avaient été décorés coulèrent. Ces expériences, plusieurs fois répétées, aboutirent à un désastre complet, et le potier inexpérimenté, la poche vide, dut se résoudre à chercher de nouveau son gagne-pain dans le métier d'ornemaniste (1). »

Des travaux d'ornementation, pour les harpes chromatiques, récemment inventées par M. Gustave Lyon, directeur de la Maison Pleyel, permirent au céramiste de se reconstituer un petit capital, qu'il consacra à de nouveaux essais.

« Le jeune sculpteur ne tarda pas à remarquer, en face de la maison où le ramenait à heures régulières son travail, la vitrine d'un fabricant de cornues et d'autres instruments de laboratoire en terre réfractaire, en grès ou en verre. Il lia connaissance avec le fabricant et lui confia son rêve. Brave homme, l'industriel mit son four à la disposition de l'apprenti céramiste. Mais la porcelaine et la faïence ne se cuisent pas aux mêmes températures que les grès, et le résultat fut encore plus désastreux que dans le petit four primitif auquel Méthey avait laissé le soin de cuire ses premiers plats et de vitrifier ses premiers essais de couvertes. Sous la haute température du grand four, toute la cargaison du débutant se congloméra en une masse si compacte qu'on ne put défourner qu'à la pioche. Les deux ou trois essais qui suivirent furent moins lamentables, mais on n'en put faire état davan-

(1) Thiébaut-Sisson, art. cité.

tage. Méthey réfléchit alors, un peu tard, qu'avant d'exercer un métier il est indispensable de l'avoir étudié à fond, et il se prit à interroger fiévreusement toute la littérature spéciale éditée par les librairies d'art industriel et de beaux-arts.

« De tous les ouvrages dont je me suis infligé à ce moment la lecture, deux seulement, nous confiait Méthey, m'ont rendu de véritables services : le manuel Roret et l'ouvrage publié par Deck à la librairie Quantin. J'ai emprunté au premier les indications nécessaires pour construire mon premier four sérieux. Quant à l'autre, il est



rempli d'enseignements, parce qu'il est l'œuvre d'un homme de métier doublé d'un artiste. Le plus grand titre de gloire de Deck n'est pas seulement d'avoir inventé des émaux d'une incomparable richesse et d'avoir remis en honneur, à Sèvres, la pâte tendre. Il est surtout d'avoir guidé dans leurs premiers essais force artistes et de leur avoir révélé, par l'exemple, tout ce que les arts du feu peuvent donner (1). »

M. Méthey put alors installer, à Montrouge, un four de construction normale où, délaissant la porcelaine, il fabriqua des grès : la série qu'il en exposa au Salon des Indépendants de 1901, fut enlevée en

(1) Thiébaut-Sisson, art. cité.

un jour par les visiteurs. Ce premier succès ne fut pas sans lendemain pour l'artiste.

« Quelques rares amateurs s'étaient enquis de son adresse et de temps à autre à son domicile le relançaient, rapportant de leur visite quelques grès ou quelques faïences qu'ils payaient en moyenne dix francs pièce. Ces dix francs ne représentaient certes pas ce que l'objet avait coûté à produire, mais la clientèle s'élargissait ainsi peu à peu et Méthey s'estimait enchanté, grâce à ces modiques rentrées, d'être en mesure de poursuivre ses recherches et de tâter de nouvelles expériences (1). »

Au bout de deux ans, M. Méthey transportait son atelier de Montrouge à Asnières (où il devait être submergé durant l'inondation de janvier 1910 !); renonçant aux flammés incertains et aux grès, il s'adonne désormais à la faïence. Maintenant, la vogue est venue, le succès reste fidèle, la clientèle s'élargit : des vitrines de son éditeur, M. A.-A. Hébrard, ou de celles qu'il garnit dans diverses expositions auxquelles il participe, les poteries de M. Méthey — chacune de ses apparitions étant d'ailleurs riche en notes nouvelles et en harmonies savoureuses — les poteries de M. Méthey prennent avec une infaillible rapidité le chemin des musées ou des collections privées.

***

Telle est, sommairement résumée, l'histoire de l'artiste lui-même. Peut-on par des mots, c'est-à-dire avec du noir sur du blanc, donner une idée de son œuvre, qui est un superbe poème de la lumière et de la couleur ?

« De tous les arts le plus ancien, la céramique est néanmoins celui qui est resté le plus proche de ses origines, le plus assujetti aux lois primordiales de la matière; mais de là vient aussi sa beauté savoureuse quand de ces éléments primitifs — un tas de terre posé sur un tour, modelé, puis cuit au four — la main et le cerveau d'un artiste

(1) Thiébaut-Sisson, art. cité.

tirent des formes harmonieuses aux décors somptueux ou raffinés (1). »

Ces quelques lignes de M. Méthey lui-même dessinent le schème de son art et en marquent les deux caractères essentiels : l'éclatante magnificence du décor avec la simplicité des formes.

Dans cette robuste simplicité de formes que gardent toujours les objets façonnés et ornés par M. André Méthey subsiste peut-être comme une marque ou une tradition de la forte race paysanne d'où il est issu et dont les curiosités les plus hardies de son goût ne sauraient le détacher entièrement. Ce sont des plats, des assiettes, des coupes, des bols à oreilles, des pichets ventrus, des fiasques pansues, des pots bien renflés et volontiers joufflus, dont les profils souvent trapus ne se trouveraient point dépaysés sur les rayons rustiques d'un dressoir enfumé. On y chercherait en vain les lignes sinueuses, les ondulations contrariées, et ces sortes d'affaissements figés où les tentatives de l' « art moderne » n'aboutissent souvent qu'aux barbarismes prétentieux du « modern style ». Non pas : ce sont des objets francs, honnêtes, bien en main et qui, en dépit de la destination exclusivement décorative que leur assignera leur chatoyante richesse, gardent au fond d'eux-mêmes la sincère sobriété d'une structure pratique. Ces franches poteries ne prétendent pas à cette minceur fragile où tant d'artistes semblent rehausser le prestige de leur ouvrage par les apparences d'une dangereuse délicatesse : elles ne redoutent pas l'épaisseur plus que ne font certaines étoffes somptueuses, tissées d'or et d'argent, et dont la trame offre une vigueur de charpente (2).

Ces objets simples, de structure fruste, reçoivent au contraire le décor le plus riche, le plus éclatant.

« J'ai cherché, dit M. Méthey (3), une faïence très solide, sinon, d'une homogénéité parfaite, très facile à travailler. La grande difficulté était de trouver, pour permettre à cette terre, devenant rougeâtre

(1) André Méthey, art. cité, *Grande Revue*, XLIV, p. 746.

(2) On ne doit pas oublier, dans l'œuvre de M. André Méthey, l'éclatant panneau décoratif de terre vernissée, d'un vert si brillant, avec sa frise où les épis semblent devenir des soleils, et qui fut exposé par l'artiste au dernier Salon d'Automne.

(3) André Méthey, art. cité.

à la cuisson, de recevoir une décoration peinte, un émail stannifère blanc d'une grande opacité (1). Je désirais un beau blanc d'argent, capable d'égaler les blancs laiteux anciens. Une fois cette terre et cet émail trouvés, il m'a fallu surmonter d'autres difficultés afin d'arriver à réaliser l'accord de l'émail et de la terre. De plus je m'étais tracé comme devoir de ne me servir que de matières se trouvant aux environs de Paris. Je suis arrivé à ce résultat. Il ne me restait plus qu'à constituer une palette d'émaux destinés à la décoration peinte. J'ai fait cette palette très éclatante, afin de permettre à l'artiste décorateur de peindre librement sur cru et d'opérer certains mélanges qui, à la cuisson, ont donné des résultats dépassant toutes mes espérances.

« Cette richesse de palette et la complète liberté laissée à l'artiste de se manifester entièrement suivant son tempérament ne peuvent que donner un renouveau de vigueur à la décoration sur céramique, complètement abâtardie et annihilée depuis l'invention de l'impression en couleurs sur faïence ou porcelaine..... »

Durant une courte période de sa carrière, M. André Méthey a recherché pour décorer ses poteries la collaboration de quelques peintres ou sculpteurs : MM. Renoir, Odilon Redon, Bonnard, Maurice Denis, Derain, Maillol, Laprade, Puy, Rouault, Roussel, de Vlaminck (2). Mais à part ces quelques essais, M. Méthey reste à lui-même son propre décorateur.

Dès le premier regard, cette décoration éblouit par son éclat et sa profusion, par un véritable feu d'artifice, par un ruissellement ou un éclaboussement de couleurs les plus vives et les plus chaudes, en même temps que les plus douces. Ces coulées d'émaux crèmeux, de laques vernissées, de laves précieuses semblent lécher le contour et la surface de l'objet et y fixer par refroidissement leurs taches splendides où nous retrouvons les nuances vitales de la mer, du ciel, de l'or et du sang. Souvent sur de larges fonds pâles d'une laque grise, ici à

(1) Émail qu'il est essentiel, par conséquent, de ne pas confondre avec le vernis transparent appliqué sur les faïences communes de terre *blanche*, comme celles de Sarreguemines, de Choisy-le-Roy, etc. (Note de M. Méthey).

(2) Une centaine de pièces appartenant à cette série, furent exposées au Salon d'automne de 1907.

peine cendrée, là imperceptiblement rosée et que rompt le lacis presque invisible des craquelures, s'enlèvent des couleurs riches, sauvages et profondes, qui semblent appartenir aux entrailles mêmes de la Nature : c'est un vert intense, où l'on dirait de l'émeraude dissoute dans de la chlorophylle; des fleurs qui paraissent concentrer dans une goutte de leur élixir l'immensité du Ciel ou l'insondable Océan; des roses où le teint robuste du corail a l'air de raffermir la



fragilité d'un pétale; des jaunes enfin — quelques-unes des plus belles pièces de M. Méthey appartiennent à cette « famille jaune » — plus doux que le jaune des boutons d'or.

C'est le laboratoire même de la Nature qui semble ici prodiguer ses trésors originels. De même les éléments du décor gardent une simplicité d'aspect non moins essentielle. Simples taches, dirait-on souvent. Mais ces taches, si elles ont l'indécision des germes, en ont également la fécondité : elles laissent volontiers notre rêve ou notre ima-

gination hésiter entre le monde végétal et le monde animal. Ici tourneront autour d'une assiette comme des corselets d'insectes, munis de pattes ou d'antennes ; là de sinueux tentacules ; ailleurs ce sera, autour d'un vase, comme un cortège de vagues algues, ou des samares ailées, ou bien des feuilles, des pétales, des grappes, des croissants. Ces images circulent et serpentent, en roud ou en spirale, combinant leur rythme avec le tour du pot, de la coupe ou du plat. Elles ne sont pas limitées par un dessin précis qui les encerclerait : leur forme n'est que l'expansion de leur couleur, expansion qui leur donne une sorte de vertu organique comparable à celle des amibes ; et cette expansion les associe les unes aux autres, selon les lois de je ne sais quelle souple cristallisation dont l'équation devrait être cherchée non pas dans l'algèbre des chiffres, mais dans les lois, — étrangères à toute détermination, rebelles à toute formule, — de l'harmonie lumineuse. Si les éléments de cette harmonie sont; à l'ordinaire, très montés de ton, leurs accords vifs, éclatants, imprévus, ne tombent jamais dans l'aigreur, ne sortent jamais d'une parfaite justesse.

Poème de la couleur et de la lumière, l'art de M. André Méthey serait donc aussi un poème de la vie, d'une vie élémentaire s'éveillant par la flamme au sein de la matière. Peu à peu cette sorte de nature, sinon peut-être inorganique, du moins primitive et indécise, semble évoluer vers le règne animal et même vers le genre humain. Dans nombre de ses pièces les plus récentes, M. Méthey montre des bêtes et des hommes. A plusieurs reprises, il a trouvé des effets charmants avec de véritables semis de petits lapins sombres, cabriolant sur un fond clair. Autour de larges plats d'un bleu métallique presque noir, il a mis une frise circulaire de blanches vaches ; puis des cortèges de danseurs ou de bergers, à la fois descendants des vases helléniques et contemporains des « ballets russes ».

Tout cela constitue dans les travaux de M. Méthey, un répertoire d'une richesse extrême et d'une absolue originalité. Ce ne serait certes pas diminuer cette originalité si inventive de l'artiste que de signaler ou de supposer tout de même quelques influences étrangères dans l'éducation de son œil et dans la formation de son goût. Nous avons vu M. Méthey lui-même revendiquer l'ensei-

gnement des vieux émaillistes et l'exemple de leurs pâtes grassement laiteuses. Les poteries orientales de Perse et Chypre notamment, ont bien pu marquer aussi sur la rétine de l'artiste leur chaude et lumineuse empreinte. Enfin, dans la conception et l'exécution de ses motifs ornementaux, dans l'assortiment audacieux des tons, dans le concert hardi des valeurs, le disciple des vieux maîtres d'Orient ou d'Italie se montre bien un Français d'aujourd'hui : sans aucun doute, il met à profit la liberté de vision et de réalisation qui, avec la peinture impressionniste, venait de triompher chez nous il y a vingt ans.

***

Ces quelques notes, si elles ne suffisent point pour célébrer l'art somptueux de M. Méthey, permettent peut-être de définir au moins l'effort de l'artiste.

M. André Méthey semble s'être donné à la céramique par un choix assurément libre et spontané, mais non pas immédiat; il y est arrivé après des tentatives diverses, par une décision poursuivie avec persévérance mais après des traverses qui furent en quelque manière, pour l'artiste lui-même, aussi décisives que peut l'être pour ses créations l'épreuve du feu : combien de natures moins fortement appelées eussent succombé en chemin ! A suivre, comme en un récit de Dickens, les tribulations de M. Méthey dans « ses années d'apprentissage », à voir le peu d'estime où il tient l'enseignement officiel et les théories admises qu'un jeune céramiste de son âge et de son tempérament pouvait rencontrer soit dans les écoles, soit dans les livres, à observer d'ailleurs l'éclatante originalité de ses travaux, on serait tenté de dire que M. Méthey est un autodidacte.

Mais le mot serait bien faible et bien incomplet. Il faudrait ajouter — nous l'avons vu — que cet autodidacte est un inventeur. Pour renouer une tradition trop longtemps interrompue, et pour y joindre l'apport nouveau de ses sensations personnelles, M. Méthey a fait comme s'il inventait véritablement son art. Soit par des moyens de fortune, dans la période difficile de ses débuts, soit plus tard par des

efforts ou essais plus coordonnés, il s'est constitué une matière, un matériel, des procédés originaux. Il a évité les voies frayées, les succès de commerce, non point par une superbe dédaigneuse, mais par l'indépendance de sa sincérité.

Enfin cet inventeur est un créateur. Nous avons vu vivre sur la surface étincelante de ses plats, de ses pots, de ses vases, tout un monde de germes lumineux, de larves magnifiques, unis par le rythme, incalculable ou inexprimable mais sûr, d'une attraction dont la couleur serait le principe. Et cette création est une création continue, qui ne se répète pas mais se renouvelle et, passant petit à petit, comme l'évolution de Spencer, de l'homogène à l'hétérogène, différencie progressivement ses créatures. Des formes vagues qui semblaient hésiter entre le règne animal et le monde végétal, ou bien entre le monde de la terre ou celui des eaux, entre le gemme et l'algue, entre le corail ou la feuille, nous avons vu peu à peu surgir, plus nombreuses et plus distinctes, des formes vivantes et organisées.

***

M. Méthey s'engagera-t-il plus avant dans cette voie ? Sans quitter le monde magnifique du rêve, fera-t-il un pas de plus vers la réalité ? Poursuivra-t-il dans le détail cette différenciation graduelle qui, de la nature merveilleuse où s'enivrait d'abord sa fantaisie, paraît tendre à tirer un monde aux formes délimitées, aux êtres classés, aux fonctions spécifiées, un monde qui finirait par se dégager tout à fait de la splendide et libre indécision originelle ? M. Méthey inclinera-t-il à orner ses poteries suivant un principe de moins en moins décoratif, mais de plus en plus pictural, pour réaliser à lui tout seul ce que naguère il demanda un moment à la collaboration des peintres ? Ce faisant l'artiste enrichirait-il son art ? Ce progrès selon l'ordre de la réalité en serait-il un selon l'ordre moins rigoureux de la poésie et de la beauté ? Le monde des formes génératrices et des couleurs essentielles n'offre-t-il pas à l'imagination du décorateur plus de souple abondance que le monde des règnes divisés, des êtres fixés, des

organismes articulés? C'est possible; peut-être même ne serais-je pas éloigné de le croire et mes préférences personnelles resteraient-elles, quand je considère l'œuvre de M. Méthey, aux stades intermédiaires de cette évolution.

Mais quelles que soient ces préférences, ce serait la plus sotte prétention et le plus inepte contre-sens que de vouloir cantonner dans une formule, si neuve, si heureuse et si vaste fût-elle, l'imagination incessamment créatrice d'un artiste comme M. André Méthey : car les ressources de cette imagination — nous pouvons lui faire confiance — dépasseront et embelliront toujours les données de la réalité.

Jean CHANTAVOINE.



MÉLANGES

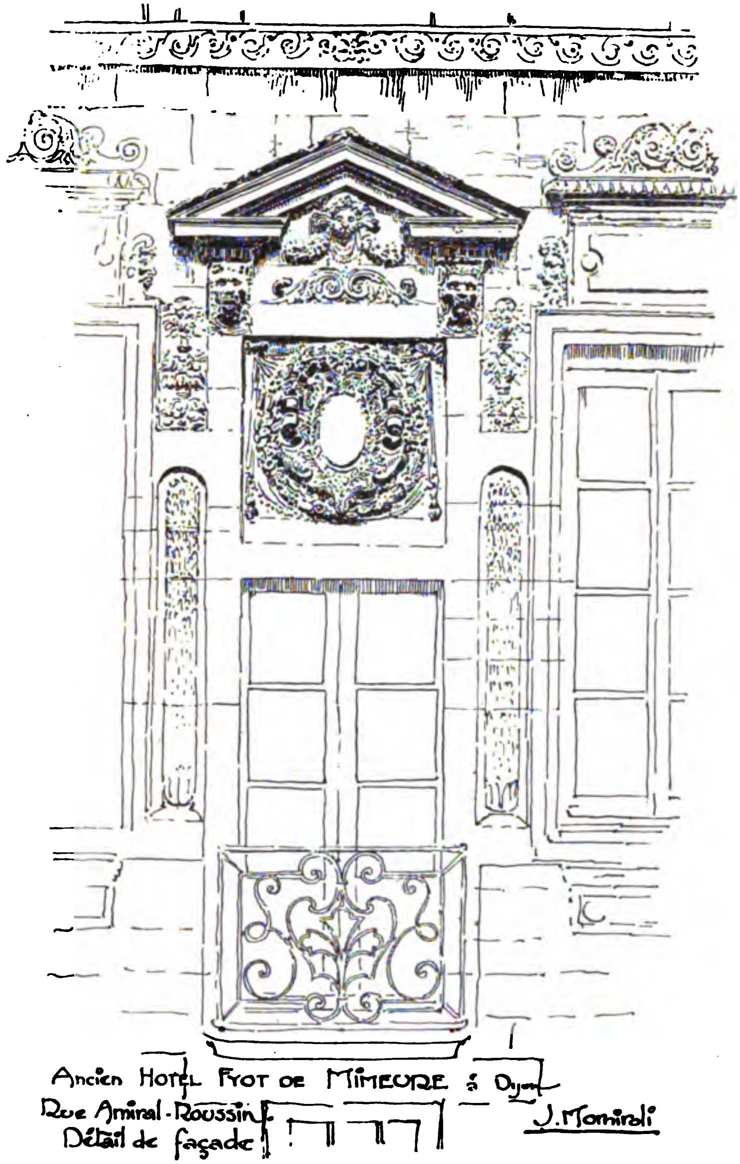
LES RUES DE DIJON

Hôtel n° 14. — Au n° 14 de la rue Pasteur se trouvait autrefois l'hôtel du scelleur de Langres qui était en même temps le vicaire général de l'évêque de Langres et l'archidiacre du Dijonnais. C'est dans cet hôtel que s'était réfugié, le 26 juin 1477, Jean Joard, président au Parlement de Bourgogne pour échapper à la poursuite des partisans de Marie de Bourgogne conduits par le riche épicier Chrétiennot Vyon. Celui-ci avec ses conjurés rejoignit bientôt le président, un des plus fermes soutiens de Louis XI, et, ne pouvant vaincre sa résistance, le frappa de son poignard.

Un Savoyard qui se trouvait parmi les meurtriers ne craignit pas d'arracher au cadavre l'écharpe de velours qui rattachait le chaperon à l'épaule et de s'en parer comme d'un sanglant trophée.

La rue Amiral-Roussin. — C'est une petite rue point droite, point large et point bruyante que la rue Amiral-Roussin ; c'est une petite rue très « province »; une petite rue un peu gourmée par endroits et qui semble conserver de son passé une assez bonne opinion. Les carosses qui roulèrent jadis sur ses gros pavés gris entre lesquels l'herbe ne demande qu'à repousser, les hôtels parlementaires qui s'élevèrent sur ses côtés, la Madeleine aussi, je vous prie, ne sont pas pour rien dans ce petit air quant-à-moi que la rue Amiral-Roussin croit bon de conserver.

C'est qu'ils sont nombreux et fiers, ces hôtels, et huppés! Et combien ils sont représentatifs de la vie de Dijon au XVIe, au XVIIe et au XVIIIe siècles! Combien ils sont encore vivants! L'un guette d'un air potin, avec ses échanguettes placées aux bons endroits, les moindres faits, les moindres bruits de la rue; l'autre s'est discrètement tapi au



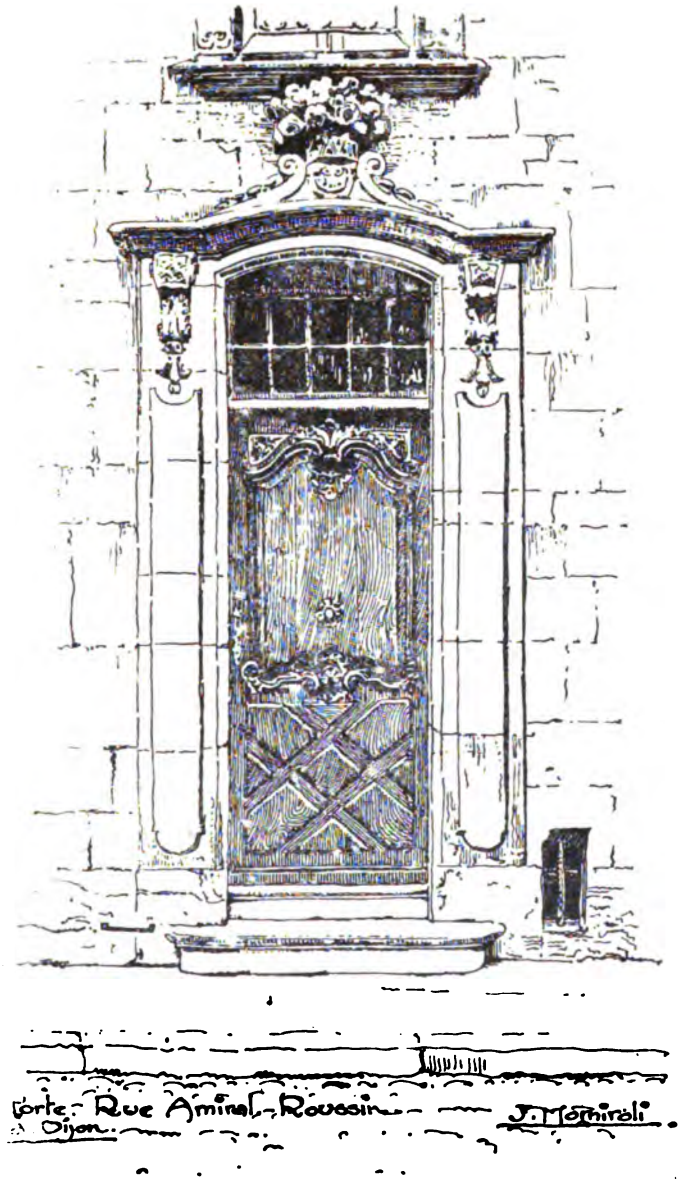
fond d'un jardinet étroit comme pour y cacher une vie studieuse, à moins qu'elle ne fût dissipée ; un troisième, à fleur de rue, est digne et élégant ; cet autre encore offre une cour hospitalière où toutes les chaises des mondains d'alors durent défiler.

L'Hôtel Fyot de Mimeure. — C'est de l'hôtel Fyot, un des moins connus parce que caché ; c'est aussi de la maison du 27, peu remarquée parce que discrète, que nous donnons aujourd'hui deux croquis. On a dit, maintes fois dans de copieuses monographies, l'histoire de l'hôtel Fyot et de ses propriétaires. Mais a-t-on jamais souligné toute la parenté architecturale et décorative qui unit cet hôtel du 23 de la rue Amiral-Roussin, — construit en 1562, par l'avocat Marc Fyot, seigneur de Villiers et de Vanvey, descendant d'un secrétaire de Philippe le Bon, et dont un petit-fils fut marquis de Mimeure, — et l'hôtel de Vogüé, rue Notre-Dame, aujourd'hui Babeuf, édifié en 1614 par Étienne Bouhier, conseiller au Parlement ?

On a dit que Bouhier, qui se mêlait d'architecture, avait tracé lui-même le plan de sa maison. A n'en pas douter, il s'inspira — plus même, il copia tout simplement — le petit hôtel de la rue Amiral-Roussin. Disposition du corps de logis principal entre deux tourelles carrées surmontées de toits de tuiles, balcon regnant à l'entresol sur toute la façade, perron double abritant l'entrée des sous-sols ; la décoration : rosaces, guirlandes, écussons, tout, en un mot y est du même esprit. Bouhier, disposant d'une place plus grande, put seulement donner à son hôtel des dispositions plus étendues ; il affina aussi certains détails, mais ne les reproduisit point tous.

Aujourd'hui, le grand balcon de fer rejoignant les tourelles, le perron double qui y faisait accéder, ne sont plus. Quelques marches, à droite, prétendent à les remplacer. Mais, ce qui est resté, c'est le charme de retraite, d'isolement, de paix, de chez soi que sut donner à cette maison son heureux bâtisseur en l'encadrant d'un jardinet à hautes murailles. Cela révèle un caractère un peu farouche, assurément ; mais ceux qui ont l'excès contraire ne sont pas toujours des architectes de grand talent.

Maison n° 27. — Pourquoi devant cette porte régence de la maison voisine, portant le numéro 27, l'artiste n'a-t-il point évoqué quelque peu le passé et n'a-t-il pas campé une chaise à porteurs avec marquise à paniers ou homme de qualité ? Son souci de l'exactitude, son respect de la beauté monumentale ne lui ont pas permis cette fantaisie ; mais elle n'est point défendue au passant qui, flânant rue Amiral-Roussin, se laisse prendre au charme de cette aimable demeure. Ses justes proportions, l'heureuse trouée des fenêtres, ses légers balcons de fer ouvré que de minces consoles soutiennent, la porte, enfin, d'un style si pur et d'une conservation si parfaite valent une attentive contemplation. C'est là, certes le logis d'un élégant, d'un esprit délicat et galant qui fit bâtir



une maison à sa taille et à son goût. Que de visiteuses pimpantes et musquées, que de pendantes perruques à catogan durent pousser cet huis étroit et chantourné ! Au fait, pourquoi ne pas imaginer que le proprié-

taire de céans était de ces fervents voltairiens qui obtinrent des laquais de la *Croix d'or* de les remplacer pour servir à souper au patriarche de Ferney, le soir du 7 février 1758? Mais la petite maison régence est trop discrète pour dire si nous nous trompons ; elle n'a pas d'histoire.

AUTOUR DE L'ENQUÊTE SUR LA SCULPTURE BOURGUIGNONNE

Monsieur le Directeur de la *Revue de Bourgogne*,

En lisant imprimé dans la *Revue de Bourgogne* de juillet 1913, la lettre écrite par moi à M. Marcel Mayer comme production à son enquête sur l'École Bourguignonne de Sculpture, j'ai constaté non sans un profond regret, page 9, une double et inexcusable lacune dans l'énumération des artistes sortis de l'École Dijonnaise. Pourquoi ces inadvertances de plumes qui échappent à l'auteur écrivant puis corrigeant l'épreuve, lui sautent-elles aussitôt aux yeux dans le texte tiré, c'est-à-dire quand il n'est plus temps d'y revenir ? Je ne sais, mais c'est un fait d'observation courante en imprimerie, et que celui qui est sans péché me jette la première pierre.

Je n'ai pas prétendu, et c'est vrai, faire une énumération limitative, mais enfin je me demande comment j'ai pu omettre les noms de M. Auban et d'Alphonse Legros. J'ai la plus haute estime pour le talent du premier; quant au second, peintre, dessinateur, aqua-fortiste, médailleur, sculpteur, professeur, il a été sans contredit un des artistes les plus complets, les mieux doués qu'ait produits l'École de Dijon depuis un siècle. Je dois donc à M. Auban et à la mémoire d'Alphonse Legros une juste réparation et la leur fais volontiers, en vous demandant de vouloir bien insérer cette lettre dans le prochain numéro de votre excellente revue.

Henri CHABEUF.

Puisque nous sommes appelés à reparler de cette enquête nous en profitons pour remercier tous les confrères de province et de Paris qui, avec leur bonne grâce coutumière, ont bien voulu signaler notre notre numéro de juillet-août à leurs lecteurs. Mais nous avons une gratitude particulière pour ceux qui consacrèrent à notre enquête sur la Sculpture Bourguignonne des articles et des études personnelles par

lequels ils nous montrèrent combien la question du régionalisme a de chauds partisans. Ce sont : *Le Bien Public, Le Progrès de la Côte-d'Or, Le Journal de Beaune, Le Châtillonnais et l'Auxois, L'Écho Bourguignon, Le Journal de la Côte-d'Or à Paris* (H. Coullon);

Les Débats, Le Temps, les Nouvelles, Gil Blas (L. Vauxcelles), *Paris-Journal, La Cote* (Roger Allard), *La Vie, Le Radical, La Presse Artistique, Le Petit Comtois, L'Événement* (Léo Claretie)...

BIBLIOGRAPHIE

Ad. VAN BEVER. *La Bourgogne vue par les écrivains et par les artistes.* Paris, Société des Éditions Louis Michaud. 1913, in-12.

C'est une anthologie illustrée, suivie d'un guide pratique des curiosités artistiques et naturelles de la province. C'est une anthologie qui vient après celle de MM. J. Calmette et H. Drouot, et qui pourtant ne donne pas l'impression du déjà lu, du déjà vu. C'est que les auteurs rassemblés par M. Van Bever ne sont pas les mêmes, et voilà tout. Mon Dieu, que la Bourgogne est riche en écrivains et en artistes ; et comme toujours chez eux se retrouvent, à travers une variété et une couleur propres, les qualités de la race, idées massives et faciles, jugement fin, alacrité des gens heureux.

Quantité — une centaine — d'illustrations au travers de ces pages ; heureusement choisies et bien mal reproduites. Innombrables notes, aussi, bio-bibliographiques sur les auteurs, explicatives sur les textes. Nous le répétons, la *Bourgogne* de M. Van Bever doit rejoindre la *Bourgogne* de MM. Calmette et Drouot sur les rayons de votre bibliothèque, et, malgré leur format très différent, être mis l'un contre l'autre : ce dont deux frères.

M. L.

F. HUTINEL et J.-B. MATHEY. *Vitteaux (Côte-d'Or) : monographie.* Paris, Champion, 1912, in-8°, XII-538 p., 1 carte, 1 plan, fig.

D'aucuns trouveront peut-être le livre bien volumineux pour Vitteaux. La petite ville n'a en effet jamais joué un grand rôle dans l'histoire ; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit dans une monographie locale, et il faut revenir de la conception qu'on se fit trop longtemps d'un ouvrage de ce genre, dans lequel on croyait devoir étudier les manifestations de l'histoire générale dans la commune, et non pas, comme

le bon sens l'indique, la vie même de cette commune considérée comme une individualité, de son sol, de ses habitants. C'est ce que, cependant, j'ai eu le regret de ne trouver que bien imparfaitement dans la seconde partie de l'ouvrage dont je rends compte, la partie historique : l'auteur a adopté comme angle visuel non pas l'histoire de Vitteaux, mais celle de la France, et c'est en fonction de celle-ci qu'il comprend celle-là ; des pages entières sont des hors-d'œuvre passe-partout qu'on reconnaît pour les avoir lus dans tant d'autres monographies de la vieille école ; la vie locale, noyée là-dedans, a perdu toute sa saveur. De plus la documentation a été insuffisante ; les neuf volumes manuscrits laissés par l'abbé Collon, ancien mépartiste de Vitteaux (1775-1832), ont certes fourni (ou dû fournir, car il n'y a pas d'appareil critique) des données inappréciables ; néanmoins je suis persuadé qu'une exploration plus approfondie des archives départementales eût été très fructueuse. Enfin ces documents auraient dû être « utilisés » au lieu d'être présentés au lecteur au fur et à mesure que le sujet les amenait, tout d'un bloc et à peine dégrossis du travail de la recherche.

Mais l'ouvrage a une première partie, qui est l'œuvre spéciale de M. H. et qu'on pourrait appeler « non historique ». Sans plus de prétentions que l'autre à l'art de la composition ni du style, elle m'a toutefois laissé sous le charme, et c'est elle qui fait le mérite très réel de ce livre, comme son originalité. Non que Vitteaux se distingue des autres villes par des traits bien caractéristiques, si l'on met à part ses pruneaux, qui ont, paraît-il, depuis des temps très reculés une diffusion mondiale. Mais M. H. s'est mis au travail avec une largeur de vues remarquable ; il est très au courant de la tournure de l'intellectualisme moderne, et je crains même de voir là une pointe de pédantisme ; il étudie à Vitteaux la géologie, l'agriculture, le climat, le folk-lore, les usages, l'industrie et le commerce, etc., et donne une foule de détails parfois très humbles, mais intéressants et qu'on eût jadis trouvés indignes d'un ouvrage sérieux. J'aimerais seulement un peu plus de souplesse dans l'exposition : les points de vue se succèdent imperturbablement avec un peu de la rigueur des divisions d'une bibliothèque encyclopédique, et dans la nomenclature de la faune vitellienne, par exemple, on dit sans sourciller qu'il n'y a pas de quadrumane, mais par contre un bimane : l'homme. Cette réserve faite, je dois dire (et c'est en somme la plus belle qualité) que cela sent bon le terroir ; les termes patois viennent naturellement sous la plume de l'auteur, qui connaît à fond les hommes et les choses de sa petite patrie, qui en écrit avec amour et, à la manière des vieux chroniqueurs, n'a pas tant voulu élever un monument d'érudition que faire un travail utile à ses concitoyens.

Ce dernier caractère explique bien des hors-d'œuvre (notions générales et renseignements pratiques) qui, pour un « étranger », constituent des fautes, mais qui sont à leur place dans un livre qui veut être le « vade mecum » du Vitellien.

J. S.

Gabriel Dumay. *Les derniers sires de Pontailler*. (Extr. des Mém. de la Soc. bourguignonne d'Histoire et de Géographie.) Dijon, Berthier, 1912, in-8, 252 p.

Les derniers sires de Pontailler terminent la série que M. Dumay a publiée sur leur maison. L'ensemble composé de quatre volumes est un monument d'érudition qui trouvera sa place dans toutes les bibliothèques de généalogies et d'histoire.

E. F.

Le P. Henri Fouqueray. *Histoire de la compagnie de Jésus en France*, tome II. Paris, Picard, 1913, in-8, VIII-738 p.

Ce deuxième tome contient trois chapitres sur l'histoire du collège de Dijon (de sa fondation — 1581 — à l'exil des Pères — 1595 —) et sur le rôle des Pères dans le pays durant la même période. Sur la fondation du collège dont plusieurs études, notamment celle de Muteau, nous avaient livré le détail, rien de nouveau : le résumé est clair, il met bien en valeur, sans le consigner expressément, ce fait que le testament du fondateur Odinet Godran lie l'un à l'autre la Ville et le collège, leur impose la bonne entente et explique le caractère ultérieur de leurs relations. Peu de choses sur l'enseignement lui-même, sur le recrutement régional des 700 élèves qui affluent dès 1582. Sur la Ligue les prédications du P. Charles Sager, celles du P. Christophe, nombreuses citations, déjà connues, du journal de Gabriel Breunot : avec Breunot, le P. Fouqueray reconnaît le « zèle indiscret » des Boucher dijonnais. Sur les démêlés des Jésuites de Dijon avec l'évêque de Chalon, Pontus de Thyard, une lettre du P. Gentil, tirée des archives de la compagnie, et qui est document de tout premier ordre. Sur l'expulsion des Pères, rien de nouveau. Dans l'ensemble, livre précieux, mais non définitif, d'abord parce que la documentation n'en est pas suffisamment complète, ensuite parce que, malgré un effort sensible, l'esprit n'en est point impartial. Le P. Fouqueray a écrit dans maintes pages une histoire des Jésuites, mais aussi dans maintes autres, une « explication », une plaidoirie.

Henri Drouot.

Martin et G. Jeanton. *La Noble maison de Thésut en Bourgogne* d'après les manuscrits de Raymond de Thésut (1772). (Extr. des Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône), 1912, in-8°, 115 p. avec une planche hors texte et un blason.

Cet ouvrage généalogique fut inspiré à ses auteurs par la trouvaille faite chez un ouvrier d'un manuscrit de pièces justificatives concernant l'histoire de la Maison de Thésut. L'intérêt du manuscrit, acheté par M. Martin, archiviste bibliothécaire de la ville de Tournus, engagea les auteurs de cet ouvrage à faire de nouvelles recherches qui furent couronnées de succès par la découverte subséquente au château de Moroges de deux autres manuscrits complémentaires sur le même sujet.

C'est ainsi que M. Martin et notre collaborateur G. Jeanton mirent en ordre tous les documents trouvés et purent, en dressant une généalogie claire et précise de la maison de Thésut, apporter un chapitre inédit à l'histoire de Bourgogne.

E. F.

Joseph Déchelette. *La collection Millon, antiquités préhistoriques et gallo-romaines*. Publié avec la collaboration de MM. l'abbé Parat, le Dr Brulard, Pierre Bouillerot et C. Drioton. Paris, Paul Geuthner, 1913, in-4, IX-282 p., 46 pl. hors texte et 58 fig.

Ce livre que vient de publier M. Joseph Déchelette offre le plus grand intérêt pour l'étude générale de la préhistoire et de la protohistoire, et un précieux témoignage de l'importance qu'a eue notre région dès la plus haute antiquité ; comme le dit l'auteur, « la Bourgogne compte parmi les provinces privilégiées au point de vue archéologique ».

M. Henry Millon, conseiller honoraire à la Cour de Dijon, a réuni, en un véritable musée, une riche collection d'objets d'époques assez diverses. A côté de pièces, quelques unes fort belles, intéressant l'art du moyen âge ou des siècles modernes, il a groupé le résultat des fouilles qu'il a exécutées lui-même dans l'Yonne, dans les environs de Langres et à Chalon-sur-Saône. Ces spécimens intéressants qui appartiennent les uns aux époques paléolithiques ou néolithiques, les autres aux différents âges du bronze et spécialement du fer, constituent dans leur ensemble une collection de premier ordre.

Il nous est malheureusement impossible d'en analyser les chapitres en détail ; leur liste même constitue une longue table des matières.

Nous nous contenterons d'attirer l'attention de nos lecteurs sur les

deux parties qui nous paraissent les plus importantes ; l'une est consacrée au tumulus de La Motte-Saint-Valentin, situé sur le territoire de Courcelles-en-Montagne, à 11 kilomètres de Langres, l'autre aux découvertes faites en 1869-70, à Chalon-sur-Saône, lors des travaux de dragage exécutés pour la construction de la ligne de chemin de fer qui se dirige sur Louhans.

Le tumulus de La Motte-Saint-Valentin était considérable ; il contenait la tombe d'un guerrier et une sépulture féminine. L'intérêt des fouilles qui y furent effectuées en 1880 réside dans ce fait qu'à côté d'objets moins importants se trouvaient un vase en bronze, destiné à contenir du vin, un autre en céramique peinte et un miroir en bronze à manche d'ivoire, tous produits de l'industrie grecque de l'époque classique, et datant du début du cinquième siècle avant notre ère. Rapprochés d'autres objets semblables trouvés çà et là dans les régions celtiques et particulièrement en Franche-Comté et en Bourgogne, ils nous apprennent que dès le commencement de l'époque de La Tène, il existait un commerce actif entre les habitants de nos pays et les peuples méditerranéens.

Les trouvailles faites à Chalon-sur-Saône sur l'emplacement d'un ancien quai où se trouvait vraisemblablement un entrepôt de péage placé entre le Petit-Creusot et le pont du chemin de fer, sont de la plus haute importance. Elles sont, d'ailleurs, de même nature que celles qui ont été effectuées dans la station typique de La Tène et servent à les faire mieux comprendre. Les objets recueillis s'échelonnent depuis le cinquième siècle avant J.-C. jusqu'à l'époque gallo-romaine. Chalon était la principale ville de commerce des Éduens ; port fluvial, station frontière, lieu de passage, elle avait besoin d'être défendue contre les convoitises des peuples voisins. Dans le sable ramené par les dragues, à côté d'un nombre extraordinaire d'amphores, se trouvaient de multiples objets, des épées en fer, des poids, des entraves de prisonniers, des chaudrons de bronze et de curieuses broches en fer isolées ou en faisceau qui ont donné à M. Déchelette l'occasion d'écrire un très intéressant chapitre inséré également dans la *Revue numismatique*, car ce sont là des monnaies primitives et le prototype des oboles (broches) et des drachmes (poignées de broches).

Ceci n'est qu'un aperçu bien rapide de l'intérêt qu'offre la collection de M. Henry Millon et nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à lire l'ouvrage que lui ont consacré d'éminents spécialistes. Les avertis y prendront un plaisir extrême, comme disait La Fontaine des contes de fées, car c'est un livre savant, qui éclaire bien des points devenus moins obscurs de la science archéologique. Quant aux profanes, je crois qu'ils

y trouveront quelque agrément; cela les délassera des soucis du temps présent et des préoccupations que nous donne l'avenir ; ils verront s'ouvrir devant eux des horizons lointains, très lointains, mais sans doute nouveaux pour eux ; ils apprendront que nos ancêtres n'étaient pas des sauvages, et que cinq siècles avant notre ère, ils commerçaient avec les pays de civilisation classique ; c'était l'époque de Périclès.

Ils achetaient les objets de parure, les beaux vases parce que ceux-ci contenaient du vin capiteux et qu'ils étaient élégants de forme et de décoration ; eux-mêmes exportaient le fer brut ou manufacturé et des salaisons renommées. Les salines, les mines de fer, les produits de l'élevage, le combustible forestier nécessaire à l'industrie métallurgique, étaient l'enjeu des luttes économiques et militaires ; les peuples plus raffinés vendaient leur art. Est-ce que le monde change beaucoup ?

P. Perrenet.

Henri Vial, Adrien Marcel et André Girodie. — *Les Artistes décorateurs du Bois*. (Répertoire alphabétique des Ébénistes, Menuisiers, Sculpteurs, Doreurs sur Bois, etc., ayant travaillé en France aux xvii[e] et xviii[e] siècles.) Tome premier : A à L. — Paris, Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, 1912, in-4°, 18-323 p.

Voici une nouvelle contribution apportée à l'histoire de l'art par les chercheurs qui se sont voués aux publications subventionnées par M. Doucet. Inutile de signaler l'intérêt général de cet ouvrage qui facilite, en tant que dictionnaire, les recherches des artistes et des érudits.

C'est un instrument de travail. Au point de vue bourguignon, il nous touche par les notes consacrées à plusieurs sculpteurs de notre province, tels que le célèbre Jean Dubois ou l'ébéniste Demoulin. Il nous touche encore par la belle introduction dans laquelle M. Adrien Marcel donne des indications précieuses sur les corporations de l'ancien régime, en citant, à diverses reprises, l'ouvrage si documenté de notre collaborateur M. Hauser sur *les Compagnonnages d'arts et métiers à Dijon*.

E. F.

— Nous signalerons, en raison des deux gravures hors-texte de Adolphe Willette, le livre, bloc-notes, de Marc Sauzay, *Spectacles dans un fauteuil*. (E. Figuière. Paris.) La première gravure est dédiée à l'auteur de ces notes de théâtre ; A. Willette l'a honorée d'un autographe comportant les paroles suivantes : « Pleure, enfant-Dieu !... pleure !... Tu as trente-trois ans à vivre avec les hommes ! » La seconde, datée de 1912, est une Allégorie d'Amour avec Pierrot, la rose symbolique et Pierrette.

L. R.

CHRONIQUE

LE RÉGIONALISME

Il vient de se fonder une Nouvelle Revue *Les Échos de France* qui sera un recueil de tout ce qui intéresse les provinces de France : légendes, contes, chansons d'autrefois. Elle publiera aussi des études sur les anciens métiers d'art qui firent la gloire de l'industrie française et sur ces jolis travaux d'aiguille qui furent le gracieux passe-temps de nos mères. Elle fera une place aux contes et chansons modernes ayant un caractère local.

LA VIE INTELLECTUELLE

Les Bourguignons. — L'Académie Française vient d'attribuer 500 fr. sur le Prix Thérouanne à M. l'abbé Prunel, pour son volume *Sébastien Zamet, sa vie et ses œuvres.*

Le prix de 500 fr. de Joubert de l'Hyberderie vient d'être décerné, par la Société Nationale d'Horticulture de France, à notre collaborateur M. Vercier, pour son livre *Les Graines Potagères.*

Dans les Sociétés Savantes. — Le congrès d'archéologie s'est terminé le 1er juillet 1913, à Nevers. Les études ont surtout porté sur l'école romane et gothique de la Bourgogne.

M. le comte Paul Durrieu, à la séance de l'Académie des Inscriptions du 13 juillet 1913, communique la première photographie qui ait été faite d'une miniature existant dans un livre d'heures de la Bibl. impériale de Vienne (n° 1857) manuscrit qui a appartenu à Charles le Téméraire et dont les peintures sont de diverses mains et de diverses époques. La miniature en question contient un remarquable portrait de jeune femme de dimensions relativement grandes et que M. W. H. James Weale

suppose avoir été exécutée « vers 1450 ». M. Durrieu estime qu'elle est plus récente et, en s'appuyaut sur des confrontations avec d'autres monuments figurés, il propose de reconnaître dans cette page la fille du Téméraire, Marie de Bourgogne.

La Société des Sciences Historiques et Naturelles de Semur donnera sa séance solennelle annuelle, *à Alise-Sainte-Reine*, le 14 septembre 1913, sous la présidence de M. Georges Lecomte, président de la Société des Gens de Lettres.

Fouilles. — Les fouilles que la Société des sciences de Semur fait exécuter à *Alésia* viennent de remettre au jour les substructions d'un vaste édifice religieux remontant au haut Moyen-âge. Au centre de la pièce principale se trouve un beau sarcophage, et, tout autour et en dehors, sont disposées un grand nombre de sépultures chrétiennes de l'époque mérovingienne.

On se trouve certainement en présence d'un des premiers temples chrétiens de la région, probablement la « basilique de Sainte-Reine », dont il est question dans les textes des huitième et neuvième siècles, et qui doit remonter aux septième et sixième siècles.

Anniversaires et Centenaires. — Le 6 septembre 1513, alors que les Suisses assiégeaient Dijon, le gouverneur de la province donna l'ordre de mettre le feu au faubourg Saint-Michel, alors l'un des plus considérables de la ville. Pour se défendre plus efficacement encore de ce côté contre les assiégeants, on mura la porte des Chanoines (rue Paul-Cabet), une des principales entrées de la ville. Cette porte ne fut rouverte qu'en 1741 ; elle prit alors le nom de Porte-Bourbon, mais l'usage lui conserva le nom de Porte-Neuve, nom que prit le quartier qui se reconstruisit, ensuite, aux alentours. La Porte-Bourbon fut démolie en 1862.

L'ART

La conservation des monuments. — L'administration des Beaux-Arts vient de mettre à la disposition de la Municipalité de *Semur* (Côte-d'Or) une somme de 20.000 fr. pour la restauration de l'église Notre-Dame, l'archiprêtre de la ville a recueilli de son côté 3.000 fr. par souscription, le conseil municipal s'est inscrit pour une même somme de 3.000 fr. Le devis de l'architecte des monuments historiques s'élève à 30.000 fr.

Le conseil municipal de *Beaune,* dit M. Robert de Souza dans l'*Éclair* du 8 août 1913, poursuit systématiquement la destruction de ses remparts. Après en avoir refusé le classement au préfet de la Côte-d'Or, il s'apprête à laisser couvrir le fossé, détruire les talus feuillus et tronçonner la muraille pour le percement d'une rue totalement inutile, là où l'enceinte a gardé son charme le plus harmonieux et le plus frais, le long du boulevard de Bouze, au rempart des Dames.

Hélas! ils ont une excuse. Tout cela est le résultat de la petite histoire suivante :

Un jour le conseil municipal décide de réparer la porte Saint-Nicolas; les frais sont estimés par un conseiller à 2 ou 3.000 fr. Travaux décidés. Auparavant on croit pouvoir intéresser l'État et l'on demande le classement. Obtenu. Alors intervient l'architecte des monuments historiques qui fait un nouveau devis. Et, savez-vous à combien il se monte, le devis de Monsieur l'architecte des monuments historiques? A *28.000 fr.*

De là, rejet de tout travail à la porte, rejet de la demande de classement, et pour l'église Saint-Nicolas, et pour nos pauvres remparts. Le conseil se dit qu'il était perdu si seulement le petit doigt de M. l'architecte de l'État entrait dans ses affaires...

C'est une excuse, mais elle n'est tout de même pas très logique car ce n'est pas une raison, parce qu'on se défie de l'État, pour s'empresser de défigurer ou de jeter soi-même par terre des remparts admirables, dont, sans un architecte malencontreux, on eût dû accepter le classement. — Il est encore temps qu'ils le comprennent à Beaune.

Le *Journal de Beaune* (12 août 1913) sous la signature de M. René Bertrand remet les choses au point. « Qui songe à détruire le Rempart des Dames? Nous l'ignorions et l'avons su par l'*Éclair*. Informations prises, il en a été question autrefois. Depuis longtemps on n'en parle plus. Les arbres splendides qui couronnent le rempart en cet endroit ne sont pas le moins du monde dépérissants. Il faut que les platanes sauvent la muraille, et ils la sauveront! On ne veut rien détruire, rien défigurer. La municipalité d'aujourd'hui est animée des meilleurs sentiments, quant à la conservation des remparts, comme à tout ce qui est de nature à rehausser la ville de Beaune aux yeux de ses nombreux visiteurs. »

L'attention des archéologues est attirée particulièrement ces temps-ci sur l'église de *Saint-Pierre-de-Varenne* en Saône-et-Loire. Certaines réparations dans la nef ont mis à jour des fragments de peintures murales des deux époques où se retrouvent, en fresques sur mor-

tier, des croix d'ocre rouge en médaillons qui peuvent rappeler la dédicace de l'église.

Au surplus, cette église est un beau spécimen de nos petits sanctuaires romans clunisiens avec son clocher portant, entre bandeaux dentelés, deux étages de fenêtres géminées ornées de colonnettes à chapiteaux ouvragés. La nef, plus moderne, parait dater du XVIIe ou XVIIIe siècle. Son plafond platré est surmonté d'un remarquable assemblage de charpentes avec clefs pendantes qu'il serait question de rendre apparent en supprimant les platras et les poutres transversales inutiles. Deux porches en charpentes de la même époque mais appuyés sur des piliers disparates de l'église primitive, abritent les portes. La porte principale remaniée s'encadre encore de colonnes à curieux chapiteaux roman sur lesquels repose, en guise de tympan cintré une pierre tombale gallo-romaine à deux personnages dont l'un, porteur d'une bourse et d'une clef put, à la rigueur passer pour saint Pierre.

A ces particularités peu banales, si l'on ajoute les gracieuses boiseries formant retable derrière le maître-autel et datant du XVIIIe siècle, boiseries qui abritent une belle statue assise de saint Pierre taillée en plein chêne vers la fin du XVe siècle, il reste à souhaiter que la Commission des Monuments Historiques se hâte de classer l'église de Saint-Pierre-de-Varenne en participant à quelques réparations intelligentes capables de mettre en valeur des beautés architecturales encore ignorées du public.

Musées. — M. Albert Joliet conservateur du Musée de *Dijon* vient de placer dans la salle d'exposition temporaire différentes œuvres qu'il nous faut signaler. C'est le legs de Mme Chazalette, sœur du sculpteur Cabet, consistant en quatre toiles fort curieuses. Trois sont dues au pinceau de Mme Sophie Rude : ce sont les portraits du père de l'artiste, M. Frémiet, contrôleur des contributions directes à Dijon, le protecteur de Rude avant même que d'en devenir le beau-père ; de Victorine Frémiet, sœur de Sophie et qui épousa à Bruxelles M. Vanderhaërt ; enfin M. Vanderhaërt, fils de Victorine. L'autre tableau est le portrait de Paul Cabet, jeune, peint par Hébert.

Une toile ancienne, don de M. Striffling, notaire honoraire à Dijon, est du plus haut intérêt : le portrait de Bernard de La Monnoye, peint en 1721, par d'Archeville. Un don de Mme Paupion, le buste de feu son mari Édouard Paupion, par Dampt.

Ventes d'œuvres bourguignonnes. — Au cours des trois derniers

mois de 1912 et dans le commencement de 1913, un certain nombre d'œuvres intéressant la Bourgogne ont passé dans les ventes :

J.-B. Greuze. — *Le Paralytique,* dessin ; *Tête de vieillard,* dessin (Franc Lamy, Paris, 25-26 nov. 1912). — *Les gourmands surpris,* dessin (Anonyme, Paris, 13 déc. 1912). — *Mademoiselle Olivier,* toile Mc Emerson Millin, New-York, 20-23 janv. 1913). — *L'Innocence,* toile (M. C. D. Borden, New-York, 13-14 fév. 1913). — *Portrait présumé de Jean-Jacques Caffieri,* toile (Édouard Detaille, Paris, 10-11 mars 1913).

P.-P. Prudhon. — Tableau [?] (B. Salomon, Berlin, 5-7 nov. 1912).

Ch. Lapostolet. — Pastel et peinture [?] (Tadamasa Hayashi, New-York, 9-12 janv. 1913).

Ziem. — *Le quai des Esclavons et le palais des Doges,* toile (Anonyme, Paris, 21 nov. 1912).

A. Willette. — Dessin [?] (Anonyme, Berlin, 14-16 nov. 1912). — 55 croquis originaux en noir et en couleurs en marge d'estampes ; *Prophétie,* dessin (A. Willette, Paris, 7 déc. 1912. — *La nuit,* toile ; *L'amour et la folie,* toile ; *Le champagne,* dessin ; *La chasse aux papillons,* dessin ; *Deux pages d'amour,* dessin ; *Mardi-Gras,* dessin ; *Les petits oiseaux meurent les pattes en l'air,* dessin ; *Pierrot et Marianne,* dessin (Georges Liacre, Paris, 21 déc. 1912).

Salons et expositions. — Les élèves de l'École des Beaux-Arts de *Dijon* ont exposé leurs travaux de l'année 1913 les 26, 27 et 28 juillet dernier ; cette exposition était, dans l'ensemble, intéressante.

Les artistes bourguignons. — Du 1er janvier au 31 août 1913, l'État a accordé des subventions à MM. Piron, *Lazare Carnot,* statue pierre ; et H. Bouchard, *Aux héros inconnus,* fragment (modèle monument).

Les œuvres suivantes ont été acquises pour le compte de l'État : MM. Jeanniot, *La Folle* ; H. Bouchard, *Henri Martin,* buste bronze ; Schwab, *Le Chapelet,* plaquette.

Statues et monuments. — Le 31 août 1913 a été inauguré à *Beaune,* sous la présidence de M. Charles Dumont, ministre des finances, le monument élevé à la mémoire du grand physiologiste, Étienne-Jules Marey, place Saint-Martin, monument qui est dû au sculpteur Henry Bouchard et à l'architecte Jardel.

Embellissements urbains. — Les fenêtres du rez-de-chaussée du Musée de *Dijon* viennent d'être ornées de ferronneries dessinées par

l'architecte municipal, M. Deshérault. Des porte-fenêtres ont été remplacées par des fenestrages élégants, protégés par des grilles de fer ouvré, dessinées dans le goût du XVIIe siècle finissant. L'ouvrier d'art qui forgea ces grilles est M. Maucherat, rue Jeannin. Quelques touches d'or qui s'atténuera ajoutent à la belle allure de l'ensemble.

— Dans *L'Architecture* (1913, 12 juill. suppl., pl.) ont paru cinq gravures au trait reproduisant des dessins de M. Louis Chaudonneret, architecte à Dijon, exposés au Salon de 1913 sous le n° 4334. Ces dessins sont « l'escalier, la porte d'entrée, la cour, la grande salle du rez-de-chaussée, la grande salle du premier étage de *l'Hôtel Chambellan* de Dijon. »

— La musique du 27e régiment d'infanterie — en garnison à Dijon — sous la remarquable direction de son chef, M. L. Fromentin, poursuit une œuvre décentralisatrice fort curieuse par son caractère « officiel » et fort intéressante par la composition si éclectique de ses programmes de concerts. D'avril jusqu'à septembre, elle a donné une série de pièces de choix parmi lesquelles il faut retenir : *Schéhérazade*, suite d'orchestre, de Rimsky Korsakow, *Petite suite* de Debussy, *Roma*, suite de Bizet, *Symphonie inachevée* (en si mineur) de Schubert, transcrite par M. Fromentin, *le Camp de Wallenstein* de Vincent d'Indy, *l'Apprenti sorcier* de Paul Dukas, *la Korrigane* de Ch. M. Widor, *le Chasseur maudit* de César Franck, *le Chemineau* (Préludes des 2e et 3e actes) de X. Leroux, des pièces de Beethoven, Mendelssohn, Saint-Saëns, Reyer.,.

Cette musique militaire, composée d'une centaine d'exécutants, a obtenu cette dernière saison un succès particulier auprès d'un public choisi ; on a apprécié la netteté des attaques, le fondu des instruments, en particulier des *bois*, qui suppléent honorablement à l'absence d'instruments à cordes.

Pour s'assurer de nouveaux exécutants, le chef de musique, M. Fromentin, a procédé, le 31 août 1913, à l'examen de jeunes soldats de la classe de 1913 : huit candidats sur douze ont obtenu le certificat d'aptitudes musicales.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Taxes municipales de Dijon. — Les perceptions des taxes municipales de Dijon opérées pendant le mois de juillet et les mois antérieurs

de l'année 1912, comparées à celles des mois correspondants de l'année précédente ont donné les résultats suivants:

Alcools, 23.464 fr. 11 ; total des taxes du marché, 12.779 fr. 40 ; total des taxes de l'abattoir, 12.808 fr. 07 ; total des taxes de stationnement, 4.217 fr. 32 ; total des taxes diverses, 771 fr. 85. — Total, 54.039 fr. 75. — Mois antérieurs, 272.680 fr. 01. — Total, 326.719 fr. 76. — Mois correspondants de 1912, 307.395 fr. 31. — Augmentation, 19.446 fr. 45.

— Dans le tableau de fixation des contingents en principal des contributions, nous remarquons pour le département de la Côte-d'Or (1914) :

Contribution foncière (propriétés non bâties), 2.662.385 francs.
Contribution personnelle, 804.304 francs.
Contribution des portes et fenêtres, 494 050 francs.

— La *Clé des champs* vient de publier son rapport sur le fonctionnement de la Colonie pendant l'année 1912. Cette œuvre dijonnaise, filiale de l'Œuvre antituberculeuse, a envoyé à la campagne, pendant la période des vacances (août-septembre) de l'année 1912, 209 enfants de trois à treize ans (123 garçons et 86 filles) dont 92 nouveaux et 117 vétérans. La durée de séjour a été de 50 jours (départ le 8 août, retour le 26 septembre).

ÉCHOS

Les 3 et 4 août 1913, la Société des Courses de la Côte-d'Or a donné, à *Auxonne*, ses deux réunions annuelles sur l'Hippodrome du Clos Moussier.

— M. Omer Létorey, de Chalon-sur-Saône, prix de Rome, vient d'être désigné comme chef d'orchestre à la Comédie-Française pour succéder à M. Laurent Léon.

— Le 17 août 1913, la ville de *Châtillon-sur-Seine* inaugurait sa nouvelle station d'aviation située à 580 mètres de la ville, en bordure de la route de Châtillon à Marigny.

— La Société des Courses de *Gray* a donné le 17 août 1913, sur l'Hippodrome de Gray-la-Ville, sa première réunion. Cette journée sportive comprenait sept épreuves :

1er Prix des communes, au trot monté ou attelé. — 2e Steeple-chase militaire de 3e série (sous-officiers). — 3e Course plate au galop. —

4° Steeple-chase militaire de 2° série (officiers). — 5° Prix du Syndicat agricole, au trop monté ou attelé. — 6° Cross-country militaire de 2e catégorie (sous-officiers). — 7° Cross-country militaire de 2° catégorie (officiers).

PUBLICATIONS RÉCENTES

Allais (Gustave). Les « Harmonies » de Lamartine, nouvelles études, Paris, Soc. fr. d'impr. et de libr., 1913, in-8, 103 p.

Allister (I. G. Mc). Edward Lanteri, sculptor and professor. Introductory note by Mr Alfred Gilbert. (*The Studio*, 1912, Oct., p. 25-31, 6 fig.)

Ed. Lanteri est professeur au Royal College of art de Londres.

Alloing (L.), **Salvini** (J.), **Besnard** (P.), **Porée** (Ch.). Bulletin régional de la Bourgogne (*Rev. d'hist. de l'Égl. de France*, mars 1913, p. 165-180).

Dépouillement critique des articles d'histoire contenus dans les périodiques savants de la province de 1910 à 1912.

Auger (Dom). Les chapitres généraux de Cluny. Les visites régulières et le relâchement des mœurs. (*Rev. Mabillon*, 1912, nov., p. 213-252).

Baboux (J.). Étude sur Chassey. (*La Bourgogne d'Or*, 1913, avril, n° 114, mai, n° 115.)

Baudrillart (Mgr) et **Lecestre** (Léon). Lettres du duc de Bourgogne au roi d'Espagne Philippe V et à la reine. Publiées par la Soc. de l'hist. de France. T. I (1701-1708). Paris, Laurens, 1912, in-8, 399 p.

Beaumont (A.). The late Félix Ziem. (*The Studio,* 1912, janv., p. 299-307, 5 fig., 1 pl. en coul.)

Beaune (L'Hôpital de). (*Matin*, 1913, 12 mai.)

Beaurain (G.). Deux lettres inédites de Jean de Bourgogne. (*Le Moyen-âge*, 1912, sept.-oct., 2° série, t. XVI.)

Belin (L.). Un martyr. Poésie. Épisode de l'invasion de 1870-71 dans la Côte-d'Or. Dijon, impr. Berthier, 1913, in-16, 8 p.

Bertrand (René). La bonne nature, notations. Beaune, impr. Bertrand.

Besset (Auguste). Le bon vieux temps en Bourgogne. Réflexions sur quelques ordonnances et règlements en vigueur dans les justices seigneuriales de cette province avant 1789. (Avant-propos dans *la Bourgogne d'Or*, 1913, avril, n° 114.)

Besset (A.). Le bon vieux temps en Bourgogne, La vigne. (*La Bourgogne d'Or,* 1913, mai, n° 115.)

BIRÉ (E.). Études et Portraits. Lyon, E. Vitte, 1913, in-8, XI-383 p.

Une étude sur Lamartine.

BOMBE (Walter). Die Novelle des Kastellanin von Vergi in einer Freskenolge des Palozzo Davizzi-Davanzati zu Florenz. (Florence. *Mitt. des Kunsthist. Inst. in Forenz,* 1912, nº 1, p. 1-25, 14 fig.)

Fresques représentant l'histoire de la châtelaine de Vergi.

BOSSUET. Correspondance de Bossuet. Nouvelle édition augmentée de lettres inédites, et publiée, avec des notes et des appendices, sous le patronage de l'Académie française, par Ch. Urbain et E. Levesque, T. VI (oct. 1673, déc. 1694), Paris, Hachette, 1912, in-8, 579 p.

BOURG (Environs de). 1/80.000. Paris, impr. zincographique du Service de l'Armée, 1913, une feuille en noir 520 × 560.

BRULARD (René). Les tumulus de Vaurois et de Meulson (Côte-d'Or). (*Rev. préhist, de l'Est de la France*, 1912, sept.-oct , p. 145-154, 2 fig.)

BRUNETIÈRE (F.). Bossuet. Préface de Victor Giraud. Paris, Hachette, 1913, in-16, XXIII-285 p.

Bulletin de la Société d'étude d'Avallon, 52e et 53e Années, 1910-1911. Avallon, impr., P. Grand, 1912, in-8, 717 p.

CARNOT (Sadi). Les Volontaires de la Côte-d'Or à l'affaire de la Glisuelle. Paris, Hachette, 1913, gr. in-4.

CHABEUF (Henri). Un vitrail du XVIe siècle à Notre-Dame de Dijon. (*Rev. de l'Art chrétien,* 1913, janv.-fév., p. 37-39, ill.)

CHABRE (Bruno). Notes généalogiques sur la famille Chabre, ses alliances et relations avec les familles .... P.-P. Prud'hon . .. Ile-de-France, Dauphiné, Auvergne. Vendôme, impr. de H. Chartier (s. d.), in-8, 120 p., fig., fac-sim., portraits.

CITEAUX. Cistercium ordinio Caput. Revermo D. Nico. Larcher, abbt cirterc., sorbae Doctori, totius ords genrali. (S. l. n. d.), une feuille 250 × 230.

Reproduction photographique d'une gravure.

COCHIN (Henry). La pensée religieuse de Lamartine. (*Le Correspondant,* 1913, 23 févr.)

COGNETS (Jean des). La vie intérieure de Lamartine, d'après le souvenir inédits de son plus intime ami, J.-M. Dargaud, et les travaux les plus récents. Paris, Mercure de France, 1913, in-18, 468 p.

COGNETS (Jean des). Manuscrit de Lamartine. (*Rev. d'hist. litt. de la France*, 1913, janv.-mars. pp. 158-161.)

CONVERT (François). La crise céréale de 1847 dans l'Ain. Bourg, impr. du Courrier de l'Ain, 1912, in 8, 48 p.

Déchelette (Joseph). Découverte d'un menhir orné de figures, à Saint-Micaud (Saône-et-Loire). (*Mém. soc. nat. Antiq.*, p. 1-13, 4 fig.)

Destray (Paul). Un village de mainmortables bourguignons au xviiie siècle. (*La Révolution française*, 1913, mars, pp. 193-199).

Donnet (Fernand). Note complémentaire sur la statuette de Casterlé [*Taxandria* (Turnhout, Belgique), 1912, n° 2-3, p. 161-168].
Types de comparaison (... Dijon).

Droux (Georges). La Bourgogne en fleurs. Mâcon, Protat, 1913, 224 p.

Enquête sur la Révolution en Côte-d'Or, fasc. 5. Dijon. Nourry, 1913, in-8, pp. 209 à 285.

Espérandieu (Commandant). Fouilles de la Croix Saint-Charles au Mont-Auxois (*Bull. arch.*, 1912, 2e livr., pp. 189-209, 5 fig., 4 pl.)
Rapport sur les fouilles de 1911.

Esquieu (L.) Les souscriptions de Lamartine. (*Bull. de la soc. « le Vieux Papier »*, 1912, juill., pp. 336-351, sept., pp. 458-474.)

Febvre (L.). C. R. de l'ouvrage Paul Brune, Dictionnaire des artistes et ouvrier d'art de France : Franche-Comté. (*Rev. Critique*, 1913, p. 148-150.)

Ferret (T.). L'église de Brou. Sa restauration au xixe siècle. (*Soc. d'émul. et d'agri. de l'Ain*, 1912, oct.-déc., pp. 310-351.)

Forest (Alfred). Pierre-Paul Prudhon, peintre français (1758-1823). Paris, Leroux, in-18, 37 gr. et pl.

Garnier (Noël). Arc-sur-Tille. La Révolution (1789-1802). Dijon, Venot, 1913, in-8, 214 p.

Gaudilhon Gens-d'Armes (C.). Un Vermenouze bourguignon. Annibal de Manchanut. (*La Veillée d'Auvergne,* 1913 mars.)

Géographie de l'Ain. Fasc. 7. (rédigé) par M. Corcelle. Bourg, impr. du Courrier de l'Ain, 1912, in-8, 344 p.

Germain (Alphonse). Artistes contemporains. Jean Dampt. (*Gaz. de B.-A.*, 1912, sept., 663e livr., pp. 173-194, 14 ill.)

Grêze (A.). Une visite au Mont-Auxois et aux fouilles d'Alesia. (*Bull. Soc. arch. du Tarn-et-Garonne*, 1912, 1er et 2e trim., pp. 65-74.)

Guide officiel de la Bourgogne. Syndicat général d'Initiative. Dijon, 1913, 86 p. ill.

Guiffrey (Jules). Le Nostre et le Jardin des Tuileries. (*Rev. Bleue,* 1912, 30 nov., p. 686-690).

Guilloreau (Dom Léon). Les prieurés anglais de l'ordre de Cluny. (*Rev. Mabillon,* fév. 1912, p. 1-42.)

Guironde (Commandant J.). Tournus en 1814 et en 1815, histoire locale. Tournus, impr. de A. Miège, 1903, in-8, ii-205 p.

Hamel (Maurice). Adolphe Willette. (*La Vie*, 1712, 9 nov., p. 56-47.)

Hautecœur (Louis). Greuze. Paris, Alcan, 1913, in-8, 154 p., 24 pl.
Coll. Art et Esthétique.

Horrer (Baron de l'). La famille du R. P. Lacordaire. Langres, impr. Champenoise, tabl. généal., pl., et portr.

Humbert (André). La sculpture sous les ducs de Bourgogne (1361-1483). Préface de Henry Roujon. Paris, Laurens, 1913, in-8, xvi-176 p., 48 pl.

Inauguration du monument commémoratif de Bernard Brunhes à l'Observatoire du Puy-de-Dôme (23 juin 1912). Clermont-Ferrand, impr. de G. Mont-Louis, 1912, in-8, 41 p.

Janin (J.). Le département de l'Ain. Lyon, impr. L. Legendre et Cie, 1913, in-8, 40 p., 5 cart., 10 gr.

Jollivet (Gaston). Les Conseillers d'État d'autrefois. (*Autorité*, 1913, 2 juin.)
M. J. rappelle une anecdote sur le baron Jeannin, préfet de la Côte-d'Or sous le second Empire, puis conseiller d'État.

Lacordaire (Le P. H.-D.). Vie de Saint-Dominique, précédée du Mémoire pour le rétablissement en France de l'Ordre de Frères Prêcheurs. Nouvelle édition, avec notes historiques critiques de M. l'abbé A. Chauvin. Paris, Garnier frères, 1913, in-18, viii-428 p.

Lamartine. Œuvres choisies, publiées, avec une introduction, des notices et des notes, par René Waltz.... Prose. Paris, Hachette, 1912, in-16, vlxiii-300 p.

Lamartine. Lettres et billets inédits. (*Rev. bleue,* 1913, 12 juill.)

Larue (P.). Arboretum des sapins de Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne). Auxerre, impr. Auxerroise, 1912, petit in-8, 31 p.

Launay (Robert de). La question des effectifs au siège d'Alésia. Paris, A. Colin, 1912, in-8, 17 p.

Laurier (H.). Lamartine et la marine. (*Union républicaine,* Mâcon, 1913, 5 avril).

Le Cacheux (Paul). Inventaire des Sceaux de Bourgogne... Paris, 1912. (*Rev. critique,* 1912, 28 déc., pp. 516-518)

Lefranc (Jean). Pierrot patriarche. (*Temps*, 1913, 25 avr.)
Interview de A. Willette.

Lemius (Le P. J.-B.). La Mission de l'Ordre de la Visitation, conférences prêchées aux fêtes du troisième Centenaire dans la chapelle du

Monastère de Bourg. Lons-le-Saunier, impr. Moderne, 1911, in-8, 151 pp.

Lemoine (Georges). Vieux papiers Tonnerrois, lettres de l'avant-dernier abbé commendataire de Saint-Michel. Auxerre, impr. de A. Gallot, 1912, in-8, pp. 251-259.

Les fourchettes [*Jadis* (Revue belge), 1912, décembre, p. 180].

Extraits d'Archives de la Côte-d'Or : étuis fournis par Lambelot, coutelier à Dijon, 1377.

Lichet (L.-A.). Quelques jours en Bourgogne, Guide bourguignon très complet. Grands crus. Les vins. Les centres industriels et touristiques de Bourgogne. Beaune, 1913, in-8 raisin, 343 p., ill.

Liebaert (abbé Paul). Les livres liturgiques du cardinal Rollin et d'Antoine de Chalon, évêque d'Autun. (*Rev. de l'Art chrétien,* 1912, nov.-déc , pp. 442-446, 4 fig.)

Mss. 113 et 129 bibl. Autun.

Marcel (Henry). Le statuaire Henri Bouchard et son œuvre. (*Gaz. des B.-A.*, 1913, mars, pp. 236-252, 10 fig.)

Masson (Frédéric). La Bourgogne en 1814 et le général Allix. (*Écho de Paris*, 1913, 28-29 juillet.)

Mayer (Marcel). Les jardins publics de Dijon. (*Progrès de la Côte-d'Or*, 1913, 27 juin.)

Misson (J.). Pour l'explication du siège d'Alésia. (*Bull. bibliogr. et pédag. du musée belge,* 1913, fév., pp 94-97.)

Montorgueil (Georges), Nos vieux imagiers. (*Éclair*, 1913, 27 juin.)

Nolet (Docteur). Le Retable des sept joies de la chapelle de Marguerite à Brou. (*Soc. d'émul. et d'agri. de l'Ain*, 1913, oct.-déc., pp. 353-354.)

Normand (Charles). Guide de l'Alesia (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or), de César et Vercingétorix, 2e édit. Paris, impr. de Gauthier-Villars (s. d.). 2e parties en 1 vol., in-8, fig.

Oulmont (Charles). Un chantre d'amour au xvie siècle, Claude Turrin. (*La Nouvelle Revue,* 1913, 15 août, no 32, 4e série, pp. 433-451.)

Claude Turrin est né à Dijon vers 1510, ses poésies ont été publiées à Paris chez Jean de Bordeaux en 1572.

Payen (Édouard) Les associations coopératives de crédit. (*L'Économiste Français*, 1913, 3 mai p. 647-659.)

Contient une notice sur la caisse de crédit mutuel de l'Union Commerciale et Industrielle de la Côte-d'Or.

Perrault-Dabot (A.). Les Mégalithes de la Roche-en-Brenil (Côte-d'Or). (*Rev. préhist. de l'Est de la France,* 1912, sept.-oct., pp. 129-144, 3 pl.)

PERRY (Mary Phillips). On the psychostasis in christian art. (*The Burlington Magazine*, 1912, nov., pp. 94-105, 4 fig., 2 pl.)

L'auteur cite la cathédrale d'Autun.

PETIT (Ernest). Portraits de Girard de Vienne et de ses enfants (XVIe s.). (*Mem. Soc. nat. antiq.*, pp. 183-192, 1 fig., 1 tabl.)

Ms. coll. Gaignières, Bill. Nat.

PHILIPPE (Abbé). Les carreaux vernisés du Château de Tréffort. (*Soc. d'émul. et d'agri. de l'Ain*, 1912. oct.-déc., pp. 352-353.)

PIÉPAPE (Général de). Histoire des princes de Condé au XVIIIe siècle ; la fin d'une race, les trois derniers Condé. Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1913, in-8, IV-523 p., ill.

PIGNARD-PÉGUET (Maurice). Histoire de l'Yonne, avec un précis de l'histoire de la troisième République jusqu'au 14 juillet 1912. Paris, lib. de l'Histoire générale illustrée des départements, 1913, gr. in-8, XXXIII-1020 p., portr. et pl.

PISSIER (Abbé A.). Notice historique sur Lixy et ses hameaux avant 1789 ; I. La terre ou seigneurie de Lixy ; II. La paroisse de Lixy ; III. Le village de Lixy, ses dépendances, la population, son organisation. Sens, Duchemin. 1912, in-8, 165 p.

QUENAIDIT (Comt). Étude documentaire sur la Champagne et la Bourgogne. Dans un grenier (Papiers des familles Bichat, de Verzy et Boursault, d'Épernay ; correspondance diverses remontant à 1770.) (*Bull. de la Soc. « le Vieux Papier »*, 1912, nov., pp. 552-581 ; 1913, janv., pp. 74-84 ; mars, pp. 149-182.)

REBOUL (Ch.), Un curé en Bresse pendant la Révolution. Notice sur Pierre Reboul. (*Bull. de la Soc. Gorini*, 1913, janv., pp. 36-66.)

RENARD (Georges). A travers les régions de France. Bourgogne et Charolais. (*Petite République*, 1913, 5 juill.)

SAINT BERNARD, 1091-1153. Conférences faites à Dijon en novembre et décembre 1912. Première conférence (17 novembre 1912). Saint Bernard et la Bourgogne, par M. Olivier Langeron, avocat à la cour d'appel. Deuxième conférence (24 novembre 1912). Le moine ; par M. le chanoine G. Chevalier, supérieur des missionnaires de Saint-Bernard. Troisième conférence (1er décembre 1912). Saint Bernard et son siècle, par M. Ét. Metman, avocat à la cour d'appel. Quatrième conférence (8 décembre 1912). Saint Bernard, orateur, par M. l'abbé Krau, missionnaire diocésain de Saint-Bernard. Cinquième conférence (15 décembre 1912). La sainteté dans la vie et la doctrine de

saint Bernard, par M. l'abbé Brunhes, directeur au grand séminaire. Dijon, impr. Jobard, 1913, petit in-8, 151 p.

SCHEPPER (R. de). Le caractère et la première organisation de l'Ordre de Cîteaux. (*Coll. Brugeuses,* 1912, oct., pp. 584-590.)

SNABILIÉ (C.). Adolphe Willette. (*Elsevières Geillustseerd Maandochrift,* 1912, oct., pp. 329-348, 1 pl., 17 fig.)

SCHNEIDER (René). Le Mythe de Psyché dans l'art français depuis la Révolution. (*La Rev. de l'Art anc. et mod.*, 1912, oct., pp. 241-154, 6 fig., 1 pl.)

Exemples tirés des œuvres de Prud'hon...

Sixième Congrès de l'Union provinciale des arts décoratifs. Fédération nationale de l'art appliqué à l'industrie... Congrès de Dijon... Séances le 1er, 2, 3, 4 août 1912... Dijon, impr. de Sirodot-Carré (s. d.), in-4, 56 p. fig.

Société d'histoire naturelle d'Autun, vingt-cinquième bulletin. Autun, Dejussieu et Demasy, 1912, in-8, xxxv-592 p. avec fig. et pl.

STENGER (Gilbert). Les grands peintres du Consulat. (*La Nouvelle Revue,* 1912, octobre-1er novembre, pp. 433-445, 86-100, 6 fig.)

Prud'hon.

STENGER (Gilbert). La vie littéraire en Province sous Louis XIV. (*La Nouvelle Revue,* 1913, 15 juillet, nº 40, 4e série, p. 215-242.)

La vie littéraire en Bourgogne.

STRÖHL (H.-G.). Die Wappen der ordenstifte und Abtcien in Steiermark, Kärnten und Kram. (Autriche, *Kunst Kunsthandwerk,* 1912, fasc. 8-9, pp. 429-461, 24 fig.)

Il est question du Maria Erlosung, fondé par les Trappistes de N.-D. des Dombes (Ain), en 1880.

TOUTAIN (Jules). Rapport sommaire sur les fouilles exécutées à Alesia par la Société des Sciences de Semur en 1911. Paris, impr. Nationale, 1912, in-8, 20 p., plan et pl.

TRUPTIN (Abbé Ernest). Triduum de la Bienheureuse Marguerite-Marie (Alacoque). Discours prononcés en la chapelle de la Visitation de Paray-le-Monial, les 14, 15, 16 et 17 octobre 1912, Charolles, impr. de l'« Écho du Charollais », 1912, in-8, 88 p.

Un portrait de Philippe le Bon. (*Rev. du Nord,* 1913, fév., pp. 81-82.)

Dans un tableau de l'église d'Heodigneul-lez-Béthune (Pas-de-Calais).

Une Campagne d'Action française en Chalonnais, 1912-1913. Chalon-sur-Saône, Permanence d'Action française (1913), in-8, 28 p.

VAUXCELLES (Louis). L'art à Paris. Le potier André Méthey. (*L'Art moderne,* 1913, 2 fév., p. 37.)

VELTHEIM (Hans Hasso von) Burgundische Kleinkischen bis zum Jahre 1200 München Georg Müller, 1913, in-4, 120 p., 115 pl.

VITRY (Paul). L'Hôtel Chambellan à Dijon. (*L'Architecte,* 1913, janvier, p. 1 et pl. VI.

INTERMÉDIAIRE

RÉPONSE

26. **Les Œuvres du Peintre Lallemand.** — *Le Château de Montmusard* (Anc. coll. Laloge, Dijon).

Ces deux tableaux dont parle M. Chabeuf dans son article sur J.-B. Lallemand *(Rev. de Bourg.* 1911, p. 267) avaient été adjugés en 1872 à M. Tagini, à la vente Laloge, moyennant 4.155 fr., plus les frais. La Ville avait commissionné jusqu'à 1.500 fr. seulement.

Toiles, h. 0 m. 96, l. 1 m. 15.

M. D.

QUESTIONS

47. **Les Œuvres du peintre Alphonse Legros.** — Connaît-on d'autres œuvres de Alphonse Legros que celles citées par M. Clément-Jannin dans son article précédemment paru ?

E. F.

48. **Chartreuse de Dijon.** — De Feller, dans sa *Biographie universelle* (T. II, p. 602, édit. 1832) dit que l'*Élégie* en quatorze vers composée par saint Bruno sur le *Mépris du monde,* avait été gravée au bas d'un tableau représentant ce saint et que ce tableau était placé autrefois dans le chœur des Chartreux de Dijon. Qu'est devenue cette toile ?

E. A.

49. **Le sculpteur Hugues Sambin.** — On sait que l'origine du sculpteur Hugues Sambin demeure entourée d'un profond mystère. On le croit cependant Comtois et d'aucuns prétendent qu'il naquit à Gray. Quels sont les motifs qui autoriseraient cette supposition ?

E. F.

50. **La Berline de Varennes.** — On pouvait lire dans l'*Éclair* du 19 juillet 1913 : « On a découvert que la Berline de Varennes (fuite de Louis XVI) prit du service comme diligence sur la route de Dijon ». Est-ce bien exact ? Pourrait-on nous donner des renseignements précis sur ce petit détail historique ?

M. M.

51. **Le peintre d'Archeville.** — D'où était cet artiste qui vivait dans le premier tiers du XVIIIe siècle et à qui l'on doit l'intéressant portrait de Lamonnoye qui vient d'entrer au Musée de Dijon ? Connaît-on d'autres œuvres de lui ?

J. DES T.

Le Gérant : A. MEUNIER.

DIJON, IMP. DARANTIERE

L'ABBÉ GUILLAUME

DE SAINT-BÉNIGNE DE DIJON

GUILLAUME n'est pas né en Bourgogne, mais il y a vécu, il y a séjourné la plus grande partie de sa vie. Dijon fut comme le foyer d'où rayonna très au loin son influence. C'est à Dijon qu'il aimait à revenir et à demeurer pour reprendre haleine et se lancer de nouveau dans le mouvement des affaires. La Bourgogne et Dijon furent comme sa patrie d'élection, et nous aurions mauvaise grâce à ne pas traiter en compatriote un homme qui s'est toujours considéré et a toujours agi en Bourguignon et en Dijonnais.

Guillaume naquit en Piémont, à San Giulo, château bâti sur un îlot du lac Orta, vers l'an 961. Il est difficile d'indiquer avec plus de précision la date de sa naissance, attendu que Raoul Glaber, son premier historien, qui fixe la date de sa mort à l'année 1031, se contente d'écrire qu'il avait à peu près soixante et dix ans, ce qui nous reporte à l'année 961 (1). Il appartenait à une famille d'origine souabe, issue probablement de l'un de ces chevaliers allemands qui descendirent en Italie avec l'empereur Conrad Ier ; et qui, séduits par le climat, retenus sans doute par des cessions de terres, s'y établirent à poste fixe. On connaît le nom du grand-père de Guillaume, Wibo. Son père s'appelait Robert. Il avait été créé comte de Volpiano, et s'était attaché à la fortune de ces éphémères souverains italiens, Bérenger ou Ardouin d'Ivrée, qui essayèrent, à diverses reprises, de constituer un

(1) Raoul Glaber, *Vita Guillelmi* (Migne), *Patrologie latine*, vol. 142, col. 697 (sqt.). Mabillon, *Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti* (Sec. VI. I. p. 320) Bollandistes. *Acta Sanctorum*, janvier, t. I, p. 57. — Abbé Chevalier, *Le vénérable Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon* (Dijon 1875). — Abbé Chomton, *Saint-Bénigne de Dijon* (Dijon, 1900).

parti national, et résistèrent tant qu'ils le purent à la conquête allemande. Robert de Volpiano avait été récompensé de son loyalisme. On lui avait accordé la main de Perinza, sœur d'Ardouin d'Ivrée, le même qui, à la mort de l'empereur Othon III, devait se faire élire roi d'Italie. Grand partisan des princes italiens, Robert de Volpiano avait tenu à honneur de les défendre contre les Allemands. En l'an 961, lorsque Othon III déposséda le roi Bérenger, sa femme Witta se réfugia avec ses trésors dans l'île San Giulo, non loin de Novare, et c'est là que Robert de Volpiano, qui l'avait suivie, organisa la résistance. L'Empereur vint l'y assiéger. Ne pouvant s'emparer de vive force de ce poste qu'il convoitait, il essaya de corrompre Robert de Volpiano, mais ce dernier resta fidèle à ses serments, et Othon III fut obligé de lui accorder une capitulation honorable.

Ce fut pendant ce siège, et au château de San Giulo, que naquit Guillaume. Il appartenait donc à une grande famille. Son père venait de s'illustrer par son héroïque défense et par sa fidélité. Sa mère était de sang royal. Aussi eut-il l'honneur d'être tenu sur les fonds baptismaux par l'Empereur (1) lui-même, qui avait voulu montrer par cette faveur l'estime qu'il éprouvait pour Robert de Volpiano. Sa marraine fut l'impératrice Adélaïde. Ajoutons encore pour en finir avec ces détails généalogiques, que ses frères et sœurs eurent plus tard de hautes destinées, et furent apparentés aux familles d'Este et de Savoie, et que le plus illustre des philosophes du Moyen-âge, saint Anselme de Cantorbéry, était, par sa mère Ermenberga, le propre neveu de Guillaume (2).

Robert de Volpiano paraît avoir été aussi pieux qu'il était brave. Lors du siège de San Giulo, alors que l'Empereur était sur le point de s'emparer de vive force de la citadelle dont on lui avait confié la défense, il avait fait vœu de consacrer à l'Église l'enfant qui allait naître. La comtesse Perinza, femme de tête et d'énergie, entra si bien dans les vues de son mari qu'elle croyait, en dirigeant ainsi un de ses enfants vers l'Église, obéir à la voix de Dieu. Elle avait eu une vision (3) : « Les rayons du soleil m'enveloppaient et dirigeaient leurs plus vives flammes sur le sein qui allaitait mon jeune enfant. Au milieu de cette lumière je vis une légion d'esprits d'une éblouissante

(1) Raoul Glaber, ouv. cité, p. 698.
(2) Crozet-Mouchet, *Histoire de saint Anselme*, p. 523. Tableau généalogique des familles de Guillaume et de Anselme.
(3) Raoul Glaber, ouv. cité, p. 699.

beauté. C'étaient des anges qui, prenant mon enfant, le soulevèrent vers le ciel, et me le montrèrent tout rayonnant de gloire. » Perinza joua un grand rôle dans la vie de Guillaume. Ce fut sa véritable éducatrice. C'est elle qui, dès ses jeunes ans, lui inspira une ardente piété et entraîna vers la dévotion un enfant que poussaient déjà vers la vie religieuse un caractère doux et une grande obéissance. En effet, lorsque Robert de Volpiano conduisit le jeune Guillaume au monastère de Saint-Michel de Lucedia près de Verceil, et lui fit revêtir l'habit de moine, Guillaume, qui se savait consacré au Seigneur, non seulement n'opposa aucune résistance, mais encore manifesta sa joie, et se déclara tout prêt à combler les vœux de ses parents en acceptant la vie religieuse.

On a peu de détails sur les premières années de Guillaume. On sait seulement qu'il se fit remarquer par la vivacité de son intelligence et la rapidité de ses progrès. Un de ses maîtres était comme effrayé (1) de sa facilité. Une légende assez touchante rappelle cette précocité. Une vieille religieuse, le serrant sur son cœur, sentit ses mamelles flétries par l'âge se gonfler de lait. Elle raconta sa surprise et les directeurs de sa conscience en augurèrent l'assurance de la fécondité que Guillaume devait rendre à l'ordre monastique appauvri. Le jeune enfant fut envoyé aux universités, ou plutôt aux grandes écoles qui avaient conservé les traditions antiques, à Verceil et à Pavie. C'est là qu'il puisa le goût fin et délicat, et la passion des beaux arts qui restèrent comme la note caractéristique de son génie ; mais, bien qu'entraîné par ces études si attachantes, il n'oublia pas qu'il se devait avant tout à l'accomplissement de ses vœux monastiques, et, dès qu'il y fut autorisé, il rentra au monastère de Lucedia où il gravit successivement tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, prêchantre, écholâtre, gardien du trésor et prieur. Il exerçait les fonctions de prieur quand il eut le malheur de perdre sa mère Perinza. On a conservé la lettre qu'il écrivit à cette occasion à son père pour le consoler. Oubliant sa propre douleur, il l'engageait à ne plus penser qu'aux joies du paradis réservées à sa fidèle compagne. Aussi bien Robert de Volpiano était tout disposé à tenir compte des conseils de son fils. Quelques mois seulement après la mort de Perinza, il demandait à Guillaume de le recevoir auprès de lui, à Lucedia, dans le calme du cloître. On a également conservé une lettre de Guillaume à son

(1) Raoul Glaber, ouv. cit. « *Cujus animum stupor invasit* ».

père, où il l'engage à renoncer au monde. Ce fut en effet à Lucedia, et dans les bras de son fils, que mourut peu après le comte de Volpiano.

Une circonstance fortuite détermina Guillaume à quitter le monastère où il avait passé son enfance, et auquel le rattachaient déjà tant de souvenirs. L'usage s'était introduit de faire prêter serment de fidélité aux évêques par les abbés, non seulement pour le temporel, mais aussi pour le spirituel. Ce serment était aussi exigé des clercs et des moines qui se présentaient à l'ordination. Or Guillaume qui venait d'être nommé diacre ne voulut pas prêter ce serment à l'évêque de Verceil, de qui dépendait le monastère de Lucedia. Ce n'était pas orgueil de sa part, mais il prétendait que la conscience du prêtre n'a rien à démêler avec l'administration d'un domaine, et que, dans les affaires spirituelles, son indépendance doit être absolue. L'évêque de Verceil ne cacha pas son mécontentement, et, s'il ne sévit pas tout de suite, c'est qu'il connaissait les alliances du moine récalcitrant et ne voulait pas se brouiller avec une partie de la noblesse italienne. Guillaume obtint donc gain de cause, mais il se savait suspect, et n'ignorait pas que les religieux de Lucedia ne l'avaient soutenu que faiblement. Comme il ne sentait pas le terrain solide sous ses pas, il résolut de chercher un couvent dont l'observance serait plus conforme aux règles canoniques. Ce fut justement à cette époque, en l'an 990, que l'abbé de Cluny, Maïeul, passa par Lucedia en se rendant à Rome. Guillaume lui ouvrit son cœur. Maïeul, ému de pitié, lui promit de le prendre avec lui à son retour, et il tint sa promesse.

L'abbaye de Cluny était déjà le couvent le plus célèbre de la chrétienté, et son abbé, sans porter encore le titre dont se glorifièrent ses successeurs, celui d'abbé des abbés, était un des premiers personnages de son temps. Guillaume arrivait donc en France avec une haute protection, mais Maïeul de son côté était fort aise de ramener avec lui un moine de naissance aussi illustre. Il avait écrit à Cluny pour annoncer son arrivée et celle de son protégé. Aussi les moines vinrent à leur rencontre et leur firent un accueil triomphal. Guillaume n'aurait eu qu'à en exprimer le désir et il aurait promptement franchi tous les degrés de la hiérarchie clunysienne, mais sa modestie souffrait de ces prévenances. Il déclara qu'il entendait se plier aux règles les plus étroites de l'observance, et repoussa tous les honneurs. Lorsque, après un an d'épreuves, Maïeul voulut lui conférer le sacerdoce, Guillaume refusa avec énergie. Ce n'est que beaucoup plus tard, quand il sera abbé de Saint-Bénigne, qu'il consentira à recevoir la prêtrise.

Afin de l'habituer à l'administration, et sans doute aussi pour lui donner l'occasion d'exécuter quelques-unes des réformes qu'il méditait, Maïeul l'envoya dans une très humble communauté clunysienne, à Saint-Saturnin-sur-Rhône, près d'Avignon. Guillaume s'y rendit avec empressement et y passa quelques mois très satisfait de son sort. Il regretta plus tard cet humble asile. Nulle part, disait-il, il n'avait rencontré lieu plus propice pour pratiquer la pauvreté et atteindre le comble de la sainteté, mais il n'était pas de ceux qui peuvent longtemps rester dans l'obscurité, et Maïeul allait bientôt l'appeler dans la ville qu'il devait illustrer, à Dijon, et à la tête de l'abbaye dont il fit la gloire, à Saint-Bénigne.

L'abbaye de Saint-Bénigne, fondée en l'an 535, près du Castrum Divionense, par Grégoire, évêque de Langres, était alors en pleine décadence. Des abbés peu recommandables, Foucher, Manassé, s'y étaient succédé, qui avaient laissé le désordre et la corruption s'introduire parmi les moines. L'abbaye dépendait de l'évêché de Langres : or, l'évêque de Langres, depuis 980, Brunon de Roncy, neveu du roi Lothaire, nommé évêque à vingt-quatre ans, s'était montré digne de cette faveur prématurée. Il s'était appliqué surtout à réformer les monastères de sa juridiction. Un de ses premiers soins avait été de remplacer, comme abbé de Saint-Bénigne, l'incapable ou plutôt l'indigne Manassé par Azzon de Montierender, mais Azzon avait trouvé cette dignité trop pesante et était retourné à sa cellule. Brunon pria alors Maïeul de lui désigner un de ses moines, celui qu'il jugeait le plus capable de rétablir l'ordre à Saint-Bénigne. Maïeul n'hésita pas. Il s'adressa tout de suite à Guillaume, qu'il fit revenir de Saint-Saturnin, le nomma malgré ses hésitations et ses scrupules abbé de Saint-Bénigne, et le chargea de la réforme difficile du monastère dijonnais.

Guillaume partit de Cluny avec douze moines que Maïeul lui avait adjoints comme compagnons, en souvenir des douze apôtres. Il entra dans le couvent le jour de la fête de la translation des reliques de saint Bénigne, et reçut bientôt de l'évêque Brunon la consécration abbatiale; puis il se mit à l'œuvre. Il y avait beaucoup à faire. Guillaume était un homme d'énergie et de conviction. Il brisa toutes les résistances, et réussit en peu de temps non seulement à se faire obéir, mais encore à se faire aimer. Il était pourtant inflexible sur la discipline, et il exagérait la sévérité des prescriptions clunysiennes. Ainsi, il exigea que ses moines se vêtissent d'étoffes communes et même grossières. Il supprima tous les adoucissements au régime habituel,

que permettait pourtant la règle à certains jours de fête. Les moines avaient conservé quelques habitudes d'hygiène, nous dirions presque de propreté. Guillaume, ennemi de ce qu'il appelait la mollesse, voulut qu'ils se contentassent du strict nécessaire. Il était d'ailleurs tellement dur pour lui-même qu'il mérita le surnom de *Ultra regulam*. Des réclamations s'élevèrent : il n'en tint nul compte. Un jour pourtant, en 995, étant tombé gravement malade au mont Cassin, il rêva que, cité au tribunal de Dieu, il était accusé d'avoir exagéré la sévérité, mais le pape saint Grégoire se porta caution pour lui, promettant qu'il s'adoucirait. En effet, sur la fin de sa vie, bien que toujours dur et inflexible pour lui-même, il paraît s'être relâché quelque peu de sa rigueur : ce n'en fut pas moins un des caractères de sa réforme, non seulement pour Saint-Bénigne, mais pour tous les autres monastères dont on lui confia plus tard la direction.

Cette austérité de mœurs se retrouvait dans le langage de Guillaume, rude et âpre. Il dédaignait l'élégance et l'urbanité dans le style. Il employait même dans ses improvisations, et surtout dans ses sermons, les locutions et les tournures à demi-barbares de la langue vulgaire. Son grand argument était la force. Il ne tenait pas à persuader : il s'imposait. Les contemporains ont comparé la douleur causée par ses reproches à la douleur que font éprouver des clous enfoncés dans la chair vive. Ce n'était pourtant pas là la doctrine de Cluny, mais Guillaume ne pratiquait pas l'art des ménagements. Il se considérait avant tout comme un réformateur. Ce qu'il réclamait, c'était l'obéissance non raisonnée, la soumission absolue. D'ailleurs il inspira si bien le respect à ses moines, il sut tellement les persuader qu'ils n'avaient qu'à s'incliner sans discuter, que les religieux finirent par le croire animé d'une puissance supérieure. Les contemporains ont raconté que, lorsqu'un des moines de Guillaume se trouvait en voyage exposé à quelque danger, il se contentait de dire : « Seigneur, au nom de la foi de notre père Guillaume, faites de nous ce qu'il vous plaira ! » et ils étaient toujours préservés.

Un autre caractère de la réforme de Guillaume, et c'est en grande partie ce qui assure son succès, ce fut une inépuisable charité. Tous les pauvres étaient reçus à Saint-Bénigne et traités en frères. Les récoltes étaient-elles mauvaises : les fermiers de l'abbaye n'étaient jamais inquiétés. Des voyageurs se présentaient-ils, demandant l'hospitalité : ils étaient accueillis avec empressement. Les biens de l'abbaye étaient en quelque sorte le bien commun

des déshérités de la fortune. Guillaume le prouva bien à l'occasion de la grande famine de 1028 (1). C'est là un des traits de sa vie qu'on ne saurait trop mettre en lumière. Une municipalité soucieuse des traditions locales et bien inspirée par la reconnaissance aurait dû ne pas oublier cet épisode, lorsque, cédant à je ne sais quelles rancunes rétrospectives, elle commit la maladresse d'enlever à une des rues de Dijon le nom de Guillaume. Voici le fait dont (2) il s'agit : une atroce famine ravageait la Bourgogne, une de ces famines comme il y en eut tant au Moyen-âge, qui non seulement dépeuplaient le pays, mais encore arrêtaient tout progrès pour de longues années. Guillaume était alors en voyage. Rentrant en toute hâte au monastère, il assemble ses moines et leur demande si les provisions sont faites, et si on a distribué des aumônes comme à l'ordinaire. Les moines, s'imaginant qu'on va les complimenter de leur bonne administration, répondent que les celliers sont pleins, que les greniers sont remplis, et qu'on a distribué des aumônes comme à l'ordinaire. « Et la charité, s'écrie Guillaume, avez-vous seulément songé à la charité ? » Il se rend aussitôt aux magasins, fait briser en sa présence les vases où sont renfermées les provisions, et ordonne de les distribuer sur le champ aux Dijonnais qui, prévenus de son retour, encombraient déjà les abords du monastère ; puis il éclate en reproches contre les moines qui ont si mal compris ses instructions, et, comme le nombre des pauvres augmente, et que les ressources du monastère sont bientôt épuisées, il ordonne de mettre en vente les vêtements sacerdotaux, les ornements de sacristie, les pierres précieuses des reliquaires, les reliquaires eux-mêmes, et jusqu'aux colonnes de marbre qui entouraient la châsse de Saint Bénigne (3). Avec le produit de cette vente, il envoie au loin chercher des provisions, et les distribue à tous ceux qui souffrent. L'église était dépouillée de ses ornements, l'abbaye ruinée, mais la ville était sauvée. Les descendants de ceux auxquels le saint abbé rendait ainsi la vie et l'espérance auraient vraiment dû se montrer plus reconnaissants !

Cette inépuisable charité de Guillaume s'appliquait surtout aux petits et aux déshérités. Elle s'étendait aussi aux prisonniers et aux condamnés, et plusieurs lui durent le salut (4). Il appelait volontiers auprès de lui non pas

(1) Le fait peut être rapporté à l'année 1015. Cf. Chomton, ouv. cit., p. 90.
(2) Hugues de Flavigny. *Chronique*. Migne, *Patrologie latine*, t. CXLIVI, 44.
(3) *Annales S. Benedicti*, t. IV, p. 333.
(4) Raoul Glaber, ouv. cit., col. 717.

seulement les gens de basse extraction, mais aussi les simples d'esprit. N'avait-il pas inventé à leur usage ce que les contemporains ont nommé le psautier des ignorants ! Il suffisait de répéter sur les cinq doigts la phrase suivante : « Seigneur ayez pitié de nous ! Jésus ayez pitié de nous ! Roi clément ayez pitié de nous ! »

Guillaume aimait pourtant l'instruction. Il avait ouvert des écoles gratuites, où tous pouvaient se rendre, et, pour en faciliter l'accès aux indigents, il les nourrissait sur les lieux mêmes. C'étaient déjà l'instruction gratuite et les cantines scolaires qui fonctionnaient à Dijon dès le xe siècle de notre ère. Guillaume ne se contentait pas de l'instruction primaire. Il aurait voulu faire de Saint-Bénigne un centre d'études et même un atelier artistique, Comme le bruit s'était répandu en France et hors de France des innovations qu'il méditait, bon nombre d'étrangers lui demandèrent l'autorisation de le rejoindre pour s'inspirer de ses exemples. C'étaient surtout des Italiens (2), car Guillaume avait conservé avec son pays d'origine des relations très suivies. On cite parmi eux l'évêque d'Albenga près Gênes ; Bénigne, évêque romain ; Jean, archevêque de Corinthe ; Jean, abbé de Capoue ; Jean de Saint-Apollinaire, près Ravenne ; Benoît, de Saint-Séverin, également de Ravenne ; Gottfred, archidiacre de Milan, et Romuald le fondateur de l'ordre des Camaldules. Tous recherchèrent la société, l'enseignement, et les prières de l'abbé Guillaume. On remarque encore parmi ses disciples le cénobite Paul de Ravenne qui voulut terminer ses jours à Saint-Bénigne, et Jean de San-Martino, neveu du roi d'Italie Ardouin, qui sollicita l'honneur de prendre le froc sous la direction de Guillaume. Tous ces Italiens appartenaient à des grandes familles. Ils étaient instruits et riches. Quelques-uns d'entre eux étaient même de vrais artistes. Grâce à eux Saint-Bénigne devint un foyer lumineux qui rayonna sur toute la France. Il se fonda dans la célèbre abbaye une école de copistes, dirigée par le scriptor (3) Gilbertus, qui, bien secondé par de nombreux amanuenses ou manuscriptores, commença une

(1) Raoul Glaber, ouv. cit., n° 14. Instituit scholas sacri ministerii... ubi gratis largiretur cunctis doctrinæ beneficium... nullus qui ad hæc vellet accedere prohiberetur... Plures etiam ex ipsis, utpote rerum tenues, accipiebant victum.

(2) *Chronique de Saint-Bénigne*, p. 152. Monachorum non est numerus qui ab illis venerunt partibus.

(3) Archives de la Côte-d'Or. Fonds Saint-Bénigne. H, 30. *Chronique de Saint-Bénigne*, p. 162. Super cætera quæ gessit hanc ecclesiam Sancti Benigni librorum ornamento decoravit, ipse impensas tribuendo et dominus Gilbertus scribendo.

superbe bibliothèque, aujourd'hui dispersée, mais dont il reste encore d'importants débris. Quelques moines ne se contentèrent pas de copier : ils composèrent des ouvrages. Raoul Glaber est le plus connu de ces religieux ; mais on peut encore citer l'auteur anonyme de la Chronique de Saint-Bénigne, ainsi qu'Emeus qui composa, avec des extraits tirés des Pères de l'Église, une compilation sur la nature de la patrie céleste. C'était un manuel destiné à servir aux méditations des moines, mais, comme l'écrivait naïvement Glaber, « un exemple plus éloquent pour guider vers la recherche de ces biens, c'est ta vie, ô bienheureux grand patron, dont nous aurions besoin. Tes saints et continuels gémissements, tes larmes bienheureuses, tes actes provoquaient sans cesse en nous le désir de la céleste patrie ».

Guillaume profita de la présence de ces Italiens pour mener à bonne fin la grande œuvre à laquelle il avait résolu d'attacher son nom ; celle de la reconstruction de la basilique de Saint-Bénigne. Cette célèbre église, une première fois restaurée en 871 par l'évêque de Langres Isaac, avait été profanée à diverses reprises et ruinée de fond en comble par les invasions des Northmans. Les moines avaient été obligés d'enfouir dans la crypte même de leur église les reliques vénérées de l'apôtre de la Bourgogne. Ils n'avaient pris d'autre précaution, pour les reconnaître plus tard, que de placer sur les restes du martyr une feuille de plomb traversée par le milieu d'une croix, et sur laquelle on lisait : *hic requiescit corpus Sancti Benigni, presbyteri et martyris*. Ainsi qu'il arrive en pareil cas, les moines avaient fini par ne plus connaître exactement la place. Des fouilles conduites avec prudence par l'abbé Guillaume furent bientôt suivies de la découverte du tombeau. On retrouva la feuille de plomb qui le recouvrait. On remarqua même que le crâne du saint portait encore la marque de la barre de fer qui avait achevé son supplice. Guillaume fit aussitôt construire un superbe mausolée, et sur ce mausolée jeta une magnifique église de style roman. Les travaux commencèrent en l'an 1001, c'est à dire à ce moment si curieux dans l'histoire de l'art, où, pour employer l'expression d'un contemporain (1), Raoul Glaber, toutes les églises secouaient leurs haillons et revêtaient leur robe blanche. Trois hommes surtout contribuèrent à l'érection de ce monu-

(1) Raoul Glaber, *Hist.*, III, 4. Erat instar ac si mundus ipse excutiendo semet, rejecta vetustate, passim candidam ecclesiarum vestem indueret.

ment, dont la réputation fut grande et méritée : Brunon, l'évêque de Langres, qui donna toutes ses richesses, et fournit aux dépenses avec un empressement louable, le moine Hunald, sculpteur habile et architecte distingué, qui présida à la décoration de l'église, et l'abbé Guillaume qui se chargea de la direction générale des travaux. Telle fut l'ardeur déployée que quinze années suffirent à la construction de ce monument, que ses belles proportions, les beautés symboliques et la richesse de ses ornements firent appeler par un moine de Cluny *totius Galliae mirabilior basilica*.

D'après les descriptions qui sont parvenues jusqu'à nous, d'après les débris de sculpture qui existent encore, on peut se faire une idée de ce monument. Deux églises avaient été pour ainsi dire superposées l'une à l'autre. La première, souterraine, où reposait le corps de saint Bénigne, était soutenue par quatre-vingt-seize colonnes en forme de T. La seconde, supérieure, était en forme de croix latine. Ce qui donnait à l'édifice un caractère spécial était ce que les contemporains ont nommé le *sacrum peribolum*, ce qui fut longtemps connu sous le nom de la Rotonde. C'était un monument circulaire porté par des colonnes et surmonté d'une coupole hémisphérique éclairée par le haut. Il était divisé en trois étages superposés : le premier, vaste et obscur comme l'église souterraine avec lequel il communiquait, était dédié à saint Jean-Baptiste. Il symbolisait les temps antérieurs à la venue du messie. On le nommait la maison d'oraison, *Domus orationis*. Le second étage, supporté, comme le précédent, par trois rangs de colonnes concentriques, était dédié à la Vierge. Il symbolisait les temps éclairés par Jésus et les Apôtres. Le troisième étage, plus svelte, plus aérien, n'était plus supporté que par trente-six colonnes, mais éclairé par de larges fenêtres. Il symbolisait les temps à venir et était dédié à la Sainte-Trinité, dont l'autel était placé de telle façon que tous ceux qui entraient dans l'église l'apercevaient.

On a trouvé étrange la forme circulaire donnée à cette triple chapelle, mais Guillaume était Italien de naissance et avait attiré à lui beaucoup d'Italiens, aux conseils desquels il recourut pendant toute la durée des travaux. Or cette forme circulaire des églises se retrouve fréquemment en Italie, spécialement à Ravenne, et c'est justement de Ravenne qu'étaient venus la plupart des Italiens amis de Guillaume. Dès lors quoi d'étonnant si cet édifice ressemblait si peu à ceux qu'on construisait alors en France, et s'il se rattachait par ses grandes lignes et ses détails aux monuments de Ravenne !

La dédicace de l'Église se fit le 3 novembre 1016. On a conservé un fragment (1) du discours prononcé à cette occasion par l'abbé Guillaume. Il est remarquable par l'élévation des pensées, et surtout l'âpreté des réprimandes. « Vous voici réunis, mes frères et mes sœurs, précieux troupeau racheté par le sang de Jésus-Christ; vous voici réunis aux noces de l'épouse, de cette mère céleste et éternelle, l'Église, qui a reçu le nom d'universelle, non seulement parce qu'elle s'étend dans tous les lieux du monde, mais encore parce qu'aucune puissance mauvaise, si considérable qu'elle soit, ne saurait anéantir les dons de miséricorde dont elle fut comblée. Je me réjouirais de la dévotion unanime avec laquelle vous êtes accourus à cette sainte cérémonie, si mon âme n'était accablée d'une profonde douleur à la vue des signes de Satan qui se montraient avec tant d'évidence parmi le peuple de Dieu. Ne voyez-vous pas quelle sorte de délire on met aujourd'hui à se parer de vêtements d'une forme indécente et ouverte, à porter la chevelure courte, à montrer un visage rasé avec un soin honteux; comment la plupart des hommes affectent une démarche impertinente et folle; comment leurs discours sont entremêlés de paroles obscures et de blasphèmes? Ces vices ne sont pas le fruit d'une foi chrétienne. Ils proviennent plutôt de la rage de la superstition diabolique. »

Dès lors recommence le pèlerinage au tombeau de saint Bénigne. Les fidèles (2) réclament comme un précieux remède un peu de la poussière qu'on détache du couvercle en en râclant la surface. Leur affluence est telle que bientôt il faut ouvrir trois nouvelles portes dans l'église supérieure pour descendre dans la crypte. On imagine alors de dresser sur quatre colonnes de marbre une châsse magnifique, en bois, mais revêtue de plaques d'or et d'argent. Des lampes brûlaient jour et nuit devant cette châsse qui renfermait les reliques du saint. Lors de la famine de 1028 Guillaume en vendit les revêtements d'or et d'argent. Il vendit jusqu'aux colonnes de marbre qui la supportaient. Il les remplaça par des colonnettes de pierre qui, dans sa pensée, ne devaient être que provisoires, mais que l'on conserva plus tard, même après que le monastère redevint riche, pour mieux garder le souvenir de la charité du grand abbé. Autour de cette châsse des tombes fameuses

(1) Raoul Glaber, ouv. cité. 25. Tr. Pignot, *Histoire de l'abbaye de Cluny*, t. I, p. 516.

(2) Bollandistes. T. I, nov. p 176. « Febricitantes vel variis affecti langoribus ad ipsius tumgam concurentes, hausta cum pulvere ex capitali petra sepulchri craso aqua, benedicte redierunt solutis dono uberius accepto gaudentes. »

par la sainteté de ceux qui y étaient ensevelis, sainte Paschasie, saint Tranquille, sainte Floride, l'abbé Bertilon, saint Eustache, saint Jacob de Toul, saint Hilaire, etc., firent peu à peu de la crypte de Saint-Bénigne comme le Saint-Denis de la Bourgogne. Nul lieu n'était plus sacré dans le pays. On n'en foulait le sol qu'avec émotion, et, quand on sortait de la crypte pour remonter dans l'église supérieure, la nef, les chapelles, le vestibule même étaient comme pavés de tombes, dans lesquelles reposaient ducs, comtes, et tous les représentants de la noblesse provinciale. Ils avaient couvert le sol de ces belles pierres tombales, dont quelques unes subsistent encore et attestent la persistance de la foi et de la dévotion au grand martyr.

Que dire (1) des vitraux peints, des reliquaires, des châsses qui brillaient sur les vingt-deux autels de l'église ? On admirait surtout les trois reliquaires apportés de Jérusalem par les abbés Apollinaire et Fulchiron, et qui renfermaient des parcelles de la vraie croix, de la sainte éponge, et de la couronne d'épines, le buste en argent doré, tout émaillé et couvert de pierreries qui contenait la tête de saint Bénigne, une image du crucifix si ancienne qu'on la croyait du septième siècle, une coupe d'or ornée d'émeraudes, donnée par l'impératrice Cunégonde, etc. La plupart de ces richesses ne disparurent qu'à la Révolution.

Telle était la superbe église bâtie par l'abbé Guillaume. En présence de ces autels chargés d'ornements précieux, et sur ces tombes sacrées retentissaient les chants liturgiques réformés et peut-être créés par le saint prêtre. Guillaume fut en effet un musicien de premier ordre, *artificialis etiam musicæ perdoctus*, ainsi que l'appelle Glaber (2). Il corrigeait lui-même les antiennes, les hymnes, les répons des offices dénaturés par l'incurie et par l'ignorance. Il ne se contenta pas d'épurer le chant grégorien introduit en France par Charlemagne, il appliqua un des premiers la nouvelle méthode imaginée par son contemporain Guy d'Arezzo, et fut de la sorte comme l'introducteur du solfège en France. Dijon fut peut-être la première ville de France où fut donné l'enseignement raisonné de la musique, et on sait combien les traditions musicales se sont conservées dans cette ville : mais il ne serait que juste d'en reporter l'honneur à l'abbé Guillaume.

(1) Prost. *Le Trésor de Saint Bénigne* (Société de géographie et d'histoire de Dijon. T. X., pp. 1-151.)

(2) Raoul Glaber, art. cité, p. 24.

C'est encore à Saint-Bénigne, et grâce à Guillaume, sous les arceaux de la crypte ou dans les nefs plus vastes de l'église supérieure que se célébraient les cérémonies (1) fameuses, connues sous le nom de cérémonies de Saint-Bénigne, particulièrement la communion sous les deux espèces qui resta en usage jusqu'au XVIIe siècle.

Il nous reste à suivre en Bourgogne, en France et hors de France la vie et les actes de l'abbé Guillaume. Ce n'est pas en effet à Saint-Bénigne de Dijon qu'il concentra son activité. Appelé par le duc de Bourgogne, Othe-Guillaume, qui s'honorait de son amitié, et par son supérieur ecclésiastique, l'évêque de Langres Brunon, à la tâche difficile d'introduire dans les monastères de la province la réforme qui avait été si bien accueillie à Saint-Bénigne, Guillaume ne crut pas pouvoir se dérober à ce labeur immense.

Le monastère de Bèze (2) était un des plus importants de la Bourgogne. Fondé en 630 par Amalgaire, comte des Attuariens, donné un siècle après par le roi Pépin à une de ses concubines, d'origine anglaise, qui le dépouilla en partie de ses richesses, il fut encore pillé par les Sarrazins et par les Northmans. En l'an 891 les Northmans parurent deux fois sous ses murs, et, raconte la chronique, leurs chevaux étaient si nombreux que la source qui alimentait l'abbaye fut tarie en quatre jours. Nouveau pillage en 936, cette fois par les Hongrois. L'évêque Brunon le releva de ses ruines, et l'abbé Guillaume, aidé par Raoul le Blanc, vicomte de Dijon, reconstruisit les bâtiments et l'église. Toute une légion de moines y accourut, et bientôt le monastère retrouva son ancienne splendeur.

Ce fut alors, tout autour de Dijon, comme une floraison d'abbayes, dont les moines tinrent à honneur de s'inspirer des leçons et de l'exemple de Guillaume. Qu'il nous suffise d'en citer quelques-unes : Saint-Vivant-de-Vergy, Saint-Blin et Septfontaine près de Chaumont, Sombernon, Enfonvelle, Saint-Étienne, Palluau, Bretigny, Vignory, Nogent, Montigny-en-Bassigny, Grancey, Bourbonne, Serqueux près Aigremont, Saint-Michel-de-Tonnerre, Molesme, Saint-Jean-de-Réaume. D'après la tradition, la réforme s'étendit à quarante monastères et à près de deux mille deux cents religieux, sans compter les couvents de femmes. L'évêque Brunon avait d'ailleurs placé sous la direction de Guillaume tous les couvents de son diocèse, un des

(1) Abbé Chomton. *Saint-Bénigne. Coutumes du monastère de Saint-Bénigne de Dijon*, pp. 345-441.

(2) L. Delisle. *Mélanges de paléographie et de bibliographie*, pp. 37-52.

plus vastes de la France d'alors. Il paraîtrait que ce saint prélat se laissa un jour aller au péché d'envie. Il fut jaloux des succès de son subordonné, jaloux surtout de l'extension de son autorité, et lui fit dire par le duc Othe-Guillaume de ne pas montrer tant d'orgueil dans sa conduite. On a conservé la réponse de Guillaume (1) : « Si j'étais persuadé que l'augmentation de ma fortune et de mes propriétés prolongeât mon existence d'un seul jour, je croirais également que mon importance augmente, mais il n'en est rien. » Brunon revint bientôt à de meilleurs sentiments, et lui continua sa confiance.

Le second protecteur de Guillaume, le duc de Bourgogne Othe-Guillaume, fut plus constant dans ses affections, et le saint abbé resta le plus dévoué et le plus reconnaissant de ses sujets. Il le soutint même contre le roi de France Robert et s'attira sa colère. En l'an 1015, le roi vint en personne assiéger Dijon, et les moines enfermés à Saint-Bénigne eurent maintes fois à souffrir de la brutalité des assiégeants. Ils ne furent même sauvés que par la protection de l'abbé de Cluny, saint Odilon. Il est vrai qu'après la mort de l'évêque Brunon et la renonciation d'Othe-Guillaume au duché de Bourgogne, le roi Robert, qui n'ignorait pas l'importance du rôle joué dans la province par Guillaume, voulut à son tour devenir son ami. Il le rencontra au Concile d'Aizy et fit sa paix avec lui. Il lui donna même en toute propriété Sainte-Marie de Chalon, Buxy, l'église et l'alleu de Chassigny. Quelque temps après, il alla en pèlerinage au tombeau de saint Bénigne, et, pour sceller sa paix avec les religieux, déposa sur l'autel sa renonciation au droit de sauvement, qui était dû par les religieux pour leurs terres en Bourgogne. Grâce à ces libéralités, grâce à ce concours de bonnes volontés, l'abbaye grandissait en puissance, en richesses, en autorité. Ainsi que l'écrit un contemporain, Fulbert de Chartres, l'abbaye était devenue un véritable paradis.

Tout autre que Guillaume aurait pensé que le moment était venu de prendre un repos justement mérité, et de jouir en paix de sa réputation, mais l'abbé de Saint-Bénigne était de la race de ceux qui ne se reposent que dans les bras de la mort. Il ne savait pas résister à ceux qui le priaient d'intervenir pour réformer un abus ou pour créer une œuvre utile. Aussi le retrouvons-nous en maint endroit, souvent fort éloigné de Dijon et de la

(1) Raoul Glaber § 12. *Si cognoscere potero quod augmentum tenerarum opum vel possessionum unius tantum diei nostræ vitæ protrahat spatium, persuaderi non mihi potest quia ad horum extollat incrementum.*

Bourgogne, tout occupé à rappeler des moines à l'observance des règlements ou à prêcher la morale, souvent à de hauts personnages : mais laissons la parole à son biographe, Raoul Glaber. « Comme Guillaume était d'un esprit vif et d'une prudence peu ordinaire, il tenait toujours le premier rang dans les palais des rois et des autres princes. Aussi toutes les fois qu'un monastère venait à perdre son pasteur, aussitôt le roi, les comtes ou les évêques le priaient d'en prendre la direction pour le réformer, car on remarquait que les monastères ainsi confiés à son patronage l'emportaient sur tous les autres par leur sainteté comme par leurs richesses. Il donnait lui-même la plus ferme assurance que, toutes les fois que des moines observaient strictement la règle de notre ordre, ils ne manqueraient jamais de rien, et les lieux qu'il a dirigés en fournissent une preuve convaincante. » Ainsi fut réformé, en 995, à la prière du duc de Lorraine, Thierry, beau-frère de Hugues Capet, et de l'évêque Adalbéron, le monastère de Saint-Arnulf. Guillaume y plaça comme abbé Benoît, prêtre de Metz, qui avait longtemps séjourné à Saint-Bénigne, et revint en Bourgogne avec de beaux présents pour son église, que lui avait faits Adalbéron, une étole tramée d'or, deux chapes de soie pourpre garnies de filets en or, une chasuble dorée et d'autres ornements.

Saint-Epvre de Toul fut également réformé par l'abbé Guillaume sur la prière de l'évêque Berthold. Guillaume y envoya toute une colonie de moines de Saint-Bénigne dirigés par l'abbé Widric. Cet abbé était un exemple vivant de la puissance de Guillaume à façonner les âmes. Il reproduisait le ton, le langage et jusqu'aux gestes de Guillaume. Il était même parvenu à lui ressembler. Widric était d'ailleurs le disciple préféré et l'ami particulier de Guillaume. Il le défendit énergiquement contre les insultes de l'évêque Heriman, successeur de Berthold. C'est en 998 que fut réformé Saint-Epvre de Toul. La même année Guillaume fut encore prié de réformer le monastère de Gorze, et il y réussit grâce à un de ses disciples, un prêtre de Metz nommé Siegfried. Aussi croissait de jour en jour la réputation de Saint-Bénigne et le renom de son éminent abbé Guillaume.

La réforme de l'abbaye de Fécamp fut plus difficile. Fécamp était la

(1) Raoul Glaber, III, 5. De monasteriis reedificatis bene a Wilhemo abbate vel institutis.

(2) *Id.* « Ipse quoque firma testabatur assertione quia, si hujus institutionis tenor quocumque loco a monachis custodiretur, nullam omnino iudigentiam cujusque rei paterentur. »

plus riche et la plus célèbre des abbayes de Normandie, mais ses moines, gâtés par l'excès des richesses, menaient une vie dissolue, et prétendaient rester les maîtres de régler leur vie selon leurs convenances. Le duc de Normandie avait essayé de faire cesser ce scandale. Il avait même demandé à l'abbé de Cluny, Maïeul, de lui venir en aide. Maïeul avait craint de se heurter à trop de difficultés. La corruption du clergé normand l'épouvantait. Il allégua la différence des mœurs et la trop grande distance qui séparait Cluny de Fécamp. Il laissa cependant entendre que l'abbé de Saint-Bénigne ne reculerait pas devant cette délicate mission. Richard envoya aussitôt des députés à Guillaume, qui le supplièrent de venir en Normandie. « Nous avons entendu dire, leur répondit-il, que les chefs normands étaient des hommes barbares et sanguinaires, qui, loin d'élever de saints édifices, renversaient ceux qui étaient debout ; qu'au lieu de réunir et de protéger des communautés d'hommes spirituels, ils les dispersaient et les exterminaient. Retournez donc dire à votre duc que nous ne sommes point préparés à faire un aussi long voyage, et que nous manquons de chevaux et de bêtes de somme pour transporter les frères et leur bagage. » Ce n'était pas un refus. Le duc Richard le comprit ainsi, et s'empressa d'envoyer de nombreux chevaux ; des voitures et une escorte. Guillaume partit aussitôt. D'après la légende il s'était à peine mis en marche qu'un vol d'aigles s'abattait sur le toit de l'église de Fécamp. C'était l'annonce des nouveaux hôtes et des anges qui allaient désormais protéger l'abbaye. Richard s'avança à la rencontre de l'abbé, et, pour mieux marquer son empressement, voulut le servir à table. Il l'accompagna ensuite à Fécamp, témoignant ainsi que Guillaume était son protégé direct, et qu'il était résolu à briser toutes les résistances. Il n'y eut pas besoin de recourir à la violence. Guillaume avait amené avec lui deux de ses parents, le prieur Théodoric et l'abbé Jean d'Aglio de San Martino. Aidé par eux il commença son œuvre de réforme et réussit si complètement que Fécamp devint bientôt le plus important des monastères de la France du nord-ouest. Les moines acceptèrent docilement ses leçons, et bientôt leur nombre augmenta dans de telles proportions que le couvent ne fut pas assez grand pour les recevoir tous. Dans ce pays où la grossièreté et le dérèglement des mœurs étaient en quelque sorte chose reçue, les moines de Fécamp se firent remarquer par leur chasteté et leur humilité. Fécamp devint un asile de paix, et une sorte de refuge respecté par tous. Ce n'était pas seulement le duc Richard qui quittait volontiers sa capitale pour passer quelques jours à l'ab-

baye, strict observateur de la règle et poussant l'humilité jusqu'à servir au réfectoire, les plus grands seigneurs de Normandie et de France venaient aussi chercher le repos dans ce sanctuaire vénéré. Guillaume, le propre fils de Richard, et Nicolas, son neveu, y prenaient le froc, ainsi que l'évêque Osmond. Deux clercs, Jocelyn et Bérenger, quittaient la cour du roi Robert, et le thane anglo-saxon Clément celle du roi Ethelred, son parent, et priait l'abbé Guillaume de les recevoir. L'archevêque de Rouen, Robert, frère de Richard, dans les veines duquel courait encore le sang des pirates ses ancêtres, était touché par la grâce. Il répudiait une concubine, Hestiva, qu'il avait épousée en sa qualité de comte d'Évreux, s'appliquait à de bonnes œuvres, et commençait la reconstruction de son église métropolitaine (1).

Rien de contagieux comme le bon exemple. Bientôt de Fécamp sortirent de nombreux moines qui allèrent porter dans toute la province les enseignements et la réforme de Guillaume. Saint-Ouen de Rouen, Saint-Taurin d'Évreux, Jumièges, Saint-Michel-au-péril-de-la-mer furent tour à tour réformés. Comme l'écrit un contemporain (2), Guillaume de Jumièges, « de ces nombreuses bergeries gardées par des supérieurs du choix de Guillaume, des essaims de moines, semblables à des abeilles qui s'élancent du sein des ruches, transportèrent dans les trésors célestes le miel de leurs bonnes œuvres ». Le duc Richard voulut aussi assurer la prospérité matérielle de son abbaye favorite. Il l'affranchit de toute juridiction épiscopale, et la fit reconnaître libre et indépendante par le roi Robert. Il obtint même du pape Benoît VIII qu'elle relèverait directement et sans intermédiaire du Saint-Siège. Pour mieux marquer sa grande affection il voulut mourir au milieu de ses moines, et, quand il sentit sa fin prochaine, il se fit transporter à Fécamp. C'est là en effet qu'il mourut en 1026, et fut enseveli près de son père et de son fils Guillaume.

Justement fier de son œuvre, l'abbé Guillaume n'aurait pas mieux demandé que de rester lui aussi à Fécamp jusqu'à l'heure de sa mort, mais il était appelé ailleurs par d'impérieux devoirs. Comme il n'avait accepté qu'à titre temporaire sa mission de Normandie et entendait rester avant tout et par dessus tout l'abbé de Saint-Bénigne, il ne fixa pas sa résidence à Fécamp, et revint dans sa chère Bourgogne, comme s'il avait besoin de se

(1) Léon Fallue. *Histoire de l'église métropolitaine de Rouen*, II, 183.
(2) Guillaume de Jumièges. *Chronique* V. I.

retremper à la source qui ranimait ses forces, et lui donnait le courage de continuer l'œuvre entreprise.

Il est une autre abbaye que Guillaume aima passionnément, car ce fut son œuvre propre, et il s'y attacha comme à sa création. En 995, cinq ans après sa nomination d'abbé de Saint-Bénigne, il était allé en Italie sur l'invitation du pape Grégoire V. Il tomba malade à Sainte-Christine sur l'Olona, près de Milan, dont était abbé un disciple de Maïeul, le Clunysien Gerbald. Il alla de là à Verceil, mais eut une grave rechute, et ses amis le crurent si près de la mort qu'ils le transportèrent dans la cathédrale de Saint-Eusebius. Il y resta quatre à cinq heures, respirant à peine, et prêt à rendre l'âme. Il guérit pourtant et se fit porter sur une voiture légère dans la maison paternelle afin d'y passer le temps de sa convalescence. Cette guérison était presque miraculeuse. Pressé par ses amis et par ses parents, Guillaume voulut en perpétuer le souvenir en fondant un monastère en Italie. Il trouva dans le diocèse d'Ivrée, à quatre milles du Pô, près d'Orca, un lieu solitaire et sauvage, Fruttuaria, qui lui parut propre à recevoir une colonie religieuse. Il y jeta aussitôt les fondements d'une abbaye. Deux de ses frères, Gottfred et Nithard, devinrent ses premiers disciples. Son troisième frère Robert, devenu seul héritier du nom et de la fortune, détacha Fruttuaria du fief de Volpiano, et, par l'intermédiaire de Gontard, archevêque de Milan, donna ce domaine à Dieu, en stipulant qu'il ne serait soumis à personne. Fruttuaria acquit promptement une grande importance. Ardoin roi d'Italie, Othe-Guillaume duc de Bourgogne et de nombreux seigneurs italiens accrurent ses domaines. L'abbaye fut consacrée à la Vierge Marie. On devait la considérer comme la sœur de Saint-Bénigne. Par un scrupule qui l'honore, et pour enlever à ses moines Bourguignons tout prétexte de jalousie, Guillaume leur envoya de magnifiques ornements, une chasuble et une étole tramées d'or, des ceintures, des manipules et des amicts dorés, et surtout un texte des Évangiles avec une reliure d'or et des pierres précieuses.

Paul Gaffarel.

(A suivre.)

COMMENT ON JUGE UN TABLEAU [1]

Mesdames, Messieurs,

Les encyclopédistes du XVIII[e] siècle voyaient en chaque branche des Beaux-Arts l'expression d'un langage distinct. Ils définissaient ainsi la peinture : « Un langage par le moyen des couleurs étendues sur une surface plane. »

Pour un peu vague que soit la définition, elle n'en fait pas moins ressortir le caractère essentiel de l'art pictural : parler au cœur, à l'intelligence et aux sens.

On sait que l'écriture, cette expression matérielle du langage, eut pour point de départ l'idée et l'image. Les figures hiéroglyphiques précédèrent les écritures courantes qui en dérivèrent plus ou moins. D'instinct l'homme extériorisait, fixait ses impressions par des formes. Et, lorsque, dans la suite des âges, on voulut instruire les illettrés sur qui les explications verbales ont souvent peu de prise, on recourut à la représentation des personnages et des faits par la ligne ou par la couleur ; les imaginations étaient ainsi frappées d'une manière plus durable.

« Que la peinture remplisse les églises, écrivait au VII[e] siècle le pape saint Grégoire, afin que ceux qui ne connaissent par leurs lettres

[1] Conférence faite le 8 mai 1913, dans la salle des Modernes du Musée de Dijon pour la Société de l'Art à l'École.

puissent au moins lire sur les murailles ce qu'ils ne peuvent lire dans les manuscrits. »

Tous les moyens connus furent alors mis en œuvre, et bientôt les vitraux vinrent au secours des fresques pour propager et perpétuer la connaissance des livres saints et de l'hagiographie parmi les populations frustes du Moyen-âge.

Aujourd'hui, vous savez quelle aide précieuse l'illustration apporte à l'enseignement, quel usage et parfois quel abus en font le commerce, l'industrie, la presse, dans un but de propagande ou de réclame. Voilà qui justifie la définition des encyclopédistes. La peinture, et j'entends par là tout ce qui s'y rattache, est bien un langage, un langage plus puissant que les autres, parce qu'il est international et compris de tous, plus puissant aussi parce qu'il pénètre tout d'un coup notre esprit des idées que la parole n'y porte que successivement.

Mais son adaptation aux besoins sociaux, son emploi comme adjuvant de l'éducation des peuples ne présentent pas seulement un côté pratique, un langage terre à terre. La peinture doit émouvoir l'âme, lui rappeler qu'elle tend à un idéal de beauté, et c'est à ce titre seulement qu'elle tient honorablement sa place parmi les Beaux-Arts.

Voilà qui tout de suite établit une ligne de démarcation dans les productions picturales. Et pour vous en convaincre, je reprends ma comparaison.

Tous les Français devraient, à présent, savoir pour le moins lire, écrire et compter, posséder même quelques notions d'histoire et de littérature. En fait, hélas ! il y a des exceptions trop nombreuses encore et qu'il sera malaisé de faire totalement disparaître. Laissons les de côté et parmi nos concitoyens réputés instruits, faisons la part des goûts et des capacités littéraires.

Évidemment, la plupart d'entre eux nourrissent leur intelligence des innombrables quotidiens qui distribuent avec prodigalité une pâture intellectuelle généralement banale, parfois déprimante et malsaine. D'autres se repaissent de romans policiers ou d'aventures faciles. Et combien peu trouvent un délassement, élèvent leur esprit dans la fréquentation des grands classiques, des maîtres de l'esprit et de la

pensée! Je suis loin de prétendre, observez le bien, que l'âme du peuple soit inaccessible à la culture intellectuelle. Mais je constate un état d'esprit qu'il serait, je l'espère, possible d'améliorer. Or, à ce point de vue, peinture et littérature se ressemblent. Il faut compter avec la nature humaine, et, de même que le besoin, dit-on, crée l'organe, de même le goût douteux de la foule provoque les productions simplistes, images d'Épinal ou autres, qui, par leur crudité, agissent plus efficacement que les œuvres d'art sur l'imagination populaire. Nick Carter contre Racine, c'est Épinal contre Raphaël.

Attachons nous, si vous le voulez bien, à Raphaël, ou plutôt, Raphaël n'étant ici qu'un symbole, à la peinture d'art dont se compose le tableau que nous essaierons de juger ensemble. Mais, pour juger il faut bien connaître, et connaître un tableau c'est comprendre son but et les moyens employés par l'artiste pour le réaliser.

On pourrait, je crois, définir le tableau : *Une représentation de la nature dans sa réalité comme dans ses modifications, sur une surface plane et par des procédés de peinture variables, dans l'intention de produire en nous une émotion.*

Les éléments d'un tableau, nous le verrons, sont de deux sortes, les uns stables comprenant les principes qui règlementent la composition, le dessin et le but à atteindre, les autres soumis aux variations de la technique suivant les écoles et le tempérament des artistes.

Mais le but primordial des peintres est avant tout d'émouvoir; émouvoir par l'idée qu'ils expriment, émouvoir aussi par leur manière de l'exprimer.

Les uns s'attacheront aux scènes religieuses, à l'histoire, à la fable, en nous montrant personnages, costumes et monuments ; les autres nous révèleront les beautés du paysage, les mœurs des hommes et des animaux ; d'autres s'efforceront de perpétuer par le portrait l'image de leurs contemporains. D'autres enfin, à l'aide d'éléments rassemblés, composeront des allégories ou des fantaisies poétiques. En tout cas, l'artiste digne de ce nom devra tendre à un idéal susceptible d'élever, par instinct d'imitation, les âmes vers la beauté physique ou morale.

Ici nous touchons à un point critique.

Que sera cet idéal de beauté, peut-on dire même qu'il est accessible, qu'il existe ?

En général, le beau moral trouve grâce devant les amateurs de paradoxes. On ne peut contester la vertu, l'honneur, le dévouement, l'amour, le sacrifice. Et pourtant, certaines écoles ultra réalistes en font bon marché, niant la nécessité de leur intervention dans l'art ; nous en reparlerons.

La véritable pierre de touche, c'est la beauté plastique.

« Demandez à un crapaud, disait Voltaire dans son *Dictionnaire philosophique*, ce que c'est que la beauté, le grand beau, le το καλον ; il vous répondra que c'est sa crapaude, avec ses deux gros yeux ronds sortant de sa petite tête, une gueule large et plate, un ventre jaune et un dos brun. Interrogez un nègre de Guinée, le beau est pour lui une peau noire, huileuse, des yeux enfoncés, un nez épaté... »

On pourrait multiplier les citations. Pourquoi donc la Vénus de Milo ou celle de Médicis seraient-elles supérieures à la Vénus Hottentote ? Pourquoi l'Apollon du Belvédère vaudrait-il mieux que le Bouddha de la Chine où l'embonpoint est un signe de beauté ?

Ainsi en arrive-t-on à nier la possibilité d'une certitude sur le beau plastique.

A la raillerie de Voltaire, cependant, il est aisé de répondre tout d'abord qu'en esthétique, c'est à l'homme et non pas au crapaud de juger la crapaude. Or, en dépit de leur perfection spécifique, certains animaux peuvent être pour l'homme un objet de répulsion, parce qu'il les juge par rapport à lui-même et non au point de vue de leur fin.

D'autre part, que l'on définisse le beau « la splendeur du vrai » ou « la splendeur de l'ordre » il n'en ressort pas moins que la beauté est intimement liée à la destinée des êtres. Cette destinée, nous y courons tous servis plus ou moins bien par nos organes ; et l'ordre logique veut que le degré de perfection physique de ces organes soit un critérium de beauté.

« Jamais, dans la nature, disait Quintilien, la beauté n'est séparée de l'utilité. »

Partant de là, serait-il admissible qu'un corps difforme, mal appro-

prié aux exercices fut, par la seule convention, préférable au corps d'un athlète dont toutes les forces bien équilibrées donnent le maximum de rendement? Dans un autre ordre d'idées, le front étroit d'un Canaque, déprimé dans l'angle facial aigu, qui le rapproche de la brute, peut-il se comparer au large front du penseur? Enfin, la bouche lippue de la négresse, avec ses cris sauvages et ses manifestations exubérantes, serait-elle plus esthétique que ces lèvres fines et charmantes que vous connaissez bien, Mesdames, et qui semblent faites pour les paroles de tendresse, de poésie, de prière et de consolation?

Et puisque Voltaire parle de peau noire et huileuse, on peut lui objecter qu'ici même il se trompe, car la couleur sombre est un voile qui dérobe les modifications du teint, la transparence des veines et le jeu des physionomies.

Ces raisonnements, n'ont aucunement pour but de vous entraîner jusqu'à l'esthétique transcendante de l'idéal absolu, mais seulement de vous mettre en garde contre les sophismes de certaines écoles qui prêchent l'art pour l'art et l'imitation servile de la nature, sous prétexte que « l'idéal » n'existe pas.

Il existe, je l'affirme, et le véritable artiste doit le rencontrer partout parce qu'il le porte en lui-même.

Prétend-t-il élever l'âme par la représentation de scènes religieuses historiques ou morales? Il s'efforce, suivant son goût et ses aptitudes, *de créer* des personnages dont les expressions justes, les attitudes étudiées, le milieu bien choisi concourent à l'intensité de l'effet cherché.

S'applique-t-il, comme les anciens, à produire dans le type individuel la beauté rêvée, il observe, il butine, il synthétise. C'est ainsi que d'après Pline, le célèbre Zeuxis, pour réaliser la beauté parfaite dans la représentation d'Hélène, s'inspirait des cinq plus belles femmes qu'on avait pu lui présenter. C'est ainsi que, pour peindre Galathée dans son triomphe, Raphaël, mécontent de tous ses modèles, puisait en son imagination l'idéal qu'il fixa dans sa fresque de la Farnésine.

Sur une échelle inférieure, le peintre s'adonne-t-il aux scènes de genre, sans prétention à la morale ou à l'éducation? On estimera peut-être ses compositions vulgaires, mais on ne pourra lui contester, s'il est artiste, l'expression, l'arrangement, le rayon de lumière, le mys-

tère voulu du clair obscur, la note émue en un mot, qui révèle un idéal inférieur sans doute, mais un idéal tout de même, appréciable jusque chez les magots de Téniers et de Van Ostade.

D'un idéal analogue relèvent ces apprêts de nature morte composés parfois d'ustensiles rien moins que nobles, ces représentations de batraciens ou de reptiles tels que Van Kassel les peignait avec tant de minutie. Ici, la vulgarité du sujet disparaît dans la facture.

> Il n'est pas de serpent ni de monstre odieux
> Qui par l'art imité ne puisse plaire aux yeux.

Et le critique, se rangeant à l'avis de Boileau, ne voit plus que l'habileté de l'artiste, la précision de son pinceau, le charme de son coloris.

Que dire alors de cette école réaliste des Manet, des Courbet qui prétend rejeter tout idéal pour se confiner dans une étude scrupuleuse des gens et des choses? Les malheureux! ils ont cru justifier leur thèse par l'insignifiance, quand ce n'était pas l'immoralité de leurs sujets. Et pourtant, Manet montre un idéal de coloriste lorsqu'il projette avec maîtrise sur ses personnages les clartés enveloppantes du ciel ou les reflets vibrants de l'entourage. Ingres n'avait-il pas dit que le peintre doit trouver par le vrai le secret du beau?

Courbet, ce terrible Courbet qui s'esclaffait devant les ailes d'un angelot, ne manque-t-il pas outrageusement à ses principes lorsque, des puissants nuages qu'à l'aide d'une truelle il accumule vers l'horizon, il fait jaillir dans une gloire incomparable les rayons du soleil couchant? Il a vu, sans doute, mais il interprète magnifiquement et c'est ainsi qu'il chante, sans le vouloir, un hymne au Créateur.

Aussi, lorsque le peintre d'Ornans, dans une boutade rageuse, s'écriait: « L'idéal est une balançoire! », M. Jules Claretie pouvait victorieusement répondre: « Non, non, c'est un viatique pour la postérité! »

Et dès qu'en face d'un tableau, vous sentirez l'émotion vous étreindre, soit que l'idée vous touche, soit que l'arrangement vous plaise, soit que la facture elle-même vous paraisse harmonieuse ou originale, vous aurez devant vous l'œuvre d'un artiste qui reflète la

nature à travers son propre idéal. Cette œuvre sera peut-être par ailleurs imparfaite elle ne manquera jamais d'intéresser.

Au surplus, cette subjectivité de l'interprétation se montre avec évidence toutes les fois que plusieurs peintres sont en face du même modèle, personnage ou paysage. Il est curieux de voir comment chacun d'eux, tout en respectant les formes et les plans, imprime à son œuvre une note personnelle toujours différente de celle du voisin.

C'est ainsi qu'en reconnaissant le besoin de l'idéal dans la technique elle-même, nous en arrivons à examiner les règles qui président à l'expression de l'idée, comme aussi la part laissée à l'arbitraire de l'artiste.

Dans les ateliers de peinture on entend fréquemment le maître énoncer, sous forme badine, un précepte fondamental : « Messieurs, développez en vous l'esprit de sacrifice. » Cet esprit de sacrifice n'a, certes, rien de commun avec l'abnégation religieuse; il n'est qu'un moyen de produire un des éléments de la beauté, l'unité dans la composition.

L'esprit humain est ainsi fait qu'il répugne à éparpiller son attention sur vingt objets divers dont aucun ne l'arrête plus que les autres. Il se repose, au contraire, dans la contemplation d'un sujet principal qui aura concentré la pensée de l'artiste.

De ce principe d'unité dériveront tous les autres.

Cherchons un exemple dans cette vaste toile de Gervex « la Première Communion » que vous détaillez facilement de votre place. (Et à ce propos remarquez je vous prie qu'en prenant certains tableaux comme objets de démonstrations particulières, je ne préjuge en rien de leur valeur intrinsèque, me réservant de faire sur l'un d'eux seulement une critique générale.)

Une première communion, cela donne tout de suite l'idée d'une foule où les enfants, le clergé, les assistants se mêlent en une confusion presque inévitable. Que le peintre ait obéi à cette impression spontanée et l'intérêt dispersé, éparpillé de droite et de gauche engendrait dans l'esprit la même confusion que celle du tableau. C'était un effet manqué.

Voyez au contraire comment procède l'artiste : Au centre de la toile il place une communiante, une seule qui synthétise sa pensée.

Elle absorbe toute la lumière dans la blancheur symbolique de son vêtement, et son visage recueilli révèle l'émotion intérieure. Derrière elle, ses compagnes bien qu'enveloppées des mêmes voiles immaculés, s'effacent dans une pénombre grisâtre autour du prêtre en chasuble.



H. Gervex. — Une première Communion à la Trinité.

Mais cette fillette de premier plan remplit toute la toile immense dont chaque détail est fait pour elle.

Le groupe des assistants lui-même, d'une tonalité plus accentuée, loin d'accaparer l'attention, met en valeur la symphonie en gris qui se joue dans l'ambiance du sanctuaire.

Cependant de cet ensemble qui passe des notes puissantes aux

demi-teintes, en accentuant inégalement les silhouettes des personnages et de l'autel, nous devons tirer une seconde condition nécessaire à la beauté, la variété dans l'unité.

Cette fois, je recours à la musique.

Qu'un organiste fasse entendre une note ininterrompue avec la suavité de la voix céleste, l'oreille un instant charmée se lassera vite de la monotonie du son continu, elle n'écoutera plus, il lui faut des modulations.

Par analogie, qu'une peinture offre, non pas l'uniformité de ton, il y a de fort beaux camaïeux, mais l'uniformité des valeurs, on dira qu'elle est insipide, parce qu'elle n'a pas d'accents. Qu'elle présente l'uniformité des lignes par un parallélisme répété, l'œil n'en sera point satisfait parce qu'il redoute, comme l'oreille, la monotonie.

Eh bien, Mesdames et Messieurs, reportez-vous au tableau de Gervex. Supprimez par l'imagination la partie gauche, celle où se trouvent les assistants. En travers, coupez la toile un peu plus haut que la tête de l'officiant et vous aurez ainsi une composition réduite qui n'aura rien perdu de son unité mais qui deviendra insignifiante par la similitude des lignes et des valeurs.

La variété des tons soulève le problème de l'harmonie, mais comme ce problème touche à la technique picturale proprement dite, nous l'examinerons plus loin.

Quant à la variété des lignes, on ne l'abandonne pas, vous le pensez bien, au hasard. Elle est subordonnée à cet instinct d'équilibre, de balancement, de stabilité, de relation inné en nous, sans doute parce qu'il se retrouve partout dans la nature et qui donne à la composition ce qu'on appelle la tenue.

Par nécessité immédiate, le sculpteur obéit toujours à ces lois de pondération et d'équilibre qui exigent une base solide avec un centre de gravité bien établi. Et la plupart des peintres, surtout les classiques, ont reporté sur leurs toiles ces errements qu'on croirait empruntés à la statuaire antique.

Dans les ateliers, on enseigne fréquemment à établir le motif principal d'une composition dans un triangle plus ou moins régulier, mais dont le sommet pointe généralement vers le haut de la toile. C'est un

exercice, une exagération d'école, sans doute, mais qui indique le sens des données expérimentales, et dirige le crayon de l'artiste.

Fixez les tableaux qui vous entourent, et vous pourrez vous convaincre que la plupart d'entre eux présentent, soit dans leur ensemble, soit dans le sujet principal, souvent même dans les groupes secondaires, cette caractéristique de figuration élancée vers le haut et plutôt large à la base.

Sur notre tableau d'expérience, remarquez tout de suite la croix surmontant le ciborium du tabernacle. C'est elle qui marque le point culminant de l'ensemble ; la tête du prêtre indique le sommet du groupe des communiantes de second plan, alors que le sujet central se suffit à lui-même dans sa vague triangulation. Au groupe de gauche, le buste de cette jeune femme qui se dresse près de la colonne révèle toujours la même préoccupation de l'artiste.

Certes, il y a des exceptions parfois voulues dans la manière de concevoir les lignes de la composition. Aussi je ne prétends pas que ce système soit le seul capable d'en assurer la variété ou la logique, mais il est commode, il a fait ses preuves et nous est transmis par la tradition.

Au surplus, les exemples abondent. Voyez « la pêche en Charollais » de Laronze, « l'Ex-voto » de Legros, le « Bourget » de Neuville, le classique « retour de Tobie » de Bouguereau, « l'épreuve à l'eau forte » de Gaillac, cette barque qui vient couper l'horizon prestigieux de Ziem, « le Cantique des Cantiques » de Moreau, et surtout, cette grande composition de Ziégler, « les Pasteurs de la Bible », qui tient autant de la statuaire que de la peinture.

La même constatation peut aisément se faire sur les portraits ; on la retrouve également dans les paysages et les natures mortes. Et cette conception de la variété des lignes explique, au point de vue de l'art, le charme de nos clochers émergeant des constructions qui les entourent. Comme exceptions justifiées je vous citerai les grandes lignes horizontales de la mer ou du désert qui figurent leur immensité. Et ici même le vaste horizon de ce paysage de moissons par Quignon qui semble de parti pris viser à l'uniformité.

Ces principes étant posés, il nous reste à étudier la technique.

Lorsqu'un peintre a fixé son choix sur un sujet de tableau, il commence ordinairement par en imaginer différentes compositions qui se présentent à son esprit; il les compare entre elles, en vérifie la valeur relative avec les documents de contrôle. Puis il jette ses esquisses sur papier ou sur toile, arrête les lignes générales en obéissant, souvent d'instinct, aux règles que vous connaissez, et dispose ses personnages en indiquant largement ses masses et ses effets de lumière.



J. Laronze. — La Pêche en Charollais.

Tout cela se fait de chic, sans modèles, dans l'entraînement de l'inspiration ; c'est, en un mot, la maquette où l'on trouve, mieux que dans la toile d'exécution, les qualités et les défauts de l'artiste, de même que dans le brouillon apparaît sans voile le caractère de l'écrivain.

Cette mise à l'effet une fois obtenue le peintre grandira son sujet, le plus souvent au carreau, suivant les proportions voulues. Puis il prendra à part chaque personnage, chaque objet, et, tant par esquisses

séparées que par étude sur le tableau même, en établira le dessin d'après nature avec toute la perfection dont il sera capable.

Le dessin, c'est le triomphe du peintre et c'est la vie dans l'art. Il suppose chez l'artiste non seulement le goût et le talent naturels, mais de longues et laborieuses études qui lui auront donné le coup d'œil juste, la main sûre, l'habitude des proportions. On recherchera dans le dessin la ligne nette, hardie, précise sans excès de minutie. Et de même que le peintre sacrifie, dans sa composition, le détail au sujet principal, de même il saura simplifier certaines sinuosités pour faire grand pour frapper l'esprit par sa largeur d'interprétation.

Et puis il faudra que le dessin soit rationnel, qu'il se conforme aux convenances de la religion, de l'histoire, de l'archéologie, de la fable, des sciences naturelles mêmes, toutes connaissances auxquelles devra s'initier l'artiste s'il ne veut s'exposer aux anachronismes et aux hérésies de toutes sortes.

Je dirai plus: l'anatomie du corps humain, l'étude de l'ostéologie surtout, avec les attaches des muscles seront indispensables au peintre soucieux d'interpréter les formes selon leur véritable caractère. A quoi bon? direz-vous. Mon Dieu, c'est qu'un dessinateur qui veut reproduire cette machine si belle et si complexe qu'est le corps humain sans en connaître le mécanisme, ressemblerait à un ingénieur qui, chargé d'exécuter le dessin d'un moteur se contenterait de retracer ce qu'il en verrait à distance sans en examiner le détail sans se préoccuper des erreurs auxquelles l'exposerait l'imperfection de sa vue.

N'oublions pas enfin que le peintre travaille sur plan et qu'il doit obtenir, par des moyens fictifs, l'illusion du relief. Il y arrive par le modelé, par ces oppositions d'ombre et de lumière qui constituent le clair-obscur et aussi par les raccourcis et la perspective.

C'est tout un art le modelé! Il faut, pour le rendre, savoir répartir, suivant les inflexions de la forme, les ombres et les clairs par accents durs comme par demi-teintes fondues. Le modelé suivra les lignes d'attaches d'un muscle, la courbure et les méplats d'un pli de draperie, les accidents du sol, la dégradation des masses de verdure, et là aussi le peintre devra synthétiser, se distinguer du photographe, supprimer le détail dans les grandes oppositions pour exalter le relief.

Voilà ce qui constitue cette science du clair-obscur où le Corrège n'a jamais trouvé son maître.

Seulement, le modelé sans les raccourcis, sans la perspective, serait impuissant à créer la profondeur et ce n'est pas une mince conquête de l'art que ces combinaisons de lignes convergentes suivant les lois de l'optique et qui nous donnent l'illusion de la distance en diminuant progressivement les dimensions selon l'éloignement des objets.

Encore, l'illusion serait incomplète si à cette perspective linéaire ne venait s'adjoindre la perspective aérienne.

La perspective aérienne est un peu comme l'œuf de Christophe Colomb. Elle est aujourd'hui bien simple, bien compréhensible, mais encore fallait-il y songer.

On sait que l'atmosphère n'est pas incolore, puisque, en couches épaisses, elle donne l'azur du ciel. En outre, près de la terre, elle se charge de particules poussiéreuses ou de vapeur d'eau qui s'interposent comme un voile entre l'œil et les objets. Ce voile, naturellement s'épaissit en raison de l'éloignement et la décoloration des arrière-plans d'un tableau sera d'autant plus accentuée qu'ils se trouveront plus distants dans la réalité.

Cependant, on employait depuis longtemps déjà la perspective linéaire alors que la valeur des plans par leur intensité n'était pas comprise. C'est ainsi que les lointains de certains paysages de primitifs extrêmement cherchés, viennent au même plan que le sujet principal. A ce point de vue, les Chinois ancrés dans leurs traditions décoratives, peuvent aujourd'hui servir de démonstration palpable.

Quoi qu'il en soit, c'est Lucas de Leyde qui le premier, dit-on, conçut l'idée d'affaiblir les teintes en raison des distances. Et cela ne date que du XVI[e] siècle.

Mais en fait, la perspective aérienne empiète sur le coloris, et nous n'en sommes qu'à la ligne. Reprenons donc la genèse de notre tableau.

Il est à présent composé, irréprochablement dessiné. Les masses d'oppositions sont indiquées et la perspective est mathématiquement établie si le besoin s'en fait sentir.

Il faut peindre.

Ici, Mesdames et Messieurs, plus de règles. Ou plutôt, les règles

sont si nombreuses, si différentes suivant les temps, les lieux et les écoles, qu'on est tenté de reconnaître l'arbitraire des artistes... Quitte à les critiquer s'ils se fourvoient.

Au point de vue purement matériel, la peinture proprement dite fut employée de façons bien diverses. Son rudiment consiste, en somme, à délayer des argiles, des sels métalliques et des teintures végétales dans un liquide fluide ou visqueux pour étaler les solutions ainsi obtenues sur un enduit, sur un panneau ou sur toile. Ces applications pourront se faire crûment ou suivant certains mélanges, mais au point de vue artistique, elles seront subordonnées au dessin préalablement établi dans le but d'interpréter la nature.

Aussi a-t-on vu tour à tour la peinture à l'œuf, la peinture à la cire, la peinture à la colle, la fresque sur mortier frais, la peinture à l'huile, le pastel, la gouache et l'aquarelle. Je ne puis, vous le pensez bien, entrer dans le détail des procédés ; parlons de la coloration en général.

L'opinion courante est que la peinture doit tendre à reproduire exactement la coloration naturelle des objets représentés. Si, à ce propos, vous me demandiez mon avis, bien que bourguignon, je répondrais comme si j'étais normand : « Je ne dis point oui, mais je ne dis point non. »

Présentez une orange à un peintre en le priant de vous la reproduire. Cette orange est jaune d'or. Il vous semble qu'il est facile d'obtenir ce même ton. Sans doute, mais l'artiste n'en posera qu'une touche sur la partie la plus éclairée. Tout à l'entour, et suivant l'incidence de la lumière sur la sphère, le même jaune se rompra de demi-teintes et d'ombres qui accuseront le modelé. Supposez maintenant l'orange sur l'oranger, le vert du feuillage projettera ses reflets sur elle. Et si sans changer la couleur du fruit, le peintre fonce son entourage jusqu'à rendre l'obscurité de la nuit, l'orange se transformera en lanterne vénitienne.

Par contre, reléguons la même orange au second plan d'une nature morte, ce léger retrait ne suffirait pas pour justifier une atténuation des teintes suivant les données de la perspective aérienne. Et pourtant, de parti pris, l'artiste pâlira ses tons, diminuera ses accents,

dans le seul but de concentrer le relief sur l'objet principal de premier plan.

Tout le secret de la peinture est là : juste appréciation des nuances suivant leur éclairage, leur entourage et leur plan. Cette appréciation ne s'obtient que par l'habitude des comparaisons qui donne l'exacte relation des valeurs.



Gaillac. — L'épreuve à l'eau forte.

Encore faut-il que ces relations ne soient pas sèches, qu'elles s'adoucissent par des touches savantes, que les personnages ou les objets se relient par des rappels de tons aux fonds qui les repoussent, qu'ils soient en un mot dans leur milieu.

Un exemple vous fera mieux comprendre ma pensée.

Examinez, je vous prie « l'Épreuve à l'Eau-forte » de Gaillac. Supposez le personnage central isolé, comme s'il s'agissait d'un portrait ;

éclairez le par le jour cru de la fenêtre. Il devra se détacher sur le fond avec une opposition vive de l'ombre sur le côté gauche du visage. Très énergique sera le relief, mais trop dur sans doute et l'ambiance y perdra.

Ici, au contraire, la lumière tamisée par l'écran est adoucie et projette un jour plus diffus. Reflétée par le papier de la gravure et par le second personnage qui s'incline, elle vient illuminer la partie non éclairée du visage. Cet effet très habile exige du peintre une grande expérience de métier et lui permet de donner plus de transparence à ses ombres.

C'est un moyen, entre beaucoup d'autres, employé pour agrémenter le clair-obscur, moyen qui varie avec l'originalité de l'artiste et qui contribue puissamment au charme du milieu.

A ce propos, Mesdames et Messieurs, il convient encore de vous mettre en garde. La réalité du milieu, surtout en plein air, pendant longtemps on en a fait bon marché et aujourd'hui encore, nombre de peintres, et d'excellents, l'accommodent à leur fantaisie. Sans doute, les scènes d'intérieur, depuis que les Hollandais les avaient mises à la mode, reflétaient, et c'était leur qualité dominante, la vérité de l'entourage, mais la plupart des compositions de plein-air s'exécutaient à l'atelier avec un éclairage conventionnel. Les fonds de paysages étaient inventés ou adaptés sur des notes appropriées. Les grands maîtres italiens eux-mêmes, préoccupés avant tout de l'arrangement des groupes et de l'expression, considéraient les fonds comme des repoussoirs et les subordonnaient au principal.

Ici même, parmi les modernes, je puis vous en montrer des exemples. Sans parler du paysage si conventionnel de Ziégler, exécuté avec ses moutons de rêve dans l'exagération du vieux style, voyez tout au fond la « Biblis » de Henner.

Henner, vous le savez, n'a qu'une préoccupation : traduire dans une formule géniale qui lui est propre les splendeurs du nu dans le corps humain. Peu lui importe la sincérité de l'entourage, pourvu qu'il obtienne les vigueurs dont il a besoin pour mettre en valeur le modelé insaisissable de ses carnations.

Évidemment, ce corps de femme en pleine lumière supposerait autour de lui des herbages plus lumineux, des arbres fortement éclai-

rés, et l'on se rend compte que l'artiste demande à notre imagination de comprendre sa pensée, de rectifier mentalement ses indications, ou plutôt de faire abstraction de l'entourage pour juger le tour de force qu'il expose avec complaisance.

Ces rectifications mentales on les faisait couramment avant que les pleinairistes, novateurs du siècle dernier, n'eussent posé en principe que tout, dans la nature, doit se tenir, participer du même éclairage et se soustraire à la convention.



HENNER. — Biblis changée en source.

On ne comprit pas, tout d'abord, tant la méthode traditionnelle était ancrée dans les habitudes, ces personnages presque plats parce qu'ils étaient enveloppés de lumière, et sur qui la verdure des arbres, les rayons du soleil projetaient des taches invraisemblables. Et pourtant les artistes étaient sincères ; ils s'enthousiasmaient pour cette éducation nouvelle de l'œil qui arrivait à percevoir des nuances délicates jusqu'alors insoupçonnées. Mais par le fait, les pleinairistes outranciers se condamnaient à l'isolement. Ils devaient comprendre que le public ne les suivrait pas dans les subtilités de leurs visions si laborieusement acquises.

Ainsi, sauf quelques exceptions qui persistent, la plupart des

peintres de la nouvelle école, sans rompre avec leur idéal, l'ont rendu accessible à tous en sélectionnant leurs effets. Ainsi les Millet, les Jules Breton, les Bastien-Lepage, les Lhermitte, et tant d'autres ont laissé des compositions universellement admirées pour leur poésie rustique.

Ici encore « La Pêche en Charollais » de Laronze, vous montre ce qu'une étude poussée de plein-air peut mettre d'atmosphère et de vérité dans une toile.

Cette impulsion de réalisme tempéré d'idéal déteint d'ailleurs un peu partout aujourd'hui, avec la sincérité dans la vie et une affectation de simplicité. Les paysagistes surtout en profitent, prenant l'habitude de voir plus exactemeut la nature. « Le Vallon dans les montagnes du Doubs » par Isembart, avec ses feuilles d'eau humides de rosée ; « La Matinée d'automne » de Moteley, avec ses traînées de lumière sur la verdure, se trouvent à point pour nous donner un exemple des observations consciencieuses de l'école moderne.

L'unité, Mesdames et Messieurs, est nécessaire non seulement à la composition mais encore à la couleur ; non pas qu'il faille exclure la variété des tons, mais il importe que les nuances diverses se juxtaposent, s'associent sans se nuire, forment un tout harmonieux.

Le peintre qui rendrait les teintes de la nature dans toute leur vérité, leurs valeurs relatives, leur enveloppement, réaliserait à coup sûr l'harmonie parfaite des couleurs qui se trouve dans toutes les œuvres de la création non retouchées par l'homme. Mais, de même que « l'Idéal » de l'artiste n'est qu'un pâle reflet de « l'Idéal absolu » qui se perd dans l'Infini, de même l'harmonie des coloristes sera subordonnée à nos facultés visuelles.

En musique, on a composé avec profit des traités d'harmonie. On a réglementé les accords et les dissonnances pour les faire concourir à l'effet général. En peinture, hélas ! il n'en est pas ainsi. Quelques savants bien intentionnés, les Young, les Browster, les Chevreul ont essayé de poser la théorie des trois couleurs mères ou celle du cercle chromatique avec atténuation ou exaltation des teintes par superposition ou juxtaposition de leurs complémentaires. Et l'on s'est aperçu que l'énonciation de certaines lois, justes en elles-mêmes, aboutissait dans la pratique à une lamentable faillite. On a constaté avec stupé-

faction que, dans cette même pratique, le goût d'une simple couturière donnait parfois des résultats bien supérieurs aux réalités des conclusions scientifiques.

L'harmonie des couleurs est donc avant tout une affaire de goût, une question d'observation et d'expérience. Quand on aura souvent contemplé la nature ou les tableaux de maîtres avec le sens critique, on sera tout de suite choqué par les discordances. Éloignez-vous d'une toile, clignez des yeux jusqu'à perdre la perception des lignes, pour ne conserver que l'impression des teintes, et vous jugerez dès l'abord si l'harmonie existe pour vous. Je dis : pour vous, car vous le savez on ne peut discuter des goûts ni des couleurs. C'est pourquoi les jugements portés sur la peinture sont et seront toujours variables. C'est pourquoi aucun tableau, serait-il de Raphaël, de Léonard ou de Michel-Ange ne réalisera jamais la perfection incontestée.

Les uns admirent la suavité des associations de teintes franches dans l'école italienne, les autres aiment les exubérances du coloris de Rubens, d'autres seront séduits par la fraicheur et le moelleux de Watteau et de Fragonard. Quelques-uns raffolent des anémies volontaires d'Ingres qu'ils s'obstineront à poursuivre jusque dans les poétiques décorations de Puvis de Chavannes ; un grand nombre aussi se passionnent pour les réalistes et pour la liberté d'allures de notre école contemporaine. Combien même prennent un plaisir de dilettantes à goûter certaines compositions au dessin cerné, au coloris conventionnel tout de fraîcheur décorative !

Ajoutez à cela les différences de touches: le fini sec et méticuleux des primitifs, les frottis d'ombres relevés des clairs empâtés chez les flamands, la perfection de Raphaël qui semble soustraite au procédé, les vigueurs de la facture moderne avec ses pâtes grasses et savoureuses, toutes manières qui peuvent avoir chacune leurs partisans, et vous comprendrez combien la critique d'art est chose délicate.

Que dira-t-elle aussi de ces artistes, impuissants peut-être à sortir du rang par le génie de l'invention, qui croient pouvoir le faire en s'hypnotisant sur certains genres bizarres ou sur une technique nouvelle ?

Voyez les impressionnistes ; ce sont des pleinairistes ou des réa-

listes exaltés. Ils s'efforcent de rendre, parfois au couteau, ou encore d'une brosse violente et brutale, un rapide aspect de la nature. Je sais bien que toute impression fugitive ne peut qu'être altérée par la recherche des détails ; aussi la facture hâtive des impressionnistes a-t-elle un avantage à ce point de vue, et certaines de leurs études, passage d'un rayon de soleil sur une fleur, reflets sur le visage d'un chapeau transparent éclairé à contre jour, sont charmantes d'harmonie et de justesse ; mais de véritables tableaux, point. Leur théorie, par malheur, sert trop souvent de pavillon pour couvrir l'absence d'études sérieuses, la négligence du dessin.

Vous connaissez également les pointillistes qui procédèrent longtemps, leur nom l'indique, par juxtaposition de points diversement colorés de teintes crues qui se mêlaient à distance. Aujourd'hui, ce sont les hachures ou les traits parallèles qui remplacent les points, mais le principe reste le même, et ces messieurs prétendent ainsi donner à leur coloris plus de fraîcheur et de vibration. Simples curiosités, semble-t-il, qui n'ajoutent pas sensiblement à la valeur des œuvres.

Enfin, je me contente de mentionner pour mémoire ces écoles extravagantes de symbolistes, de futuristes, de cubistes dont les adeptes, avides de célébrité coûte que coûte, prétendent l'obtenir en stupéfiant leurs contemporains. C'est l'élément malsain de la peinture, il convient de le mettre hors de cause.

Ces restrictions posées sur les bizarreries modernes, on voit que les motifs de divergences sont encore assez nombreux. Où donc sera la vérité dans ces conflits d'opinions et de préférences ? Où sera le bon juge ?

« Le critique, nous dit Taine, doit savoir que son goût personnel n'a pas de valeur, qu'il doit faire abstraction de son tempérament, de ses inclinations, de son parti, de ses intérêts. »

Ainsi, ne dites pas : « Cette toile me déplaît, donc elle est mauvaise. » Réfléchissez. Analysez vos sentiments, reportez-vous au temps de l'artiste, élucidez qualités et défauts, faites la part du feu, et alors seulement portez votre jugement.

Dans un tableau, ce qui frappe au premier abord, c'est le sujet, la composition représentant l'idée du peintre. Et c'est l'idée qui sera

le plus accessible aux foules, l'idée encore qui peut fausser leur jugement parce qu'elle les subjugue.

Observez, un dimanche, les visiteurs de cette salle. Neuf sur dix s'arrêteront de préférence devant « le Bivouac du Bourget » de Neuville qui évoque les angoisses de l'année terrible, devant « le Mont-de-Piété » d'une actualité toujours persistante, devant « la Prise de voile » de Rougeron, émouvante par l'idée du sacrifice, devant le mélancolique « Sonneur » de Gaillac.

Certes, je ne médis d'aucune de ces toiles qui ont de grandes qualités, mais je ne puis m'empêcher de constater encore que le public ne voit que l'intensité dramatique sans trop s'occuper du reste.

Appréciez donc le sujet, mais ne vous laissez pas circonvenir. Certaines idées peuvent vous déplaire qui font un bon tableau, et pour les juger sans parti pris, cherchez dans la composition les qualités que nous examinions il n'y a qu'un instant, mais demandez-lui avant tout la logique et la clarté, logique dans l'importance relative donnée aux divers éléments, clarté dans leur exposition. Demandez-lui la vie, le mouvement de tous ses personnages vers l'unité d'action. Dans ces personnages eux-mêmes, voyez si les expressions, les airs de tête, comme on dit, concourent au même but. S'agit-il d'un portrait, ou d'une tête de genre? Examinez si le peintre a rendu non seulement les traits de son modèle, mais les reflets de son âme et de son caractère. Je regrette de ne pouvoir vous montrer ici comme exemple le magnifique portrait de Marie Leczinska qui est dans la salle de Bellegarde.

Ces premiers éléments d'appréciation exigent naturellement un jugement solide, et malgré tout ils sont très relatifs; mais vous en trouverez un qui ne vous trompera jamais, le dessin. Il n'est pas indispensable, pour le juger sainement, d'être soi-même peintre ou dessinateur, et certains critiques d'art qui n'ont jamais touché un pinceau savent fort bien apprécier l'exactitude des proportions, la correction de la ligne, la justesse des attitudes et la perspective.

A ce compte, l'incorrection marquée du dessin, la perspective défectueuse, la gaucherie des gestes, les expressions nulles ou à contre

sens, le défaut d'équilibre dans l'ensemble dénoteront l'artiste incomplet. Ce sont des fautes de grammaire sur lesquelles le plus beau style ne saurait faire passer.

Bien entendu, il y a des nuances, principalement dans l'art des expressions et des attitudes, nuances qui résultent généralement des écoles et qui reflètent les mœurs du temps. Tandis que l'école italienne du XVIe siècle se complaît dans une noble simplicité, on trouve trop souvent l'emphase dans l'école française du XVIIe et le maniérisme dans celle du XVIIIe. L'école de David, au contraire, par parti pris de réaction, imite sur toile la statuaire antique, et malgré des qualités de grandeur, tombe dans le ridicule du style pompier.

Pour qui tenez-vous? peu importe. La maîtrise de composition et de dessin se trouve dans toutes les écoles, reconnaissez-la loyalement si vous la rencontrez.

Ici, j'ouvre une parenthèse, car je vous entends :

Comment, dites-vous, justifier l'admiration qu'on accorde aux Primitifs ? Chez eux les fautes de proportions abondent, les poses sont guindées et la perspective ridicule.

Remarquez d'abord, que cette admiration est plus raisonnée que spontanée. Les Primitifs bénéficient de la renommée qui s'attache à tous les précurseurs. Songez qu'ils eurent le mérite d'affranchir la figure humaine de la raideur hiératique des bysantins, qu'ils furent les premiers à reproduire fidèlement la nature, que malgré l'exagération de leurs mains fuselées, de leurs corps ascétiques, de leurs draperies aux plis cassés, ils parvinrent à exprimer la pensée et la vie humaines par la recherche du geste et de l'expression. Leur peinture à l'œuf ou à la détrempe se prêtait à toutes les finesses et conserve aujourd'hui encore sa fraîcheur. Aussi n'est-on pas étonné de l'enthousiasme qui salua la Madone de Cimabue, portée en triomphe à l'église Santa Maria Novella. C'était pour la foule une révélation.

Puis, la peinture à l'huile fit son apparition dans les Flandres et les artistes, tout en conservant certaines naïvetés de formes, en arrivèrent, dans le fini de leurs œuvres, à une perfection inimitable bien que toujours un peu sèche. L'abus des fonds d'or tendit à disparaître

et malgré l'emploi de l'huile qui fait de nos jours tant de mécomptes avec ses siccatifs, les Primitifs, grâce à la conscience de leurs préparations, obtinrent une beauté de coloris qui défie les injures du temps. Ceux d'entre vous, qui ont pu voir le magnifique rétable de l'Hôtel-Dieu de Beaune, en ont certainement gardé une impression profonde, et la « nativité » de notre Musée, attribuée jusqu'alors au maître de Flémale, montre encore, malgré les restaurations, toute sa fraîcheur.

On admire donc les Primitifs, malgré leurs défauts d'inexpérience, à cause de l'essor qu'ils ont donné à la peinture, et beaucoup pour leur extraordinaire habileté. Ils sont naïfs, et la naïveté chez eux est touchante parce qu'elle est naturelle, tandis qu'elle grimace chez les pasticheurs modernes qui s'avisent d'imiter maladroitement les balbutiements de l'art à une époque où sa langue est formée.

J'en aurais trop à dire, le sujet est si vaste que je suis obligé de me restreindre.

J'aborde à la hâte les sentiments divers que la couleur pourra vous inspirer. C'est ici que je dirai : méfiez-vous ! Ne vous hâtez pas de juger une toile parce que son coloris général vous déplaît. Songez que si vous aimez les gris, votre voisin peut aimer les tons chantants.

Derrière vous, « la Venise » de Ziem avec ses embrasements de soleil couchant, semble avoir épuisé les couleurs rutilantes de la palette, tandis qu'en face « la prière des humbles » de Geoffroy harmonise la tristesse de ses grisailles avec l'humilité des pauvres femmes en prière. Le contraste est brutal, l'un glorifie les splendeurs de la nature, c'est un régal pour les yeux, l'autre nous rappelle aux mornes réalités. Ah! celles-la nous ne les aimons guère, aussi se laisse-t-on prendre plus volontiers aux séductions de Ziem. Et pourtant sont-ils vraiment condamnables ceux qui trouvent en Geoffroy un idéal plus élevé ?

Examinez donc avant tout si l'impression générale répond à l'intention de l'artiste, si les teintes franches le sont sans dureté, si elles sont rompues par des gris qui les mettront dans l'air, si les clairs sont chauds et les ombres transparentes, si enfin les plans sont soumis aux dégradations rationnelles.

Dans le visage, dans les mains, cherchez la vie sous la carnation, dans le paysage et la nature morte, la vérité exaltée par la puissance

de l'effet et par la variété de touche. Que cette touche soit rugueuse ou fondue, posée au blaireau, à la brosse ou même au couteau, peu importe ; peu importent encore les frottis, les glacis, les empâtements, pourvu que l'œil soit satisfait par les contrastes qui rompent l'uniformité de facture, par la justesse de l'effet et par l'harmonie de l'ensemble.

Oui, je sais que les critiques, assez souvent d'accord sur le dessin, se déchirent à belles dents dès qu'il s'agit de couleur. Ils seraient plus calmes, moins impératifs s'ils pesaient toutes les raisons que nous avons étudiées.

Voulez-vous maintenant un essai de mise en pratique de la critique picturale ? Puisqu'il est devant vous, prenons comme exemple cet « ex-voto » de Legros qui fit couler beaucoup d'encre. Vous savez que Huysmans en a parlé dans « l'Oblat ». Il voyait en lui la perle de notre musée. Mais Huysmans était un impulsif, tout influencé par le mysticisme de sa récente conversion. Il s'était laissé prendre au sujet et n'avait vu que les qualités de l'œuvre.

A vrai dire, ces femmes en prière sont traitées de main de maître. L'expression pieuse, les types étudiés, le groupement simple et les vêtements sévères ont une belle tenue. Avec cela un dessin large et correct. Vous vous pénétrez immédiatement de l'idéal du peintre qui fait transparaître dans ses orantes leur foi profonde. C'est surtout un idéal de beauté morale servi par le réalisme qui commençait à transparaître lorsque Legros fit ce tableau.

Au surplus l'idée est une, la ligne variée ; la touche est grasse, fraîche et d'une grande largeur ; elle procède de Courbet. Pourtant, rien n'est omis qui puisse concourir à l'expression des visages, je serais tenté de dire : à celle des mains. Si même on considère l'ensemble du tableau, on constate que l'harmonie générale des tons de paysage sombre associés au groupe sévère des orantes, le tout relevé discrètement par le rouge et or de l'ex-voto, forme des consonnances graves qui ne manquent pas de charme. On dirait une recherche de primitif avec des procédés modernes parfois un peu gauches. La dessus tout le monde est d'accord. Mais voici où nait la discorde.

Legros au début de sa carrière vivait avec Millet, Courbet, Manet.



Alphonse Legros. — L'Ex-Voto.

Comme eux il tournait les yeux vers les travailleurs, vers les beautés rustiques de la nature, vers la vie du peuple dans sa poésie spéciale. Pour être logique avec lui-même, il devait apporter la vérité aussi bien dans les paysages que dans les personnages. Or il semble qu'il commette dans son « ex-voto » une grave erreur. Après avoir modelé à l'atelier ses personnages, le voici qui met à profit les principes de son maître Lecoq de Boisbaudran, cet apôtre de la représentation par le souvenir. Il compose, de ses réminiscences, un paysage de fond, qu'il brosse, derrière ces orantes, dans une note harmonieuse sans doute, mais avec la seule préoccupation de leur faire un repoussoir. Huysmans, lui ne voit que l'harmonie de ce qu'il dépeint avec enthousiasme « un paysage de tapisserie aux tons de laine demeurées vives ». Mais que vient faire ce paysage de tapisserie dans un réalisme de plein-air ? Sentez-vous l'atmosphère dans ces arbres, la profondeur dans ces lointains, la réalité, la vie dans ces plantes indiquées au premier plan ?

Cependant, me direz-vous, Henner que vous venez de citer procède ainsi. Mais entre Henner et Legros, saisissez la différence : le premier n'est d'aucune école, il fait, comme on dit, valoir le morceau, sans autre prétention, tandis que Legros donne à son paysage une importance considérable, il en fait une ambiance nécessaire pour développer son idée. Il a donc peint, je le répète un plein-air d'atelier en s'engageant dans une voie où ce genre n'était plus de mise.

Sur un point différent la discussion continue.

Il y a là au premier plan une jeune fille agenouillée dont le vêtement blanc fait une large tache claire, presque violente au milieu des tonalités sourdes de l'entourage, et les harmonistes classique de se voiler la face. Cependant, explique Huysmans, c'est du Manet tout simplement. Du Manet, c'est bientôt dit, mais cela ne met pas d'accord les contradicteurs, car Manet fut toujours très contesté ; en tout cas on ne peut nier la dureté de l'opposition entre la robe blanche et le vêtement d'un noir cru qui la repousse. Dans la nature on trouverait plus de douceur.

En dépit de ces discussions, l' « ex-voto » n'en demeure pas moins une œuvre intéressante, de noble allure et de facture solide,

mais elle montre ainsi quelles divergences d'appréciations peuvent susciter les meilleurs tableaux.

Je voudrais, terminer sur cette constatation à demi consolante pour notre amour propre, et pourtant, je manquerais à mon devoir si je ne vous prévenais contre un dernier écueil, la contrefaçon, le truquage.

Rassurez-vous je ne serai pas long.

Le truquage est aujourd'hui la plaie des collections. Il faudrait des volumes pour en dévoiler les fourberies ; et les officines de Montmartre avec leur propagande et leurs débouchés même chez les marchands de province et de l'étranger, produisent aujourd'hui ce triste résultat de faire douter de tout, sans excepter parfois les originaux, depuis les Primitifs jusqu'à nos Corot.

Certes, il y a des copies, des pastiches faciles à reconnaître. En général, quand vous verrez un tableau bien composé, bien éclairé, harmonieux, dont le dessin sera faible, la technique maladroite, la toile ou le panneau sans concordance avec l'époque supposée, neuf fois sur dix la copie n'est pas douteuse, car il est rare qu'un artiste soit assez inégal pour composer habilement et montrer dans l'exécution une insigne maladresse. Bien entendu, je parle ici des tableaux proprement dits et non pas des maquettes qui se reconnaissent à première vue par leur laisser aller primesautier. Au contraire, le copiste, quelque malhabile qu'il soit fait toujours transparaître l'idée souvent géniale du maître, ses groupements savants et l'ingéniosité de son éclairage. Puis la dextérité professionnelle lui manquant, il est vite à bout de souffle et les maladresses se font jour.

Certains contrefacteurs feront des anachronismes, emploiront des toiles d'un tissu trop moderne, des panneaux sciés minces alors qu'il les aurait fallu taillés à coup de hache ; d'autres exécuteront des primitifs du XIVe siècle au moyen des couleurs à l'huile tandis que l'œuf la détrempe ou la cire étaient seuls en usage.

Seulement, il existe des copistes et des pasticheurs d'une habileté prodigieuse à qui rien n'échappe, ni le vieux panneau découvert dans un grenier et qu'on vieillit encore en y pratiquant à l'aide d'aiguilles chaudes ou simplement par la décharge d'un fusil de chasse à petits

plombs des trous qui sembleront déceler la morsure des vers ; ni les vernis colorés et le jus de réglisse qui jauniront les tons ; ni les taches de mouches projetées à l'aide d'une brosse enduite de sépia ; ni même les craquelures provoquées par la chaleur d'un four.

Je sais bien qu'on prétend vérifier si la peinture a plus d'un demi-siècle d'existence en enfonçant une aiguille dans un empâtement point trop visible. Si la pâte éclate comme de la faïence, c'est que la peinture est vieille, sinon l'aiguille pénètre comme dans du beurre. Mais quelques contrefacteurs raffinés préviennent même cet expédient en passant sous le vernis une couche de colle forte.

Inutile d'ajouter que les marques, les monogrammes, les signatures ne signifient pas grand chose ; on les imites si facilement ! Mais alors ?

Alors, et c'est par là que je termine, les experts seuls, officiellement du moins, ne peuvent pas se tromper. N'essayons donc pas de porter des jugements infaillibles ; jouissons de la belle peinture suivant nos goûts personnels et notre tempérament. Comparons et raisonnons. Peu à peu nous constaterons une évolution progressive dans notre manière de voir. Nous serons étonnés d'admirer un jour ce qui la veille nous paraissait incompréhensible.

Assez rapidement nous arriverons à distinguer les différentes écoles, mais gardons-nous de faire avec assurance des attributions qui pourraient être démenties dans la suite.

Et puis, si vous voulez acheter, risquer la forte somme, je vous conseillerais bien de recourir à l'expert, mais je préfère vous engager à exiger la garantie sur facture.

Enfin, si chacun peut s'efforcer de mieux comprendre la valeur artistique d'un tableau, il ne faudrait pas croire que les mêmes résultats heureux favoriseront tous les efforts ; car on doit avant tout se rappeler qu'en matière d'art, pour juger passablement, il faut assez d'expérience, pas mal de raison et... beaucoup de goût.

E. Fyot.

UNE COMMUNAUTÉ

DE « RÉPUBLICAINS » EN 1775

En 1775, les villages de Losne, Chaugey et Maison-Dieu étaient loin de faire preuve d'une docilité administrative capable de leur mériter l'estime de l'Intendant de Bourgogne et de son subdélégué. Pour cela, ils n'auraient eu qu'à se conformer aux coutumes en vigueur, à obéir sans riposte aux ordonnances d'Amelot et surtout à ne pas disposer de leurs revenus communaux avec trop d'indépendance. A n'en pas douter, s'ils se fussent ainsi conduits, il n'y aurait pas eu d'à coup dans la tranquillité de leur vie municipale et l'administration de la province n'aurait pas vu en eux des révoltés et n'aurait pas cru à l'existence, sur un coin fertile de la vallée de la Saône, d'une sorte de république très vivace, qui se serait donné pour but de mettre en échec l'autorité des administrateurs provinciaux. Quels faits, quelles affaires, avaient bien pu créer cette situation, assez piquante? C'est ce que nous allons exposer brièvement.

Losne, Chaugey et Maison-Dieu formaient à la veille de la Révolution une seule communauté, jouissant de biens communaux assez importants et consistant en « pâquiers » (prés). Chaque année, ces derniers étaient amodiés aux enchères ; ce système, malgré une certaine variabilité dans les prix, permettait d'obtenir un rendement plus fort et de faire affluer dans la caisse communale, tout au moins pour la période qui nous occupe, un revenu annuel variant entre 2.000 et

2.500 livres. C'était, on le voit, une situation d'autant plus satisfaisante que les dépenses étaient assez peu nombreuses. On pouvait donc équilibrer le budget sans trop de gêne et même on était assuré d'avance qu'il y aurait à la fin de chaque exercice un reliquat assez important.

Or, que faire des fonds disponibles? Sinon les employer librement et sans contrôle à venir en aide à la collectivité, soit en les utilisant pour le payement des impositions pendant les mauvaises années, soit en les réservant pour la poursuite des procès engagés entre les particuliers ou les communes. Ceci ressort de la correspondance du subdélégué Martène; il ne cesse de répéter à l'Intendant que les habitants veulent « se conserver le produit de leurs pâquiers pour en disposer à leur gré ». C'est, du reste, cette tendance qui mit le feu aux poudres.

En effet, Martène prétendait faire régner dans sa subdélégation une uniformité intangible au point de vue de l'utilisation des fonds des communautés riches. Il semble s'être toujours attaché à les réserver pour les dépenses locales et non pour l'exercice d'une solidarité officiellement de mauvais aloi : « Les revenus des communautés, écrit-il, ne doivent point servir à l'acquittement des impositions ; ces revenus sont consacrés pour payer les charges locales, pour acquitter les dettes et pour les ouvrages et réparations publiques. »

Aussi, pour empêcher tout détournement illicite dans la réception de ces revenus ou tout arrangement à l'amiable, non seulement il exigeait chaque année une reddition de comptes des échevins en exercice, mais il était encore partisan de l'existence d'un receveur municipal, étranger à la population et agréé par l'Intendant sur sa proposition, car, sans cette précaution, les habitants « feraient de l'argent tout ce qu'ils voudraient, ce dont on ne pourrait avoir compte ».

Or, depuis 1767, les échevins de Losne n'avaient pas voulu se dessaisir de leurs comptes, rendant ainsi impossible toute vérification. Pour mettre fin à cette situation par trop irrégulière, Martène leur impose, en 1773, comme receveur municipal, Humberdot, receveur du don gratuit à Saint-Jean-de-Losne. Aussitôt les habitants commencent à lui faire ressentir leur mécontentement à l'occasion de l'adjudication de leurs prés. « Piqués », comme il le dit, de ce qu'on ne leur laissait plus le « maniement » de leurs deniers, ils se rendent au nombre de

quatorze chez le subdélégué, et « tumultueusement » lui signifient leur intention « de prendre pour eux tous la délivrance ». C'était, on le voit, un moyen déguisé de rester maîtres de leur argent.

Mais Martène ne capitula pas et de plus belle il demanda le maintien du receveur et la communication des comptes qu'il n'avait pu vérifier. Naturellement il n'obtint pas gain de cause. Et, cette fois, il se décida à éclairer l'Intendant sur les véritables motifs de son insuccès : « C'est une révolte manifeste, écrit-il, le 27 novembre, aux ordres et aux volontés de M. l'Intendant, qui mérite répréhension. *Ce sont des républicains ennemis du bon ordre pour ne l'avoir jamais voulu observer ; la communauté est une espèce d'anarchie où chacun veut être maître et vivre à sa fantaisie, et dans laquelle on ne connaît point de supérieurs.* » Et il répète encore à l'Intendant, que les paysans ne sont pas « faits pour tenir l'ordre dont une recette est susceptible » et que les deniers ne seraient pas « sûrement entre leurs mains ». De plus, ne doit-on pas craindre maintenant si la répression n'est pas énergique et prompte la contagion de l'exemple, par ces villages et qui se propagera d'autant plus facilement que la région est assez aisée.

Aussi Martène n'hésite pas à demander l'application immédiate des mesures suivantes : restitution des fonds dans les vingt-quatre heures, sous peine de prison et de cent livres d'amende, remise des comptes conservés par l'échevin, et défense de convoquer les habitants en assemblée générale pour statuer sur ces propositions, avec menace des mêmes peines, que plus haut. Cette sévérité, d'après lui, est nécessaire, car il ne faut pas que l'Intendant ait le « démenty », surtout vis-à-vis d'*une canaille indisciplinée et mal conseillée* dont la conduite est « trop marquée au coin de l'indépendance et trop attentatoire à l'autorité que doit avoir l'Intendant sur les biens communaux, pour y fermer les yeux ».

Voilà quel était « le party de douceur » que proposait Martène, et il n'était du reste pas disposé à céder, car il ajoute, en terminant son rapport, qu'en cas d'insuccès, il « fera sonner les grosses cloches ». Sans croire cependant qu'il allait bientôt y être obligé. En effet, la lutte engagée, à propos de la nomination du receveur municipal, allait pendant les années 1774-1775, se continuer d'abord sur ce domaine,

pour se poursuivre ensuite sur la question du paiement des impositions individuelles avec les revenus communaux.

A la nouvelle de la démarche du subdélégué, les habitants de Losne, Chaugey et Maison-Dieu, s'empressèrent aussitôt d'envoyer à l'Intendant une requête pour l'avertir qu'ils allaient interjeter appel de ses ordonnances relatives à leurs revenus et qu'ils défendraient aux adjudicataires de leurs prés, de verser le montant de l'adjudication dans la caisse du receveur.

Il n'en fallut pas davantage pour qu'immédiatement le subdélégué rappelât à Amelot dans des termes aussi précis que précédemment, la véritable cause du conflit : « Ils ne reconnaissent point de maistre, écrit-il, et veuillent *(sic)* l'être seuls de leur argent pour en user comme ils ont fait du passé, c'est-à-dire s'en servir dans leurs besoins particuliers, l'employer et le dépenser à leur fantaisie. » Mais, découragé par son premier échec, il hésite à devancer son chef dans la répression et laisse à sa prudence « le *party* qui est à prendre *contre des mutins et des insolents qui ont osé lever l'étendard de la révolte et de l'Indépendance* », tout en faisant encore remarquer que cette conduite est « dangereuse ».

Que fit l'Intendant en face d'une telle opiniâtreté? Tout porte à croire qu'il se contenta uniquement de faire viser par Martène les mandats dont le montant ne dépassait pas 50 livres. Et, en mars 1775, quand les bureaux ordonnèrent au subdélégué inquiet d'avoir à continuer, ils ne lui cachèrent pas qu'ils partageaient ses vues sur les tendances de ces villages si peu maniables : « *Les communautés de Chaugey et Maison-Dieu sont composées de républicains que M. Amelot a eu bien de la peine à contenir* et c'est principalement pour prévenir l'abus de leurs deniers qu'il vous avait chargé de viser les mandements. »

Ainsi, l'Intendant était parvenu à apaiser le conflit, non toutefois sans avoir transigé. Mais, si le contrôle des dépenses courantes était redevenu possible, les échevins ne se souciaient toujours nullement de remettre les anciens comptes, malgré les démarches de Martène et les réclamations des habitants.

Du reste, si un certain calme renaissait, c'est qu'on s'était montré à Dijon assez tolérant sur la question du paiement des impositions

avec les revenus communaux ; car on craignait le retour d'une mutinerie funeste au prestige de l'administration provinciale (1). En juillet 1774, un orage violent s'était abattu sur la région et avait détruit la moitié des récoltes. L'Intendant accorda aussitôt aux habitants l'autorisation de prélever 2.200 livres sur leur recettes, pour les consacrer au paiement d'une partie de leurs impôts. L'année suivante nouveau fléau, encore plus violent que le précédent et nouvelle requête. Mais, Amelot, soupçonnant sans doute une démarche injustifiée et une protestation déguisée contre l'état de choses établi par lui, prie son subdélégué, avant de prendre une décision, de lui faire connaître les ressources disponibles, le montant des charges locales et l'évaluation des pertes, car la requête estime « qu'il ne reste pas à récolter un quart de la totalité et qui ne dédommagera pas des frais de récolte ».

Martène s'empresse aussitôt de prouver à l'Intendant que l'esprit d'indépendance n'a pas complètement disparu et qu'il faut tenir ces villages en haleine. D'après lui (et il semble s'être livré à une enquête sérieuse), non seulement l'évaluation des pertes a été exagérée, mais depuis « les choses se sont bien raccommodées ». Et, fait plus grave, au lieu de n'avoir prélevé l'année précédente que 2.200 livres, sur les revenus communaux, on a acquitté avec eux la totalité des impositions. En conséquence il « s'oppose à tout arrangement » et il répète que, par leur conduite les villages « se ferment la porte à toutes sortes de grâces. Car, s'écrie-t-il, je ne puis trop vous le répéter, Monseigneur, *c'est une vraye république* ». Et finalement, sans que rien ne laisse prévoir une semblable décision il permet de ne pas autoriser un prélèvement dépassant 2.400 livres. L'Intendant fut moins généreux, il n'en accorda que 2.000 livres.

En présence d'une générosité de plus en plus affirmée, il n'y avait

(1) Dans une lettre adressée de Dijon, le 11 mai 1775, au Garde des Sceaux, Louis-Joseph de Bourbon Condé, gouverneur de Bourgogne, l'assurait qu'il n'y avait pas la plus petite fermentation dans le peuple. « Il n'a aucun besoin d'exemples, disait le prince, et ils ne pourraient que l'aigrir ; vous pouvez vous en rapporter à moi, si je vois la plus petite apparence, je ne dis pas d'émeute, mais même de mauvais propos dans le peuple, je vous envoye un courrier tout de suite qui vous rapportera les lettres patentes, afin que nous puissions punir sur le champ, mais nous n'en avons pas besoin ; l'esprit et le propos des États sont excellents et le peuple ne songe qu'à se divertir, laissons-le tranquille puisqu'il en use de même avec nous. »

plus de raison de s'arrêter. Aussi, en 1777, nouvelle démarche des habitants avec invocation des mêmes motifs. De nouveau consulté, Martène se décide encore, avec beaucoup d'habileté, il est vrai, et de respectueuse soumission, à éclairer l'Intendant sur les inconvénients de son libéralisme : « Ne trouvez-vous pas, Monseigneur, écrit-il le 22 novembre, qu'il y a de l'abus, à leur permettre de prendre tous les ans une certaine somme pour payer leurs impositions : voilà cinq années de suite que ces habitants prennent sur leurs revenus pour cet objet. « Il est vray, qu'il y a cinq ans, ils furent greslés, qu'ils le furent encore il y a quatre ans. Mais voicy trois années qu'ils n'ont pas essuyé ce malheur et cependant ils le rappellent encore dans leur requête. Ce sont des prétextes frivoles qu'ils emploient pour vous surprendre ; tantôt c'est la gresle, tantôt c'est une mauvaise année. Mais encore une fois, ce ne sont pas les seules communautés qui éprouvent des orvales et qui essuyent de mauvaises années. Cependant ces autres communautés viennent à bout de payer leurs impositions et dans toute ma subdélégation, il n'y a que celle de Chaugey et Maison-Dieu qui ne peuvent le faire sans secours... Ce n'est pas, Monseigneur, que je m'oppose à ce qu'ils obtiennent la grâce qu'ils vous demandent. Vous êtes le père et le tuteur des communautés ; c'est de vous seul qu'il dépend d'accorder ou de refuser. Mais, j'ai cru qu'il était de mon devoir d'entrer dans un certain détail, attendu que vous me faites la grâce de me demander mes observations. »

Pourquoi ce changement de ton ? Est-ce parce que le subdélégué croit inutile de se montrer plus énergique que les bureaux de l'Intendance ? Est-ce parce qu'il regrette d'avoir été trop consciencieux ? Ou bien n'est-ce pas plutôt parce que les habitants ont un puissant auxiliaire, dans la personne de leur curé et que ce dernier peut encore intervenir en leur faveur. La lettre que nous reproduisons permettra de se rendre compte des divergences de vues qui existaient entre les deux personnages auprès desquels Amelot se renseignait : « Les actes de bienfaisance par lesquels vous vous êtes distingué, dès votre arrivée à Dijon, ce dont je les ai instruits, votre inclination décidée à soulager les malheureux qui vous concilie nos cœurs à ce juste titre, leur inspirent la confiance que vous exaucerez leurs vœux et qu'en vous

prêtant à leur juste demande, vous tempérerez leur douleur ; vous les relèverez de l'abattement où les pertes les ont jetté et vous les encouragerez à la culture de leurs terres que quelques-uns d'eux voudraient abandonner. Mais je les soutiens et fais tous mes efforts en les excitant au travail par l'espérance de meilleurs années et en les assurant que votre grandeur les protégera. » Amelot aurait-il pu rester sourd à un appel aussi pressant à l'indulgence et ne devait-il pas douter de la sincérité des déclarations de son subdélégué ?

Du reste, ce dernier avait encore un autre motif de ne plus prolonger la scission, car, à cette date, le recteur d'école Mercier, qu'il avait fait passer pour le promoteur de la révolte, tout au moins dans les débuts, avait quitté la région. C'était pour Martène un grand soulagement, car, à l'en croire, cet homme n'était qu'un « cerveau brûlé », une « espèce de fou », ennemi de l'Intendant, une « peste » qu'il fallait éloigner. Ce fut d'ailleurs une aventure qui mériterait une étude spéciale, tant à cause de son originalité qu'à cause de l'effervescence qu'elle engendra.

Voilà les faits. Y eut-il réellement péril « républicain » sur ce petit coin de la Bourgogne ? Nous ne le croyons pas, si l'on entend par là révolte contre le pouvoir établi. Jamais les habitants de ces villages n'ont songé à élever la voix dans ce sens. Sinon, il serait surprenant qu'en 1774, au moment où la résistance était la plus acharnée, ils aient demandé à Amelot, l'autorisation de célébrer un service pour Louis XV, « désirant prouver leur attachement inviolable au roy ». Il serait également aussi surprenant de les voir patronés dans leurs démarches par leur curé et mériter, à mesure que le malentendu se dissipe, une bienveillance de plus en plus marquée de la part de l'administration provinciale.

Dès lors la véritable cause de ces démêlés n'est autre qu'une volonté bien arrêtée d'obtenir un peu plus d'autonomie dans l'emploi des ressources communales. « A force de vouloir empêcher les communautés de faire un mauvais usage de leurs revenus, on finit pas ne plus leur en laisser la disposition (Babeau). » On arrivait ainsi à paralyser toute initiative municipale et l'on nuisait aux prétendus intérêts que l'on voulait sauvegarder, voilà surtout contre quoi les habitants de Chaugey et Maison-Dieu ont voulu protester et voilà surtout pourquoi ils furent accusés de s'être montrés républicains. F. Boissard.

MÉLANGES

UN INÉDIT DE DAUBENTON

Dans le dernier bulletin de la *Société archéologique de Montbard,* qui vient d'être publié, M. R. Michelerne, le dévoué président de cette Société, publie une intéressante étude sur « Les Daubenton ». Il y dit maintes choses curieuses et termine en donnant le texte d'une lettre inédite de Daubenton.

Le 25 floréal an III, sur la proposition du Maire, le Conseil municipal de Montbard décida de donner à la rue de cette commune où Daubenton habitait, le nom de ce naturaliste « pour témoignage authentique des citoyens de la commune de Montbard, pour les vertus dont est doué l'octogénaire Daubenton, le patriarche des savants de la République. »

Daubenton remercia par ces mots :

« Citoyens,

« J'ai toujours pensé que la plus grande ambition d'un honnête homme devait être de mériter l'estime de ses compatriotes. Je vois avec grand plaisir que vous m'accordez la vôtre, citoyens, puisque vous avez mis mon nom sur les murs de notre patrie pour dire aux étrangers qui le liront : « C'est notre compatriote que nous estimons et que nous aimons ; voici l'habitation qu'il a parmi nous. » Je suis très flatté de ce témoignage d'estime et d'amitié. Je vous prie, citoyens, d'être bien persuadés de l'intérêt que je prends au lieu de ma naissance et à tout ce qui a rapport à mes compatriotes. Salut et fraternité.

« DAUBENTON. »

M. M.

BIBLIOGRAPHIE

Louis Stouff. *Catherine de Bourgogne et la féodalité de l'Alsace autrichienne ou Un essai des ducs de Bourgogne pour constituer une seigneurie bourguignonne en Alsace* (*1411-1426*). Paris, Larose et Ténin, 1913, in-8, 523 p. (*Revue bourguignonne* t. XXIII).

Les travaux antérieurs de M. Stouff sur la Haute-Alsace et sur Catherine de Bourgogne le prédestinaient à traiter quelque jour dans toute son ampleur le sujet dont l'énoncé fournit son titre à l'ouvrage considérable d'aujourd'hui. Le livre qui nous est offert apparaît de tous points comme définitif. La sûreté de l'information et l'abondance des documents mis en œuvre témoignent d'un labeur auquel il convient d'autant mieux de rendre hommage que tout un aspect de la politique bourguignonne jusqu'ici resté bien brumeux se trouve désormais parfaitement éclairé.

Avec netteté, textes en mains, M. Stouff nous montre comment la maison de Bourgogne a conçu et tenté la mainmise sur la seigneurie autrichienne, clef de l'Alsace. Se glisser ainsi jusqu'aux « marches d'Allemagne » équivalait, malgré la rivalité bientôt apparente des deux branches de la dynastie de Valois, à un essai de pénétration française dans ce pays où le flux et le reflux des influences importe si singulièrement à l'histoire générale. Le savant auteur ne nous énumère-t-il pas des unions de familles, des emprunts linguistiques, des enrôlements significatifs ? On voit des ducs s'attacher, en pays d'empire, des « serviteurs, conseillers, chambellans, échansons, panetiers... Leurs armées fourmillent de mercenaires allemands. »

Ce n'est cependant pas d'une politique délibérément envahissante ou violente que procède la tentative à laquelle préside Catherine de Bourgogne, fille de Philippe le Hardi. Née à Montbard en 1370, elle épouse Léopold en 1399, premier mariage austro-bourguignon qui inaugure une

direction à retenir. La dot de Catherine est la bienvenue à la Cour d'Autriche. Voici que l'existence errante de son mari laisse à la sœur de Jean sans Peur, surtout à partir de 1406, la régence de l'Alsace autrichienne. « Or Madame d'Autriche s'est toujours conduite en bonne Bourguignonne. » Son administration semble n'être donc qu'une transition. Jean sans Peur s'y intéresse avec une sollicitude touchante. Mais le veuvage de Catherine va compromettre le rêve; sa mort le fera évanouir.

Il est vrai que Charles le Téméraire devait en tenter la résurrection : sur ce point, son ambition, trop volontiers brutale, ne faisait que suivre une voie tracée par le premier duc de la lignée. Par là peut-être plus que partout ailleurs aurait pu se réaliser cette plus grande Bourgogne dont les Valois ont esquissé de tant de traits successifs les contours demeurés indécis : quoi qu'il en soit, le régime ébauché par Catherine de Bourgogne, qui faillit être si fécond pour sa famille, marque à la fois une étape curieuse de la politique bourguignonne et un épisode fort instructif du passé alsacien. La figure même de la princesse domine cet épisode et M. Stouff en laisse se dégager des faits un séduisant portrait. Catherine est bien la fille du créateur de la grande maison ducale : sympathique à ses sujets, soucieuse de ne rien heurter, elle a la discrétion du geste, le sens de la réalité qui la garde de toute imprudence. D'Ensisheim, sa capitale, elle gouverne avec un tact délicat cette seigneurie autrichienne que tout incline vers la Bourgogne et qui glisserait insensiblement vers une nouvelle destinée, si Frédéric d'Autriche ne se mettait à la traverse. Une antipathie instinctive et raisonnée tout à la fois dresse Catherine contre ce beau-frère « dans lequel s'incarne le type de l'Allemand ». Quoique veuve, la princesse espère garder cette terre qu'on lui dispute : l'Autriche, besogneuse, ne saurait jamais restituer une dot. De fait les démêlés de Frédéric et de Catherine auraient pu sans doute permettre à la maison ducale de prendre pied définitivement en Alsace, si l'attention de Philippe le Bon, détournée par les affaires de France, n'avait été distraite des marches d'Allemagne au bon moment.

Ainsi la belle étude de M. Stouff nous montre une fois de plus les Valois de Bourgogne déviés de leur vraie politique de chefs d'État par leurs soucis de feudataires français. Ce dualisme a été un vice irrémédiable. Entre la politique d'un grand seigneur français et celle d'un souverain effectif résolu à se tailler une principauté distincte, comme la Prusse s'est érigée en Allemagne, les Valois de Bourgogne n'ont pas su ou voulu opter. Leur échec en Alsace n'est qu'une illustration de plus de cette vérité qui par ailleurs explique tant de choses.

J. Calmette.

Chanoine Moissenet. *L'enseignement du chant sacré dans les séminaires*. Lyon, Janin, in-16, 1913.

S'autorisant du récent *Motu Proprio* de Pie X sur la musique sacrée, M. le chanoine Moissenet réclame une part plus grande pour l'enseignement du chant dans les séminaires. Après avoir rappelé avec humour les fâcheux errements du passé, il s'étonne à bon droit du dédain méfiant de certains catholiques pour le chant, et il démontre doctement que l'Église a toujours considéré le chant non comme un luxe, mais une partie intégrante du culte public ; ce fut donc une erreur grave que de vouloir, au moment de la séparation, sous prétexte d'économie, supprimer le matériel sonore des églises et réduire la musique sacrée à la plus stricte mesure. Ce qu'il faut supprimer, ce sont, en ville, les chants profanes qui font, des plus belles cérémonies religieuses, d'indécentes parades, et ce sont, dans les campagnes, ces chantres gagés hurlant à tue-tête de grotesques parodies des mélodies grégoriennes. Tous ces abus proviennent de l'insuffisance de l'enseignement du chant dans les séminaires. Avec une compétence qu'atteste la rare renommée de la maîtrise de la cathédrale de Dijon, M. le chanoine Moissenet indique minutieusement les moyens d'inculquer aux séminaristes non seulement le goût de la musique sacrée, mais les principes essentiels de l'art du chant dont ils devront pouvoir à leur tour répandre l'enseignement.

L. S.

Ferdinand Brunetière. *Bossuet*. Préface de Victor Giraud, Hachette 1913.

Aucun livre ne fut davantage demandé à Brunetière. Nous pouvons dire qu'il connaissait « son » Bossuet et l'avait travaillé au moins autant que Bossuet lui-même connaissait et avait travaillé saint Augustin. Pour un intellectuel tel que Brunetière, quelle jouissance quotidienne de descendre à la mine, quand cette mine est un génie aussi profond, aussi complet, aussi brillant, aussi solide que Bossuet ! Nul n'ignore qu'il l'avait tant fréquenté que son style personnel reproduisait toute la charpente savante de cette phrase du XVIIe siècle, plus particulière à Bossuet ; et cela sans lourdeur mais avec une aisance qui laissait évoquer toujours l'éloquence magistrale de l'évêque de Meaux et percevoir cependant avec relief la pensée et le timbre éloquents de Brunetière.

Brunetière est mort n'ayant pas eu le temps d'entreprendre le livre

qu'il pensait consacrer à la mémoire de son illustre prédécesseur à l'Académie. En eut-il le pressentissement douloureux ? Durant tout le cours de sa vie, il travailla consciencieusement à de grandes fresques. Ce sont celles-là que, son élève à lui aussi, l'éminent professeur de l'Université M. Victor Giraud a soignement recueillies.

Elles sont dans un écrin si judicieux, si intéressant qu'elles ne nous produisent aucunement l'effet du « déjà lu », et que, par ailleurs elles nous font presque nous consoler du livre, dont Brunetière, cet insigne laborieux, pouvait prétendre n'avoir posé que les jalons.

M. Giraud nous les présente ainsi : I. Les Sermons ; II. L'éloquence de Bossuet ; III. Bossuet historien ; IV. La querelle du Quiétisme ; V. La philosophie de Bossuet. — La bibliothèque de Bossuet ; VI. La modernité de Bossuet ; VII. Dernière vue d'ensemble sur la vie et l'œuvre de Bossuet. — Appendice. — Sommaires d'un cours professé à l'École Normale sur Bossuet en 1890-91. — Note bibliographique.

Telle de ces fresques est une étude de Brunetière servant de préface à une édition des *Sermons choisis* de Bossuet, publiée en 1882 et fort peu connue. Telle autre, les Dijonnais s'en souviennent, Brunetière la donna en conférence à Dijon, sous le patronage des *Amis de l'Université de Dijon*. Celle sur Bossuet historien lui fut suggérée, par un livre de M. Alfred Rébelliau. La suivante, sur le Quiétisme, à propos d'écrits originaux et de documents inédits publiés sur Mme Guyon, en 1881, par M. L. Guerrier. Les autres, soit au sujet d'ouvrage de l'abbé Lebarcq, du P. de la Broise, de G. Lanson ; soit à propos du catalogue de la bibliothèque de « Messieurs Bossuet ». Celle, sur la Modernité de Bossuet, conférence prononcée à Rome, sous le pontificat de Léon XIII « en territoire pontifical », au Palais de la Chancellerie. Et, enfin la dernière est cet article, le dernier que Brunetière ait écrit, qui n'avait jusque là paru qu'en anglais, dans le *The Catholic Encyclopedia* de New-York.

Telles quelles, ainsi que toutes les fresques sorties d'un front génial, brossées par une main habile, présentées par un artiste du genre, je ne crois pas qu'on ose les repousser, sous prétexte qu'on les a un jour rapidement aperçues ! La manière sérieuse demande au contraire qu'on y revienne, qu'on les considère, qu'on les étudie, qu'on les explore. Combien alors d'horizons insoupçonnés ! Combien d'érudition neuve pour nous ! combien de procédés profitables !...

Ce *Bossuet* de Brunetière reste un livre de chevet.

LE RENEST-MONTFORT.

CHRONIQUE

LE RÉGIONALISME

La Société Régionaliste du *Bugey*, a donné le 5 octobre 1913, une belle manifestation de décentralisation artistique et littéraire. A la suite d'une conférence de M. Charles Brun, délégué général de la Fédération Régionaliste française, en entendit un acte en vers, de Pierre Aguétant et une pièce de la vie locale au Moyen-âge, « Vendanges manquées, » de Philibert Neuville.

LA VIE INTELLECTUELLE

Découvertes. — Au cours d'expériences faites à la station aquicole de *Saint-Jean-de-Losne*, M. Topsent, professeur à la Faculté des sciences de Dijon, a constaté l'existence, dans la Saône, de cinq espèces différentes d'éponges, autant exactement qu'il en a été trouvé jusqu'ici dans les eaux particulièrement étudiées de l'Allemagne. De ces éponges, l'une n'avait encore été vue chez nous que dans la Vienne. Une autre, au nom rébarbatif de *Trochospongillahorrida,* est une nouveauté pour la faune de France et même de l'Europe occidentale. Les éponges en question sont très fragiles et par suite impropres à tout usage.

A *Verdun-sur-le-Doubs,* on a trouvé, dans les terrains où était situé l'ancien château, une amphore en terre cuite, mesurant environ 60 centimètres de haut que l'on croit dater du XIII[e] siècle, plusieurs fragments de vases et quelques pièces de monnaies.

M. Mazenot, instituteur à Royer, canton de Tournus, qui a fait cet hiver la découverte de la grotte préhistorique de Brancion (époque auriguiacienne) vient de découvrir et de fouiller avec un avoué d'Autun,

M. Menand, une grotte de la même époque située à *Saint-Denis-de-Vaux,* près Givry. Celle-ci a livré également une faune et un outillage préhistorique des plus intéressants. En revanche des fouilles opérées par M. Mazenot dans la grotte de Blanot près de Cluny et dans celle de Charmes, commune de Mancey, n'ont pas donné de résultat au point de vue préhistorique.

Sociétés et groupements savants. — La Revue du Bourbonnais-Brionnais annonce la création, à Marcigny (S.-et-L.), d'une *Société d'études du Brionnais,* ayant pour but de développer les études historiques, archéologiques et scientifiques du pays compris dans les limites de l'ancien Brionnais et de concourir à la conservation des monuments et des découvertes archéologigues de cette région.

Anniversaires et centenaires. — Les fêtes religieuses du IVe centenaire de la *délivrance de Dijon*, ont eu lieu du 18 au 26 octobre 1913, en l'église Notre-Dame de Dijon, elles avaient été organisées par notre collaborateur M. l'abbé J. Thomas. Une série de conférences fort intéressantes et curieuses était donnée ces mêmes jours au Palais des États de Bourgogne.

Le Comité du Centenaire frappera à l'occasion du prochain centenaire de la décoration de la ville de *Tournus* par l'empereur Napoléon, et en prévision des fêtes qui auront lieu à cette occasion, une plaquette artistique en argent, bronze, ou métal argenté, due au sculpteur Devenet, de Tournus, médaillé du Salon des Artistes français. Un timbre dessiné par le peintre décorateur mâconnais Poupart sera édité par le comité ainsi qu'une carte postale sur papier à la cuve, composée par le même artiste. Elle représentera le monument du Centenaire, œuvre d'un autre tournusien le sculpteur P. Curillon, première médaille du Salon des Artistes français, auteur apprécié de *Piété Filiale* et du *Frisson de la Vague* qui sont actuellement au musée de la ville de Paris (Petit Palais des Champs Élysées). Le Comité de Tournus a eu l'idée ingénieuse et digne d'être approuvée de recourir uniquement à des artistes régionaux pour commémorer des événements historiques que nous avons mentionnés plus haut.

Bibliothèques et Archives. — M. Lex, archiviste départemental de Saône-et-Loire, chargé par le Gouvernement de rechercher les fonds français conservés dans les archives publiques du Grand-Duché de

Bade, a exécuté sa mission. Ses recherches ont donné de fructueux résultats; elles feront l'objet d'une publication.

Conférences. — M. Dard, instituteur à *Tournus,* a organisé le jeudi de chaque semaine des conférences sur l'histoire locale. Chacune de ces conférences, destinées aux enfants des écoles de Tournus, est suivie d'une visite des collections du Musée et des monuments anciens de la ville, correspondant à l'époque étudiée dans la leçon précédente. Des explications sont données sur place, des rapprochements faits entre l'histoire locale et l'histoire générale.

Périodiques. — Depuis le 6 septembre 1913, paraît à *Arnay-le-Duc,* « Le Courrier de la Côte-d'Or », journal hebdomadaire des cantons d'Arnay-le-Duc, Bligny-sur-Ouche, Liernais, Nolay et Pouilly-en-Auxois, dont la direction a été confiée à M. Georges Normandy, le fervent régionaliste.

Depuis le mois d'août 1913, un nouveau journal hebdomadaire paraît au *Creusot,* « La Dépêche du Creusot »; « L'Éclaireur de Saône-et-Loire », paraissant à Digoin, a cessé sa publication.

L'ART

Classement des Monuments. — Les églises de *Farges-les-Macon* (début du XIe siècle), d'*Uchizy*, canton de Tournus (fin du XIe siècle) et de *Mont-Saint-Vincent*, viennent d'être classées comme monuments historiques par arrêté ministériel du 27 juillet 1913.

La conservation des Monuments. — La Commission des monuments historiques avait demandé à la ville de Beaune un crédit de 500 francs pour contribuer à l'entretien des monuments historiques de la ville. Le Conseil municipal, dans sa séance du 11 septembre 1913, se reportant aux précédentes délibérations, a refusé encore une fois la subvention. Toutefois, il fait la réserve que, si un jour des réparations étaient nécessaires à un monument, il demanderait à la Commission de lui soumettre un devis et participerait à la dépense.

La *municipalité dijonnaise* poursuit son œuvre de conservation artistique. Non seulement elle achète les monuments historiques en péril d'exil, mais elle procède à des restaurations, à des restitutions fort

heureuses. Après avoir remis en état le pilier de la porte Saint-Pierre, les trophées des pilones de la rue Vauban, démoli les écrans à tir si disgracieux du Parc, rétabli les balcons anciens du palais ducal, placé des grilles de style aux fenêtres du musée, cette municipalité au goût si sûr vient de restaurer le fronton du portique d'entrée de l'*Arquebuse*.

Ce bâtiment qui date du tout commencement du XVIIe siècle et dont le dernier propriétaire — avant la ville à qui il fut cédé en 1807 — est Chartraire de Montigny, dernier trésorier général des États de Bourgogne, dernier capitaine de la Compagnie des Chevaliers de l'Arquebuse et premier maire de Dijon, élu par le peuple en 1790, ce bâtiment n'a rien de bien remarquable par son architecture. Mais, tel qu'il est, il constitue un abri bien conditionné pour notre cabinet d'histoire naturelle qui y fut installé en 1836. Au surplus, le fronton qui couronne l'entrée est d'une jolie composition sculpturale. Hélas, la Révolution l'avait mis à mal; non seulement le buste du Grand Roi avait été renversé de sa console, mais l'écusson et des attributs avaient été martelés. On vient de panser ces blessures ; les lis bien inoffensifs en la circonstance, ont été rétablis : il ne peut certes venir à l'idée de personne de crier au scandale ou à la provocation, et voilà ainsi un monument remis dans son état primitif et voici du même coup effacée la trace pénible de la colère des hommes. Remettra-t-on le buste de Louis XIV en place ? Cela ne s'impose pas, à notre avis ; un buste de Montigny — il doit en exister — pourrait fort bien remplacer l'image royale.

Le Conseil municipal de *Saint-Seine-sur-Vingeanne* vient d'accepter la proposition soumise à M. le Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts pour le classement de son église.

A l'ancienne abbaye cistercienne du *Val-des-Choux* (territoire de Villiers-le-Duc, arrondissement et canton de Châtillon-sur-Seine), la niche située au-dessus de la porte d'entrée vient de recevoir la statue en pierre d'un père abbé. Cette image, d'un bel effet décoratif dans sa juste sobriété,est due au talent du jeune sculpteur bourguignon Roger de Villiers.

Musées. — La Société des Amis des Arts de la Bresse louhannaise commence la publication du catalogue du musée de *Louhans*. La première partie comprend la peinture. Signalons deux œuvres du peintre louhannais Pochon (1817-1885), trois tableaux intéressants du peintre charollais Laronze, plusieurs cartons (projets de vitraux) d'Auguste

Gallimard (1813-1880). Le catalogue est précédé d'une introduction du Conservateur, le sculpteur Cordier, de Louhans.

Le musée de *Tournus* vient d'acquérir divers objets intéressant l'histoire locale : de nombreux outils préhistoriques et ossements fossiles provenant de la grotte de Brancion, plusieurs objets de l'époque du bronze, deux mosaïques de la villa romaine de Noiry (Ormes), don de M. Bidaut de Grésigny; une aquarelle de M[lle] Poussardin, représentant une fresque du xvi[e] siècle conservée en l'église d'Uchizy « Le Cardinal de Guise, abbé de Tournus, remettant la mitre à un religieux bénédictin », une statuette pierre, le Bon Pasteur, sculpture intéressante du xvi[e] siècle provenant de la Mairie (ancienne Prévôté) de La Genète, arrondissement de Louhans.

Les Bourguignons ayant créé à Beaune un musée de vin, le docteur G. Martin vient de faire adopter par le congrès du Sud-Ouest un vœu tendant à former à Bordeaux un musée du même genre.

Statues et Monuments. — Le 15 août 1913, à *Chalon*, M. Thierry, ministre des travaux publics, inaugurait un nouveau pont sur la Saône et l'Hôtel de la Chambre de Commerce de Chalon-sur-Saône, Autun et Louhans.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les Vins en Côte-d'Or. — Quantités de vins sortis des chais des récoltants (droits garantis ou acquittés) : Mois d'août : 7.595 hectolitres; antérieurs, 109.732 hectolitres. Total : 117.387 hectolitres.

Quantités de vins soumises au droit de circulation : Mois d'août : 47.468 hectolitres; antérieurs, 491.604 hectolitres : Total : 539.072 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 468.324 hectolitres.

La Population en Côte-d'Or. — Le mouvement officiel de la population de la France au cours du premier semestre de 1913 vient de paraître. Voici ce qui concerne spécialement le département de la Côte-d'Or :

Population (le 5 mars 1911). — Beaune, 99.966; Châtillon-sur-Seine, 35.090; Dijon, 162.920; Semur, 52.059. — Totaux : 350.054.

ÉCHOS

— L'avion militaire *Ville de Dijon* est arrivé le 19 octobre 1913 à « La Maladière » venant de Lyon, piloté par le jeune maréchal de logis Clément et le sapeur Livron. La Ligue aéronautique et la Municipalité ont profité de cette escale pour placer à l'avant du fuselage un écusson brodé aux armes de la Ville; l'appareil portait déjà l'inscription règlementaire : *Souscription nationale pour l'aviation militaire, 1912,* « *Ville de Dijon* »*, offert par la Ligue aéronautique de Bourgogne.*

— La musique du 27ᵉ régiment d'infanterie vient de terminer à *Dijon* sa saison de concerts par la Symphonie en ré mineur de César Franck, dont l'interprétation a été remarquable; il faut encore féliciter et remercier M. Fromentin de l'œuvre décentralisatrice si intéressante qu'il poursuit.

— « La Vie à la campagne » a publié le 15 septembre 1913 une étude agréablement illustrée sur le château de *Rouvres-en-Plaine,* propriété de M. Roger de Salverte.

INTERMÉDAIRE

RÉPONSES

49. **Le sculpteur Hugues Sambin**. — Le 2 mars 1895, je recevais de M. Philippe Vallée, archiviste de la ville de Dijon, une lettre dont j'extrais ce passage qui répond à la question de M. E. F. :

« Dernièrement en faisant des recherches concernant l'armement de la milice bourgeoise à Dijon au XVI[e] siècle, j'ai trouvé une note qui va contrarier un peu l'un des chapitres de votre travail sur Hugues Sambin. [Dans une étude publiée en 1891 (mémoire de la *Société bourguignonne d'Histoire et de Géographie*), j'émettais l'hypothèse que Sambin pouvait être originaire de Talant, où il existait une famille de ce nom.] La voici :

H. 16. Recherche des armes chez les particuliers, 19 août 1557... Paroisse Saint-Jean, folio v, verso : « M[e] Jehan Boudrillet et M[e] Hugues Sambin, son gendre, ont huit serviteurs qui sont du pays, excepté lung qui est frère dudit M[e] Hugues, *natifs de Gray,* et pour armes ont halebardes, espieux, harquebuses et espées pour eulx et leursdits serviteurs. »

N. G.

QUESTION

52. **Le chirurgien du Roi, Greuzard**. — Quelqu'un pourrait-il donner des renseignements sur la famille, la vie et la descendance de Greuzard qui fut chirurgien du Roi de 1766 à 1789 : il devait être originaire de Tournus ou Saint-Gengoux-le-Royal (Saône-et-Loire).

H. C.

UN ASPECT DU REGIONALISME

LA SCULPTURE BOURGUIGNONNE

PEUT-ON, AU XXe SIÈCLE RECONSTITUER UNE ÉCOLE, UN STYLE BOURGUIGNONS?

IL *semble que le cri soit général; non seulement le cri d'alarme : « L'art se meurt! » que l'on a répété à satiété, sans émoi, sans foi, mais le cri d'espoir : « Il faut ranimer la flamme; il faut surtout relever les institutions d'autrefois, si fécondes, les ateliers, qui constituaient les vraies écoles d'art. Il faut! car le salut est là! » Oui, il semble bien qu'émus de la défaillance artistique actuelle de la France, tous les regards se tournent en arrière, non point chargés de regrets, mais remplis de confiance. Un courant nouveau s'est dessiné chez les artistes et nous avons aujourd'hui* les hellénisants *et les* gothiques; *les critiques, pour stimuler les ardeurs, rappellent à l'envi l'exemple des maîtres d'autrefois; les revues d'art, même les plus avancées, parlent d'unité rompue, de tradition à relier; il n'est pas, enfin, jusqu'aux parlementaires qui ne stigmatisent l'enseignement officiel de l'École des Beaux-Arts et qui, eux aussi, donnent le passé en modèle. Dans son* Art et Démocratie, *M. J. Paul-Boncour, l'éloquent rapporteur du budget des Beaux-Arts de 1910, résume ainsi l'opinion des meilleurs artistes contemporains : Rodin, Carrière, Besnard, J. Blanche : « Il n'y a pas de bons élèves parce qu'il n'y a plus de maîtres au sens véritable du mot... Il n'y a plus d'éducation*

technique... Personne ne connaît plus les recettes, les lois mystérieuses que les maîtres communiquaient à leurs élèves... Il n'y a plus de traditions et chacun est obligé de perdre vingt ans de sa vie — s'il a compris et s'il a le désir d'apprendre — à chercher une technique que l'on possédait jadis au sortir de l'atelier.» De son côté, M. le sénateur Couyba, dans son rapport du budget des Beaux-Arts de cette année, parle à peu de chose près le même langage.

Ainsi, le mal dont souffre l'art français — mal de langueur — apparaît à tous les esprits comme guérissable : facilement quant à la connaissance du remède, non plus quant à son application. Car, comment renouer cette tradition rompue ? Comment reconstituer l'atelier d'autrefois ? Comment conquérir cette technique sûre, cette compréhension solide de la nature sans lesquelles toute interprétation heureuse, toute originalité de bon aloi sont défendues ? Spontanément on a répondu : par le régionalisme ! par la reconstitution des écoles provinciales disparues devant la centralisation parisienne ! Décentraliser l'art, ne point aller demander à des maîtres officiels un enseignement dont on reconnaît l'insuffisance, si ce n'est pis ; le prendre chez les artistes qui sont de votre pays, qui sentent et voient comme vous parce qu'ils ont senti et vu les mêmes choses avec une âme et un esprit propres à votre race ; prendre ses modèles autour de soi, les pénétrer ; se débarrasser de la vanité de la consécration parisienne, de la soporifique réclame ; avoir plus d'orgueil à enrichir sa province qu'à produire pour l'État, oui surtout « ne pas travailler, comme le jeune artiste dont parle M. Couyba, pour obtenir une bourse, un achat, une commande de l'État, voire un secours » ! Décentraliser, tel est le remède que l'on propose de toutes parts. Qu'attend-on pour l'employer ? Les moyens pratiques.

Eh bien, c'est aux intéressées, aux régions, aux provinces, de trouver ces moyens, de les exposer et de les expérimenter. Les sociétés d'Amis des Arts, les revues régionales doivent se mettre au travail. Elles doivent songer que pour faire renaître leur art national, pour lui redonner sa caractéristique provinciale, pour faire revenir leurs artistes chez elles, pour retirer à Paris, en un mot, une de ses prérogatives auxquelles il tient le plus, il faut un beau courage et une inlassable volonté ; il faut ne compter que sur soi. Compter sur un fédéralisme décentralisateur dont Paris, devenu par impossible régionaliste, ferait une question de mode, serait pure négation, pure folie. Travaillons.

***

C'est pénétré de cette utilité de l'action décentralisatrice que nous avons entrepris cette enquête.

S'il est une province que le goût du ciseau a toujours *caractérisée, chez qui la sculpture est un art de race, un indéniable génie, c'est bien la Bourgogne. Les imagiers de la dernière période du moyen âge, les menuisiers et ornemanistes de la Renaissance, les artistes délicats du XVIIIe siècle, toute la pléiade qui illustra le XIXe et qui honore encore aujourd'hui la statuaire française en témoignent superbement. Hélas! avec le XIXe siècle les sculpteurs bourguignons ont émigré, attirés par Paris. Rude et Jouffroy s'éloignèrent les premiers. Depuis, le pli étant pris, les élèves de l'école des Beaux-Arts de Dijon y partent chaque année et y restent pour vivre, quelques-uns y conquérir la gloire. De la terre bourguignonne, ils gardent la fièvre du ciseau et leur tempérament; de l'enseignement dijonnais, ils emportent de précieux et solides rudiments; de leur province* tous *conservent un amour filial extrêmement touchant. Aucun ne déroge, aucun ne perd contact avec son pays. Tous y reviennent plusieurs fois l'an, y entretiennent une correspondance, recherchent les commandes de leurs compatriotes, et tirent souvent vanité de leur origine vigneronne. Mais ces artistes bourguignons contemporains n'ont, dans leur œuvre, aucun lien, aucun point commun. Idées, goût, procédés diffèrent; et si les Bourguignons sont les plus nombreux parmi les sculpteurs provinciaux d'aujourd'hui, il est impossible de dire pourtant qu'ils forment une école. Il n'y a pas, à proprement parler, d'école bourguignonne de sculpture; il y a des artistes nés en Bourgogne, qui ont un talent personnel, parfois un style caractéristique, mais c'est tout. Or, précisément, tous les artistes de France en sont là.*



Cl. Plon-Nourrit

CLAUS DE WERVE
Pleurant du Tombeau de Philippe le Hardi

C'est donc ici que, selon certains, apparaît le besoin de donner aux artistes de la province bourguignonne, fils d'une même race, *un souffle artistique commun, une sorte d'inspiration de terroir qui ne les obligerait nullement, d'ailleurs, à réfréner leur personnalité. Il en serait d'eux comme des grands vins de la bonne Côte-d'Or dont pas un n'a exactement le même bouquet et qu'une parenté on ne peut plus étroite unit pourtant. Ainsi, le style bourguignon refleurirait, avec son caractère, son originalité, son unité. On sait l'influence que l'école bourguignonne du XVe siècle a eue sur l'art français. La Renaissance, on l'a prétendu, est tributaire de Claus Sluter, Donatello et Michel-Ange y compris. Mieux encore l'historien de l'imagier des ducs de Bourgogne, M. Kleinclausz, a-t-il pu dire en manière de conclusion que « Sluter a créé, en somme, la statuaire moderne. » Pourquoi l'école bourguignonne ressuscitée n'aurait-elle pas, aujourd'hui, une action semblable sur l'art français. Le nombre et la valeur des sculpteurs bourguignons permettraient de l'espérer.*

L'idée est infiniment séduisante, l'entreprise tentante. Renouer ainsi la chaîne rompue avec l'école slutérienne, beau rêve ! Mais question trop grave cependant pour être abordée à la légère. Aussi bien touche-t-elle à une branche vitale de l'art français. Il importait donc de s'entourer d'opinions et d'avis, et c'est pourquoi nous avons soumis l'idée de la reconstitution d'un atelier bourguignon de sculpture à nombre de critiques d'art, de professeurs de l'histoire de l'art, de directeurs de revues d'art, de membres de groupements artistiques provinciaux, de conservateurs de musées français et flamands, de statuaires, d'artistes bourguignons, de parlementaires, de professeurs de droit administratif, etc. Résolument, nous ne nous sommes pas adressé qu'à des noms illustres ; nous tenions aussi aux conseils de régionalistes fervents. A tous nous avons formulé le questionnaire que voici :

— Est-il possible de reconstituer au XXe siècle une école bourguignonne de sculpture telle qu'elle exista au XVe siècle avec Jean de Marville, Claus Sluter, Claus de Werve, Jean de la Huerta, Antoine le Moiturier, Jean Michel, les frères de la Sonnette, etc., école qui prépara, avant l'Italie, l'évolution de l'art gothique français vers la Renaissance et dont la technique se retrouva plus tard sous le ciseau de Rude?

— Une telle reconstitution serait-elle utile ?

— Quels seraient les moyens d'y parvenir ?

En posant ces questions sous cette forme, nous entendions bien ne point marquer de préférence ni d'hostilité ; cette impartialité laissait toute liberté d'opinion aux personnalités interviewées et leurs réponses n'en ont encore que plus de poids.

Mais qu'elles sont diverses ces réponses ! Si elles peuvent être classées grosso modo *en sceptiques, favorables et possibilistes, — ordre que nous adopterons pour les publier, — il n'en est pour ainsi dire aucune qui n'ait son argument ou son objection propre. De sorte que notre enquête se trouve à la fois curieuse et complète et que les idées qui y sont remuées projettent sur la question une claire lumière.*

***

La réponse de M. Henri Chabeuf, ancien président de l'Académie de Dijon, sera la réponse de début. Outre que notre éminent correspondant se classe, en ce qui concerne notre enquête, parmi les sceptiques, il appuie son opinion sur une documentation si serrée, si à propos, que cette réponse forme une véritable préface à notre enquête ; c'est aussi parce que les régionalistes bourguignons doivent cet hommage à M. H. Chabeuf dont la plume a tant loué sa province, Dijon, nos richesses, nos gloires, notre race.

Vous me faites l'honneur de me demander mon avis sur les moyens d'arriver à une décentralisation artistique, dont le principal facteur serait la résurrection, à Dijon, d'un grand atelier de sculpture comme celui dont au xve siècle l'action rayonna sur le monde occidental tout entier. Et vous rappelez ces noms illustres, Jehan de Marville, Claus de Werve, Jehan de la Huerta, Antoine le Moiturier, les frères de la Sonnette qui taillèrent le beau « Sépulcre » de l'hôpital de Tonnerre, sans compter la foule des inconnus, tous dominés par la haute et géniale figure du grand initiateur, Claus Sluter.

Oui, Dijon fut alors une des lumières du moyen âge, et jusqu'en Espagne, en Italie, même, Louis Courajod a reconnu l'action de

cette grande école de vérité, qui, dans l'histoire de l'art non antique, doit porter le nom de « École de la Chartreuse ».



Cl. Plon-Nourrit

CLAUS DE WERVE

Pleurants du Tombeau de Philippe le Hardi

Les conditions étaient singulièrement favorables; indépendante depuis des siècles sous des princes politiques, puissants et artistes, la Bourgogne était sortie de l'unité nationale en devenir. Elle existait, nation à part, ayant sa race, ses mœurs, son caractère et, comme chaque région petite ou grande avait le sien, son art. Et l'empreinte était si forte que ces étrangers venus : Jehan de Marville, du Nord, Claus Sluter et Claus de Werve, de plus loin encore, de la Gueldre, Jehan de la Huerta qui est Aragonais, Antoine le Moiturier, un Dauphinois, feront tous du bourguignon. Aussi, dans un musée d'originaux ou de moulages, par le type très personnel des figures, plus entassé que dans l'imagerie de la Champagne, de l'Ile-de-France ou de la Picardie, mais robuste et sain, par l'arrangement large des draperies, les Vierges bourguignonnes se reconnaissent-elles au premier coup d'œil.

Il y eut alors dans l'école dijonnaise — peut-être ce mot, étant donnée la configuration complexe de la province, est-il plus exact — une puissance, une abondance merveilleuse et créatrice. Mais à partir

de 1500 elles vont s'affaiblissant. Il y a encore des imagiers bourguignons, ainsi ce Jean Damotte qui exécute pour Saint-Michel de Dijon un ensemble de sculptures dont le cadre subsiste seul dans la chapelle des Rois. On peut lui attribuer aussi ce retable venu de l'ancien Saint-Pierre au musée, et j'aimerais à penser qu'une main dijonnaise a fait vivre dans la pierre ces combats des cavaliers d'allure quasi-florentine, qui, mutilés, se voient encore dans une arrière-cour de la rue des Forges, ce musée de maisons historiques et ornées. Mais on peut dire que notre grande école nationale a vécu et quand il s'agit de remplir le grand tympan du portail de Saint-Michel, on s'adresse à un étranger, Nicolas de la Court, qui vient de Douai et nous donne ce « Jugement dernier » tout florentin, fort beau d'ailleurs, mis indûment sous le nom de Hugues Sambin. Et quand en 1538, l'amiral Chabot jettera en travers de la chapelle seigneuriale des Vienne, au château de Pagny, cette admirable clôture en marbre blanc et de couleur, qu'une vente sacrilège a fait passer dans la collection Foulc, à Paris, il choisit non un Bourguignon, mais un imagier de l'Ile-de-France, sans doute un élève de Jean Cousin.



Cl. Plon-Nourrit

CLAUS DE WERVE

Pleurants du Tombeau de Philippe le Hardi

Mais la puissante sève de l'école s'est seulement détournée pour

s'épancher abondante et généreuse, un peu plus bas, dans les arts dits décoratifs. Hugues Sambin, le bon « architecteur » et « menuisier », ce Comtois venu de Gray à Dijon pour y être représentatif du génie de la Renaissance dans la seconde moitié du XVIe siècle, sera le chef d'une école singulièrement vivace qui, dans le meuble surtout, et dans le décor extérieur du logis, prodigue des œuvres touffues, un peu exubérantes, mais combien viriles et fortes, émanations d'une race solide et riche, qui s'affirment en des beautés bien différentes de l'élégance plus raffinée des écoles parisienne et lyonnaise. Ce n'est pas plus, ni moins, c'est différent.

Au XVIIe siècle français, c'en est fait des écoles provinciales, l'art officiel et royal a passé sur toutes choses son niveau égalitaire; notre bon sculpteur Jean Dubois n'est qu'un succédané de l'école de Versailles, qui apparaît elle-même comme une adaptation à l'excellent goût national du style romain, j'entends du style Bernin. Au XVIIIe, nous avons encore en Bourgogne quelques habiles gens qui se contentent de renommées provinciales, Larmié, Boichot, Marlet, le charmant Attiret, un Comtois, d'ailleurs, venu de Dole et qui s'est fait tout Dijonnais; ce sont des isolés et dont l'art est celui de tout le monde.

Mais le XIXe est marqué par un renouveau rare et singulièrement puissant de la statuaire; quelle en fut la cause, l'occasion, si l'on veut? Dans tout événement humain, en effet, il y a une cause plus ou moins apparente, de hasard entier, jamais. Seulement, cette cause, quelle est-elle? Je me suis attaché longtemps à cette idée générale, trop générale, qu'il y avait là une destination de la race. Le Bourguignon, plaidais-je, est un homme de sens rassis, solide et fort, d'ailleurs, qui volontiers appuie un peu sur ses idées, éloquent, sans grande imagination toutefois. Eh bien, l'art qui comporte le moins l'improvisation et l'à peu près, n'est-il pas par définition l'art bourguignon par excellence? Et si je m'objectais Prud'hon et Ziem, je me répondais que Prud'hon, un voisin de berceau de Lamartine — un rapprochement qui n'a rien de forcé — appartient à la Bourgogne du midi, celle où les toits s'aplatissent sous la tuile romaine, où la lumière s'avive déjà des rayons du soleil méditerranéen, que Ziem, enfin, le

Turner français, eut des ancêtres et très proches, venus du pays des féeries orientales.

Soit, mais au moyen âge si la sculpture bourguignonne — voyez ce qu'il en reste à Notre-Dame — a un caractère marqué, romain, plus que romain, dirais-je volontiers, de grandeur et de force, en quoi la Bourgogne se montre-t-elle mieux douée que l'Ile-de-France, la Champagne et la Picardie? Et que dire de ce long sommeil qui a suivi le prodigieux effort du XVe siècle? Remarquons-le, je l'ai indiqué déjà, j'y reviens parce qu'on l'a objecté non sans quelque malice à Courajod, le champion, je n'ose dire l'inventeur de l'école bourguignonne, que celle-ci se compose surtout d'étrangers.

Pourtant je ne pense pas m'être trompé du tout au tout; oui, peu fait pour la poésie et la couleur, par son caractère le Bourguignon était voué à la sculpture. N'est-ce pas du reste, et pour les mêmes causes, la destination historique de la France à travers les âges? Chez les autres peuples, l'art de la pierre et du bronze a eu de longs sommeils, en France, jamais; il s'est renouvelé, mais n'a jamais langui. Comment, sans cette inclination primordiale de notre race bourguignonne, expliquer cette splendide éclosion de l'art statuaire au XIXe siècle? Reconnaîtrons-nous là l'influence d'une forte secousse donnée par un de ces hommes de génie qui orientent vers un but nouveau toutes les forces vives d'une nation? Non, Devosge, le créateur, l'initiateur de l'école des Beaux-Arts instituée par les États de Bourgogne, était un peintre médiocre, à vrai dire, mais bon professeur parce que dévoué, consciencieux et se donnant tout entier. Bornier, le professeur de sculpture, est de sa race, c'est-à-dire appliqué et médiocre; Darbois qui lui succède, encore plus; vous savez cependant quelle magnifique envolée va prendre la sculpture bourguignonne au XIXe siècle. Rude, Jouffroy, Diébolt, Eugène Guillaume, Tournois, Paul Gasq, Henry Bouchard, Eugène Piron, huit grands prix de Rome sont sortis en un siècle de l'enseignement donné à Dijon. Et à côté d'eux, voici Mathurin et Auguste Moreau, Travaux, Garraud, Paul Cabet, Dampt, Yencesse, de quoi composer toute une école.

École? A vrai dire, non; ce terme indique plutôt une grande famille d'artistes ayant une même conception de la forme et de l'expression,

poursuivant un même idéal de beauté dans le vrai. Rien de semblable ici, mais un assemblage de talents très divers ; où démêler, par exemple, une parenté entre un Eugène Guillaume, cet hellénistique, ce Romain, et un Mathurin Moreau en qui revit l'art facile et charmant des XVII[e] et XVIII[e] siècles français ? (1).

C'est que les « provinces » et le lien provincial n'existent plus, et ce n'est pas seulement par l'effet d'une division nouvelle et géographique. Bien avant 1790, au point de vue artistique les écoles locales étaient mortes et c'est de Paris que venaient toute discipline et toute lumière. Inutile d'insister sur ce fait des écoles régionales du moyen âge, et d'expliquer ce qui historiquement est très clair. Mais au XVI[e] siècle, il en est encore de même ; la Renaissance architecturale dijonnaise n'est pas identique à celle de la Champagne, de Langres, par exemple, si voisin pourtant, de l'Ile-de-France, des bords de la Loire ; l'unité se fait plus sentir dans la sculpture, mais dans le meuble chaque province a encore son style personnel. Ces diversités disparaissent au XVII[e] siècle et depuis plus de 250 ans c'est l'art de Paris qui règne en maître du Pas-de-Calais à la Côte d'Azur. Ainsi c'est maintenant le « modern style » qui sévit partout et fait accepter docilement ses fantaisies à une nation où le constant souci de chacun en toutes choses est la peur de ne point paraître assez avancé.

Il y a cependant, si l'on veut, une école lyonnaise ; la ville des belles soies brochées produit en abondance de bons peintres de fleurs, un peu secs. Mais c'est une exception plus industrielle qu'artistique. Une autre ville qui, voici plus d'un demi-siècle, élaborait un programme complet de décentralisation administrative a eu, a encore une école sinon de grand art, du moins d'art décoratif, c'est Nancy, qui fut la dernière des capitales autonomes de l'ancienne France. Un homme de grand talent s'est rencontré, Gallé, qui, dans la verrerie supérieure et le meuble, a créé un style à lui. Il y a également Limoges qui a su aussi enter un art personnel sur les traditions ancestrales. Mais les autres?

(1) M. Charles Mazeau qui admirait fort la puissante floraison de la statuaire bourguignonne au XIX[e] siècle, était tenté de l'attribuer à l'influence du grand François Rude; peut-être. Cependant l'auteur génial du " *Départ* ", ne fut vraiment populaire en Bourgogne que vers le milieu du siècle. (H. C.)

C'est que pour créer quelque chose dans l'ordre du beau tout court, ou du beau dans l'utile, il faut une inspiration venue sinon d'un homme de génie, du moins d'un homme de grand talent, de volonté, qui non seulement crée des formes, des expressions nouvelles, mais réalise en lui des idées flottant dans l'ambiance et arrive à se faire accepter de tous. On n'a jamais décrété, on ne décrètera jamais un style nouveau, cela vient tout seul comme une mode, mystérieusement, en apparence, mais sous des impulsions extérieures ou intérieures, que, en y regardant bien, on peut toujours déterminer. Ceux qui se mettent à leur table de travail avec la résolution arrêtée, avec la bonne volonté ingénue de faire du nouveau n'arriveront jamais qu'à l'incommode et au bizarre.

Vienne donc parmi nous, à notre foyer provincial, un de ces hommes d'initiative et d'invention faits pour conduire les autres, que pourra-t-il pour créer parmi nous un foyer durable de grand art? Rien, j'en ai peur, ou bien peu de chose. C'est toujours vers Paris que se tourneront tous les regards, que s'achemineront les talents aussitôt qu'à demi formés, et bien peu consentiront à replier leurs ailes pour vivre en province, comme y vivait un Claus Sluter. Mais Dijon alors n'était pas la province; c'était la capitale d'un prince ami de tous les luxes, surtout du luxe artistique, et qui se suffisait à elle-même.

Après tout, l'école, l'atelier rêvés par vous, mon cher confrère et ami, ils existent, c'est notre très vaillante, très vivante école des Beaux-Arts. Je sais, on n'y enseigne pas l'originalité, cela ne s'apprend pas, ne s'est jamais appris, l'art de la Bourgogne, pas davantage, parce qu'il n'y a plus d'art bourguignon, mais on y enseigne et bien, j'en atteste les produits, l'art français, l'art universel; on y fait ses humanités, de bonnes humanités, à chacun ensuite de suivre sa voie suivant son indice particulier de réfraction, sa vision propre du monde extérieur. Assurément nos jeunes compatriotes y apporteront cette sincérité, cette loyauté, cet esprit de mesure qui sont les caractères très nobles de notre race, mais iront-ils plus loin? Affirmeront-ils dans l'art français quelqu'une de ces modalités diverses qui font que tout de même, un Bourguignon n'est pas absolument identique à un

Lorrain, à un Lyonnais ou à un Comtois, en arriveront-ils à mettre sur leurs œuvres comme une marque sensible de notre génie propre? Je ne sais et y compte peu ; en tous cas cette empreinte ne sera jamais assez appuyée, selon moi, pour former, en ce xxe siècle qui commence, une véritable école bourguignonne au sens où nous l'entendons, vous et moi.

Quoiqu'il en soit, ce ne sera point par des moyens plus ou moins administratifs et officiels qu'on y parviendra, que l'on retiendra dans un milieu provincial des jeunes dont toutes les aspirations seront toujours vers les Salons parisiens, vers le pays où l'on distribue la renommée, la gloire et... les commandes. Le milieu où a pu exister un atelier souverain comme celui de Sluter n'appartient plus qu'au passé, au lointain passé, et dans les choses humaines il est sans exemple que l'on se retrouve jamais deux fois dans la durée au même point de l'espace.

Par cette lettre, la question nous semble développée, mise au point. L'histoire sculpturale de la Bourgogne y est retracée clairement, notre génie provincial défini, les efforts de décentralisation artistique tentés à Lyon, à Nancy, à Limoges, rappelés. Rien n'est omis pour permettre la relation du passé avec le présent, pour faire juger de ce qui est à faire par ce qui a été fait. Devant ces oppositions, M. Chabeuf ne perd pas confiance ; pourtant il reste incrédule en ce qui concerne la création d'une école bourguignonne de sculpture. Au reste, il a foi dans notre école des Beaux-Arts pour former les artistes que notre terre continuera de donner.

Conclusions semblables seront celles des deux anciens professeurs d'Histoire bourguignonne à la Faculté des Lettres de Dijon : MM. Kleinclausz, professeur à la Faculté de Lyon et Calmette, professeur à la Faculté de Toulouse, ainsi que du titulaire actuel de la chaire, M. Febvre.

Ma réponse sera très nette, *dit M. Kleinclausz* : on ne crée pas *artificiellement* une école de sculpture. S'il y a eu à Dijon au xve siècle une école de sculpture, c'est qu'il y a eu un Claus Sluter pour la diriger, des ducs de Bourgogne pour lui faire des commandes, et tout

un milieu pour les admirer. Où est Claus Sluter? où sont les ducs? où est le milieu?

Je vous laisse le soin de répondre.

M. Joseph Calmette est moins laconique :

La vitalité artistique de la Bourgogne non plus que la continuité de sa prédilection pour la sculpture ne saurait faire doute. De tout temps, le Bourguignon a vu en relief et a su exprimer par des formes, et une affinité indiscutable se surprend, à travers les siècles, entre les représentants successifs de ce génie bourguignon si caractéristique dont je me suis efforcé de définir la substance et de montrer l'unité dans les leçons auxquelles vous voulez bien faire, dans la lettre à laquelle je réponds aujourd'hui, une si flatteuse allusion.

Mais, s'il s'agit d'apprécier les chances qu'auraient à cette heure la tentative d'une école de sculpture bourguignonne semblable à celle du xv[e] siècle, je crois bien que toute illusion doit être bannie. Le temps n'est plus où des écoles artistiques vraiment locales et dignes de l'art pouvaient éclore et rivaliser sur le sol de la France. Une centralisation puissante a triomphé, moins artificielle qu'on ne le suppose d'ordinaire, conséquence logique de l'unité française telle qu'elle résulte du jeu même de l'histoire et du travail des siècles. C'est un fait que Paris exerce dans la France d'aujourd'hui, — et aussi hors de France, — une force d'attraction et de rayonnement telle qu'aucune autre capitale du monde ne peut s'enorgueillir de posséder la pareille. La vie intellectuelle, morale, économique de toute la France emprunte à Paris son rythme. Or, il faut y prendre garde : ce que chaque province reçoit de Paris, ce n'est point un souffle parisien, c'est un souffle français. Car, c'est le privilège et c'est la vertu de l'unité française que d'avoir fondu en un esprit *français* les esprits provinciaux d'autrefois. L'équilibre de la France dans le domaine de l'intelligence et du goût est fait avant tout de cette multiplicité et de cette combinaison harmonieuse des éléments premiers. *Art français* ne signifie nullement, comme aux temps des gothiques, art de l'Ile-de-France. Le patrimoine intellectuel et artistique de la France actuelle est

comme un bien commun et indivis où toutes les provinces peuvent mesurer et reconnaître leur apport. La constitution d'écoles régionales dans la littérature ou la plastique supposerait en quelque manière une dissolution de cette communauté prospère, c'est-à-dire en fait soit une régression historique soit une transformation nouvelle dont on ne saurait escompter les effets avant qu'elle ne se soit produite ou annoncée. Au surplus, pour que la Bourgogne du xxe siècle pût réaliser les conditions matérielles qui permettraient d'établir et de faire vivre sur son sol une école propre analogue à celles du passé, il faudrait au préalable pouvoir lui rendre ses ducs ou tout au moins ses États.

La formation de telles écoles régionales, à supposer qu'il fût au pouvoir de quelqu'un de les ressusciter, serait-elle utile ? A cette question je répondrais plutôt par la négative. Si, en effet, la primauté intellectuelle et artistique de la France dans le monde vient surtout, comme je le crois, de l'heureuse collaboration de toutes les provinces, associées à l'œuvre commune qui trouve à Paris son estampille, non sa source, la substitution d'arts locaux à l'art français ne serait certes pas un enrichissement.

Par contre, ce qui est utile et désirable éminemment, c'est la culture de l'esprit bourguignon en Bourgogne. Rude a été un grand artiste français et un grand Bourguignon. De Prudhon, je pourrais dire de même. Que Rude et Prudhon, quoique sortis de l'école dijonnaise de Devosge, se soient développés et épanouis dans le milieu même de l'art français, c'est un signe assez clair qu'il y a cent ans déjà un atelier provincial si vivace et si florissant qu'il fût ne pouvait suffire à de grands artistes. L'exemple de ces deux Maîtres, — en qui revivait si manifestement encore que diversement l'âme de leur pays natal, — prouve en même temps combien il est précieux pour l'honneur même de l'art français que les artistes de Bourgogne restent d'authentiques Bourguignons.

La conclusion à laquelle il faut, à mon sens, s'arrêter, est donc bien claire. Ne songeons pas à un retour au passé, ne rêvons pas d'une école régionale d'art comparable à celles de jadis, alimentée sur place et colonisant le monde en attendant d'être submergée par quelque vague du dehors ; mais plutôt cultivons avec méthode et persévérance

l'esprit bourguignon, pour donner à l'art français des maîtres fidèles à leur province, c'est-à-dire fidèles à eux-mêmes. Qu'à Dijon notamment l'on s'efforce de former des artistes et aussi des artisans convaincus de l'excellence des œuvres qui les entourent, pénétrés des vertus originales et fortes de leurs devanciers; qu'à cet effet les pouvoirs locaux et les riches particuliers ne négligent ni enseignements rationnels, ni collections d'études, ni encouragements de toute sorte : alors la sève bourguignonne montera, féconde. Le réveil de l'esprit provincial parmi nous ne peut avoir de lendemain que s'il s'adapte aux conditions générales de notre civilisation française à laquelle l'unité nationale préside. La sculpture bourguignonne doit consentir à n'être qu'un aspect de la sculpture française : à ce prix, elle donnera de nouveau sa mesure, et, — sans affectation d'originalité artificielle, sans limitation excessive de ses moyens ni de ses sources d'inspiration, — elle sera demain, suivant la seule formule que comporte notre temps, le plus profondément et le plus véritablement bourguignonne.

M. Lucien Febvre, titulaire du cours d'histoire et d'art bourguignon à la Faculté des lettres de Dijon, enveloppe son scepticisme d'humour :

Comment répondre en quelques lignes aux questions si délicates et si complexes que soulève votre lettre ? Pour les poser — je ne dis pas pour les résoudre — c'est un livre, tout un livre qu'il faudrait. Et quel livre ! Nul ne saurait l'improviser.

Soyons modestes ! En deux mots, je noterai simplement ceci : vous parlez de reconstituer un atelier de sculpture « pour rendre à notre génie local son caractère, son originalité, son unité ». Bien. Mais est-il vrai que le génie bourguignon ait perdu son caractère, son originalité, son unité ?

Si oui, rien à faire. La cause est entendue. On ne met pas de sinapismes aux cadavres. Allons promener nos pas mélancoliques dans les musées; prenons le deuil; gémissons et résignons-nous. Du néant, le pédagogue le plus subtil, le Mécène le mieux avisé ne feront rien surgir jamais.

Si non — je veux dire si les œuvres très diverses de nos modernes



Cl. Plon-Nourrit

INCONNU
Tombeau de Philippe Pot

sculpteurs bourguignons s'apparentent encore entre elles, malgré leur diversité; si, à de certains traits, à de certains caractères nous les reconnaissons « bien bourguignons » — que souhaiter de plus, je vous prie ?

Que tous ces sculpteurs viennent vivre en Bourgogne? Chimère puérile, au siècle des chemins de fer, des autos... et du reste. Qu'ils travaillent pour la Bourgogne et la peuplent d'œuvres savoureuses ? Il ne tient qu'à nous. Qu'ils créent une école, enfin? Mais qu'entendre par là ?

Dans votre lettre, un mot me frappe: celui d'unité. Mot bien gros, bien dangereux, inquiétant à vrai dire. « Rendre au génie bourguignon son unité »...

Évidemment, vous ne vous satisferez pas d'une collection d'œuvres disparates, même dues au ciseau d'artistes bourguignons. Serait-ce donc d'un style que nous serions en quête ?

Souffrez, dans ce cas, que je me dérobe. « Créer un style; refaire un style; retrouver un style... » Voilà trente ans que nos bavards professionnels nous remplissent les oreilles de ces formules creuses. Voilà trente ans que l'enquête se prolonge. Ces grenouilles veulent un style. Dignes frères des bonnes gens qui, ayant perdu leur morale, en vont chercher alternativement dans les alcôves des filles et, sur la route de Chiusi, par les cloîtres du Monte Oliveto Maggiore. Mais qui trouvera le style du siècle? Si l'on s'adressait aux sourciers, qui sait ?

Non, reconstituer au xxe siècle une école bourguignonne de sculpture telle qu'elle exista au xive et au xve siècles avec Jean de Marville, Claus Sluter, Claus de Werve, Jean de la Huerta, Antoine le Moiturier — dont aucun, entre parenthèses, n'était bourguignon d'origine ou de formation — c'est une chimère.

Il faudrait d'abord refaire, simplement, la société même des xive et xve siècles et toutes ses conditions d'existence, politiques, religieuses, sociales, économiques, géographiques.

Et puis, ceci fait, trouver, pour prendre la tête de l'école nouvelle, un Sluter. Rien de plus — mais rien de moins.

Non. Je le redis encore: soyons modestes. Que la Bourgogne soit une terre de sculpteurs, tout son passé l'atteste. Que sa vieille

sève soit tarie, tout son présent le dément. Ayons donc confiance — mais confiance dans la vie, et non dans je ne sais quels procédés empiriques.

Aux jeunes Bourguignons qu'une vocation travaille, offrons des facilités matérielles, l'argent, des appuis moraux, un solide enseignement préparatoire, l'exil profitable d'une école bien organisée — sans que ses dirigeants rêvent ce rêve impossible et dangereux : créer chez leurs élèves une unité de style — leur apprenne simplement à regarder les choses sans parti-pris et à les rendre en toute probité, sans tricherie, comme ils les ont senties : y a-t-il peu, y a t-il beaucoup à faire dans cet ordre, non d'idées mais de faits? Je suis trop nouveau dijonnais pour le savoir — et il ne m'appartiendrait pas de le dire. Mais ne cherchons pas à aller plus loin.

Pour refaire l'unité dont vous parlez, sur quoi compter ? Sur l'action du milieu provincial ? Hélas, l'âme bourguignonne, est-elle toujours vivante ? — Sur la mystérieuse vertu héréditaire d'un sang toujours chaud, toujours jeune? J'y crois, j'y ai foi ; mais que pouvons-nous pour hâter, pour faciliter des floraisons de génies ? — Sur l'influence d'un maître prestigieux ? De ses élèves médiocres, il fera de médiocres singes ; des autres... Devosge a eu beaucoup d'élèves, beaucoup. Parmi eux, un seul Rude et un seul Prudhon, si différents l'un de l'autre, plus différents des autres : heureusement !

Non, non, des idées fausses nous mènent tous. Une civilisation toute industrielle et la diffusion, le triomphe du machinisme nous donnent la hantise du « temps perdu ». Nous voulons mâcher la besogne aux débutants ; leur éviter les tâtonnements, les indécisions, les former aussi rapidement que possible, les mettre l'outil en main, puis leur dire : allez ! — Quelle absurdité !

Un grand transatlantique n'a pas de temps à perdre : toute heure perdue, c'est un manque à gagner. Un haut fourneau ne peut s'éteindre. Une machine doit rendre, le plus, le mieux possible. Mais un artiste n'est pas une machine. Il ne vit pas sa vie quotidienne ; il la fait, il doit la faire. Rude, songeant à ses débuts académiques, disait, paraît-il : « J'ai perdu sept ans de ma vie. » Illusion. Rude se trompait. Il s'était cherché pendant sept années. Et c'étaient les sept

années fécondes; celles qui devaient décider de tout. Il s'était cherché : la preuve, c'est qu'au bout de ce glorieux septuénat, il était trouvé... Sept ans, pour, d'un bon élève de Devosge, devenir François Rude, est-ce trop?

Je voulais écrire deux lignes et voilà huit pages. C'est la faute du sujet. Mais je m'arrête: recherchons, soutenons, encourageons nos futurs et nos jeunes sculpteurs.

Donnons-leur de bons principes et de saines habitudes de travail. Faisons-les honnêtes. Cela nous le pouvons. Il y a un dressage de l'honnêteté, de la probité artistique, comme de l'honnêteté, de la probité historique. Mais c'est tout. Pas de recettes pour faire la *Marseillaise* de l'arc de triomphe. Il n'y faut qu'une longue patience — et du génie.

Eh oui, un style bourguignon, avouons-le très humblement, était un peu l'objet de nos préoccupations. D'ailleurs, atelier dit école et école implique style. A quoi se reconnaît une école ? Aux caractères propres que ses œuvres renferment, à ce lien qui forme l'unité dont s'étonne M. Febvre. Puisqu'il y a race, qu'il y a unité chez les individus, pourquoi n'y aurait-il pas unité dans les œuvres ? Car il y a incontestablement une race bourguignonne, qui, concédons-le, s'amoindrit chaque jour, se fond dans la grande race française, perd ses qualités originales pour gagner en banalité ; M. Chabeuf nous en a, plus haut, analysé les particularités ; il a évoqué discrètement les théories de Taine sur le milieu, théories dont on pourrait rapprocher ces lignes de Richard Wagner :

« *Ce n'est pas le climat, mais* l'homme, *unique créateur de l'Art, que nous avons à considérer pour reconnaître exactement ce qui a rendu ces Européens d'aujourd'hui incapables d'art, et nous reconnaîtrons avec une entière certitude, que c'est la* civilisation, *indifférente à tout climat qui possède cette influence mauvaise...* (1) »

A notre climat, pourquoi ne pas continuer de prendre notre caractère ; et puisqu'il nous offre un point d'appui solide pour faire de notre art un art local, pourquoi ne pas rester fidèles à ce climat, retremper

(1) Rich. Wagner, *Art et Climat*, 1850 (Cf. *Revue Bleue*, 5 Av. 1913).

notre race et retrouver le langage artistique y correspondant ? Ce serait notre style. Est-ce donc si fou ?

M. Armand Dayot, inspecteur des Beaux-Arts, l'infatigable directeur de l'Art et les Artistes, *sceptique lui aussi, nous ouvre des horizons :*

Après de multiples efforts personnels, et quelques tentatives collectives, je demeure persuadé que rien ne peut être fait de sérieux et de durable dans le domaine de la décentralisation artistique dans notre pays, tant que la grave question de la décentralisation administrative d'où dépend la grandeur et l'existence morale de la France n'aura pas été définitivement tranchée.

Qu'on nous rende nos provinces avec leurs parlements régionaux (merveilleuses sources de recrutement pour le grand parlement national) et aussitôt la vie reprendra ardente, puissante, passionnée, sous toutes ses formes les plus originales, dans ce grand pays qui se meurt d'une centralisation excessive dans la camisole de force de la bureaucratie.

P. S. — La campagne en faveur de la réforme électorale devrait être immédiatement suivie d'un mouvement général de l'opinion pour la réforme administrative... Puis, les provinces reconstituées, les écoles d'art y fleuriraient tout naturellement et celle de Bourgogne la première, car sa bonne sève n'est pas morte.

Attendre que la réforme administrative soit faite, opinion que nous rencontrerons plus loin encore, offre ceci d'intéressant qu'elle pose l'idée de l'école provinciale sur le fait du rétablissement approximatif des provinces anciennes. Sous cet angle, la reconstitution prend son aspect le plus précis. La réforme administrative, suivant la réforme électorale, c'est l'état des choses actuel bien modifié ; mais si la seconde réforme emprunte au passé, elle ne le rétablit pourtant pas. Elle y emprunte, ce qui constitue, en somme, la condition sociale la plus favorable qu'il nous soit permis d'espérer.

M. Frantz Jourdain, président des Indépendants, — qui pourtant croyons-nous, fait partie du club des « optimistes » — n'augure rien de bon de l'idée qui nous occupe et il met quelque âpreté à nous enlever toute illusion.



Cl. Dijon et la Côte-d'Or en 1911

INCONNU
Vierge du Trumeau de Notre-Dame, à Dijon.

Votre idée me semble aussi intelligente que généreuse, mais hélas ! — excusez mon scepticisme — je la crois irréalisable. L'esprit académique a anéanti les traditions régionales, et cette centralisation imbécile a supprimé l'indépendance et l'individualisme. Actuellement un artiste de Marseille ou de Lille doit parler la même langue, posséder la même vision, réciter le même catéchisme. L'école des Beaux-Arts a tout nivelé et tout émasculé, car, pour obtenir un encouragement quelconque, bourse de voyage, prix de Rome, médaille, subvention ou commande officielle, il faut museler son tempérament et faire des dévotions dans la chappelle où officient les Messieurs en habit vert. La province ne cherche d'ailleurs nullement à réagir contre cette tyrannie. A Dijon — et ailleurs — dès qu'il y a un concours, c'est à Paris, et à l'Institut bien entendu, qu'on vient chercher humblement des jurés qui appliquent implacablement leur unique et immuable formule. Dans de telles conditions comment voulez-vous ressusciter Claus Sluter ? Il n'obtiendrait pas une voix, et le prix serait toujours donné à M. Puech.

Je ne trouve, je l'avoue, aucun lien cérébral entre Guillaume et Jean de Marville, entre Mathurin Moreau et Rude qui n'entra jamais dans la maison qui n'est pas au coin du quai. Bouchard est certes un prodigieux et puissant artiste, mais, entre nous, je crois qu'il doit plus à Constantin Meunier qu'au Tombeau des ducs de Bourgogne.

Et puis la rapidité des voyages, le prestige de Paris, le mélange constant des races ont contribué à effacer la caractéristique d'une province, d'une région, d'une ville et je crains que nous ne voyions jamais renaître l'art régionaliste.

Et voici l'opinion « école des Beaux-Arts ».
M. Injalbert, de l'Institut, la présente avec force et courage.

Les milieux n'étant plus les mêmes, la possibilité de vivre des écoles provinciales ne serait plus possible.

S'il y a eu en Bourgogne, au xv[e] siècle, une école, c'est qu'il y avait les États de Bourgogne pour l'alimenter, comme il y eut, plus tard, les États du Languedoc pour alimenter tout ce qui s'est fait de beau à Montpellier.

Ces États ayant été supprimés, plus rien n'y a été fait.

Et s'il y a en France un art de la statuaire florissant, c'est que le grand État de France s'en charge pour les propres besoins de luxe de sa capitale, laquelle rayonne même au delà des frontières :

Partout ailleurs, un sculpteur statuaire, en France, ne peut pas vivre, encore moins une école. Où trouverait-elle à s'alimenter ? Les grands seigneurs d'autrefois qui avaient des moyens, et par éducation des fantaisies, ont disparu.

Et s'il en reste encore, l'art de la statuaire est le moindre de leurs soucis.

La Statuaire est donc un art d'État : rien que d'État ; à quelqu'exception près. Et vouloir caresser la pensée de faire revivre une école bourguignonne de sculpture, ou de toute autre région, peu importe, c'est vouloir, par le temps qui court, ressusciter un mort.

Quant à compter sur les démocraties régionales pour mettre en évidence les besoins d'art régionaux ; c'est avoir beaucoup d'illusions sur leur compte.

Pour ceux qui ne se paient pas de mots, ce besoin d'art dans nos provinces est absolument nul.

Voilà mon avis, et je vous prie de croire qu'il est sincère.

J'y joins mes salutations anti-décentralisatrices, pour le présent.

La Sculpture, art d'État! Au fait, ce qui paraît une boutade renferme plus qu'une vérité apparente. L'État, au XVe siècle, c'était aussi bien — et même mieux — les ducs de Bourgogne que les rois de France... La Sculpture, art d'État ! la formule est troublante...

M. Bartholomé a d'autres raisons pour douter de la renaissance des écoles provinciales.

D'autres réponses vous sont déjà parvenues, certainement, et je les voudrais moins désenchantées que la mienne. J'ai la conviction qu'il ne faut pas actuellement espérer voir se reconstituer les écoles d'art provinciales.

Votre admirable Bourgogne plus qu'aucune autre province aurait par son merveilleux passé des droits à ce renouveau. Mais toutes les

forces artistiques du pays se dirigent vers Paris, à Paris les groupements artistiques plus ou moins motivés se multiplient chaque jour avec une rápidité déconcertante et regrettable, je crois.

Chaque corporation, aussi éloignée qu'elle puisse paraître des questions d'art, a sa société artistique, chaque quartier, chaque rue bientôt aura sa société des amis des arts, et les provinciaux, s'ils se réunissent pour des raisons d'art ne sont plus de leur province, mais ils sont les Bretons de Paris, les Champenois de Paris, etc.

Quant aux amateurs ils ont envahi toutes les sociétés, ils ont même toutes les chances. Ne peuvent-ils pas être à la fois d'une corporation, d'une province, d'un quartier et du (monde).

Tout cela nous éloigne considérablement des groupements provinciaux, des écoles provinciales, et je ne crois pas à leur renaissance pour le moment du moins.

Un autre sculpteur, un Bourguignon, M. J. Dampt, se plaint que les provinces ne demandent pas plus au talent de leurs artistes :

Je ne crois pas à la possibilité de reconstituer une école bourguignonne. D'abord parce que les artistes de notre temps sont des personnalités indépendantes et rebelles à toute tradition comme à toute direction. Et qu'ensuite il faudrait faire renaître les Ducs de Bourgogne avec leur magnificence et leur entourage et l'ambiance de l'époque. Ce que Dieu lui-même ne pourrait faire ; car il ne peut changer le cours de l'évolution humaine et la faire rétrogresser.

La seule chose qui serait possible et à laquelle personne ne songe, serait simplement, nous servant des éléments que vous avez comme artistes, de leur donner les moyens de réaliser dans leur pays, la Bourgogne, des œuvres d'art d'un idéal noble et élevé, je veux dire au-dessus des pauvres mesquineries politiques modernes qui ne sont que passagères, dans des conditions financières assez honorables pour qu'ils puissent y consacrer leur temps et leur talent (exemple Toulouse).

Voilà, mon cher compatriote, ce que je pense en quelques mots.

Quant à la technique de Rude elle n'a rien à faire avec l'art gothique, croyez-moi !

Et puisque nous avons donné l'avis d'un sculpteur bourguignon, pourquoi ne pas donner aussitôt la réponse des autres et les grouper ? Encore que chacune comporte des aperçus empreints d'originalité et de franchise, leur réunion ne laisse pas que d'être impressionnante par le scepticisme irrémédiable qui s'en dégage.

M. Henri Bouchard :

Excusez-moi de répondre un peu hâtivement aux questions si intéressantes que vous m'avez posées. Malgré tout l'intérêt que comporte le projet de décentralisation, pour ou contre lequel on doit se prononcer, j'ai en ce moment de tels travaux qu'il m'est difficile de consacrer à cette réponse le temps qu'elle mériterait.

Pour plus de clarté j'intervertirai l'ordre des réponses et je vous dirai tout de suite que la reconstitution d'une école bourguignonne serait vraiment très utile. A part quelques exceptions l'art français se meurt de banalité ; les expositions internationales en sont la démonstration.

Si les anciennes grandes provinces pouvaient reconstituer des centres artistiques ce serait le salut.

Malheureusement cette reconstitution est impossible ; les artistes provinciaux ne trouvant plus chez eux les occasions de travaux ni les encouragements nécessaires. Les administrateurs des départements ou des grandes villes ne disposent pas des crédits suffisants pour faire exécuter de belles œuvres d'art. Les Mécènes ne sont, d'autre part, que trop insuffisamment avertis pour demander avec toute la clairvoyance nécessaire à des artistes de réelle valeur la réalisation de leurs projets. Tant que ces deux puissances n'auront pas un rôle plus effectif la reconstitution d'une école provinciale est impossible.

En terminant permettez-moi, Monsieur, de protester discrètement contre le rôle que vous attribuez à nos maîtres imagiers bourguignons du XVe siècle. Jean de Marville, Claus Sluter, Claus de Werve n'ont pas à mon avis préparé l'art de la Renaissance. Ces merveilleux artistes (qui d'ailleurs nous venaient du Nord, mais qui avaient acquis chez nous toute leur maîtrise) avaient un goût très opposé à celui de la Renaissance qui nous est venue d'Italie, il faut le reconnaître. Le goût français a été étouffé chez nous par le goût

italien, il l'est encore, hélas ! — Un merveilleux sculpteur, F. Rude, a été lui bien indépendant et il est parfois retourné d'instinct aux vieilles traditions bourguignonnes (le monument de Fixin, le Cavaignac du cimetière Montmartre). Mais ce n'est que tardivement que Dijon s'est honoré en le glorifiant d'une statue (et quelle statue!) et en faisant de ses œuvres un musée d'ailleurs très bien organisé et aussi complet qu'il est possible ; mais n'oublions pas que pendant de longues années le Dijonnais Jouffroy, l'artiste officiel et banal, a trouvé à Dijon un bien meilleur accueil.

Espérons cependant ; une enquête comme celle dont vous avez pris l'initiative ne peut qu'être très utile à cette voie de reconstitution.

M. Paul Gasq :

A votre demande s'il est possible de reconstituer en ce siècle une École bourguignonne telle qu'elle existait au xve siècle je répondrai, quoique personnellement je le regrette, qu'il n'est pas possible, étant donné la centralisation de plus en plus accentuée dans une seule capitale presque mondiale telle qu'est Paris, de recréer les provinces autonomes ayant leur vie propre et leur caractère tel qu'à la belle époque dont vous parlez. Du moins, moi, je n'en vois pas les moyens, ou plutôt les moyens ne sont pas applicables à notre époque.

Il faudrait pour cela que les artistes en possession d'une certaine éducation artistique, de même que les savants, les littérateurs, les poètes, etc. reviennent tous dans la province bourguignonne pour y reformer un ensemble tel qu'il existait au xve siècle; mais vous le voyez, ce moyen très simple, mais très compliqué aussi pour notre époque, n'est plus possible parce que en même temps que ces artistes et littérateurs, etc, reviendraient, la Municipalité de la capitale bourguignonne, de même que les Mécènes et les fortunes bourguignonnes, devraient pouvoir fournir les moyens de travail suffisants à tous ces artistes et je crois qu'il serait difficile d'en arriver là. Au temps des ducs de Bourgogne les artistes travaillaient et n'avaient pas à s'occuper d'un côté matériel qui leur était fourni par les ducs.

Tout cela vous le savez et le direz mieux que moi, mais si d'autres que moi trouvaient un moyen pratique j'y applaudirais des deux mains.

M. Roger de Villiers :

Je suis trop partisan de la décentralisation artistique pour me désintéresser d'une semblable question.

Malheureusement je n'entrevois guère la possibilité de remédier à l'état de choses actuel ; il suffit du reste de comparer la situation des sculpteurs du xvᵉ siècle à celle qui est faite en province aux artistes modernes ponr comprendre les difficultés que l'on éprouverait à reconstituer à notre époque un « atelier » bourguignon.

Si les ducs de Bourgogne ont su grouper autour d'eux d'admirables artistes, c'est qu'ils leur ont donné *la possibilité de produire*, ne ménageant ni les encouragements, ni les subsides sans lesquels, hélas, il est impossible de réaliser quoi que ce soit.

Or les artistes modernes qui voudraient se consacrer plus exclusivement à la « petite Patrie » trouveront-ils auprès de leurs concitoyens les encouragements que ne peuvent matériellement leur donner les autorités locales ?

Toute la question est là et comme je vous le disais plus haut, je crains bien que malgré toutes les bonnes volontés — dont le concours ne saurait faire défaut — il soit difficile de découvrir une solution.

M. Boutellier, excellent sculpteur, lui aussi, est, de plus, le dévoué directeur de l'école des Beaux-Arts de Dijon :

Avec notre organisation sociale actuelle, dit-il, les facilités de déplacement, que nous possédons, l'échange facile des idées, les développements exagérés du sens pratique de la vie, il me paraît difficile d'admettre la possibilité et l'utilité dans (le sens artistique du mot) de reconstituer à notre époque une École bourguignonne de sculpture telle qu'elle existait au xvᵉ siècle. A mon avis, afin qu'il y ait, ou qu'il puisse y avoir reconstitution, il faudrait que les provinces eussent

conservé le goût des arts qu'elles possédaient autrefois et les grands seigneurs qui y passaient leur vie, lesquels appelaient et retenaient les artistes par leur magnificence. Il faut, cher Monsieur, en prendre son parti. Aujourd'hui les gens riches, amateurs d'art, possèdent hôtel à Paris et pied à terre en province ; ainsi s'explique l'exode des artistes vers la capitale et la décadence des ateliers d'art provinciaux.

Restons toujours parmi les Bourguignons et écoutons les très érudits critiques d'art que sont MM. Clément-Janin et Jean Chantavoine :

Votre question ardue est terriblement complexe ! *écrit le sympathique conservateur des estampes modernes à la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie.* Pour y répondre, il faudrait tout un volume, un tempérament d'historien et la compétence générale d'un André Michel, ou d'un Émile Mâle, à tout le moins celle, plus régionalisée, de feu notre compatriote Bernard Prost. Or, je n'ai qu'une feuille de papier — et mon innocence ! Jugez de mon désarroi.



INCONNU
Vierge de Flavigny-sur-Ozerain.

Essayons cependant.

Vous demandez si la reconstitution d'une école de sculpture bourguignonne, telle qu'elle existait à Dijon, au cours du XVe siècle, serait utile. Assurément. Tout ce qui coordonne et discipline, tout ce qui procure une méthode, est utile. L'originalité même, cette fameuse originalité vers laquelle chaque artiste contemporain tend des bras suppliants, n'y perd rien, au contraire. La grammaire n'a jamais empêché un génie littéraire de se manifester, et il en est de même de cette grammaire de l'art qui consiste à recueillir les bonnes traditions, à les appliquer et au besoin à les violer — mais en toute connaissance de cause.

Cette reconstitution serait-elle possible ? A l'heure actuelle, non ! Pour qu'un art prospère, il lui faut des débouchés. Un art local suppose un débouché local, car on ne voit pas bien l'atelier dijonnais, — surtout un atelier de sculpture ! — fournissant le Périgord, la Marche ou la Bretagne, provinces qui elles aussi (théoriquement) devraient avoir leur atelier. Or quel financier, quel industriel, ou quelle association d'intérêts matériels ou moraux, alimenterait cette école ? Outre que l'on préfère acheter une auto qu'une statue, épater son voisin par les signes extérieurs et renouvelés de la richesse, pour parler comme un économiste, et non se livrer aux jouissances intimes de l'art, ceux qui sont capables d'acquérir du marbre ou du bronze s'adresseront à Paris et non à Dijon, — surtout s'ils habitent Dijon. Pourquoi ? Parce que Paris a un rayonnement, parce que Paris offre plus de choix (les grands magasins se mettent à vendre des objets d'art), parce que nul n'est prophète en son pays, parce que l'artiste local n'a pas la moindre chance de donner lieu à un *cours*, lequel ne peut s'établir, par ce vol éhonté, qu'on nomme la *révision*, qu'à Paris, parce qu'enfin tout ce qui a quelque valeur est *pompé* par Paris, et que Gasq, Bouchard, Dampt, Piron, Dubret, Jeanniot, etc. ont lâché les bords de l'Ouche pour ceux de la Seine, exode qui ne se serait pas produit si les conditions économiques avaient été les mêmes ici et là, et si la ration de gloire que tout artiste réclame avait été aussi certaine et d'identique qualité dans les deux régions.

Ah ! si vous me présentiez sur un plateau, entourée de fleurs, la demi-douzaine d'amateurs bien décidés à être des amateurs bourguignons, — oui, peut-être, auriez-vous quelque chance de donner une vie momentanée au centre artistique provincial que vous rêvez ! Ou, encore, s'il se rencontrait un artiste qui fît pour Dijon ce que Gallé fît pour Nancy, c'est-à-dire qui fût le foyer ardent, autour duquel se groupèrent d'autres artistes, il serait possible que votre institution naquît et prospérât. Il en serait également de même, s'il se trouvait un homme pour employer sa richesse à reconstituer la cellule d'art bourguignon, avec l'inépuisable générosité et la haute intelligence qu'a mise M. Jacques Doucet à créer, à Paris, sa Bibliothèque d'art et d'archéologie, mais trouverait-on un second Jacques Doucet ?

Donc, approbation de l'idée, scepticisme quant à sa possibilité de réalisation, telle est, mon cher Confrère, ma conclusion.

M. Jean Chantavoine ironise :

Le jour où le Préfet de la Côte-d'Or, avec le conseil général du département, auront le pouvoir, les ressources, l'initiative et le goût qui permirent aux ducs de Bourgogne de construire et d'orner des édifices comme la chartreuse de Champmol, nous verrons renaître une école bourguignonne de sculpture.



Cl. Plon-Nourrit

INCONNU
Vierge du Musée de Cluny

Jusque-là, il pourra y avoir, j'espère et je crois qu'il y aura toujours d'excellents ou même de grands sculpteurs qui naîtront en Bourgogne ; mais Paris les appellera et les retiendra ; de plus ils travailleront isolément et il n'y aura pas à proprement parler « d'école bourguignonne ». Les moyens que l'on peut concevoir pour remédier à ce fâcheux état de choses me semblent appartenir au domaine du rêve et de la chimère...

Avec M. Louis Poinssot, directeur des antiquités et arts du protectorat tunisien, l'incrédulité atteint son paroxysme :

J'avoue, dit-il, être tout à fait sceptique en ce qui concerne les possibilités d'une résurrection de l'école bourguignonne. Pour ressusciter, il faut avoir été, et malgré les beaux plaidoyers entendus sur ce sujet je suis de ces « mauvais bourguignons » qui — dignes d'être traités de « sans patrie » — ne croient en aucune manière à une école bourguignonne du xve siècle. Il ne me déplaît pas d'entendre appeler la draperie slutérienne, draperie bourguignonne, mais je crois bien que chez moi et chez quelques autres le vocable bourguignon n'évoque guère plus l'idée de la Bourgogne et de son influence que le mot gothique ne nous fait songer aux Goths.



Cl Plon-Nourrit

INCONNU
Vierge de la rue Porte-aux-Lions, Dijon (Louvre)

Le sujet mériterait du reste de longs développements et je félicite la *Revue de Bourgogne* de l'avoir mis à l'ordre du jour. Les travaux que je dirige ici ne me laissent pas un instant et c'est ce qui m'excuse de répondre si sèchement à votre questionnaire.

Ne considérez cette lettre que comme un bulletin de vote. Je vote « contre ».

Nous n'en avons pas encore fini cependant avec les hochements de tête dubitatifs !

M. Henry Lapauze, le savant directeur du musée du Petit Palais émet quelques sévérités.

Reconstituer une école bourguignonne de sculpture telle qu'elle exista dans le passé, ce n'est, hélas ! ni de vous ni de moi que cela dépend.

Cela dépend exclusivement des sculpteurs d'origine bourguignonne ; la liste même que vous dressez indique clairement que nous sommes loin de votre rêve. Cette liste comprend des noms d'artistes d'une superbe originalité. Je ne veux contrister personne mais, si vous analysez vous-même cette liste vous aurez vite démêlé qu'il ne s'y rencontre pas des Claus Sluter à la douzaine.

Et puis voyez-vous, au xve siècle les artistes vivaient chez eux, travaillaient chez eux, et mettaient leur fierté à enrichir de chefs-d'œuvre leur province natale avant d'en enrichir les autres provinces. Aujourd'hui, bons ou mauvais, médiocres ou pires, nos artistes ou se croyant tels, se hâtent de quitter la province natale dès lors qu'ils s'imaginent qu'ils savent quelque chose, et les trois quarts du temps ils meurent sans s'être aperçus que arrivés au terme de leur vie, ils ne savaient rien.

Vous habitez un pays merveilleux, d'une nature généreuse et magnifique. Sur votre sol se dressent de hauts exemples d'art. Votre musée de Dijon est un des plus beaux des France. Il me semble qu'il y a là tous les éléments nécessaires pour enfanter de grands artistes.

A vous, Bourguignons, amis des arts, de faire le reste.

M. Rémy de Gourmont estime qu'on ne doit point remettre les pas dans les pas des ancêtres mais sa conclusion est assez imprévue :

Je n'ai point d'avis motivé sur la question, mais je crois que le passé n'est pas un exemple très solide. Les traditions ont commencé par être des nouveautés et rien ne s'oppose à ce qu'une nouveauté, fût-elle la plus extravagante, ne devienne une tradition. Donc, faire toujours ce qui semble le plus agréable, le plus utile ou le plus sensé.

Pour être une œuvre relativement urgente, la renaissance d'un style

bourguignon n'est pas pour cela une œuvre qui se puisse réaliser sur le champ. Personne ne le peut croire. Penser obtenir ce résultat avec les statuaires contemporains serait chimérique. Tout au plus arriverait-on à changer leur condition de production. Où l'on pourrait agir, c'est seulement sur les générations à venir. Mais comment prendre ces générations; à quel moment ? C'est à quoi M. Léon Riotor, l'infatigable secrétaire de l'« Art à l'École » a songé dans sa réponse. Il dit :

Ai-je besoin d'avouer que je suis pour la décentralisation de l'art à tous les degrés, absolue, complète. Notre art, congestionné, aboutit à un enseignement didactique sans chaleur et sans audace. N'est-ce pas suffisant pour le condamner ? Les sources de l'art résident dans le décor terrestre et dans l'humanité. N'est-ce pas convenir que l'art régional ou ethnique est le seul créateur dont nous puissions espérer un renouveau?

Quant à vos questions : Est-il possible de reconstituer au xxe siècle une école bourguignonne de sculpture telle qu'elle exista au xve siècle avec Claus Sluter... ? Je vous demanderai d'abord quels sont vos hommes ? L'inspiration locale ne suffit pas si la « race » ne fournit pas, et depuis longtemps la dite race, « pompée » par le grand suçoir qu'est Paris, ne recèle nul Claus Sluter. Ce ne sont pas, je le crains, les sculpteurs modernes d'origine bourguignonne que vous citez qui ressusciteront Rude.

La reconstitution d'une telle école bourguignonne ne sera utile, elle ne sera possible que si vous prenez vos élèves sur les bancs de l'école publique, que si vous les dirigez vers le goût en même temps que vers la science, si vous leur donnez l'amour des gloires passées en même temps que la joie des beautés qui constituent le décor local.

C'est à quoi nous avons voulu tendre, partout, dans toutes les provinces, mes amis et moi, en créant la formule et l'œuvre de *l'Art à l'École*, en conseillant le passage, sans exode vers un Paris trompeur, des tables de l'école aux établis de l'atelier d'art.

M. Guillaume Apollinaire était un critique au tempérament trop curieux pour qu'il pût être oublié dans une enquête de ce genre. Sympathique à toutes les tentatives même les plus incomprises ; favorable aux

tendances parfois inquiétantes des jeunes ; toujours généreux pour quiconque donne un effort d'art, M. Guillaume Apollinaire ne réprouve pas l'intention que nous lui avons soumise, mais....

Je crois qu'on ne peut parler d'une école que si elle existe et non de ce qu'elle pourrait être si elle existait. Créez le mouvement régionaliste dont vous me parlez et il sera alors possible de le comparer à celui des Flamands-Espagnols, Hollandais et Bourguignons que j'admire avec vous.

M. Guillaume Apollinaire a tenu à rappeler — et il a eu grand raison — la parenté de l'école bourguignonne aves l'école flamande. Elle est tout à l'honneur de notre province. N'a-t-elle pas permis, certain jour, à M. Henry Roujon d'écrire : « Rubens est l'héritier, à peine assagi, des splendeurs et des prodigalités bourguignonnes ; sa rhétorique est celle des « rhétoriqueurs » et sa technique impeccable est celle des tisserands ses ancêtres. La Bourgogne des Philippe le Bon et des Charles le Téméraire... revit sous son pinceau; elle inspirera ses élèves ou ses successeurs, Jordaens, Téniers. » C'est en raison de cette parenté qu'un flamand, M. Louis Maeterlinck, conservateur du musée de Gand, a été pressenti.

Il faudrait être sur place, estime-t-il, pour répondre à vos questions. Il me paraît cependant que les circonstances qui ont amené la brillante floraison de l'École de Bourgogne n'existent plus maintenant et qu'elles ne sont pas près de revenir.

Avec M. Pierre Marcel, professeur d'histoire de l'art à l'École des Beaux-Arts, commencent les paroles d'espoir.

Je ne crois pas qu'on reconstitue plus une école artistique qu'une organisation politique. Croyez-vous qu'on puisse recréer au XXe siècle le royaume de Charles le Téméraire ? Il a fallu, pour faire prospérer l'art en Bourgogne au XVe siècle, un ensemble de circonstances qu'aucune volonté ne peut faire naître et que l'existence d'artistes isolés, si remarquables soient-ils, ne suffit pas à provoquer.

Il est possible que la Bourgogne connaisse dans l'avenir une



Cl. Plon-Nourrit

JEAN MICHEL ET GEORGES DE LA SONNETTE

La mise au tombeau de l'Hôpital de Tonnerre (xve siècle)

nouvelle période de grande prospérité artistique, mais nous ne pouvons prévoir les circonstances qui la détermineront. Elle sera, en tous cas, très différente de la première.

J'ajoute que notre part dans sa naissance sera très modeste. Nous en favoriserons seulement l'éclosion en entretenant chez les jeunes gens qui se destinent aux arts une culture technique, et chez le public une culture générale aussi développée que possible. C'est l'œuvre à laquelle s'emploie la *Revue de Bourgogne*, je l'en félicite.

M. Albert Joliet, conservateur du musée de Dijon, actuellement en voyage, nous fait répondre par son frère, M. Gaston Joliet, préfet honoraire, amateur d'art distingué :

L'école de sculpture bourguignonne existe ; elle est même remarquablement forte et vivace. La preuve en est dans les œuvres de Gasq, Bouchard, Piron, Auban, Dampt, ainsi que des Moreau, qui ont vécu dans le milieu dijonnais, et en ont gardé l'empreinte.

Tel n'est pas l'avis de M. Henry Marcel, Directeur des Musées du Louvre, qui nous apporte son précieux encouragement :

Je pense que l'histoire ne se répète pas, que l'art a ses migrations comme l'espèce humaine, et que, du moins, pour qu'une école puissante et originale se reformât sur les lieux mêmes où elle a jadis fleuri, il faudrait que les conditions de culture et d'émulation y fussent les mêmes, que la *commande*, pour employer un mot qui tend à faire fortune, y offrît les mêmes caractères d'esprit de suite, d'abondance et de générosité. Il y avait à Dijon, au xve siècle, une cour brillante, autour d'un monarque omnipotent, ayant le goût très prononcé du luxe et de l'art ; cette bonne forture se continua durant plus d'un siècle (de 1361 à 1477), pendant lequel la maison de Bourgogne rivalisa avec la couronne de splendeur et de libéralité, au point de l'éclipser souvent. N'oublions pas, d'autre part, que ses possessions florissantes lui assuraient le plus riche recrutement en artistes et qu'elle bénéficiait ainsi du contact et de l'éducation de deux races rivales. Quelle est celle de ces conditions qui se rencontre aujourd'hui dans

l'ancienne province ? Une seule, l'abondance de statuaires et de médailleurs nés sur place. Mais la naissance importe peu, dans un milieu où aucune condition particulière n'influence et n'active le développement des aptitudes natives. Dijon offre des monuments splendides et une école de dessin bien conduite ; ce n'est pas assez ; la production artistique y manque de *consommateurs ;* aussi aucun, je crois, des artistes cités à la fin de votre lettre n'y vit à demeure, n'y exerce sa profession. Tous habitent Paris, où la centralisation moderne a ramassé les encouragements et les commandes, et cet état de choses



INCONNU
La Mise au tombeau de Notre-Dame, à Semur (XVe siècle)

ne cesserait qu'au prix d'une décentralisation, entendue dans le plus large sens du mot, qui reconstituerait en Bourgogne quelque chose de l'ancienne floraison que vous regrettez. Y a-t-il quelque espérance que nous voyions ce renouveau ? Cela n'est pas impossible ; Lyon a eu, durant presque tout le XIXe siècle, une florissante école de peinture ; Nancy offre un développement très intéressant de l'art décoratif. Il faudrait que les pouvoirs locaux, la haute bourgeoisie bourguignonne prissent cette noble cause en main, prodigassent les sacrifices d'argent.

On aurait alors quelque chance de voir refleurir le développement artistique régional que les États de Bourgogne favorisèrent si puissamment au XVIIIe siècle et dont témoignent encore tant de vestiges à Dijon, tout d'abord, mais aussi à Beaune, à Autun, à Dole. Seulement, à cette époque, il y avait encore des académies locales, des écoles d'art achalandées, un esprit régional puissant, fier, jaloux de ses traditions et de ses franchises. Comment ranimer tout cela ?

Du moins, Monsieur, la généreuse inquiétude dont témoigne votre lettre est partagée par le signataire de ces lignes, et je n'ai pas attendu votre mise en demeure, pour célébrer, récemment, dans les colonnes de la *Gazette des Beaux-Arts*, les mérites supérieurs du plus en vue de vos artistes, à l'heure qu'il est, Henri Bouchard.

M. André Michel, conservateur aux Musées Nationaux, professeur à l'École du Louvre, maître ès arts gothiques universellement admiré, ne crie pas à l'impossible et envisage même un moyen pratique :

Ce qu'on a appelé l'*école de Bourgogne* a été le résultat de causes nombreuses : constitution d'un *milieu* exceptionnel, accord des circonstances politiques, morales, sociales ; présence d'artistes (la plupart, d'ailleurs, venus de l'étranger et qui ne furent que des Bourguignons d'adoption...).

Pouvez-vous reconstituer aujourd'hui un *milieu* bourguignon, autonome, vivant, artiste? Je le souhaite de tout cœur. Si vous arriviez à organiser à Dijon des ateliers, une grande école d'enseignement de l'art ; si vous appeliez Henri Bouchard à sa tête... trouveriez-vous sur place les concours, les ressources, les commandes, les grands clients, le public, l'opinion indispensables à toute éclosion artistique ?

J'ai bien peur que tout cela ne se décrète pas — mais il serait certes louable et glorieux d'y travailler !

M. Henri Drouot, le jeune érudit bourguignon, s'est spécialisé dans l'étude de l'art médiéval. Il est aussi un régionaliste ardent. On jugera par la réponse qu'on va lire combien notre idée fut



Cl. Dijon et la Côte-d'Or en 1911

CLAUS SLUTER

Philippe le Hardi (Chartreuse de Champmol).

lucidement examinée par lui et quelles déductions logiques elle lui a suggérées.

I. Non, je ne crois pas possible de *reconstituer* une école bourguignonne de sculpture *telle* qu'elle exista au xve siècle. Cette école du xve siècle s'était développée autour d'un foyer né, d'un seul coup, de la rencontre de trois éléments : un génie, un crédit illimité, un « chantier » bourguignon de cinquante années, où un atelier put à loisir chercher sa formule et la développer. Ces trois éléments, indispensables, nous les donnerez-vous ? Un Claus Sluter, nous n'y pouvons rien. D'argentier comme nos ducs, il n'en est plus qu'un : « l'État », mais il est justement l'ennemi des provinces. Quant à l'inépuisable chantier, trouvez-le sous notre IIIe République.

Mais, songeons moins à reconstituer. L'école slutérienne dans la France du xve siècle était un organe dans un organisme : mort l'organisme, mort l'organe. De nos devanciers un trait seul est à copier : ils n'ont, eux, copié personne.

II. Ce qui serait possible à cette heure, c'est, plus simplement, de *préparer* un renouveau de notre sculpture comme simple modalité bourguignonne de la sculpture française. L'essentiel, on dit qu'il est en nous : l'artiste bourguignon est né sculpteur. Pour prendre l'œuvre à sa base, il nous faudrait, ce goût naturel, le découvrir en abondance et l'exercer. Préparons des sculpteurs. Pour cela, parlons moins d'art et ne faisons point de nos cadets des critiques ou des snobs : faisons d'eux des *ouvriers d'art*. Apprenons-leur à sculpter pour gagner leur vie. Trouvons moyen de faire commerce de meubles (ou de bijoux). Créons une industrie d'art, une *spécialité* bourguignonne qui attire ces apprentis sans aventure. Par eux, dans quinze ans, notre activité artistique des meilleurs temps sera reconquise, et du même coup nos vertus propres ranimées et fortifiées. Cette vie artistique, pratiquement et fermement assurée, cette vie que Paris possède dans le domaine de l'art pur, et l'esprit de découverte, le stimulant de l'émulation ou de la concurrence, il nous faut cela avant tout. Il nous faut bien aussi, pour atteindre à votre objet, une *pépinière d'artistes.*

Car quelques-uns de ces apprentis orientés en grand nombre vers un métier d'art deviendront de vrais artistes : ainsi les orfèvres florentins devenaient des Donatello. Et si de cette élite, vous songez à tirer votre « école » bourguignonne, je *rêverais* pour elle : 1° une école régionale des beaux-arts toute nouvelle, qui ne soit plus une école préparatoire de celle de Paris (quoiqu'attribuant des bourses de séjour à Paris, pour les musées et les expositions), mais qui, largement subventionnée, pousse l'enseignement jusqu'à son terme le plus élevé (par exemple avec le concours de certains maîtres bourguignons) et préparant directement à un prix de Rome (interpréter : à une bourse de voyage et d'études) annuel décerné par la province : — question de budget — ; 2° du travail largement assuré, autant que possible dans le pays même, par les Mécènes (mode à lancer) et les pouvoirs publics (le progrès de notre culte moderne, celui des notoriétés locales, est en ce sens une circonstance favorable) : — question de commerce (c'est la principale) — ; 3° un esprit provincial intransigeant, au besoin résolument partial et par conséquent vigoureux, qui assure à des artistes *résidents*, et faisant le moins possible, au contraire d'aujourd'hui, de provincialisme pour Paris, plus de réputation, comme plus de réclame, que le « battage » parisien : — question de moral.

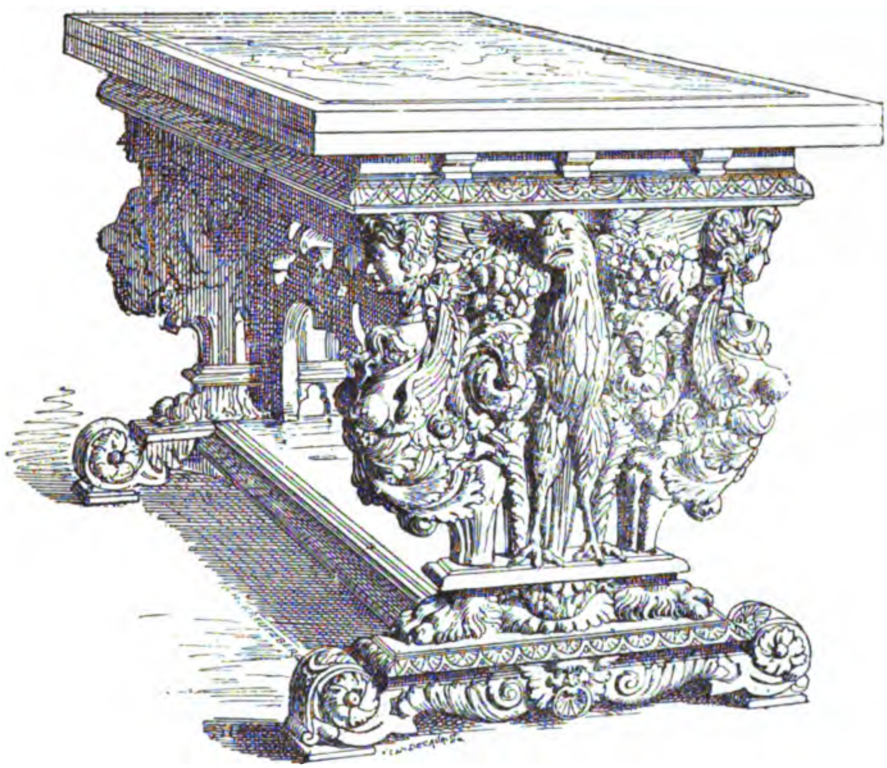
Pratiquement, la question que vous posez se fond donc, à mes yeux, dans celle du régionalisme. Question d'esprit, question surtout d'organisation nationale et de budget. Les États de Bourgogne, au XVIIIe siècle, ont montré comment un budget bourguignon suscitait naturellement, et sur place, une pléiade d'artistes bourguignons. Alors l'esprit centralisateur du grand siècle faiblissait, et comme, en même temps, la vague classique commençait à se retirer, on pouvait croire qu'un style bourguignon allait naître. Un formidable retour du classicisme, avec la Révolution centralisatrice, arrêta tout. Et maintenant, de nouveau, derrière notre Rude, les Français, je dirais presque les « gallicans » de la sculpture, ou les gothiques éternels, avancent, et les classiques refluent ou vont refluer : des Bourguignons sont dans la mêlée. Nous avons donc dans le domaine spirituel ce que les Bourguignons du temps de Devosge n'avaient pas : un courant artistique favorable ; mais dans le champ des réalisations positives nous

manquons encore de ce qu'ils avaient : l'autonomie administrative et budgétaire. Or, l'art suit l'argent. Écoles d'État, commandes d'État : art français ; — écoles bourguignonnes, commandes en Bourgogne : art bourguignon.

III. Que fixeriez-vous en Bourgogne ou, du moins, dans les stricts cadres de l' « école » que vous demandez. — De grands maîtres ? Non, même si, par bonheur, il vous arrivait d'en faire surgir ; car ceux-là gagneront comme par le passé le pays des grandes commandes et de la gloire, et, du même coup sans doute, ils se feront un art *personnel*, affranchi de la discipline provinciale, tout nôtres qu'ils puissent demeurer. — Une abondance de talents ? Justement. Le talent nous appartiendra, non l'inspiration supérieure ou le génie. Pas d'illusion sur ce point : en régionalisant l'art, nous en hiérarchiserons les manifestations. Paris, c'est-à-dire la France, ou le monde, toujours (le toujours de notre âge, bien entendu) aura le grand art, celui où les générations successives trouveront ou chercheront l'expression supérieure de leur *idéal*, et les provinces ne sauraient retenir que des exécutants, des virtuoses, un groupe solide et vivant, espérons-le, mais ne donnant qu'une production *secondaire*.

Or, qu'un jour le premier élan s'arrête, que les maîtres manquent pour guider dans une évolution nécessaire l' « école » d'où ils sont sortis, et je vois une foule de praticiens sans génie livrés au maniérisme des décadences, abaisser le goût dans leur domaine, déshonorer nos musées. C'est le péril des médiocrités. Il existe dès l'heure présente : quelle acuité ne risquerait-il pas de prendre dans le vase clos de l'école régionale. Et je songe à l'art français d'aujourd'hui, harmonie des variantes provinciales, où chacune se fond sans se perdre, art centralisé sans tyrannie, assez pour imposer au monde sa ferme discipline, trop peu pour étouffer les vies secondaires dont il enrichit la sienne. Heureux équilibre, qu'il serait dangereux de rompre. Chercher, et par les moyens mêmes que j'indiquais, à faire plus belle notre part dans l'œuvre *commune*, je le crois profitable et utile et à notre renom et à l'art français lui-même. Mais aller plus loin, *pour le présent*, serait une erreur. Contentons-nous, s'il faut songer à activer notre vie régionale, de créer cette industrie d'art dont je parlais.

Cependant, il est possible qu'un jour, proche peut-être, une révolution administrative offre à l'art français des bases nouvelles. Si ce jour-là, le système actuel atteint sa décadence, si au foyer parisien l'art national s'appauvrit, qu'un effort résolu soit accompli dans le



HUGUES SAMBIN
Table XVIe siècle (Musée de Dijon).

sens que vous indiquez. C'est alors qu'il sera utile. Sans doute, même, l'appellerons-nous un progrès : jeu de l'illusion humaine, puisque le système nouveau ne durera qu'un temps, et que, notre siècle épuisé, nos fils lointains, au retour du flot, réaliseront à leur tour ce progrès : refaire ce que nous abattons. Œuvre vaine alors? Non, ce balancement incessant, c'est la fécondité même.

Ainsi, M. Henri Drouot estime impossible de reconstituer une école telle que *celle du XVe; mais ce en quoi il a foi, c'est en la préparation d'un renouveau local de notre sculpture. Pourtant, à son sens, l'effort* à fond *n'est pas utile présentement, car il entrevoit le* danger des médiocrités *que l'éloignement des maîtres de leur province peut faire craindre. Du régionalisme intégral, en somme, M. H. Drouot espère seulement; la décentralisation de l'art n'en est qu'un aspect. Pour l'instant créons, s'il est possible, un* métier d'art, *avec style bourguignon, des ouvriers d'art, ramenant l'*activité *artistique dans notre région. Voilà, au total, les idées émises par notre correspondant et ami; elles sont d'une sagesse, d'une pondération particulièrement remarquables. Au surplus, il se trouve en communion d'idées avec M. Clément-Janin — entre tant d'autres — qui, dans son ouvrage sur* le Déclin et la Renaissance des Industries d'art (1) *écrivait: « Si des villes comme Lyon, Aix, Dijon, Rennes, Quimper, etc. imitaient l'exemple donné par Nancy et que commencent à suivre Besançon, Roubaix, Toulouse et Bordeaux, si ces villes tentaient de rénover chez elles leurs industries d'art, il se formerait dans chacune d'elles un noyau d'amateurs dont l'influence coordonnerait les talents et un public de plus en plus entraîné à apprécier avec sagacité les œuvres qui lui seraient offertes. » M. Drouot a parlé de l'art du meuble ou de l'art du bijou comme arts pouvant peut-être nous constituer une spécialité. Il est certain que de tous temps le meuble fut une sorte de métier d'art très bourguignon. On en trouve non seulement la preuve dans le fait que l'École des Beaux-Arts de Bourgogne, fondée au XVIIIe siècle par François Devosge, portait le titre d'*École publique des beaux-arts pour tous les arts du bâtiment et du meuble, *mais aussi dans les meubles bourguignons anciens très typiques, de quelque époque qu'ils soient, qui nous ont été conservés. En parlant des bijoux, M. Drouot songeait incontestablement à l'excellent artiste M. Henri Dubret et aux orfèvres amateurs nombreux qui exposent aux salons dijonnais. Il semble en effet qu'il y ait peu à faire pour que ces isolés fissent école.*

M. Armel Beaufils, jeune statuaire breton bretonnant, est le secrétaire de la « Bretagne artistique », récent groupement parisien.

Trop modestement, il se réfugie derrière une incompétence qui sonne faux.

(1) Floury, 1911.

Il ne saurait dire si la reconstitution d'une école bourguignonne de sculpture est chose facilement réalisable; en tous cas c'est à tenter :

Les artistes originaires de la province sont si disséminés à Paris qu'il en résulte depuis longtemps un oubli total de l'art, considéré au point de vue régional... Quand on pense, d'autre part, qu'il y a des artistes et des amateurs français qui, de Paris, se précipitent constamment vers l'Italie sans s'arrêter à Dijon!... on comprend que la Bourgogne intellectuelle s'arme d'indignation comme depuis longtemps notre Bretagne aurait dû le faire... Oui, il faut réagir contre les tendances diffuses et incohérentes du sentiment artistique en tirant parti de l'art régional contemporain.

Un amateur d'art très averti, M. Paul Robert du Costal, nous donne cette glose où le pittoresque s'allie à la documentation :

Tout d'abord peut-on fixer exactement au xve siècle la date de la naissance de l'école?

N'y aurait-il pas lieu antérieurement de découvrir l'influence d'un art roman qui serait né ailleurs que sur le sol bourguignon?

Sur le sol français proprement dit.

Il est vrai que si l'on considère l'architecture séparément, on a la preuve manifeste d'un tempérament original; le roman bourguignon est racé; il possède des lignes parfois trapues, toujours décidées; il en émane un caractère de force, même dans les édifices où les dimensions sont modérées.

Vous vous en tenez, Monsieur, au xve siècle, n'atténuez-vous pas, vous-même, la portée de l'argumentation?

En effet les admirables sculpteurs, les ornemanistes géniaux que vous citez ne sont-ils pas des flamands originels, ou des disciples si proches parents qu'on peut dénommer leurs enfants?

Certes, à la cour fortunée des Ducs une cohorte flamande sans pareille est venue prendre les instructions, le goût, et recevoir d'incomparables récompenses.

La *Bourgogne était heureuse*, les seigneurs et les bourgeois

admirèrent et payèrent grassement un art d'importation qui vite se spécialisa et devint propre au duché : sculpture, luxueuses tapisseries..., etc.

L'instinct flamand se manifesta par d'ingénieuses, hardies, riantes intentions, le génie bourguignon insuffla aux artistes naturalisés cette force volontaire, mariée à de la grâce naturaliste.

Incontestablement ces composés peuvent s'unir sous la dénomination d'école bourguignonne.

Mais où commencerait la ligne de démarcation pour les origines? Cette ascendance reconnaissable possède des droits.

Il serait arbitraire, d'autre part de borner au xve siècle la portée de l'école bourguignonne. N'a-t-elle pas eu, ensuite, dans les pays circonvoisins, la Bresse par exemple, la Savoie, des écoles qui ont vécu plus longtemps que ce quantième?

Oserai-je toucher en quelques lignes à ce gros problème de l'influence de l'école bourguignonne sur les écoles italiennes? Un de nos plus célèbres critiques d'art : Courajod, allait si loin dans cette hypothèse qu'il a provoqué de savantes contradictions; l'un de ses successeurs, le plus grand sans doute, M. André Michel, a combattu avec passion la thèse de Courajod en ce qu'elle avait d'excessif.

Et la conclusion peut se trouver, comme la vertu, *in medio* : d'une part l'originalité de l'école bourguignonne a résisté à l'envahissement dominateur de l'Italie ; d'autre part, le naturel puissant des sculpteurs bourguignons a dû être connu de certains Italiens florentins d'origine ou d'élection, et partant *les a pu* influencer. Je penche d'autant plus pour l'affirmative que Michel-Ange, lui-même, qui a eu comme élève l'architecte dijonnais : Sambin, a pu (l'hypothèse est permise!) tout au moins, s'entretenir avec lui du bel art flamingo-bourguignon.

J'ai semblé m'éloigner du sujet posé ; mais je crois avoir repoussé l'idée de toute tentative vaine en faveur de la reconstitution d'une école bourguignonne.

On ne remonte pas les siècles abolis, pas plus qu'on ne fait du présent un passé ressuscité.

Fonderait-on des chaires de sculpture, de peinture, de tapisserie?

Qu'y enseignerait-on ? Le culte de l'Art bourguignon ? Mais tous les critiques dignes de ce nom ne le possèdent-ils pas ?

Alors ?

Ah ! conclure est moins embarrassant que je ne le pensais en commençant mon épître.

Notre musée dijonnais est certes riche déjà en œuvres immortelles ; les tombeaux ducaux sont le centre.

Ne pourrait-on pas réunir plus de spécimens bourguignons autour de ces merveilles ?

Les villes moins riches céderaient difficilement à la capitale bourguignonne leurs trésors petits ou grands.

Mais les particuliers, obéissant à un patriotisme particulariste, ne pourraient-ils pas aider la municipalité dijonnaise, la *Revue*, et l'administration du Musée dans cette réunion d'œuvres et d'œuvrettes qui grandirait la grande gloire de la Bourgogne.

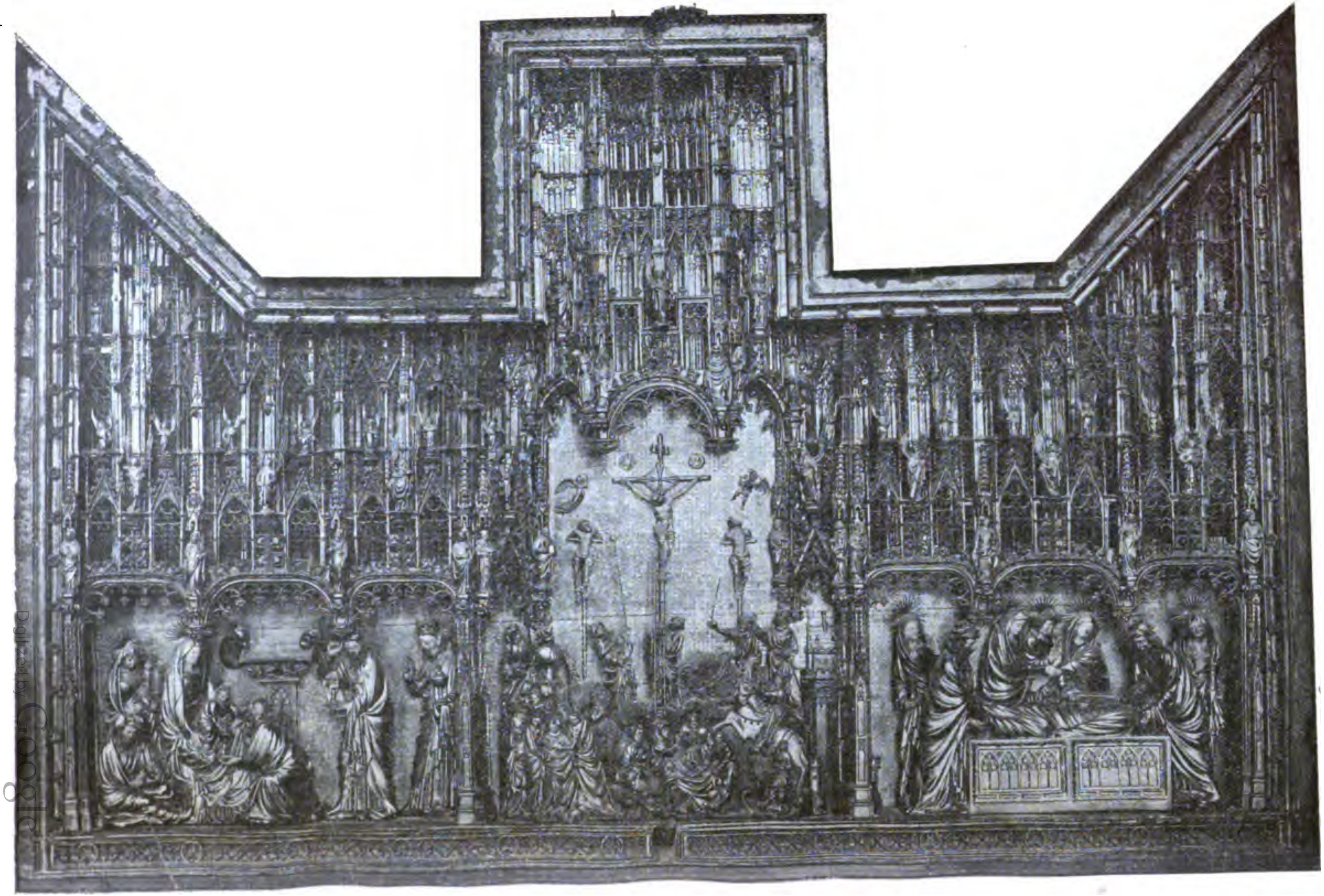
Une caisse pourrait être fondée qui alimenterait de judicieux et prudents achats. A Dijon même, si les locaux du Palais étaient jugés trop exigus, il serait aisé de créer une annexe bien ajourée qui présenterait en belle place les dons ou acquisitions.

J'ai parfois rêvé de voir réédifier la merveilleuse chapelle de la Chartreuse de Champmol d'où les tombeaux ont été extraits et sauvés. Qu'elle entreprise délicate et grandiose de redonner la vie à cette déplorable et fine ruine ? D'abord les tombeaux y reprendraient leurs places d'antan ! Tel statuaire, par exemple, Jacques de la Baerze, s'y réinstallerait comme chez lui avec son collaborateur, le peintre de Philippe le Hardi : Melchior Broderlam.

Ce serait le cas de soumettre ce plan aux architectes bourguignons, en concurrence avec les architectes français, les premiers du monde. Le portail, la tour octogonale de l'escalier, les retables, les fondations seraient des documents suggestifs en vue d'une pure reconstitution.

Évidemment la réalisation du Rêve que j'ose formuler, serait ardue et dispendieuse, mais non impossible !

L'école bourguignonne, dans la chapelle relevée, aurait un cadre digne d'elle ; elle y exposerait en place ses immortels exemples, non



Jacques de la Baerze
Retable d'autel (Musée de Dijon).

seulement aux fils du sol, mais aux artistes du monde entier. Elle montrerait et démontrerait ainsi, voisine du Puits de Moïse, qu'elle est l'une des toutes grandes inspiratrices de la Renaissance française. Et Dijon serait vraiment l'une des Capitales de l'Art.

Pour terminer, laissez-moi exprimer un doute qui vient appuyer mon opinion admirative.

Est-il vrai que l'école bourguignonne soit tellement morte qu'il la faille reconstituer ? Non pas ! Elle vit encore, on la sent vivre et vibrer parmi la grande école française.

Les noms que vous me citez, Monsieur, me sont des témoins de sa vitalité.

J'ai pu connaître E. Guillaume et Mathurin Moreau et ce m'est un honneur ; j'ai eu quelques relations avec MM. Gasq et Bouchard et ce m'est un plaisir élevé. Les œuvres de MM. Dampt, Max Blondat, Yencesse, me sont familières. — Dans leurs statues, statuettes ou si originales médailles, tous ces beaux artistes manifestent la puissance ou la grâce, souvent ensemble les deux caractéristiques de la race. Parfois ils approchent de leurs grands devanciers, parfois ils les égalent ; toujours ils en sont les dignes descendants.

M. Georges Lecomte, président de la Société des gens de Lettres, est un Bourguignon. C'est, en outre, si nous ne nous trompons, un « Optimiste », comme M. Frantz Jourdain. Toutes choses qui font que M. Georges Lecomte croit à la possibilité d'un mouvement régionaliste.

Certes votre tentative est intéressante et généreuse, mais on ne recommence rien. On ne décrète pas la constitution ou la reconstitution d'une école. L'école bourguignonne revivra tout naturellement, si elle doit revivre, sous l'influence de grands artistes tels que Henry Bouchard, Dampt, Gasq, Max Blondat, Yencesse, Auban, qui sont très différents les uns des autres, qui ne semblent pas avoir recueilli les mêmes idées et les mêmes traditions, mais dont quelques-uns cependant paraissent se souvenir de l'art bourguignon.

L'œuvre de ceux-là est trop belle, trop impressionnante pour ne pas déterminer un mouvement en Bourgogne.

L'admirable Musée de Dijon et vos monuments y participeront aussi.

M. André Girodie, Directeur du « Dictionnaire des artistes et des ouvriers d'art de la France », est favorable :

L'art bourguignon du xve siècle a été la conséquence de la générosité des ducs de Bourgogne autant que l'ensemble des œuvres des maîtres qu'ils occupaient. Si les comptes de la Bourgogne actuelle parvenaient à mentionner les dépenses d'art de la Bourgogne du xve siècle je suis persuadé qu'il serait alors possible de reconstituer au xxe siècle une école bourguignonne. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'utilité de cette reconstitution. Quand les artistes multiplient des chefs-d'œuvre, tout est pour le mieux dans les autres classes de la société.

M. Péladan croit à l'utilité d'une école bourguignonne; mais il entrevoit quelque difficulté à la réaliser :

Vous demandez s'il est possible de reconstituer une école bourguignonne. Possible je ne sais pas. Une école suppose un ou des maîtres, des principes, un idéal accepté.

Pour l'utilité, il n'y a pas de doute. Quant aux moyens je n'en connais pas pour grouper des personnalités aussi injustes, jalouses, hérissées, que celles des contemporains ?

Mais le premier point serait que les sculpteurs que vous citez élaborassent une formule esthétique ? Laquelle les grouperait ? Interrogez-les ?

C'est ce que nous avons fait, on l'a vu. Aucun n'a parlé de formule mais M. Péladan envisagerait-il une école de sculpture bourguignonne sous les aspects des écoles cubiste et futuriste, lesquelles rédigent des manifestes où sont condensés les principes déterminés que devront suivre les adeptes ? C'est là, selon nous, un procédé empirique aboutissant à une école artificielle, à un style apparent, non réel.



Cl. Dijon et la Côte-d'Or en 1911

Claus Sluter

Buste du Christ du Puits des Prophètes (Musée archéologique de Dijon).

Avec M. Camille Mauclair, le ton commence à être différent, encore que son enthousiasme comporte quelque retenue.

En toute humilité, je suis hors d'état de contribuer utilement à votre enquête, et ma réponse ne vaudra que pour vous apporter, ainsi qu'à votre entreprise, ma vive et sincère sympathie.

La reconstitution que vous rêvez, et à laquelle assurément des artistes comme Dampt et Bouchard, entre autres, pourraient apporter le plus beau concours, serait évidemment des plus utiles. Son sort est lié à celui de toute la question de « décongestion métropolitaine » dont les influences néfastes se révèlent de plus en plus. On ne peut que souhaiter ardemment la renaissance de cinq ou six grandes écoles provinciales, autonomes, défrayées par leurs capitales, et affranchies des odieuses tentations et des dures nécessités de l'arrivisme parisien. Le jour que j'espère prochain, où les halles disgracieuses et nuisibles que sont les salons de Paris disparaîtront, un grand pas sera fait : on appellera tour à tour la critique picturale, comme la critique musicale, à se déranger pour aller, en province, juger les œuvres sur les lieux dont le terroir et la tradition locale les inspirèrent. Ce sera le retour à la raison et à la santé.

M. Léon Rosenthal, ancien professeur au Lycée de Dijon, actuellement professeur à Louis le Grand est possibiliste sans restriction :

Je réponds, sans hésiter : oui, évidemment. Il ne s'agit pas, en effet, de susciter, par un effort artificiel, des hommes de talent ou de génie. La Bourgogne fournit en abondance une magnifique pierre blanche et elle fait naître aussi des hommes capables de l'animer. Nous avons, dernièrement, rappelé le génie généreux de Bouchard. Dampt, Gasq, Max Blondat, Piron sont des artistes de haute valeur et Yencesse, un médailleur de premier ordre. Il y a entre ces esprits, tous indépendants, des affinités certaines. Ils constitueraient une École, le jour où de grands travaux les rappelleraient de Paris, les ramèneraient et les maintiendraient en Bourgogne et les obligeraient à y former une armée d'auxiliaires et d'élèves.

Si l'École de Bourgogne fut glorieuse au quinzième siècle, ce n'est pas parce qu'il y avait alors des artistes bourguignons de génie. Les artistes accoururent de Flandre, comme Claus Sluter, d'Espagne comme Jean de la Huerta, parce que les ducs de Bourgogne, comtes de Flandre, étaient puissants, riches et fastueux et qu'ils n'épargnaient rien pour les arts.

Que Dijon redevienne une grande capitale régionale, qu'elle soit le centre d'une région prospère et sa vitalité accrue se complètera naturellement par l'éclat artistique. Ses fils réaliseront, sans doute, un vœu secrètement formé depuis longtemps lorsqu'ils seront conviés à embellir le sol natal.

La question de décentralisation artistique se lie, d'une façon intime, à la question de décentralisation administrative et économique. Il serait vain d'examiner un des aspects du problème sans aborder les autres.

Qu'on me permette d'ajouter un mot. La *Revue de Bourgogne* ne paraît se préoccuper que des créateurs de statues ou de bas-reliefs. D'autres sculpteurs ont encore honoré la Bourgogne. Ce sont les tailleurs de pierre qui ont couvert de sculptures décoratives d'un style exubérant et puissant l'Hôtel des Ambassadeurs, l'Hôtel de Vogué et tant d'autres curieux édifices de Dijon ; ce sont aussi les huchiers qui, autour d'Hugues Sambin, ont créé ces meubles de chêne et de noyer, merveilles d'un art étonnamment sain et riche. Pourquoi la *Revue de Bourgogne* n'étend-elle pas sa sollicitude à ces industries d'art qu'il serait possible de faire revivre et vers lesquelles on pourrait aiguiller utilement la jeunesse, sans risquer de provoquer de faux espoirs, suivis d'amères désillusions ? C'est par l'éveil des industries d'art que renaîtra le régionalisme. Le génie surgira, ensuite, naturellement, de la foule des artisans habiles, comme une fleur plus belle au milieu d'une prairie abondamment arrosée.

Deux mots au sujet de la pierre de Bourgogne à laquelle M. Rosenthal fait judicieusement allusion. Il est incontestable qu'on abuse du marbre. Cet engouement, compréhensible lorsqu'il s'agit d'un buste, d'une statuette, semble nous rester de la Renaissance. Pour les œuvres impor-

tantes, le marbre est froid, pâle et mesquin. Que ne se sert-on plus de la pierre de France, avec laquelle on peut obtenir des effets bien autrement puissants qu'avec le marbre ? La sculpture du moyen âge en témoigne. De nos jours, MM. Bouchard et Dampt ont rénové la tradition des anciens maîtres de l'école bourguignonne ; ils taillent eux-mêmes la plupart de leurs œuvres dans le granit de Bretagne ou le calcaire de Comblanchien, d'Asnières ou d'Is-sur-Tille en Côte-d'Or. C'est une belle initiative.

M. Léo Claretie, directeur de la revue « l'Art et l'Enfant », *est modeste à l'excès ; mais il est prêt pour la Croisade :*

J'avoue mon incompétence en ce qui concerne l'École bourguignonne de sculpture du quinzième siècle. Mais, pour répondre à votre question, je suis bien persuadé que la renaissance de cette école serait utile et est désirable, et il faut souhaiter que tous les moyens efficaces, publications, expositions, etc., soient utilisés à cet effet.

On sait que la sympathie de Mme Valentine de Saint-Point va à une école littéraire toute nouvelle, le futurisme. La petite-nièce de Lamartine partage-t-elle les idées de M. Umberto Boccioni sur la sculpture futuriste ? Nous ne saurions l'affirmer ; mais c'est probable si elle respecte l'unité adoptée par MM. Marinetti et Boccioni dans le « mouvement futuriste ». Toujours est-il que Mme Valentine de Saint-Point nous a fait l'honneur d'une réponse qui n'a rien de subversif, oh ! mais rien. Ce qui ne revient pas à dire qu'elle soit banale ; tout au contraire. Et cela n'est pas pour nous étonner.

La centralisation, par la lutte plus âpre à laquelle elle oblige, concourt sans doute à la sélection qui confirme les grands génies. Mais certaine décentralisation est utile à l'art parce qu'elle recréerait des artisans. Il n'y a plus que des ouvriers (1), recréez des artisans pour

(1) *Un artiste dijonnais, M. Henri Dubret, joaillier-sculpteur a fait, dans son rapport au Congrès des arts décoratifs a Nancy, cette distinction entre ouvrier et artisan. L'ouvrier n'a qu'à exécuter des projets créés par un autre ; l'artisan, au contraire, doit composer, être un créateur. Un degré seulement sépare l'artisan de l'artiste, c'est le don.*

avoir des phalanges d'artistes capables de dresser l'œuvre collective comme celles qui firent éclore les cathédrales. La Bourgogne, puissante et féconde, peut donner aujourd'hui ce qu'elle donna jadis. Les moyens? Trouvez un Mécène intelligent et intuitif, une initiative privée ou *partiellement* collective, car il ne faut pas songer à une aide officielle, n'est-ce pas? Nous connaissons trop les spécimens de l'art officiel...

Un philosophe bergsonien, critique de haute envergure, M. Paul Gaultier, est enthousiaste.

Je ne puis assez vous féliciter de l'enquête que vous entreprenez. Tout ce qui peut concourir à ressusciter la physionomie de nos anciennes provinces ne saurait laisser aucun Français étranger. Et quand il s'agit de la Bourgogne, l'une des plus belles de toutes, le projet est de haut prix.

Combien vous avez raison de vous attacher en Bourgogne à son incomparable école de sculpture, qui, depuis Claus Sluter jusqu'à Rude, pour ne pas nommer les vivants, infuse à l'art français l'amour d'un vigoureux idéalisme et rayonne jusqu'en Espagne.

La sculpture bourguignonne, comme je l'ai montré dans mon livre *Le Sens de l'Art*, a donc un caractère bien à elle. Elle prouve une école, s'il en fût jamais.

Peut-on la reconstituer dans sa forme d'autrefois ? Je le crois.

Une telle reconstitution serait-elle utile ? J'en suis convaincu.

Les moyens? grouper autour des maîtres bourguignons actuels un collège de sculpteurs du pays, analogue à la « Schola Cantorum » où l'on apprendrait la technique, l'histoire et les œuvres de la sculpture de la province. Toutes les commandes de la Bourgogne devraient être faites à ces sculpteurs.

On pourrait débuter par une exposition à Dijon ou à Paris de sculpture bourguignonne.

M. Alphonse Germain, de la Gazette des Beaux-Arts, *donne cette très intéressante et très précieuse réponse :*

L'heure est tout à fait favorable à la décentralisation ; le nombre de ses partisans ne cesse d'augmenter et l'état des esprits la rend déjà possible en plusieurs villes. Pourquoi donc n'essaierait-on pas de reconstituer, en Bourgogne, une école régionale en s'inspirant des principes de l'ancienne et glorieuse école ?

Une telle œuvre, menée avec toute la compétence désirable, aurait incontestablement une grande utilité puisqu'elle recréerait un foyer d'art dans une province où, de tout temps, il y eut des artistes prenants et des amateurs éclairés.

Assurément, la réalisation en serait délicate, peut-être même exigerait-elle plusieurs essais ; en tout cas, il n'est pas déraisonnable de l'entreprendre. Il importerait tout d'abord de rénover, de transformer, sinon de rejeter, l'actuelle méthode d'enseignement qui tend à rendre les élèves impersonnels. Il faudrait donc trouver des maîtres capables de développer en leurs élèves les caractères régionaux en même temps que l'originalité personnelle, des maîtres capables de former pleinement des artistes, de les initier non seulement à l'interprétation des formes, mais encore à la création des décors et des mobiliers. Car, pour être utilisables dans leur province même, les artistes de demain devront pouvoir travailler utilement à tout ce qui embellit les édifices et les habitations.

Une telle tentative de régionalisation pourrait être entreprise soit par l'école des Beaux-Arts locale, transformée dans ce but, soit par un ou plusieurs ateliers fondés par l'initiative privée sur le modèle des ateliers d'autrefois et dirigés, bien entendu, selon un esprit très moderne. Mais les ateliers libres, on doit le reconnaître, présenteraient de particuliers avantages, s'ils faisaient revivre tout ce qu'avaient d'excellent leurs prototypes. Les anciens ateliers n'avaient pas seulement de bons éducateurs, ils étaient intelligemment organisés. Le maître ne s'entourait pas de nombreux élèves, rien ne l'empêchait donc de se consacrer longuement à chacun d'eux et il les préparait avec d'autant plus de soin qu'il s'en faisait des auxiliaires. De nos jours, les ateliers des grandes écoles de province sont souvent encombrés, toujours comme ceux de Paris. Or le plus zélé, le plus scrupuleux des professeurs ne saurait s'occuper de chaque élève ainsi qu'il con-



François Rude
Buste de Christ du Calvaire de Saint-Vincent-de-Paul (Louvre).

viendrait. Comment cultiverait-il les dons de tant de personnalités différentes, comment les initierait-il réellement au métier? Ses minutes sont comptées parcimonieusement, tout au plus a-t-il le temps d'indiquer les corrections essentielles et les procédés d'usage courant. Les meilleurs de nos ateliers d'école, rien ne servirait de le nier, ne remplacent pas du tout les ateliers de jadis ; ils n'en sont même pas un reflet. Ils apparaissent comme des prolongements de classes élémentaires. On y pousse exagérément à l'imitation, comme si le but final était de fournir des sortes de singes perfectionnés.

Le retour aux ateliers libres paraît donc s'imposer; mais, ne l'oublions pas, l'atelier ne vaut que par le maître. Il importe de ne confier des élèves qu'à des peintres et à des sculpteurs, dont les preuves sont faites et bien faites. Quand un artiste se double d'un éducateur, il forme toujours quelques élèves solides, même s'il est forcé d'enseigner dans de mauvaises conditions. A Lyon, les sculpteurs Fabisch et Dufraine ; à Toulouse, le sculpteur Maurette, obtinrent, grâce à leurs qualités personnelles, de remarquables résultats. Un éducateur de race s'élève tout naturellement au-dessus du terre-à-terre d'un système, Par contre, un professeur quelconque n'arrive pas à tirer tout le parti possible de la meilleure des méthodes; et, dans bien des cas, il l'altère. L'atelier indépendant sous l'unique direction d'un maître, cet atelier a fait ses preuves; de l'avis des plus autorisés, il est le plus normal, le plus rationnel, le plus propre à ramener aux fortes études, dont chacun sent le besoin aujourd'hui. Vainement a-t-on voulu faire mieux. On fondait de grandes espérances, au siècle dernier, sur les écoles des Beaux-Arts; l'expérience pratiquée amplement est tout à fait concluante ; elles répondent plutôt mal à leur but et augmentent beaucoup trop le nombre des professionnels inutiles.

Les amis de l'art et les amis du régionalisme ont, semble-t-il, en Bourgogne un terrain très propice pour fonder un ou deux ateliers libres, une école d'art réellement régionale, à bonne saveur de terroir. Qu'ils consentent à tenter l'entreprise, qu'ils donnent le bon exemple aux autres provinces à anciens foyers d'art, et ils auront bien mérité de la France tout entière.

M. Ovide Yencesse, sculpteur en médaille bourguignon, préconise un moyen à retenir pour tenter la réforme.

Je crois très possible de reconstituer au xxe siècle une école bourguignonne de sculpture.

Cette reconstitution serait très utile parce qu'elle nous donnerait un art original bourguignon et bien l'art du xxe siècle. Les avantages en seraient très importants, beaucoup plus importants qu'on ne se le figure.

Quelques artistes n'ont pas attendu cette marche d'ensemble pour abandonner tout le convenu de l'art et sont déjà revenus d'eux-mêmes à cette manière de voir, de penser et de travailler.

Parmi les moyens de parvenir à cette reconstitution, je vois de suite la réforme des écoles des Beaux-Arts de province, en premier lieu celle de Dijon.

Pour commencer cette réforme, on pourrait demander aux artistes bourguignons de Paris de venir tour à tour donner leurs conseils aux élèves de l'école. Se retremper ainsi au terroir serait excellent pour eux et les jeunes auraient vite fait de choisir parmi tous ces conseils ceux qui se rapprochent le mieux de leur tempérament et d'oublier les autres. Quand la semence tombe dans une terre qui lui convient elle germe vite.

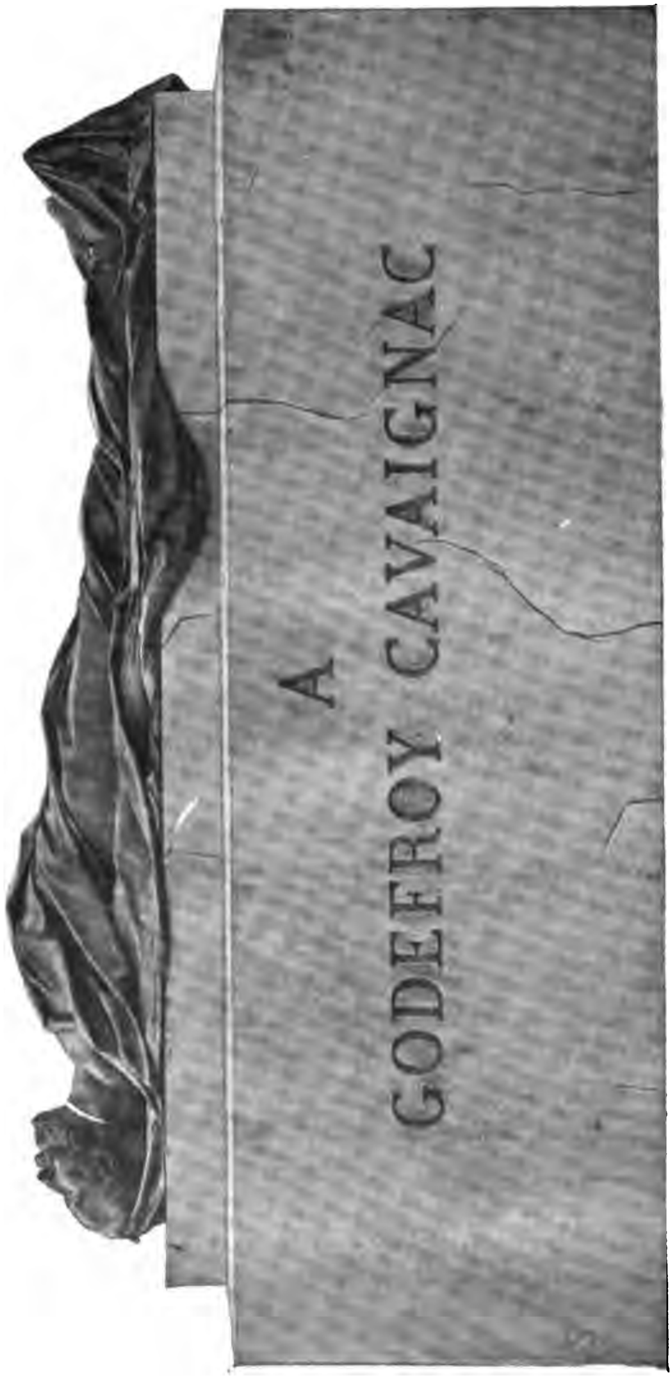
Un professeur de droit administratif de l'Université de Dijon, qui est à la fois un fervent du régionalisme, M. Joseph Delpech, veut s'en tenir aux idées générales ; mais instinctivement, il apporte quelques arguments d'ordre économique et rappelle les résultats pratiques obtenus ailleurs. Le jour où l'on étudiera les moyens de réalisation d'une école bourguignonne, M. Delpech sera du plus précieux conseil.

La Bourgogne apparaît à mon esprit, curieux de la découvrir sous ses riches aspects, comme l'une des régions de France où la vie provinciale ne fut jamais artificielle, et dont l'œuvre, toujours au travers de l'histoire, révèle l'âme fort individualisée. Récemment, en leur anthologie de la province, MM. Calmette et Drouot rappelèrent, d'un trait à merveille sobre et expressif, la vivante technique et le génie sculptural de l'école créée au xve siècle autour de l' « atelier », les harmonieuses synthèses et les renouvellements féconds des formules par les

grands « tailleurs d'imaiges »; ils exprimaient aussi le souhait d'une compensation de l'oubli advenu aux simples ouvriers par la glorification éclairée de ceux qui furent les vrais disciples des premiers sculpteurs de leur temps.

Cette idée, Monsieur apparemment, vous inspire. Elle participe, par son principe, aux mérites des disciplines lentes et des systèmes sûrs, qui en tous domaines, tendent à harmoniser les exigences contraignantes de l'unité nationale et le particularisme indestructible des groupes historiques. Elle fonderait, par sa réalisation, une solide éducation nationale, souple et entraînante, révélatrice et génératrice dans un esprit artistique local souvent engourdi : la résurrection et le groupement des richesses d'art en serait la suite nécessaire. A l'heure présente, le nombre des collections est excessif et la dispersion de leurs éléments, selon le caprice des attributions immobilisées et imparfaites, nuit étrangement aux recherches et aux études méthodiques sur telle école ou telles œuvres d'artistes : pour beaucoup de ces pièces, la meilleure leçon d'un musée ou d'une galerie est de faire la révélation du passé ou d'un type d'art dans le cadre même qui les vit éclore, les imprégnant de son caractère, accusant en elles son idéal, livrant son âme avec leurs tendances, leurs couleurs ou leurs formes ; il en est vraiment qui ne s'éclairent et n'ont leur portée qu'au contact d'un pays et d'une race. Ainsi en est-il, selon toute apparence, pour la sculpture bourguignonne antérieure à la transformation du duché Valois en province de la monarchie française : son esthétique particulière veut une systématique reconstitution en fait et par la doctrine.

La tâche sera malaisée, comme l'a été, ici ou là, l'aménagement ou la transformation de quelques départements. Les initiatives individuelles sont hésitantes à l'ordinaire et on les dirait aisément non averties des ressources multiples à trouver, pour des fins désintéressées, dans le nouveau droit de l'association. Les budgets municipaux, dont les beaux-arts forment des chefs de dépenses facultatives, sont grevés souvent à l'excès ; et les subventions y manquent parfois d'importance et de continuité. A ce double point de vue, — qu'il serait plus utile de reprendre au vu de votre enquête, eu égard aux directions accusées par elle et inconnues de moi, — il faut une éducation et des conquêtes



Cl. les Marches de l'Est.

FRANÇOIS RUDE

Monument à Godefroy Cavaignac (Cimetière Montmartre).

sur la vie de la rue et des collectivités publiques. Pour y réussir, le mieux serait peut-être de procéder par adaptation d'expériences ailleurs triomphantes.

Il en est plusieurs pour provoquer les énergies bourguignonnes. N'est-ce point une préparation des esprits, une initiation à l'histoire de l'art, qui faisait, au conseil municipal de Paris dès 1894, l'objet du rapport P. Baudin et qui aboutit, en 1909, à l'ouverture par la commission des beaux-arts de la ville d'un « Musée du soir », au Petit Palais, dans les salles de la collection Dutuit ? La reconstitution de l'œuvre et des legs de Ingres n'a-t-elle point été, à Montauban, l'apport considérable d'un comité privé à une municipalité sollicitée à peine, durant près d'un demi-siècle, de quelques sacrifices matériels ? Quelles indications utiles, enfin, n'emprunterait-on pas, le cas échéant, aux opérations financières par lesquelles la ville de Besançon a procédé à des expositions rétrospectives franc-comtoises, et, plus récemment, à l'installation de services d'archéologie et d'art appliqué ?

Telles sont, Monsieur, les réflexions qu'a provoquée en mon esprit votre lettre relative à l'un des meilleurs modes de décentralisation régionale et universitaire. J'appelle de tous mes vœux l'heure où il faudrait, de concert, étudier les voies et moyens.

Et pour finir, retenons l'encouragement et la promesse que veut bien nous donner le très distingué rapporteur du budget des Beaux-Arts de 1910, M. Paul Boncour, ancien ministre du travail.

Je suis très pris en ce moment par les événements politiques, et je ne puis répondre à votre lettre aussi longuement que je le souhaiterais, et surtout je n'ai pas le temps de vous indiquer les moyens que j'aperçois pour réaliser la reconstitution dont vous me parlez.

Mais j'ai le grand désir, estimant qu'elle n'est pas impossible, d'y aider de tout mon pouvoir. Tenez-moi donc au courant de tous les efforts que vous ferez dans ce sens.

***

Il faut conclure. Sera-ce facile ?

Et d'abord, les réponses nombreuses que nous venons de donner sont-elles si différentes, au fond ? A la vérité on les peut classer en deux catégories opposées : la négative et la possibiliste. Toutefois il est curieux d'observer que la plupart des réponses donnent des arguments différents sur une même façon de voir. Notre rôle se bornera donc à rassembler ces arguments ne fournissant de notre cru, comme dit Montaigne, « que le filet à les lier ».

Le grand argument des sceptiques est que les conditions sociales, économiques, n'étant plus les mêmes, il est impossible de reconstituer le même état de choses qu'au XVe siècle. Le préfet de la Côte-d'Or ne remplace aucunement les ducs ; personne ne songe, au surplus, à entretenir un artiste pour le retenir à Dijon; les artistes ne peuvent donc vivre qu'à Paris. On concède bien que la Bourgogne actuelle devrait et pourrait faire plus pour ses artistes ; mais ce n'est pas une solution. Cette solution, selon d'autres, ne pourra être trouvée que consécutivement à la loi administrative; et c'est en effet se placer sur une base logique. Beaucoup attendent encore, sauf MM. A. Germain, Drouot et Yencesse, de l'école des Beaux-Arts de Dijon telle qu'elle est. M. Yencesse, lui, propose une excellente idée qui consisterait à faire faire aux artistes bourguignons en renom un cours régulier à cette école. Par ce moyen, certains procédés, certaines formules pourraient se perpétuer; ce qui se rapproche fort de notre préoccupation. M. Drouot songe à une école non préparatoire, à l'école de la rue Bonaparte, mais à une école régionale concurrente.

Les professeurs d'histoire de l'art bourguignon ne croient pas devoir envisager d'autres horizons que ceux qu'ils résument dans ces formules : développer l'esprit bourguignon, mais ne pas oublier que la sculpture bourguignonne ne doit être qu'un aspect de la sculpture française et, faisons des artistes honnêtes.

Ainsi parlent les sceptiques. Ainsi parlent encore ceux qui, semblables aux damnés du Dante, « vivent dans le désir sans conserver l'espérance ».

Par contre, beaucoup de nos correspondants croient à un mouvement possible. La création d'un métier d'art avec style bourguignon,

notamment, préparerait l'éclosion d'une école d'art. Cette école, d'autres la voient réalisable sous la forme d'un atelier indépendant auquel un Mécène et des commandes régionales assureraient la vie et où un maître bourguignon donnerait un enseignement nullement officiel, un maître à qui l'on entendrait parfois répéter le mot de Rude à son élève Carpeaux: « Mon petit, si tu veux avoir le prix de Rome, il faut me quitter. »

Enfin, certains croient possible de reconstituer l'école bourguignonne dans sa forme d'autrefois.

Toutes ces idées sont fécondes ; elles ouvrent des aperçus logiques; elles sont appuyées sur des moyens pratiques, la plupart du temps ; elles portent en elles les plus généreuses initiatives. Nous n'avons point qualité pour choisir parmi elles celle qui nous semble la meilleure. Nous ne saurions donc conclure au véritable sens du mot. Nous ne pouvons que récapituler.

A époque différente, à mœurs nouvelles, conditions économiques nouvelles. Donc, obtenir les résultats anciens par des moyens nouveaux. Créer un renouveau local, un esprit bourguignon; modifier l'enseignement à l'école des Beaux-Arts de Dijon; y appeler les artistes bourguignons de grand talent; créer un style; créer un métier d'art; réserver à nos artistes, à cet atelier d'artisans toutes nos commandes; provoquer les initiatives en même temps que les énergies bourguignonnes; découvrir un Mécène qui accepterait d'assurer en Bourgogne l'existence à un atelier de sculpture; faire à Paris, à Dijon, des expositions d'œuvres uniquement bourguignonnes; chercher enfin à retenir chez nous nos jeunes artistes, tels sont les conseils que l'on veut bien nous donner. Notre gratitude est grande envers tous ceux qui les ont formulés. Ils ont compris notre préoccupation parce qu'ils la partageaient: la fable de Pygmalion doit être rajeunie; son inspiration faiblit, son ciseau mollit. Il nous faut lui donner une âme plus ardente et un nouveau chef-d'œuvre ne saurait tarder à jaillir de sa main. Mais notre orgueil serait extrême si, d'aventure, les dieux refaisant leur miracle, la nouvelle Galathée était une Bourguignotte.

Marcel MAYER.

DIJON, IMP. DARANTIERE.

TABLES

ARTICLES

CHRONIQUES — BIBLIOGRAPHIE — INTERMÉDIAIRE

I. — Archéologie, Beaux-Arts, Histoire locale :

II. — Comptes rendus, Sommaires, Bibliographie :

III. - Sociétés, Congrès et Expositions :

IV. — Actualités :

ILLUSTRATIONS (1)

(1) Les pages indiquant les illustrations de l'*Enquête sur la sculpture bourguignonne* sont marquées d'une astérisque.

Le Gérant : A. MEUNIER.

DIJON, IMP. DARANTIERE